MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE

Tome LXXVII - 2017

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE

FONDÉE EN 1831 ET RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 10 NOVEMBRE 1850

TOME LXXVII

2017

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-GARONNE

TOULOUSE

HÔTEL D'ASSÉZAT - Place d'Assézat - 31000 Toulouse

Comité scientifique :

Claude Andrault-Schmitt, professeure d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Poitiers (CESCM)
Michel Bats, directeur de recherche honoraire au CNRS
Marc Bompaire, directeur de recherche au CNRS au centre de recherches Ernest-Babelon et directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études
Joëlle Burnouf, professeure émérite d'archéologie médiévale à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne
Manuel Castiñeiras, directeur du Département d'Art et Musicologie à l'Université Autonome de Barcelone
Patrice Conte, archéologue, conservateur au S.R.A. Limousin, chercheur au CESCM, Poitiers
Robert Coustet, professeur émérite d'histoire de l'art contemporain à l'Université de Bordeaux-Montaigne
Yves Esquieu, professeur émérite d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Provence
Jean-Marie Guilloüet, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Bourgogne Franche-Comté (UMR 6298 Artehis)
Jean Guyon, directeur de recherche honoraire au CNRS
Étienne Hamon, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Picard-Jules Verne, TRAME
Alexia Lebeurre, maître de conférences en histoire et histoire de l'art moderne et contemporain à l'Université de Bordeaux-Montaigne
Patrick Le Roux, professeur émérite d'histoire antique à l'Université de Paris XIII
Laure Leroux, docteur en histoire et archéologie médiévale, chargée d'opération, bureau d'investigation archéologiques HADÈS
Émilie d'Orgeix, directrice d'étude, École Pratique des Hautes Études
Patrick Perin, conservateur général honoraire du Patrimoine, directeur honoraire du musée d'archéologie nationale et du Domaine du château de Saint-Germain-en-Laye
Philippe Plagnieux, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de France-Compté et à l'École nationale des Chartes
Gérard Pradalié, professeur émérite d'histoire médiévale à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès
François Réchin, professeur d'archéologie romaine et histoire ancienne à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
Christian Rémy, docteur en histoire de l'art médiéval
René Souriac, professeur émérite d'histoire moderne à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès
Jean-Louis Vayssettes, ingénieur de recherche au S.R.A. d'Occitane
Éliane Vergnolle, professeure honoraire d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Besançon, vice-présidente de la Société française d'archéologie
Alexandra Woolley, docteur en histoire de l'art moderne, chargée des collections anciennes (XV[e]-XVIII[e] siècle), musée des Beaux-Arts de Bordeaux

Coordination éditoriale : Adriana Sénard-Kiernan (avec l'aide précieuse de Quitterie Cazes et Daniel Cazes)

Illustration de couverture : Empreinte du sceau des Chanoinesses de Saint-Sernin. *Cliché A.D. Haute-Garonne (L.-C. Themelin, B. Venzac).*

Abréviations :

A.D. Archives départementales (suit le nom du département).
A.M. Archives municipales (suit le nom de la commune).
A.N. Archives nationales (Paris).
B.M. Bibliothèque municipale (suit le nom de la commune).
B.N.F. Bibliothèque nationale de France.
A.S.A.M.F. Archives de la Société Archéologique du Midi de la France.
C.A. Congrès archéologique.
M.S.A.M.F. Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France.

SOMMAIRE

Mémoires

Catherine VIERS et Olivier DAYRENS
Les résultats du diagnostic mené place du Fil à Caussade (Tarn-et-Garonne) 15

Catherine VIERS
Nouvelles données sur le château de Garrané (Gers) 23

Bernard SOURNIA
La tour Philippe le Bel à Villeneuve-lès-Avignon : projet inabouti d'un châtelet royal à la tête occidentale du point d'Avignon ? 41

Patrice CABAU, Michelle FOURNIÉ et Daniel CAZES
Le cardinal Vital du Four et le couvent des chanoinesses de Saint-Sernin de Toulouse 59

Diane JOY
Le château de Saint-Côme d'Olt 115

Jacques DUBOIS
La chapelle de Rieux à Toulouse : nouvelle hypothèse de localisation de son ensemble sculpté 139

Jacques DUBOIS
Les commandes artistiques de Louis I^er^ d'Amboise, évêque d'Albi (1474-1503) 145

Jean-Michel LASSURE et Ted GRAGSON
Bilan des recherches effectuées à Giroussens (Tarn) de 2013 à 2017 165

Jean PENENT
Jean François (le Puy-en-Velay 1580-Paris 1650). Le peintre oublié 183

Jean PENENT
Un dessin retrouvé d'Antoine Rivalz : la révocation de l'Édit de Nantes 207

Varia

Julien FOLTRAN
Nouvelles données archéologiques pour la connaissance du château de Saint-Simon-le-Vieux, dit de Candie (Toulouse) 213

Geneviève BESSIS
À propos du lieu de naissance de l'imprimeur Guyon Boudeville d'après un acte notarié 220

Bulletin de l'année académique 2016-2017 225

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE
T. LXXVII - 2017

SOMMAIRE

Catherine VIERS et Olivier DAYRENS
Les résultats du diagnostic mené place du Fil à Caussade (Tarn-et-Garonne) 15

En 2012 un diagnostic par anticipation a été réalisé par l'Inrap, à la demande de la Mairie de Caussade qui projette d'y construire une halle. La place recèle les vestiges en élévation de deux murs supposés appartenir au château. L'opération archéologique a permis de retrouver le tracé oriental du fossé qui défendait le noyau ecclésial primitif du IXe siècle. Tout contre celui-ci, de puissantes maçonneries complètent le plan du château. Sur le scellement du fossé au milieu du XIIIe siècle, des bâtiments sur poteaux de bois et des fosses dépotoir caractérisent une occupation médiévale témoignant de l'extension de l'urbanisation, hors les anciens murs. Un four à chaux et des puits illustrent l'abandon du château et sa ruine durant la période moderne. Les résultats de cette opération retracent la genèse de la ville de Caussade, qu'une fouille permettra de préciser.

Catherine VIERS
Nouvelles données sur le château de Garrané (Gers) 23

Le château du Garrané est mentionné dans plusieurs articles et publications. Connu pour sa tour du XIIe siècle dont deux jours de la période romane au rez-de-chaussée ont été interprétés comme appartenant à une chapelle romane, le château s'agrandi en se dotant d'un vaste corps de logis à la fin du XIIIe siècle ou au début du siècle suivant. Il se dote également d'une puissante tour intégrée. Un diagnostic réalisé en 2014 par l'Inrap met au jour, au pied de la tour romane, une sépulture datée de la fin du IXe siècle ou de la première moitié du Xe siècle et relance la recherche sur l'édifice à travers une étude du bâti. Cette dernière précise les étapes successives d'édification et de transformation du château de la puissante lignée de la famille Garrané-Luppé dans le comté d'Astarac.

Bernard SOURNIA
La tour Philippe le Bel à Villeneuve-lès-Avignon : projet inabouti d'un châtelet royal à la tête occidentale du pont d'Avignon ? 41

Divers indices archéologiques donnent à penser que la tour Philippe le Bel, à la tête occidentale du pont d'Avignon, n'est que l'élément d'un ensemble fortifié inachevé. La présente réflexion s'attache à décrire ces indices, à retracer les circonstances de la réalisation et, enfin, à comprendre les causes de l'inachèvement, causes à rechercher, semble-t-il, en regard des rapports complexes entre le roi de France, son oncle Charles II d'Anjou, roi de Sicile, et les titulaires successifs du Saint Empire Romain Germanique.

Patrice CABAU, Michelle FOURNIÉ et Daniel CAZES
Le cardinal Vital du Four et le couvent des chanoinesses de Saint-Sernin de Toulouse 59

Le cardinal Vital du Four († 1327), issu de l'Ordre des Frères mineurs, dut son rang et sa fortune au pape Clément V, «Gascon» comme lui. Si sa carrière est connue surtout par les sources franciscaines et pontificales, les archives toulousaines, qui contiennent entre autres son testament inédit, permettent de mettre en valeur des aspects méconnus de sa personnalité, de son action et de sa piété. Vital du Four avait fondé à Toulouse, ce qui témoigne de son attachement à la ville, une communauté de religieuses : les chanoinesses de Saint-Sernin. Les bâtiments de leur couvent ont été démolis au XIXe siècle, mais il en subsiste quelques vestiges : une clef d'arc sculptée aux armes du cardinal et quelques belles clefs de voûte conservées au Musée des Augustins. Celles-ci, qui sont désormais incontestablement attribuées à l'église des Saturnines et non plus à celle des Cordeliers, témoignent d'une sculpture remarquable.

Diane JOY
Le château de Saint-Côme d'Olt 115

Le château de Saint-Côme d'Olt, peu connu, est un édifice remarquable érigé dans le dernier tiers du XIVe siècle. Sa construction peut être attribuée à Jean Ier de Castelnau Calmont, fidèle de Charles V dès 1369, c'est-à-dire quelques années après que le traité de Brétigny avait placé le Rouergue sous domination anglaise. L'élévation nord prenait place

dans l'enceinte de ville et concentrait les éléments défensifs du programme : un chemin de ronde sommital et deux tours circulaires couronnées de mâchicoulis sur consoles et munies d'archères à étriers démonstratives de 4 m de haut. Vers la ville, l'aula surélevée est marquée par sa porte à l'étage. La silhouette du château, en particulier les parties sommitales des tours, signalent l'allégeance du seigneur aux Valois en évoquant leurs grands chantiers. Lieu de résidence privilégié des Castelnau Calmont en Rouergue, le château est partiellement transformé au XV^e^ siècle. Le chemin de ronde au sommet du logis, devenu inutile depuis que l'extension de la ville a englobé la façade nord, est détruit et la couverture encaissée initiale remplacée par une charpente à arbalétriers courbes, datée par dendrochronologie de 1488, portant une haute toiture à deux pans.

Jacques DUBOIS
La chapelle de Rieux à Toulouse : nouvelle hypothèse de localisation de son ensemble sculpté 139

Si les travaux récents consacrés à l'atelier du maître de Rieux portent principalement sur la caractérisation du style ou encore sur la formation et l'origine du maître, la question de l'emplacement des différentes statues qui ornaient autrefois les murs de la chapelle est délaissée ; l'idée même d'une restitution ayant souvent été jugée vouée à l'échec. Pourtant, la révision du dossier à partir des dispositions de la chapelle, des informations fournies avant la destruction du bâtiment, mais surtout des statues elles-mêmes permet d'avancer sur la répartition et l'agencement précis de l'ensemble sculpté.

Jacques DUBOIS
Les commandes artistiques de Louis I^er^ d'Amboise, évêque d'Albi (1474-1503) 145

Pour la fin du Moyen Âge, les prélats qui se sont succédé à Albi ne se sont guère illustrés par une activité artistique remarquée, à l'exception du cardinal Jean Jouffroy en matière de bibliophilie. Mais la nomination au trône épiscopal d'un autre familier du roi, Louis d'Amboise, modifie cette situation lorsque ses commandes artistiques particulièrement importantes, touchant tous les domaines de la création, participent au renouvellement général du paysage artistique d'Albi et de sa région à la suite des différents réaménagements et chantiers engagés, principalement dans sa cathédrale et ses résidences (palais de la Berbie et château de Combefa). Ces réalisations marquent alors l'implantation dans le Midi albigeois des modes contemporaines du nord du royaume au moyen de transferts artistiques, qu'il s'agisse d'œuvres ou de personnels hautement qualifiés. En tenant compte de recherches récentes et en croisant les sources, la chronologie retenue pour cette activité doit être reconsidérée et située, pour l'essentiel, vers 1490-1500, à l'exemple des grandes commandes de ces frères, Jacques, abbé de Cluny, Pierre, évêque de Poitiers, et Georges, archevêque de Normandie. Pour autant, peut-on parler de la constitution d'un véritable foyer artistique à Albi entre 1480 et 1520 environ ?

Jean-Michel LASSURE et Ted GRAGSON
Bilan des recherches effectuées à Giroussens (Tarn) de 2015 à 2017 165

Giroussens est un des centres potiers les plus importants du Sud-Ouest de la France à l'époque moderne. Son activité se place entre le début du XVI^e^ siècle et 1828. Les plats et assiettes à décor peint qui ont fait sa renommée ont été décrits dans une série d'articles publiés dans les Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France voici quelques années et, plus récemment, dans un ouvrage faisant la synthèse des données disponibles sur ses artisans et leurs créations. Deux orientations ont été données aux investigations entreprises en 2015 : - une prospection pédestre dont l'objectif était, comme prescrit par la Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique, le repérage des emplacements susceptibles de recéler des ateliers de potiers et surtout des installations de cuisson dans les hameaux de la Veyrière , de la Pelforte, des Blédous et des Roques ; - une prospection géophysique venant en complément et réalisée avec la collaboration de Théodore Gragson, professeur à l'Université de Géorgie (USA) et titulaire d'une chaire d'attractivité IDEX à l'Université de Toulouse II-Jean Jaurès. Un radar de pénétration de sol associé à un GPS et un magnétomètre ont été utilisés.

Jean PENENT
Jean François (le Puy-en-Velay 1580-Paris 1650). Le peintre oublié 183

Frère cadet de Guy François (Le Puy-en-Velay c. 1578 – id ? 1650) a suivi la même formation que ce dernier au Puy et ensuite à Rome, mais n'ayant pu s'établir dans sa ville natale, ni même dans d'autres villes du Languedoc où

la concurrence était forte, il est demeuré à Rome. Néanmoins, ses passages dans l'atelier du Puy, lorsque d'importantes commandes sollicitaient sa collaboration, ont permis d'identifier ses ouvrages et sa manière.

Jean PENENT
Un dessin retrouvé d'Antoine Rivalz : la révocation de l'Édit de Nantes 207

Le souvenir de ce premier ouvrage signalé du jeune Antoine Rivalz est partout présent dans l'historiographie toulousaine mais, hormis le fils de l'artiste qui en a donné une courte description, aucun des auteurs qui l'évoquent, souvent avec emphase, n'a pu le connaître. Entré au XVIII[e] siècle dans la collection d'un amateur parisien exceptionnellement informé de la vie artistique languedocienne, saisi avec l'ensemble de cette collection au moment de la Révolution française, il est conservé aujourd'hui au Département des arts graphiques du musée du Louvre.

Varia

Julien FOLTRAN
Nouvelles données archéologiques pour la connaissance du château de Saint-Simon-le-Vieux, dit de Candie (Toulouse) ... 213

Geneviève BESSIS
À propos du lieu de naissance de l'imprimeur Guyon Boudeville d'après un acte notarié 220

Bulletin de l'année académique de l'année 2016-2017 225

Les procès-verbaux des séances de la Société rendent compte de ses différentes activités, reproduisant en particulier les discussions qui suivent les communications, que celles-ci soient publiées ou non dans les *Mémoires*. On y trouvera aussi des informations sur des fouilles archéologiques, des restaurations en cours ou des découvertes diverses à Toulouse et dans la région, ainsi que des comptes rendus et des notes variées : les suites du « dossier Saint-Sernin » ; l'actualité des sites archéologiques de Chiragan, de Montmaurin et du château des comtes de Toulouse de la Salvetat-Saint-Gilles ; les visites de l'exposition « Manuscrits médiévaux des dominicains de Toulouse : mémoire d'une bibliothèque » (Bibliothèque des Études et du Patrimoine de Toulouse) et du château de Candie ; *Données nouvelles sur la sculpture de Nicolas Bachelier au retable de l'église Saint-Nicolas de Toulouse* par Pascal Julien ; *Les vestiges de peintures sur enduit d'époque romane découverts entre les modillons de l'église de Gluges (Lot)* par Pierre Garrigou Granchamp…

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE
T. LXXVII - 2017

SUMMARIES

Catherine VIERS and Olivier DAYRENS
Results of the diagnostic made on the square of the Fil à Caussade (Tarn-et-Garonne) 15

In 2012, the French National Institute for Preventive Archaeological Research (INRAP) made a diagnostic at the request of Caussade's townhall who planned to build a covered market. The square harbors remains of two walls which supposedly belong to the Château. The archeological operation reveiled traces of a moat on the eastern side, which served as a defense to the primitive ecclesial nucleus of the Ninth Century. Against it, strong masonry completes the floorplan of the castle. On the grouting of the moat from the middle of the Thirteenth Century, buildings on wooden posts and refuse pits characterizing medieval occupation testify to the extension of urbanization outside the old walls of the city. A lime kiln and wells illustrate the abandonment of the castle and its ruin during the Modern Period. The results of this operation retrace the genesis of the town of Caussade, which an excavation should clarify.

Catherine VIERS
New data on the castle of Garrané (Gers) 23

The Château of Garrané is mentioned in several articles and publications. Known for its Twelth Century tower, of which two days on the Roman period on the ground floor were interpreted as belonging to a Roman chapel, the castle was extended by a vast main building at the end of the Thirteenth century or at the beginning of the following century. A powerful tower was also added. A diagnosis carried out in 2014 by INRAP brought to light a burial site at the foot of the Roman tower, from the end of the Ninth Century or the first half of the Tenth Century and instigated new research on the building. This study presents the successive stages of construction and transformation of the Château, which belonged to the powerful family line of Garrané-Luppé in the county of Astarac.

Bernard SOURNIA
The Philippe le Bel tower in Villeneuve-lès-Avignon: unfinished project of a royal chatelet at the western head of the Avignon bridge? 41

Various archaeological evidence suggests that the Philippe le Bel tower, at the western side of the Avignon bridge, is part of an unfinished fortified ensemble. The present study describes evidence which retraces the circumstances of its construction and finally sheds light on the causes of its incompleteness, causes to be sought, it would seem, in regards to the complex relations between the King of France, his uncle Charles II of Anjou, King of Sicily, and the successive leaders of the Holy Roman Empire.

Patrice CABAU, Michelle FOURNIÉ and Daniel CAZES
Cardinal Vital du Four and the convent of the canonesses of Saint-Sernin in Toulouse 59

Cardinal Vital du Four († 1327), from the Order of Friars Minor, owed his rank and fortune to Pope Clement V, a "Gascon" like him. If his career is mainly known through Franciscan and Pontifical primary sources, the Toulouse Archives, which contain among other things, his unpublished will, make it possible to highlight unknown aspects of his personality, his actions and his piety. Vital du Four founded in Toulouse, a community of nuns: the canonesses of Saint-Sernin, attesting to his attachment to the city. The buildings of the convent were demolished in the Nineteenth century, but some vestiges remain: a carved arch key decorated with the cardinal's coat of arms and some fine keystones, now in the Musée des Augustins, at Toulouse. No longer attributed to the Church of the Cordeliers but to the Church of Saturnines, these remains bear witness to remarkable sculpture.

Diane JOY
The castel of Saint-Côme d´Olt 115

The little-known castel of Saint-Côme d'Olt is a remarkable building, erected during the last third of the Fourteenth Century. Its construction can be attributed to John I of Castelnau Calmont, who became a faithful follower of Charles V from 1369, a few years after the Treaty of Brétigny which placed the Rouergue province under English domination. The

northern elevation was built inside the city's walls and concentrated the defensive elements of this architectural program : a parapet walk and two circular towers crowned with machicolation and equipped with demonstrative arrowslits of 4 meters high. Towards the city, the raised aula is marked by its upstairs door. The silhouette of the castle, in particular the upper parts of the towers, signal the allegiance of the lord to the Valois by evoking their major construction sites. Privileged place of residence of Castelnau Calmont in Rouergue, the castle was partially transformed in the Fifteenth Century. The parapet walk at the top of the house, which became useless when the extension of the city took over the north facade, was destroyed and the initial roofing replaced by a curved frame, dated by dendrochronology from 1488, carrying a two-sided a high roof.

Jacques DUBOIS
The chapel of Rieux in Toulouse : new hypothesis of the location of its sculpted ensemble 139

If recent studies devoted to master of Rieux's workshop focus on style or the training and the origin of the master, the question of the location of the various statues which once adorned the walls of the chapel has been neglected, as the very idea of restitution having often been deemed doomed. However, a fresh look at the site from the chapel, the information provided before the destruction of the building, but above all the statues themselves, makes it possible to estimate how these sculptures were displayed.

Jacques DUBOIS
The artistic commissions of Louis I of Amboise, Bishop of Albi (1474-1503) 145

For the end of the Middle Ages, the prelates who succeeded one another in Albi hardly distinguished themselves by any remarkable artistic activity, with the exception of Cardinal Jean Jouffroy as a bibliophile. But the appointment to the episcopal throne of Louis d'Amboise, also close to the King, modifies this situation. His important artistic commissions affected all areas of creation and participated in the general renewal of the artistic landscape of Albi and its region. The cathedral and Louis d'Amboise's residences (Berbie Palace and Combefa castle) were among the main projects. These achievements marked the implantation of contemporary fashions from the north of the Kingdom through artistic transfers in the Albigensian Region, whether it be through the art itself or the highly qualified personnel. Taking into account recent research and crossing primary sources, the chronology for this activity must be reconsidered and situated, for the most part, around 1490-1500, following the example of the brothers, Jacques, abbot of Cluny; Pierre, bishop of Poitiers, and Georges, archbishop of Normandy. However, can Albi be considered as an artistic center between around 1480 and 1520?

Jean-Michel LASSURE and Ted GRAGSON
A review of the research conducted at Giroussens (Tarn) from 2015 to 2017 165

Giroussens was one of the most important pottery production sites of South West France during the Modern age. Its activity lasted from the beginning of the Sixteenth century to 1828. Dishes and plates with painted decoration, which made its fame, were described in a series of articles published in the Memoirs of the Society a few years ago and, more recently, in a book summarizing the data available on its craftsmen and their creations. These investigations which were undertaken in 2015 took two directions: - as prescribed by the Interregional Commission of Archaeological Research, a pedestrian search with the objective of the locating susceptible places where potters' workshops took root and more specifically installations of cooking hamlets such as Veyrière, Pelforte, Blédous and Roques; - a complementary geophysical survey by Theodore Gragson, professor at the University of Georgia (USA) and holder of an IDEX chair at the University of Toulouse-Jean-Jaurès. A ground penetrating radar associated with a GPS and a magnetometer were used for the occasion.

Jean PENENT
Jean François (le Puy-en-Velay 1580-Paris 1650). The forgotten painter 183

The younger brother of Guy François (Le Puy-en-Velay c. 1578 - id? 1650) followed the same training as the latter in Le Puy and then in Rome but was not able to settle in his hometown or even in other towns of Languedoc where competition was too strong, so he remained in Rome. Nevertheless, his visits to the Le Puy workshop, when large orders required his collaboration, have made it possible to identify his works and his manner.

Jean PENENT
A recovered drawing by Antoine Rivalz: the revocation of the Edict of Nantes 207

The memory of the young Antoine Rivalz first drawing is renowned in Toulouse historiography but, apart from the artist's son who gave a short description of it, none of the authors who mention it, often with emphasis, knew it. In the Eighteenth Century, the drawing entered the collection of a Parisian amateur who was exceptionally well informed on the artistic life of the Languedoc region. He seized the whole of this collection at the time of the French Revolution, which is today kept in the Graphic Arts Department of the Louvre museum.

Varia

Julien FOLTRAN
New archaeological data on the castle of Saint-Simon-le-Vieux, known as Candie (Toulouse) 213

Genevieve BESSIS
On the birthplace of the printer Guyon Boudeville according to a notarial deed 220

Bulletin of the Academic Year 2017–2018 225

The minutes of the meetings of the Society give an account of its various activities, reproducing in particular discussions which follow communications, whether published in the *Memoirs* or not. Information on archaeological excavations, restorations in progress or various discoveries in Toulouse and in the region, as well as reports and various notes : the results of the « Saint-Sernin's file », currency of the archeological sites of Chiragan, Montmaurin and the Castel of the La Salvetat-Saint-Gilles ; tours of the exhibition « Medieval manuscripts of the Dominicans of Toulouse : memory of a library » (Bibliothèque des Études et du Patrimoine de Toulouse) and the Castel of Candie ; *New data on the sculpture of Nicolas Bachelier in the altarpiece of the Saint-Nicolas church in Toulouse* by Pascal Julien ; *The remains of paintings on plaster from the Romanesque period discovered between the modillions of the church of Gluges (Lot)* by Pierre Garrigou Granchamp…

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE
T. LXXVII - 2017

SUMARIO

Catherine VIERS y Olivier DAYRENS
Los resultados del diagnóstico realizado en la plaza del Fil en Caussade (Tarn-et-Garonne) 15

En el 2012 un diagnostico anticipatorio de la actual plaza del Fil fue realizado por el Inrap, después de ser encargado por el ayuntamiento de Caussade con el fin de construir una lonja. La plaza conserva los vestigios de dos muros que supuestamente pertenecían al castillo de la ciudad. La operación arqueológica ha permitido recobrar el trazado oriental de la zanja que defendía el núcleo eclesiástico del siglo IX. Arrimadas à este ultimo, poderosas mamposterías completan el trazado del castillo. A mediados del siglo XIII y en el precinto de la zanja, los edificios construidos sobre postes de madera y las fosas vertedero definen una ocupación médiéval y atestiguan de la extension de la urbanización más allá de los antiguos muros. Un horno de cal y varios pozos ilustran el abandono del castillo et su consecuente ruina durante la época moderna. Los resultados de esta operación trazan la génesis de la ciudad de Caussade. Esta ultima podrá completarse en detalle con una excavación.

Catherine VIERS
Nuevos datos sobre el castillo de Garrané (Gers) 23

Varios artículos y publicaciones mencionan el castillo de Garrane. Conocido por su torre del siglo XII, de la cual dos aperturas románicas de la planta baja han sido interpretados como perteneciendo a una capillo románica, el castillo se agrando con la construcción de un amplio cuerpo de vivienda al final del siglo XIII o al principio del siglo siguiente, y de una potente torre integrada. Un diagnostico realizado en el 2014 por el Inrap detecto, al pie de la torre románica, una sepultura del final del siglo IX o de la primera mitad del siglo X, un descubrimiento que reactivo la investigación del edificio a travers el estudio de la construcción. Este ultimo precisa las fases sucesivas de construcción y de transformación del castillo del poderoso linaje de la familia Garrane-Luppe en en contado de Astarac.

Bernard SOURNIA
La torre Philippe le Bel en Villeneuve-lès-Avignon : proyecto inacabado de un castillete real a la cabecera occidental del puente de Aviñon ? 41

Varios indicios arqueológicos dejan pensar que la torre Philippe le Bel, situada en la cabecera occidental del puente de Aviñon, forma parte de un conjunto fortificado inacabado. La intención de este articulo es de describir esos indicios, dar a conocer las circunstancias de su realización y por ultimo intentar comprender las razones por las cuales la obra no se acabo. Dichas razones estarían relacionadas con la complejidad de los vínculos establecidos entre el rey de Francia, su tío Carlos II de Anjou (rey de Sicilia) y los títulos sucesivos del Santo Imperio Romano Germanico.

Patrice CABAU, Michelle FOURNIÉ et Daniel CAZES
El cardinal Vital du Four et el convento de las canonesas de Saint-Sernin de Toulouse 59

La abacial de las canonesas de San Saturnino, o Saturninas, se encontraba cerca del Capitolio de Toulouse, en la calle de Rémusat. Demolida en el siglo XIX, como otros monumentos tolosanos notables, se había edificado en el año 1327 o poco después, gracias a un legado del cardenal Vital du Four. Se puede adivinar hoy su aspecto gracias a algunos documentos. Dentro de una abadía urbana de tamaño medio, si se la compara con los cuatro grandes conventos tolosanos construidos en la misma época por los dominicos, franciscanos, carmelitas y agustinos, tiene sin embargo su importancia para la elaboración de la historia del arte medieval de Toulouse. Se aborda en este artículo uno de sus aspectos con el estudio de las claves de bóveda esculpidas de esta iglesia recuperadas por el museo des Augustins. Ello permite interrogarse de nuevo y precisar nuestros conocimientos sobre la escultura que también se expresó en la misma época en la famosa capilla de Nuestra Señora de Rieux.

Diane JOY
El castillo de Saint-Côme d'Olt 115

El castillo de Saint-Côme d'Olt, poco conocido, es un edificio notable edificado durante el último tercio del siglo XIV. Su construcción se atribuye a Jean I de Castelnau Calmont, leal a Carlos V desde 1369, es decir pocos años después de que el tratado de Bretigny estableciera la dominación inglesa sobre la provincia del Rouergue. La parte norte

se construyó dentro de la encinta de la ciudad y se caracterizaba por los elementos defensivos de su programa : un camino de ronda en la parte alta y dos torres circulares coronadas de matacanes apoyados en consolas y provistas de saeteras con estribos de 4 metros de altura. Orientada hacia la ciudad, el aula sobreelevada se caracterizaba por su puerta de acceso. La silueta del castillo, en particular la partes altas de las torres, muestran la lealtad del señor a la dinastía de los Valois y hacen referencia a sus grandes obras. El castillo fue parcialmente transformado en el siglo XV por ser el lugar de residencia privilegiado de los Castelnau Calmont en el Rouergue. Así y como consecuencia de la extension de la ciudad, la fachada norte quedo englobada y el camino de ronda en lo alto del cuerpo de la vivienda fue destruido al igual que la cubierta de origen que fue reemplazada por una carpintería de madera con saeteras curbadoa, datada por dendrocronologia del año 1488, que soportaba un alto techo de doble pendiente.

Jacques DUBOIS
La capilla de Rieux de Toulouse : nueva hipótesis de localización de su conjunto esculpido 139

Si los últimos estudios dedicados al tailler del maestro de Rieux tratan principalmente de la caracterización del estilo o de la formación y del origen del maestro, la cuestión de la ubicación de las diferentes estatuas que adornaban las paredes de la capilla esta abandonada ; la idea misma de una restitución siendo considerada como un fracaso. A pesar de todo, la revisión del dosier a partir de la disposiciones de la capilla, de los datos proporcionados antes de la destrucción del edificio, y ante todo de las estatuas mismas, permite progresar en el análisis de la repartición y de la disposición precisa del conjunto esculpido.

Jacques DUBOIS
Los pedidos artisticos de Louis I^er^ d'Amboise, obispo de Albi (1474-1503) 145

Al final de la Edad Media, los prelados que se sucedieron en Albi apenas se distinguieron por sus pedidos artísticos, exceptuando Jean Jouffroy en materia de bibliofilia. Pero el nombramiento a la sede episcopal de otro familiar del rey, Louis d'Ambroise, cambio esta situación con sus encargos artísticos particularmente importantes acerca de todos los ámbitos de la creación. Dichos encargos participan a la renovación del paisaje artístico de Albi y de su región después de varias renovaciones y obras de construction iniciadas, esencialmente en su catedral y en sus residencias (palacio de la Berbie y castillo de Combefa). Estas ejecuciones marcan el asentamiento de las modas contemporáneas del norte del reino en el Midi albigeois a través de transferencias artísticas, que se trate de obras o de personal altamente calificado. Siguiendo los grandes encargos de sus hermanos : Jacques, abad de Cluny, Pierre, obispo de Poitiers, y Georges, arzobispo de Normandie, teniendo en cuenta las investigaciones recientes y cruzando las fuentes, la cronología relativa a esta actividad debe de ser reconsiderada y situarla, en lo fundamental, hacia 1490-1500. Asi pués, ¿ se puede hablar de la creación de un verdadero centro artístico en Albi entre 1480 et 1520 aproximadamente ?

Jean-Michel LASSURE y Ted GRAGSON
Balance de las investigaciones efectuadas en Giroussens (Tarn) entre el 2015 y el 2017 165

Giroussens es uno de los centros de alfareria más importantes del sur-oeste de Francia durante la época moderna. Su actividad se situa entre el principio del siglo XVI y 1828. Las bandejas y los platos pintados que hicieron su renombre han sido descritos hace unos años en una serie de artículos publicados en las *Memorias* de la Sociedad arqueológica del Mediodía de Francia, y últimamente en un libro que sintetiza los datos disponibles sobre sus artistas y sus creaciones. Las investigaciones emprendidas en el 2015 han seguido dos orientaciones : - una exploración pedestre cuyo objetivo era, como previsto por la Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique, la localización de las ubicaciones de los talleres de alfarería y sobre todo las instalaciones de cocción en las aldeas de la Veyrière, de la Pelforte, de los Bledous y de los Roques ; - y una prospección geofísica realizada con la colaboración de Theodore Gragson, profesor en la Universidad de Georgia (Estados-Unidos) y titular de une cátedra IDEX en la Universidad de Toulouse II-Jean Jaurès. Fueron utilizados un radar de penetración del suelo asociado a un GPS y a un magnetómetro.

Jean PENENT
Jean François (el Puy-en-Velay 1580-París 1650). El pintor olvidado 183

Hermano menor de Guy François (Le Puy-en-Velay c. 1578 – id ? 1650) siguió la misma formación que este ultimo en el Puy-en-Velay y en Roma. Debido a la fuerte competencia artística que reinaba en el Puy, su ciudad natal, así

como en la provincia del Languedoc, permaneció en Roma. Sin embargo se han podido identificar sus obras y su manera de trabajar gracias a sus estancias en el taller de su hermano en el Puy y a su colaboración en la realización de ciertos encargos importantes.

Jean PENENT
Un dibujo descubierto de Antoine Rivalz : la revocación del Edicto de Nantes 207

El recuerdo de esta primera obra conocida del joven Antoine Rivalz permanece en la historiografía tolosana, pero, exceptuando el hijo del artista quien hizo una breve descripción de ella, ninguno de los autores que la mencionan, a menudo con énfasis, pudieron verla. Adquirida en el siglo XVIII por un aficionado parisino excepcionalmente informado de la vida artística languedociana fue embargada con el conjunto de esta colección durante la Revolución francesa, y hoy en día esta conservada en el Departamento des artes gráficas del museo del Louvre.

Varia

Julien FOLTRAN
Nuevos datos arqueológicos para el conocimiento del castillo de Saint-Simon-le-Vieux, llamado de Candie (Toulouse) 213

Geneviève BESSIS
A cerca del lugar de nacimiento del impresor Guyon Boudeville segnun un acta notarial 220

Boletín del año académico, año 2016-2017 225

Las actas de las sesiones de la Sociedad dan cuenta de sus diferentes actividades y reproducen especialmente los debates que siguen las comunicaciones, sean estas publicadas o no en las *Mémorias*. Se encuentran también informaciones sobres excavaciones arqueológicas, restauraciones actuales y descubrimientos en Toulouse y su región, reseñas y notas variadas : los avances del « expediente Saint-Sernin » ; l'actualidad de los yacimientos arqueológicos de Chiragan, Montmaurin y del castillo de La Salvetat-Saint-Gilles ; las visitas de la exposición « Manuscritos medievales de los dominicos de Toulouse : memoria de una biblioteca » (Biblioteca de Estudios y Patrimonio de Toulouse) et del castillo de Candie ; Nuevos datos sobre la escultura de Nicolas Bachelier en *el retablo de la iglesia Saint-Nicolas de Toulouse* por Pascal Julien ; *Los restos de pinturas sobre yeso de época románica descubiertos entre los modillones de la iglesia de Gluges (Lot)* por Pierre Garrigou Granchamp ...

Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, t. LXXVII (2017), p. 15-22

LES RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC MENÉ PLACE DU FIL À CAUSSADE (TARN-ET-GARONNE)

par Catherine VIERS*

La mairie de Caussade ayant pour projet de reconstruire l'îlot central de la place du Fil a demandé la réalisation d'un diagnostic archéologique par anticipation. Pour couvrir la totalité de l'emprise, quatre sondages ont été ouverts sur une semaine à la fin du mois d'avril 2012.

La place du Fil en 2012

La place du Fil se présente comme une vaste esplanade de plus de 1000 m² à l'est de l'église. Le sol est inégalement constitué d'apports de castine ou de vestiges de sols carrelés appartenant à des maisons qui ont été rasées en 2008 et d'où émergent deux pans de murs parallèles orientés nord-sud (fig. 1). Ces murs, reconnus comme étant ceux du château de Caussade, ont été sauvés de la destruction grâce à l'intervention des Amis du Vieux Caussade. Ils sont en moyen appareil de moellons de calcaire, de 15 à 20 cm de haut pour 30 cm de long en moyenne. Le mur oriental est conservé sur 4 m de haut et 13,5 m de long. Il a une largeur de 1,40 m. Un jour étroit de 62 cm de haut et couvert d'un linteau échancré s'ouvre dans sa partie septentrionale. Le parement oriental révèle des traces de rubéfaction, probablement consécutives à un incendie. Le mur occidental est moins bien conservé. Sa hauteur n'excède pas 2 m, sa longueur 9 m. Il a pour particularité de posséder une extrémité arrondie, au nord[1]. Une porte le traverse, mais un piédroit visible malgré la présence d'enduits muraux d'époque contemporaine suggère un percement récent. Le prolongement méridional de ces constructions a été détruit au XIX^e^ siècle, à l'occasion de l'extension de l'église. Celui du mur oriental avait cependant été vu en sous-sol, à l'occasion d'un sondage réalisé par les Amis du Vieux Caussade et de son Pays, sous la responsabilité de Jacques Neveu (†), qui avaient d'autre part dégagé son retour vers l'ouest (fig. 2).

Contexte historique

La date d'apparition d'une agglomération à l'emplacement de Caussade reste encore imprécise. Si des sites de l'époque antique sont attestés autour de la ville, et malgré le passage de voies de communication, aucune occupation antique n'est à ce jour attestée intra-muros à l'exception de quelques tessons épars. Au XIX^e^ siècle, des sarcophages du Haut Moyen Âge ont été mis au jour lors de la construction de la mairie. Florent Hautefeuille propose quatre phases d'évolution de la ville[2]. En premier lieu serait créée une église dédiée à saint Gauzy, sans agglomération associée.

---

* Communication présentée le 21 mars 2017, cf. infra « Bulletin de l'année académique 2016-2017 », p. 258.

1. Diane JOY, Maurice SCELLÈS, *Caussade, Placette (rue de la) Basse (rue). Vestiges du château*, Inventaire général du patrimoine culturel, Région Midi-Pyrénées. 2012.

2. Florent HAUTEFEUILLE, *Structures de l'habitat rural et territoires paroissiaux en Bas Quercy et Haut Toulousain du VII^e^ au XIV^e^ siècles*, Thèse de doctorat, Université Toulouse-Le-Mirail, 1999, 10 volumes.

Fig. 1. Vue générale de la place du Fil en 2012. Au premier plan, les deux murs du château, épargnés par la démolition de 2008. *Cliché O. Dayrens, Inrap.*

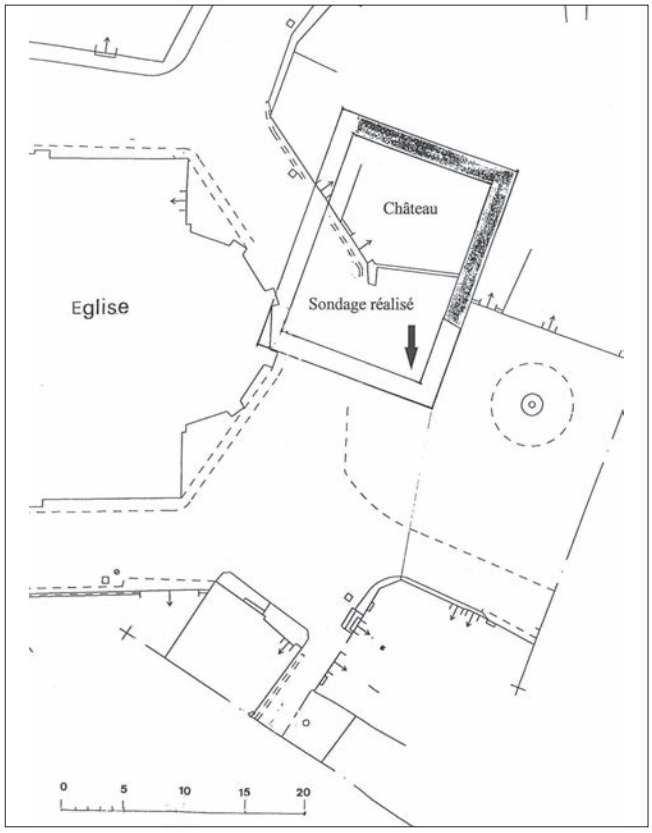

Fig. 2. Plan de la localisation du sondage de Jacques Neveu et proposition de restitution du plan du château. *Dessin J. Neveu.*

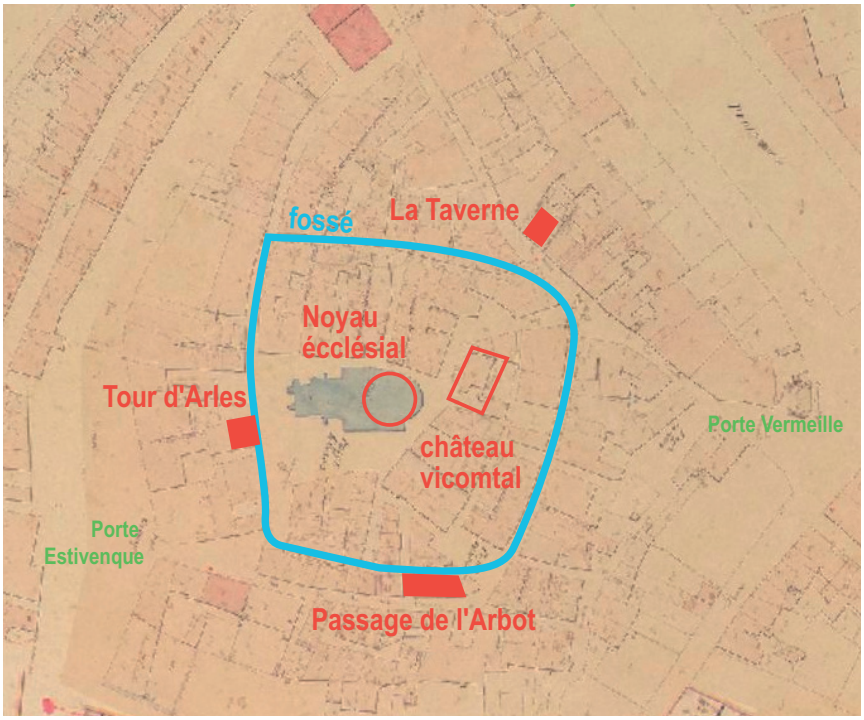

Fig. 3. Plan illustrant l'origine de Caussade, d'après F. Hautefeuille et le cadastre napoléonien. *DAO C. Viers, Inrap.*

Durant le IXe siècle, un prieuré est fondé, entouré d'un enclos, à proximité de cette église. Probablement avant la fin du XIe siècle, le village est dirigé par les vicomtes de Saint-Antonin qui érigent un château, adossé au fossé primitif. Ce dernier est comblé au milieu du XIIIe siècle pour permettre l'extension urbaine et une nouvelle enceinte est bâtie (fig. 3). Deux bâtiments témoignent de cette extension par leur implantation supposée en bordure du fossé : la Tour d'Arles et la maison du Passage de l'Arbot, qui conserve les vestiges d'une tour-porte. Dans les deux cas, des sondages pratiqués à l'intérieur pour le premier[3], et au pied de la façade septentrionale pour le second[4], ont révélé un sédiment argileux verdâtre correspondant probablement au comblement du fossé. Caussade se dote de coutumes au début du XIVe siècle. Il semble que l'église Notre-Dame-de-l'Assomption soit reconstruite durant les XVe et XVIe siècles, puis détruite au cours des guerres de Religion[5]. La nef actuelle date de 1882.

Résultats de l'opération archéologique

Dans le cadre d'un diagnostic en archéologie préventive les sondages ont été ouverts à la pelle mécanique, et répartis, autant que possible, sur la totalité de l'emprise. La seule contrainte que cette opération a rencontré a été celle de la gestion des déblais particulièrement abondants et foisonnants du fait de la démolition récente de l'îlot dont une partie des matériaux démolis avaient été nivelés sur place. Les quatre sondages répartis sur l'emprise ont révélé une grande homogénéité. Trois d'entre eux ont été ouverts d'est en ouest, sur 2 m de large, correspondant à la largeur de godet de la pelle mécanique. Le quatrième sondage a été creusé entre les deux murs en élévation supposés appartenir au château (fig. 4).

3. Bernard Pousthomis, *La Tour d'Arles, Caussade, Tarn-et-Garonne*, Rapport d'étude préalable à la restauration, 2 volumes, Hadès, Pau, 1995.

4. Catherine Viers, *Midi-Pyrénées, Tarn-et-Garonne, Caussade, Passage de l'Arbot*, Rapport de diagnostic, Inrap GSO, Bègles, 2012, 40 p.

5. Françoise Zanesse, *Notre-Dame-de-l'Assomption à Caussade (Tarn-et-Garonne)*, Mémoire de Maîtrise Université de Toulouse-Le-Mirail, Toulouse, 1994.

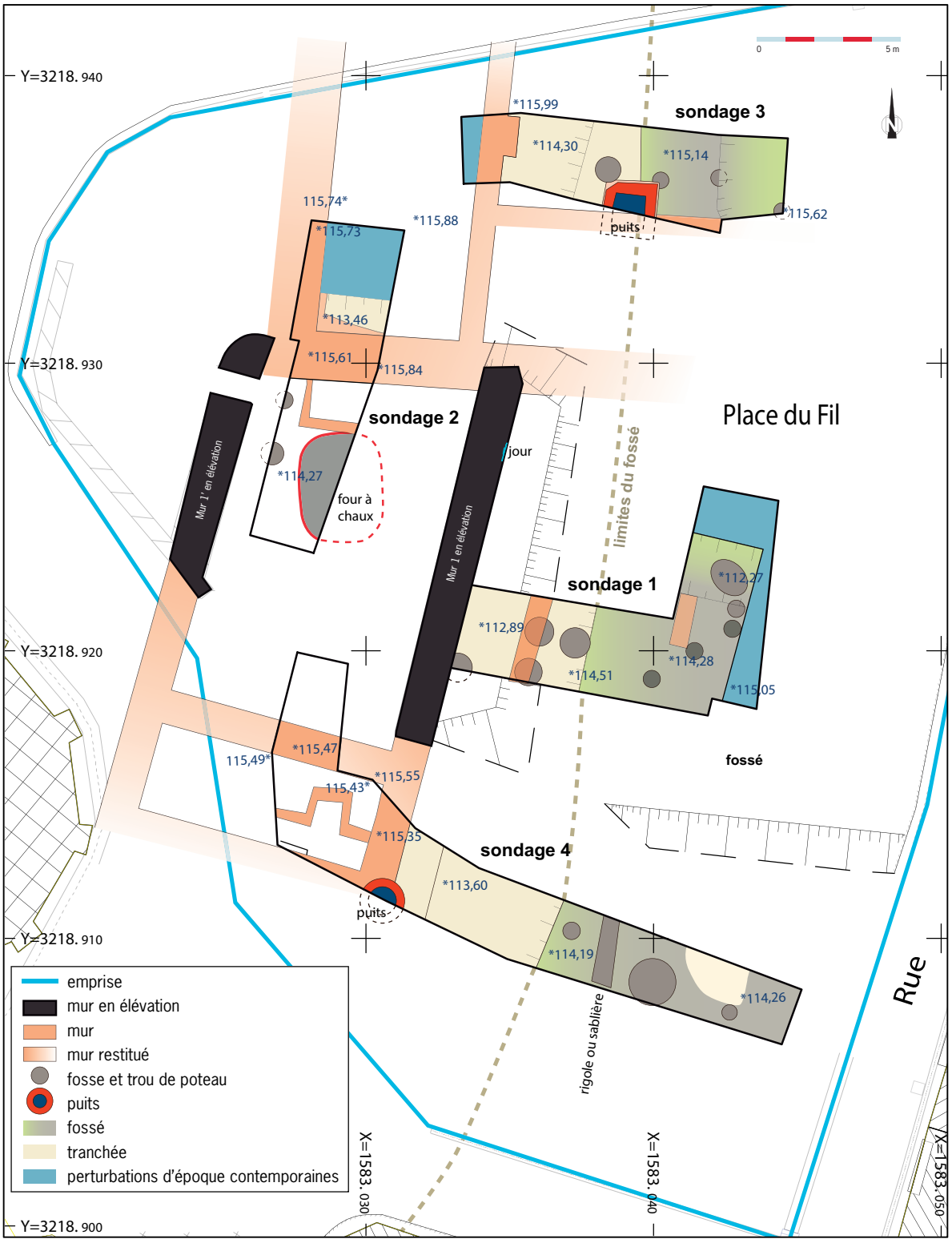

Fig. 4. Plan des sondages et des vestiges du diagnostic de 2012. *DAO C. Viers, Inrap, sur fond de plan A. Daussy, Inrap.*

Les vestiges les plus anciens appartiennent au comblement du fossé primitif. Celui-ci a été recoupé dans les trois sondages est-ouest (sondages 1, 3 et 4). Il est caractérisé par une argile verdâtre peu anthropisée. Le profil du creusement, étant donné son ampleur dans le cadre d'un diagnostic, n'a pu être suivi. Dans le sondage 1, où l'excavation a été menée le plus profondément, un sédiment noir, constitué de vase extrêmement riche en matériaux organiques non décomposés est apparu à plus de 3,50 m. La présence de ce sédiment indique probablement la proximité du fond du fossé. La situation en plan, et le profil probablement en V du creusement montrent néanmoins que le fond devait être plus profond (le sondage ne touche pas la partie centrale la plus profonde du fossé). Le sédiment recueilli a livré de nombreux restes végétaux, grains de raisins, coques de glands et morceaux de bois dont l'étude dans le cadre d'une fouille pourrait apporter des informations sur le couvert végétal et les habitudes alimentaires des alentours proches à l'époque du fonctionnement du fossé. Le comblement final est de plus en plus anthropisé. Le niveau devient extrêmement charbonneux. Des fosses en grand nombre et des trous de poteaux témoignent d'une occupation dense. Une datation radiocarbone réalisée sur un fragment de faune apporte une fourchette entre 1220 et 1260 pour cette occupation qui marque la fin de l'utilisation du fossé et l'extension de la ville. La puissance du comblement intermédiaire d'argile et son homogénéité évoquent un remplissage rapide, corroborant celle d'un comblement volontaire.

Hormis le sondage 1 qui n'a montré que des murs *a priori* modernes, les trois autres sondages ont livré des maçonneries médiévales qui sont apparues à 0,10 m à peine sous le gravier dont la place a été provisoirement recouverte. Les tranchées de fondation sont très larges. Elles ouvrent à plus de 4 m des murs, dans un substrat constitué d'argile à graviers, mélange de galets et de sable peu compact. Dans un substrat de cette nature, les creusements ont une tendance naturelle, en s'effondrant, à adopter un profil à 45° qui explique l'ampleur de l'ouverture des tranchées. Une remarque similaire avait été faite au château de Négrepelisse[6] dont les fondations sont également creusées dans la grave. Elles sont comblées avec un sédiment graveleux, probablement issu directement de leur creusement dans le substrat. Des ossement humains épars y ont été mélangés suggérant la destruction de sépultures à l'occasion de leur creusement. Ces restes semblent corroborer l'hypothèse de la présence du prieuré originel du IX^e^ siècle. Ces fondations ouvrent au bord du fossé ou le recoupent légèrement (sondage 4).

Les parements de moyen appareil d'assez petit module et l'épaisseur des maçonneries évoquent des constructions similaires en tout point à celle des murs en élévation sur le site. Deux orientations émergent. Les murs du sondage 4 complètent le plan du bâtiment constitué par les deux murs en élévation. Le retour méridional déjà vu par Jacques Neveu a été retrouvé et un refend intermédiaire à 3 m de ce dernier a été dégagé. On est en présence d'un bâtiment rectangulaire de 10,40 m de large sur 18 m de long qui fait un angle de 15° par rapport au nord. Les murs mesurent 1,20 m d'épaisseur, l'angle sud-est est détruit mais rappelons la particularité de l'angle nord-ouest arrondi (fig. 5). C'est également sur le mur oriental de ce bâtiment que subsistent les vestiges d'un petit jour à linteau échancré (fig. 6). Le sondage 1, ouvert au pied du mur oriental de cet édifice n'a pas permis de trouver la base de la fondation, à plus de 3 m de profondeur. En revanche des niveaux stratifiés vus en coupe entre les deux murs nord-sud montrent la bonne conservation des niveaux d'occupation médiévaux à l'intérieur du bâtiment.

L'autre bâtiment est représenté par plusieurs murs découverts dans les sondages 2 et 3 au nord du bâtiment précédent. Ils ont une orientation de 5,5° par rapport au nord. Un angle formé de deux murs très puissants (1,70 m de large) semble fermer l'édifice précédent dans le sondage 2 (fig. 7). La liaison entre ces constructions n'a pu être vue dans le cadre de cette opération, si bien qu'aucun phasage ne peut être proposé. La construction est moins profondément fondée, puisque la semelle a été atteinte à 2,20 m de profondeur. Deux autres murs dans la même orientation ont été vus dans le sondage 3. Le premier, orienté nord-sud, est moins puissant que ceux du sondage 2, avec 0,80 m d'épaisseur. Il est flanqué d'un contrefort côté est (fig. 8). Le second se développe d'Est en Ouest, dans le même sondage. Seul son parement nord a été mis au jour, mais son orientation et la nature de sa construction supposent de le rattacher à cet ensemble (fig. 8). Le plan est trop lacunaire pour ce deuxième bâtiment pour que l'on puisse suggérer une quelconque restitution.

L'ensemble de ces constructions témoigne d'un ou plusieurs édifices dont la date d'édification reste en suspens. La nature des matériaux, uniquement de la pierre, tranche avec tous les autres édifices du courant du XIII^e^ siècle de Caussade. La présence d'angles arrondis concernant l'édifice méridional peut être un indice d'ancienneté[7]. On peut supposer une

6. Catherine Viers, *Midi-Pyrénées, Tarn-et-Garonne, Négrepelisse, Le château*, Rapport de fouille, Inrap GSO, Bègles, 2015, 405 p.

7. Gilles Séraphin, « Les tours et constructions civiles à angles arrondis dans les « castra » médiévaux du Fumélois », dans *M.S.A.M.F.*, t. LVI, 1993, p. 169-185.

Fig. 5. Vue de l'angle arrondi du mur oriental en élévation.
Cliché O. Dayrens, Inrap.

Fig. 6. Le jour du mur oriental en élévation.
Cliché O. Dayrens, Inrap.

Fig. 7. Murs du sondage 3.
Cliché O. Dayrens, Inrap.

Fig. 8. Vue du sondage 3, au fond, le contrefort du mur Nord-Sud, au milieu, le puits qui recoupe un mur antérieur Est-Ouest. *Cliché O. Dayrens, Inrap.*

construction antérieure aux niveaux d'occupation qui se superposent au comblement du fossé soit antérieure au milieu du XIII^e siècle. La puissance des constructions, le plan, un phasage probable entre deux corps font de cet ensemble un édifice majeur à Caussade. Le plan rectangulaire recoupé par un refend du bâtiment méridional évoque une maison forte avec tour intégrée.

Sur le scellement du niveau terminal du fossé à partir du milieu du XIII^e siècle, les espaces devant le château à l'Est sont occupés par des constructions légères, matérialisées par des trous de poteaux. Dans le cadre de sondages ponctuels, il est rare de pouvoir restituer un plan d'édifice. Trois trous de poteaux alignés ont été découverts dans le sondage 1. D'autres trous de poteaux ont été identifiés dans le sondage 4, ainsi qu'une faible tranchée qui pourrait correspondre à un négatif de sablière basse, ou à un système d'écoulement d'eau. L'occupation est également caractérisée par des apports ponctuels d'argile jaune, matérialisant probablement des niveaux de sol. De nombreuses fosses-dépotoir, caractéristiques des modes d'occupation à l'époque médiévale se répartissent entre les supposés bâtiments. Enfin, cette occupation est caractérisée par un sédiment très sombre, charbonneux. Le mobilier-céramique, faune et métal qui y a été récolté illustre le Moyen Âge central, datation confortée, on l'a dit, par une analyse radiocarbone. Ces niveaux sont tronqués dans le nord du site. Dans les sondages 2 et 4 en revanche s'y superposent des niveaux modernes, montrant la bonne conservation de la stratigraphie (fig. 9).

L'abandon du château est illustré par la présence de deux puits traversant les anciennes constructions. Le choix d'implanter des puits en détruisant des maçonneries peut paraître étrange. Il faut supposer là encore que ce choix a été dicté par la nature instable du substrat. En insérant le creusement du puits entre des maçonneries, on s'assure la stabilité d'une partie des parois. Ces puits n'ont pas été fouillés dans le cadre du diagnostic. La présence d'un fragment d'anse

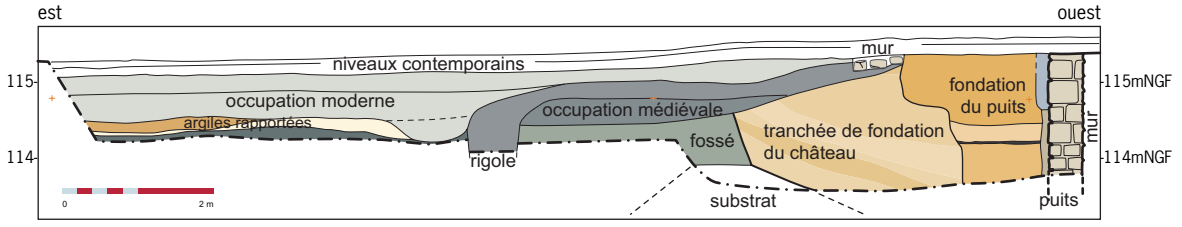

Fig. 9. Coupe est-ouest du sondage 4. *DAO C. Viers, Inrap.*

Fig. 10. Le four à chaux du sondage 2.
Cliché O. Dayrens, Inrap.

de poterie prise dans le mortier de la maçonnerie du puits du sondage 3 atteste d'une construction moderne. Ce puits est de plan carré, bâti avec des moellons de calcaire probablement récupérés dans le mur Est-Ouest qu'il détruit pour s'implanter (fig. 4 et 8). Des briques de couleur jaune ont également été utilisées. Le deuxième puits est circulaire, bâti exclusivement en moellons à l'emplacement de l'angle Sud-Est du bâtiment méridional (sondage 4, fig. 4 et 9). Un four à chaux correspond également à la destruction du château. Il a été creusé entre les deux murs en élévation, montrant que l'édifice est ruiné à ce moment et que, vraisemblablement, les moellons des murs servent de matériaux à la fabrication de la chaux. Comme c'est généralement le cas, le four consiste en un vaste creusement ovale (3,80 x 2,60 m) non bâti. Les parois sont matérialisées par un liseré rubéfié d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur qui témoigne de l'intensité de la chauffe (fig. 10). Le comblement final du four recèle de la céramique de la fin de la période moderne.

Le site de la place du Fil est majeur pour la compréhension de l'origine et de l'histoire de la ville de Caussade. Situé sur un point stratégique, il illustre sa genèse et conserve tous les éléments pour en comprendre la chronologie. Le dépôt du projet de halle par la mairie et les résultats de ce diagnostic ont finalement suscité la prescription par la DRAC Occitanie d'une opération de fouille d'archéologie préventive durant l'année 2017. Les conclusions de cette fouille éclaireront d'un jour nouveau l'histoire de la ville.

Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, t. LXXVII (2017), p. 23-40

NOUVELLES DONNÉES SUR LE CHÂTEAU DE GARRANÉ (GERS)

par Catherine VIERS*

Le château de Garrané se trouve dans le Gers, sur la commune de Seissan, dans l'ancien comté d'Astarac, à peu près à mi-chemin vers l'ouest entre Seissan et Durban (fig. 1). Durban est l'une des quatre chatellenies de l'Astarac, dont dépend le Garrané. Les seigneurs du Garrané n'apparaissent dans les textes qu'en 1321. Mais cette famille, avec celle d'Orbessan, est un des lignages les plus puissants de l'Astarac depuis le début du XIV^e^ siècle[1]. Les coutumes de Garrané remontent elles aussi au XIV^e^ siècle[2]. Elles furent renouvelées au XVI^e^ siècle par Charles de Luppé, famille qui poursuivra le lignage des Garrané. Le château appartient aujourd'hui à la famille de Certaines, descendante de la famille Luppé-Garrané, si bien que l'édifice appartient à la même famille depuis son origine. La commune de Garrané fut annexée successivement par celle d'Artigueudieu puis par Seissan.

Le château est édifié sur un mamelon escarpé vers le nord mais en pente douce au sud. Il paraît aujourd'hui isolé mais une église se trouvait jusqu'au XIX^e^ siècle au sud du château, de l'autre côté de la route. Elle figure encore sur le cadastre napoléonien (fig. 2), ainsi que quelques maisons

FIG. 1. LOCALISATION DU CHÂTEAU DE GARRANÉ au sein du comté d'Astarac. *DAO C. Viers, d'après N. Guinaudeau 2012.*

FIG. 2. EXTRAIT DU CADASTRE NAPOLÉONIEN. A.D. Gers, 3P. *Cliché A.D. Gers.Archives départementales du Gers, 3 P.*

* Communication présentée le 21 mars 2017, cf. infra « Bulletin de l'année académique 2016-2017 », p. 258.

1. Nicolas GUINAUDEAU, *Fortifications seigneuriales et résidences aristocratiques gasconnes dans l'ancien comté d'Astarac entre le X^e^ et le XVI^e^ siècle*, Thèse de doctorat sous la direction de P. Araguas, Université de Bordeaux 3-Michel de Montaigne, 2012, p. 416.

2. Adrien LAVERGNE, Jean de MASTRON, « Liste des chartes des coutumes du Gers », dans *Bulletin de la Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers*, deuxième trimestre 1909, p. 175.

Fig. 3. Vue du château depuis le nord-est. *Cliché M. Viarouge, Inrap.*

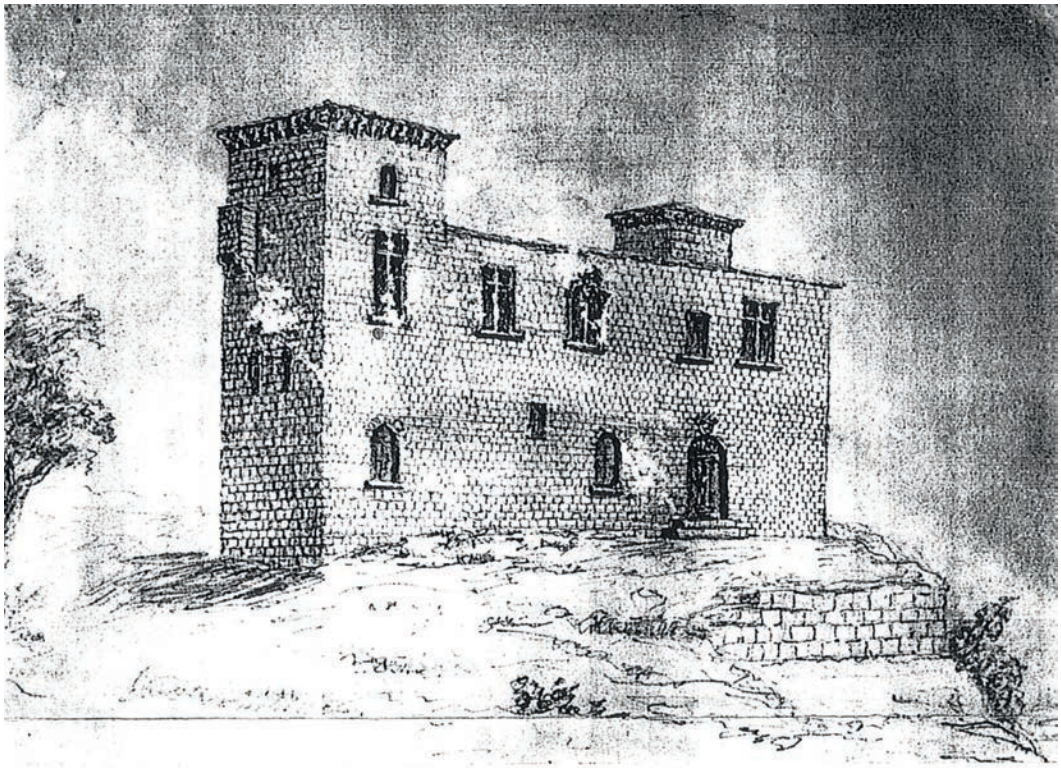

Fig. 4. Dessin du château du Garrané avant 1870, façade Est. *Auteur inconnu, avant 1870, fond privé.*

Fig. 5. Base occidentale de la tour, aux moellons rubéfiés. *Cliché C. Viers, Inrap.*

qui ont aujourd'hui disparu. Cette église n'est mentionnée dans les sources qu'à partir de 1379[3]. Elle fut détruite en 1880 avec l'annexion de la paroisse par Artiguedieu, ses matériaux récupérés et utilisés pour la nouvelle construction. Son cimetière est encore matérialisé par quelques pierres tombales disséminées au milieu d'un bois et limité par un muret. Une chapelle fut construite sur un carrefour plus à l'est.

Le château se présente comme un vaste rectangle légèrement trapèze, actuellement sur deux niveaux, intégrant une tour aujourd'hui ruinée au sud. Il englobe dans son angle nord-ouest une tour carrée qui le domine de deux niveaux supplémentaires. Un bâtiment barlong, totalement arasé se développait vers l'ouest, dans le prolongement de cette tour. Les percements illustrent différentes époques résultant de réaménagements successifs. Les parements, en moyen appareil régulier, présentent une grande homogénéité. Au nord, les vestiges d'un jambage de porte[4] (fig. 5) suggèrent la présence d'une extension de faible hauteur (fig. 3).

Un rapide bilan historiographique

En 1958 Paul Mesplé[5] découvre le rez-de-chaussée de la tour nord-ouest du château et son attention est attirée par la présence de jours de facture romane ouvrant dans la façade orientale. Il en déduit que ces jours témoignent de la chapelle du château primitif roman, sise au rez-de-chaussée de la tour. Voici la description qu'il en fait : « le mur Est d'un mètre d'épaisseur environ, comporte trois fenêtres évasées en plein cintre ; deux latérales assez hautes, laissant voir au petit bout de l'ébrasement des remplages découpés dans une dalle et murés ; côté épitre, deux ouvertures géminées ; côté évangile, six trous ; une fenêtre centrale plus basse mais plus large se termine par une baie étroite sans remplage »[6], et

3. Michel François, *Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse*. Paris, Imprimerie Nationale C. Klincksieck, 1972.

4. N°111

5. Paul Mesplé, « Un édifice roman inconnu. La chapelle du château du Garrané », dans *Société archéologique et historique du Gers*, deuxième trimestre 1958, p. 212-216.

6. Paul Mesplé, *op. cit.*, p.214.

sur l'autre face : « Celle du centre encore ouverte, est sans décor. Celle qui correspond au côté épitre présente un pan coupé entourant toute la fenêtre et orné de billettes. Celle du côté évangile ne comporte qu'un tore mais les six trous du remplage apparaissent plus nettement. On sait que ces sortes de remplages sont rares. Dans le Gers, le seul exemplaire qui nous vienne à l'esprit est celui que l'on voit à l'église de Saramon »[7]. Les jours, qu'il date du XII^e siècle, pourraient appartenir au remaniement d'un édifice antérieur, du XI^e siècle illustré par le jour central, de facture simple. Les murs du bâtiment adjacent vers l'occident étaient-ils visibles à l'époque ? Paul Mesplé parle d'une « muraille dont il ne reste que des débris » à l'ouest qui correspondent probablement au bâtiment arasé. La chapelle du Garrané est à nouveau citée par Paul Mesplé en 1974, dans un article consacré aux églises pré-romanes de Gascogne, où il la compare au clocher-tour de l'église de Mouchan (Gers)[8].

En 1986, René Caïrou, dans *Architecture militaire des XIII^e et XIV^e siècles dans les châteaux et bastides du Gers* fait une description détaillée du château du Garrané, illustrée par un plan[9] . Il propose 5 phases d'édification : une tour XII^e siècle, un premier château XIII^e siècle doté d'un corps de logis carré jusqu'au premier refend, une extension de ce corps au XIV^e siècle, et des remaniements aux XV^e et XVII^e siècles. Son interprétation de la chapelle diffère de celle de Paul Mesplé. Pour lui, elle ne peut qu'être postérieure à la tour, l'ouverture du rez-de-chaussée par une porte ne pouvant s'accorder avec celle d'une tour féodale. De ce postulat, il date le bâtiment adjacent de la même époque que la chapelle. Tour, chapelle et bâtiment adjacent sont édifiés dans le courant du XII^e siècle.

En 1994, Sylvie Campech réalise trois sondages au pied du mur occidental de la tour et de la chapelle[10]. Elle décrit une reprise de la fondation de ce mur qui ne trouve pas de correspondance avec ce que l'on observe en élévation. Il semble qu'une sépulture, très perturbée et dont seules les vertèbres cervicales et une partie du crâne ont été retrouvées, ait été recoupée par la construction du mur. L'hypothèse d'une chapelle romane émise par Paul Mesplé est reprise et reformulée puisqu'elle intègre le bâtiment adjacent arasé. La faible ampleur de l'opération ne permet pas d'apporter de nouveaux éléments pour étayer cette hypothèse.

On retrouve le château du Garrané au titre des châteaux gascons à tour maîtresse intégrée décrits par Gilles Séraphin en 1999 dans « Salles et châteaux gascons, un modèle de maisons fortes »[11]. L'auteur redéfini les principales caractéristiques du château gascon décrit par Philippe Lauzun dans une publication de 1897 puis par Jacques Gardelles en 1966.

À l'appui de cette attribution comme château à tour intégrée, existent deux dessins malheureusement non datés et non signés (fig. 4). Guilhem de Certaines n'en possède qu'une copie qui lui a été transmise par Diane de Mesnard, fille du marquis de Luppé. Sur ces représentations, la tour intégrée n'est pas encore effondrée. Elle est représentée avec un étage de plus que le corps de logis, couverte à quatre pans en tuiles, tandis que ce dernier a les deux niveaux que nous lui connaissons. Le jour du rez-de-chaussée sur la face sud est doublé, une très haute fenêtre à croisée éclaire le premier niveau. Au niveau supérieur se trouvent deux petites fenêtres, une sur chaque face, ainsi qu'un élément en saillie qui évoque une latrine en encorbellement. On note cependant quelques imprécisions concernant notamment la représentation et la localisation des portes et fenêtres du XV^e siècle au rez-de-chaussée. Dépourvues de leur linteau en accolade, elles se voient dotées d'un plein cintre sur les dessins. Les ouvertures de la tour intégrée se superposent verticalement alors que dans la réalité, elles sont décalées. La tour s'étant effondrée vers 1870, ces dessins seraient donc antérieurs. On peut néanmoins se douter que l'un des dessins est une copie de l'autre, tant le point de vue perspectif et la représentation du bâtiment sont similaires.

Le château du Garrané apparaît à nouveau dans la thèse de Nicolas Guinaudeau, *Fortifications seigneuriales et résidences aristocratiques gasconnes entre le X^e et le XVI^e siècle,* présentée en 2012 à l'Université de Bordeaux 3[12]. L'auteur propose une évolution chrono-typologique de la fortification après avoir retracé la genèse comtale et politique

---

7. Paul Mesplé, *Op. cit*., p. 214.

8. Paul Mesplé, « Églises pré-romanes de Gascogne et pratique des contre-murs à l'époque romane », dans *Société Archéologique et Historique du Gers*, quatrième trimestre 1974, p. 329-348.

9. René Caïrou, *Architecture militaire des XIII^e et XIV^e siècles dans les châteaux et les bastides du Gers*, Auch, SAHG, CDTL Gers, 1986.

10. Sylvie Campech, *Château du Garrané, commune de Seissan (Gers)*, Document final de synthèse de sauvetage archéologique. Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées, 1995.

11. Gilles Séraphin, « Salles et châteaux gascons, un modèle de maisons fortes », dans *Demeures seigneuriales dans la France des XII^e-XIV^e siècles. Bulletin Monumental*, tome 157, n° 1, 1999, p.11-42.

12. Nicolas Guinaudeau, *Fortifications seigneuriales et résidences aristocratiques gasconnes…*

de l'ancien comté d'Astarac. Pour le Garrané, il distingue une église ou chapelle castrale de la fin du XI^e^ ou du début du XII^e^ siècle. Le chœur serait surélevé d'une tour dans la deuxième moitié du XII^e^ siècle, autour de laquelle est édifié le château du XIV^e^ siècle à tour maîtresse intégrée. L'auteur propose un intéressant parallèle entre les châteaux de Garrané et de Pépieux, tous deux appartenant à la famille de Garrané au XIV^e^ siècle. Selon lui, le château de Pépieux pourrait avoir servi d'essai à la construction du Garrané, plus soigné.

Les données archéologiques

Suite à une prescription de diagnostic établie par la DRAC Occitanie, l'Inrap intervient début 2014 et dix sondages sont répartis dans la pente au nord du château. La plupart des sondages s'avèrent négatifs et le substrat molassique ou calcaire est rencontré rapidement. Il semble que l'éminence sur laquelle la tour est édifiée soit un profil naturel. Un sondage, tout contre la tour nord-ouest, révèle quelques structures et la présence d'une sépulture. Le sujet, un enfant de moins de cinq ans, est inhumé en pleine terre. Cette découverte a été l'occasion d'une datation radiocarbone qui a révélé une fourchette comprise entre la fin du IX^e^ siècle et la première moitié du X^e^ siècle, faisant remonter de un à deux siècles l'histoire du site. Cette sépulture confirme, avec celle de Sylvie Campech et d'autres découvertes fortuites d'ossements humains, la présence d'une aire funéraire dès l'époque carolingienne.

Un premier édifice, la dite chapelle

Dans un second temps s'est implanté un bâtiment barlong, légèrement trapézoïdal de 12,70 m sur 6,80/7,30 m de large et prolongé par une abside de plan carré (5,90 x 5,60 m) à l'est. En effet le chaînage entre la base de la tour et les murs arrachés du bâtiment adjacent montre leur contemporanéité. Ces arrachements n'excèdent pas la hauteur de 4 m, hauteur à laquelle correspond sur la face nord une reprise de construction (fig. 5 et 6). Aucune reprise n'est en revanche visible côté ouest. Quant aux autres murs, ils sont aujourd'hui enduits. Deux jours à l'orient et une porte à l'occident appartiennent au premier état de l'édifice :

Fig. 6. Base septentrionale de la tour, on voit nettement le chaînage avec le bâtiment barlong adjacent et la reprise au-dessus. *Cliché C. Viers, Inrap.*

Fig. 7. Jour à transenne ouvrant à la base de la tour, côté ouest. *Cliché C. Viers, Inrap.*

Fig. 8. Jour à encadrement en damier et ouverture jumelée à la base de la tour, côté ouest. *Cliché C. Viers, Inrap.*

- le jour côté nord (fig. 9, 181) présente un encadrement à arc torique en plein cintre. L'ouverture de 52 cm de large pour 98 cm de haut est obturée par une transenne à six trous. Le jambage septentrional de cette ouverture file derrière le mur du château accolé, assurant son antériorité par rapport au corps de logis (fig. 7).

- le jour côté sud (fig. 9, 182) est encadré d'un chanfrein d'une quinzaine de centimètres sculpté en damier. L'ouverture à deux formes en plein cintre jumelées mesure 44 cm de large et 82 de haut. Chaque forme en arc torique plein cintre est large d'une dizaine de centimètres (fig. 8).

- la porte (fig. 9, 185), côté extérieur, est très remaniée et sans caractère. Son linteau notamment est une réfection récente. L'arrière-voussure est en plein cintre. La question du percement de cette porte se pose. On remarque que l'ensemble de la base de la tour a une couleur rouge, liée à la rubéfaction des pierres et probablement à un incendie. En effet, au cœur du mur et dans l'épaisseur, les pierres retrouvent leur couleur ocre. La base des piédroits de la porte portent les mêmes stigmates que le parement ce qui implique que la porte était déjà présente lors de l'incendie. Or la surélévation de la tour au nord ne présente pas de trace de rubéfaction suggérant que l'incendie serait intervenu avant que la tour soit surélevée. Il apparaît donc que cette porte est présente dès l'origine.

- la liaison entre la tour et le corps de bâtiment, côté nord, montre apparemment une extension – une porte ? – de ce côté. Un sondage réalisé à cet emplacement pour mettre au jour les fondations de cet ouvrage n'a rien révélé, indiquant leur complète récupération et/ou leur faible fondement.

La tour nord

De plan globalement carré (5,60 x 5,90 m hors œuvre), elle conserve cinq niveaux et la plupart des caractéristiques architecturales qui définissent une tour féodale. Les murs ont une épaisseur de 90 cm. Celui du sud est légèrement moins épais, de 85 cm (fig. 9).

Le niveau inférieur est voûté en berceau (5,45 m sous voûte). La base de la voûte se trouve au-dessus de la reprise de maçonnerie identifiée sur le parement nord et suggère une datation postérieure à celle de la base. L'appareil enduit n'est pas visible. La superposition du jour central (fig. 9, 183) avec deux jours des niveaux supérieurs suppose un percement postérieur aux jours romans. Ce jour possède un encadrement monolithe en plein cintre sans moulure et sans ébrasement

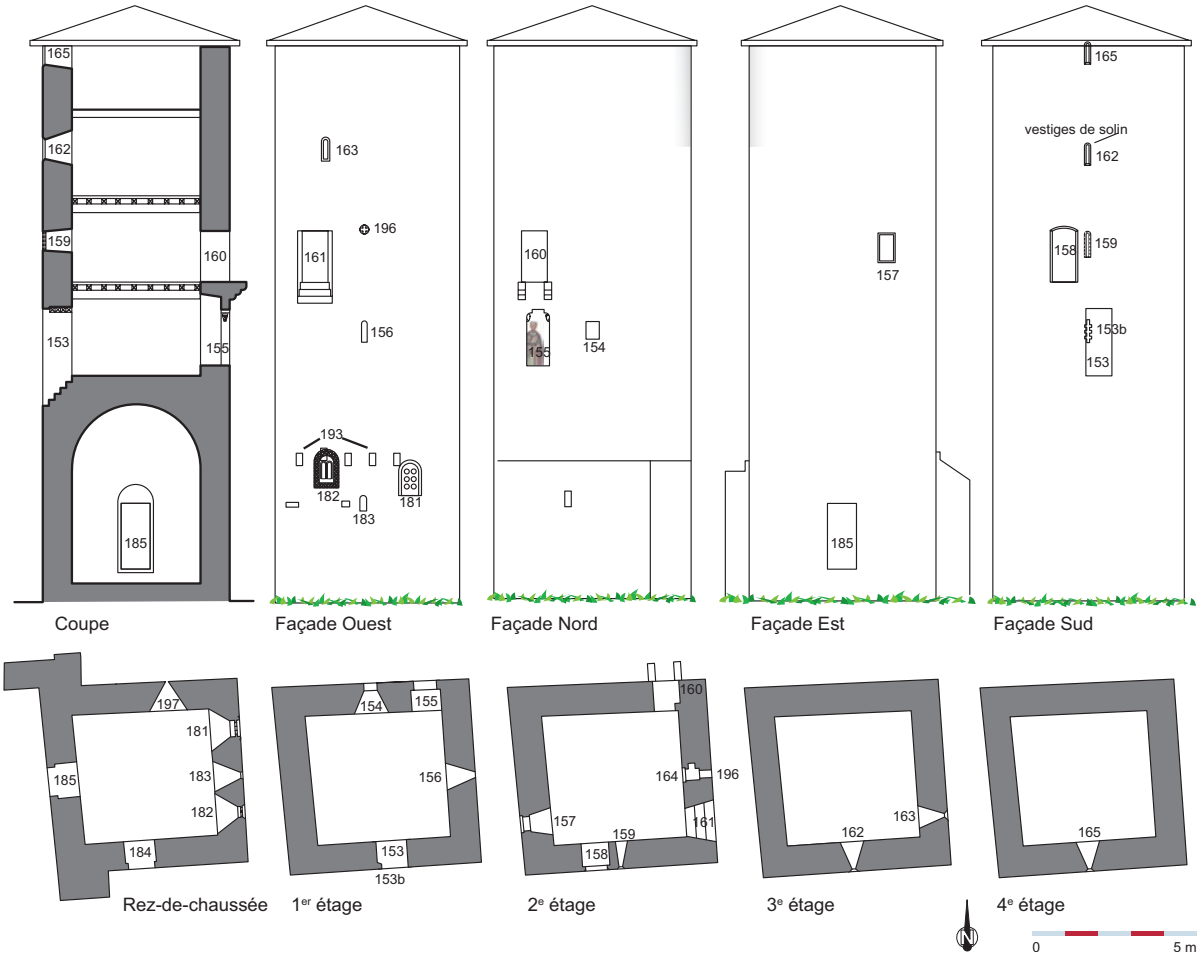

FIG. 9. RELEVÉ DE LA TOUR NORD. *Cliché Viers, Inrap.*

extérieur qui résulte peut-être d'un remploi, d'autant que la pierre est rubéfiée. Les jours romans ont dû être condamnés lors de percement du jour central. La porte faisant communiquer le rez-de-chaussée de la tour et le corps barlong a été précédemment décrite. Une seconde porte (fig. 9, 184) a été ouverte récemment[13].

La façade nord est également ouverte d'un jour en fente à large embrasure intérieure. Vraisemblablement refait à l'extérieur, son attribution chronologique est incertaine, probablement tardive.

L'accès, comme c'est généralement le cas des tours féodales, se trouvait au niveau supérieur par une porte à linteau à coussinets ornés chacun d'une tête (fig. 9, 155). L'une d'elle porte un bandeau, décoré d'une bande ornée de formes géométriques triangulaires (fig. 10). L'autre visage, plus dégradé, ne présente pas d'attributs caractéristiques. La représentation des deux figures, très stylisée, est très proche : forme assez triangulaire du visage, bouche simplement évoquée par une fente, nez droit et arcades sourcilières arrondies cerclant des yeux stylisés par des cercles. Les oreilles sont discrètement indiquées. La facture est médiévale. La base de cette porte est masquée par un conduit de latrines ajouté postérieurement, masquant partiellement les trous de boulin d'ancrage d'une structure en bois. Ce niveau est ouvert d'une fente de jour à linteau échancré (fig. 9, 156) côté oriental. Une autre ouverture côté sud (fig. 9, 153b) a été détruite par le percement d'une porte (fig. 9, 153) en utilisant son ébrasement. Cette porte permet de relier la tour depuis le corps de logis. L'ébrasement restant en place, très mutilé, présente une fente verticale subdivisée par trois fentes horizontales rapprochées, sans ébrasement extérieur. Le pendant de cette pierre a été découvert en débouchant la porte

13. Information G. de Certaines.

Fig. 10. Figure ornant l'un des coussinets de la porte d'accès 155. *Cliché C. Viers, Inrap.*

Fig. 11. Fente de tir monolithe à triple croisillon découverte dans le bouchage de la porte d'accès 155 et issue du démontage de l'archère 153b. *Cliché G. de Certaines.*

d'accès 155 et permet de placer dans une même phase le percement de la porte 153 et le bouchage de la porte 155 (fig. 9). La pierre a le même profil découpé (fig. 11). Il semble qu'il s'agisse d'une archère à triple croisillon. Jean Mesqui date l'apparition de ce type de style de la première moitié du XIII^e^ siècle et sa diffusion dans la seconde moitié du siècle[14] . Une troisième ouverture se trouve à côté de la porte. Il s'agit d'un jour rectangulaire sans caractère qui n'est probablement pas d'origine.

On accède actuellement au niveau 3 par une porte et un escalier (fig. 9, 161) percés dans l'épaisseur du mur oriental. De l'état originel, cet étage conserve un jour (fig. 9, 159) partiellement détruit par l'ouverture d'une porte (fig. 9, 158). Les deux ont été restaurés. Le jour conservait cependant un chanfrein extérieur à boules qui a été complété lors de la restauration. La porte a été transformée en fenêtre, la toiture actuelle recoupant le niveau du seuil d'origine. Un second jour (fig. 9, 157), rectangulaire celui-ci, ouvre dans la façade occidentale. Sans caractère, il n'offre aucun élément de datation. Sur ce même niveau se trouve un petit placard. Doté d'une feuillure d'encadrement pour la fermeture par une porte, il possède une niche latérale. Le fond de ce placard correspond à l'emplacement d'un petit oculus. L'oculus, percé dans une pierre monolithe a fait l'objet d'une restauration fautive, qui évoque un petit quadrilobe. Enfin, la façade nord a vu l'aménagement de latrines (fig. 9, 160). Leur position, juste au-dessus de la porte d'accès de la tour permet de certifier que ces latrines ont été aménagées alors que la porte n'était plus en usage, et vraisemblablement condamnée. Cette mise en œuvre paraît en revanche contemporaine de celle de latrines jumelles placées dans le mur nord du château (fig. 9, 180). Un conduit extérieur maçonné a ultérieurement masqué en les englobant les deux encorbellements des latrines et la porte d'accès originelle.

Les aménagements des deux étages supérieurs se limitent à deux jours au 3^e^ étage, à l'est et au sud et un seul, au-dessus au sud. Ils ont tous une facture similaire, avec chanfrein extérieur et linteau échancré. Celui du dernier niveau est coupé à mi-hauteur, correspondant à l'arase sommitale de la tour et montrant que celle-ci devait être dotée d'au moins un

14. Jean Mesqui, « Provins, la forteresse d'une ville au Moyen Âge », dans *Bibliothèque de la Société Française d'Archéologie 11*, Genève, 1979, p. 111.

FIG. 12. VUE DES FACES SUD ET OUEST DE LA TOUR. Le jour à boules se trouve près de la porte au-dessus de la toiture. *Cliché C. Viers, Inrap.*

niveau supplémentaire probablement crénelé. La trace d'arrachement d'un solin rampant sur la façade sud, au-dessus du jour du 3e étage, montre un niveau de toiture antérieur à son abaissement.

L'appareil de la tour est constitué de petits moellons grossièrement équarris aux assises relativement régulières. On retrouve en partie haute, à partir du 3e niveau, la couleur rouge des pierres que l'on a décrite au rez-de-chaussée. Celles-ci étant inégalement réparties, les jours et certaines pierres éparses ayant leur couleur d'origine, il est probable que ces pierres aient été récupérées sur les murs du premier édifice incendié. Les chaînes d'angle sont harpées avec des pierres allongées de plus grand module que les parements (fig. 12).

La distribution actuelle des étages de la tour ne doit pas différer beaucoup de celle d'origine, si on en juge par la position des ouvertures médiévales par rapport à celle des planchers. En l'état actuel de nos connaissances cette tour comportait 5 niveaux d'une surface intérieure de moins de 16 m². La tour est dégagée de toute construction. On ne lui connaît aucun aménagement de confort dans sa conception d'origine à part le petit placard du 2e étage. Ses ouvertures se limitent à des fentes de jours sur les façades ouest et sud. De ce côté, ils se superposent axialement à tous les niveaux. Ces remarques en font une tour féodale, expression du pouvoir seigneurial mais certainement pas un lieu de résidence. Il faut probablement lui restituer 1 à 2 niveaux supplémentaires.

Les éléments de datation sont principalement apportés par les jours à linteau délardé qui la situeraient plutôt dans la fin du XIIe siècle ou le début du XIIIe siècle. La présence d'une archère à croisillons conforterait plutôt la datation du XIIIe siècle.

Le corps de logis

Il présente un plan légèrement trapézoïdal plus étroit vers le sud, de 29,50 m de long nord-sud pour 11,50 à 10,40 m de large qui englobe la tour dans son angle nord-ouest (fig. 13). Cette longueur est supérieure à la moyenne des châteaux gascons qui excède rarement 20 m. Le mur nord se trouve dans le prolongement de celui de la tour, tandis que la liaison côté ouest s'adosse au chaînage du bâtiment adjacent arasé. Les murs ont une largeur de 1,20 m. Le volume est divisé par deux murs de refend qui définissent deux espaces globalement carrés et le troisième rectangulaire qualifié de tour intégrée. Le corps de logis se développe sur deux niveaux, un rez-de-chaussée à caractère défensif et un étage résidentiel largement ouvert de plusieurs fenêtres. L'ensemble des maçonneries est en moyen appareil régulier de moellons équarris à raison de 4,5 à 5 assises par mètre.

Le rez-de-chaussée

Le niveau inférieur du corps de logis est doté côté oriental d'une série de meurtrières. Trois de ces fentes sont aujourd'hui encore visibles (fig. 13, 103, 109 et 110). Il paraît très probable qu'elles étaient plus nombreuses à l'origine et qu'elles ont servi de point de départ pour des ouvertures ultérieures. La distinction entre fente de jour et meurtrière s'appuie sur la présence d'une meurtrière dont l'axe oblique permet un tir orienté pour défendre la porte (fig. 13, 109). Le portail d'entrée (fig. 13, 122) se trouve dans la partie septentrionale. Rétréci et couvert d'un arc segmentaire au XVIIe ou XVIIIe siècle (fig. 13, 121), il conserve un de ses jambages doté d'un simple chanfrein et le négatif de l'arc brisé d'origine. À l'intérieur, l'arrière-voussure est complète et permet de restituer un portail de 2 m de large. Une barre dont le trou file dans la maçonnerie constituait la fermeture. Détail à noter, ce trou barrier traverse l'ébrasement de la meurtrière qui jouxte la porte et la défend. Ce dispositif, assez curieux si on considère que le trou de barre aurait pu se développer du côté opposé de la porte, permettait probablement de manipuler la barre à travers la meurtrière, en lui réservant un second accès. Ce vaste portail donnait accès à une première salle (fig. 13, PIE 1) au plan en L, puisqu'elle intègre la tour.

Le mur occidental semble être intégralement aveugle à l'origine. Un vaste portail (fig. 13, 173) compris entre la tour et le mur de refend nord correspond probablement à une porte charretière. Sans modénature, dotée d'une large feuillure interne et externe, elle est couverte d'un arc segmentaire. Le système défensif d'un château médiéval s'accorde mal avec une telle ouverture qui correspond plus vraisemblablement à un percement tardif (fig. 17).

Le mur méridional est en grande partie effondré. Il conserve un jour rectangulaire (fig. 9, 169, et fig. 13, PIE 3) chanfreiné à l'extérieur et à ébrasement étroit. Sa position haute apportait un peu de lumière sans compromettre la défense de la salle. L'arrache verticale du mur pose question, d'autant qu'un massif de fondation se trouve à sa base. Existait-il un aménagement à cet emplacement et de quelle nature ? Plusieurs hypothèses s'offrent à nous : un conduit de latrines adossé, équivalent à celui du mur occidental, une courtine qui serait le pendant de la porte arrachée (fig. 9, 111) au nord…

FIG. 13. PLANS DU CHÂTEAU. *Cliché C. Viers, Inrap.*

Les murs de refend sont de deux natures. Le mur qui divise l'espace au nord (fig. 9, 117) est une puissante maçonnerie dont l'épaisseur est équivalente à celle des murs extérieurs (1,20 m) et est bâti comme eux. Pour ce qu'on peut en voir, les murs extérieurs et ce refend paraissent chaînés. Il est ouvert d'une porte (fig. 13, 118) permettant de relier la salle septentrionale (fig. 13, PIE 1) où se trouve le portail et la salle centrale (fig. 13, PIE 2). Contrairement au portail, cette porte ne mesure que 1,13 m de large. Son arrière-voussure, couverte d'un arc segmentaire, est bien conservée. La feuillure et l'arc de couvrement ont en revanche totalement disparu. Des photographies avant restauration permettent de voir que la feuillure ne pouvait se trouver que du côté septentrional, sens de fermeture qui répond à une logique défensive. On peut supposer qu'une barre devait permettre de barricader cette porte en cas d'intrusion dans la première salle par le portail. Le second mur de refend (fig. 13, 106) est dans une logique totalement différente puisqu'il est largement ouvert par un grand arc en plein cintre à arêtes vives (fig. 9, 115). Là, pas de défense, si le cloisonnement s'est avéré nécessaire, il ne s'est pas fait au détriment de la circulation du rez-de-chaussée (fig. 14). Ce mur n'est pas chaîné aux murs extérieurs, il s'implante d'ailleurs en condamnant une des meurtrières (fig. 9, 103).

Fig. 14. Le mur de refend méridional, largement ouvert au rez-de-chaussée, n'est pas chaîné aux façades du corps de logis. Il occulte d'ailleurs une des meurtrières du premier étage. Au premier plan, le pilier en pierre qui soutient le plancher. *Cliché C. Viers, Inrap.*

Les aménagements intérieurs du rez-de-chaussée sont peu nombreux. On compte deux placards dans la salle centrale (fig. 13, PIE 2). Le premier (fig. 13, 116) dans le mur de refend nord (fig. 13, 117) possède un linteau sur coussinets et une feuillure pour la fermeture par une porte. Une rainure de chaque côté permettait l'encastrement d'une étagère. Le second (fig. 13, 107) ouvre dans le mur oriental. Son ouverture rectangulaire est intégralement refaite. Cette pièce est ouverte au XV^e^ siècle d'une porte couverte d'un linteau à accolade (fig. 13, 105). Un évier (fig. 13, 104) également très restauré prend place du même côté. Cette même salle a été équipée au cours du XVIII^e^ ou du XIX^e^ siècle d'un four à pain (fig. 13, 119) en partie intramural et d'une cheminée (fig. 13, 108) dont le conduit se greffait sur celui de la cheminée de l'étage. Le plancher de la salle centrale est soutenu par un pilier cylindrique en pierre (fig. 13, 120) légèrement désaxé par rapport au centre de la pièce (fig. 14). Cette remarque, et celle de la construction du refend 106 et de son escalier en vis dans un second temps (fig. 13, 106), suggère la présence à l'origine d'un second pilier dont la position correspondrait au sens de poutraison, illustré par un corbeau et un ancrage dans le mur sud. La pièce méridionale (fig. 13, PIE 3), outre le jour rectangulaire haut (fig. 13, 169), est percée d'une porte (102) contemporaine de la porte (fig. 13, 105).

Fig. 15. Le mur nord de la pièce septentrionale (PIE 4) regroupant évier de sol, cheminée et jour en hauteur. *Cliché G. de Certaines.*

L'étage

La partition du rez-de-chaussée se superpose à l'étage. On est donc en présence à l'origine de deux salles d'inégales surfaces (fig. 13, PIE 4, 5 et 6). La question de l'emplacement de l'escalier est souvent une inconnue de ce type d'édifice, particulièrement lorsqu'il est charpenté. La fente de jour sur le mur ouest (fig. 13, 166 et fig. 13, PIE 4b) est probablement un indice de sa position. Il devait donc exister un cloisonnement entre le palier d'escalier et la pièce contiguë. La restitution de cette cloison permet d'expliquer la présence de deux portes (fig. 13, 132 et 135) dans le mur de refend 117, au sens de fermeture opposé et donnant toutes deux accès à la salle principale. L'une (fig. 13, 132) est une grande porte en ogive offrant un passage de 1,30 m. La barre dont elle est dotée permet de s'enfermer dans la salle. L'autre (fig. 13, 135) est une petite porte de 0,73 m de large dont le passage est gêné par un emmarchement qui ne correspond à aucun des planchers que l'on peut restituer. Le sens d'ouverture de cette porte, la barre qui la renforce peuvent interdire la sortie de la salle. Le couvrement de l'embrasure repose sur des coussinets, de même que le linteau droit de la porte. S'agit-il d'une porte dérobée participant à un système de défense ou de repli, d'une porte de service ?

La pièce nord (fig. 13, PIE 4) regroupe plusieurs aménagements de confort (fig. 15) : cheminée monumentale engagée (fig. 13, 152) et vaste évier de sol (fig. 13, 172). Le mur oriental est dans cette pièce très remanié. On note le piédroit chanfreiné d'un aménagement couvert d'un arc brisé (fig. 13, 149), recoupé par l'installation d'une fenêtre à croisée (fig. 13, 148). Sa position dans le mur, le fait qu'il ne soit pas traversant, suppose qu'il s'agit d'un placard. Il semble que la fenêtre 147 soit le fruit de réaménagement faisant peut-être suite à une ouverture antérieure. Son arrière-voussure à arc segmentaire doté d'un petit chanfrein qui file le long des piédroits appartient probablement à une fenêtre d'origine, grillée.

La pièce centrale (fig. 13, PIE 5) est de plan carré (9 x 8,75 m), éclairée par deux fenêtres, l'une à remplage (129), l'autre à croisée (127). La moulure des piédroits est identique - chanfrein, filet, cavet - sur les deux baies tandis qu'en partie haute de la fenêtre 127, un simple chanfrein complète l'ouverture (fig. 3). Des désordres dans la maçonnerie confortent l'idée d'un réaménagement de la fenêtre à remplage en croisée. Une vaste cheminée (139) occupe le mur occidental. Elle est jouxtée de jours rectangulaires (140 et 141) situés en hauteur de part et d'autre du conduit pyramidal

Fig. 16. Cheminée de la pièce centrale (PIE 5) à l'étage et jours qui la jouxtent. *Cliché C. Viers, Inrap.*

(fig. 16). Cette cheminée trouve localement plusieurs parallèles dont celle du château d'Esclignac, dont la datation de 1485 est connue précisément par les textes[15]. Un évier (130) prend place dans l'angle, près de la grande porte 132. Le chaînage du mur de refend et du piédroit de l'évier atteste de leur contemporanéité. La cuvette occupe toute la base de la niche couverte en arc brisé, doté d'un petit chanfrein terminé par un congé en triangle, comme celui de la première pièce (172). Trois niches d'éclairage (128, 144 et 145) et un petit placard (134) placé entre les deux portes d'accès complètent l'équipement de confort, dans les espaces vacants. Ce dernier est constitué d'une simple niche rectangulaire, dotée de caches latérales, d'une étagère et fermée par une porte dont témoignent la feuillure périphérique et les gonds encore en place. Immédiatement à proximité de la petite porte d'entrée 135 se trouve une porte (135 et 138) donnant sur l'extérieur. Cette ouverture a été très remaniée, mais on distingue encore côté externe le chanfrein qui brisait l'arête des jambages. La façade ouest est dotée d'un ensemble d'aménagements : lignes de corbeaux, lignes de trous de boulins d'aisseliers, larmier montrant la présence d'une extension extérieure en bois. L'emprise limitée des aménagements évoque une galerie d'agrément (fig. 17). L'interprétation comme poterne de la porte 138 est également envisageable avec accès par un escalier extérieur en bois (fig. 9).

La pièce méridionale (fig. 13, PIE 6) est de dimensions plus réduites (5,80 x 8,30 m) mais dotée des mêmes équipements de confort. Une cheminée est incorporée dans le mur méridional (171). Cette cheminée n'a pas été placée au centre du mur, mais légèrement désaxée vers l'ouest, suggérant la présence d'un autre aménagement dans le pan de mur effondré vacant (fig. 18). Immédiatement à proximité, dans le mur occidental, une latrine (170) a été aménagée (fig. 19). Contrairement aux latrines du mur nord, celle-ci est dotée, dès l'origine, d'un conduit maçonné affectant la forme d'un puissant contrefort (fig. 17). La feuillure d'encadrement et les gonds en fer encore en place témoignent de la fermeture par une porte et un petit jour offre une vue sur l'extérieur. À côté de la latrine figure un évier (168), intégré dans une

15. Bail à ouvrage passé entre Bertrand de Preissac seigneur du lieu et l'architecte Agier de Brosse. Jean-Henri Ducos, « Visage de l'architecture seigneuriale à la veille du XVI^e siècle en Gascogne gersoise », dans *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*, t. XXII, 1961, p. 426-449.

Fig. 17. Façade occidentale du château, la porte charretière 173, au-dessus le jour 166, la porte bouchée 138 à mi-hauteur et les ancrages (corbeaux et boulins) d'une galerie extérieure. *Cliché C. Viers, Inrap.*

Fig. 18. Le mur nord de la pièce méridionale (PIE 6), cheminée 171, jour 169 au-dessous et porte des latrines 170 à droite.
Cliché C. Viers, Inrap.

Fig. 19. Mur occidental de la pièce méridionale (PIE 6), porte des latrines 170 et évier 168, à droite l'escalier en vis.
Cliché C. Viers, Inrap.

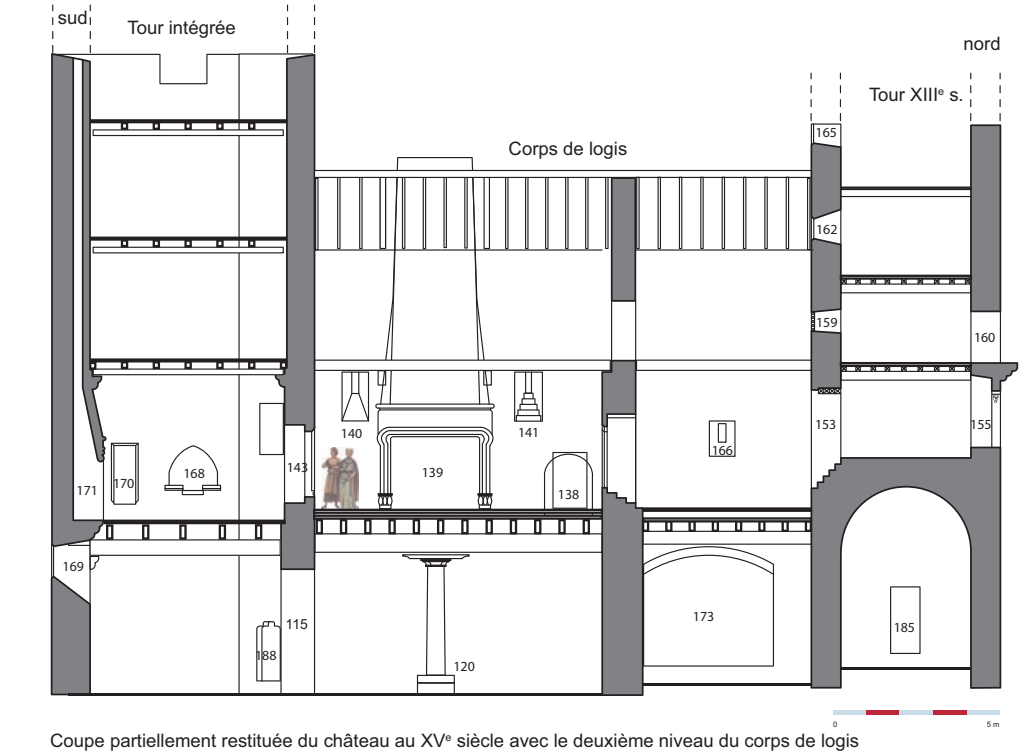

Coupe partiellement restituée du château au XVe siècle avec le deuxième niveau du corps de logis

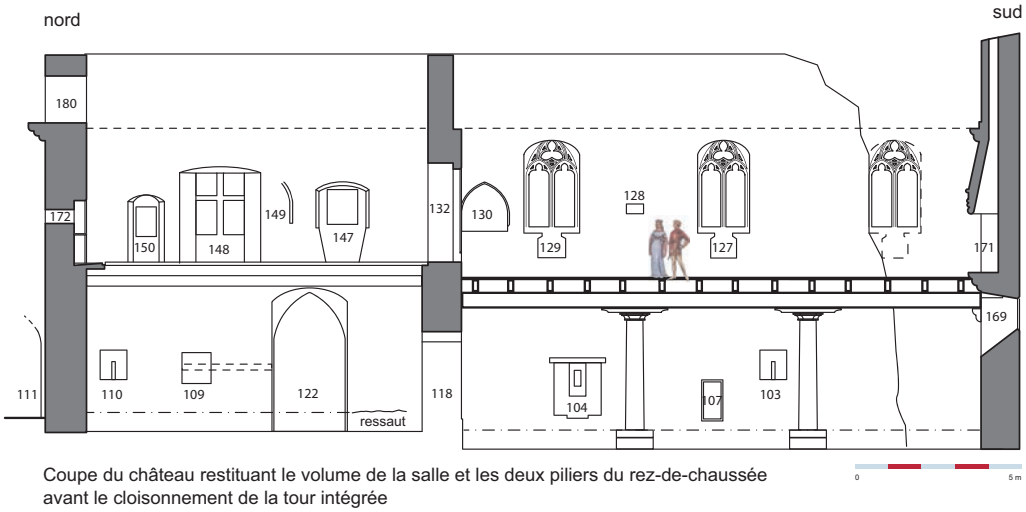

Coupe du château restituant le volume de la salle et les deux piliers du rez-de-chaussée avant le cloisonnement de la tour intégrée

FIG. 20. COUPES LONGITUDINALES DU CHÂTEAU. *Cliché C. Viers, Inrap.*

niche couverte en arc brisé à arêtes vives (fig. 19). Il possède une petite pierre d'évier creuse centrale, encadrée par deux tablettes placées en hauteur. Des désordres dans la maçonnerie entre l'évier et l'escalier en vis témoignent d'une insertion *a posteriori*. Enfin, cette pièce conserve les vestiges d'une fenêtre dans le mur oriental (195) dont ne reste qu'un jambage correspondant à l'arrachement de l'extrémité du mur, mais dont la moulure, composée d'un chanfrein et d'un cavet, et le niveau d'ouverture sont identiques à ceux des fenêtres 127 et 129.

Ces deux pièces sont desservies depuis le rez-de-chaussée par un escalier en vis bâti dans l'angle nord-ouest de la tour, en s'intégrant partiellement dans l'épaisseur du mur occidental.

Un deuxième étage ?

Les indices se concentrent au nord, on l'a déjà évoqué : latrines à encorbellement à la fois intégrées *a posteriori* sur la tour (160) et sur le mur pignon (180), vestiges d'un solin et porte (158) communiquant avec le corps de logis dans le mur sud de la tour et donnant aujourd'hui sur le toit. Le premier mur de refend présente une forte retraite au-dessus de laquelle les vestiges d'une porte sont visibles (fig. 20).

Synthèse des résultats

L'occupation la plus ancienne identifiée sur le site est illustrée par des inhumations. En l'absence de fouilles extensives il n'est possible de préciser ni l'extension ni la durée d'utilisation de l'aire funéraire. On sait que dans l'une des tombes, un enfant, a été enterré durant l'époque carolingienne (fig. 13).

Au XII^e^ siècle, est édifié un bâtiment constitué d'un corps rectangulaire dans le prolongement de la base d'une tour de plan carré (fig. 13). Sa destination reste imprécise. L'interprétation communément admise comme chapelle de ce premier édifice se heurte en effet à la présence d'un cloisonnement entre le chœur et la nef supposés. L'analyse des maçonneries ne permet pas de déceler de reprise témoignant d'une fermeture *a posteriori*. Il faut donc peut-être envisager l'hypothèse d'un premier château, dont la facture des jours au rez-de-chaussée de la tour permet d'assurer une construction dans le XII^e^ siècle. Des élévations en bois, au-dessus d'un premier niveau en pierre sont envisageables. Ce bâtiment a été incendié et le corps barlong vraisemblablement abandonné à cette occasion puisqu'on retrouve des moellons portant des stigmates de chauffe au dernier niveau de la tour dans l'état suivant.

Au cours du XIII^e^ siècle, la tour est surélevée en pierre. Étant donné le niveau supposé de la reprise, il est probable que le voûtement du rez-de-chaussée appartienne à ce réaménagement. L'édifice se développe sur au moins 5 niveaux, éclairés par des jours à linteau échancré sur deux côtés. Un jour est percé au rez-de-chaussée, entre les deux ouvertures romanes d'origine, qui sont très probablement bouchées à cette occasion. On remarque la présence d'une archère à triple croisillon dont les piédroits sont monolithes. L'accès aux niveaux supérieurs se fait par une porte en hauteur qui dessert le premier étage par un escalier extérieur en bois. Cette tour, de surface habitable réduite (16m²), ne conserve aucun aménagement de confort et suggère une vocation militaire de l'édifice. Elle a toutes les caractéristiques d'une tour féodale : dissociation du rez-de-chaussée et des étages, accès en hauteur, ouvertures réduites, défensives.

À la fin du XIII^e^ siècle ou au début du XIV^e^ siècle, au vu de la facture des fenêtres à remplage, un corps de logis englobe la tour. Il ne conserve aujourd'hui que deux niveaux. Les maçonneries sont en moyen appareil, de facture homogène sur l'ensemble de l'édifice et d'une épaisseur de 1,20 m.

Le rez-de-chaussée, défendu par des meurtrières côté oriental, est vraisemblablement destiné au stockage. On y accède par un portail en ogive (122) de 2 m de large. La présence du départ d'arc d'une autre porte (111) dans le prolongement de la façade orientale est peut-être le seul témoignage d'une enceinte protégeant le château et ses dépendances. Excepté un jour en hauteur dans la façade sud, les autres murs sont, à cette époque, aveugles. L'espace de ce niveau est divisé en deux salles d'inégales dimensions par un refend (117), de même épaisseur que les murs de façade. Passé le portail, on accède à une première salle qui enserre la tour de l'état précédent et défini un plan en L. C'est probablement dans cette première pièce que se trouvait l'escalier d'accès aux niveaux supérieurs. La seconde salle, plus vaste, est rectangulaire. Elle concentre les rares aménagements de ce niveau : un placard et peut-être un évier. Deux piliers en pierre, dont le chapiteau est décoré d'animaux fantastiques et de feuillages (fig. 14), soutiennent à l'origine le plancher de l'étage. Des lices intégrées dans les murs longitudinaux participent également des éléments de charpente. Une datation par dendrochronologie des ces pièces de bois, ainsi que de la poutre qui repose sur les piliers, probablement d'origine, permettrait de préciser la date de la construction du château gothique. Le plan de l'étage se superpose à celui du rez-de-chaussée. On accède donc vraisemblablement par la petite salle septentrionale (fig. 13, PIE 4b). L'espace devait être cloisonné. Un petit espace où débouche probablement l'escalier est éclairé par un jour en fente (166). On peut depuis cette petite pièce pénétrer dans la tour par une porte (153) percée dans son mur sud, à partir d'une archère (153b). Dans le même temps, la porte d'accès à la tour (155) est bouchée. L'autre pièce (fig. 13, PIE 4) est dotée sur le même mur au nord d'un très vaste évier de sol, d'une cheminée avec un jour latéral en hauteur (fig. 15) et d'un placard sur le mur en retour. Une fenêtre à l'est participe probablement de l'ensoleillement de cet espace confortable. Le reste du mur remanié ultérieurement, possédait peut-être une deuxième fenêtre. On accède à la salle principale par une vaste porte en ogive qui

pouvait être fermée depuis l'intérieur. Une seconde porte plus petite permettait de rallier également la salle, dont le sens de fermeture est à l'inverse. La présence de trois belles fenêtres à remplage (fig. 20) permet d'identifier l'aula et suggère une gradation de l'accès vers les espaces privatifs. Dotée de fenêtres soignées, d'une cheminée sur le mur sud (fig. 18), de latrines et d'un évier (fig. 19), cette salle concentre les aménagements de confort. Elle mesure 15,50 m sur 9,10 m au plus large et 8,30 m au niveau du mur méridional. Elle est largement ouverte par trois grandes fenêtres dans le mur oriental (fig. 9, 129, 127 et 195). Une seule de ces fenêtres (fig. 9, 129), la plus septentrionale a gardé ses dispositions d'origine. Il s'agit d'une belle fenêtre en ogive à deux formes aux arcs trifoliés sur meneau et surmontés d'un trilobe, fermée à l'origine par du vitrage. L'arrière-voussure est couverte d'un arc segmentaire et des coussièges se logent de chaque côté. Les trois baies sont réparties régulièrement, espacées de 3,60 m (fig. 20). Une porte côté occidental (fig. 9, 138) permet d'accéder à une galerie extérieure en bois, matérialisée par des corbeaux et des trous de boulins (fig. 17). L'hypothèse d'une utilisation comme poterne de ce passage n'est cependant pas à écarter. Plusieurs indices témoignent de la présence d'un second étage, probablement du XV^e^ siècle où devaient se loger les chambres, comme le suggèrent les latrines du mur nord (fig. 9, 180), et d'autres qu'on peut probablement restituer au sud.

Au XV^e^ siècle, l'aula est cloisonnée par un nouveau refend (106) qui délimite l'emplacement d'une tour intégrée, en condamnant une des meurtrières (103). La création de ce refend implique la réfection du plancher d'origine et la suppression d'un des deux piliers de pierre du rez-de-chaussée (fig. 20). Pour autant, il semble que la poutre que ces piliers supportaient est réutilisée, raccourcie. Ces travaux d'ampleur s'accompagnent de nouveaux aménagements. Afin que les deux salles nouvellement créées à l'étage disposent du même niveau de confort que précédemment, une cheminée (139 et fig. 16) et un évier (168 et fig. 19) sont construits. Une des fenêtres à remplage (127) est transformée en croisée. Les deux pièces sont desservies par un escalier indépendant en vis, intégré au mur de refend. Dans la salle septentrionale (fig. 13, PIE 4), tout un pan du mur oriental est refait (fig. 3), pour insérer de nouvelles fenêtres (148 et 150) dont une vaste croisée (fig. 9, 148). Quatre pierres appartenant à des chéneaux sont réutilisés dans les constructions du XV^e^ siècle : deux dans l'évier 168, une dans le jour 169, probablement lors de la mise en place du nouveau plancher, enfin une dans la fenêtre 150. Ces pierres proviennent probablement du couronnement du château du XIV^e^ siècle, démonté lors de la surélévation de la tour intégrée. Au rez-de-chaussée, deux portes sous linteau à accolade sont percées (102 et 105). La famille Garrané renforce son pouvoir au XV^e^ siècle par l'ajout de nouvelles seigneuries[16] puis s'allie à la puissante famille Luppé par le mariage de Marguerite du Garrané avec Bertrand de Luppé en 1469. Fallait-il à cette occasion affirmer le pouvoir seigneurial par un château plus ostentatoire qui passait par la présence d'une tour maîtresse ?

Si la salle du château gascon se trouve généralement au troisième niveau, au-dessus de deux niveaux de stockage dont un à usage occasionnel de refuge, le château du Garrané s'en démarque par la localisation de la salle au premier niveau surmonté vraisemblablement d'un niveau de chambres au XV^e^ siècle. Selon Gilles Séraphin[17], la salle noble des châteaux gascons ne descendra au premier étage qu'à la charnière du XVI^e^ siècle et entraînera de profondes transformations sur les châteaux d'Estrepouy, de Balarin parmi d'autres. Le château du Garrané est donc à ce titre atypique. L'aspect résidentiel y a été privilégié au détriment des espaces de stockages, montrant par là que ce château appartenait à une lignée puissante moins tributaire peut-être des aspects matériels d'une exploitation agricole et à coup sûr soucieuse d'affirmer son pouvoir à travers une architecture ostentatoire. L'ajout *a posteriori* d'une tour intégrée dans la bâtisse en est la parfaite illustration.

16. Nicolas Guinaudeau, *Fortifications seigneuriales et résidences aristocratiques gasconnes…*, p.419.

17. Gilles Séraphin, « Salles et châteaux gascons, un modèle de maisons fortes », *op. cit.*

Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, t. LXXVII (2017), p. 41-58

LA TOUR PHILIPPE LE BEL À VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON : PROJET INABOUTI D'UN CHÂTELET ROYAL À LA TÊTE OCCIDENTALE DU PONT D'AVIGNON ?

par Bernard Sournia*

Face à la cité d'Avignon, rive droite, côté royaume comme on disait, et à la tête de ce qui fut le pont d'Avignon, est plantée une haute tour appelée tour Philippe le Bel car c'est ce roi, en effet, qui la fit construire. À la tête d'un pont, un ouvrage fortifié s'appelle un châtelet : théoriquement, ce doit être un espace clos, un sas, qui contrôle et filtre les allants et venants et qui peut, militairement, faire fonction de verrou. Quelques indices donnent à penser que ladite tour Philippe le Bel n'est que l'élément isolé d'un châtelet et toute la question autour de laquelle va tourner la présente réflexion est de savoir si ce châtelet fut effectivement construit puis ruiné ou si nous n'aurions là, avec cette tour, que le membre d'un ensemble plus complexe demeuré inachevé.

Cette réflexion prend son origine dans la commande qui m'a été faite en 2012 de contribuer à la fabrication d'une représentation en 3D du pont d'Avignon et de ses abords, tel que se présentait le site vers le milieu du XIVe siècle, soit au moment où se trouvent en place tous les éléments monumentaux qui font de cet endroit un lieu patrimonial particulièrement attractif. Cette opération de restitution graphique, à laquelle plusieurs chercheurs ont été associés, a été pilotée par le laboratoire CNRS du MAP (modèles et simulations pour l'architecture et le patrimoine) de Marseille dans le cadre d'un programme d'études intitulé PAVAGE, sous la direction de Michel Berthelot, hélas décédé en cours d'ouvrage. Je profite de l'occasion qui m'en est donnée ici, pour saluer la mémoire de ce chef de recherches excellent, la mémoire de cet homme talentueux, radieux de générosité et de gentillesse. Dans ce projet, je n'ai eu pour ma part comme charge que de réfléchir à la configuration de la rive droite, côté royaume donc.

Le pont

Mais d'abord : le pont. Ce n'est pas le sujet de la présente communication mais il faut en dire un mot. Nous nous limiterons à évoquer les conclusions auxquelles sont parvenus les différents acteurs de la recherche PAVAGE, Simone Balossino, Nicolas Faucherre et Andreas Hartmann chargés de réfléchir sur l'histoire et l'archéologie du pont[1]. Chemin faisant, il leur est apparu que toute la littérature sur la question était à reprendre[2]. On sait que ne subsistent plus que trois arches sur vingt-quatre d'un ouvrage de 944 mètres de long aux arches d'une trentaine de mètres de portée,

---

* Communication présentée le 7 février 2017, cf. infra « Bulletin de l'année académique 2016-2017 », p. 243.

1. Ces travaux ont fait l'objet d'un recueil collectif d'articles sous le titre : « Le pont d'Avignon, dix siècles d'histoire », dans *Dossiers d'Archéologie*, n° 30 (juin 2016). Voir en particulier les articles de Simone Balossino, « Aux origines du pont d'Avignon, une histoire politique », *Id.*, p. 12-16 ; de Andreas Hartmann, « La chapelle du pont, un édifice roman hors du commun », *Id.*, p. 56-63 ; de Nicolas Faucherre et Andreas Hartmann, « Le châtelet de la rive gauche, une réponse avignonnaise à la tour Philippe le Bel », *Id.*, p. 50-55.

2. Y compris les assertions que, suivant aveuglément les autorités reconnues, nous avons nous-même reproduites : Bernard Sournia et Jean-Louis Vayssettes, *Villeneuve-lès-Avignon, histoire artistique et monumentale d'une villégiature pontificale* Paris, Éditions du Patrimoine, 2006, 430 p.

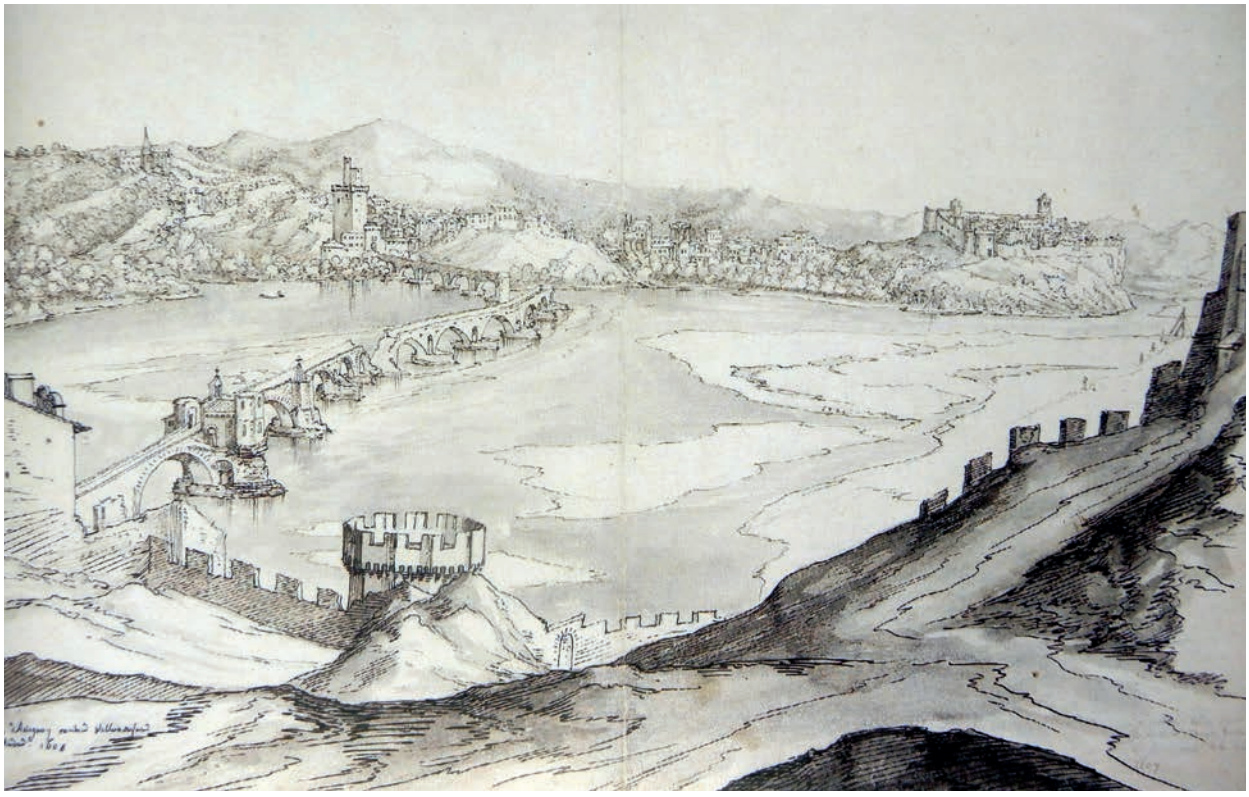

Fig.1. Vue du pont d'avignon depuis le rocher des doms en 1608, par Étienne Martellange s.j, plume et lavis bistre. Paris, BnF, Va 30 FA. *Cliché BnF.*

performance technique remarquable à saluer au passage (fig. 1). Il semble établi désormais que l'ouvrage ait connu deux états successifs : un premier pont à tablier de charpente à partir de 1180, puis le second pont en dur après 1240, en cours de construction encore en 1280, s'il faut en croire l'expertise dendro-chronologique d'éléments du platelage de fondation (au niveau de la douzième pile) que notre équipe a retrouvés au cours de ses investigations, ce qui donne à entendre que la construction, eu égard aux lenteurs d'un chantier de cette ampleur, pourrait bien avoir duré jusqu'aux approches de 1300. À la suite de l'incurie des autorités des deux rives, en conflit d'ailleurs sur leurs responsabilités respectives quant à son entretien, l'on s'est résigné à laisser ce magnifique ouvrage partir en ruine, constamment bousculé qu'il était par les crues du fleuve et par le choc des glaces à cette période dite petit ère glaciaire qu'on situe entre la fin du XV^e^ siècle et le début du XVIII^e^ siècle[3].

Il peut paraître incongru de nous poser la question : à quoi servait ce pont ? Aucune voie importante est-ouest ne passe par là ! Les grandes artères de communication sont plus au nord (Pont-Saint-Esprit) ou plus au sud (Tarascon, Arles). L'entrée avignonnaise du pont se faisait depuis l'intérieur de la clôture fortifiée de la cité, à travers un quartier faubourien aux ruelles encaissées et tortueuses aussi peu propices que possible au grand trafic transrégional. Tandis que du côté languedocien le pont débouchait au pied d'un escarpement franchissant un dénivelé d'environ 5 mètres sur une distance d'une quinzaine de mètres avant d'atteindre le replat du chemin public (rue Montée de la Tour), pente à peu près impraticable pour tout véhicule à roues et à traction animale. Le pont n'avait d'ailleurs qu'un tablier étroit, à peine douze pieds, occupé sur les deux tiers de sa largeur par la présence d'une chapelle, la chapelle Saint-Bénézet, chapelle funéraire du constructeur légendaire du pont. Thomas Platter, au XVI^e^ siècle, nous informe que les chevaux refusaient de s'engager sur cette voie pavée de galets glissants ! Enfin, curieusement pour un point de passage frontalier, aucune archive n'établit

3. Mathieu Ghilardi, Georges Pichard et Émeline Roucaute, « Crues et glaces, les inconstances du Rhône entre 1300 et 1700 », dans *Dossiers d'Archéologie*, n° 30, (juin 2016), p. 38-43. Sur les conflits liés aux responsabilités des deux rives quant à l'entretien du pont, cf. Maurice Falque, *Le Procès du Rhône et les contestations sur la propriété d'Avignon, 1302-1818*, Paris-Champion, Avignon- Roumanille, 1908.

la moindre perception de péages (tout au moins après la mi-treizième siècle). La surveillance du transit des marchandises à travers le fleuve se faisait, non pas à la tête du pont, mais à l'attache des bacs à traille où le service royal des ports, ponts et péages contrôlait le passage des marchandises. Donc ce pont ne servant pas précisément au transit ni au trafic, à quoi pouvait-il bien servir ? À cela nous tâcherons d'apporter une réponse en conclusion.

Bref, dans les années 1670 le pont a cessé d'être fonctionnel et il faut attendre les années 1770 pour qu'on s'avise de faire sauter les piles subsistantes au milieu du cours d'eau afin de supprimer les obstacles fâcheux que ces ruines opposaient à la navigation[4]. Mais venons en à notre sujet : le dispositif militaire de Philippe le Bel à la tête occidentale du pont. Quand et pourquoi le souverain français se met-il en tête d'établir une fortification au débouché du pont des avignonnais ?

Entre France et Sicile

Cela se passe en 1292. Il se produit en effet à cette date une importante mutation territoriale de l'endroit : le Rhône, qui avait fonctionné jusque-là comme la grande rue du village, qui relie et distribue les deux rives opposées, devient coupure, frontière. Comment cela advient-il ? Jusque-là, Avignon s'était trouvé sous deux coseigneurs. En premier lieu, le roi des Français, Philippe le Bel, lequel avait hérité cette coseigneurie de son père Philippe le Hardi qui la tenait lui-même de son oncle Alfonse de Poitiers à la suite de sa confiscation, naguère, à Raymond VII de Toulouse. Ce dernier était aussi marquis de Provence et c'est à ce titre de marquis de Provence que Raymond était coseigneur d'Avignon. L'autre coseigneur d'Avignon était aussi un oncle de Philippe : Charles II d'Anjou, dit le boiteux, qui tenait cette coseigneurie, en même temps que le comté de Provence, de sa mère, Béatrix, ultime héritière de ce beau terroir. Le boiteux est un personnage éminentissime sur l'échiquier politique du moment : son père, autre Charles, premier du nom, frère de saint Louis, avait été placé par le pape sur le trône de Naples, fief pontifical, en remplacement des Hohenstaufen. Roi sur le royaume tyrrhénien, roi de Sicile suivant la titulature qu'il se faisait donner, il était donc aussi comte de Provence. Il était de surcroît toujours maître sur les terres d'Anjou mitoyennes du domaine royal et l'on comprend que Philippe ait pu convoiter de ramener ce comté d'Anjou dans l'apanage des enfants de France. L'opportunité s'en offrit au moment de marier l'un de ses fils à une fille de l'Angevin : c'est là que fut proposé à ce dernier, en contrepartie de l'Anjou, la part de coseigneurie d'Avignon que détenait Philippe. C'est apparemment dans la perspective de cet échange que Philippe écrit à son sénéchal à Beaucaire, s'agissant de Villeneuve et du monastère bénédictin Saint-André, solidement perché sur sa colline en surplomb d'une cinquantaine de mètres au dessus du fleuve : il nous apparaît qu'il est de la plus grande importance pour nous de tenir cette position : « *Intelleximus quod castrum monasterii* […] *situm ante civitatem Avinionis, necessarium et utile nobis esset habere in manu nostra* »[5].

Que signifie cette volonté de militariser la frontière avec la rive provençale ? Quelles arrière-pensées occupent-elles l'esprit du souverain français ? Prend-il ombrage du réseau d'alliances que le boiteux tisse à son détriment, pense-t-il, dans le pays provençal et sur les confins des Alpes, dans l'intention assez claire d'élargir dans cette zone sa sphère d'influence ? Appréhende-t-il la montée en puissance de la branche cousine, la possibilité d'une compétition à venir ? Le problème n'est-il pas plutôt à considérer dans la perspective d'une éventuelle confrontation avec l'Empire, rival naturel quant aux prétentions territoriales sur toutes ces franges du vieux royaume d'Arles ? Nous reviendrons plus loin là dessus.

Dans cette intention de fortifier la place, Philippe s'abouche avec l'abbé bénédictin de l'endroit pour renouveler avec lui un contrat de paréage jadis conclu, environ soixante-dix ans plus tôt, entre l'abbé du lieu et son grand père, Louis VIII, au moment de la seconde campagne militaire, dite croisade, de 1226. L'on avait parlé alors de fortifier la hauteur du monastère et d'établir là une garnison royale. Or il ne s'agit plus cette fois de fortifier seulement le site de l'abbaye : l'on parle à présent de construire un second fort, avec garnison, et de le construire « sur le port vieux », « *in portu*

4. A.D. Hérault, C 4661, 19 août 1778. Adjudication pour la démolition des dernières piles du pont, au nombre de quatre, conformément au devis de l'ingénieur Grandgeant du 15 avril 1778. Les piles doivent être démolies jusqu'à la profondeur de quatre pieds au dessous des basses eaux.

5. A.N., J 397, liasse n° 17, *Lettre de Philippe le Bel à son sénéchal à Beaucaire*, 1290 ; A.N., J 397, n° 17 ; Noël Lacombe, *Villeneuve-lèz-Avignon, notes historiques*, 1990, t. I, p. 86-89 ; Léon Ménard, *Histoire, civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nîmes*, Nîmes, Clavel et Ballivet,1873-1875, t. I, p. 336-338, paragraphe XXIV.

veteri »[6]. Sous ces derniers mots, l'acte officiel voile pudiquement un état de fait d'une violence considérable : l'intention de barrer le pont des Avignonnais. Car l'emplacement du port vieux n'est autre que la tête de notre fameux pont !

La première mention de l'ouvrage, se trouve, en 1302, dans la correspondance du boiteux à son sénéchal de Provence. Dans une lettre écrite de Naples, Charles d'Anjou se plaint de ce que le capétien de France serait en train de construire des ouvrages militaires, « *iuxta pontem Avinionis in territorio terre nostre* »[7]. Là, écrit-il, « *fundate sunt turres* »[8], tours dont la construction constitue un préjudice grave contre ses intérêts. Sur quoi repose la prétention du roi de Sicile à s'affirmer maître de la rive droite ? Nous tâcherons de répondre tout à l'heure plus à fond à cette question : tenons-nous en pour l'instant au constat que les Avignonnais avaient construit le pont à leurs frais, ce qui légitimait largement leur prétention à en commander la tête occidentale. À la réception des récriminations de l'oncle Charles, Philippe, toujours dans son inimitable style d'hypocrite, fait mine de s'étonner et mande son sénéchal sur le terrain : il paraît que « notre cher oncle le très illustre roi de Sicile », « *illustrissimus consanguineus noster* », s'inquiète des ouvrages conduits sur nos ordres à Villeneuve[9]. Le roi engage donc son sénéchal à rencontrer le sénéchal de Provence pour étudier la situation. Après quoi la correspondance des deux souverains ne dit plus rien de l'affaire. Rien n'a transpiré des arguments échangés entre les deux parties au cours de cette rencontre des sénéchaux. La conjoncture est clairement à l'accalmie et tout porte à penser que, pour apaiser les tensions, le souverain français aima mieux suspendre les travaux.

Mais un nouvel épisode de tension éclate en 1307 : la réouverture d'un chantier sur le site de la tour alarme à nouveau les Avignonnais. Ce n'était à la vérité qu'un tout petit chantier : deux murs d'équerre de trois pans d'épaisseur, soit 70 centimètres, juste l'épaisseur de murs d'un hangar ! Ils traversent le pont en nombre, une première fois pour dresser un constat en règle de l'état des choses avant de revenir quelques jours plus tard, armés cette fois : ils s'emparent de vive force de la tour, renvoient les ouvriers et occupent la tour. L'affaire va durer neuf mois[10]. Or, nous ne savons comment, la situation bientôt se normalise et le sénéchal de Beaucaire peut reprendre possession des ouvrages royaux. César de Nostredame, historien de Provence, qui avait sans doute accès à des documents perdus depuis, explique que « la tour fut remise en son premier estat par l'exprès commandement de Charles qui le fit ainsi pour n'irriter contre soy les armes de [Philippe] ce puissant et redoutable monarque »[11]. Là encore les textes manquent pour savoir comment fut conclue l'affaire : apparemment, de nouveau, des concessions furent faites de part et d'autre dont, vraisemblablement, la promesse du Français de stopper à l'avenir tout projet de militarisation du site.

Restitution des ouvrages en 1787

L'objectif de restitution en 3D du site médiéval à l'origine de la présente réflexion, impliquait donc avant toute chose une prospection attentive des vestiges en place. Or, presque rien ne subsiste aujourd'hui de l'aspect originel du site. En effet, l'ouvrage qui nous intéresse est perché sur un éperon calcaire culminant à huit mètres environ au dessus de l'étiage du fleuve : l'ensemble du massif rocheux dont cet éperon forme la pointe méridionale a été converti en carrières à chaux pendant l'époque moderne sur une durée de deux ou trois siècles, lesquelles carrières ont entamé la roche sur une profondeur d'une trentaine de mètres, ruinant tout ce qui s'y trouvait juché, notamment les bâtiments qui avaient été le palais et dépendances du cardinal Napoleone Orsini dont nous parlerons un peu plus loin. Quant à l'éperon lui-même, le besoin d'élargir la route passant au pied des ouvrages royaux, a contraint les agents voyers, au milieu du XIX[e] siècle, à

---

6. A.N., J 397/17, *Paréage de 1292 entre le roi de France et l'abbé de Saint-André*. Transcription dans Léopold Duhamel *La Tour Philippe le Bel*, Avignon, 1879, p. 85-86 et dans Léon Ménard, *Histoire, civile…*, p. 114.

7. A.D. Bouches-du-Rhône, B reg. 1370, f. 21, *Lettre du roi de Sicile à son sénéchal en Provence, 2 août 1302*. Transcription dans Maurice Falque, *Le procès du Rhône et les contestations sur la propriété d'Avignon*, 1802-1818, Paris-Avignon, 1908.

8. *Id*.

9. A.M. Avignon, *Lettre de Philippe le Bel au sénéchal de Beaucaire, mardi après la saint Laurent 1303,* d'après Maurice Falque, *Le procès du Rhône et les contestations sur la propriété d'Avignon,* Paris-Avignon, 190, p 112.

10. Dépenses consécutives à l'occupation de la tour, « *per gentes Avinionis* […] *a decima septima octobris M°CCC°VII° usque ad vigesinam octavam junii anno M° CCC° VIII°* », cité par Chantal Maigret, « La tour Philippe le Bel », dans *Études vauclusiennes,* n° LXVIII, (juin-novembre 2002), p. 7, note 20.

11. César De Nostredame, *Histoire et Chroniques de Provence*, Lyon, Imp. chez S. Rigaud, 1614, p. 326.

Fig. 2. Le site de la tour vu du milieu du fleuve, peu après 1778, pierre noire, plume et lavis gris.
Avignon, Bibliothèque de Ceccano, est. Atl 13, n° 187. *Cliché B. Sournia.*

casser la roche sur laquelle était ancré l'ouvrage sur une profondeur d'environ cinq à six mètres : toute la partie antérieure des constructions en vue du fleuve a ainsi disparu.

Pour se faire une idée de l'apparence ancienne de l'ensemble force est donc d'exploiter les documents anciens, écrits aussi bien que dessinés, antérieurs à l'attaque des carriers. Les documents graphiques abondent, de qualité documentaire fort diverse. Dans l'ensemble, le point de vue des dessinateurs, surtout au XIX[e] siècle, est inspiré de considérations pittoresques et n'attache que peu d'importance à l'exactitude archéologique. D'autres dessins, datés du XVI[e] ou du début du XVIII[e] siècle, adoptent inversement un parti que nous pourrions désigner comme *générique* : les formes, créneaux, fenêtres, arches de pont etc., sont réduits à des idéogrammes très schématiques ne rendant nullement compte de la morphologie singulière des choses, essentielle en revanche pour l'archéologue. Heureusement, au milieu de ces documents, se détache une superbe vue anonyme du site, de la fin des années 1770 prise depuis l'île de la Barthelasse, au milieu du fleuve (fig. 2). La justesse des rapports proportionnels entre les divers détails de la tour est telle que nous pourrions sans peine superposer exactement cette image à une photo contemporaine prise depuis le même point de vue. La minutie de certaines notations, sur des objets aussi mineurs, par exemple, que les gargouilles arasées sur la face orientale de la tour, est garante de l'exactitude globale et de la fiabilité du document y compris pour les constructions dont il ne reste plus trace aujourd'hui[12]. Notable aussi une aquarelle réalisée en 1786 (fig. 3) représentant toute la partie antérieure des bâtiments que l'élargissement de la route a fait disparaître depuis, représentation un peu naïve, mais attentive aux détails et confirmant en maints points le dessin décrit précédemment[13]. Il existe aussi un excellent relevé en plan masse

12. B.M. Avignon, est. Atl. 13, n° 187. Malgré toutes ses éminentes qualités documentaires ce dessin comporte une omission troublante et inexplicable : le dessinateur a oublié de représenter la baie de la tour-porte. L'on ne pense jamais assez quand on examine un dessin de *veduta*, aux contraintes triviales qui peuvent venir perturber la vision du dessinateur (en tête desquelles vient le déplacement de la lumière) ou l'obliger à abandonner son travail en hâte : le vent qui se lève ou une brusque averse, une attaque de moustiques ou un soudain coup de fatigue ! La date de ce dessin doit être postérieure à 1778 puisque les piles du pont ont complètement disparu. Cf. A.D. Hérault, C 4661, 19 août 1778.

13. Ce dessin a été réalisé à la demande des consuls de Villeneuve, afin d'exposer au Ministre de la Guerre, affectataire des ouvrages, leur

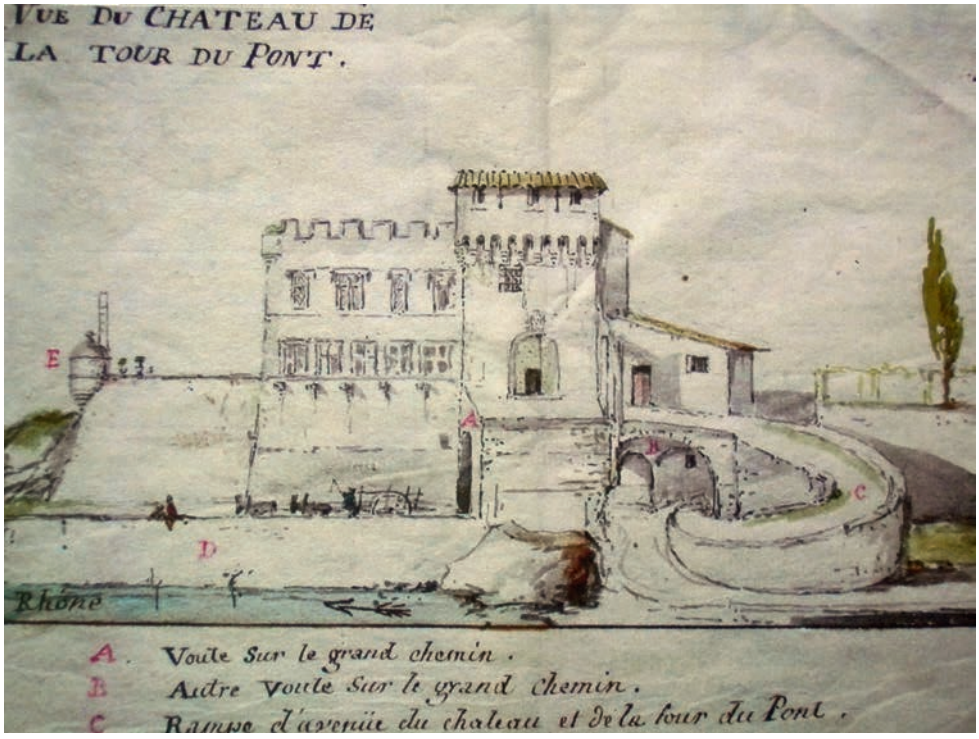

Fig. 3. Vue du château de la tour du pont, aquarelle datée du 18 mai 1786.
Vincennes, Service historique de l'armée de terre, art 8 PA pièce 18. *Cliché B. Sournia*.

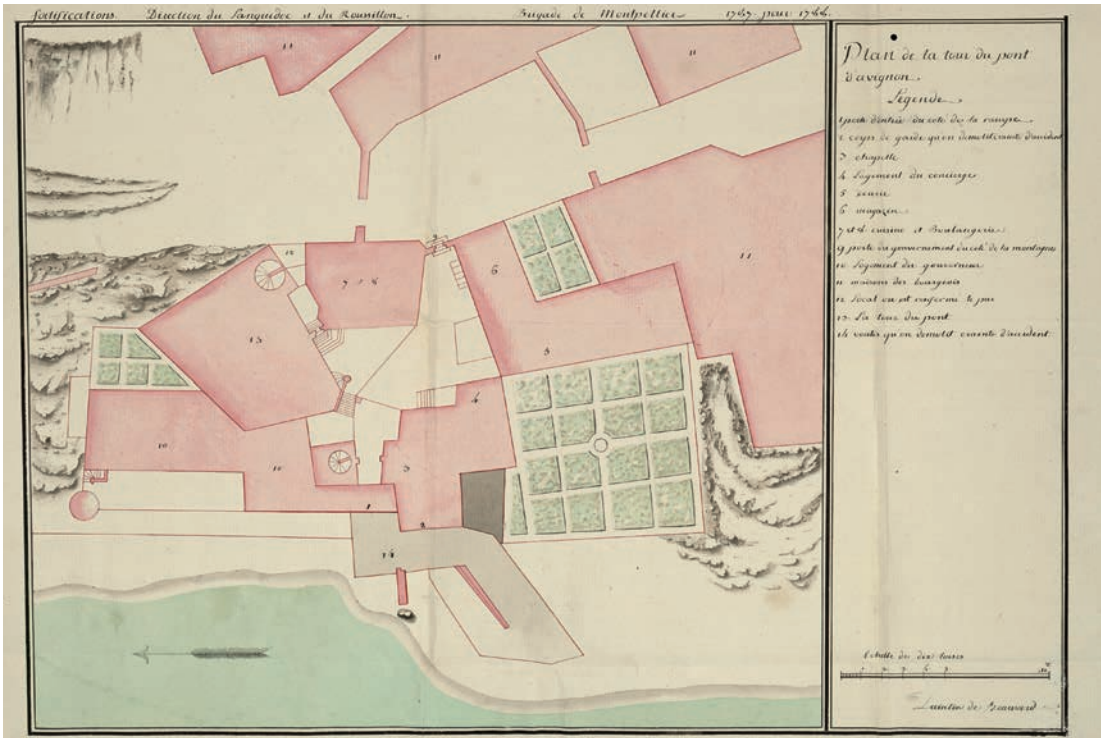

Fig. 4. Plan de la tour du pont d'avignon relevé en plan masse par Quintin de Beauverd, 1787, plume et aquarelle.
A.D. de l'Hérault, C art 844. *Cliché B. Sournia*.

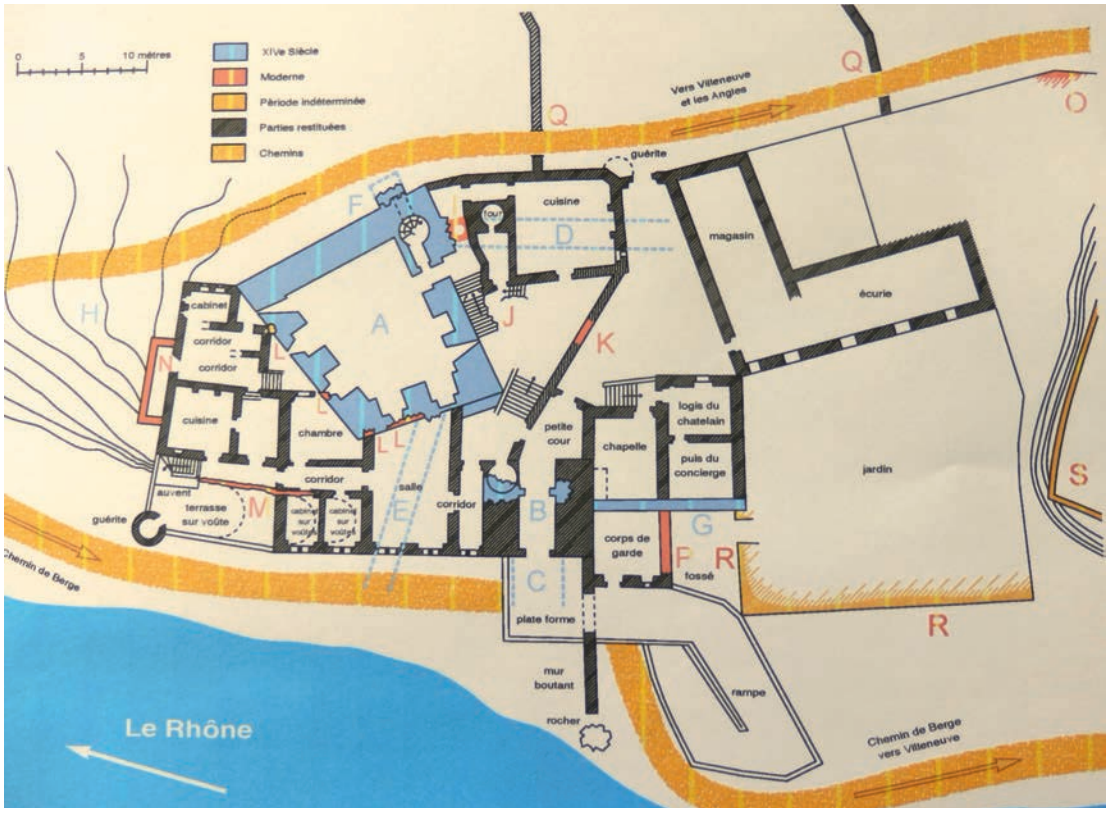

Fig. 5. Plan archéologique du site en 1787. A tour. B tour-porte. C position de la chaussée du pont. D direction de la courtine prévue pour fermer le châtelet côté « Montagne ». E direction de la courtine devant fermer le châtelet au midi. F conduits jumeaux de deux latrines. G base du mur est du logis du châtelain. H glacis. *Relevé B. Sournia et P. Crozat.*

par un ingénieur du corps des fortifications (fig. 4), Quentin de Beauverd, réalisé en 1787, d'une si grande rigueur dans les prises de mesures que l'on peut le reporter sans forcer sur le plan cadastral contemporain. Enfin, grâce aux comptes annuels d'entretien des ouvrages par les officiers du corps royal des fortifications à partir des années 1680, qui ont laissé quelques liasses aujourd'hui conservées dans le fonds de l'Intendance du Languedoc[14], nous connaissons les affectations des diverses constructions qui accostaient la tour et nous pouvons en situer à peu près la date de construction, qui revient, dans l'ensemble, à l'époque moderne. Il n'y a pas lieu de nous attarder sur ces locaux, de médiocre intérêt, ayant eu fonction de cuisines, magasins, écuries etc., pour ne mentionner au passage que l'hôtel du gouverneur de la place, d'assez jolie apparence avec ses fenêtres à croisées coiffées de larmiers, bâti pensons-nous autour de 1500. L'on peut assez bien, en recoupant ces sources dessinées et écrites et en incorporant toutes les observations archéologiques des bases de murs encore repérables sur le terrain, établir un plan général des bâtiments sur le fond du cadastre le plus récent (fig. 5). L'on peut même s'essayer à dresser une vue cavalière des bâtiments tels qu'ils s'offraient vers la fin de l'Ancien Régime (fig. 6), soit vers le moment où le Ministère de la Guerre résolut de se défaire de ces ouvrages, de capacité militaire nulle, vétustes, presque ruinés et devenus inutiles. Ce sont ces esquisses préalables qui ont servi de base à la réalisation de la maquette en 3D ayant motivé l'ouverture du chantier PAVAGE.

---

inquiétude sur l'état menaçant de vétusté des voûtes sous lesquelles passait le chemin communal en bordure du fleuve. Cet aménagement du chemin public ainsi que l'étonnante rampe en colimaçon que l'on discerne à droite de l'image, sont consécutifs à la rupture des dernières arches du pont, la rampe en colimaçon constituant désormais l'unique accès à la tour-porte depuis le chemin de berge.

14. A.D. Hérault, C 826, 827, 838, 832, 833, 836, 844. Ces documents sont vraisemblablement des doubles de la documentation du Corps Royal des Fortifications, les originaux ayant été vraisemblablement détruits à la suite du déclassement de la place : il n'en reste plus trace dans les archives de l'armée de terre à Vincennes.

Fig. 6. Restitution en vue cavalière en 1787. *Croquis B. Sournia.*

Fig. 7. La tour sous l'angle sud-ouest. Le glacis pratiqué à même le socle rocheux de l'ouvrage marque l'embranchement de deux chemins, celui dit de la Montagne à gauche, en direction de l'arrière pays, et celui de la berge, à droite, allant à Villeneuve. Le traitement à bossages du parement laisse place dans les parties hautes, plus tardives, à un parement lisse. Les guérites d'angle au couronnement de l'ouvrage étaient originellement couvertes. *Cliché B. Sournia.*

Les ouvrages de Philippe le Bel

Alors, que peut-on retenir de l'état des lieux en 1787 comme pouvant appartenir à l'ensemble originel du roi Philippe ? Si nous en ôtons tous les éléments d'époque moderne, nous ne pouvons retenir comme ouvrages d'origine que la grande tour, quelques vestiges de la tour-porte qui commandait le passage au débouché du pont et, enfin, la chapelle et le logis du châtelain. Ces deux derniers locaux étaient unis à l'intérieur d'un bloc cubique accolé à la tour-porte, mentionné dès 1316[15]. Rien n'en subsiste aujourd'hui si ce n'est le parement de son mur de soutènement à la base de l'escarpement rocheux sur lequel se dressait l'ensemble des ouvrages royaux. Ce bloc était accolé à la tour-porte commandant le débouché du pont. Sous les buissons de genêt, le décapage archéologique que le laboratoire LA3M d'Aix a effectué sous la surveillance de Nicolas Faucherre a fait reparaître quelques éléments de l'assise inférieure de ladite tour-porte permettant ainsi de localiser très exactement le point d'arrivée du pont et le niveau de sa chaussée[16].

Troisième et principal élément subsistant des ouvrages de Philippe le Bel, la grande tour, évidemment, qui porte toujours son nom. Elle comporte trois niveaux avec une seule grande salle par niveau, distribués par un escalier en vis.

---

15. Mention de la chapelle royale devant le pont le 28 novembre 1316, dans Guillaume Mollat, *Jean XXII, Lettres communes analysées d'après les registres d'Avignon et du Vatican*, Paris, Albert Fontemoing, 1910, 676 p.

16. Nicolas Faucherre, Bernard Sournia, « Rapport d'opérations archéologiques à la tour Philippe le Bel de Villeneuve-lès-Avignon », 7-9 décembre 2012 et 9-10 mars 2013. En ligne : http://www.pavage.map.archi.fr/Le_Pont_dAvignon/Blog_PAVAGE/Entrees/2013/3/9_Decapage_(2)_au_pied_de_la_tour_files/Rap_2013.pdf.

Fig. 8. Déliaison d'appareil à la limite des augmentations tardives de l'ouvrage : archères, boulins de hourdage du parapet originel et gargouilles arasées. *Cliché B. Sournia.*

Fig. 9. Retombée des nervures de la voûte de la salle du deuxième étage. Le jeu des pénétrations occupe toute la hauteur du tas de charge. *Cliché B. Sournia.*

Il apparaît que le dernier niveau, avec sa plateforme bordée d'un parapet crénelé en surplomb sur mâchicoulis, appartient à une augmentation à situer dans le tiers médian du XIV^e^ siècle[17], période au cours de laquelle l'insécurité de la situation de guerre pousse un peu partout les responsables militaires royaux à ordonner l'amélioration des défenses du pays[18]. L'observation fait apparaître, à la limite supérieure de l'ouvrage originel, la présence de quelques archères de l'ancien parapet, les gargouilles arasées de la première plate-forme, et quelques uns des trous de boulins destinés à porter les blochets du hourdage qui commandait le pied de la tour (fig. 8, 13, 15). Intérieurement, le sol de la salle haute a gardé sa forme en dos d'âne qui facilitait l'évacuation des eaux pluviales de la plate-forme d'origine. Les nervures de cette salle haute (fig. 9 et 10) adoptent le savant système à pénétrations que j'ai analysé par ailleurs au sujet de l'église des bénédictins de Montpellier[19], ouvrage d'architectes pontificaux réalisé sous le pape Urbain V : les nerfs de l'arc doubleau pénètrent et traversent la nervure d'ogive pour ressortir au contact du formeret. Ces effets sophistiqués, requérant une maîtrise consommée de la coupe de pierre, participent d'un maniérisme caractéristique du travail des constructeurs avignonnais à partir des années 1340 : on les voit apparaître dans les ouvrages du palais apostolique et dans les constructions de quelques hauts personnages de la curie avant d'être adoptées dans toutes les constructions du pays

17. L'expertise dendro-chonologique d'un blochet d'échafaudage retrouvé dans un trou de boulin de la salle haute donne la date de 1340. Mais l'on sait que la datation par les cernes de bois ne livre qu'une indication approchée et qu'un entrepreneur peut fort bien s'être servi pour ses ouvrages de chantier d'un stock de bois abattus bien avant son intervention. Pour ma part, je serais enclin à attribuer l'initiative de cette augmentation à la présence de Jean le Bon à Avignon du 16 novembre 1362 au 16 mai 1363. Ce prince, relâché sous conditions de sa captivité anglaise, s'est en effet trouvé en séjour localement auprès de la cour pontificale pendant six longs mois en vue d'y collecter l'argent de sa rançon : c'est dans cette conjoncture, qui est aussi celle, éminemment critique, de la guerre et des divagations de mercenaires à travers le pays méridional, qu'est édifié le fort Saint-André, ce fort que Louis VIII avait naguère envisagé de construire autour de l'abbaye : les archéologues en attribuaient jusqu'ici la construction, non sans un certain flou artistique, à Philippe le Bel. En un précédent travail, Jean-Louis Vayssettes et moi-même, avons fondé sur un examen minutieux des indices archéologiques, une nouvelle chronologie de ces ouvrages pour les attribuer formellement aux années 1360. Bernard Sournia, Jean-Louis Vayssettes, *Villeneuve-lès-Avignon…,* p. 48-60. L'augmentation de la tour du pont peut fort bien revenir à la même conjoncture.

18. Indiquant la préoccupation de défense dans cette période et dans ces lieux, l'on peut mentionner une quittance pour travaux à la tour du pont d'Avignon du 2 février 1360, citée dans Dom Claude Devic et Dom Joseph Vaissète, *Histoire Générale du Languedoc*, Toulouse, t. X (1873-1896), p. 105, note XXVI ; ou le mandement de Louis duc d'Anjou, lieutenant général de la province de Languedoc, en février 1362, rappelant l'urgence de fortifier la localité de Saint-André (A.D. Gard, 30 H 290).

19. Bernard Sournia, « Un établissement universitaire au temps de la papauté avignonnaise : le Collège-monastère Saint-Benoît-Saint-Germain à Montpellier », dans *M.S.A.M.F.,* tome LXXVI (2016) p. 117-150.

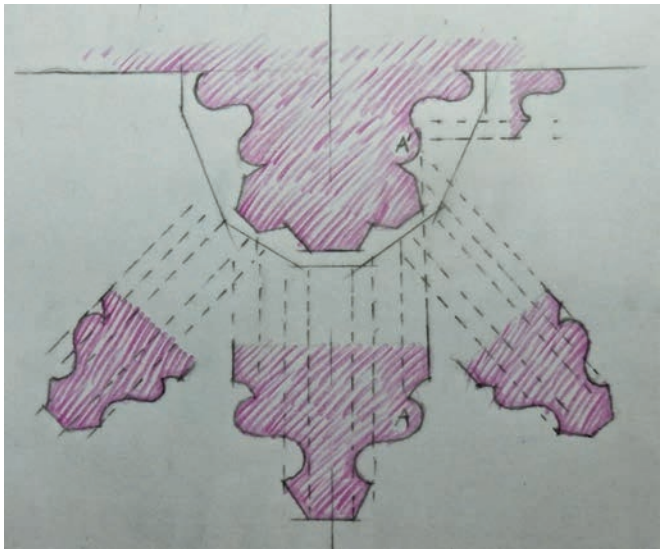

Fig. 10. Modénature des nervures aux retombées de la voûte du deuxième étage. Ayant pénétré la nervure d'ogive, le tore A reparaît en A'. *Relevé à main levée B. Sournia.*

Fig. 11. Clef de voûte de la salle du premier étage. *Cliché B. Sournia.*

Fig. 12. Appareil d'attente d'une courtine sur la face nord de la tour et porte murée d'accès à son chemin de ronde. *Cliché B. Sournia.*

d'Avignon au point de constituer une véritable marque d'école, donnant lieu à une infinité de variations, souvent d'une grande virtuosité, comme dans les églises Saint-Didier et Saint-Martial d'Avignon. Il y a lieu de se demander si ces jeux formels ne seraient pas de premières expérimentations en direction du style final du gothique, caractérisé, comme on sait, par la généralisation en tous sens des pénétrations. Telle serait en somme, la contribution des architectes et maîtres d'œuvre pontificaux à l'art de l'automne du Moyen Âge.

Militairement (pour ne parler que des parties redevables à Philippe le Bel) la typologie des défenses, archères, assommoirs etc., est celle que l'on retrouve en vigueur dans les autres places royales de l'époque, comme à Aigues-Mortes, Carcassonne etc. Nul besoin de nous attarder sur ces aspects bien connus de l'architecture militaire de ce temps. Nul besoin, non plus, de nous attarder sur le décor sculpté des culots et des clefs de voûte qui décline sans originalité et sans talent notable les motifs conventionnels d'époque : bustes d'atlantes, animaux plus ou moins fabuleux, feuillages, têtes de feuilles etc. Certains motifs se retrouvent presque identiques dans d'autres ouvrages royaux contemporains et l'on ne peut s'empêcher de penser à des sculpteurs (sûrement français du Nord) s'étant déplacés d'un chantier à l'autre à la suite des ingénieurs du roi. Une clef de voûte à masque humain avec rameaux de pampres issant des commissures de sa bouche (fig. 11) se retrouve presque identique à la porte de l'Arsenal d'Aigues-Mortes[20], dans la cathédrale Saint-Nazaire de Carcassonne et à la voûte de la salle basse de Villeneuve.

20. *Aigues-Mortes. Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France*, t. 2, Paris, Imp. Nationale, 1973, fig. 80.

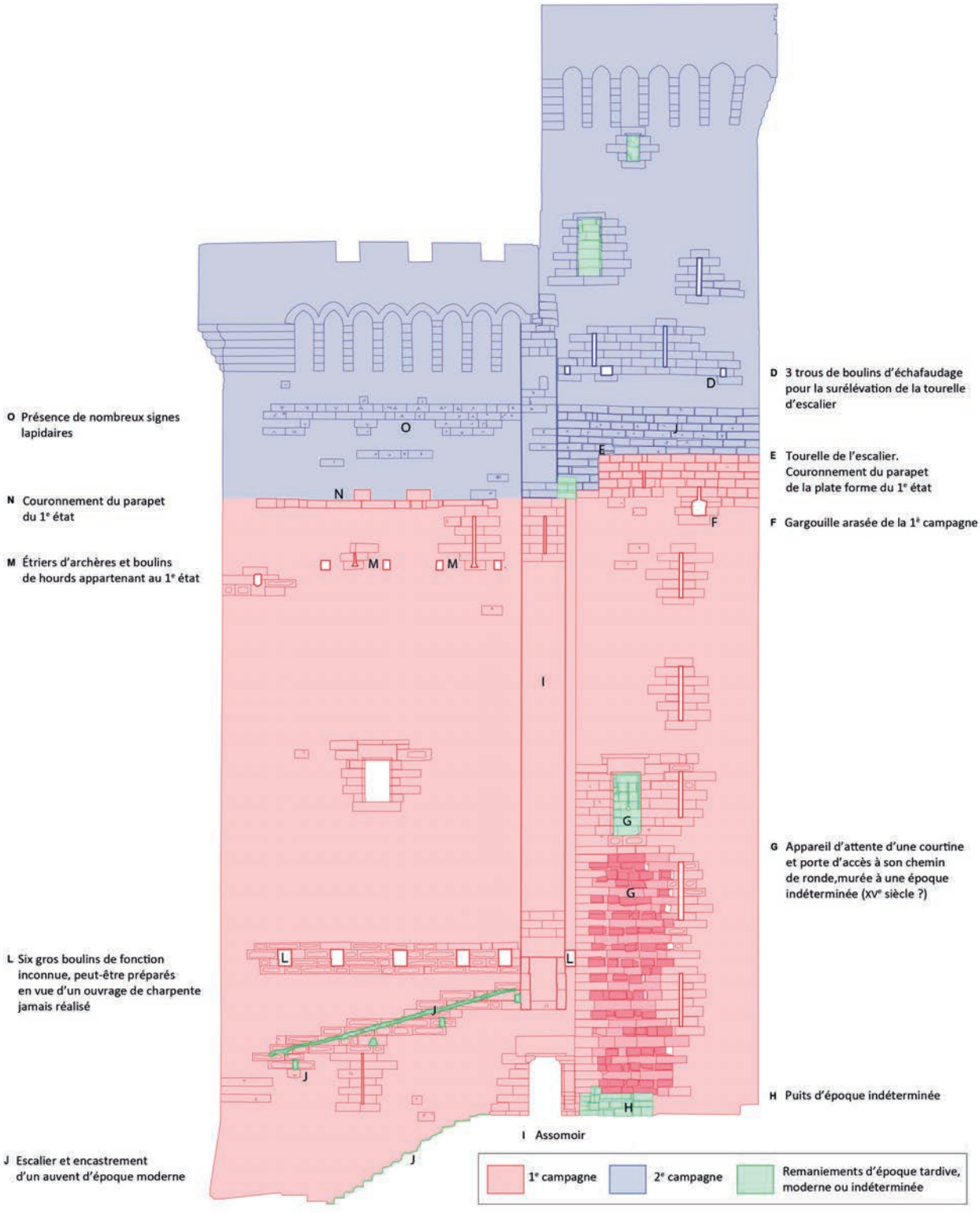

FIG. 13. FACE NORD DE LA TOUR. Les deux couleurs, magenta et gris-bleu, délimitent les deux principales campagnes de construction. En teinte magenta soutenue, l'appareil d'attente de la courtine projetée et en G la porte d'accès à son chemin de ronde.
Relevé B. Sournia, E. Rossetti et N. Nony.

Fig. 14. Appareil d'attente d'une courtine sur la face orientale de la tour et porte d'accès à son chemin de ronde. *Cliché B. Sournia.*

La question que l'on en vient maintenant à poser, est celle de la position de cet ouvrage dans l'ensemble voulu par les ingénieurs du roi : les indices archéologiques repérés sur le terrain ne nous ont permis de restituer qu'un assemblage de bâtiments épars, la tour, la tour-porte et le logis du châtelain, sans lien organique entre eux. Pourtant la grande tour a bien dû, au moins en intention, se coordonner fonctionnellement avec d'autres ouvrages. Et il fallait bien, de toute nécessité, que ces divers bâtiments, fussent englobés dans une enceinte commune. Existe-t-il des indices propres à nous aider à la restitution, idéale à tout le moins, de l'ensemble fortifié de la tête du pont, de ce châtelet pour l'appeler par son nom ?

Il y en a deux : les points d'attache de deux énormes courtines qui forment comme les amorces d'un enclos, enclos d'un redoutable potentiel défensif, deux gros murs dont l'un aurait fermé le châtelet au couchant, et l'autre au midi. La première, au couchant (fig. 12 et 13), devait être couronnée d'un chemin de ronde : l'accès à ce chemin depuis la tour a été muré. Dans la maçonnerie de ce murage, est ménagée une meurtrière adaptée à la hacqueboute à crocs, arme à feu archaïque dont on situe les premières apparitions à la fin extrême du XIVe siècle et la diffusion au siècle suivant, donnant un excellent terminus pour dater le murage : si la muraille fut effectivement construite, elle n'existait donc déjà plus au XVe siècle.

La direction de la seconde courtine (fig. 14 et 15) va nettement vers le du chemin de berge qu'elle avait apparemment pour mission de couper : rien ne dit par quel système de guichet la circulation de ce chemin était envisagée ni comment se concluait ce mur à l'aplomb du fleuve, ni d'ailleurs comment ce dispositif aurait pu effectuer le rachat du dénivelé considérable du relief à cet endroit. Laissons de côté ces questions, fondamentalement insolubles dans l'état des choses. Cette seconde courtine, qui devait (ou aurait dû) fermer le flanc méridional de l'ensemble fortifié, a aussi sa porte d'accès à son chemin de ronde, non murée celle-ci (ou ré-ouverte par quelque architecte des Monuments Historiques au XIXe ou au début du XXe siècle, Henri Nodet peut-être ?), munie encore de son vantail sur lequel, hélas, l'expertise dendro-chronologique n'a rien donné (faute d'échantillons de bois de chêne de provenance locale au laboratoire chargé de l'expertise). Ici, un indice du plus haut intérêt pour la compréhension générale de l'ensemble monumental est la fenêtre (fig. 16) qui éclaire la salle du rez-de-chaussée de la tour, fenêtre regardant vers le levant en direction du pont. Depuis cette fenêtre quelque veilleur préposé à cette tâche d'observation pouvait voir chaque passant venant d'Avignon. Comme cela peut être déduit du style de sa modénature, elle a été pratiquée en sous-œuvre très tôt : vers le tiers médian du XIVe siècle. La modénature de son larmier ressemble en effet comme une jumelle à celle des armes figurant sur l'entrée du fort Saint-André, dûment datées quant à elles des années soixante ou soixante-dix du XIVe siècle comme nous l'apprennent, dans ces années, les mentions du litige survenu entre l'abbé du lieu et les hommes du roi du fait que ces derniers avaient omis d'associer, sur les bâtiments royaux, les armes de l'abbé, coseigneur du lieu, à celles de France[21]. Notre fenêtre a été ouverte pile dans l'épaisseur de l'appareil d'attache de la courtine : pour insérer l'appareil d'encadrement de ladite fenêtre, il a fallu araser les pierres de cet appareil d'attache et les traces de ces retouches demeurant clairement lisibles sur le parement de l'ouvrage. Ce remaniement très précoce donne ici aussi un indice intéressant sur la date de démolition de

21. Le litige sur les armes royales est mentionné en 1373 dans l'*Inventaire des titres qui se trouvent dans le chartier de l'abbaye de Saint-André* (Bibliothèque Inguimbertine de Carpentras, ms 1611 f° 3 v°). L'affaire rebondit encore en 1379, lesdites armes n'ayant toujours pas été remplacées (f° 4).

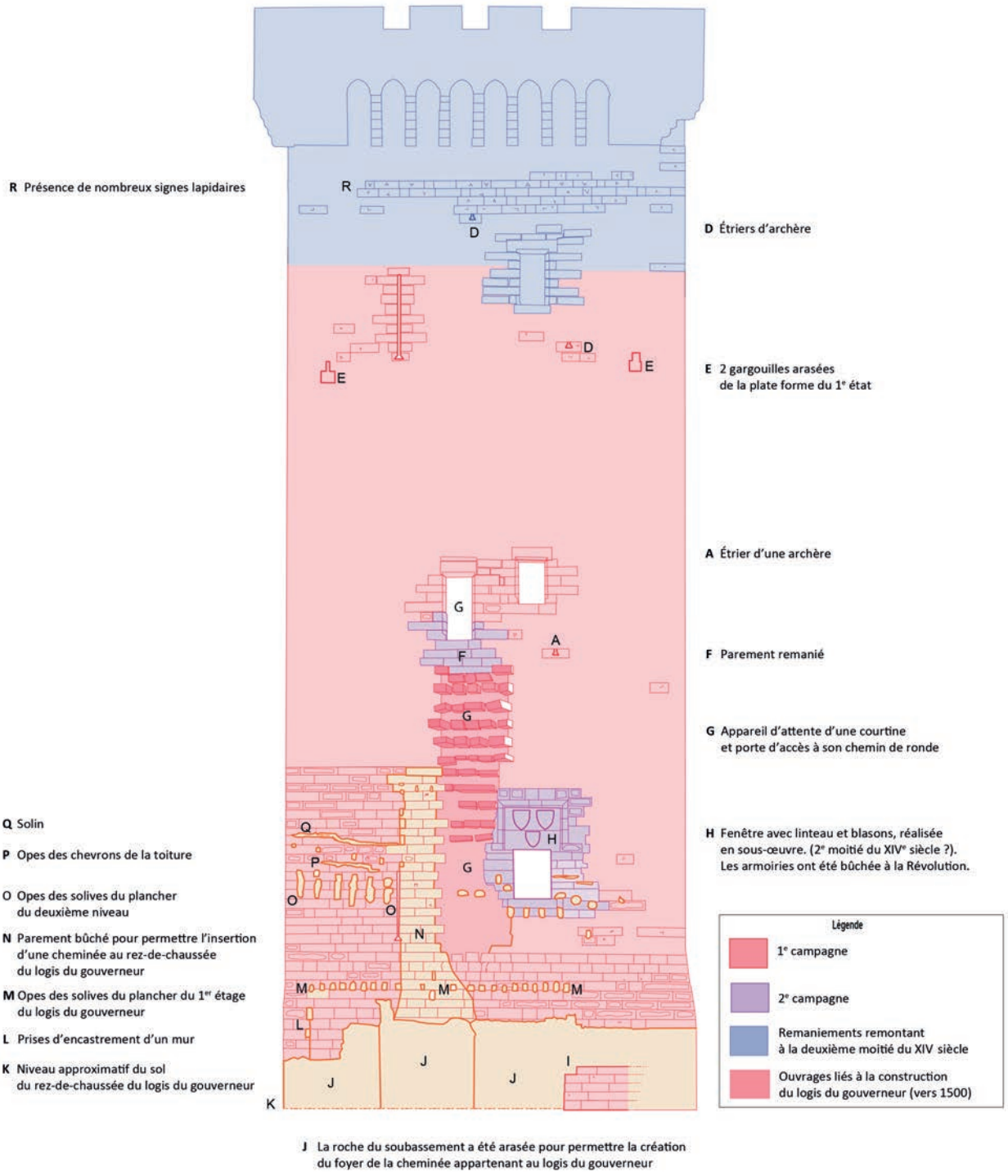

Fig. 15. Face est de la tour. Les deux couleurs, magenta et gris-bleu, délimitent les deux principales campagnes de construction. En A et en teinte magenta soutenue, l'appareil d'attente de la courtine projetée avec la porte d'accès à son chemin de ronde. En G, fenêtre en sous-œuvre avec linteau aux trois blasons. En ocre les retouches sur le parement effectuées, vers 1500, pour permettre l'adossement de l'hôtel du gouverneur. *Relevé B. Sournia, E. Rossetti et N. Nony.*

Fig. 16. Fenêtre ouverte en sous oeuvre dans le mur oriental de la tour portant sur son linteau trois blasons bûchés. *Cliché B. Sournia.*

ladite courtine, si celle-ci fut jamais construite ! Ce que nous dit clairement cette fenêtre, c'est que, dans le tiers médian du XIV^e^ siècle, déjà, il n'existait pas (ou plus) de courtine de ce côté de la tour.

Un mot tout de même sur un indice qui aurait pu nous éclairer sur l'histoire de l'ouvrage : trois blasons timbrent le linteau de la fenêtre. Ils marquaient évidemment aux yeux de l'arrivant venu d'Avignon le statut politique de la rive droite. Malheureusement les trois blasons ont été bûchés à la Révolution française par un certain Jean lequel, tout fier de l'ouvrage accompli, a signé le forfait de son nom, gravé sur la pierre du linteau ! Quelles étaient ces armes ? À coup sûr celles du royaume et sûrement, comme on vient de le voir, celles de l'abbé de Saint-André. On croit reconnaître sur l'un, à l'état de traces, le semis fleurdelysé des anciennes armes de France (soit avant 1375). Mais que portait le troisième écu ? Rappelait-il que l'évêché avignonnais chevauchait cette zone de la rive droite (chevauchement dont nous aurons à reparler) ? Avait-on, par concession à la prétention du roi de Sicile d'occuper la tête du pont, apposé ses armes ? Ou bien encore avait-on sculpté là les armes pontificales puisque désormais le pape (ce fut le cas de Clément VI puis d'Innocent VI) réside sur l'une et l'autre rive ? En ce sens témoignerait un document de 1432 assurant que, depuis leur acquisition d'Avignon par Clément VI en 1348, les papes, « *romani pontifices* » avaient leurs armes sculptées du côté de Villeneuve, « *in signum dominii arma summorum pontificium etiam ultra Rodanum in parte regni apponi et exculpari et adhuc exculpata demonstrant, Francie regibus scientibus et non contradicentibus* »[22].

Au bout du compte, le châtelet du roi Philippe fut-il, oui ou non, enclos ? Après de longues tergiversations, ayant longtemps pensé que ce châtelet avait été dûment enclos et fortifié, au moins pendant quelques années à compter de 1302, j'ai dû me rendre à l'évidence : ces deux courtines n'ont jamais été construites et ces appareils d'attache ne sont en aucun cas des arrachements : ce sont des appareils d'attente. Les courtines eussent été édifiées, l'on trouverait entre les pierres d'attente des bavures de mortier : or ces pierres sont impeccablement nettes. D'autre part, le décapage archéologique réalisé sur le parcours supposé de la courtine méridionale en 2014 par l'équipe du LA3M dirigée par Nicolas Faucherre[23], aurait révélé la présence de fondations au sol. Or rien n'est apparu au fond de la tranchée de sondage : le sondage a atteint le socle rocheux naturel sans rencontrer la moindre trace des bases hypothétiques d'un tel mur. Voilà donc la réponse à l'interrogation qui est à l'origine de toute cette réflexion : le châtelet entrepris par Philippe le Bel à la tête du pont d'Avignon, n'a jamais été terminé.

Questions

Mais est-il possible, à partir des divers indices archéologiques observables sur le terrain ainsi que des indications archivistiques diverses, d'inférer quel fut le projet des ingénieurs de Philippe IV ? La question demanderait un long développement. Contentons-nous de noter une considérable anomalie dans la position de ce châtelet : l'espace qu'il

22. A.M. Avignon, MS t II, *Archives du procès du Rhône*, f° 915-962.

23. Nicolas Faucherre, Bernard Sournia, « Rapport d'opérations archéologiques… ».

occupe est dominé de près de sept à huit mètres par la hauteur escarpée du massif calcaire dont il occupe la pointe la plus basse[24]. Il n'est pas recommandé de placer une fortification sous le commandement d'une hauteur. Or là, juste en surplomb au-dessus du châtelet, au point culminant du massif calcaire, s'est trouvée à partir des années 1320, la résidence du cardinal Napoleone Orsini[25]. Cet éminent personnage, doyen du Sacré Collège, avait joué un rôle décisif dans l'élection du pape Clément V et dans le transfert de la papauté de ce côté-ci des Alpes. Le roi de France lui devait une fière chandelle, Orsini lui ayant en quelque sorte apporté la papauté sur un plateau : aussi le comptait-il parmi ses conseillers appointés et le disait-il son ami. Or, l'on sait, par l'acte de vente de cette demeure en 1344 par les héritiers d'Orsini, que la résidence avait été édifiée sur un terrain appartenant au roi. Aussi, il fallut que celui-ci (pour lors Philippe VI) leur accordât la permission d'aliéner le bien[26]. Il est vrai que l'acheteur n'était autre que le pape lui-même, Clément VI (l'achat étant conclu sous le nom de son frère, Hugues, cardinal-diacre de San Lorenzo in Damaso). Un roi peut bien faire ce genre de fleur à un souverain pontife ! Ces indications en disent assez pour nous faire penser que, suite aux arrangements du paréage de 1292 avec l'abbé de Saint-André, le roi s'était attribué la pleine disposition de tout le massif calcaire surplombant le fleuve[27]. Ces indications nous inclinent à penser que le roi, ayant renoncé définitivement à la construction de son châtelet, put concéder la jouissance d'une partie de cet espace au cardinal Orsini conformément aux clauses d'une sorte de bail emphytéotique. En somme, tous les indices suggèrent que la tête du pont et tout le massif rocheux en surplomb du fleuve ne formaient dans l'esprit de Philippe le Bel ou de ses lieutenants sur le terrain (principalement le sénéchal de Beaucaire, Adam de Montcéliard) qu'une seule et même entité, continue, et que le dispositif militaire entrepris à la tête du pont était pensé pour occuper la totalité des reliefs.

Du palais cardinalice ne subsiste plus rien, le rocher sur lequel il était juché ayant servi, comme on l'a vu plus haut, de carrière à chaux, et tout un quartier d'habitation s'étant développé pendant l'époque moderne sur le restant du site : en plusieurs campagnes d'exploration, difficiles du fait de l'occupation des espaces par des propriétaires privés, j'ai pu, de concert avec mes amis Faucherre et Vayssettes, repérer les vestiges de plusieurs bâtiments médiévaux englobés dans les constructions ultérieures et probablement liées à des dépendances du palais, ainsi que plusieurs segments de sa clôture murale, clairement d'origine. Pas d'indices d'un éventuel traitement défensif de ces hauteurs sinon, toujours visibles en bordure de l'escarpement rocheux, quelques consoles de soutien de logettes en surplomb qui pourraient avoir été des bretèches commandant le pied de l'escarpement[28].

Revenons à l'appareil d'attente de la courtine qui aurait dû fermer le châtelet à l'arrière, vers la Montagne comme on appelle localement le massif à l'arrière de la tour. La direction qu'aurait suivi cette courtine n'est pas perpendiculaire à la tour : elle s'incline à presque 45 degrés et, si nous suivons son parcours (fig. 5), nous constatons qu'il est exactement parallèle à l'escarpement qui limite l'espace du châtelet à l'aplomb du fleuve et qu'il se dirige droit vers le rocher du cardinal Orsini. L'espace ainsi délimité aurait ainsi formé une aire parfaitement rectangulaire qu'on peut idéalement prolonger sur les hauteurs du rocher Orsini que l'enceinte projetée aurait escaladées et enveloppées. Telle est l'idée suivant laquelle les ingénieurs royaux ont pu envisager d'enclore tout le massif rocheux en surplomb sur le fleuve, projet laissé en suspens à l'abandon de l'entreprise. C'est d'ailleurs l'hypothèse qu'exprime, en quelques traits allusifs, le beau dessin de Viollet-le-Duc à l'article « *Pont* » du *Dictionnaire raisonné*, hélas sans assortir son dessin du commentaire qui

---

24. La hauteur surplombant le site de la tour est aujourd'hui désignée localement comme le Rocher de Saluces en souvenir du cardinal Amédée de ce nom qui fut, dans la dernière décennie du XIVe siècle, l'hôte et propriétaire du palais bâti près de soixante-dix ans plus tôt par le cardinal Napoleone Orsini.

25. Sur le palais Orsini cf. Bernard Sournia, Jean-Louis Vayssettes, *Villeneuve-lès-Avignon…,* p. 153 et 157.

26. A.D. du Vaucluse, H 6, Célestins de Gentilly (ou de Sorgues), liasse 6, *Vente faite par Raymond et Jordain des Ursins* (Orsini) […] *à Hugues Rogerii* [Rozier] *cardinal, d'un palais situé dans le royaume de France* […] *proche de la tour royale qui est bâtie à l'entrée du pont Saint-Bénézet*, 20 octobre 1344.

27. Ce qui est conforme au texte du paréage, A.N. J 397/17 : « *Item, dicti abbas et conventus* […] *concedunt quod dominus rex possit* […] *accipere et sibi applicare locum seu plateam convenientem in portu veteri pro castro seu fortalitio faciendo et construendo, ad ejus voluntatis* » ; Léopold Duhamel, *La Tour Philippe le Bel…,* p. 85-86 ; Léon Ménard, *Histoire, civile…,* p. 114.

28. Les logettes proprement dites n'existent plus mais on croit les discerner, sommairement dessinées, dans un relevé du site réalisé par l'ingénieur du Roi Jean-François de Montaigu, du 15 janvier 1685. A.N., G/7/300, *Carte des cours du Rosne depuis l'isle de la Bartelasse au dessus de Villeneuve jusqu'au terroir des Issarts au dessous du bout d'Avignon,* f° 115. Sur ce dessin, lesdites logettes sont armées de meurtrières et ont clairement l'apparence de bretèches. Ce dessin est lié au projet de Vauban de détourner vers Villeneuve le cours majeur du fleuve qui coulait jusque là sur la rive gauche.

nous éclairerait sur les fondements de son interprétation archéologique. Voilà tout ce que l'on peut conjecturer en attente d'éventuelles investigations archéologiques ou de l'apparition de nouveaux documents archivistiques.

Essai d'une conclusion

Alors, qu'en est-il de ce pont qui ne sert pas à traverser une rivière ? Qu'en est-il de cette tour-porte à l'entrée du royaume de France où l'on ne prélève pas de péages ? Et qu'en est-il enfin de ce grand ouvrage de défense frontalière dont on abandonne l'entreprise presque aussitôt commencée ? L'explication de ce faisceau d'énigmes doit être cherchée dans le singulier statut politique de l'endroit. Ici, il faut faire un petit retour en arrière : au moment où Louis VIII s'est emparé brutalement du site en 1226 et a occupé manu militari la rive droite, le souverain français a traité cette rive occidentale comme partie intégrante du domaine proprement languedocien du dernier comte de Toulouse. Déjà lors de la première vague de la croisade, le concile de Latran avait attribué au nouveau comte, Simon, toutes les terres de rive droite occupées militairement par l'ost croisé, c'est-à-dire les châteaux de Beaucaire et Roquemaure, considérées de manière un peu sommaire comme parties intégrantes du domaine languedocien.

Fig. 17. Détail d'une carte du diocèse d'Uzes au XVIII[e] siècle figurant la limite occidentale du diocèse d'Avignon en chevauchement sur le Rhône par J.B. Nolin fils. Paris, BnF,?, GDD 29 87). Cliché Bnf, en ligne sur Gallica.

Or la vérité est plus compliquée qui nous oblige à remonter dans le temps, jusqu'au traité de Verdun et au partage de l'héritage de Charlemagne en 843[29] : la frontière fixée par ce traité entre la Lotharingie et l'Aquitaine ne passe ni au milieu du Rhône ni sur ses rives droite ou gauche : elle empiète franchement sur la rive droite. Les différentes entités féodales riveraines du fleuve qui, jusqu'aux XIII[e] et XIV[e] siècles, rendent hommage à l'Empereur, débordent toutes sur la rive droite tout le long du couloir rhodanien : le comté de Lyon, le comté de Vienne, celui de Valentinois, celui de Viviers (fig. 18). L'espace du marquisat de Provence, fraction du vieux royaume d'Arles et bien du dernier comte de Saint-Gilles Raymond VII, pénètre lui aussi sur plusieurs kilomètres de profondeur la rive droite perpétuant l'antique découpage frontalier du traité de Verdun. Vestige administratif de ce découpage politique : la limite occidentale de l'évêché d'Avignon perpétuera jusqu'à la fin de l'Ancien Régime le souvenir de la frontière d'Empire. Les paroisses de Lirac, Tavel, Saze, Roquemaure, Les Angles, Pujaut etc., dans le département du Gard, jusqu'à environ huit kilomètres à l'ouest de la rive du fleuve, relèveront jusqu'en 1802 du diocèse d'Avignon (fig. 17). Cette frontière n'est autre, d'ailleurs, que celle des diocèses fixée dès le Bas-Empire.

Cette situation de chevauchement sur le fleuve renvoie à un principe repéré par les travaux de

29. Toute la réflexion qui fait suite sur les relations du royaume de France et du Saint-Empire se fonde sur la lecture des ouvrages suivants : Paul Fournier, *Le royaume d'Arles et de Vienne, 1136-1378, étude sur la formation territoriale de la France dans le Sud-Est*, Avignon, Picard, 1891 ; Jean-François Noël, *Le Saint Empire*, Paris, PUF, 1976 ; Jean-Pierre Cuvillier, *L'Allemagne médiévale, naissance d'un état, Paris*, Paris, Payot, 1979-1984 ; Jean Favier, *Philippe le Bel*, Paris, Flammarion, 1998 ; Francis Rapp, *Le Saint Empire romain germanique. D'Otton Le Grand à Charles Quint*, Paris, Tallandier, 2000. Également consulté Jacques Rossiaud, *Le Rhône au Moyen Âge, histoire et représentation d'un fleuve européen,* Paris, Flammarion, 2007.

FIG. 18. CARTE DES FIEFS IMPÉRIAUX AU XIII[E] SIÈCLE, tirée de l'Atlas général Vidal-Lablache, histoire et géographie, Paris, Armand Colin, 1894. *Cliché B. Sournia.*

Simone Balossino[30] : celui de la maîtrise des eaux courantes, énoncé par Frédéric I[er] de Hohenstaufen, lors de la diète de Roncaglia, en novembre 1158 : le fleuve fait partie des *regalia*, des insignes éminents de la souveraineté impériale. Pendant cette première moitié du XIV[e] siècle, l'on verra les Français profiter de la relative fragilité de l'Empire, pour grignoter le territoire de la rive droite, persuader les féodaux locaux, comtes ou comtes-évêques, de passer dans la mouvance des lys, ou même s'emparer des lieux manu militari : il y a une lettre de Rodolphe de Habsbourg, roi des Romains, en 1284, qui proteste contre les pressions exercées par les officiers ou fonctionnaires de Philippe le Bel en ses dépendances du Vivarais. Un peu plus tard, en 1302 (la même année où il fait édifier la tour de Villeneuve) Philippe fait effectivement main basse sur le comté-évêché de Viviers, définitivement annexé en 1308. En 1312, c'est au tour du comté de Lyon. L'entreprise méthodique de grignotement se poursuit sous Philippe VI qui prend possession militairement, du faubourg de Vienne rive droite, dit faubourg de Sainte-Colombe, en 1334, et qui y édifie à la tête du pont franchissant le fleuve une tour qui est la sœur cadette de celle de Villeneuve et qu'on appelle toujours aujourd'hui la tour des Valois. Après quoi, le Dauphin Humbert II acculé à la faillite finira par vendre son comté au même Philippe VI en 1349. La tour et le châtelet de Philippe le Bel occupent donc bel et bien un espace qui fut d'Empire et il faut voir leur édification dans la longue suite d'actes d'accaparement insidieux des terres d'Empire auxquels se livrent le « roi de marbre » et ses successeurs après lui sur le *limes* impérial.

Ainsi faut-il sans doute considérer toute l'histoire de la construction philippienne puis celle de son abandon en lien avec la conjoncture politique changeante face aux titulaires successifs du pouvoir côté Empire. C'est d'abord Adolphe de Nassau, dès son investiture au titre de roi des Romains en 1292, qui manifeste son intention de reprendre en main l'antique royaume d'Arles. Peut-être est-ce là la conjoncture qui rappelle au roi français l'urgence de fortifier quelques points sensibles de sa frontière car, rappelons nous, 1292 est précisément la date à laquelle est résolue la construction d'un fort royal sur le port vieux. Vient ensuite, la déconfiture d'Adolphe (1298) suivie de l'élection au titre de roi des Romains d'Albert de Habsbourg. Il est au départ un ami de Philippe, ce qui rend momentanément moins épineuse la question de la frontière. Or Albert, d'abord allié de Philippe contre Boniface VIII, se réconcilie avec le pontife duquel il espère l'investiture suprême au titre impérial. Cette alliance occupe les années 1302-1303, le pape le poussant (31 mai) à reprendre en main les comtés et évêchés de la vallée du Rhône. La coïncidence des dates est remarquable : c'est exactement le moment où Philippe commence à bâtir son châtelet (août 1302). Une telle simultanéité ne peut être fortuite. Mais, retournement rapide de situation : la mort de Boniface la même année 1303 (le 11 octobre, conséquence directe d'ailleurs des brutalité exercées sur lui à Anagni par des hommes du capétien de France) renverse la donne en privant Albert de ce soutien capital.

30. Simone BALOSSINO, « Aux origines du pont d'Avignon… », p. 12.

Or c'est la même année 1303, rappelons le, que l'oncle de Sicile reproche à Philippe d'usurper une tête de pont qu'il prétend être « *terre et territorio nostro* »[31]. Si Philippe, débarrassé de la pression conjuguée de Boniface et d'Albert, consent si facilement à abandonner la construction de son ouvrage militaire, c'est que l'entreprise s'avère désormais sans utilité. Et quand Charles se fâche contre les usurpations de son neveu, ce n'est nullement au nom des intérêts impériaux : chef du parti guelfe, les intérêts de l'Empire constituent le cadet de ses soucis ! Non ! Il proteste au nom des usages des Avignonnais sur la rive droite, rive qu'ils ont de date immémoriale considérée comme leur : jamais personne, quand ils ont commencé la construction de leur pont vers 1180, ne leur a contesté leur droit à le mener jusqu'à la rive droite ; jamais les suzerains languedociens et marquis de Provence ne leur ont discuté le droit d'avoir leurs fourches patibulaires sur diverses hauteurs de la rive droite dont le rocher dit (encore de nos jours) rocher de la Justice. Des enquêtes des XIV^e^-XV^e^ siècles donnent la liste des paroisses du diocèse d'Avignon que nous avons citées plus haut comme faisant partie intégrante du *comitatus Avinionis*, le mot *comitatus* devant être lu non au sens de comté, mais comme synonyme de *pagus*, double presque littéral de l'italien *contado* que les cités d'outre monts emploient pour désigner leur territoire, leur terroir[32]. Et l'on pourrait, si ce n'était fastidieux, énumérer les interminables querelles, aux XII^e^ et XIII^e^ siècles, entre l'abbaye villeneuvoise et la commune avignonnaise, vivement divisées sur la question de la souveraineté sur la rive droite[33].

Alors, pour en revenir au pont, nous pouvons comprendre maintenant que sa construction n'a pas été conçue pour assurer le trafic entre deux rives : c'est l'affirmation politique, exprimée dans un ouvrage de grande ampleur monumentale, du pouvoir de la commune d'Avignon sur l'une et l'autre rive du fleuve. L'opiniâtre revendication de propriété du capétien de Sicile vient rappeler au capétien de France les droits immémoriaux, non de l'Empire, mais, en même temps que du comté de Provence, de la commune avignonnaise.

Tel est donc le contexte dans lequel nous pouvons tâcher d'interpréter l'inachèvement de l'entreprise de Philippe le Bel. Cas unique d'une reculade dans l'histoire de cet homme intransigeant et entêté, le roi des Français suspend une entreprise qui s'avère sujet de brouille avec les cousins d'Anjou et la suspend en considération de sa relative inutilité. L'hypothèse aurait à être vérifiée dans le cadre d'une véritable enquête d'histoire pure, basée sur les sources diplomatiques. On peut penser que Philippe se sera assuré de la parfaite solidarité de son oncle dans son rapport avec l'Empire. Et d'ailleurs, lorsque, très bientôt, Henri VII de Luxembourg prendra la relève de l'Empire en 1310 et exigera le serment d'hommage du roi de Sicile, désormais Robert d'Anjou, ce dernier se gardera bien d'obtempérer : le pacte entre les capétiens de France et de Naples s'avère solidement scellé. D'ailleurs, très vite après la conjoncture des années 1302-1307 que nous venons d'évoquer entre les souverains des deux rives, la situation change : Charles meurt tout de suite après (le 6 mai 1309) et l'on voit simultanément la papauté, d'ailleurs attirée de ce côté des Alpes à la suite des manigances de Philippe le Bel lui-même, s'établir dans Avignon dès 1309. Toujours côté Empire, certes, mais sous la protection du Français puisque, comme Orsini, la moitié du Sacré Collège et bientôt deux papes auront leur résidence secondaire à Villeneuve, sorte de Frascati de la papauté avignonnaise.

---

31. A.D. Bouches-du-Rhône, B reg. 1370, f° 21 ; Maurice Falque, *Le procès du Rhône*...

32. *Id*. Les conclusions du procureur Guichard de Rougemont, au terme de la session de 1432 sur le Procès du Rhône déclare : « *In primis, quod ab antiquissimo et vetustissimo tempore de cujus contrario memoria hominum non existit et citra, et de presenti territorium et fines civitatis Avin. pretenduntur et protendebatur* […] *ad territoria Castrorum Rupismaura* (Rochemore), *Podii Alti* (Pujaut), *Rupis Fortis* (Rochefort), *de Sado (*Saze) e*t de Termino* (Saint-Pierre-des-Termes) ». Il est dit un peu plus loin que ledit territoire « *tempore antiquo, vocabatur et intitulabatur comitatus Avinionis* ». Comme indice assuré de leur maîtrise sur ces espaces, le document rappelle que la cité avignonnaise avait, sur divers lieux de la rive droite, ses fourches patibulaires : « *dicta civitas habebat plura signa meri imperii, sive patibula, sive forcas patibulares, videlicet* […] *a parte regni francie* […] *videlict in monte quodam sito inter locum de Villanova et locum de Angulis* (le village des Angles) *et alias iuxta fontem Montis Alti* (la fontaine de Montaut sur la commune actuelle de Villeneuve) *quorum vestigia adhunc remanent* », d'après Robert Falque, *Le Procès du Rhône*…, p. 132.

33. L'ambiguïté de la situation féodale de l'abbaye de Saint-André a été la source d'infinis litiges entre l'abbaye et la cité de la rive gauche, les comtes de Toulouse ayant contradictoirement concédé à l'abbaye les droits féodaux qu'ils détenaient sur ces lieux au titre de marquis de Provence, avant de les leur retirer au bénéfice d'Avignon, cette dernière cité n'ayant eu de cesse d'exiger le serment féodal de l'abbaye (en 1154, puis en 1213), jusqu'à ce que Louis VIII tranche l'affaire en traitant avec l'abbé comme son coseigneur.

Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, t. LXXVII (2017), p. 59-114

LE CARDINAL VITAL DU FOUR ET LE COUVENT DES CHANOINESSES DE SAINT-SERNIN DE TOULOUSE

Le cardinal Vital du Four († 1327), issu de l'Ordre des Frères mineurs, dut son rang et sa fortune au pape Clément V, «Gascon» comme lui. Si sa carrière est connue surtout par les sources franciscaines et pontificales, les archives toulousaines, qui contiennent entre autres son testament inédit, permettent de mettre en valeur des aspects méconnus de sa personnalité, de son action et de sa piété. Vital du Four avait fondé à Toulouse, ce qui témoigne de son attachement à la ville, une communauté de religieuses : les chanoinesses de Saint-Sernin. Les bâtiments de leur couvent ont été démolis au XIX^{e} siècle, mais il en subsiste quelques vestiges : une clef d'arc sculptée aux armes du cardinal et quelques belles clefs de voûte conservées au Musée des Augustins. Celles-ci, qui sont désormais incontestablement attribuées à l'église des Saturnines et non plus à celle des Cordeliers, témoignent d'une sculpture remarquable.

La découverte et l'exploitation des éléments nouveaux fournis par les documents d'archives et les vestiges lapidaires ont conduit trois chercheurs de la Société archéologique, Patrice Cabau, Michelle Fournié et Daniel Cazes, à réunir ici les résultats de leurs enquêtes afin de compléter ce que l'on savait du cardinal.

VITAL DU FOUR, FRÈRE MINEUR, CARDINAL DE L'ÉGLISE ROMAINE († 1327)

par Patrice Cabau

Il s'appelait Vital du Four[1]. « Bazadais d'origine », il était « Gascon » de nation[2]. Né vers 1260, il entra dès l'enfance chez les Frères mineurs[3], probablement dans le couvent que les Franciscains avaient à Bazas. Au temps des premiers papes d'Avignon, il devint « cardinal de la Sainte Église Romaine ».

On nous dit qu'il aurait en faisant profession changé son prénom Jean pour celui de Vital[4], en quoi on n'erre pas moins que ceux qui le prirent pour Juan Vidal, Franciscain espagnol de la seconde moitié du quatorzième siècle[5], le crurent abbé de Saint-Gilles[6], évêque de Bazas[7], d'Avignon[8] ou de Poitiers[9], le firent toulousain[10], voire flamand[11], etc.

De sa famille nous ne savons rien, si ce n'est qu'il avait un neveu, Jean du Four, qui fut attaché à son service[12].

---

* Communication présentée par Patrice Cabau le 18 avril 2017, cf. infra « Bulletin de l'année académique 2016-2017 », p. 263.

Mon intention a été de rassembler ici les éléments d'une biographie du personnage ; quant à ses écrits, je n'ai cité que ceux dont il est indubitablement l'auteur et qui m'ont aidé à préciser tel ou tel point de son histoire.

1. *Vitalis de Furno*, latinisation de *Vidal del Four*, qui peut se rendre en français par Vital du Four, Dufour, ou Delfour. « Vitalis de firmo » (*Firmamenta trium ordinum Beatissimi Patris nostri Francisci*, *Tertia pars*, Paris, 1512, f. lxviij[2]') résulte d'une mauvaise lecture.

2. « Reverendus pater frater Vitalis [...] qui Vasco est et origine Vasatensis [...] » (voir ci-après, à la date du 23 avril 1315).

3. « [...] nostre religionis sanctissime / que ab infantia suo lacte dulcissimo nos nutriuit et tenere educauit [...] » (voir ci-après, à la date du 8 juin 1313). « Iuvenis ergo arripuit institutum Franciscanorum […] » (Étienne Baluze, *Vitæ Paparum Avenionensium, Hoc est Historia Pontificum Romanorum qui in Gallia sederunt ab anno Christi MCCCV. usque ad annum MCCCXCIV.* [...], t. I, Paris, 1693, c. 676).

4. « [...] Jean du Four prit, en entrant dans l'ordre des Frères mineurs, le nom de Vital. », (Denis Coutagne, « VITAL DU FOUR (1260 env.-1327) », *Encyclopædia Universalis*, *Thesaurus*, t. V, Paris, 2008, p. 5754).

5. Vital du Four, *Speculum morale totius sacre scripture a Reuerendissimo domino Johanne Vitali perdigno Cardinali seraphici ordinis minorum obseruantissimo alphabetico ordine perutile editum : et hucusque non impressum* [...], [Lyon], Jean Moylin (alias de Cambrai), 1513 ; Augustin De Witte, *Sanctissimi Patris Francisci Ordinis Minorum Fundatoris, amplissima et sanctissima Genealogia*, Bruxelles, 1627, p. 41 ; cf. p. 55 ; Luke Wadding, *Scriptores Ordinis Minorum* [...], Rome, 1650, p. 228 et 330-331. Rectification : Giovanni Giacinto Sbaraglia, *Supplementum et Castigatio ad Scriptores trium Ordinum S. Francisci a Waddingo, aliisve descriptos* [...], Rome, 1806, p. 688-689, nº MMMDCLIX-1909 ; cf. p. 466-467, nº MMCDXXXVII.

6. Gaucher et Louis de Sainte-Marthe, Pierre, Abel et Nicolas de Sainte-Marthe, *Gallia Christiana, qua Series omnium Archiepiscoporum, Episcoporum et Abbatum Franciæ, vicinarumque Ditionum* [...] *per Quatuor Tomos deducitur* [...], t. IV, Paris, 1656, p. 9. Rectification : *Gallia Christiana, in Provincias Ecclesiasticas distributa* [...], t. VI, Paris, 1739, c. 498.

7. « De doctoribus ordinis seraphici francisci : qui tholose acumine ingenii florentes magno habiti sunt in precio. [...] Frater vitalis de furno cardinalis et episcopus basaten. tholosanus vita clarus deoque deuotus monasterium canonicarum sancti Saturnini a fundamentis edificari fecit : et in eodem deo deuote seruientes virgines donis amplissimis dotauit : prout ipsa documenta que in dicto monasterio habentur amplius manifestant. Hic ad ecclesie catholice edificationem quosdam breues et elegantes edidit tractatus : sed et super euangelia et salamonis prouerbia cõmentatus est. » (Nicolas Bertrand, [...] *De Tholosanorum Gestis ab vrbe condita* [...], Toulouse, 1515, f. lii'). Réfutation : Étienne Baluze, *Vitæ Paparum Avenionensium...*, t. I, c. 676.

8. « 1312. [...] FRATER. *Ioannes Vitalis à Furno:* EPISCOPVS. Auinionensis » (Augustin De Witte, *Sanctissimi Patris Francisci…*, p. 41). Réfutation : Alfonso Chacón, Agostino Oldoini, *Vitæ, et res gestæ Pontificum Romanorum et S.R.E. Cardinalium* [...], t. II, Rome, 1677, c. 386.

9. Contradiction : Georg Jospeh Eggs, *Purpura Docta, seu vitæ, legationes, res gestæ, obitus, aliaque scitu, ac memoratu digna, &c. S.R.E. Cardinalium* [...], Munich, 1714, p. 306 ; cf. *Gallia Christiana, in Provincias…*, t. II, 1720, c. 1190 (D/E).

10. Voir ci-dessus, note 7. Réfutation : Étienne Baluze, *Vitæ Paparum Avenionensium...*, t. I, c. 676. Les erreurs de Nicolas Bertrand ont été propagées par nombre d'historiens de Toulouse et du Languedoc, de Guillaume de Catel († 1626) à Robert Mesuret († 1972).

11. *Furno* : « Est Furnes (gallice Veurne) in Flandria » (« Chronica fratris Nicolai Glassberger, Ordinis Minorum Observantium [...] », dans *Analecta franciscana*, t. II, Quaracchi, 1887, p. 113, n. 2). Rectifications : Franz Ehrle, « Zur Vorgeschichte des Concils von Vienne. (Schluss.) », dans *Archiv für Literatur- und Kirchengeschichte des Mittelalters*, t. III, Berlin, 1887, p. 445, n. 8 ; « Chronica XXIV Generalium Ordinis Minorum [...] », dans *Analecta franciscana*, t. III, Quaracchi, 1897, p. 456, n.

12. Guillaume Mollat, *Jean XXII (1316-1334). Lettres communes* [...], t. I, Paris, 1904, p. 36, nº 351 (12 août et 7 septembre 1316) ; Id., t. II, 1905, p. 362, nº 9256 (14 avril 1319) ; Id., t. VII, 1919, p. 19, nº 29897 (18 septembre 1325). À Vital du Four et Jean du Four étaient peut-être apparentés : Raymond du Four (*Regestum Clementis Papae V ex Vaticanis archetypis* [...] *editum cura et studio monachorum Ordinis S. Benedicti* [...], t. I, Rome, 1885, p. 244, nº 1326 [9 août 1306]) et Gaillard du Four (*Regestum Clementis Papae V...*, nº 10339 ; Charles-Victor Langlois, « Vidal du Four, Frère Mineur », dans *Histoire littéraire de la France*, t. XXXVI, Paris, 1923, p. 297, n. 3 [1314] ; Guillaume Mollat, *Jean XXII…*, t. VI, 1912, p. 32, nº 23700 [2 novembre 1325]).

Fig. 1. « Portrait » de vital du four d'après son gisant. Gravure exécutée pour François Duchesne et imprimée à ses frais en 1659. *Cliché Österreichische Nationalbibliothek/Google.*

Fig. 2. Empreinte du sceau des chanoinesses de saint-sernin. Au registre inférieur est figurée la profession des chanoinesses devant l'abbé de Saint-Sernin (13 juillet 1303). *Cliché A.D. Haute-Garonne (L.-C. Themelin, B. Venzac).*

Frère Vital étudia la théologie. Il obtint les grades universitaires auxquels ses supérieurs le présentèrent[13]. Nous le trouvons successivement qualifié « bachelier des Frères mineurs » (12 juin 1294), « maître » (14 mai 1307), « maître en théologie » (mars 1308, 28 juin 1310, 25 décembre 1307/1311, 1302/1312), « professeur de l'Ordre des Frères mineurs » (1er juillet 1317, 15 octobre 1318, 2 juin 1321, 28 mai 1328), « docteur en sacrée théologie » (14 mars/11 juin 1318), « professeur de la Faculté de théologie » (5 mai 1318)[14]. Pendant l'année scolaire 1295-1296, il enseigna comme « lecteur » au couvent des Frères mineurs de Montpellier. Il reprit alors des commentaires sur le *Quatrième livre des Sentences* de Pierre le Lombard qu'il avait recueillis à Paris en suivant la « lecture » dispensée par frère Jacques du Quesnoy[15]. Dans le

13. On a diversement imaginé son parcours : « Envoyé en 1285 au *studium generale* de Paris, il commenta les *Sentences*. Après un temps de régence à l'université, autour de 1292-1294, il gagna Montpellier, où il fut lecteur [...] » (Denis Coutagne, « VITAL DU FOUR… », p. 5754) ; « Studied theology in Paris between 1285 and 1291, under Jacques du Quesnoy first, and then under Raimond Rigaut ; obtained a baccalaureate ; and the title of magister in 1298 […]. Lector of theology at Studium of the order in Montpellier in 1291. Returned to Paris to study under Jacques du Quesnoy from 1295 to 1296. Lector of theology at Toulouse, 1297-1298. » (http://www.fiu.edu/~mirandas/bios1312.htm#Dufour) ; toutes ces assertions sont dépourvues de références. Les « déductions » de Sylvain Piron sur la carrière de Vital, appuyées sur des documents explicitement mentionnés, restent un peu incertaines (Sylvain Piron, « Les *Studia* franciscains de Provence et d'Aquitaine (1275-1335) », dans *Philosophy and Theology in the Studia of the Religious Orders and at the Papal and Royal Courts*, *Acts of the XVth International Colloquium of the Société Internationale pour l'Étude de la Philosophie Médiévale, University of Notre Dame, 8-10 October 2008*, Brill, 2012, p. 1, 8-9, 11, 17, 18, 22, 27, 29, 37, 41, 44).

14. Pour les références, voir ci-après, dans le texte ou en note, aux dates indiquées.

15. Annotation portée par une seconde main : « *Iste quartus Sententiarum fuit recollectus Parisius per magistrum fratrem Vitalem de Furno, qui postea fuit cardinalis, sub magistro fratre Jacobo de Carceto. Et postea per eundem fratrem Vitalem fuit lectus in Montepessulano, tempore quo frater Jacobus de Fabr.* <lire *Fabriano*> *ibi erat* <ms. : *eramt*> *studens. Quem frater Johannes de Fonte recollegit sub eodem fratre Vitale* » (les crochets aigus signalent que les modifications apportées au texte reproduit entre guillemets me sont imputables) ; texte transcrit par la première main : « *Et hec de reportationibus super quarto Sententiarum post fratrem Vitalem de Furno, de provincia Aquitanie, lectorem Montispessulani,*

courant du mois de novembre 1295, le couvent franciscain de Montpellier accueillit Louis d'Anjou, fils du roi de Naples et de Sicile, tout nouvellement tonsuré. Le jeune prince venait d'être libéré, après sept ans passés en Catalogne comme otage, et se rendait en Italie. Il fut présenté au « lecteur » Vital. Celui-ci lui posa une question à laquelle il répondit fort bien[16]. Le 29 décembre 1297, en l'église des Dominicains de Toulouse (Jacobins), frère Vital assistait en tant que « lecteur » des Frères mineurs à la messe de l'Université, ainsi que le « lecteur » des Frères Prêcheurs, Guillaume Pierre de Godin, originaire de Bayonne[17] – les deux Gascons eurent dans l'Église des carrières fort comparables[18]. Vers le milieu de l'année 1299, Vital était toujours « lecteur » au couvent des Franciscains de Toulouse[19].

Le premier document précisément daté qui mentionne Vital du Four est du 12 juin 1294. Il s'agit d'un accord conclu au cloître de Saint-Sernin de Toulouse par lequel les chanoines du monastère (*O.S.A.*) permettaient à la communauté des Sœurs de sainte Marie Madeleine, « autrement dites repenties », de s'établir dans la paroisse de Saint-Sernin du Taur en y faisant construire une chapelle, des bâtiments conventuels, avec un cimetière, à charge pour elles de lui payer chaque année un cens recognitif d'un denier esterlin d'argent. Au premier rang des témoins de l'engagement des vingt-quatre sœurs présentes paraît « frère Vital de l'Ordre des Frères mineurs et leur bachelier à Toulouse »[20].

Une lettre apostolique du 1er décembre 1320 indique l'origine de la communauté des « repenties » : « alors qu'il [Vital] prêchait la parole de Dieu dans la ville de Toulouse, plusieurs femmes qui menaient une vie indécente et se vautraient dans le bourbier des péchés, tout à coup inspirées par la grâce divine et séduites spirituellement par la douceur de cette parole, repoussèrent les appâts de la chair et se tournèrent vers le Christ »[21]. Vital du Four reparaît comme témoin

---

anno Domini MCCLXXXX .V. quoad principium, et sexto quoad terminum, dicta sufficiant. Sit benedictus in secula seculorum. Amen. », « cum modo dicamus Mo CCo LXXXXVIo… » (Charles-Victor Langlois, « Vidal du Four, Frère Mineur »…, p. 295-296 ; cf. p. 300 [d'après Biblioteca Apostolica Vaticana, ms. latin 1095, f. 1, 56, 59'] ; Sylvain Piron, « Les *Studia* franciscains de Provence… », p. 8, n. 28 ; p. 27, n. 132 [remarque sur la modification de *eram* en *erat*]). Le maître dont Vital du Four avait suivi les cours à Paris était resté « inconnu » de Charles-Victor Langlois (Charles-Victor Langlois, « Vidal du Four, Frère Mineur »…, p. 296). André Callebaut l'a identifié avec Jacques du Quesnoy, sur qui on sait peu de chose (André Callebaut, « Les séjours du B. Jean Duns Scot à Paris. Son milieu universitaire », dans *La France Franciscaine*, 2e série, XII,1929, p. 357-358 ; Palémon Glorieux, *Répertoire des Maîtres en Théologie de Paris au XIIIe siècle*, t. II, Paris, 1933, p. 135, no 328).

16. « *Frater Barandus* <vel *Beraudus*> de *Anicio, de Ordine Predicatorum, lector Massilie, iuratus et diligenter interrogatus super vita, moribus, meritis et miraculis domini Ludovici quondam episcopi Tholosani, dixit quod ipse vidit dominum Ludovicum quando veniebat de Cathalonia, in scolis fratrum Minorum in Monte Pessulano, respondentem de una questione fr. Vitali, tunc ibi lectori et nunc magistro in theologia et Ministro in Aquitania ; et valde bene se habebat dictus dominus Ludovicus in responsionibus secundum etatem suam. Dixit eciam quod vidit eum una die predicantem in domo Predicatorum in Monte Pessulano, ubi multi convenerunt et religiosi et seculares ; et ipse testis qui loquitur tunc temporis erat studens in Monte Pessulano* […]. » (« Processus Canonizationis et Legendae variae Sancti Ludovici O. F. M. Episcopi Tolosani », dans *Analecta franciscana*, VII, Quaracchi, 1951, p. 118 [Béraud du Puy était le 23e des 33 témoins de la première série, qui furent entendus à partir du 29 février 1308 ; il dut déposer dans le courant du mois de mars]). La visite de Louis d'Anjou aux écoles des Franciscains de Montpellier aurait eu lieu « vers la Toussaint 1296 » (Charles-Victor Langlois, « Vidal du Four, Frère Mineur »…, p. 651). Cette date n'est pas admissible, au vu de son itinéraire (cf. « Processus Canonizationis et Legendae… », p. XVIII), et il convient de l'avancer de quasiment une année.

17. « [...] *in presentia venerabilium et discretorum virorum fratrum Guillelmum Petri, lectoris Predicatorum Tholose, Vitalis lectoris Minorum Tholose* [...] » (Henri Gilles, « Documents inédits pour servir à l'histoire de l'Université de Toulouse au XIIIe siècle », dans *Cahiers de Fanjeaux*, n° 5, 1970, p. 300-302, no III).

18. Sur le parcours de Guillaume Pierre de Godin (*Guillelmus Petri de Godino* ou *Guodino*), voir en dernier lieu Martin Morard, « Le *studium* de la Curie pontificale et ses maîtres au temps de Jean XXII », dans *Cahiers de Fanjeaux*, n° 45, 2012, p. 511-513.

19. Voir ci-après à la date de 1299 (après le 7 juin).

20. « [...] *Hoc fuit factum duodecima die introitus iunii, regnante Philipo rege Francorum et Hugone episcopo Tholosano, anno ab Incarnacione Domini. Mo.CCo.LXXXXo. quarto. Huius rei sunt testes frater Vitalis de ordine Fratrum minorum et bacallarius eorumdem in Tholosa* […] » (A.D. Haute-Garonne, 101 H 639, no XV, liasse XLVI, titre 1 ; Priscille Fournier, *Les dames chanoinesses de Saint-Sernin de Toulouse. Introduction à l'étude d'une institution religieuse à la fin du Moyen-Âge : les origines*, mémoire de maîtrise, Université de Toulouse-Le Mirail, 1998, p. 6-10, no 6).

21. « *Joannes episcopus servus servorum Dei ad perpetuam rei memoriam. Exponentibus nobis nuper dilecto filio nostro Vitali tituli S. Martini in Montibus presbytero cardinali, & Petro abbate monasterii sancti Saturnini Tholosanensis ordinis sancti Augustini sanctæ Romanæ ecclesiæ vice cancellario, quod dudum eodem Vitali, priusquam foret ad cardinalatus dignitatem assumptus, in civitate Tholosana quadam die proponente populo verbum Dei, nonnullæ mulieres quæ obscœnam vitam ducebant, seque immergebant in volutabro peccatorum, statim divina gratia inspirante, & captæ spiritaliter dulcedine dicti verbi Dei, abjectis carnis illecebris ad Christum sint divina clementia favente conversæ, & quemdam certum locum situm in parochia de Tauro, qui ejusdem monasterii esse dignoscitur, de consensu tamen abbatis & conventus dicti monasterii, pro inhabitatione earum, ut ibidem pœnitentiam agerent, receperunt ; cui quidem loco tantum dedit Altissimus incrementum, quod inpræsentiarum sunt triginta septem numero* [...] » (*Gallia Christiana, in Provincias…*, t. XIII-2, 1786, p. 60-62, no LXVIII). Jean XXII a rappelé ces circonstances dans plusieurs autres bulles (Guillaume Mollat, *Jean XXII…*, t. IV, 1910, p. 202, no 16546 [1er novembre 1322] ; Id., t. V, 1909, p. 330, no 21799 [15 mars 1325] ; Id., t. VII, 1919, p. 277, no 41400 [28 mai 1328]). Voir ci-après, note 126.

le 13 juillet 1303, lorsque les religieuses furent admises par l'abbé de Saint-Sernin Raymond Athon d'Auterive (1301-1318) à la profession de la Règle de saint Augustin ; à l'acte de réception est encore appendu le sceau que l'abbé concéda et donna aux nouvelles chanoinesses : [S(IGILLVM) C]ANONISSARVM | [S(AN)]C(T)I SATVRNINI THOL(OSE)[22].

Comme son cursus universitaire a pu le laisser supposer, Vital du Four fut appelé à jouer dans son Ordre un rôle grandissant. Les Frères mineurs étaient depuis longtemps divisés par les dissensions entre « Communauté » et « Spirituels », qui s'opposaient notamment sur l'observance des Règles, la question de la pauvreté religieuse ou certaines des thèses du Frère mineur languedocien Pierre Jean Olieu († 14 mars 1298). Plusieurs couvents de la province franciscaine de Provence étaient devenus des foyers de dissidence « spirituelle » : Narbonne, Béziers, Carcassonne.

En 1299, aussitôt après le Chapitre général tenu à Lyon vers la Pentecôte (7 juin), le ministre général Giovanni Minio da Morrovalle (1296-1304) chargea les ministres provinciaux de Provence et d'Aragon ainsi que le « lecteur » de Toulouse frère Vital d'enquêter sur les causes des troubles qui agitaient la Provence. Le général avait ordonné de rechercher partout dans l'Ordre les écrits de Pierre Jean Olieu et de les brûler, il avait menacé d'excommunication les frères qui conserveraient ses livres et continueraient d'en faire usage ; les visiteurs envoyés en Provence devaient sévir contre les délinquants[23].

En 1307, le Chapitre général tenu à Toulouse vers la Pentecôte (14 mai) désigna Vital du Four, « maître [en théologie] », comme ministre de la province d'Aquitaine[24]. Créée en 1219, l'Aquitaine franciscaine comprenait en 1316 dix custodies et soixante-deux couvents[25]. Nous ignorons tout de l'activité de Vital dans l'administration de cette province importante. Incidemment, on apprend qu'il fit dans le couvent des mineurs de Toulouse, à l'occasion de la fête de Noël, un sermon devant le peuple, prononcé après le repas[26]. Ce fut peut-être en 1308, alors que le pape Clément V (1305-1314) se trouvait à Toulouse, mais le ministre provincial aura aussi bien pu faire ce prêche en 1307, 1309, 1310 ou 1311.

---

22. « [...] *Sigillum per dominum abbatem ad suum beneplacitum nobis concessum et datum apponi fecimus et appendi.* […] » (A.D. Haute-Garonne, 101 H 639, nº XV, liasse XLVI, titre 2). Cf. Guillaume Mollat, *Jean XXII*..., t. IV, 1910, p. 202, nº 16546 (1er novembre 1322).

23. « *Fuit enim Provincia quibusdam gravaminibus lacerata, quorum primum fuit factum tam per fratrem Arnaudum de Rocafolio tunc ministrum, quam per visitatores missos a domino Portuensi statim post generale capitulum Lugdunense* » ; « *In XLIIIIº capitulo ponitur lictera, que vocatur 'notorium', in qua ponitur notorium esse* […]. *Sunt autem in eadem lictera plurima huiusmodi notoria, que dominus frater Vitalis, nunc dei gratia tituli sancti Martini in Montibus presbiter cardinalis tunc lector Tholose et bone memorie frater A*[*rnaldus*] *Clibe tunc minister Aragonie missi in provinciam Provincie per dominum bone memorie fratrem J*[*ohannem*] *tunc generalem ministrum ordinis postea episcopum Portuensem ad inquirendum super causis turbationis provincie Provincie, facta inquisitione se asserunt invenisse. Qua inquisitione facta fuerunt plurimi fratres puniti propter sectam et errores, prout culpabiles sunt reperti. Qui frater Raymundus ad punitionem multorum fratrum sectatorum dicte doctrine predicta auctoritate processit. Postea vero dominus frater Johannes de Murro, qui dicto Raymundo Gaufredi in ministerio successit et nunc est episcopus Portuensis, intendens tunc pericula et scandala, que ex dicta doctrina et scriptis fratris P*[*etri*] Jo[*hannis*] [*oriebantur, precepit, ut*] *colligentur* <lire *colligerentur*> *ubique per ordinem et comburentur, et excommunicavit omnes fratres utentes libris seu scriptis dicti fratris P*[*etri*] Jo[*hannis*] e*t ea habentes et tenentes scienter et dedit inquisitores ministros dicte provincie et Aragonie* [*et*] *fratrem Vitalem tunc lectorem Tolose et nunc magistrum in theologia ad inquirendum et puniendum fratres delinquentes in predictis ; ut hoc patet ex litteris sive scriptis dictorum generalium et Aragonie et provintie Provintie ministrorum et ex scriptura, que 'notorium' appellatur et ex aliis dictis et gestis ordinis sumptis de archivis dicte provintie, ex quibus patere potest, quod dicta doctrina et libri fuerunt per ordinem rationabiliter dampnati, que probationes et iura et acta diligenter videantur.* […] », (Franz Ehrle, « Zur Vorgeschichte des Concils von Vienne. (Schluss.) », dans *Archiv für Literatur- und Kirchengeschichte des Mittelalters*, t. III, Berlin, 1887, p. 144, 16, 157 ; Id. « Petrus Johannis Olivi, sein Leben und seine Schriften », *Archiv für Literatur- und Kirchengeschichte des Mittelalters*, t. III, Berlin, 1887, p. 444-445).

24. « *Anno Domini MCCCVII hic Generalis <frater Gondisalvus> tenuit Tolosae Capitulum generale, in quo fuerunt nongenti nonaginta fratres et fuerunt octo magistri, inter quos fuit frater Raymundus Gaufridi, quondam Generalis Minister. In eodem autem capitulo fratri Bernardo Hortolani, qui factus fuit poenitentiarius domini Papae, et fratri Petro Raymundi,* [*qui ei*] i*n ministerio Aquitaniae successerat, successit frater Vitalis de Furno magister, qui fuit Minister Aquitaniae institutus.* » (« Chronica XXIV Generalium… », p. 455-456 ; « Chronica fratris Nicolai Glassberger… », p. 112-113 [texte confus, à amender comme précédemment]). Une addition au catalogue des provinces de l'Ordre franciscain dressé au quatorzième siècle mentionne les deux cardinaux qui avaient illustré la province d'Aquitaine : « *magistrum Vitalem de Furno et magistrum Helyam de Hannibalis* (*Nabinalis*) », (Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum* [...], t. V, Rome, 1898, p. 582, n. 27). Un document anglais copié au quinzième siècle mentionne parmi les Franciscains qui ne furent pas ministres généraux : « *Frater Vitalis de Furno, doctor in theologia, de provincia Acquitaniæ, fuit cardinalis et episcopus Albanensis* » (John Sherren Brewer, *Monumenta Franciscana* [...], Londres, 1858, p. 531).

25. *Hieronymus* Golubovich, « Series Provinciarum Ordinis Fratrum Minorum saec. XIII et XIV », dans *Archivum franciscanum historicum*, t. I, Quarrachi, 1908, p. 5, 20 ; Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum*..., p. 582.

26. « *Sermo quem fecit frater Vitalis de Furno, magister in theologia et minister provincialis in provincia Aquitanie, in die nativitatis Domini, populo post comestionem in domo Fratrum minorum.* » (B.M. Toulouse, ms. 329 [recueil de sermons provenant sans doute du couvent des Franciscains de Toulouse, passé ensuite au prieuré Sainte-Marie la Daurade (*O. Clun.*)], f. 31 ; Auguste Molinier, *Manuscrits de la bibliothèque de Toulouse. Extrait du Catalogue des Manuscrits des Bibliothèques des Départements*, t. VII, Paris, 1883, p. 189, nº 329 [6]).

Averti en 1309 de l'aggravation du conflit entre la Communauté et les Spirituels, le pape Clément offrit à ces derniers de se justifier des accusations lancées contre eux ; il les affranchit alors de la juridiction de l'Ordre (14 avril 1310)[27]. Ne pouvant s'occuper lui-même de cette affaire, il avait désigné plusieurs cardinaux comme auditeurs. S'ensuivit entre les deux partis une série de rencontres et de libelles contradictoires[28]. La Communauté était représentée par son procureur à la Curie Raymond de Fronsac et son défenseur Bonagrazia da Bergamo ; Ubertino da Casale défendait les Spirituels et la mémoire de Pierre Jean Olieu.

Vital du Four se trouva mêlé à ces débats : le pape lui remit un écrit des Spirituels, que Vital transmit à Giovanni Minio da Morrovalle, devenu cardinal évêque de Porto (1302) et protecteur de l'Ordre (1305), ainsi qu'à Gonzalvo de Balboa (ou Valboa), nouveau ministre général (1304-1313), pour qu'ils pussent en prendre connaissance et copie ; après quoi Vital déposa l'original dans les archives du camérier apostolique[29].

Clément V avait par ailleurs chargé trois cardinaux dominicains de réunir et d'examiner les œuvres de Pierre Jean Olieu. Trois religieux furent adjoints à leur commission : frère Guillaume Pierre de Godin (*O.F.P.*), « lecteur » du Sacré Palais (1306-1312), frère Gilles [de Rome] (*O.E.S.A.*), et « frère Vital du Four, de l'Ordre des mineurs, ministre de la Province d'Aquitaine »[30]. Le 1er mars 1311, devant le pape et le collège des cardinaux, Raymond de Fronsac et Bonagrazia da Bergamo élevèrent une protestation solennelle contre les erreurs contenues dans les écrits de Pierre Jean Olieu et contre l'exemption accordée aux Spirituels ; ils en avaient reçu mandat du protecteur de l'Ordre Giovanni Minio et de « monseigneur Vital, vice-général ou lieutenant du général de l'Ordre »[31].

La controverse se poursuivit pendant le concile général assemblé à Vienne en Dauphiné, dont les trois sessions solennelles des 16 octobre 1311, 3 avril et 6 mai 1312 furent précédées par de nombreuses séances préparatoires. À une date comprise entre août 1311 et avril 1312, le ministre général Gonzalvo de Balboa riposta aux articles proposés contre l'Ordre par Ubertino da Casale ; sa réplique fut contresignée par treize ministres provinciaux, dont « Vital, ministre d'Aquitaine »[32]. La constitution *Exivi de paradiso* publiée le 6 mai 1312, qui complétait la décrétale de Nicolas III *Exiit qui seminat*, devait en principe réconcilier les deux fractions de l'Ordre de saint François[33].

Après le concile de Vienne, deux des protagonistes de la polémique furent conduits à se faire oublier : Ubertino da Casale autorisé à entrer dans un monastère de l'Ordre des Chartreux[34], Bonagrazia da Bergamo relégué au pied des Pyrénées. La lettre datée du 31 juillet 1312 qui condamnait le Lombard à l'exil portait, par une erreur de la chancellerie pontificale, « *ad locum de Monte caprario Convenarum dioecesis* », pour « *Valle capraria* »[35]. Tenté un moment de trouver là un prétexte pour ne pas obéir, Bonagrazia demanda conseil au vice-général Vital. Celui-ci lui persuada de se conformer à la volonté papale, de se rendre avant le 1er novembre au couvent de Valcabrère (*O.F.M.*, dioc. Comminges) et d'y demeurer jusqu'à nouvel ordre[36].

---

27. Luke Wadding, *Annales Minorum seu trium Ordinum a S. Francisco institutorum* [...], t. III, Lyon, 1636, p. 116-118 (1310, nº III).

28. Luke Wadding, *Annales Minorum*..., p. 119 (1310, nº IV) ; Franz Ehrle, « Zur Vorgeschichte des Concils von Vienne »…, 1886, p. 355-356.

29. *Id.* Luke Wadding, *Annales Minorum*..., p. 119 (1310, nº IV) ; cf. Franz Ehrle, « Zur Vorgeschichte des Concils von Vienne »…, 1886, p. 355-356.

30. Luke Wadding, *Annales Minorum*…, p. 116 (1310, nº II).

31. Franz Ehrle, « Zur Vorgeschichte des Concils von Vienne »…, 1886, p. 365-374, et 1887, p. 36 ; cf. p. 34-35.

32. « *Vitalis, Equitanie minister* » (Aniceto Chiappini, « Communitatis Responsio « Religiosi viri » ad Rotulum Fr. Ubertini de Casali », dans *Archivum franciscanum historicum*, t. VII, Quaracchi, 1914, p. 659) ; cf. Luke Wadding, *Annales Minorum*…, p. 119 (1310, nº IV) ; cf. Franz Ehrle, « Zur Vorgeschichte des Concils von Vienne »…, 1886, p. 356, n. 1, et 1887, p. 36, 39.

33. *Regestum Clementis Papae V...*, nº 8873 ; Karl Joseph Hefele, Henri Leclercq, *Histoire des conciles d'après les documents originaux. Nouvelle traduction française faite sur la deuxième édition allemande*, t. VI-2, Paris, 1915, p. 699-715.

34. « [...] *praefatus tamen Ubertinus redire ad promissam obedientiam noluit, sed Ordinem Monachorum intravit.* » (« Chronica XXIV Generalium… », p. 459). « *Frater autem Ubertinus de licentia domini Papae Ordinem Carthusiensem intravit ; quo autem spiritu instigante, novit spirituum Pater Deus.* » (« Chronica fratris Nicolai Glassberger… », p. 119 ; cf. p. 149).

35. Franz Ehrle, « Zur Vorgeschichte des Concils von Vienne »…, 1886, p. 158 ; Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum*…, p. 89, nº 204.

36. Franz Ehrle, « Zur Vorgeschichte des Concils von Vienne »…, 1887, p. 40 ; cf. p. 33, 39, 41.

Par une autre lettre donnée le 23 juillet, le pape avait convoqué plusieurs responsables franciscains de Provence (ministre provincial, custodes, gardiens, « lecteur », inquisiteur...) que les Spirituels accusaient de malveillance à leur égard[37]. Peu après, il commit à un Frère mineur prénommé Guy et à Vital du Four le soin de pourvoir à leur remplacement[38].

À l'évidence, Clément V appréciait les services de Vital, Gascon comme lui – avant d'être élevé au souverain pontificat, Bertrand de Got, natif de Villandraut à quatre lieues de Bazas, avait été évêque de Comminges (1295-1299), puis archevêque de Bordeaux (1299-1305). Il lui avait déjà manifesté sa confiance en le faisant intervenir dans des affaires sensibles.

Le 18 octobre 1309, le pape avait chargé Vital du Four et Guillaume Pierre de Godin d'une « mission importante » dans l'affaire des accusateurs de Boniface VIII († 11 octobre 1303)[39]. Clément ouvrit le 16 mars 1310 le procès posthume de son prédécesseur. Il nomma le 28 juin suivant des commissaires pour recevoir les dépositions de témoins qui vivaient en Italie. Ces commissaires étaient Isnardo Tacconi, archevêque de Thèbes et vicaire pontifical à Rome, Jacques d'Euse (ou Duèze), évêque d'Avignon, Altegrado Cattaneo, évêque de Vicenza, Bertrand du Puy, abbé de Montauban (*O.S.B.*, dioc. Cahors), « frère Vital du Four de l'Ordre des mineurs, maître en théologie, du diocèse de Bazas », et maître Primerio da Bergamo, laïc, avocat à la Curie[40]. Les 7, 8, 11, 26 et 29 avril, 3, 9 et 12 mai 1311, la commission entendit vingt-trois témoins originaires de Rome, de Toscane, de Campanie, de Lombardie...[41].

À la fin de l'année 1312, le pape Clément préparait la troisième promotion cardinalice de son pontificat. Gentile da Montefiore (*O.F.M.*), cardinal prêtre du titre de Saint-Martin-aux-Monts depuis le 2 mars 1300, venait de mourir le 27 octobre à Lucques, alors qu'il procédait au transfert du trésor apostolique de Pérouse à Avignon. Le samedi 23 décembre, Clément lui donna un successeur en la personne de Vital du Four[42]. La promotion de 1312 comprenait en tout neuf nouveaux cardinaux, dont quatre autres Gascons : Arnaud d'Auch (*O.S.A.*), chanoine de Comminges, puis évêque de Poitiers, créé cardinal évêque d'Albano ; Guillaume de Teste (*O.S.A.*), de Condom, archidiacre d'Aran en l'Église de Comminges, créé cardinal prêtre du titre de Saint-Cyriaque-aux-Thermes ; Raymond, abbé de Saint-Sever-Cap-de-Gascogne (*O.S.B.*, dioc. Aire), créé cardinal prêtre du titre de Sainte-Pudentienne ; Guillaume Pierre de Godin (*O.F.P.*), créé cardinal prêtre du titre de Sainte-Cécile.

Dans le souci de procurer au cardinal Vital du Four les moyens pécuniaires de tenir son rang, le pape lui concéda divers bénéfices ecclésiastiques[43] :

- l'administration et la cure de la basilique Santa Croce in Gerusalemme (Rome), généralement gouvernée par un cardinal, le 9 janvier 1313[44] ;

- l'administration ou la commende de l'église paroissiale Santa Maria della Rotonda (Naples), des granges *de Fabrica* (dioc. Troja) appartenant au monastère de La Trinità della Cava (*O.S.B.*, dioc. Salerne), et *de Asculo* appartenant au monastère Santa Sofia (*O.S.B.*, dioc. Bénévent), le 13 octobre 1313[45] ;

---

37. Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum*..., p. 89, n° 203.

38. *Idem*, p. 89, n° 8.

39. *Regestum Clementis Papae V...*, nº 5068 ; Jacques Bernard, « Le népotisme de Clément V et ses complaisances pour la Gascogne », dans *Annales du Midi*, t. 61, nos 7-8, 1949, p. 401, n. 316 ; Martin Morard, « Le *studium* de la Curie pontificale… », p. 512.

40. Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum*..., p. 71, nº 167.

41. [Simon Vigor, Pierre Du Puy], *Histoire du Differend d'entre le Pape Boniface VIII et Philippes le Bel Roy de France* [...], Paris, 1655, *Actes et preuues*, p. 523-526 (analyse), 526-543 (texte) ; Karl Joseph Hefele, Henri Leclercq, *Histoire des conciles*..., t. VI-1, Paris, 1914, p. 567 ; cf. p. 574, 580.

42. Étienne Baluze, *Vitæ Paparum Avenionensium*..., t. I, c. 50, 59, 78, 109. C'est par inadvertance que Vital a été intitulé « cardinal-prêtre de Sainte-Marie *in Montibus* » (Charles-Victor Langlois, « Vidal du Four… », p. 297), « cardinal prêtre de Sainte-Marie aux Monts » (Palémon Glorieux, *Répertoire des Maîtres en Théologie*..., t. II, p. 137).

43. Le successeur de Clément V, Jean XXII, justifia ainsi la concession des bénéfices ecclésiastiques conférés à Vital : « *ut incumbentia sibi onera expensarum necessariarum commodius valeret supportare* » (Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum*..., p. 131, n. 3).

44. *Regestum Clementis Papae V...*, nº 9924 (cf. Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum*..., p. 92, n. 2 ; Charles-Victor Langlois, « Vidal du Four… », p. 297, n. 2). Le pape renouvela cette concession le 20 février 1314 (Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum*..., p. 92, n. 2) ; cf. Guillaume Mollat, *Jean XXII*..., t. I, 1904, p. 273, nº 2928 (25 février 1317).

45. Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum*..., p. 92, n. 2 ; cf. Guillaume Mollat, *Jean XXII*..., t. I, 1904, p. 273, nº 2928 (25 février 1317).

- l'administration et la cure de l'église ou du monastère *de Albericio* ou *de Albaresio* (dioc. Grosseto, Toscane), le 20 février 1314[46] ;

- une pension annuelle de 200 florins d'or sur le monastère de La Trinità della Cava, en mars 1314 – dans la bulle fut inséré l'acte constitutif de la rente passé dans la maison que Vital occupait à Carpentras, ville où la Curie séjournait alors[47].

La possession de plusieurs de ces bénéfices donna lieu à des difficultés et, le 29 mars 1314, le pape nomma des conservateurs des privilèges apostoliques accordés au cardinal Vital[48].

Prélat cumulant privilèges et bénéfices, ce dernier se trouvait lui-même placé dans la situation qu'il avait naguère condamnée[49] dans un ouvrage issu sans doute de « lectures » données lorsqu'il commentait la Bible[50], ouvrage dont deux manuscrits sont parvenus jusqu'à nous[51].

En 1313, le pape Clément et le cardinal Vital eurent une conversation au cours de laquelle il fut question de l'état de l'Ordre des Frères mineurs et des qualités du ministre général que devait élire le prochain Chapitre général, convoqué à Barcelone pour la Pentecôte (3 juin). Ne pouvant quitter Avignon, Vital adressa le 8 juin (?) à ses frères franciscains assemblés en Catalogne une lettre leur faisant part de ses propres recommandations et des souhaits du souverain pontife, à qui il leur demandait d'offrir d'abondantes prières[52]. À Barcelone, en présence du roi d'Aragon Jacques II (1291-1327), les suffrages se portèrent à l'unanimité dès le premier scrutin sur Alessandro Bonini, d'Alessandria della Paglia, ministre

---

46. *Idem*.

47. « *Ubi tunc Curia Romana residebat* » (*Regestum Clementis Papae V...*, nº 10339 ; cf. Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum…*, p. 92, n. 2 ; cf. Charles-Victor Langlois, « Vidal du Four… », p. 297, n. 3). Le pape fit à Vital d'autres libéralités (*Regestum Clementis Papae V...*, nos 9625, 9626, 9627, 9925, 9926, 9927, 1035 ; cf. Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum…*, p. 92, n. 2 ; cf. Charles-Victor Langlois, « Vidal du Four… », p. 297, n. 4).

48. « *cui super beneficiis ecclesiasticis que possidet molestie a nonnullis irrogantur* » (*Regestum Clementis Papae V...*, nº 10352 ; cf. Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum…*, p. 92, n. 2 ; cf. Charles-Victor Langlois, « Vidal du Four… », p. 297, n. 5).

49. « *De auaricia . usura . cupiditate.* [...] *Beneficia Ecclesiastica.* [...] *gerimus et indignum si uni persone locum in pluribus ecclesiis uelis concedere et episcopatui tuo inducere consuetudinem ecclesie gallicane qui, cum unum habeant beneficium, plura recipiunt, quod non approbatur a nobis, licet hoc nequeat pre multitudine delinquentium emendari, non obloquor dispensationi, non necessitati uel utilitati, sed cupiditati, sed ambitioni, sed incompassioni, sed pessime negligentie prelatorum malorum. Nam si non essent collatores, non essent receptores. Hec auaricia adeo creuit in ecclesia ut de bonis ecclesie fiant tanta palacia, luxurientur in phaleris, uanituntur in auibus, dentur filie nuptui, parentes vestiantur, nihil pauperibus, nihil egentibus tribuatur* […] » (B.N.F., ms. latin 3148, f. VI, VII', VIII).

50. Cette hypothèse, faite par Sylvain Piron, est tout à fait vraisemblable (Sylvain Piron, « Les *Studia* franciscains… », p. 33, 41).

51. B.N.F., ms. latin 3148 : « *Figure exposite de omnibus diuinis libris accepte, per alphabetum ordinate* » (rubrique initiale) [parchemin, 385 f., 2 col. – écriture personnelle, graphie très abrégée, additions fréquentes, confectionné dans le Midi de la France, XIVe s. – recueilli par le cardinal Pedro Martínez de Luna, devenu le pape Benoît XIII en 1394 ; passé en 1429 de sa « librairie » (transportée en 1408 d'Avignon à Péniscola) dans celle du cardinal Pierre de Foix, lequel en dota le collège par lui fondé à Toulouse en 1457 ; envoyé de Toulouse à Paris en 1680 et entré dans le cabinet de Colbert (*Codex Colbertinus* 2356) ; acquis en 1732 par Louis XV pour la bibliothèque royale (*Codex Regius* 42773)]. —— Oxford, Bodleian Library, MS. Laud Misc. 255 : « *Figuræ expositæ de diversis materiis Bibliæ acceptæ de omnibus libris Sacræ Scripturæ* » [parchemin, 386 f., 2 col., confectionné en Allemagne, XIVe s. – ancien nº 885]. —— L'ouvrage a été imprimé en 1513, en caractères gothiques, sous un titre approximatif et une attribution inexacte, avec un texte parfois fautif ou lacunaire, puis réimprimé en 1594 et en 1603 sur la base de la première édition, avec quelques tentatives d'amélioration (Vital du Four, *Speculum morale totius sacre scripture a Reuerendissimo domino Johanne Vitali perdigno Cardinali seraphici ordinis minorum obseruantissimo alphabetico ordine perutile editum : et hucusque non impressum* [...], [Lyon], Jean Moylin (alias de Cambrai), 1513 ; Id., *Speculum morale totius Sacræ Scripturæ Ioannis Vitalis S. R. E. Cardinalis ex ordine Minorum, atque Doctoris eximij* [...], Venise, 1594 ; *Speculum morale totius Sacræ Scripturæ Ioannis Vitalis S. R. E. Cardinalis, ex ordine Minorum, atque Doctoris eximij* [...], Venise, 1603). Charles-Victor Langlois, qui ne connaissait « aucun manuscrit », a confondu l'édition *princeps* de Lyon et les rééditions vénitiennes (Charles-Victor Langlois, « Vidal du Four… », p. 296, 301) ; il s'est mépris sur le sens de l'avertissement du premier éditeur, Pedro Miguel Carbonell, archiviste du roi d'Aragon Ferdinand II, résumé et déformé dans les éditions postérieures (Charles-Victor Langlois, « Vidal du Four… », p. 296, 301) : celui-ci voulait, non pas indiquer la date de la rédaction de l'ouvrage (« […] *præsens opus conscripsit anno post natum Saluatorem mundi. M. C. C. C. V.* »), mais seulement donner une idée de l'époque à laquelle son auteur avait vécu (« *Claruit autem* [...] *hic vir cordatus Ioannes vitalis tempore pape Clementis Quinti qui sua tempestate curiam romanam in galliam transtulit : anno incarnationis dominice. Millesimo trecentesimo quinto* »).

52. *Firmamenta trium ordinum…, Tertia pars*, 1512, f. lxviij[2]'-lxviij[3] (« *Datum auinione octaua mensis Julij* » [il faut certainement corriger en « *Junij* » ; cependant, le quantième ne laisse pas de poser lui aussi un problème chronologique] ; Giovanni Giacento Sbaraglia, *Supplementum et Castigatio…*, p. 688). Une lettre circulaire du ministre général datée du samedi 9 juin 1313 (« Datum Barchinone sabbato ante primam dominicam post pentecosten an. dom. MCCCXIII ») contient cinq prescriptions dues au cardinal Vital du Four (Franz Ehrle, « Die ältesten Redactionen der Generalconstitutionen des Franziskanerordens », dans *Archiv für Literatur- und Kirchengeschichte des Mittelalters*, t. VI, Freiburg im Breisgau, 1892, p. 71, 77).

de la province de Gênes, qui avait grandement contribué à la défense de la Communauté face à ses adversaires, les sectateurs de Pierre Jean Olieu et Ubertino da Casale[53].

Vital du Four se trouvait auprès de Clément V quand Alessandro Bonini présenta une requête de l'abbesse et des sœurs du couvent de Montesanto (*O. Clar.*, dioc. Todi), qui sollicitaient la permission de recevoir de nouvelles religieuses – ce qu'un décret du Saint-Siège leur avait jadis interdit. Le pape répondit favorablement à la demande des Clarisses et le cardinal eut soin de les en informer par une lettre datée du 23 février 1314, donnée à Carpentras, qu'il fit valider par l'apposition de son sceau[54].

En 1314, Clément V mort à Roquemaure le 20 avril et Alessandro Bonini mort à Rome le 5 octobre, s'ouvrirent pour l'Église romaine et l'Ordre des Frères mineurs deux longues périodes de vacance (de plus de deux ans et de près d'un an et demi).

Les faits et gestes de Vital durant ces temps d'incertitude nous échappent presque complètement. Une lettre du 6 avril 1315 à Jacques II d'Aragon et un rapport de Juan López, procureur du roi à Avignon, en date du 23 du même mois, montrent qu'il s'intéressait avec d'autres cardinaux à la situation créée par la double désignation d'un roi des Romains[55] : Frédéric le Bel, duc d'Autriche, et Louis III, duc de Bavière, respectivement élus le 19 et le 20 octobre 1314, avaient été couronnés simultanément le 24 novembre, le premier à Bonn, le second à Aix-la-Chapelle.

L'élection d'un nouveau pape fut difficile, le Sacré Collège s'étant divisé en trois factions : un parti « gascon », un parti « italien » et un tiers parti. Interrompu en 1314 à Carpentras par des troubles nés de cette scission, qui faillit dans la suite tourner au schisme, le conclave ne reprit qu'en 1316 à Lyon. Les votes des cardinaux concordèrent enfin au début d'août 1316. Le Cadurcien Jacques d'Euse (ou Duèze), précédemment évêque de Fréjus (1300) puis d'Avignon (1310), ensuite cardinal prêtre du titre de Saint-Vital (1312) et cardinal évêque de Porto (1313), fut élu le 7 août et enfin sacré le 5 septembre sous le nom de Jean XXII.

Vital du Four fut certainement du nombre de ses électeurs. Une série de bulles, déjà rédigées depuis les 12, 13, 14 et 17 août, fut en effet expédiée le 7 septembre en faveur des familiers, chapelains et clercs du cardinal : Pierre Raymond Guitard, Raymond Beg, Arnaud de Calhen (ou Calhon), Guillaume de la Bastide, Jean du Four (neveu de Vital), Jean *Banaldhi* (ou *Banialdi*), Ludolf von Herringen, Wilhelm von Bardewich, Guillaume de la Combe et Étienne du Château[56].

Jean XXII prodigua un peu plus tard ses largesses à Vital, à qui il concéda, avec les dispenses nécessaires :

- des canonicats, prébendes et prestimonies[57] dans les Églises de Léon, Astorga et Cordoue, ainsi que le doyenné de Léon, accordés à vie le 3 janvier 1317[58] ;

- l'expectative d'un bénéfice ecclésiastique à la collation de l'abbé de Saint-Victor de Marseille (*O.S.B.*), dans le diocèse de Rodez ou dans celui de Nîmes, le 25 février 1317[59] ;

---

53. Luke Wadding, *Annales Minorum*…, p. 143 (1313, nº III) ; « Chronica XXIV Generalium… », p. 467-468, n.

54. Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum*…, p. 92, n. 2.

55. « *Reverendus pater frater Vitalis, tituli Sancti Martini in montibus presbiter cardinalis, qui Vasco est et origine Vasatensis, multum desiderat se obsequiosum vobis exibere, et secrete exposuit michi, quod deberem vobis rescribere quod aliquando est factum verbum inter cardinales de istis electionibus regis Romanorum* » (Heinrich Finke, *Acta Aragonensia. Quellen zur deutschen, italienischen, französischen, spanischen Kirchen- und Kulturgeschichte aus der diplomatischen Korrespondenz Jaymes II. (1291-1327)*, t. I, Berlin et Leipzig, 1908, p. 353-359, nº 240 [la date indiquée dubitativement : « (1315) April 18 (?) », peut être corrigée en 23 avril (1315)] ; cf. p. 360 [6 avril (1315)]).

56. Guillaume Mollat, *Jean XXII*…, t. I, 1904, p. 35-36, 40, 48, nos 342, 348-355, 396, 451. Arnaud de Calhen, alias de Calhon, l'un des chapelains de Vital, fut longtemps son familier (Id., t. VI, 1912, p. 32, nº 23700 [2 novembre 1325] ; Id., t. VII, 1919, p. 19, nº 29901 [18 septembre 1327]).

57. « Le mot *praestimonia* désigne des rentes annuelles affectées à l'entretien d'un prêtre ne possédant pas de titre ecclésiastique. » (Guillaume Mollat, *La collation des bénéfices ecclésiastiques sous les papes d'Avignon*, Paris, 1921, p. 37, n. 31).

58. Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum*…, p. 131, n. 3 ; Guillaume Mollat, *Jean XXII*…, t. I, p. 225, nº 2418 ; cf. Guillaume Mollat, *Jean XXII*…, t. I, 1904, p. 273, nº 2928 (25 février 1317) ; Id., t. VII, 1919, p. 117, nº 30868 (29 décembre 1327) ; p. 151, nº 40215 (26 janvier 1328) ; Guillaume Mollat, *La collation des bénéfices*…, p. 37.

59. Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum*…, p. 131, n. 3 ; Guillaume Mollat, *Jean XXII*…, t. I, 1904, p. 273, nº 2928. Vital du Four obtint le prieuré *de Areis*, au diocèse de Nîmes (Id., t. VI, 1912, p. 208, nº 44668 [9 mars 1329]), permuté avec le prieuré *de Mesinis*, au diocèse d'Arles (voir ci-après, n. 67).

- l'expectative d'un bénéfice ecclésiastique à la collation de l'évêque et du Chapitre cathédral de Rodez, le même jour[60] ;

- le prieuré de Lichien (*O.S.B.*, dioc. Arras), dépendant du monastère de Molesmes (*O.S.B.*, dioc. Langres), le 1er juillet 1317[61] ;

- la *maneria* de Bernes et de Wicham (dioc. Londres), l'église paroissiale de Boyle (dioc. Cantorbéry) et celle de Razelfeld (ou Ruzelfeld, dioc. Chichester), le 23 juillet 1317[62] ;

- le prieuré d'Escalans à Éauze (*O. Clun.*, dioc. Auch), le 25 juillet 1317[63] ;

- l'église paroissiale Santa Maria de Obidos (dioc. Lisbonne), le 1er juillet 1318[64] ;

- le prieuré de Saint-Mont (*O. Clun.*, dioc. Auch), le 15 octobre 1318[65] ;

- l'église paroissiale Santa Maria della Rotonda (Naples), le 5 novembre 1319[66] ;

- la faculté de permuter les prieurés *de Areis* (dioc. Nîmes) et *de Mesinis* (*O.S.B.*, dioc. Arles), le 24 mai 1321[67] ;

- la moitié des dîmes de l'église Sainte-Marie de la Cieutat près d'Éauze (dioc. Auch), relevant de la collation du prieur d'Éauze, le 30 janvier 1326[68].

Le 25 octobre 1317, il avait accordé au cardinal la faculté de tester[69]. Le 23 février 1320, il nomma plusieurs prélats comme conservateurs de ses privilèges[70]. Vital eut en effet parfois du mal à faire valoir ses droits. Il fut ainsi en procès au sujet de l'église Santa Maria de Obidos, située au royaume de Portugal, et ses procureurs n'osèrent pas publier les lettres qui lui en donnaient la provision[71]. En juin 1324, le pape fit citer devant lui Juan Hernández, doyen de l'Église de Cordoue, à qui le cardinal avait affermé ses canonicat, prébendes et prestimonies pour une rente annuelle de 100 florins d'or, et qui ne lui avait rien versé depuis quatre ans ; le doyen était déjà excommunié depuis deux ans[72].

---

60. Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum*…, p. 131, n. 3 ; Guillaume Mollat, *Jean XXII*…, t. I, 1904, p. 273, nº 2929. Vital du Four obtint l'église Saint-Félix de Buzens, au diocèse de Rodez (Id., t. VII, 1919, p. 337, nº 41936 [17 juin 1328]).

61. Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum*…, p. 131, n. 3 ; Guillaume Mollat, *Jean XXII*…, t. I, 1904, p. 386, nº 4205 ; cf. Id., t. III, 1906, p. 242, nº 12940 (9 février 1321).

62. Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum*…, p. 131, n. 3 ; Guillaume Mollat, *Jean XXII*…, t. I, 1904, p. 412, nos 4491-4493 ; cf. Id., t. III, 1906, p. 187, nº 48312 (3 février 1330 : église de Boyle). Vital du Four aurait obtenu le doyenné de Londres en 1317 (Henry Wharton, *Historia de Episcopis & Decanis Londinensibus* [...], Londres, 1695, p. 217 ; cf. p. 218), un canonicat et une prébende dans l'Église de Londres le 23 juillet 1317 (Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum*…, p. 131, n. 3).

63. Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum*…, p. 131, n. 3 ; Guillaume Mollat, *Jean XXII*…, t. I, 1904, p. 413, nº 4503 ; cf. Id., t. V, 1909, p. 153, nº 19810 (27 juin 1324) ; Id. t. VII, 1919, p. 298, nº 41595 (17 juin 1328) ; Auguste Coulon, *Lettres secrètes et curiales*…, t. V, 1965, p. 57, n° 3914 (21 juillet 1329) ; p. 86, n° 4017 (10 novembre 1329).

64. Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum*…, p. 131, n. 3 ; Guillaume Mollat, *Jean XXII*…, t. II, 1905, p. 199, nº 7611.

65. Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum*…, p. 131, n. 3 ; Guillaume Mollat, *Jean XXII*…, t. II, 1905, p. 294, nº 8565 ; cf. Id., t. VII, 1919, p. 299, nº 41602 (17 juin 1328) ; cf. Auguste Coulon, *Lettres secrètes et curiales*…, t. V, 1965, p. 57, n° 3914 (21 juillet 1329) ; p. 86, n° 4017 (10 novembre 1329).

66. Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum*…, p. 131, n. 3.

67. *Idem* ; Guillaume Mollat, *Jean XXII*…, t. III, 1906, p. 289, nº 13432 ; Id., t. VI, 1912, p. 208, nº 44668 (9 mars 1329 : prieuré *de Areis*).

68. Guillaume Mollat, *Jean XXII*…, t. VI, 1912, p. 97, nº 24340.

69. Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum*…, p. 131, nº 290 ; Guillaume Mollat, *Jean XXII*…, t. II, 1905, p. 252, nº 8130.

70. Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum*…, p. 131, n. 3.

71. « *In codice 765. bibliothecæ Colbertinæ, in quo continentur gravamina tempore Iohannis XXII. Illata Ecclesiis & ecclesiasticis in regno Portugaliæ, item scriptum est : Item in litteris provisionis factæ per Dominum nostrum summum Pontificem Reverendo Patri domino fratri Vitali Cardinali de Ecclesia de Obidos & in processibus executorum suorum super hoc factis, quos nunquam procuratores nec executores sui ausi fuerunt publicare.* » (Étienne Baluze, *Vitæ Paparum Avenionensium*…, t. I, c. 678 ; Charles-Victor Langlois, « Vidal du Four… », p. 297, n. 5). Felice Tocco a cru voir dans cet extrait l'indice d'une disgrâce de Vital consécutive à son désaccord avec Jean XXII sur la question de la pauvreté (Felice Tocco, *La Quistione della povertà nel Secolo XIV. Secondo nuovi documenti*, Naples, 1910, p. 29 : « *Il cardinale Vitale cadde in disgrazia* ») ; il est tombé dans la surinterprétation.

72. Guillaume Mollat, *Jean XXII*…, t. V, 1909, p. 147, nº 19766 (13 juin 1324) ; p. 149, nº 19789 (20 juin 1324) ; Id., t. VIII, 1921, p. 85.

À la suite du décès du cardinal Arnaud d'Auch, survenu à Avignon le 14 août 1320[73], Vital du Four fut élevé à l'évêché d'Albano[74]. Élu le 9 septembre 1320[75], il fut sacré le dimanche 14 juin 1321[76]. Le 2 juin, le pape Jean lui avait accordé une dispense lui permettant de conserver ses bénéfices bien qu'il eût été promu à l'épiscopat et fût « professeur de l'Ordre des Frères mineurs »[77]. Le 1er septembre 1322, il l'autorisa à percevoir les fruits de ses bénéfices bien qu'il ne résidât pas[78].

Les faveurs pontificales récompensaient les nombreux services rendus par le cardinal, actif dans l'exercice de son ministère, fréquemment consulté et mandaté pour diverses missions.

Avant le 21 mars 1317, il avait été commis par le pape à l'examen de l'élection du nouvel abbé du monastère San Benedetto de Salerne (*O.S.B.*)[79]. Le 14 juillet 1318, il fut nommé, avec l'abbé de Saint-Gilles (dioc. Nîmes, *O.S.B.*), comme conservateur des privilèges du monastère de Montmajour (*O.S.B.*, dioc. Arles)[80], et chargé le même jour de s'informer sur les pratiques qui avaient cours dans l'abbaye[81]. Avant 1326, il eut à connaître d'un conflit qui opposait l'abbé de Sankt Emmeram (*O.S.B.*) de Ratisbonne et l'évêque de cette cité[82].

Il fut délégué à la consécration de Francesco Gattula, élu évêque de Gaète, en 1321[83], de Pons de Villemur, élu évêque de Lérida, en 1322[84], de Thomas, nommé évêque de Terni, en 1323[85], ainsi qu'à la bénédiction d'Arnaud, abbé du monastère Santa Sofia (*O.S.B.*, dioc. Bénévent), la même année[86].

Il fut l'un des quatre cardinaux spécialement désignés pour prendre part, le 8 novembre 1319, en l'église des Frères mineurs de Marseille, à la translation du corps de saint Louis d'Anjou († 19/20 août 1297), canonisé par Jean XXII le 7 avril 1317[87]. En cette circonstance, il dut se souvenir de sa rencontre de 1295 avec le jeune prince, devenu peu après Frère mineur, puis évêque de Toulouse (30 décembre 1296).

---

73. Arnaud d'Auch mourut à Avignon (Guillaume Mollat, *Jean XXII*…, t. III, 1906, p. 236-237, nº 12882 [27 janvier 1321]) le 14 août 1320 (Konrad Eubel, *Hierarchia Catholica Medii Aevi sive Summorum Pontificum, S. R. E. Cardinalium, Ecclesiarum Antistitum series ab anno 1198 usque ad annum 1431 perducta* [...], *editio altera*, Munich, 1913, p. 14, 35), plutôt que le 24 (Étienne Baluze, *Vitæ Paparum Avenionensium*…, t. I, c. 676 ; cf. c. 670) : son testament (Étienne Baluze, *Vitæ Paparum Avenionensium*…, t. II, c. 379-388, nº LVIII) ne fut mis en forme publique, le 23 août, que postérieurement à son décès.

74. Konrad Eubel, *Hierarchia Catholica*…, p. 35 (« transl. 1321 m. Junio ») ; cf. p. 47. La date, inférée sans doute d'après une lettre analysée par Guillaume Mollat (Guillaume Mollat, *Jean XXII*…, t. III, 1906, p. 300, nº 13567), est à rectifier comme indiqué ci-après.

75. « *Sept. 9* <1320> *fuit electus d. Vitalis in episcopum Albanensem et comederunt 12 card., in potagio 5 s., pro 3 mutonibus 48 s., pro porco 4 l. 2 s., pro carnibus pro d. de Via 19 s., pro 15 caponibus 7 l. 10 s., 24 pullis et 5 gallinis 50 s., 30 perdicibus 45 s., 10 pullis pro cena 15 s., 31 libris de carnibus salsis 20 s. 8 d., pro speciebus pro d. de Via 13 s. 4 d., 1 barrale asseti 9 s., 8 anedas* (!) *16 s.* » (Karl Henrich Schäfer, *Die Ausgaben der apostolischen Kammer unter Johann XXII* [...], Paderborn, 1911, p. 63 [d'après les comptes de la cuisine pontificale, qui n'indiquent nullement, comme on l'a cru, qu'un « grand banquet » ait été donné pour la circonstance]).

76. « *Am Rande : Die domenica 14. Iunii* <1321> f*uerunt consecrati dd. Albanensis cardinalis, Aquensis archiep., et Rivensis episc., Ruthen. episc. et ea die comederunt cum domino nostro 24 cardinales et rex Sicilie, vicecomes Sicilie, vicecomes Leomanie et multi alii* » (Karl Henrich Schäfer, *Die Ausgaben*..., p. 67, n. b).

77. Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum*…, p. 131, n. 3 (avec la date « 1321 iunii 6 ») ; Guillaume Mollat, *Jean XXII*…, t. III, 1906, p. 300, nº 13567.

78. Guillaume Mollat, *Jean XXII*…, t. IV, 1910, p. 153, nº 16061.

79. Guillaume Mollat, *Jean XXII*…, t. I, 1904, p. 298, nº 3259.

80. Guillaume Mollat, *Jean XXII*…, t. II, 1905, p. 214, nº 7757. « [...] *1318. pridie Idus April. datus in conseruatorem priuilegiorum cœnobii Montismaioris à Ioanne XXII. Pontificat. 2*. » (Gaucher et Louis de Sainte-Marthe, Pierre, Abel et Nicolas de Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*…, p. 9 [la date du 12 avril 1318 est erronée] ; *Gallia Christiana, in Provincias*…, t. VI, 1739, c. 498 [même erreur]).

81. Guillaume Mollat, *Jean XXII*…, t. II, 1905, p. 215, nºs 7764-7766 ; *Gallia Christiana, in Provincias*…, t. I, 1715, c. 612.

82. Guillaume Mollat, *Jean XXII*…, t. VI, 1912, p. 235, nº 25759 (27 juin 1326).

83. Guillaume Mollat, *Jean XXII*…, t. III, 1906, p. 343, nº 14037 (lettre testimoniale du 30 août 1321).

84. Guillaume Mollat, *Jean XXII*…, t. IV, 1910, p. 77, nº 15239 (lettre testimoniale du 28 mars 1322).

85. Guillaume Mollat, *Jean XXII*…, t. IV, 1910, p. 322, nº 17898 (lettre testimoniale du 8 août 1323).

86. Guillaume Mollat, *Jean XXII*…, t. IV, 1910, p. 316, nº 17832 (lettre testimoniale du 31 juillet 1323).

87. La *Chronique des vingt-quatre généraux* et les récits qui en sont dérivés ont placé la translation en 1317 (« Processus Canonizationis et Legendae variae Sancti Ludovici O. F. M. Episcopi Tolosani », dans *Analecta franciscana*, t. VII, Quaracchi, 1951, p. XXIV, 380). Pietro de Natali a indiqué 1319 (Pietro de Natali, *Catalogus sanctorum et gestorum eorum ex diuersis voluminibus collectus* [...], Lyon, 1514, f. cxlv' [Liber Septimus, Caput lxxvij]) et non pas « 1318 », comme il a été imprimé à tort (Pierre Frizon, *Gallia Purpurata qua cum summorum Pontificum, tum omnium Galliæ Cardinalium, qui hactenus vixere res præclare gestæ continentur ; adiectæ sunt parmæ, & earundem descriptiones*, 2e édition, Paris, 1638, p. 287). Luke Wadding l'a rapportée à l'année 1319, avec des arguments pour cette date (Luke Wadding, *Annales Minorum*…, p. 236 [1319, nº II]).

Comme les autres membres du Sacré Collège, il fut consulté par le pape à propos des projets des rois de France : l'union par Philippe V le Long de sa fille aînée Jeanne avec le duc de Bourgogne Eudes IV (1318)[88] ; l'organisation par Charles IV le Bel d'une expédition en Terre Sainte (1323). Vital développa ses avis sur cette nouvelle croisade dans un mémoire nettement plus étendu que ceux de ses collègues[89].

Jean XXII déclencha au sujet de la succession de Clément V un procès qui commença en 1318 et se termina en 1321. Le vicomte de Lomagne et d'Auvillar Bertrand de Got, neveu du pape défunt, détenait la plus grande partie de son trésor et s'abstenait de produire l'original de l'acte contenant ses dernières volontés. D'où des soupçons de détournements. Vital du Four et Guillaume Pierre de Godin, promu à l'évêché de Sabine le 12 septembre 1317, siégèrent régulièrement lors des audiences cardinalices qui se tinrent les 6, 16, et 17 juin 1318, 27 et 28 mai, 12 et 26 juillet, 2 et 18 août 1320[90]. Le 11 juillet 1321, Vital fut présent lors de la publication de la sentence pontificale[91]. Bertrand de Got devait remettre au Siège apostolique les 300 000 florins que son oncle lui avait laissés pour financer le passage de cinq cents chevaliers outremer ; le vicomte fit traîner jusqu'à la fin de 1322 le paiement de la moitié de cette somme[92].

Les querelles se rallumèrent parmi les Frères mineurs sous Michele da Cesena, ministre général de l'Ordre élu au Chapitre général de Naples (30 mai 1316), donnant à la papauté l'occasion d'intervenir et de sévir[93].

Le 22 avril 1317, les cardinaux Vital du Four, Jacques de la Voie et Napoleone Orsini adressèrent au ministre général et au ministre provincial de Provence une lettre qui leur faisait connaître la volonté du souverain pontife concernant les Spirituels des couvents de Narbonne et de Béziers : ces réfractaires devaient rentrer dans l'obédience de l'Ordre[94]. Le 6 novembre, Jean XXII commit à Michel le Moine (*O.F.M.*), « inquisiteur de la dépravation hérétique » dans les provinces ecclésiastiques d'Arles, Aix, Embrun et Vienne, l'examen des cas de vingt-cinq dissidents[95].

En 1318, entre le 14 mars et le 11 juin, une commission composée de treize prélats et autres religieux, comprenant au moins dix gradués en théologie, examina trois articles proposés par les Spirituels et les jugea tous hérétiques ; Vital du Four, « docteur en sacrée théologie », fut le premier à souscrire l'acte de cette sentence et à y faire apposer son sceau[96]. Le 7 mai, à Marseille, l'inquisiteur Michel le Moine condamnait quatre frères Spirituels que le ministre général Michele da Cesena avait interrogés, puis traduits devant lui, lesquels furent aussitôt livrés au feu[97]. Deux autres commissions de théologiens rejetèrent comme téméraires, erronées ou hérétiques les opinions contenues dans les ouvrages de Pierre Jean Olieu[98]. Bonagrazia da Bergamo rédigea une réfutation des thèses d'Ubertino da Casale destinée à compléter ce qu'il avait exposé devant le cardinal Guillaume Pierre de Godin[99].

---

88. Auguste Coulon, *Lettres secrètes et curiales…*, t. I, 1913, c. 501-502, n° 579 (5 mai 1318). La lettre de Jean XXII à Philippe V (5 mai 1318) mentionne six cardinaux, « *quorum duo theologie facultatis, et reliqui aut legum, aut canonum p*[*ro*]*fessores existunt* » ; les deux théologiens étaient Guillaume Pierre de Godin et Vital du Four.

89. Auguste Coulon, *Lettres secrètes et curiales…*, II, 1916, c. 283-289, n° 1693 ; cf. c. 289-318, n^{os} 1694-1709 (avril 1323).

90. Franz Ehrle, « Der Nachlass Clemens' V. und der in Betreff desselben von Johann XXII (1318–1321) geführte Process », dans *Archiv für Literatur- und Kirchengeschichte des Mittelalters*, t. V, Freiburg im Breisgau, 1889, p. 9, 13, 14, 38, 50, 52, 96, 97, 98 ; cf. p. 108 (n. 2), 114.

91.Étienne Baluze, *Vitæ Paparum Avenionensium…*, t. II, c. 391-398, n° LX ; c. 398-402, n° LXI ; Franz Ehrle, « Der Nachlass Clemens' V… », p. 116-117, n.

92. Louis Guérard, « La succession de Clément V et le procès de Bertrand de Got, vicomte de Lomagne (1318-1321) », dans *Revue de Gascogne*, t. XXXII, 1891, p. 14-17.

93. Karl Jospeh Hefele, Henri Leclercq, *Histoire des conciles…*, t. VI-2, p. 749-751.

94. Franz Ehrle (Franz), « Zur Vorgeschichte des Concils von Vienne »…, 1887, p. 2 ; Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum…*, p. 119-120, n.

95. Étienne Baluze, *Stephani Baluzii Miscellaneorum liber primus, Hoc est, Collectio veterum monumentorum quæ hactenus latuerant in varijs codicibus ac bibliothecis*, Paris, 1678, p. 195-198 ; Étienne Baluze, Gian Domenico Mansi, *Stephani Baluzii Tutelensis Miscellanea novo ordine digesta et non paucis ineditis monumentis opportunisque animadversionibus aucta*, t. II, Lucques, 1761, p. 247-248.

96. « [...] *I. Ego frater Vitalis Tituli sancti Martini in montibus Presbyter Cardinalis & sacræ theologiæ Doctor judico & assero omnes supradictos articulos & quemlibet eorum esse hæreticos & damnatas hæreses continere. In cujus rei testimonium manu propria subscripsi, & sigillum meum feci appendi* […] » (Étienne Baluze, *Stephani Baluzii Miscellaneorum liber primus…*, p. 268-272 [spécialement p. 270] ; Étienne Baluze, Gian Domenico Mansi, *Stephani Baluzii Tutelensis Miscellanea…*, t. II, p. 270-271 ; Henrich Denifle, Émile Châtelain, *Chartularium Universitatis Parisiensis* [...], t. II-1, Paris, 1891, p. 215-218, n° 760 [« *1318, ante Junii 11*. »]).

97. Étienne Baluze, *Stephani Baluzii Miscellaneorum liber primus…*, p. 198-211 ; Étienne Baluze, Gian Domenico Mansi, *Stephani Baluzii Tutelensis Miscellanea…*, t. II, p. 248-251 ; Franz Ehrle (Franz), « Zur Vorgeschichte des Concils von Vienne »…, 1887, p. 2.

98. Étienne Baluze, *Stephani Baluzii Miscellaneorum liber primus…*, p. 213-267 ; cf. p. 198-211 (spécialement p. 206) ; Étienne Baluze, Gian Domenico Mansi, *Stephani Baluzii Tutelensis Miscellanea…*, t. II, p. 258-270 ; cf. p. 248-251.

99. Étienne Baluze, *Stephani Baluzii Miscellaneorum liber primus…*, p. 293-306 ; Étienne Baluze, Gian Domenico Mansi, *Stephani Baluzii Tutelensis Miscellanea…*, t. II, p. 276-279.

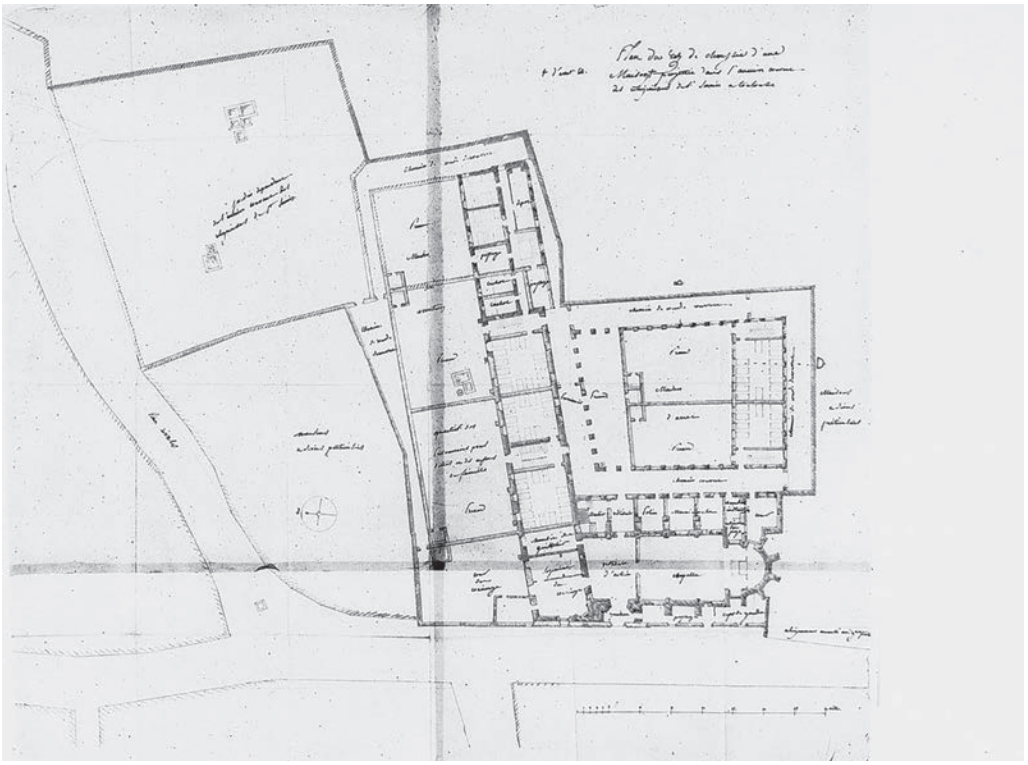

Fig. 3. Toulouse : le monastère disparu des chanoinesse de saint-sernin. « Plan du rez de chaussée d'une Maison d'arret projettée dans l'ancien couvent des religieuses de S[t] Sernin à toulouse », dessiné sur calque (1816). Remarquer au bas du plan le portail d'entrée de l'église (dans la rue de Rémusat actuelle). *Cliché Archives nationales.*

Quelque temps après le bûcher de Marseille, un vendredi, Jean XXII fit comparaître devant le Consistoire le Frère mineur Bernard Délicieux, ancien « lecteur » des couvents de Carcassonne (1300)[100] et de Narbonne (1301-1303)[101], tumultueux adversaire de l'Inquisition, qu'il tenait aux fers à Avignon. Le pape le questionna sur une lettre de lui que l'on avait découverte et que l'on regardait comme suspecte. Le Franciscain donna des explications pleinement satisfaisantes. Chapitré ensuite par les cardinaux Vital du Four, Niccolò Alberti da Prato et Guillaume Pierre de Godin, il leur répondit d'une façon telle qu'ils ne trouvèrent plus rien à redire[102]. Le lundi 26 juin 1318, alors que l'interrogeaient des commissaires délégués à l'instruction de sa cause, frère Bernard refusa de répondre sur l'un des chefs d'accusation au motif qu'il y avait à la Curie quatre cardinaux qui lui étaient hostiles : les trois qui viennent d'être nommés et le « Français » Nicolas de Fréauville (*O.F.P.*)[103]. Son procès commencé à Castelnaudary fut terminé à Carcassonne. Le 8 décembre 1319, Bernard

100. Barthélemy Hauréau, *Bernard Délicieux et l'inquisition albigeoise (1300-1320)*, Paris, 1877, p. 167-175, n° I ; cf. p. 1, 4, 9-10.

101. *Idem*, p. 13, 40, 50.

102. Luke Wadding, *Annales Minorum…*, p. 227 (1318, n° XXVI) : « *Fr. Bernardus delli Consi* » (lire *Fr. Bernardus Delitiosi*) ; Franz Ehrle (Franz), « Zur Vorgeschichte des Concils von Vienne »…, 1886, p. 147-148.

103. « *Anno dominj millesimo trecentesimo decimo octauo die lunæ post festum beati Joannis baptistæ, frater bernardus delitiosj constitutus in præsentia dominorum commissariorum* [.] *Item super tricesimo secundo articulo interrogatus, qui incipit. Item asseruit ibidem publice &c. et iuratus ad sancta Dej Euangelia dixit quod non responderet prædicto articulo nec alijs sequentibus ex eo quod habet in curia dominj Papæ contra se quatuor Cardinales ^o* [*^o uidelicet* ~~*dnos*~~ *dominos hostiensem, sabinensem, et dominum Nicolaum cardinalem Gallicum et dominum Vitalem cardinalem.*] *et quia dicti commissarij sunt homines simplicis et inferioris status, Videlicet Episcopus, abbas et prepositus, et ideo petit sibi darj fortes commissarios et potentes cardinales de illis qui nouerint facta inquisitionis tempore dominj Clementis Papæ, uidelicet dominum Neapolionem, dominum Tusculanensem, dominum Petrum de* ~~*Calumpnia*~~ *Columpna et dominum Arnaldum de Pelagrua.* » (B.N.F., ms. latin 4270, f. 33-33' ; Étienne Baluze, *Vitæ Paparum Avenionensium…*, t. II, c. 675 [sous la date inexacte de 1319]).

Délicieux était dégradé et condamné à la prison perpétuelle[104], sentence aggravée par le pape le 26 février 1320[105] ; il mourut peu après, avant le 25 ou le 30 mars[106].

Dans la seconde moitié de l'année 1321, à Narbonne, un « béguin ou bisoche » fut arrêté pour hérésie par l'archevêque Bernard de Farges (1311-1341) et l'inquisiteur Jean de Beaune (*O.F.P.*). Entre autres, il professait que « le Christ et les Apôtres n'eurent rien par droit de propriété, ni en particulier, ni en commun ». L'inquisiteur convoqua une assemblée d'« hommes sages » afin de connaître leurs avis. Bérenger Talon, « lecteur » au couvent des Frères mineurs de Narbonne, certifia que cette proposition, loin d'être hérétique, était parfaitement conforme à la décrétale *Exiit qui seminat*. Jean de Beaune lui enjoignit de retirer ce qu'il venait de dire. Bérenger Talon refusa de se rétracter, en appela au Siège apostolique, se rendit à Avignon et exposa son point de vue au Consistoire devant le pape, qui le fit arrêter. Jean XXII posa alors officiellement la question de savoir s'il était hérétique d'affirmer « obstinément » que Jésus-Christ et ses Apôtres n'avaient rien possédé, ni en particulier, ni en commun[107].

Vers la fin de 1321 et le début de 1322, la question fut agitée entre dignitaires de l'Église[108]. Vital du Four argumenta en faveur de la thèse de l'absolue pauvreté du Christ et des Apôtres, de même que Bertrand de la Tour, autre figure éminente de l'Ordre des Frères mineurs – après avoir succédé à Vital comme ministre provincial d'Aquitaine (1312-1319), Bertrand avait été nommé archevêque de Salerne (3 septembre 1320) et bientôt créé cardinal prêtre du titre de Saint-Vital (20 décembre 1320). C'est en des termes similaires que les deux cardinaux franciscains opéraient la critique des fondements de la propriété : « personne ne peut dire : ceci est mien, ceci est tien, parce que cet aspect ressortit au droit des peuples et à la coutume humaine, contraires à l'équité naturelle » ; « à l'époque du droit de nature, nul ne pouvait dire de quelque chose : ceci est le mien et ceci est le tien ; en effet, ces deux pronoms ont été introduits par la malignité et l'avidité des peuples »[109].

Le 6 mars 1322, en Consistoire, le cardinal Vital déclara que la thèse de la pauvreté n'était pas une hérésie, mais que c'en était une que de soutenir la thèse contraire. Aigrement repris par le pape, qui lui lança à plusieurs reprises : « Dites vos hérésies, dites-les ! », Vital préféra battre publiquement sa coulpe. Il ne fut pas seul à encourir l'ire du pontife, que s'attirèrent trois autres Franciscains : Arnaud Royard, archevêque de Salerne (1321-1330), Henri de Carret, évêque de Lucques (1300-1330), et Girolamo, évêque de Caffa (1318/1322-1324)[110].

---

104. Barthélemy Hauréau, *Bernard Délicieux*…, p. 198-218, nº VIII.

105. Étienne Baluze, *Vitæ Paparum Avenionensium*…, t. II, c. 244-358, 365 ; Étienne Baluze, Guillaume Mollat, *Vitae Paparum Avenionensium* [...], *Nouvelle édition revue d'après les manuscrits et complétée de notes critiques*, t. III, Paris, 1921, p. 281-292, 297-298.

106. « *Permansitque in dicto carcere Carcassone in custodia inquisitoris ordinis Predicatorum, quos fuerat persecutus, ut dicitur, et sic obiit anno* [*MCCC*]*XVIIIJ* [1320, n. st.] *sequenti*. » (Étienne Baluze, Guillaume Mollat, *Vitae Paparum Avenionensium*…, t. I, 1916, p. 117 [syntaxe amendée] ; Étienne Baluze, *Vitæ Paparum Avenionensium*…, t. I, c. 117 [syntaxe fautive]). « *Permansitque in dicto carcere Carcassonne in custodia inquisitoris ordinis Prædicatorum, quos fuerat persecutus, ut dicitur ; et sic obiit anno XIX. sequenti.* » (*Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. XXI, Paris, 1855, p. 664 ; Barthélemy Hauréau, *Bernard Délicieux*…, p. 165).

107. Étienne Baluze, Gian Domenico Mansi, *Stephani Baluzii Tutelensis Miscellanea*…, t. III, p. 207 ; Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum*…, p. 224, n. 1.

108. Cesare Baronio, Odorico Rinaldi, Giacomo Laderchi, *Annales Ecclesiastici, denuo et accurate excusi*, t. XXIV, Bar-le-Duc, Paris, Fribourg, 1880, p. 193-199 (1322, nos 56-67), p. 220-233 (1323, nos 38-61) ; Felice Tocco, *La Quistione della povertà*…, p. 51-173.

109. Bertrand de la Tour : « [...] *Nec potest quis dicere hoc est meum, hoc est tuum ; quia species est de jure gentium et humana consuetudine, aequitati naturali contraria, sed omnia quantum ad dominium et proprietatem sunt ipsius dei sicut legitur 8 dist. c. Differt, et c. Quo jure, Et 12 q. I c. Dilectissimis* […] » ; Vital du Four : « [...] *durante jure naturae, nullus poterat dicere de aliqua re : hoc est meum et hoc est tuum. Haec enim duo pronomina introducta sunt ex malitia et cupiditate gentium, sicut dicit Clemens 12 qu. I c. Dilectissimis* » (Felice Tocco, *La Quistione della povertà*…, p. 73-74, 82 ; cf. p. 34, n. 1). Il est clair que le second empruntait au premier sa référence au *Décret* de Gratien et les conclusions qu'il en tirait. L'auteur de la *Chronique des vingt-quatre généraux* a mis les deux cardinaux sur le même plan, avec un raccourci légèrement anachronique : « *Assumuntur ad cardinalatus fratres Aquitanici, viri utique litterati et suae Religionis ferventissimi zelatores, fratres videlicet Vitalis de Furno et Bertrandus de Turre qui canum latrantium contra Ordinem clamoribus in facie Ecclesiae responderent* » (« Chronica XXIV Generalium… », p. 482-483). Les arguments de Vital du Four (*rationes domini Vitalis*) en faveur de la pauvreté absolue furent l'objet de vives critiques de la part de Jean de Naples (*O.F.P.*) (Charles-Victor Langlois, « Vidal du Four… », 1923, p. 303).

110. « [...] *D. Joannem* <lire *Joannes*> *in Curia* [...] *publice hanc quæstionem proposuit, utrum videlicet affirmare pertinaciter dictum Dominum nostrum Jesum Christum ejusque Apostolos non habuisse aliqua in speciali, nec etiam in communi foret censendum hæreticum. Et formam ipsius quæstionis omnibus Prælatis in curia sua existentibus tradi fecit. Et statim in principio contra Legem de offici. præsi. obser. cepit animi sui motum verbis, & vultu detegere et ostendere verbis, & signis exterioribus, quod ipse sentiebat, & pronunciare volebat, & intendebat dictam assertionem hæreticam fore censendam. Quod etiam manifeste, & notorie patuit ex eo, quod omnes dicentes, & tenentes, quod Christus, & Apostoli habuerunt in proprio, & in communi, & quod contrarium dicere est hæreticum, ipsos, & eorum dicta maxime laudabat : si qui vero*

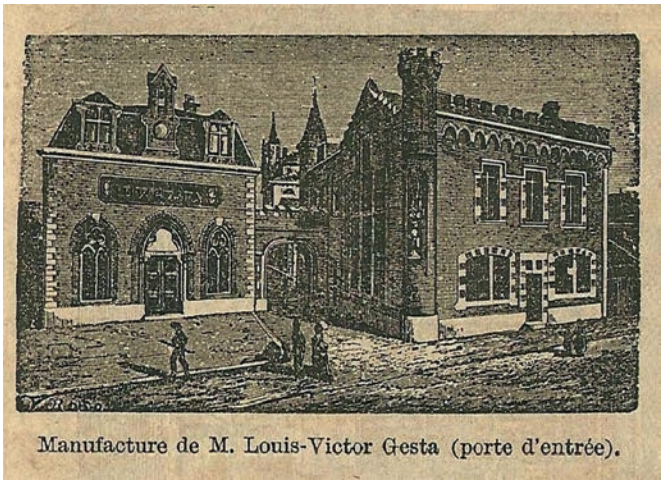

Fig. 4. Toulouse : entrée de la manufacture de L.-V. Gesta. Gravure signée V. Rose, publiée en 1877. Remarquer au centre le portail merlonné néogothique du passage menant au « Château des Verrières ». *Cliché P. Cabau.*

Le 26 mars, afin de donner à tous la possibilité de s'exprimer dans le débat, Jean XXII suspendit les sanctions dont Nicolas III avait menacé quiconque commenterait sur le fond la Règle des Frères mineurs et gloserait sur sa constitution *Exiit qui seminat*[111]. Le 4 avril, satisfaisant à la demande que lui avait faite le cardinal dominicain Nicolas de Fréauville, Ubertino da Casale exposa son point de vue sur la pauvreté dans une réponse écrite : après avoir établi les distinctions nécessaires, il opinait successivement dans le sens des Frères mineurs et dans le sens des Frères Prêcheurs[112].

Avant que le chef de l'Église publiât sa décision sur la question de la pauvreté, le Chapitre général des Frères Mineurs réuni à Pérouse pour la Pentecôte de 1322 (30 mai) prit position devant le monde chrétien. Les 4 et 7 juin, le ministre général Michele da Cesena et les responsables de l'Ordre adressèrent aux fidèles deux lettres affirmant qu'il était parfaitement orthodoxe de dire que le Christ et les apôtres n'avaient rien possédé. La seconde circulaire se terminait par une énumération d'autorités disparues ou toujours en vie ; en tête de celles-ci venaient « nosseigneurs Vital, évêque d'Albano, et Bertrand, cardinal prêtre du titre de Saint-Vital »[113]. Dans le courant de l'été, le procureur des Franciscains Bonagrazia da Bergamo rédigea un traité dans lequel il défendait la double proposition *Non est haereticum asserere quod Christus et Apostoli non habuerunt aliquid in communi vel in speciali ; imo haereticum est asserere quod Christus et Apostoli habuerunt aliquid in speciali vel in communi*[114].

La proclamation du Chapitre de Pérouse fut condamnée comme hérétique par Jean XXII le 12 novembre 1323[115]. Michele da Cesena, mandé à Avignon en 1327 et assigné à résidence dans la cité papale, eut le 9 avril 1328 une entrevue

---

contrarium asserebant, ipsos verbis acriter confundebat, sicut patuit in Domino Vitali dicti Ordinis Minorum Albanensi Episcopo Cardinali. Nam quia in Consistorio coram ipso Domino Joanne ipse Dominus Vitalis dixit quod prædicta asserere non erat hæreticum, sed contrarium asserere erat hæreticum judicandum, cum determinationi contentæ in dicta decretali Domini Nicolai III. repugnaret. Ipse D. Jo. verbis acerrimis publice arguit, & confudit ipsum D. Vitalem, dicens, sibi pluries, & frequenter, dicatis hæreses vestras, eum de hæresi cum animi impetu ob hoc arguens, & reprehendens : unde ipse Dominus Vitalis ex his comminationibus perterritus metu de prædictis, quæ dixerat inductus fuit ut in Consistorio publice diceret culpam suam : hoc etiam patuit in Reverendis Patribus Dominis Arnaldo Royardi Archiepiscopo Salernitano, & Henrico Episcopo Lucano, & Hieronymo Episcopo Caphensi, quos idem D. Joannes acriter, & enormiter redarguit, quia dicebant dictam assertionem non esse hæreticam, & se stare in hoc determinationi Ecclesiæ positæ in dicta decretali Exiit <qui seminat> similiter asserebant. » (Étienne Baluze, Gian Domenico Mansi, *Stephani Baluzii Tutelensis Miscellanea…*, t. III, *Appendix*, p. 206-358 [recueil de Nikolaus von Freising] ; cf. Karl Müller, « Einige Aktenstücke und Schriften zur Geschichte der Streitigkeiten unter den Minoriten in der ersten Hälfte des 14. Jahrhunderts », dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, t. VI, Gotha, 1884, p. 67 ; Felice Tocco, *La Questione della povertà…*, p. 10, 30], spécialement p. 246-303 [libelle de Michele da Cesena publié à Pise le 18 septembre 1328, à la suite de la privation de son office de ministre général] et p. 270). La date du 6 mars 1322 est indiquée dans une autre relation de ce Consistoire, qui mentionne en outre les interventions de Guido Cattano, archevêque d'Oristano, et d'Hildebrand Conti (ou Comte), évêque de Padoue (Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum…*, p. 270, n. 1 ; cf. Karl Müller, « Einige Aktenstücke… », p. 66). Étienne Baluze a supposé avec raison que c'était à cet épisode que Guillaume d'Ockham (*O.F.M.*) faisait allusion dans sa récapitulation des erreurs de Jean XXII (Étienne Baluze, *Vitæ Paparum Avenionensium…*, t. II, p. 677).

111. Étienne Baluze, Gian Domenico Mansi, *Stephani Baluzii Tutelensis Miscellanea…*, t. III, p. 207 ; Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum…*, p. 224-225, nº 464.

112. Luke Wadding, *Annales Minorum…*, p. 257-258 (1321, nº XVIII) ; Étienne Baluze, *Stephani Baluzii Miscellaneorum…*, p. 293-306 ; Étienne Baluze, Gian Domenico Mansi, *Stephani Baluzii Tutelensis Miscellanea…*, t. II, p. 279-280 ; « Chronica fratris Nicolai Glassberger… », p. 149-151 (à la date inexacte de 1330) ; Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum…*, p. 233-234, n.

113. Étienne Baluze, Gian Domenico Mansi, *Stephani Baluzii Tutelensis Miscellanea…*, t. III, p. 208 (4 juin 1322), p. 208-211 (7 juin 1322).

114. *Livarius* [Nikolaus] Oliger, « Fr. Bonagratia de Bergamo et eius Tractatus de Christi et Apostolorum paupertate », dans *Archivum franciscanum historicum*, t. XXII, Quaracchi, 1929, p. 317-335 et 487-511.

115. Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum…*, p. 256-259, nº 518.

Fig. 5. Toulouse : entrée de l'ancienne manufacture Gesta (28 bis, avenue Honoré-Serres). Au-delà du merlonnage du portail néogothique s'aperçoit une clef d'arc aux armes de Vital du Four (vers 1330). *Cliché P. Cabau.*

avec le pontife, qui lui répéta que cette déclaration était hérétique[116]. À la fin de mai, il prit la fuite, avec Bonagrazia et d'autres Frères mineurs. Il trouva refuge à Pise auprès de Louis de Bavière, qui venait de se faire couronner empereur à Rome (17 janvier 1328) malgré l'excommunication dont il était frappé.

Le 6 juin 1328, Jean XXII excommunia les fugitifs et déposa Michele da Cesena de son office[117]. Le 13, il nommait le cardinal Bertrand de la Tour comme vicaire de l'Ordre des frères mineurs[118]. Au mois de décembre 1332, à Munich, l'ancien ministre général écrivit une lettre dans laquelle il entendait se disculper des reproches que lui faisait son successeur Géraud Odon (1329-1342). Il y assurait notamment que la déclaration de Pérouse n'avait eu d'autre but que d'éviter au pape de verser dans l'erreur ; d'ailleurs, il soulignait qu'on n'avait guère fait que reproduire, en le tempérant un peu, le modèle communiqué par les véritables auteurs du texte publié au nom du Chapitre général : les cardinaux Vital du Four et Bertrand de la Tour[119].

Vital du Four était mort le 16 août 1327[120], à Avignon[121], très probablement dans la demeure qu'il habitait et qui était située vers l'actuelle rue des Lices[122]. Le 1er septembre suivant, les taxateurs apostoliques fixèrent à 50 florins le loyer annuel de la partie de la maison des Frères mineurs que le cardinal avait occupée. Celle-ci comprenait : une chapelle ; à l'étage, une chambre à coucher et deux chambres d'étude, avec promenoir et dépendances ; en contrebas, la maison du portier, des chambres, des dépenses, des latrines, un réduit et un verger[123]. C'est dans cette livrée relativement modeste que Vital avait dû dicter ses dernières volontés.

Son testament est daté du 9 août 1327[124]. « Tout d'abord, nous faisons, instituons et nommons de notre propre bouche notre héritier universel : la prieure et les chanoinesses du monastère Saint-Sernin de Toulouse, dont le gouvernement spirituel appartient aux Frères mineurs de Toulouse – monastère que nous avons avec l'aide de Dieu édifié, doté et pourvu

---

116. Étienne Baluze, Gian Domenico Mansi, *Stephani Baluzii Tutelensis Miscellanea…*, t. III, p. 303.

117. *Idem*, p. 243-244 ; Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum…*, p. 346-349, nº 714.

118. Étienne Baluze, Gian Domenico Mansi, *Stephani Baluzii Tutelensis Miscellanea…*, t. III, p. 244 ; Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum…*, p. 349-350, nº 716.

119. « *Litera autem nostra non ordinabatur ad aliud quam domino Johanni, publice ad errores parato, viam errandi precludere, seu ratìonabiliter impedire ; quia hoc facere sine vitio superbie lìcuit... Quamvis secundum rei veritatem ego illam literam proprio motu non formaverim nec forma deposuerim, sed instinctu et motu ac inductione et instancia magna duorum nostrorum cardinalium scilicet dominorum Vitalis et Bertrandi in scriptis transmittencium michi illius litere tenorem et formam, accedente assensu unanimi et voluntate tocius capituli generalis quamvis eciam eorum tenorem in parte temperaverim qui ipsi mandabant quod ego ponerem et oppositum dicere est hereticum "Quod ego facere nolui, sed solum posui, quod hoc est sanum catholicum et fidele". Et per consequens si aliqua praesumptio in hoc, fuisset precipue dictorum domnorum cardinalium hoc mihi demandancium. Et hoc fuit notorium in toto capitulo generali.* » (Karl Müller, « Einige Aktenstücke… », p. 96 ; cf. p. 76, nº 35 ; Felice Tocco, *La Quistione della povertà…*, p. 27, n. ; cf. « Chronica fratris Nicolai Glassberger… », p. 156-159).

120. La date précise du décès de Vital du Four n'est connue que depuis 1614, date de la publication du texte de son épitaphe.

121. La formule « *vacante per obitum Vitalis episcopi Albanensis apud Sedem Apostolicam nuper defuncti* » revient dans plusieurs lettres de Jean XXII (Guillaume Mollat, *Jean XXII…*, t. VII, 1919, p. 117, nº 30868 [29 décembre 1327] ; p. 151, nº 40215 [26 janvier 1328] ; p. 298, nº 41595 [17 juin 1328] ; p. 299, nº 41602 [17 juin 1328] ; p. 337, nº 41936 [17 juin 1328] ; Id., t. VIII, 1921, p. 208, nº 44668 [9 mars 1329] ; Id., t. IX, 192-, p. 187, nº 48312 [3 février 1330]).

122. Le collège puis lycée Saint-Joseph (*S.J.*), au nº 62 de la rue des Lices, a été établi en 1850 sur un emplacement correspondant à celui de la majeure partie de l'ancien couvent des Franciscains, où se trouvait la livrée de Vital du Four.

123. Marc Dykmans, « Les palais cardinalices d'Avignon. Un supplément du XIVe siècle aux listes du Docteur Pansier », dans *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen-Age, Temps modernes*, t. 83, n° 2, 1971, p. 410, n. 5.

124. A.D. Haute-Garonne, 214 H 3, nº II, liasse, titre 3 (« a » et « b » : deux copies sur papier, 32 p.). Voir dans ce même volume l'article de Michelle Fournié, p. 83-96.

Fig. 6. Écu aux armes de Vital du Four. Essai de restitution. *Infographie P. Cabau.*

de tout le nécessaire, autant qu'il nous a été possible –, et à travers elles le monastère lui-même »[125].

Jean XXII avait agréé l'institution, qui comptait en 1320 trente-sept religieuses. Il en avait rappelé l'origine d'après les récits que lui avaient faits le cardinal Vital et Pierre Tessier, abbé de Saint-Sernin de Toulouse (1318-1320), vice-chancelier de l'Église romaine (1319-1325)[126]. Le 1er décembre 1320[127], il érigea le monastère en prieuré, puis, le 30 août 1328[128], en abbaye[129].

Dans l'intervalle, le souverain pontife avait à plusieurs reprises dû intervenir dans le différend qui opposait les chanoinesses et les chanoines de Saint-Sernin : il s'agissait de la pension annuelle en nature due par ces derniers (blé, vin et autres victuailles), qu'ils avaient cessé de servir sous le gouvernement de leur nouvel abbé Amiel de Lautrec (1321-1326). Le 1er novembre 1322, Raymond Athon d'Auterive, ancien abbé de Saint-Sernin (1301-1318) devenu évêque de Mirepoix (1318-1325), ainsi que le prieur de la Daurade Boniface de Durfort et le prévôt du Chapitre cathédral de Toulouse Gaillard de Loubersan, avaient été délégués pour régler le litige[130], mais leur médiation avait échoué. Le jugement de l'affaire fut confié ensuite au vice-chancelier Pierre Tessier, créé le 19 ou 20 décembre 1320 cardinal prêtre du titre de Saint-Étienne-au-Monte-Celio, qui prononça sa sentence arbitrale le 14 décembre 1324[131]. Le 15 mars 1325, le pape confirmait le compromis enfin trouvé[132] et commettait à l'archevêque de Toulouse Jean Raymond de Comminges (1317-1327) le soin de veiller au respect de cet accord[133]. Au mois de novembre 1324, Vital du Four, soucieux de l'entretien des religieuses, leur avait fait don de revenus en nature qu'il avait acquis au Mas-Saintes-Puelles (dioc. Saint-Papoul)[134].

Le testament de Vital donna lieu aux contestations de quelques juristes, qui le réputaient non valide. Jean XXII intervint par une bulle datée du 28 mai 1328 et ordonna aux exécuteurs testamentaires, les Frères mineurs Guillaume

---

125. « *In primis siquidem nostrum facimus, ordinamus et ore proprio nominamus universalem heredem, priorissam et canonicas monasterii Sancti Saturnini Tholose quod est in regimine animarum fratrum minorum Tholose, quod cum Dei auxilio hedificavimus, dotavimus et eidem de omnibus necessariis, secundum possibilitatem nostram providimus, et per ipsas monasterium ipsum.* » Vital avait été jusqu'à se priver du nécessaire ; il espérait avoir œuvré pour son salut : « Comme nous avons travaillé, avec le plus de zèle possible, à la construction et l'édification du monastère desdites sœurs chanoinesses de Saint-Sernin de Toulouse, pendant plusieurs années, au prix de très grandes peines et de nombreuses tribulations que leur ont causées diverses personnes, considérant qu'il est peu de gens pour favoriser un tant soit peu ledit monastère, nous qui croyons fermement être inspiré par Dieu, nous tournons du fond du cœur nos pensées vers le développement dudit monastère, dans lequel aussi nous avons choisi d'être inhumé, et vers sa fondation, sa stabilisation et sa dotation, afin que l'œuvre commencée par Dieu, grâce à l'aide divine et à notre ministère, vienne à son parfait accomplissement, [...] afin que nous méritions de trouver auprès de Celui qui récompense tous les mérites, grâce, miséricorde et gloire. » (Priscille Fournier, « Un couvent méconnu : les Dames chanoinesses de Saint-Sernin de Toulouse », dans *Annales du Midi*, t. 111, n° 226, 1999, p. 206, n. 18 et p. 213-214).

126. Voir ci-dessus, note 21, et Guillaume Mollat, *Jean XXII…*, t. V, 1909, p. 330, nº 21799 (15 mars 1325). Pierre Tessier devint vice-chancelier entre le 9 janvier et le 12 juillet 1319 (Id., t. II, 1905, p. 318, nº 8795 ; Auguste Coulon, *Lettres secrètes et curiales*…, t. I, 1913, c. 780-781, n° 902).

127. *Gallia Christiana, in Provincias…*, t. XIII-2, 1786, c. 60-62, nº LXVIII ; cf. Id., t. nº LXVIII, c. 60-62 XIII-1, c. 121-122 ; Guillaume Mollat, *Jean XXII…*, t. III, 1906, p. 218, nº 12683.

128. *Gallia Christiana, in Provincias…*, t. XIII-2, c. 62-63, nº LXX (avec la date inexacte de « 1327 ») ; t. XIII-1, c. 122 (même erreur) ; Claude Devic, Joseph Vaissete, *Histoire générale de Languedoc, avec des Notes & les Piéces justificatives* [...], t. IV, Paris, 1742, *Preuves*, c. 175-176, nº LXXXIX (texte abrégé) ; cf. p. 170-171 ; Id., t. X, Toulouse, 1885, *Preuves*, c. 680-681, nº 253-LXXXIX (même texte) ; cf. Id., t. IX, 1885, p. 370-371.

129. En 1333 (non 1334), la communauté des Sœurs de saint Augustin de Toulouse essaima à Albi (*Gallia Christiana, in Provincias…*, t. I, c. 60-62 ; Id., t. XIII-1, c. 122).

130. *Gallia Christiana, in Provincias…*, t. XIII-2, c. 62, nº LXIX ; Guillaume Mollat, *Jean XXII…*, t. IV, 1910, p. 202, nº 16546 ; cf. Claude Devic, Jospeh Vaissete, *Histoire générale de Languedoc…*, t. IV, p. 171 ; Id., t. IX, 1885, p. 371 ; *Gallia Christiana, in Provincias…*, t. XIII-1, 1785, c. 96-97, 122.

131. Guillaume Mollat, *Jean XXII…*, t. V, 1909, p. 330, nº 21798 (texte inséré) ; Priscille Fournier, « Un couvent méconnu… », p. 212.

132. Guillaume Mollat, *Jean XXII…*, t. V, 1909, p. 330, nº 21798.

133. Guillaume Mollat, *Jean XXII…*, t. V, 1909, p. 330, nº 21799.

134. Priscille Fournier, « Un couvent méconnu… », p. 213.

Fig. 7. Toulouse : église des Jacobins. Revers du portail méridional, avec clef d'arc peinte aux armes de Guillaume Pierre de Godin (1320/1340). *Cliché P. Cabau.*

Fig. 8. Toulouse : église des Jacobins. Clef de la voûte du vestibule du portail sud, sculptée aux armes de Guillaume Pierre de Godin (1320/1340). *Cliché P. Cabau.*

Astre et Guillaume Vicomte, de s'acquitter du paiement de l'intégralité des legs, dont la somme se montait d'après les calculs de ces derniers à 19 922 florins d'or. Le cardinal avait laissé 500 florins pour acquérir des rentes assises sur du blé, 3 000 florins pour agrandir le monastère des chanoinesses et construire une nouvelle église, plus 1 000 florins pour fonder et doter une chapelle... Le Franciscain Bernard Raynier, qui était en charge de la gestion des dépenses liées à l'édification de l'église nouvelle, aurait à en rendre le compte final[135].

Contrairement à ses vœux[136], Vital ne fut pas inhumé à Toulouse, dans une chapelle de l'église du monastère des chanoinesses de Saint-Sernin, mais à Avignon, dans l'église du couvent des Frères mineurs.

Les 19 et 20 décembre 1321, Jean XXII avait concédé en faveur des clercs de son entourage, de ses domestiques et commensaux habituels le droit de percevoir intégralement les fruits de leurs bénéfices pendant tout le temps qu'ils assisteraient à ses funérailles[137]. Il est question des faveurs accordées à ceux qui suivirent les obsèques du cardinal dans sept lettres apostoliques expédiées le 18 septembre 1327, et encore dans un bref de Benoît XII (1334-1342) en date du 18 décembre 1335[138].

Au-dessus de la sépulture, on fit élever un monument funéraire avec gisant et épitaphe, disparu en 1806 au moment de la destruction du couvent franciscain d'Avignon et de la presque totalité de son église. Il en reste une image partielle gravée pour illustrer le premier volume de l'ouvrage sur *Les Cardinaux François* que François Duchesne fit imprimer en 1660 : « *Ce portraict est tiré du Tombeau de ce Cardinal, qui est dans l'Église des Cordeliers d'Avignon* »[139]. En

135. Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum*…, p. 344-345, nº 710 ; Guillaume Mollat, *Jean XXII*…, t. VII, 1919, p. 277, nº 41400. Bernard Raynier devint moine du monastère San Salvatore della Torre (dioc. Todi) avant 1331 (Auguste Coulon, *Lettres secrètes et curiales*…, t. VI, 1967, p. 37, n° 4428 [10 février 1331]).

136. Voir ci-dessus, note 125.

137. Guillaume Mollat, *Jean XXII*…, t. IV, 1910, p. 43, nos 14878, 14880.

138. Guillaume Mollat, *Jean XXII*…, t. VII, 1919, p. 19, nos 29896-29902 ; Jean-Marie Vidal, *Benoît XII (1334-1342). Lettres communes* [...], fasc. 1, Paris, 1902, p. 97, nº 1010.

139. François Duchesne, *Histoire de tous les Cardinaux François de naissance* [...], [t. I], Paris, 1660, p. 388.

1614, Henri Louis Chasteignier de La Roche-Posay, évêque de Poitiers (1611-1651), avait pour la première fois publié le texte de l'épitaphe :

> « *Hîc iacet* R*euerendus in Christo Dominus Frater Vitalis Ordinis Minorum bonæ memoriæ Episcopus Albanensis S. R. E. Cardinalis qui obiit die* 16*. mensis Augusti. Anno Domini* 1327*. cuius anima requiescat in pace* »[140].

Un inventaire de la sacristie de l'église des Frères mineurs d'Avignon dressé le 9 octobre 1359 énumère les pièces d'étoffe armoriées que l'on suspendait dans la nef aux jours de solennité. Parmi quatorze tentures cardinalices, il y en avait une qui portait les armes de Vital du Four : « *Vnus* [*pannus*] *cum armis domini Vitalis de Furno* »[141]. Si, plus de trente ans après la disparition du cardinal, on savait encore identifier ses armoiries, c'est sans doute parce qu'elles se voyaient sur son tombeau.

Dans les trois éditions (posthumes) de la somme d'Alfonso Chacón sur les papes et les cardinaux, la notice qu'il a consacrée à Vital se trouve accompagnée d'une gravure sur bois représentant un écu « parti, au 1er d'or (a) à trois fasces de gueules (R), au 2e de … à la tige de lis arrachée, feuillée et sommée de trois fleurs d'… »[142]. Pierre Frizon n'a guère donné qu'une réplique de cette figure, où l'indication des émaux a été omise[143]. François Duchesne a apporté la précision manquante : « Il portoit pour Armes : *D'azur à vn lys d'or de trois fleurs* » [144], mais son blasonnement était incomplet.

Il s'aperçoit à Toulouse, avenue Honoré-Serres[145], sur le site de la manufacture de vitraux peints créée en 1848 par Louis-Victor Gesta[146], un élément lapidaire médiéval remployé, encore inédit il y a peu[147].

Au-delà d'un portail néogothique construit avant 1877 « dans le style du quinzième siècle » (n° 28 bis), le mur formant le côté sud du passage d'entrée comporte, jouxtant une tourelle et à hauteur d'étage, un arc segmentaire en brique dont la clef de pierre (un calcaire clair) porte un écu armorié. Les briques clavées ont reçu le profil de la gorge ménagée dans la pierre en arrière de la pointe de l'écu.

---

140. Henri Louis Chasteigner de La Roche-Posay, *Nomenclator Sanctæ Romanæ Ecclesiae Cardinalium* [...] *Accesserunt ad calcem Pontificum & Cardinalium Epitaphia supra ducenta, quæ Alphonsi Ciaconi libro de Pontificum gestis appositè interseri operæ est*, Toulouse, 1614, p. 55. De cette transcription dépendent, directement ou indirectement, toutes celles qui ont été imprimées aux dix-septième et dix-huitième siècles : Pierre Frizon, *Gallia Purpurata qua cum summorum Pontificum, tum omnium Galliæ Cardinalium, qui hactenus vixere res præclare gestæ continentur ; adiectæ sunt parmæ, & earundem descriptiones*, 2e édition, Paris, 1638 [la 1re édition est de 1629], p. 287 ; Alfonso Chacón, Francisco Cabrera Morales, Andrea Vittorelli, *Vitæ et res gestæ Pontificum Romanorum et S. R. E. Cardinalium* [...]. *Iconibus Pontificum, horum, & Cardinalium Insignibus, & plurimorum Elogijs adiunctis* [...], [t. I], Rome, 1630, c. 840 (erreur sur le millésime : « MCCCXVII ») ; Felice Contelori, *Elenchus Eminentissimorum & Reuerendissimorum S.R.E. Cardinalium. Ab anno 1294. Ad annum 1430.* [...], Rome, 1641, p. 21 (mention d'après Chacón... 1630) ; Antoine Aubery, *Histoire generale des Cardinaux* [...], [t. I], Paris, 1642, p. 413 (d'après Chasteigner) ; Luke Wadding, *Scriptores Ordinis Minorum…*, p. 331 (d'après Frizon) ; Gaucher et Louis de Sainte-Marthe, Pierre, Abel et Nicolas de Sainte-Marthe, *Gallia Christiana…*, p. 9 (d'après Chasteigner ou Frizon, non Chacón... 1630 ; texte lacunaire) ; François Duchesne, *Histoire de tous les Cardinaux…*, [t. II], p. 273 (d'après Chasteignier) ; Alfonso Chacón, Agostino Oldoini, *Vitæ, et res gestæ Pontificum Romanorum et S.R.E. Cardinalium* [...], t. II, Rome, 1677 (manque la référence dans la biblio), c. 386 (d'après Chacón... 1630 ; millésime corrigé) ; Georg Jospeh Eggs, *Purpura Docta, seu vitæ, legationes, res gestæ, obitus, aliaque scitu, ac memoratu digna, &c. S.R.E. Cardinalium* [...], Munich, 1714, p. 305 (d'après Contelori [?] et Chacón... 1677) ; *Gallia Christiana, in Provincias…*, t. VI, c. 498 (d'après Sainte-Marthe ; texte lacunaire). L'apparence « épigraphique » donnée à plusieurs figurations ne doit pas faire illusion : ceux qui ont (diversement) rapporté sous cette forme l'épitaphe de Vital du Four ne la virent jamais dans sa matérialité.

141. Abbé J.-F. André, « Inventaire de la sacristie des cordeliers d'Avignon en 1359 », dans *Revue des sociétés savantes des départements* [...], 5e série, t. III, Paris, 1872, p. 444 ; Clément Lenoble, « Jean XXII et les franciscains d'après un inventaire du couvent d'Avignon », dans *Cahiers de Fanjeaux*, no 45, 2012, p. 317.

142. Alfonso Chacón, *Vitæ et gesta Summorum Pontificum* [...] *necnon S. R. E. Cardinalium cum eorundem insignibus*, Rome, 1601, p. 672, no XXI ; Alfonso Chacón, Francisco Cabrera Morales, Andrea Vittorelli, *Vitæ et res gestæ…,* c. 840 ; Alfonso Chacón, Agostino Oldoini, *Vitæ, et res gestæ...*, t. II, Rome, 1677, c. 385, no XX.

143. Pierre Frizon, *Gallia Purpurata…*, p. 286.

144. François Duchesne, *Histoire de tous les Cardinaux…*, [t. I], p. 388.

145. Ancienne rue du Faubourg-Arnaud-Bernard, élargie et devenue avenue de Paris en 1896, puis avenue Honoré-Serres en 1925.

146. Sur Louis-Victor Gesta (1828-après 1878) et sa fabrique, voir Louis-Victor Gesta, *Guide illustré dans Toulouse et dans le département de la Haute-Garonne* [...], Toulouse, 1877, p. 47-48, 49, 63-67, 83, 91, 100, 113, 116, 118, 154, 164-166.

147. J'ai signalé et rapidement présenté cette pièce à la Société archéologique dans sa séance du 28 avril 2015 (« Bulletin de l'année académique 2014-2015 », dans *M.S.A.M.F.*, LXXV, 2015, p. 238).

Les armes sculptées sur cette clef sont à identifier comme étant celles de Vital du Four : parti, au 1er d'or à trois fasces de gueules, au 2e d'azur au lis tigé et feuillé d'or.

L'abbaye des Augustines de Saint-Sernin ou Saturnines se trouvait en bordure de la rue d'Agulhères, actuelle rue de Rémusat, dans laquelle s'ouvrait la « porte ogivale »[148] de son église. Leur communauté, qui comptait vingt-trois religieuses à la veille de la Révolution, fut supprimée en 1790, comme toutes les congrégations. En 1793-1794, on enferma dans l'ancien monastère les « femmes soupçonnées de ne pas aimer la Révolution »[149], puis les lieux furent affectés en l'an VII au service de la guerre. Par décret du 27 juillet 1808, Napoléon Ier donna à la Ville de Toulouse les « bâtiments et jardins de Saint-Sernin, pour l'établissement des prisons civiles et de police correctionnelle ». Les locaux servirent de maison d'arrêt jusqu'à l'achèvement de la prison du faubourg Saint-Michel, en 1871, avant d'être démolis au début de l'année 1873[150].

Sur le plan de la chronologie, rien ne s'oppose à ce qu'un élément lapidaire provenant d'un ensemble détruit en 1873 (l'ancien monastère des Saturnines) ait été réutilisé dans une construction de peu antérieure à 1877 (l'entrée de la manufacture de Gesta). On a conservé de l'abbaye et de son église une série de quatre plans datés de septembre 1816[151], dont un peut aider à localiser la position originelle de la clef d'arc sculptée aux armes de Vital du Four. L'emplacement le plus probable paraît être le revers de l'entrée de l'église, selon une disposition comparable à celle qui s'observe aux Jacobins pour le portail ménagé au quatorzième siècle sur le flanc sud de l'édifice[152]. À l'intérieur, la clef de l'arc ouvert dans la travée correspondant à ce portail présente un écu saillant similaire à celui de Vital. Cet écu est peint aux armes du cardinal Guillaume Pierre de Godin, mort à Avignon le 4 juin 1336 et inhumé dans l'église du couvent des Frères Prêcheurs de Toulouse, que sa munificence permit d'achever au cours des décennies 1320-1330[153]. Les mêmes armoiries, timbrées du chapeau cardinalice, se retrouvent peintes, quatre fois répétées, sur le mur de fond de la double nef, ainsi que sculptées à la clef de la voûte du vestibule précédant le portail. L'écu est parti : au 1er d'or à trois fasces de gueules ; au 2e, que l'on a eu quelque difficulté à blasonner, est figuré un paysage dont l'arrière-plan doit représenter, enclose en ses murailles au-delà de l'Adour, la ville de Bayonne[154].

Le parallèle esquissé entre les carrières de Guillaume Pierre de Godin et de Vital du Four, qui durent à la faveur de Clément V d'être simultanément élevés au cardinalat, peut dès lors se légitimer aussi par le choix que les deux Gascons

---

148. Alexandre Du Mège, *Histoire des Institutions...*, p. 574.

149. *Id.* ; Claude Devic, Joseph Vaissete, *Histoire générale de Languedoc…*, p. 37, n. 23 ; cf. Claude Devic, Joseph Vaissete, Alexandre Du Mège, Histoire générale de Languedoc, avec des Notes & les Piéces justificatives [...], 2e édition, t. VII, Toulouse, 1844, Additions et Notes... par Alexandre Du Mège, p. 37, n° 23.

150. Voir dans ce même volume l'article de Daniel Cazes, p. 97-114. En mai 1884, la municipalité toulousaine prit l'engagement de céder à l'État une partie des terrains libérés, en vue de l'édification d'un nouvel Hôtel des Postes, qui fonctionna à partir de 1890. Sur la surface restante, on commença à implanter une nouvelle Faculté des Sciences, dont le chantier fut assez vite abandonné. Finalement, les terrains furent vendus à des particuliers. Dans les années 1888-1892 s'élevèrent sur la rue de Rémusat et dans la nouvelle rue de la Poste (actuelle rue John-Fitzgerald-Kennedy) des immeubles signés par des architectes en vogue à Toulouse à la Belle Époque : Arthur Romestin, Étienne Gazagne, Jules Calbairac.

151. Archives nationales, jaquette 16 (4 plans sur calques).

152. Le portail actuel et la voûte de son vestibule ont été reconstitués en 1974, avec remise en place d'éléments sculptés d'origine (dont la clef de la voûte du vestibule).

153. Maurice Prin, « L'église des Jacobins de Toulouse : les étapes de la construction », dans *Cahiers de Fanjeaux*, n° 9, 1974, p. 189-190, 204-206.

154. « [...] ses Armes, qui n'ont point esté connuës, ny à Ciaconius, ny à Monsieur Frizon, ny aux autres Autheurs qui ont parlé de luy, se voyent peintes, non seulement sous vn Crucifix, mais encores dans toutes les vitres de la partie de la mesme Eglise qu'il auoit fait bastir, & qui sont, Parties de celles du Pape Clement V sçauoir, *D'or à trois fasces de gueules,* & des siennes, qui sont, *Coupé en chef d'argent, à la porte de Ville de gueules, accompagnée de deux Tours crenelées de mesme* ; Et *D'argent au Cheuron de synople à vn arbre de mesme, posé sur sa Terrasse en pointe* » (François Duchesne, *Histoire de tous les Cardinaux…*, [t. I], p. 387) ; « *parti d'or à trois fasces de gueules, et au coupé d'argent au château à trois tours de gueules et d'argent à un arbre de sinople surmonté d'un chevron du même.* » (Jules de Lahondès [de Lafigère], *Les Monuments de Toulouse. Histoire, Archéologie, Beaux-Arts*, Toulouse, 1920, p. 179) ; « Parti, au 1) d'or à trois fasces de gueules (Clément V) ; au 2) coupé, en chef de gueules à un château d'argent à trois tours maçonnées de sable sur ondes d'azur ; en pointe d'argent à un arbre de sinople. » (Georges de Loÿe, « Une frise armoriée dans la livrée du Cardinal de Bayonne (1335) », dans *Annuaire de la Société des Amis du Palais des Papes*, 1978-1979, p. 29, n° 4) ; « Parti, au 1er d'or à trois fasces de gueules ; au 2e, coupé, en chef de gueules à un château d'or ajouré de sable et posé sur un fascé ondé d'argent et d'azur ; en pointe d'or à un arbre arraché de sinople ; sommé d'un chapeau de cardinal avec deux glands entourant l'écu. » (Martin Morard, « Le *studium* de la Curie pontificale… », p. 512).

firent lorsqu'ils eurent à se doter d'amoiries : le Dominicain et le Franciscain adoptèrent un écu parti et mirent à dextre les armes de leur bienfaiteur.

Bibliographie[155]

J.-F. André (abbé), « Inventaire de la sacristie des cordeliers d'Avignon en 1359 », dans *Revue des sociétés savantes des départements* [...], 5e série, t. III, Paris, 1872, p. 440-446.

Antoine Aubery, *Histoire generale des Cardinaux* [...], [t. I], Paris, 1642.

Étienne Baluze, *Stephani Baluzii Miscellaneorum liber primus, Hoc est, Collectio veterum monumentorum quæ hactenus latuerant in varijs codicibus ac bibliothecis*, Paris, 1678.

Étienne Baluze, Gian Domenico Mansi, *Stephani Baluzii Tutelensis Miscellanea novo ordine digesta et non paucis ineditis monumentis opportunisque animadversionibus aucta*, Lucques, t. II, 1761 ; III, 1762.

Étienne Baluze, *Vitæ Paparum Avenionensium, Hoc est Historia Pontificum Romanorum qui in Gallia sederunt ab anno Christi MCCCV. usque ad annum MCCCXCIV.* [...], t. I et II, Paris, 1693.

Étienne Baluze, Guillaume Mollat, *Vitae Paparum Avenionensium* [...], *Nouvelle édition revue d'après les manuscrits et complétée de notes critiques*, Paris, t. I, 1916 ; t. III, 1921.

Cesare Baronio, Odorico Rinaldi, Giacomo Laderchi, *Annales Ecclesiastici, denuo et accurate excusi*, t. XXIV, Bar-le-Duc, Paris, Fribourg, 1880.

Jacques Bernard, « Le népotisme de Clément V et ses complaisances pour la Gascogne », dans *Annales du Midi*, t. 61, nos 7-8, Toulouse, 1949, p. 369-411.

Nicolas Bertrand, [...] *De Tholosanorum Gestis ab vrbe condita* [...], Toulouse, 1515.

John Sherren Brewer, *Monumenta Franciscana* [...], Londres, 1858.

André Callebaut, « Les séjours du B. Jean Duns Scot à Paris. Son milieu universitaire », dans *La France Franciscaine*, 2e série, t. XII, Paris, 1929, p. 353-373.

Alfonso Chacón, *Vitæ et gesta Summorum Pontificum* [...] *necnon S. R. E. Cardinalium cum eorundem insignibus*, Rome, 1601.

Alfonso Chacón, Francisco Cabrera Morales, Andrea Vittorelli, *Vitæ et res gestæ Pontificum Romanorum et S. R. E. Cardinalium* [...] *Iconibus Pontificum, horum, & Cardinalium Insignibus, & plurimorum Elogijs adiunctis* [...], [t. I], Rome, 1630.

Alfonso Chacón, Agostino Oldoini, *Vitæ, et res gestæ Pontificum Romanorum et S.R.E. Cardinalium* [...], t. II, Rome, 1677.

Henri Louis Chasteigner de La Roche-Posay, *Nomenclator Sanctæ Romanæ Ecclesiae Cardinalium* [...]. *Accesserunt ad calcem Pontificum & Cardinalium Epitaphia supra ducenta, quæ Alphonsi Ciaconi libro de Pontificum gestis appositè interseri operæ est*, Toulouse, 1614.

Aniceto Chiappini, « Communitatis Responsio « Religiosi viri » ad Rotulum Fr. Ubertini de Casali », dans *Archivum franciscanum historicum*, Quaracchi, t. VII, 1914, p. 654-675 ; t. VIII, 1915, p. 56-80.

« Chronica fratris Nicolai Glassberger, Ordinis Minorum Observantium […] », dans *Analecta franciscana*, t. II, Quaracchi, 1887.

« Chronica XXIV Generalium Ordinis Minorum. […] », dans *Analecta franciscana*, t. III, Quaracchi, 1897.

Felice Contelori, *Elenchus Eminentissimorum & Reuerendissimorum S.R.E. Cardinalium. Ab anno 1294. Ad annum 1430.* [...], Rome, 1641.

Auguste Coulon, *Lettres secrètes et curiales du pape Jean XXII (1316-1334) relatives à la France* [...], Paris, t. I, 1913 ; t. II, 1916 ; t. V, 1965 ; t. VI, 1967.

155. Afin de limiter l'inflation des notes, j'ai négligé de renvoyer systématiquement aux ouvrages de caractère général.

Denis Coutagne, « VITAL DU FOUR (1260 env.-1327) », *Encyclopædia Universalis*, *Thesaurus*, t. V, Paris, 2008, p. 5754.

Augustin De Witte, *Sanctissimi Patris Francisci Ordinis Minorum Fundatoris, amplissima et sanctissima Genealogia*, Bruxelles, 1627.

Heinrich Denifle, Émile Châtelain, *Chartularium Universitatis Parisiensis* [...], t. II-1, Paris, 1891.

Claude Devic, Joseph Vaissete, *Histoire générale de Languedoc, avec des Notes & les Piéces justificatives* [...], t. IV, Paris, 1742.

Claude Devic, Joseph Vaissete, Alexandre Du Mège, *Histoire générale de Languedoc, avec des Notes & les Piéces justificatives* [...], 2e édition, t. VII, Toulouse, 1844.

Claude Devic, Joseph Vaissete et nouveaux éditeurs, *Histoire générale de Languedoc, avec des Notes & les Pièces justificatives* [...], 3e édition, Toulouse, t. IX, 1885 ; t. X, 1885.

Vital du Four, *Speculum morale totius sacre scripture a Reuerendissimo domino Johanne Vitali perdigno Cardinali seraphici ordinis minorum obseruantissimo alphabetico ordine perutile editum : et hucusque non impressum* [...], [Lyon], Jean Moylin (alias de Cambrai), 1513[156].

Vital du Four, *Speculum morale totius Sacræ Scripturæ Ioannis Vitalis S. R. E. Cardinalis ex ordine Minorum, atque Doctoris eximij* [...], Venise, 1594[157].

Vital du Four, *Speculum morale totius Sacræ Scripturæ Ioannis Vitalis S. R. E. Cardinalis, ex ordine Minorum, atque Doctoris eximij* [...], Venise, 1603.

Alexandre Du Mège, *Histoire des Institutions religieuses, politiques, judiciaires et littéraires de la ville de Toulouse*, t. IV, Toulouse, 1846.

François Duchesne, *Histoire de tous les Cardinaux François de naissance* [...], [t. I et II], Paris, 1660[158].

Marc Dykmans, « Les palais cardinalices d'Avignon. Un supplément du XIVe siècle aux listes du Docteur Pansier », dans *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen-Age, Temps modernes*, t. 83, n° 2, 1971, p. 389-438.

Georg Joseph Eggs, *Purpura Docta, seu vitæ, legationes, res gestæ, obitus, aliaque scitu, ac memoratu digna, &c. S.R.E. Cardinalium* [...], Munich, 1714.

Franz Ehrle, « Zur Vorgeschichte des Concils von Vienne », dans *Archiv für Literatur- und Kirchengeschichte des Mittelalters*, t. II, Berlin, 1886, p. 353-416.

Franz Ehrle, « Zur Vorgeschichte des Concils von Vienne (Schluss.) », dans *Archiv für Literatur- und Kirchengeschichte des Mittelalters*, t. III, Berlin, 1887, p. 1-195.

Franz Ehrle, « Petrus Johannis Olivi, sein Leben und seine Schriften », dans *Archiv für Literatur- und Kirchengeschichte des Mittelalters*, t. III, Berlin, 1887, p. 409-552².

Franz Ehrle, « Der Nachlass Clemens' V. und der in Betreff desselben von Johann XXII (1318–1321) geführte Process », dans *Archiv für Literatur- und Kirchengeschichte des Mittelalters*, t. V, Freiburg im Breisgau, 1889, p. 1-158.

Franz Ehrle, « Die ältesten Redactionen der Generalconstitutionen des Franziskanerordens », dans *Archiv für Literatur- und Kirchengeschichte des Mittelalters*, t. VI, Freiburg im Breisgau, 1892, p. 1-138.

Konrad Eubel, *Hierarchia Catholica Medii Aevi sive Summorum Pontificum, S. R. E. Cardinalium, Ecclesiarum Antistitum series ab anno 1198 usque ad annum 1431 perducta* [...], *editio altera*, Munich, 1913.

Heinrich Finke, *Acta Aragonensia. Quellen zur deutschen, italienischen, französischen, spanischen Kirchen- und Kulturgeschichte aus der diplomatischen Korrespondenz Jaymes II. (1291-1327)*, t. I, Berlin et Leipzig, 1908.

Firmamenta trium ordinum Beatissimi Patris nostri Francisci, Paris, 1512.

156. Une seconde édition lyonnaise (in-4o) parut en 1563 (Sbaraglia 1806, p. 689 ; Glorieux, t. II, p. 138).

157. Palémon Glorieux a indiqué par erreur « Vienne » comme lieu d'édition des réimpressions de 1594 et 1603 (Glorieux, t. II, p. 138).

158. Le tome second est dépourvu de date d'impression ; rien ne justifie celle de « 1666 » avancée par quelques auteurs.

Priscille Fournier, *Les dames chanoinesses de Saint-Sernin de Toulouse. Introduction à l'étude d'une institution religieuse à la fin du Moyen-Âge : les origines*, mémoire de maîtrise, Université de Toulouse-Le Mirail, 1998.

Priscille Fournier, « Un couvent méconnu : les Dames chanoinesses de Saint-Sernin de Toulouse », dans *Annales du Midi*, t. 111, n° 226, Toulouse, 1999, p. 199-216.

Pierre Frizon, *Gallia Purpurata qua cum summorum Pontificum, tum omnium Galliæ Cardinalium, qui hactenus vixere res præclare gestæ continentur ; adiectæ sunt parmæ, & earundem descriptiones*, 2e édition, Paris, 1638[159].

Gallia Christiana, in Provincias Ecclesiasticas distributa [...], Paris, t. I, 1715 ; t. II, 1720 ; t. VI, 1739 ; t. XIII-1, 1785 ; t. XIII-2, 1786.

Pius Bonifacius Gams, *Series Episcoporum Ecclesiæ catholicæ, quotquot innotuerunt a beato Petro apostolo*, *zweite unveränderte Auflage*, Leipzig, 1931.

Louis-Victor Gesta, *Guide illustré dans Toulouse et dans le département de la Haute-Garonne* [...], Toulouse, 1877.

Henri Gilles, « Documents inédits pour servir à l'histoire de l'Université de Toulouse au XIIIe siècle », dans *Cahiers de Fanjeaux*, n° 5, Toulouse, 1970, p. 294-303.

Palémon Glorieux, *Répertoire des Maîtres en Théologie de Paris au XIIIe siècle*, t. I et II, Paris, 1933.

Hieronymus Golubovich, « Series Provinciarum Ordinis Fratrum Minorum saec. XIII et XIV », dans *Archivum franciscanum historicum*, t. I, Quarrachi, 1908, p. 1-22.

Louis Guérard, « La succession de Clément V et le procès de Bertrand de Got, vicomte de Lomagne (1318-1321) », dans *Revue de Gascogne*, t. XXXII, Auch, 1891, p. 5-20.

Barthélémy Hauréau, *Bernard Délicieux et l'inquisition albigeoise (1300-1320)*, Paris, 1877.

Karl Joseph Hefele, Henri Leclercq, *Histoire des conciles d'après les documents originaux. Nouvelle traduction française faite sur la deuxième édition allemande*, Paris, t. VI-1, 1914 ; t. VI-2, 1915.

Jules de Lahondès (de Lafigère), *Les Monuments de Toulouse. Histoire, Archéologie, Beaux-Arts*, Toulouse, 1920.

Charles-Victor Langlois, « Vidal du Four, Frère Mineur », dans *Histoire littéraire de la France*, t. XXXVI, Paris, 1923, p. 295-305, et 1927, p. 647-652.

Clément Lenoble, « Jean XXII et les franciscains d'après un inventaire du couvent d'Avignon », dans *Cahiers de Fanjeaux*, no 45, Toulouse, 2012, p. 315-337.

Georges de Loÿe, « Une frise armoriée dans la livrée du Cardinal de Bayonne (1335) », dans *Annuaire de la Société des Amis du Palais des Papes*, Avignon, 1978-1979, p. 27-52.

Auguste Molinier, *Manuscrits de la bibliothèque de Toulouse. Extrait du Catalogue des Manuscrits des Bibliothèques des Départements*, t. VII, Paris, 1883.

Guillaume Mollat, *Jean XXII (1316-1334). Lettres communes* [...], Paris, t. I, 1904 ; t. II, 1905 ; t. III, 1906 ; t. IV, 1910 ; t. V, 1909 ; t. VI, 1912 ; t. VII, 1919 ; t. VIII, 1921 ; t. IX, 192-.

Guillaume Mollat, *La collation des bénéfices ecclésiastiques sous les papes d'Avignon*, Paris, 1921.

Martin Morard, « Le *studium* de la Curie pontificale et ses maîtres au temps de Jean XXII », dans *Cahiers de Fanjeaux*, n° 45, Toulouse, 2012, p. 461-545.

Karl Müller, « Einige Aktenstücke und Schriften zur Geschichte der Streitigkeiten unter den Minoriten in der ersten Hälfte des 14. Jahrhunderts », dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, t. VI, Gotha, 1884, p. 63-112.

Pietro de Natali, *Catalogus sanctorum et gestorum eorum ex diuersis voluminibus collectus* [...], Lyon, 1514.

Livarius [Nikolaus] Oliger, « Fr. Bonagratia de Bergamo et eius Tractatus de Christi et Apostolorum paupertate », dans *Archivum franciscanum historicum*, t. XXII, Quaracchi, 1929, p. 292-335, 487-511.

159. La première édition est de 1629.

Sylvain Piron, « Les *Studia* franciscains de Provence et d'Aquitaine (1275-1335) », dans *Philosophy and Theology in the Studia of the Religious Orders and at the Papal and Royal Courts*, *Acts of the XVth International Colloquium of the Société Internationale pour l'Étude de la Philosophie Médiévale, University of Notre Dame, 8-10 October 2008*, Brill, 2012, p. 303-358 <halshs-00760999>.

Maurice Prin, « L'église des Jacobins de Toulouse : les étapes de la construction », dans *Cahiers de Fanjeaux*, n° 9, Toulouse, 1974, p. 185-208.

« Processus Canonizationis et Legendae variae Sancti Ludovici O. F. M. Episcopi Tolosani », dans *Analecta franciscana*, t. VII, Quaracchi, 1951.

Recueil des Historiens des Gaules et de la France, t. XXI, Paris, 1855.

Regestum Clementis Papae V ex Vaticanis archetypis [...] *editum cura et studio monachorum Ordinis S. Benedicti* [...], Rome, t. I, 1885 / t. IX, 1888[160].

Gaucher et Louis de Sainte-Marthe ; Pierre, Abel et Nicolas de Sainte-Marthe, *Gallia Christiana, qua Series omnium Archiepiscoporum, Episcoporum et Abbatum Franciæ, vicinarumque Ditionum* [...] *per Quatuor Tomos deducitur* [...], t. IV, Paris, 1656.

Giovanni Giacinto Sbaraglia, *Supplementum et Castigatio ad Scriptores trium Ordinum S. Francisci a Waddingo, aliisve descriptos* [...], Rome, 1806.

Giovanni Giacinto Sbaraglia, Konrad Eubel, *Bullarium Franciscanum* [...], t. V, Rome, 1898.

Karl Heinrich Schäfer, *Die Ausgaben der apostolischen Kammer unter Johann XXII* [...], Paderborn, 1911.

Jean-Claude Tillier, « Le Cardinal bazadais Vital Du Four et la vie intellectuelle de son temps (1260-1327) », dans *Bulletin de la Société des Bibliophiles de Guyenne*, n° 83 (janvier-juin 1966), Bordeaux, p. 53-74[161].

Felice Tocco, *La Quistione della povertà nel Secolo XIV. Secondo nuovi documenti*, Naples, 1910.

Jean-Marie Vidal, *Benoît XII (1334-1342). Lettres communes* [...], fasc. 1, Paris, 1902.

Simon Vigor, Pierre Du Puy, *Histoire du Differend d'entre le Pape Boniface VIII. et Philippes le Bel Roy de France* [...], Paris, 1655.

Luke Wadding, *Annales Minorum seu trium Ordinum a S. Francisco institutorum* [...], t. III, Lyon, 1636.

Luke Wadding, *Scriptores Ordinis Minorum* [...], Rome, 1650.

Henry Wharton, *Historia de Episcopis & Decanis Londinensibus* [...], Londres, 1695.

160. Faute d'avoir pu consulter intégralement l'édition des registres de Clément V, j'ai indiqué les numéros des lettres du pape en les faisant suivre des références des travaux auxquels je les ai empruntés.

161. Il ne m'a pas été possible de me procurer cette étude, dont j'ai appris trop tard l'existence.

LE TESTAMENT DU CARDINAL VITAL DU FOUR ET LE COUVENT DES CHANOINESSES DE SAINT-SERNIN **

par Michelle Fournié

L'article qui suit doit beaucoup au travail de Priscille Fournier. Cette ancienne étudiante a soutenu en 1998 une excellente maîtrise intitulée : *Les dames chanoinesses de Saint-Sernin de Toulouse* accompagnée de nombreuses annexes et de transcriptions de documents[162]. Elle a par ailleurs réalisé aux Archives départementales de la Haute-Garonne l'inventaire du fonds des Chanoinesses de Saint-Sernin sous la direction de Geneviève Douillard. C'est à l'occasion de ces travaux qu'elle a découvert le testament du cardinal Vital du Four. Ce document, joint à plusieurs autres, apporte des informations inédites tant sur Vital du Four lui-même que sur le couvent où il souhaitait être enterré et dont il revendiquait la fondation.

Le cardinal Vital du Four

La biographie de Vital du Four est bien connue dans ses grandes lignes quoique certaines incertitudes pèsent sur le début de sa carrière[163]. Originaire de Bazas où il naît vers 1260, il entre jeune dans l'ordre franciscain. Il poursuit ses études au *studium generale* de Paris où il est auditeur vers 1292-1294. Lecteur à Montpellier en 1295 et 1296, on le retrouve ensuite dans cette fonction à Toulouse à partir de 1297. On ne sait à quel moment précis le futur cardinal a obtenu le grade de maître en théologie qui n'est mentionné qu'à partir de 1307. Il accomplit à partir de cette date une brillante carrière dans l'ordre franciscain ; ministre provincial d'Aquitaine de 1307 à 1312, il est investi de délicates missions par la papauté et fait partie des 14 maîtres franciscains qui prennent part aux assemblées du concile de Vienne en 1311. Très apprécié de Clément V, Vital accède au cardinalat en 1312. Il est, à cette occasion, doté de nombreux bénéfices, en France notamment et d'avantages financiers considérables. La faveur pontificale ne se dément pas avec Jean XXII qui le fait cardinal-évêque d'Albano en 1321. Pendant toute cette période et jusqu'à sa mort en 1327, Vital joue un rôle très important à la Curie[164]. Quant à son œuvre, révélée par les travaux du père Delorme, elle correspond à l'activité d'un auteur prolixe qui a écrit des ouvrages de philosophie scolastique et d'exégèse (dont un *Speculum morale*), des sermons, des traités polémiques (notamment sur la question controversée de la pauvreté) et diverses consultations (sur le mariage, sur la croisade etc.)[165].

Les recherches récentes de Sylvain Piron apportent un regard nouveau sur Vital du Four et replacent son rôle dans le milieu intellectuel de son temps[166]. Le franciscain gascon s'est trouvé au cœur de la montée en puissance des régions

---

** Communication présentée par Michelle Fournié le 18 avril 2017, cf. « Bulletin de l'année académique 2016-2017 », p. 263.

162. La maîtrise de Priscille Fournier, *Les Dames chanoinesses de Saint-Sernin de Toulouse*, Mémoire de maîtrise (sous la dir. M. Fournié), Université de Toulouse-Le Mirail, 1998, est disponible aux A.D. Haute-Garonne, ainsi qu'à la Bibliothèque d'Études Méridionales de Toulouse. Une partie des résultats, notamment ce qui concerne la fondation et les premiers temps de l'histoire de l'établissement, a été publiée dans Priscille Fournier, « Un couvent méconnu : les Dames chanoinesses de Saint-Sernin de Toulouse », dans *Saint-Sernin de Toulouse à la fin du Moyen Âge. Des reliques et des hommes*, *Annales du Midi*, t. 111, n° 226, 1999, p. 199-216. Mais c'est dans le mémoire de maîtrise que l'on trouve une étude du temporel du couvent et du mode de vie des religieuses. Voir aussi le *Répertoire des titres du fonds des chanoinesses de Saint-Sernin. Inventaire analytique* par Priscille Fournier dans *Les Dames chanoinesses de Saint-Sernin*.

163. Charles-Victor Langlois, « Vital du Four, frère mineur », dans *Histoire littéraire de la France*, t. XXXVI, 1927, p. 295-305, 647-652 ; Jean-Claude Tillier, « Le cardinal bazadais Vital du Four et la vie intellectuelle de son temps », dans *Bulletin de la Société des Bibliophiles de Guyenne*, n° 83, 1966, p. 3-24 ; Remigio Ritzler, « Vidal du Four », dans *I cardinali et i papi dei frati minori conventuali*, Rome, 1971, t. III bis 2/4, n° 93, p. 22-24 ; Hugues Dedieu, « Les ministres provinciaux d'Aquitaine, des origines à la division de l'ordre (XIII^{e} s.-1517) », dans *Archivum Franciscanum Historicum*, t. 76, 1983, p. 178-182. Cf. dans ce même volume la contribution de Patrice Cabau, p. 60-82.

164. Bernard Guillemain, *La cour pontificale d'Avignon (1309-1376). Étude d'une société,* Paris, De Boccard*,* 1962.

165. Père Ferdinand Delorme, « L'œuvre scolastique de Maître Vital du Four, O.F.M. d'après le Ms. 95 de Todi », dans *France franciscaine*, t. IX, 1926, p. 421-471.

166. Sylvain Piron, « Les *studia* franciscains de Provence et d'Aquitaine (1275-1335) », dans Kent Emery Jr, William J. Courtenay, Stephen M. Metzger (éds*), Philosophy and Theology in the Studia of the Religious Orders and at the Papal and Royal Courts*, *Acts of the XVth International Colloquium of the Société Internationale pour l'Étude de la Philosophie Médiévale*, University of Notre Dame, Leiden, Brill, 2008, Turnhout, Brill, 2012, p. 303-358.

méridionales dans la formation des élites intellectuelles, dans l'ordre des Frères Mineurs comme à la curie pontificale. C'est une véritable « filière toulousaine » qui se met ainsi en place au tournant des XIII[e] et XIV[e] siècles. Cela correspond à la période d'essor de l'université toulousaine dont l'accroissement des effectifs est notable[167], dans une ville où « les chaires des religieux constituent une quasi-faculté de théologie »[168]. Le *studium* franciscain toulousain a servi de vivier : les esprits les plus brillants y ont enseigné (Pierre Auriol, Guiral Ot) et prêché (Bertrand de la Tour). Sylvain Piron estime que Vital a fait ses études à Bordeaux et à Toulouse avant de rejoindre le *studium* parisien en 1292[169]. C'est également à Toulouse qu'il aurait obtenu le grade de maître en théologie pendant son lectorat, et ce, avant 1307. Son activité d'enseignant dans le Midi en tant que lecteur aurait donc duré en tout une quinzaine d'années. Le jugement porté sur la valeur intellectuelle personnelle de Vital du Four au sein de ce milieu est nuancé ; Sylvain Piron ne classe pas Vital parmi les penseurs originaux de son ordre, tels Pierre Auriol ou Guiral Ot. En tant que lecteur, le futur cardinal aurait surtout répété l'enseignement des maîtres parisiens et, comme philosophe, il s'avère essentiellement être un compilateur ; mais son activité de théologien fait de lui le spécialiste « de référence » au sein du collège des cardinaux : il est constamment consulté, notamment à propos des débats sur la pauvreté, les Spirituels et l'œuvre de Pierre Dejean-Olieu[170].

La plupart des travaux consacrés au cardinal s'intéressent à sa carrière internationale et sont documentés par les archives de l'ordre franciscain et de la papauté ; de ce fait, ils laissent dans l'ombre l'un des aspects originaux de son action : la fondation d'un établissement religieux féminin à Toulouse.

Le couvent des chanoinesses de Saint-Sernin ou Saturnines

Priscille Fournier a bien établi la chronologie de cette fondation progressive et souligné les problèmes qu'elle pose[171]. En 1294 les « sœurs de Marie-Madeleine appelées repenties », « *(sorores) ordinis Beate Marie Magdalene, que alias repentite vocantur* »[172], sont autorisées par l'abbé de Saint-Sernin et les chanoines « patrons et fondateurs » à s'installer dans la paroisse de l'église Saint-Sernin du Taur, paroisse dépendante de l'abbaye de Saint-Sernin, sur un terrain d'un arpent[173]. Des clauses de non-concurrence, afin de préserver les droits de l'abbatiale, sont prévues avec le nouvel établissement, qui sera doté d'une église, d'un cloître, de bâtiments conventuels et d'un cimetière[174]. Les documents postérieurs qui évoquent cet établissement mettent la conversion de prostituées au crédit de la prédication de Vital du Four. L'un de ses sermons, prononcé à Toulouse, les aurait incitées à changer de vie et ce, en 1311, cette date étant acceptée par de nombreux biographes[175]. Or le document de 1294 au bas duquel Vital du Four apparaît comme premier

---

167. Jacques Verger, « Le cadre institutionnel de l'essor universitaire : les statuts de Toulouse (v. 1300-1329) », dans *Cahiers de Fanjeaux* (désormais cités C.F.), n° 35, Toulouse, 2000, p. 51-71.

168. Sylvain Piron, « Les *studia*… », p. 323.

169. *Ibidem*, p. 313.

170. Sylvain Piron, « Avignon sous Jean XXII, l'Eldorado des théologiens », dans *Jean XXII et le Midi*, *C.F.,* n° 45, p. 357-391.

171. Priscille Fournier, *Les Dames chanoinesses de Saint-Sernin*...

172. *Ibidem*, t. 2, p. 6

173. A.D. Haute-Garonne, 101 H 639, n° 2655, cf. Catherine Saint-Martin*, Saint-Sernin de Toulouse. Inventaire des archives anciennes*, Toulouse, 2000 (désormais *Inventaire 2000*), p. 255.

174. Michelle Fournié, « L'abbaye Saint-Sernin et la paroisse du Taur au prisme du procès des années 1470-1480 », dans *M.S.A.M.F,* t. LXXV (2015), p. 85-105.

175. Priscille Fournier dans *Les dames chanoinesses de Saint-Sernin*… souligne les divergences des historiens au sujet de ce sermon : H. Dedieu, dans « Les ministres… », retient la date de Noël 1311 et pense que le sermon est conservé à la Bibliothèque municipale de Toulouse, ms 329, f° 31. Le répertoire d'Auguste Molinier (*Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Toulouse*, Paris, 1883, p. 189) indique bien pour ce sermon le jour de Noël « *in die nativitatis* » et précise qu'il a été prononcé, après le repas, chez les Cordeliers « *in domo fratrum minorum* » mais ne donne pas d'année et ne mentionne pas un public particulier, comme on peut le vérifier sur le manuscrit lui-même bien que l'écriture soit très effacée (le folio 31 correspond à la foliotation ancienne en chiffres romains, la foliotation récente, à l'encre, indique le f° 18). En fait les bulles pontificales de 1320 et 1328 qui évoquent la conversion de « *mulieres qui obscenam vitam ducebant* », la situent « avant l'accès à la dignité cardinalice », soit avant 1312 et c'est probablement cela qui a conduit les historiens à imaginer cette date de 1311 qui, en fait, ne figure dans aucun document. La requête des Franciscains en 1420, elle, rappelle l'épisode de la conversion postérieure à un sermon que Vital du Four a prononcé « en 1305 » devant les « *mulieres communes* » le jour de la fête de Marie-Madeleine (A.D. Haute-Garonne, 101 H 640 n° 2666, *Inventaire 2000*, p. 255) ; le jour convient mieux, le lieu aussi puisque cette prédication se serait déroulée « *in domo leprosorum porte Arnaldi Bernardi* ». Or ce secteur, situé contre les murailles de la ville est connu en matière de prostitution (Agathe Roby-Sapin, *La prostitution en Midi toulousain à la fin du Moyen Âge (XIII[e]-XVI[e] siècles*), Thèse Université de Toulouse-Jean-Jaurès, 2016, p. 223) ; l'année mentionnée, en revanche, est postérieure de dix ans à la fondation de la communauté. En fait, seule une lettre pontificale suggère une date plus proche de la réalité : le 10 janvier 1309 Clément V charge l'évêque de Toulouse de bénir le cimetière de la maison des Repenties qui avait été construite « il y a 14 ans environ » ce qui conduit bien vers les années 1294-1295. Cf. Priscille Fournier, *Les Dames chanoinesses de Saint-Sernin*..., p. 123, *Regestae Clementis V*, n° 3697.

témoin (il est alors bachelier), remet donc en cause la date de 1311. Il atteste également de la présence du franciscain à Toulouse en 1294 pendant la période de son lectorat parisien. Il pose aussi la question du rôle de l'abbé de Saint-Sernin qui se qualifie de « patron », ce qui est normal puisque les futurs bâtiments seront érigés dans une paroisse dont l'abbatiale a le patronage, mais aussi de « fondateur » ce qui est surprenant compte-tenu du fait que ce rôle est assumé par Vital du Four et revendiqué dans d'autres documents, son testament notamment[176].

Une dizaine d'années plus tard, en 1303, ces moniales qui formaient une communauté sans doute encore assez informelle, reçoivent un statut et deviennent « chanoinesses de Saint-Sernin » à l'issue de la requête qu'elles présentent à l'abbé Raymond Athon et aux chanoines. Ceux-ci leur octroient alors une règle, celle de saint Augustin, un habit et des statuts[177] ; sur le sceau qui scelle le document conservé aux Archives départementales, on peut voir, dans la partie inférieure, les chanoinesses lisant leur billet de profession à l'abbé (fig. 2). On peut se demander pourquoi Vital du Four, qui appartenait à l'ordre des Mineurs et qui est une fois de plus témoin de l'acte, a accepté que les moniales deviennent, dans un second temps, des chanoinesses suivant la règle de saint Augustin et non des franciscaines. Mais un couvent de Clarisses existait déjà, non loin de là, dans la paroisse du Taur, hors les murs. L'emplacement de l'établissement des chanoinesses permettait d'ailleurs difficilement d'échapper à l'emprise de l'abbatiale. Ce changement de statut présentait également des avantages puisque la communauté féminine jouissait, du fait de ce rattachement, de la même exemption que l'abbatiale (ce qui explique le procès intenté immédiatement par l'évêque en 1304) ; des avantages financiers étaient également liés à cette dépendance puisque des documents ultérieurs évoquent une pension annuelle versée par l'abbé de Saint-Sernin. Enfin, malgré cette sujétion, les moniales restent « *in regimine animarum fratrum minorum Tholose* » et les Franciscains assurent la direction spirituelle des sœurs dont ils sont les confesseurs[178].

L'approbation pontificale intervient tardivement en 1320 et on peut s'en étonner[179]. Elle émane de Jean XXII dont Vital était proche. Le cardinal, qui était depuis plusieurs années éloigné de Toulouse par ses hautes fonctions, n'a pas abandonné pour autant ses protégées et, en 1324, il leur accorde des dons importants pour acheter des rentes au Mas-Saintes-Puelles dans le Lauragais. Cette générosité est peut-être liée aux contestations qui se font jour à partir de 1322, l'abbé de Saint-Sernin envisageant de refuser de continuer à verser une pension aux religieuses. L'attachement de Vital du Four trouve son expression ultime dans le choix de sa sépulture. C'est auprès des chanoinesses toulousaines qu'il souhaite être enseveli et son importante fondation funéraire est détaillée dans le testament qu'il rédige le 9 août 1327. Bien que celui-ci n'ait pas été respecté dans sa totalité, les dispositions concernant les chanoinesses ont bien été appliquées et la faveur pontificale ne s'est pas détournée d'elles puisque, un an après la mort de Vital, le pape Jean XXII autorise la promotion de la prieure en tant qu'abbesse le 1er septembre 1328[180]. Le couvent des chanoinesses devient ainsi une abbaye.

Le testament de Vital du Four

C'est un long document de 32 pages papier, conservé en deux exemplaires aux Archives départementales de la Haute-Garonne (fig. 9)[181]. Le testament obéit à un plan habituel. Le nom, la date et l'autorisation de tester sont suivis du préambule dans lequel le cardinal invoque Dieu, Jésus-Christ, la Vierge Marie, les saints Pierre et Paul, saint François (patron de l'ordre) et saint Pancrace (patron de l'église d'Albano). Il institue comme héritières universelles la prieure et

176. A.D. Haute-Garonne, 101 H 639, n° 2660, *Inventaire 2000,* p. 255. Transcription Priscille Fournier, *Les Dames chanoinesses de Saint-Sernin…*, p. 44.

177. A.D. Haute-Garonne, 101 H 639, n° 2656, 2657 et 2658. *Inventaire 2000*, p. 255 ; Priscille Fournier, *Les Dames chanoinesses de Saint-Sernin…*, p. 208. Le parchemin de l'acte de réception des chanoinesses par l'abbé est scellé du sceau de la communauté (101 H 639 n° 2658).

178. Priscille Fournier, *Les Dames chanoinesses de Saint-Sernin…*, t. 2, p. 53

179. A.D Haute-Garonne, 101 H 639, n° 2660, *Inventaire 2000,* p. 255. Transcription de Priscille Fournier, cf. *Les Dames chanoinesses de Saint-Sernin…*, p. 44.

180. A.D. Haute-Garonne, 101 H 640, n° 2662, *Inventaire 2000*, p. 255, copie de 1404. Transcription de Priscille Fournier, cf. *Les Dames chanoinesses de Saint-Sernin…*, p. 49.

181. A.D. Haute-Garonne, 214 H 3-2 (a). Les citations renvoient aux pages du document. Le testament a été rédigé le 9 août 1327 et le cardinal est mort le 16 août à Avignon.

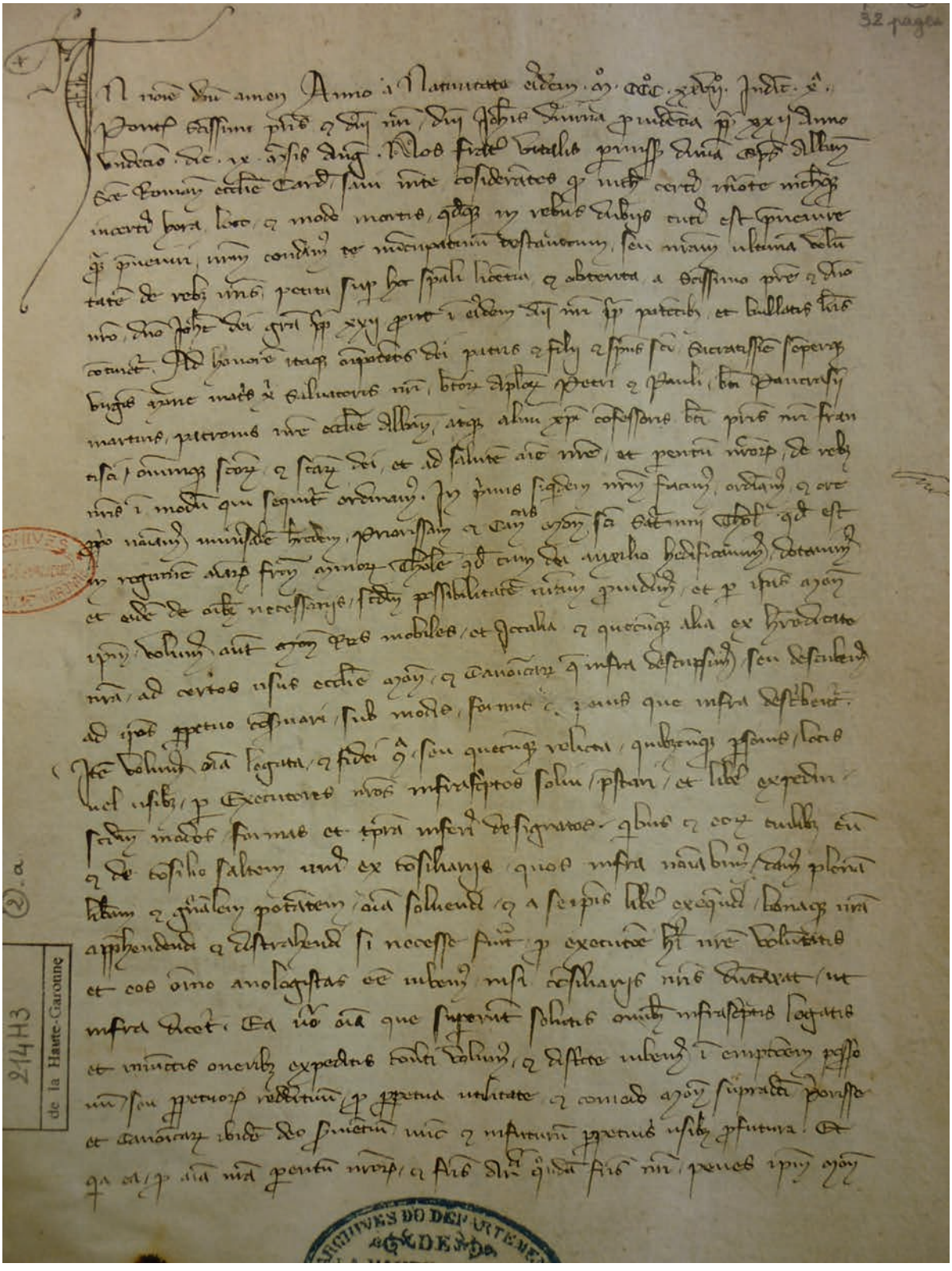

Fig. 9. Première page du testament de Vital du four, A.D. Haute-Garonne, 214 H 3-2 (a). *Cliché Danielle Martinez.*

les chanoinesses de Saint-Sernin. Il précise qu'il a fondé, édifié, doté leur maison[182] et qu'il y fait élection de sépulture. Il nomme enfin ses exécuteurs testamentaires[183].

L'organisation des funérailles occupe trois pages suivantes[184]. Elle est suivie par la fondation d'une chapellenie chez les Cordeliers de Toulouse[185]. Immédiatement après, le texte détaille la dotation du couvent des chanoinesses en argent, vêtements liturgiques, orfèvrerie et objets du culte[186]. Ce paragraphe est suivi par la dotation spécifique attribuée à la chapelle funéraire dans ce même établissement[187]. Viennent ensuite les legs aux couvents des frères Mineurs d'Avignon, de Bordeaux, de La Réole et de Bazas pour la fondation de chapellenies à la mémoire de Vital, de son frère Arnaud et de ses parents[188]. Les couvents Mendiants d'une vingtaine de villes, qu'il s'agisse des Dominicains, des Franciscains ou des Clarisses sont également gratifiés de dons[189]. Les legs aux hôpitaux, œuvres des ponts, œuvres des églises précèdent les dotations réservées aux institutions et aux membres de l'ordre franciscain : le chapitre, le ministre général, le ministre provincial et de nombreux frères[190]. Le cardinal revient ensuite à la réalisation du monument funéraire avec une commande pour réaliser une « image »[191]. Enfin, les serviteurs et les membres de sa famille, reçoivent des gratifications[192]. Le testament s'achève par des clauses se rapportant aux funérailles[193].

Les funérailles

Les dispositions sont prévues dans deux villes différentes : à Avignon, où visiblement, le cardinal pense qu'il décèdera et à Toulouse où il souhaite que repose son corps.

À Avignon : dès le décès, le corps doit être revêtu de l'habit franciscain ceint de la corde mais il faut également le recouvrir, comme c'est la coutume pour ensevelir les évêques et les cardinaux, de vêtements liturgiques noirs : tunique, dalmatique, chasuble, étole et amict qu'on prendra dans les coffres du testateur. Vital du Four souhaite avoir au doigt un grand anneau orné d'une pierre verte qu'on doit enlever discrètement « *secrete* » au moment de la mise dans le cercueil « *in pheretro* ». On doit lui substituer un autre anneau et vendre celui qui a été ôté au profit des pauvres et pour faire dire des messes. On coiffera le défunt d'une mitre blanche et on disposera un oreiller de velours sous sa tête. Pour ses pieds, on achètera des sandales de peu de valeur. La dépouille sera présentée dans le cercueil posée sur deux draps précieux de Tartarie « *pannos aureos tartaricos* », cousus avec de la soie noire tout autour, draps que les exécuteurs testamentaires prendront dans les coffres du défunt[194]. Le jour de sa mort, on distribuera 30 florins aux pauvres de la ville pontificale. Enfin Vital prévoit que, si son corps reste à Avignon, pendant sept jours un repas sera fourni à 20 pauvres ; il en sera de même pour les familiers pendant 10 jours. Le cardinal semble donc envisager que sa dépouille puisse rester à Avignon, au moins une semaine.

---

182. Vital du Four évoque le monastère : « (*monasterium*) […] *quod…hedificavimus, dotavimus et eidem de omnibus necessariis, secundum possibilitatem nostram providimus* (p. 1) ». Il revient plus loin sur son rôle personnel et sur les sacrifices qu'il a consentis : « *monasterium* […] *quod nos* […] *a solo cum maximis laboribus et expensis, persecutionibus, tribulationibus*, *hedificavimus, dotavimus et eidem de omnibus necessariis, secundum possibilitatem nostram providimus, etiam persone nostre necessaria subtrahendo* (p. 2) ». Dans la requête des Franciscains de 1420 on rappelle également que le cardinal a pris sur ses fonds propres.

183. A.D. Haute-Garonne, 214 H 3-2 (a), p. 1.

184. *Ibidem*, p. 2-5

185. *Ibidem*, p. 5.

186. *Ibidem*, p. 5-13.

187. *Ibidem*, p. 13.

188. *Ibidem*, p. 15-17.

189. *Ibidem*, p. 17-19.

190. *Ibidem*, p. 19-24.

191. *Ibidem*, p. 24.

192. *Ibidem*, p. 24-27.

193. *Ibidem*, p. 28-30.

194. *Ibidem*, p. 2. Les « tartaires » sont de riches étoffes de soie et d'or importées d'Extrême-Orient. Il s'agit vraisemblablement d'un taffetas changeant broché d'or, cf. Françoise Piponnier, « À propos des textiles anciens, principalement médiévaux », dans *Annales, Économie, Sociétés, Civilisations*, 22ème année, n° 4, (1967), p. 864-880, ici p. 871. Les tartaires rayés d'or ne sont attestés dans les inventaires occidentaux qu'à partir de 1295. Cf. Sophie Desrosiers, « Soieries et autres textiles de l'Antiquité au XVIe siècle », dans *Catalogue du musée national du Moyen Âge, Thermes de Cluny, Paris, Réunion des Musées Nationaux*, 2004, cat. 165, p. 311. Je remercie Ariane Dor pour ces références.

Cependant il a fait élection de sépulture à Toulouse et exprime à nouveau son souhait d'y être enseveli en précisant toutes les modalités matérielles. Le transport du corps doit se faire dès que possible : « […] *executores nostri, quam cito poterunt, faciant corpus nostrum* […] *portetur apud Tolosam ubi est monasterium sororum canonicarum Sancti Saturnini Tholose* […] »[195]. Le cadavre sera enveloppé dans des linges imprégnés de cire avec des aromates selon la coutume pour préparer les défunts et on le placera dans un cercueil de bois. Une seule mule suffira car le corps sera d'un poids léger[196].

Pour les obsèques qui se dérouleront à Toulouse, c'est toute une mise en scène funèbre qui est prévue. Vital du Four souhaite qu'on consacre 100 florins aux luminaires (les 12 plus grands cierges iront ensuite au gardien des Franciscains, le reste reviendra aux sœurs). Les draps précieux de Tartarie qui avaient servi à l'exposition de son corps à Avignon seront portés à Toulouse jusqu'au lieu de la sépulture et, là, pendant la célébration des messes, ils seront disposés sur ou sous la dépouille. Après l'inhumation, les frères Bernard Raynerii et Guillaume Vicecomiti les vendront pour acheter une maison ou tout ce qui sera utile pour l'église et le chœur des chanoinesses. Un drap de soie orné de grandes bandes colorées, « *variis et magnis virgis* »[197], dans la longueur du tissu et cousu avec une belle étoffe de serge doit être déposé devant le sépulcre avec le chapeau rouge, « *capillo rubeo* ». L'ensemble doit rester à perpétuité présenté en hauteur « *in pendulo* »[198].

Une messe chantée, « c*um nota* », sera célébrée. La procession comprendra des prêtres, des frères mineurs, les chanoinesses et des laïcs, notamment des pauvres. En effet, des distributions d'argent sont prévues pour chacune de ces catégories[199] ainsi que des distributions de nourriture[200], grevées de quelques obligations. Les familiers y participeront aussi, du moins ceux qui auront accompagné la dépouille depuis Avignon, puisque les draps noirs achetés pour eux auront été portés à Toulouse.

Les vêtements funèbres sont prélevés dans les coffres « *cofinis* », du cardinal. Divers vêtements et objets seront ensuite vendus par les exécuteurs notamment la mitre, l'anneau et les gants pontificaux[201] ; le reliquat des luminaires reviendra aux Cordeliers de Toulouse et aux chanoinesses. Plus loin dans le document, Vital du Four estime les dépenses de la sépulture à 400 florins et il y ajoute 200 florins si cela s'avère nécessaire.

La dotation des chanoinesses

La dotation des chanoinesses se compose de plusieurs éléments. La somme principale de 3000 florins est affectée à l'érection de la nouvelle église et à l'extension des locaux conventuels : « *Volumus et jubemus quod de bonis nostris in quibus ipsum monasterium instituimus heredem, exponantur pro loco earum dilatando et nova ecclesia construenda, tria milia florenorum auri* »[202]. Une somme supplémentaire de 500 florins est prévue pour l'acquisition de maisons. De fait, l'entreprise a été rapidement mise en chantier, car, dès 1334, on trouve dans les archives la trace d'achats d'hôtels par la prieure. L'église doit être dédiée à Saint-Blaise. Le cardinal avait auparavant fait don de reliques à cet effet. Des indications précises sont fournies sur l'architecture de l'église conventuelle : « *Volumus autem et ordinamus quod*

---

195. A.D. Haute-Garonne, 214 H 3-2 (a), p. 2.

196. *Id*., « […] *volumus quod executores nostri* […] *faciant corpus nostrum poni et involvi* […] *in pannis ceratis cum aromatibus et sic involutum ponatur in vase ligneo, sicut consueverunt parari corpora defunctorum, quando debent ad partes remotas portari. Deinde, quam cito poterunt, ponant corpus, quod erit parvi ponderis, super unum de mulis nostris et sic portetur apud Tolosam ubi est monasterium sororum canonicarum Sancti Saturnini Tholose* […]. Ces modalités de transport du corps étaient habituelles : le cardinal Hugues Aycelin, qui veut être rapatrié à Clermont-Ferrand demande si son corps peut être transporté intégralement, qu'il soit « *paratum cum balsamo* » et mis dans un sac de cuir. Sinon, il faut envisager une éviscération et ébouillanter le corps pour séparer les chairs. Cf. Agostino Paravicini-Bagliani, *I testamenti dei cardinali del duecento*, Rome, 1980.

197. *Ibidem*, p. 2

198. Pour les cardinaux, il était d'usage de suspendre le chapeau, symbole de leur état, au-dessus de la sépulture où il devait rester éternellement.

199. Chaque prêtre franciscain présent, recevra trois gros, à charge de célébrer deux messes pendant dix jours ; chaque frère non prêtre recevra un gros pour la récitation de l'Office des morts et chaque laïc recevra la même somme pour réciter 50 Pater et 50 Ave Maria. On distribuera 100 sous aux pauvres.

200. Celles-ci sont en fait converties en argent : dix florins aux Mineurs pour pitance et cinq florins aux chanoinesses.

201. A.D. Haute-Garonne, 214 H 3-2 (a), p. 26.

202. *Ibidem*, p. 6.

illa nova ecclesia in loco convenienti fundetur et hedificetur, cujus capud sit rotundum, altum, bene fenestratum, de lapidibus vel tegulis testitudinatum, navis vero ecclesie sit de pulcris lignis seu tabulis abiegnis et pictis testitudinata, et fiat chorus pro sororibus in fundo ecclesie in solario et in alto pulcher et aptus »[203]. Le bâtiment doit donc être doté d'un chevet de forme arrondie, haut et bien éclairé par des fenêtres[204]. Il sera pourvu d'une voûte de pierre. La nef, elle, sera charpentée de bon bois et les poutres de sapin seront peintes. Le chœur des sœurs se situera au fond de l'église, en hauteur. Le cardinal précise l'emplacement qu'il choisit pour sa sépulture dans cette grande église construite à ses frais : elle doit se situer dans le chevet près du grand autel : « […] *volumus construi ad expensas nostras ecclesiam grossam in cujus capite circa majus altare... nostram eligimus sepulturam* »[205].

Le choix de l'emplacement est essentiel[206]. Plus loin dans le texte, Vital précise qu'il laisse 300 florins pour faire une « image de cuivre en travail limousin » à poser sur la sépulture et pour l'entourer de grilles de fer[207].

La chapelle où se dérouleront les commémorations perpétuelles requiert toute l'attention du testateur : 1000 florins lui sont consacrés ; il faut édifier en dehors du chœur un autel de pierres ou de briques, contre le mur de l'église : « *Item volumus et ordinamus ut* […]*ordinetur capellania perpetua et hedificetur de tegulis ibi altare extra presbyterium circa parietem ecclesie* […] »[208]. Ces indications sont reprises à la page suivante : « *Item volumus et ordinamus quod priorissa et conventus sororum seu executores et consiliarii nostri de predictis mille florenis construi faciant in ecclesia sororum extra presbyterium altare de lapidibus vel tegulis* […] »[209]. Celui-ci sera orné d'un beau calice et d'un magnifique Missel déjà donnés par Vital. Les draps précieux qui complètent l'équipement viendront de la chapelle de la livrée cardinalice d'Avignon et devront être disposés de la même manière[210] ; il s'agit de draps peints, du dais de soie qui protège l'autel de la poussière et d'un petit tapis pour les pieds du prêtre. La pierre d'autel doit également être transportée à Toulouse. De plus, les candélabres et les tablettes d'ivoire ornées d'images sculptées sont réservées à cette chapelle. Vital du Four prévoit 300 florins supplémentaires pour faire une « image » soit une plaque de cuivre en travail limousin à déposer sur sa sépulture. Les obligations du chapelain sont fixées : il devra célébrer une messe par jour pour l'âme du cardinal, celle de son frère défunt Arnaud et celles de ses parents. Il recevra une pension en nature (un carton de froment, un tonneau de vin ou dix livres tournois). Vital du Four désigne Jean de Got, son serviteur comme premier desservant. La prieure du couvent des chanoinesses exerce un certain contrôle sur le chapelain : elle peut infliger des amendes (12 deniers), peut révoquer le titulaire et en nommer un autre avec le conseil de l'abbé et des confesseurs franciscains. Les 1000 florins affectés à la chapellenie doivent servir à acheter des cens en grain et vin.

La dotation des chanoinesses se compose également d'objets précieux dont l'énumération est très détaillée. Il s'agit tout d'abord de vêtements ecclésiastiques : une chapelle blanche et une chapelle rouge complètes (chasuble, dalmatique, tunique, pluvial), d'autres pluviaux, un froc, une aube donnée par le pape Clément etc. Des étoffes luxueuses doivent orner la chapelle ; on décrit les plus somptueuses : un drap peint, un drap doré avec des images de la Croix et du Saint Sépulcre, un drap blanc avec une image de sainte Cécile cousue au fil d'or, un drap « *pannum strictum* »[211] avec des franges de soie et des têtes d'apôtres brodées en perles et fil d'or avec une représentation de la Sainte Face. Le cardinal lègue aussi des draps de lin blanc brodés de soie à mettre sur l'autel pour les fêtes et des draps sur fond noir avec des lions affrontés à tendre sur les murs de l'église autour de l'autel lors des grandes fêtes. Dans un autre passage il ajoute un drap

---

203. *Id*.

204. Cf. l'article de Daniel Cazes dans le présent volume pour la confrontation des données du testament, des plans des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles et des descriptions du XIX^e^ siècle, p. 97-114.

205. A.D. Haute-Garonne, 214 H 3-2 (a), p. 4.

206. Le tombeau, de ce fait, est intégré à la liturgie ; au centre du chœur, le défunt se trouve comme présent en personne au milieu des religieux lors de la célébration des offices ; cela permet aussi de susciter les suffrages des vivants. Cf. Thierry Soulard, « Du testament au tombeau : les monuments funéraires des prélats limousins sous les papes d'Avignon », dans *Hortus artium medievalum*, vol. 10, 2004, p. 97-108.

207. A.D. Haute-Garonne, 214 H 3-2 (a), p. 24 : « *Legamus* […] *pro faciendo unam ymaginem de cupro de opere lemovicence ponenda supra sepulturam nostram et pro cancellatur de virgis ferreis ante dictam ymaginem* ». Le tombeau du cardinal Pierre de la Chapelle-Taillefer était également recouvert d'une plaque émaillée au milieu du chœur de la collégiale funéraire cf. Thierry Soulard, « Du testament… », p. 99.

208. A.D. Haute-Garonne, 214 H 3-2 (a), p. 13.

209. *Ibidem*, p. 14.

210. La livrée du cardinal, à Avignon, était proche du couvent des Cordeliers et sa bannière était accrochée aux parois de l'église. Cf. Bernard Guillemain, *La cour…*, p. 502 ; Clément Lenoble, « Jean XXII et les franciscains d'après un inventaire du couvent d'Avignon », dans *Jean XXII et le Midi…*, *C.F.*, n° 45, p. 318.

211. A.D. Haute-Garonne, 214 H 3-2 (a), p.8.

d'or « *pannum tartaricum* » donné par le seigneur de Tusculum à poser sur l'autel lors des grandes fêtes[212]. D'autres draps de laine ainsi que les courtines du lit et les tapis de la chambre proviennent aussi d'Avignon.

L'orfèvrerie et les objets liturgiques figurent en nombre dans le testament : candélabres en travail limousin, burettes, bassins en argent, pyxide cousue de soie pour l'hostie, vase doré pour le corps du Christ, statues en argent doré (la Vierge Marie et son Fils, des anges). Un vase de cristal au pied d'argent doré est destiné aux reliques, dont celles de saint Louis[213]. D'autres cassettes ont le même usage. Diverses tablettes sont énumérées : l'une d'entre elles est ornée d'une représentation de la flagellation du Christ avec la Vierge Marie et saint François ; d'autres tablettes sont pourvues de portes d'ivoire et d'images sculptées aux visages peints en couleur. À ces ornements destinés à la chapelle, Vital du Four ajoute des objets liés à la vie quotidienne des sœurs : il désire qu'elles se servent de tasses et de cuillères d'argent et il en prévoit 30 ce qui confirme le nombre des membres de la communauté[214].

Les livres, en revanche sont peu nombreux : un *Collectarium*, des recueils de *Fleurs des saints*, ceux de Bernard Gui et de Grégoire. Mais on sait par ailleurs que le cardinal avait déjà donné un Missel…

Les modalités de conservation de tous ces objets sont précisées, en fonction des catégories auxquelles ils appartiennent : la prieure doit faire confectionner un grand coffre solide pourvu de deux clés pour enfermer l'orfèvrerie et les objets précieux. Un autre coffre contiendra la vaisselle quotidienne. L'ensemble doit être montré une fois par an au gardien du couvent franciscain. Les vêtements sacerdotaux seront gardés par la sacristine des chanoinesses dans des coffrets de cyprès eux-mêmes enfermés dans un coffre doté d'une bonne serrure. Le tout doit être mis à l'abri dans une cellule fermée. Il en est de même pour les draps ordinaires et la vaisselle qui sont remis à la sacristine après qu'on en eut fait un inventaire scellé. Mais les dispositifs sécuritaires ne s'arrêtent pas là : une religieuse de garde doit faire des rondes pendant que ses consoeurs assistent aux offices. Le cardinal se montre également soucieux de l'état de conservation et exige qu'on sorte les draps des coffres, trois à quatre fois par an pour vérifier qu'ils ne sont pas rongés par la vermine.

La minutie de ces dispositions indique à souhait l'intérêt du cardinal pour la survie et le bon fonctionnement de sa fondation funéraire. La générosité de Vital est assortie de contreparties spirituelles. Les chanoinesses reçoivent deux florins chacune pour réciter dix fois l'Office des morts à neuf leçons. Les sœurs qui ne savent pas lire diront 400 Pater et 400 Ave Maria. Chaque semaine on célébrera quatre fois l'Office des morts ainsi que trois messes conventuelles pour les défunts[215].

Malgré sa générosité à l'égard des chanoinesses, le cardinal n'en oublie pas pour autant l'ordre auquel il appartient et les legs aux frères Mineurs viennent en deuxième position dans son testament.

Les legs aux couvents et aux frères mineurs

Le couvent des Cordeliers de Toulouse reçoit 500 florins pour fonder une chapellenie pour l'âme de Vital, celle de son frère Arnaud, franciscain également et celle de ses parents. L'argent doit servir à acheter des cens mais c'est la prieure des chanoinesses qui est chargée de s'en occuper. Si les Franciscains refusent la charge de cette chapellenie, ils recevront seulement 200 florins[216]. C'est également 200 florins qui sont prévus pour les Mineurs d'Avignon, ainsi que des dons mobiliers pour les pauvres et l'infirmerie (du bois, des couvertures…). Les Franciscains de La Réole, quant à eux, recevront 500 florins pour une chapellenie ainsi que quelques ouvrages, des *Fleurs des saints* et un *De proprietatibus rerum,* couverts de peau verte (p. 13) ainsi que des vêtements (p. 19). À Bordeaux, Vital consacre 1000 florins à la fondation d'une chapellenie. Il dote aussi le couvent de certains manuscrits : des *Moralia in Job* et des *Décrétales*. Mais il y adjoint des œuvres plus personnelles : une *Bible moralisée* à laquelle il est particulièrement attaché car il l'a copiée de sa main, en fatigant ses yeux, « *caligantibus occulis* »[217]. Il faudra enchaîner l'ouvrage. Enfin il lègue pour l'infirmerie

212. A.D. Haute-Garonne, 214 H 3-2 (a), p. 19.

213. Il est vraisemblable qu'il s'agit non de reliques du roi de France, mais plutôt de celles de saint Louis d'Anjou, évêque de Toulouse en 1297, cf. *infra*, p. 15-16.

214. Celui-ci a pu varier, 24 sœurs sont mentionnées en 1294, 30 en 1303, 37 en 1320. Priscille Fournier a relevé leurs noms : *Les Dames chanoinesses de Saint-Sernin…,* Annexe V, p. 76.

215. A.D. Haute-Garonne, 214 H 3-2 (a), p. 10.

216. En fait, la bulle pontificale de 1328 annule la fondation de la chapellenie et ordonne que les 500 florins soient destinés à la réparation de l'église des frères mineurs. Priscille Fournier, *Les Dames chanoinesses de Saint-Sernin…*, p. 140.

217. A.D. Haute-Garonne, 214 H 3-2 (a), p. 15.

un traité « très utile » composé de sa main au prix de beaucoup de temps et de travail et qui contient divers remèdes contre les infirmités[218]. Cette disposition permet de lever définitivement les incertitudes concernant l'ouvrage médical édité au XVI^e^ siècle sous le titre *Pro conservando sanitate*. Il s'agit d'une encyclopédie de pharmacopée qui surprend au milieu des œuvres du cardinal qui sont de nature très différente. Cependant Vital a été lecteur à Montpellier pendant deux ans et a donc eu l'occasion de s'intéresser à la médecine dans une université dont c'était la spécialité et où enseignait à ce moment-là le célèbre Arnaud de Villeneuve. Certains auteurs, comme Langlois ou Tillier ont hésité à attribuer l'ouvrage à Vital. Mais Sylvain Piron signale l'existence d'un manuscrit autographe et note la proximité formelle avec le *Speculum morale*[219]. C'est le couvent de Bordeaux qui hérite de la bibliothèque du cardinal puisqu'il spécifie que tous ses autres livres (à l'exception de ceux qui ont été spécifiquement légués) doivent être portés à Bordeaux. Le couvent de Bazas reçoit la même somme de 1000 florins compte tenu des 200 florins que le cardinal avait déjà donnés pour l'œuvre afin d'agrandir l'église ; le reste est destiné à une chapellenie desservie par un hebdomadier et à une chapelle funéraire pour les parents de Vital du Four : on y transportera leurs ossements qui reposaient dans le cloître. Dédiée à la Vierge Marie cette chapelle doit prendre place dans le chevet. Un legs supplémentaire de 50 florins permettra d'édifier et de peindre la sépulture. Divers objets liturgiques (des candélabres, une croix en orfèvrerie limousine, un calice, des tablettes avec des images d'ivoire…) l'orneront ; la donation comprend aussi des livres : un recueil de *Concordances* de la Bible et un *De proprietatibus rerum* que Vital a fait recopier par son frère Arnaud, ainsi qu'un Missel.

En dehors de ces cinq couvents qui ont une place privilégiée, de nombreux établissements franciscains reçoivent des gratifications s'échelonnant entre 30 et 100 florins : une vingtaine de villes sont concernées, principalement dans la province d'Aquitaine, notons en particulier le couvent d'Aurillac, où Vital a appris son accession au cardinalat, et qui reçoit 100 florins. Les Clarisses d'Avignon, de Bordeaux et de Toulouse reçoivent quelques dizaines de florins. Mais l'Ordre lui-même n'est pas oublié : 100 florins iront au premier chapitre général, ainsi qu'au premier chapitre provincial d'Aquitaine ; le ministre général Michel (de Césène) reçoit 30 florins, le ministre de Provence, 12 florins et celui et d'Aquitaine 20 florins et une grande Bible. Vient ensuite une liste de plus d'une quarantaine de frères mineurs dont les noms sont énumérés et les custodies d'Aquitaine auxquelles ils appartiennent sont parfois indiquées. Ils reçoivent des sommes variables, entre cinq et 10 florins la plupart du temps pour célébrer des messes. Les Clarisses, quant à elles, sont sollicitées pour la récitation de l'Office des morts. L'une d'entre elles, sœur Gaillarde Dausenge de Bordeaux reçoit même 50 florins pour ses habits, une autre, six florins. À Toulouse Vital laisse six florins à une béguine, sœur Sasie qui demeure près du couvent des frères et dont il ne sait pas si elle vit encore. On trouve, au milieu de cette liste de frères mineurs, deux chanoines de Saint-Sernin de Toulouse, dont le prieur claustral, qui reçoivent aussi 10 florins pour 10 messes.

Les œuvres charitables

Quelques legs sont réservés aux œuvres de diverses églises dont celles de Rome et de Jérusalem ainsi qu'aux ponts et aux hôpitaux. Mais la charité n'occupe pas une grande place dans ce testament ; ce n'est qu'à Bazas que les veuves et les pauvres se voient gratifiés de 100 florins et 10 filles à marier reçoivent 30 florins chacune. Enfin, les frères mineurs « indigents » doivent bénéficier des vêtements qui avaient été déposés sur la dépouille du cardinal.

La familia et la parenté

Les serviteurs et membres de la *familia* figurent en dernière position dans le testament. Le chapelain personnel de Vital reçoit 10 florins, ainsi que son camérier et son médecin, mais certains *domicelli* ou encore les cuisiniers sont mieux pourvus. Les exécuteurs testamentaires reçoivent 50 florins. La somme est doublée pour le camérier exécuteur qui reçoit en outre le « livre de remèdes écrit de notre main sur papier »[220]. C'est celui qui est destiné au couvent de Bordeaux.

---

218. A.D. Haute-Garonne, 214 H 3-2 (a), p. 15 : « *Item legamus conventui fratrum Minorum Burdegale quemdam tractatum valde utilem quem multo tempore et cum magno labore compilavimus, in quo continentur varia remedia contra omnem infirmitatem, collecta quidem de omnibus auctoribus medicine* ».

219. Sylvain Piron, « Studia… », p. 41 et n. 208 ; ms Bâle Univ. D. II. 13.

220. A.D. Haute-Garonne, 214 H 3-2 (a), p. 29.

Les parents du cardinal apparaissent également dans le testament : on sait que les ossements de son père et de sa mère, ses « *progenitores* », et peut-être ceux d'autres ancêtres reposaient dans le cloître avec ceux d'Arnaud, le frère de Vital, franciscain lui aussi. Mais le testament mentionne également un beau-frère, B. Barravi, qui avait épousé la sœur de Vital ; c'est un « vieillard faible et pauvre » qui habite Bazas et qui reçoit un legs de 100 florins. Le cardinal mentionne aussi une nièce, épouse de Guillaume Arnaud Vanerii, habitant de Langon. La même somme lui est attribuée. Le couple a un fils auquel Vital lègue ses *Décrétales* couvertes de peau verte. Le testament mentionne aussi à deux reprises le nom de Pierre de Furno. Il s'agit vraisemblablement de deux personnes différentes : l'un est un frère mineur de la custodie de Toulouse et reçoit six florins pour dire des messes ; l'autre, dont on ne sait rien reçoit 50 florins à condition d'accompagner le corps de Vital à Toulouse[221]. Il fait donc sans doute partie de la *familia* avignonnaise du cardinal, son nom, d'ailleurs figure au milieu des familiers et serviteurs. Les deux hommes sont sans doute apparentés à Vital. Mais il n'y a pas de traces dans le testament de Jean de Furno, ce neveu cité par Charles-Victor Langlois[222].

Vital du Four prend la précaution de demander des copies des différentes clauses de son testament pour les couvents bénéficiaires et il souhaite même que ce qui touche aux sœurs chanoinesses leur soit lu en langue vulgaire, « *in romana lingua* »[223]. Cependant, les dernières volontés du cardinal ne furent pas totalement respectées. La bulle pontificale du 28 mai 1328 évoque sans les préciser les controverses des légistes à propos du testament[224]. Jean XXII a cependant confirmé la totalité des legs ou presque. Mais force est de constater que le cardinal n'a pas été inhumé à Toulouse mais à Avignon, dans le couvent des Franciscains.

La piété de Vital du Four

On peut considérer que l'importance des sommes versées et le soin consacré à choisir des objets particuliers minutieusement détaillés fournissent des indications sur les préférences du testateur, sur les inflexions personnelles de sa piété mais aussi sur ses liens affectifs. La manière dont Vital du Four répartit ses générosités mérite donc attention.

Un riche prélat

Soulignons tout d'abord l'ampleur de la somme globale affectée. D'après la bulle pontificale de 1328, le total des legs atteindrait 19922 florins. Il n'est guère possible de le vérifier à l'examen du testament car les formules telles que : « aux frères du couvent de tel endroit, pour messes », ne permettent pas, dans l'ignorance où on est du nombre des religieux, de faire un calcul exact. Les biens mobiliers précieux, dont le testament nous donne un aperçu, ne font pas non plus partie de cette estimation. La fortune du cardinal devait donc être considérable, ce qui n'a rien d'étonnant : Bernard Guillemain a souligné l'avidité des cardinaux à collectionner les bénéfices ce qui leur permettait de développer de véritables cours à l'image de celle du pape, avec chapelle, tribunal, familiers, domestiques... où le luxe était de mise[225]. Le testament de Vital mériterait d'être comparé avec d'autres actes cardinalices contemporains ce qui est difficile en l'état actuel de la recherche. En effet si Agostino Paravicini-Bagliani a bien publié 45 testaments de cardinaux, le corpus concerne surtout le XIII^e^ siècle et comprend presque exclusivement des prélats italiens. Il n'y a pas d'étude globale du contenu des dispositions funéraires. Quant à la thèse de Pierre Jugie sur le Sacré Collège, elle se rapporte à la deuxième moitié du XIV^e^ siècle[226]. À défaut, si l'on se tourne du côté des évêques méridionaux contemporains, on constate que la somme totale des legs de Vital (de l'ordre de 20 000 livres et elle est sous-évaluée, nous l'avons vu) est très supérieure à celle que ces prélats mentionnent dans leurs dernières dispositions[227]. En fait, il faudrait pouvoir comparer avec les

---

221. *Id*.

222. Charles-Victor Langlois, *Vital*…, p. 298, n. 1.

223. A.D. Haute-Garonne, 214 H 3-2 (a), p. 30.

224. Cf. la contribution de Patrice Cabau dans le présent volume, p. 60-82.

225. Bernard Guillemain, *La cour*…, p. 216, 272. Pour la liste des bénéfices conférés à Vital, cf. la contribution de Patrice Cabau dans le présent volume, p. 60-82. Certains prieurés bénéficiaires de diverses étoffes sont mentionnés dans le testament.

226. Agostino Paravicini-Bagliani, *I testamenti*... Les seuls français sont Jean Cholet et Hugues Aycelin. Le testament de Hugues Aycelin offrirait quelques points de comparaison (1292 et codicille 1297) ; il lègue livres, vêtements et objets liturgiques en privilégiant les établissements ecclésiastiques du Massif Central (Clermont, Billom…). Pierre Jugie, *Le Sacré Collège et les cardinaux de la mort de Benoît XII à la mort de Grégoire XI (1342-1378)*, Thèse de doctorat en histoire (sous la dir. de Cl. Gauvard), Université Paris-I Panthéon-Sorbonne, 2010.

227. Amanieu d'Armagnac, archevêque d'Auch consacre 5000 livres aux legs pieux, Pierre de Plaine-Cassagnes, évêque de Rodez, 2314

testaments des cardinaux du Midi qui ont fondé des collégiales funéraires, obéissant en cela à une pratique en vogue dans l'entourage pontifical[228]. Ceci dit, malgré cette grande fortune, la charité occupe peu de place dans le testament de Vital et l'essentiel des sommes est consacré au cardinal lui-même, à sa sépulture, à ses fondations funéraires et à sa mémoire.

…soucieux de sa memoria

L'obsession funéraire et mémorielle est tangible. Le cardinal fonde cinq chapellenies perpétuelles pour plus de 4000 florins. De plus, les nombreux legs qu'il fait au personnel des établissements ecclésiastiques sont grevés de l'obligation de célébrer des messes, de réciter l'office des morts et de prier pour son âme et celle de ses parents. Il est impossible d'évaluer le nombre de ces services religieux et leur coût global mais « l'usage obsessionnel » de la messe est évident. D'ailleurs la principale fondation, le couvent des chanoinesses, est à but funéraire et le choix de l'emplacement de la sépulture propre à susciter les prières des vivants.

…imprégné de l'idéal franciscain

La prépondérance de l'ordre franciscain ressort sans surprise de ce testament. Les couvents masculins et féminins, le chapitre, les ministres, et les simples frères reçoivent plus de 12000 florins et des biens précieux si nous rattachons à cette catégorie « franciscaine » les chanoinesses qui sont sous la direction spirituelle des frères et qui reçoivent plus de 4500 florins. Si nous considérons qu'elles forment une catégorie à part, sans elles, les franciscains bénéficient néanmoins de plus de 7500 florins. Mais en dehors de la sècheresse de ces chiffres, on peut se rendre compte du profond attachement de Vital du Four à la spiritualité franciscaine. Les objets personnels qu'il lègue en attestent : les précieuses tablettes sont ornées de représentations de saint François aux côtés du Christ flagellé[229], on y trouve également saint François et sa sœur spirituelle Claire[230]. La Passion et la souffrance de la Vierge se donnent à voir sur des statues en argent doré. Les draps sont brodés de représentations de la Croix et du saint Sépulcre[231]. Quant à la stigmatisation de saint François, *alter Christus*, elle figure sur la deuxième clé de voûte de l'église des chanoinesses, selon le vœu précis de Vital qui souhaite également que les soeurs célèbrent une fête double en l'honneur du fondateur de l'ordre[232]. En outre, le Christ qui trône en majesté sur la première clé de voûte, est, lui aussi, revêtu des habits franciscains. Les deux images se répondent comme le fait remarquer ici même Daniel Cazes[233]. Quant à Vital du Four qui figure sur la troisième clé, il porte également robe de bure et cordelière.

Ces thèmes franciscains se retrouvent dans des œuvres toulousaines contemporaines qui témoignent de la spiritualité dont a été imprégné le cardinal. C'est Jean Tissandier, l'évêque franciscain de Rieux qui a étudié la théologie à Toulouse du temps de Vital du Four, le possesseur du magnifique Missel des Cordeliers et le commanditaire de la grande chapelle funéraire dite chapelle de Rieux[234]. Le somptueux parement d'autel du Musée Paul Dupuy provient du couvent

---

livres, Raymond Athon, abbé de Saint-Sernin, puis évêque de Mirepoix, 3665 livres, cf. Hugues Labarthe, *Aux miroirs de l'hôtel du seigneur : les prélats méridionaux sous Jean XXII,* Mémoire de maîtrise (sous la dir. de M. Fournié), Université Toulouse-Le-Mirail, 2000, annexe XXXXV.

228. Emmanuel Moureau, qui a soutenu récemment une thèse sur le cardinal Pierre des Prés, fondateur de la collégiale de Montpezat, signale une dizaine de cas durant la papauté d'Avignon (Aymeric Hébrard, l'évêque de Coïmbra, ayant fait office de prédécesseur avec le couvent des chanoinesses du Val-Paradis) : Jacques de Via à Villeneuve-les-Avignon, Arnaud d'Aux à La Romieu, Pierre Gauvain à Mortemart, Pierre de la Chapelle-Taillefert à La Chapelle-Taillefert, Bertrand de Montfavès à Montfavet, Bertrand du Pouget au Pouget, Gaucelme de Jean aux Junies, Bertrand de Déaux à Saint-Didier d'Avignon, Hugues Roger à Saint-Germain-les-Belles. Cf. Emmanuel Moureau, *Bâtir pour l'éternité. Le cardinal Pierre des Prés (1280-1361) et la collégiale Saint-Martin de Montpezat-de-Quercy*, Thèse Université Toulouse-Jean-Jaurès , dir. Q. Cazes, 2 vol., Toulouse, 2018.

229. A.D. Haute-Garonne, 214 H 3-2 (a), p. 7.

230. *Ibidem*, p. 16.

231. *Ibidem*, p. 7.

232. Cette indication ne figure pas dans le testament mais elle est rappelée dans la requête des Franciscains en 1420 : « […] *dominus cardinalis…mandavit et voluit quod ymago beati Francisci cum stigmatibus sacris poneretur in secunda clave textitudinis ecclesie dicti monasterii canonissarum* […] », A.D. Haute-GAronne, 101 H 640 n° 2666, *Inventaire 2000*, p. 255. Pour l'étude des clés de voûte cf. la contribution de Daniel Cazes dans le présent volume, p. 97-114.

233. Cf. la contribution de Daniel Cazes dans le présent volume, p. 97-114.

234. Sur les œuvres d'art franciscaines de la fin du XIII^e^ siècle et du premier tiers du XIV^e^ siècle liées au milieu toulousain, voir l'ouvrage collectif *Le parement d'autel des Cordeliers de Toulouse. Anatomie d'un chef-d'œuvre du XIV^e^ siècle,* cat. exp., musée Paul-Dupuy de Toulouse, du 16 mars au 18 juin 2012, Toulouse/Paris, musée Paul-Dupuy/Somogy éditions d'Art, 2012.

des Franciscains ; les thèmes chers aux frères mineurs s'y développent : les scènes de la Passion y sont représentées avec une grande intensité pathétique ; plusieurs épisodes de la vie de saint François y figurent : le char de feu, le sermon aux oiseaux mais aussi et surtout la stigmatisation[235]. On y voit également François recevant la profession de foi de Claire et lui coupant les cheveux ; les figures de la sainteté féminine Marie-Madeleine, Cécile… sont bien mises en valeur[236].

Mais d'autres éléments, encore plus personnels et d'ordre affectif sont perceptibles dans le testament et suggèrent un lien particulier entre Vital du Four et le jeune évêque franciscain saint Louis d'Anjou, également appelé saint Louis de Toulouse. Le testament mentionne en effet un « vase » pour des reliques de saint Louis : « *Item vas nostrum de cristallo in quo sunt reliquie sanctorum, specialiter sancti Ludovici, cum pede longo de argento deaurato* »[237]. Il s'agit non de reliques du roi de France, mais bien plutôt de celles de saint Louis d'Anjou, éphémère évêque de Toulouse de décembre 1296 à sa mort en août 1297. Les deux hommes se connaissaient puisque le jeune prince a suivi l'enseignement de Vital à Montpellier en 1295 et que des liens se sont noués à cette occasion[238]. Ils se sont vraisemblablement côtoyés également à Toulouse en 1297 lors du court épiscopat du jeune franciscain, puisqu'à ce moment-là Vital était lecteur à l'université[239]. Enfin, on sait que ce dernier a assisté à la translation à Marseille des reliques du saint qui avait été canonisé par Jean XXII en 1317. C'est sans doute à l'occasion de cette cérémonie que Vital du Four a sollicité le don de quelques fragments et a souhaité ensuite en faire bénéficier sa fondation funéraire. Il aurait obtenu à titre personnel ce que la communauté toulousaine avait sollicité en vain[240]. Vital du Four fait donc partie des franciscains qui ont entretenu le culte de saint Louis d'Anjou à Toulouse. Bertrand de la Tour y a prononcé des sermons exaltant ce fils de roi qui avait choisi l'humilité et l'obéissance[241]. L'évêque Jean Tissandier, déjà évoqué, a fait réaliser une très belle statue du jeune saint pour sa chapelle funéraire, aujourd'hui conservée au musée des Augustins[242]. Le couvent des Cordeliers, de plus, possédait la magnifique chape qui avait été confectionnée à l'occasion de l'accession de Louis à l'épiscopat[243]. Il est enfin vraisemblable que le Parement d'autel brodé qui provient du même couvent ait été orné d'un médaillon consacré à Louis de Toulouse[244]. Dans cette perspective ne pourrait-on voir le jeune saint dans la cinquième clé de voûte du couvent des chanoinesses qui représente un évêque difficile à identifier[245] ? Le lien entre Vital et Louis d'Anjou pourrait expliquer ce choix. Il pourrait également indiquer un attrait du cardinal pour les positions extrêmes qu'exprimait l'action du jeune prince, marquée par les valeurs du renoncement, de l'humilité et de la pauvreté[246] ? On sait que Vital lui-même avait été tenté par ses positions : il aurait affirmé en consistoire que la thèse de la pauvreté absolue n'était pas une hérésie, avant que la colère de Jean XXII ne le convainque d'adopter le point de vue pontifical dont il sera ensuite l'un des représentants les plus fidèles et les plus efficaces[247]. Le legs que fait le cardinal au ministre général Michel de Césène, alors que celui-

---

235. Musée Paul Dupuy de Toulouse, Inv. 18301.

236. Chiara Frugoni, « Franciscan Iconograhic. Themes in the Altar Hanging of Toulouse. An Overwiew », dans *Le parement*…, p. 142-159. L'auteur pense que la réalisation de cette oeuvre se situe autour de 1322, date où la querelle sur la pauvreté fait rage.

237. A.D. Haute-Garonne, 214 H 3-2 (a), p. 7.

238. Jacques Paul, qui a consacré à Louis d'Anjou de nombreux articles a montré la radicalisation progressive des valeurs du jeune homme, en direction du renoncement (à la couronne, à l'héritage, aux études…) et de l'application d'un franciscanisme rigoureux dans son mode de vie personnel, cf. Jacques Paul, « Saint Louis d'Anjou, franciscain et évêque de Toulouse », dans *Les évêques, les clercs et le roi (1250-1300), C.F.* n° 7, Toulouse, 1972, p. 59-90 ; « Jean XXII et Louis d'Anjou », dans *Jean XXII et le Midi*…, *C.F.* n° 45 , p. 393-414.

239. Cf. *supra*, p. 2.

240. En 1319, l'*universitas tolosana* réclame au roi Robert d'Anjou une partie du corps de son frère, mais Robert aurait refusé. Cf. Célestin Vielle, *Saint Louis d'Anjou, évêque de Toulouse*, Vanves, 1930, p. 489.

241. Sophie Delmas, « La parole franciscaine autour de Louis de Toulouse », *C.F.* n° 47, p. 267-285. La bibliothèque de Toulouse conserve certains des manuscrits contenant les sermons sur Louis de Toulouse : B.M. Toulouse, ms 325 à 328.

242. Musée des Augustins, Inv. RA 555 D ; Michèle Pradalier-Schlumberger , « La sculpture gothique à Toulouse », dans *Le parement*..., p. 58.

243. Marie-Claude Léonelli, « Chape de saint Louis de Toulouse », dans *Le parement…,* p. 112-113. Ce vêtement somptueux a été rapidement donné aux Dominicains de Saint-Maximin qui entretenaient le pèlerinage à Marie-Madeleine.

244. Chiara Frugoni, *Le parement*..., p. 142.

245. Cette hypothèse est proposée par Henri Pradalier, « Le couvent des Cordeliers », dans *Le parement…,* p. 47. Cependant c'est peu probable car Louis d'Anjou aurait été représenté en habit franciscain.

246. Jacques Paul, « Saint Louis d'Anjou… » ; « Jean XXII et Louis d'Anjou… ».

247. Bernard Guillemain, *La cour*…, p. 221. Cf. le récit de l'anecdote dans la contribution de Patrice Cabau dans le présent volume, p. xx-xx.

ci se trouve en disgrâce, assigné à résidence à Avignon depuis qu'il s'est opposé au pape sur ces questions, pourrait être interprété dans le même sens[248].

… très attaché à Toulouse

La ville de Toulouse arrive au premier plan des gratifications du cardinal puisque les Toulousains bénéficient de plus de 6000 florins dont 4600 pour les chanoinesses, 500 pour les Cordeliers et autant à différents établissements religieux et à leurs membres (Clarisses, Prêcheurs, chanoines de Saint-Sernin). Toulouse est donc bien mieux pourvue qu'Avignon, que les villes de la province ecclésiastique d'Aquitaine ou même que la ville natale du cardinal. Qu'est-ce qui peut justifier l'attachement à Toulouse de la part d'un ecclésiastique originaire de Bazas où se trouve sa famille et le tombeau familial et que sa carrière a conduit à résider à Avignon ? La plupart des prélats, en effet, choisissent soit leur lieu de naissance, soit la ville où leur carrière a débuté ou au contraire a atteint son plein achèvement, soit encore Avignon[249].

Le nombre et la durée de ses séjours à Toulouse donnent des éléments d'explication. L'hypothèse de Sylvain Piron selon laquelle Vital aurait fait une partie de ses études à Toulouse avant de rejoindre le *studium generale* de Paris, est confortée par les documents concernant les chanoinesses : le franciscain est en effet qualifié de « bachelier des frères Mineurs à Toulouse » dans la charte d'installation des religieuses « de Marie-Madeleine » en 1294[250]. Il a donc acquis ce grade, à Toulouse, avant de rejoindre Paris en 1292. Ce premier séjour toulousain a dû s'étendre sur plusieurs années. En effet, tous les documents disent que c'est un sermon du franciscain qui a converti les femmes de mauvaise vie en « repenties ». Or ce sermon est nécessairement antérieur à 1294, date de l'installation de la communauté féminine, informelle jusque-là. Il est plus que probable qu'il est antérieur de plusieurs années car un certain temps a été nécessaire pour la constitution du groupe de femmes et la maturation du projet. On peut d'ailleurs penser qu'en 1294 la composition sociale de cette communauté féminine a déjà eu le temps de bien évoluer : une bonne partie des « repenties » paraissent issues de la bourgeoisie toulousaine. Il est également vraisemblable que la conversion initiale des prostituées ne résulte pas d'un unique sermon (même si l'un d'entre eux a eu un effet déclencheur) mais d'une campagne de prédication. Celle-ci a dû se dérouler pendant que Vital faisait ses études à Toulouse, avant d'aller à Paris en 1292. Tous ces éléments invitent à situer le premier séjour de Vital à Toulouse avant les années 1290, peut-être même y était-il présent dès 1285. Il a donc eu le temps de nouer des contacts avec le milieu ecclésiastique (les chanoines de Saint-Sernin, les Dominicains…), celui de se familiariser avec la population toulousaine et ses problèmes spirituels, celui de prêcher et de participer à divers projets.

Bien qu'il résidât ensuite à Paris de 1292 à 1294, puis à Montpellier en 1295 et 1296, Vital est revenu à Toulouse : sa présence lors de l'installation des « repenties » le prouve.

Le deuxième long séjour de Vital correspond à la période du lectorat, de 1297 à 1307. C'est vraisemblablement pendant cette période qu'il a obtenu la maîtrise en théologie comme le pense Sylvain Piron. La ville lui est familière depuis longtemps ; il a déjà résidé dans le grand couvent des Franciscains qui comprenait une centaine de frères[251]. Celui-ci était doté d'une église imposante et de vastes bâtiments qui ont permis d'accueillir en 1307 un chapitre général de l'Ordre. Vital du Four a donc fait ses études et reçu ses grades de bachelier puis de maître en théologie dans un établissement prestigieux à plus d'un titre. Les liens entre les Mineurs et l'université étaient étroits : les assemblées de l'université, les messes et sermons se tenaient dans le couvent des Cordeliers, (ainsi que chez les Dominicains) et la plupart des statuts universitaires sont proclamés dans la salle capitulaire du couvent des Cordeliers[252]. Dans ce milieu stimulant Vital a croisé d'autres frères à la carrière brillante et qui ont enseigné à Toulouse. Tous ont participé aux grands

---

248. Michel de Césène s'évade en 1328 et est destitué de ses fonctions par Jean XXII, Clément Lenoble, « Jean XXII et les Franciscains d'après un inventaire du couvent d'Avignon », dans *Jean XXII…, C.F.* n° 45, p. 315.

249. T. Soulard, « Du testament… », p. 97-98.

250. A.D. Haute-Garonne, 101 H 639, n° 2655, *Inventaire 2000*, p. 255, *Frater Vitalis Ordine fratrum Minorum et bacallarius eorumdem in Tholosa.*

251. Hugues Dedieu, *La Famille Franciscaine à Toulouse depuis l'époque de saint François jusqu'à la Révolution (1222-1790),* dactyl. Limoges, Toulouse, 1977.

252. Jacques Verger, « Le cadre institutionnel… ».

débats intellectuels de leur temps. Mais il a connu aussi des frères plus ordinaires auxquels il s'est attaché au cours de ces longues années : une dizaine d'entre eux sont bénéficiaires de legs ; il n'a pas oublié leurs noms…

On peut donc subodorer que c'est au cours de ces différents séjours, plus précoces, plus longs et plus fréquents que ne le pensaient ses biographes, que Vital s'est particulièrement attaché à l'université où il a obtenu ses grades mais aussi à la ville et à ses habitants qu'il a longuement côtoyés. On peut le considérer comme un Toulousain de cœur ce qui se manifeste pleinement dans ses dispositions testamentaires.

Les fonds d'archives toulousains portent donc sur ce grand prélat de la Papauté d'Avignon proche de Clément V et de Jean XXII un éclairage nouveau. On connaissait bien le curialiste abondamment pourvu de bénéfices, ainsi que le prélat savant, rompu aux controverses théologiques et aux missions diplomatiques. Mais le portrait de l'homme se nuance d'éléments plus personnels. Au seuil de la mort, le chrétien a choisi pour sa dernière demeure, la ville universitaire dans laquelle il s'est formé, et qu'il a préférée à toutes celles qu'il a connues au cours de sa carrière ecclésiastique. Il a exprimé, dans ses dernières volontés, une piété franciscaine qui, bien que conforme à ce que l'on pouvait attendre d'un frère mineur qui a occupé de hautes fonctions dans la hiérarchie de l'Ordre, laisse transparaître un penchant pour les thèses de la pauvreté absolue, ou du moins pour leurs partisans : le legs à Michel de Césène et l'importance des reliques de Louis d'Anjou en attestent. Enfin, il s'est montré un pasteur attentif à ses ouailles les plus défavorisées, les prostituées. Il les a non seulement converties, comme tant d'autres prédicateurs, mais il leur a offert les possibilités matérielles de concrétiser ce changement de vie. Était-il attentif aux aspirations de la spiritualité féminine ? Il se montre en tout cas, dans cette entreprise, homme de terrain, prévoyant des dispositions financières, matérielles et concrètes jusque dans les détails les plus pragmatiques. Reconnaissons-lui aussi une grande constance puisque, de la dernière décennie du XIII^{e} siècle jusqu'en 1327, il n'a jamais abandonné ses protégées toulousaines et les a soutenues jusqu'à sa mort. C'est d'ailleurs au sein de leur église qu'il souhaitait reposer pour l'éternité.

L'ABBAYE DES SATURNINES DE TOULOUSE : L'ÉGLISE ET SES CLEFS DE VOÛTE SCULPTÉES ***

par Daniel Cazes

Comme c'est aussi le cas pour d'autres monuments toulousains détruits au XIX^e^ siècle, l'ancienne abbaye des chanoinesses de Saint-Sernin, appelées aussi Saturnines sous l'Ancien Régime, est peu connue dans son architecture et son décor. Après l'expulsion des religieuses, en 1790, elle avait été transformée en prison, dite « du Sénéchal »[253] sur un plan des Archives municipales de Toulouse (fig. 10)[254] . Elle était constituée pour l'essentiel de deux hautes constructions s'articulant selon un angle obtus : l'église, parallèle à l'actuelle rue de Rémusat, et un long bâtiment[255]. Le cloître, d'environ 40 m sur 30, se logeait dans cet angle. Par le porche de l'immeuble numéro 8 de la rue de Rémusat, édifié dans la dernière décennie du XIX^e^ siècle sur l'emplacement de l'église détruite en 1873, on accède à une cour qui en rappelle le souvenir. Pour les besoins de la prison, ce cloître avait été divisé en deux cours et autres espaces.

L'église abbatiale

Le chevet de l'église, tourné vers le sud, était polygonal, avec deux pans droits et cinq pans coupés, le huitième côté s'ouvrant vers une nef de plan irrégulier. La façade nord de celle-ci, percée d'une porte, suivait l'angle obtus déjà noté. Cette nef présentait quatre travées régulières, rectangulaires, scandées par des dosserets et contreforts, et une cinquième, trapézoïdale, plus étroite à l'ouest qu'à l'est. Le plan du premier étage du couvent permet de situer ses fenêtres hautes, ébrasées également vers l'intérieur et l'extérieur, et de percevoir le détail des dosserets chanfreinés qui recevaient doubleaux et ogives des voûtes (fig. 11). Ce plan montre aussi qu'il n'y avait ni support ni contrefort dans l'angle nord-est de la travée irrégulière du nord : elle paraît pourtant avoir été voûtée comme les autres. L'ensemble de l'édifice, abside comprise, avait, hors œuvre, 30 m de longueur, pour 28 dans œuvre. La largeur, dans œuvre, de la nef variait entre 10 m et 10, 50 m. L'abside seule s'étendait, dans œuvre, sur 7 m de profondeur pour autant de largeur. Le toit de cette église culminait plus haut que celui du grand bâtiment précédemment évoqué, comme le montrent deux vues de Toulouse prises d'un ballon captif vers 1845 et alors diffusées par la lithographie[256]. L'une de ces vues permet de penser que le grand bâtiment avait deux étages (fig. 12), ce qui laisse estimer sa hauteur totale à une douzaine de mètres au moins, et donc celle du faîtage de l'église à une quinzaine au moins. L'architecture de cette dernière était vraiment monumentale. Cette vue montre aussi trois « mirandes », baies qui aéraient ses combles, selon une disposition courante dans l'architecture des églises de brique toulousaines des XIII^e^ et XIV^e^ siècles, et marquaient peut-être le rythme des travées. Des chapelles

*** Communication présentée par Daniel Cazes le 18 avril 2017, cf. infra « Bulletin de l'année académique 2016-2017 », p. 263.

253. Ce nom venait du fait qu'elle s'était substituée à une ancienne prison appelée ainsi parce qu'elle avait été installée dans les locaux de l'ancien Hôtel du Sénéchal, non loin de là, de l'autre côté de la rue de Rémusat. Quant à leurs emplacements, il ne faut donc pas confondre ces deux prisons.

254. A.M. Toulouse, 4 I 7. Ce plan du rez-de-chaussée de la prison est accompagné d'un autre, sur calque, qui lui est superposable, du premier étage. Les deux furent sans doute réalisés entre 1808 et 1814, dans le cadre de la « prompte translation des prisons civiles de Toulouse dans l'ancien couvent de St Cernin [*sic*] affecté à cette destination par décret du 27 juillet 1808 ». L'architecte de la Ville, Pascal Virebent, fut destinataire en 1814 de ces plans. Ces informations ressortent des documents joints à ceux-ci dans le carton d'archives 4 I 7.

255. L'église était parvenue jusqu'au XIX^e^ siècle et en majeure part dans son état du Moyen Âge. On ne sait exactement si d'autres parties médiévales (cloître, salle capitulaire, autres) subsistaient aussi à cette époque. Les représentations connues de l'abbaye antérieures au XVIII^e^ siècle ne font pas état du long bâtiment (plan Tavernier de 1631, plan Jouvin de Rochefort de 1678, cadastre de 1680). Seul, un cloître, contre l'église, autour duquel s'organisaient sans doute d'autres constructions, dont la salle capitulaire, y figure. Voir Michèle Éclache, « Topographie de Toulouse au XVII^e^ siècle : du plan Tavernier au cadastre de 1680 dans le quartier de Saint-Sernin », dans *Annales du Midi*, vol. 92, n° 148 (1980), p. 345-355. Le grand bâtiment dut être édifié à la fin du XVII^e^ siècle ou dans la première moitié du siècle suivant puisqu'il est indiqué sur le plan Saget de 1750 (Bibliothèque d'étude et du patrimoine de la Ville de Toulouse).

256. Claude Rivals, Roger Camboulives, Georges Ancely, *Toulouse d'après les plans anciens*, Toulouse, 1972, p. 58-60, et Christian Cau, *Le vieux Toulouse*, Paris, 1993, p. 94-95.

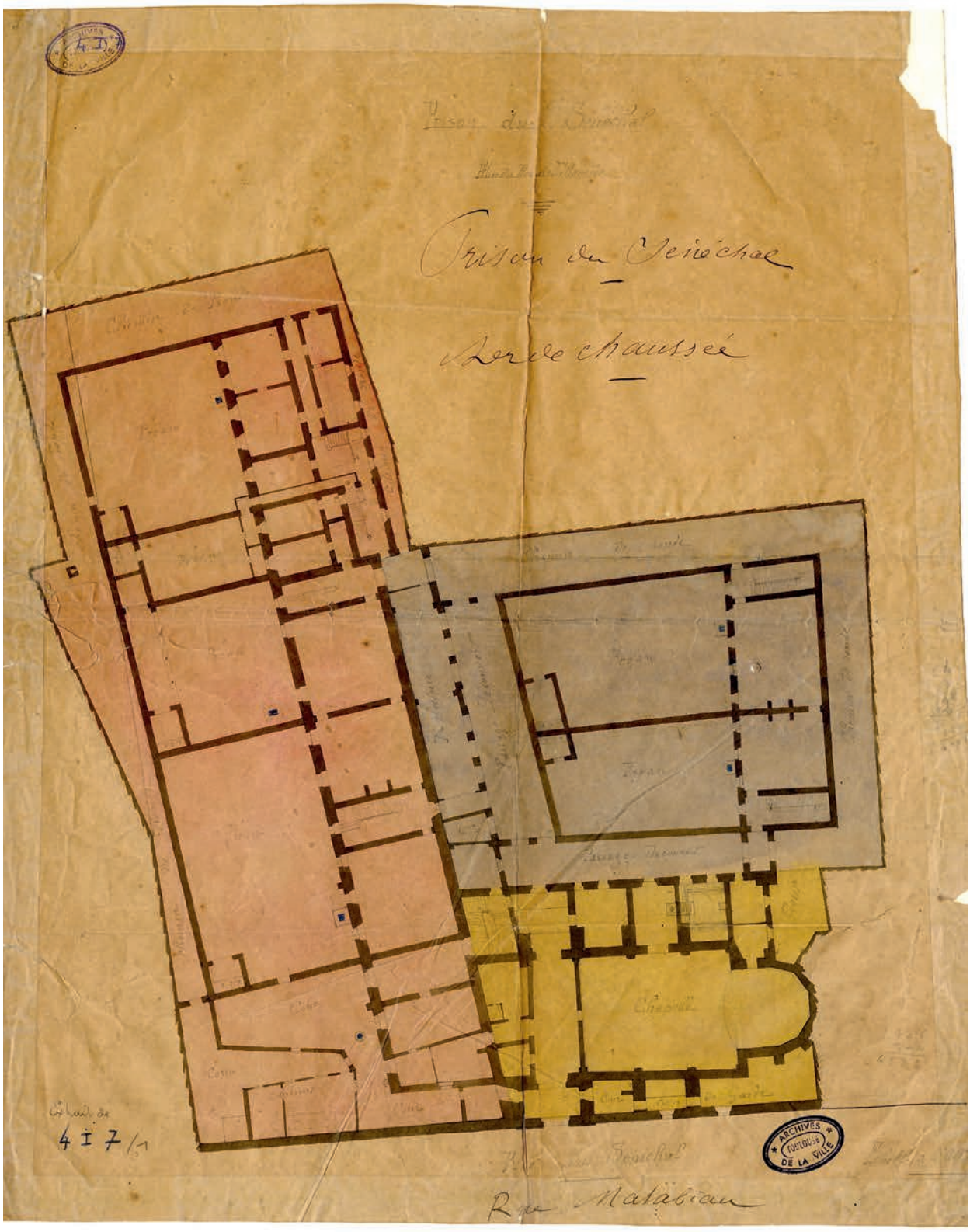

Fig. 10. Plan du rez-de-chaussée de la « prison du sénéchal ». A.M. Toulouse, 4 I 7 / 1. *Cliché numérique des A.M. Toulouse.*

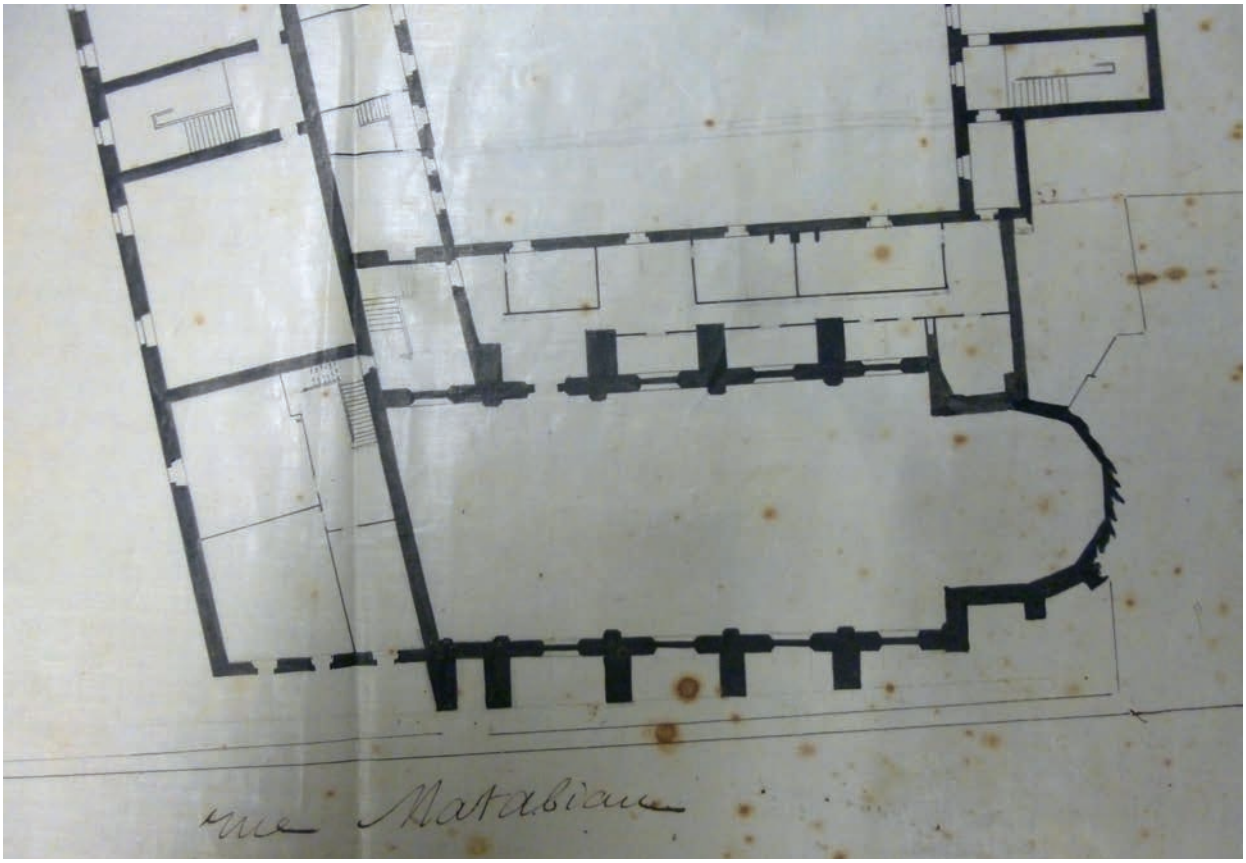

Fig. 11. Plan du premier étage de la « prison du sénéchal ». Détail : l'église. A.M. Toulouse, 4 I 7 / 2. *Cliché D. Cazes.*

Fig. 12. Lithographie d'une vue prise depuis un ballon élevé au-dessus de la place Arnaud-Bernard, vers 1845.
Détail : le couvent et l'église des Saturnines lorsqu'ils étaient utilisés comme prison. *Cliché D. Cazes.*

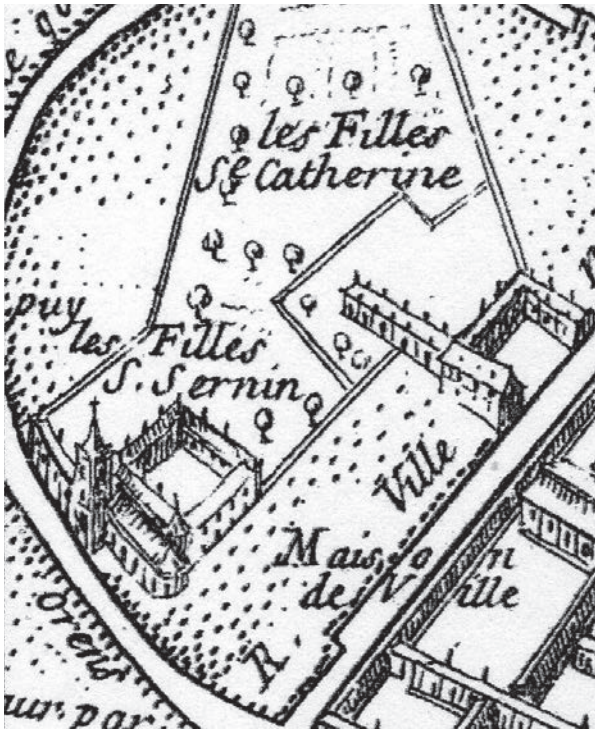

Fig. 13. Détail du plan de Jouvin de Rochefort de 1678. L'église des Saturnines et son clocher. *Cliché D. Cazes.*

Fig. 14. Le portail gothique, rue Goudouli à Toulouse, remployé dans le mur de clôture du « château des Verrières ». Vue d'ensemble, pendant les travaux actuels. *Cliché D. Cazes.*

Fig. 15. Détail des chapiteaux gothiques du portail de la figure précédente. *Cliché D. Cazes.*

avaient été aménagées entre les contreforts à diverses époques. Vers la rue elles communiquaient entre elles et avec un vestibule d'accès à la nef et au couvent.

Au nord-ouest de l'église exista un clocher. Il est clairement figuré sur le plan de Jouvin de Rochefort de 1678 (fig. 13), et n'apparaît plus sur la vue aérienne. Le ressaut du bâtiment par rapport à l'alignement du mur gouttereau ouest, représenté sur le détail de la vue prise depuis un ballon de la figure 12 et le gros massif de maçonnerie figuré là par le plan de la prison semblent bien être ce qui subsistait au XIX[e] siècle de la base du clocher.

Le baron Ferdinand de Guilhermy ne put entrer dans les bâtiments de l'ancienne abbaye devenue prison, sinon il les aurait mieux décrits, comme il le faisait lors de ses visites, entre 1830 et 1860, des richesses médiévales de Toulouse. Il vit cependant à deux reprises le portail gothique de l'église. Voici ce qu'il en écrivit : « À ce dernier édifice (construit en briques), on voit encore une porte occidentale de la fin du XIII[e] siècle (mutilée), en ogive à quadruple tore rond ; il reste dans les ébrasures deux colonnes à chapiteaux feuillagés ; les autres ont disparu. Le reste du bâtiment est appuyé de contreforts (les contreforts marquent cinq travées) et percé d'ouvertures ogivales. Cette église paraît n'avoir pas été régulièrement orientée ; elle se dirige plutôt du Nord au Sud »[257]. En marge, l'auteur a ajouté : « Nef qui paraît avoir eu cinq travées. Abside à cinq pans ou peut-être sept, tournée à peu près vers le Sud. La porte ouvre sur le flanc occidental de la nef »[258]. On se demandera si ce portail ne serait pas celui que Louis-Victor Gesta, amateur et collectionneur de sculpture médiévale, remonta dans le mur de clôture de sa propriété toulousaine, vers l'actuelle rue Goudouli (fig. 14 et 15)[259]. Ses quatre tores à listels et chapiteaux feuillagés dans l'esprit du XIV[e] siècle, certains peut-être restaurés, incitent à poser la question.

Des clefs de voûte attribuées par erreur à l'église des Cordeliers de Toulouse

L'église des chanoinesses de Saint-Sernin était donc voûtée sur des nervures qui prenaient évidemment appui sur des clefs de voûte. Deux procès-verbaux de séances de notre Société en date des 20 et 27 mai 1873 le confirment. Le premier rapporte un propos d'Edmond Chambert, qui « appelle l'attention de la compagnie sur la démolition de l'ancienne chapelle des prisons et, selon sa proposition, la Société devra s'enquérir du sort des clefs de voûte assez remarquables de ce monument »[260]. Le second rappelle que « M. l'abbé Carrière dit à la Société qu'il a vu M. Bibent, adjoint-au-maire, relativement aux clefs de voûte de l'ancienne église des Dames de St Saturnin, rue du Sénéchal. M. Bibent a déclaré que ces objets d'art seraient déposés au musée des Antiques »[261].

Pour les identifier, il est indispensable d'évoquer la démolition à peu près contemporaine, à partir de 1873, mais après celle de l'église des chanoinesses, et jusqu'en 1874, de l'église des Cordeliers de Toulouse. Elle succéda à l'incendie qui, en 1871, avait provoqué l'effondrement de ses voûtes[262]. La plupart des contemporains de ces démolitions, mais

---

257. Baron Ferdinand De Guilhermy, *Description des localités de la France*, tome XVII. Manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale de France : BnF, Nouv. acq. fr. n° 6110, f° 361 v°.

258. Ferdinand de Guilhermy vit bien, depuis l'ouest, que l'église avait cinq travées.

259. Cette partie du « Château des Verrières », prise dans la même enceinte que la fabrique de vitraux proprement dite, connaissait des travaux dans les années 1873-1874, au moment de la démolition de l'église des chanoinesses. Gesta récupéra de nombreuses sculptures et éléments architectoniques du Moyen Âge toulousain, notamment deux des statues de la chapelle Notre-Dame de Rieux dans l'ancien couvent des Cordeliers. Il ne pouvait être qu'intéressé par l'acquisition et le remontage de ce portail. Patrice Cabau a montré (voir dans ce même volume, p. 76-79) que fut aussi réutilisée dans la fabrique de Gesta une pierre portant les armoiries du cardinal Vital du Four, qui a sans doute la même origine que le portail. Peut-être quelque document confirmera-t-il un jour l'hypothèse que nous formulons ici. Voir, sur cette grande propriété néo-médiévale toulousaine de Gesta : Louis Peyrusse dans le catalogue de l'exposition *Toulouse et l'art médiéval de 1830 à 1870*, musée des Augustins, Toulouse, 1982, p. 122 et 129 ; Louis Peyrusse et Christian Mange, « Les Verrières, le moyen-âge retrouvé », dans *Midi-Pyrénées Patrimoine*, n° 18 – été 2009, p. 90-94 ; Christian Maillebiau, *Les châteaux de Toulouse*, Portet-sur-Garonne, éd. Loubatières, 2000, p. 403-421.

260. Archives de la Société archéologique du Midi de la France (désormais cité A.S.A.M.F.), *Registre des délibérations de la Société* n° V, p. 128 : séance du 20 mai 1873.

261. *Ibidem*, p. 129 : séance du 27 mai 1873.

262. Sur le couvent des Cordeliers et l'incendie de son église, l'un des monuments majeurs de Toulouse que l'on aurait très bien pu conserver, voir surtout : Jacques-Jean Esquié, « L'église et le monastère des Cordeliers », dans *M.A.S.I.B.LT.*, 7[e] série, tome VIII (1876), p. 371-399, et tome IX (1977), p. 383-400, + planches ; Auguste Massol, « Église des Cordeliers après l'incendie (le 26 mars 1871) », dans *M.S.A.M.F.*, tome XI (1880), années 1874 à 1879, p. 121-135, et planches ; Yvette Carbonell-Lamothe « Recherches sur la construction du couvent des Cordeliers de Toulouse », dans *Pierre de Fermat, Toulouse et sa région*, Actes du XXI[e] congrès de la Fédération des sociétés académiques et savantes de Languedoc-Pyrénées-Gascogne (Toulouse, 15-16 mai 1965), Toulouse, 1966, p. 93-100, et 4 planches ; Yvette Carbonell-Lamothe et Michèle Pradalier-Schlumberger, « Les Cordeliers », *Toulouse et l'art médiéval…*, p. 115-120.

Fig. 16. Vue latérale de la clef de voûte où est sculpté le Christ en majesté. Détail des amorces de nervure moulurées. Toulouse, musée des Augustins. *Cliché D. Cazes.*

pas tous, ne semblent pas avoir été très troublés par le fait que l'on ait rasé ces deux monuments d'un grand intérêt. Au sein même de notre Société archéologique du Midi de la France, Jean-Baptiste Noulet, répondant à une critique venue de Gascogne de cette destruction des deux églises médiévales, la justifiait ainsi : « Le premier de ces monuments avait depuis longtemps perdu son caractère et sa destination puisqu'il était transformé en maison d'arrêt. Quant à l'église des Cordeliers, elle a été démolie pour insolidité, à la suite d'un incendie déplorable… »[263] .

Cette relative contemporanéité des démolitions engendra au sein du musée une confusion des clefs de voûte provenant des deux couvents. Le catalogue publié par Henri Rachou en 1912 donna aux Cordeliers neuf clefs de voûte, dont sept, écrit le conservateur, « proviennent de l'église des Cordeliers » et « ont été portées au musée en 1873, à la suite de la démolition du bâtiment motivée par l'incendie de 1871 »[264]. La première des sept, dotée de six appuis d'arcs de section rectangulaire en haut s'amincissant vers le bas en trapèze isocèle, appartenait à la voûte d'une abside. Elle est de dimensions considérables (un mètre de diamètre) et aux armoiries du cardinal Pierre de Foix. On pouvait songer à la voûte du chevet de l'église des Cordeliers, mais celui-ci comportait sept pans et non cinq. Cette clef vient en fait de l'abside de la chapelle, démolie en 1850, de l'ancien collège de Foix, tout comme la septième donnée tout aussi faussement par Rachou à la nef des Cordeliers. Il y eut donc bien une première confusion dans ce catalogue.

Lors du récolement des collections du musée des Augustins, dans les années 1974-1980, j'avais été encore plus surpris par le fait que, dans cette série de sept clefs dites de l'église des Cordeliers, il y en avait une deuxième absidale, avec les arrivées de huit arcs, correspondant à sept pans. A priori elle convenait pour l'abside de l'église franciscaine, mais ne put en fait lui appartenir à cause de la mouluration de ses nervures. Leur section ne résulte en effet pas du seul abattement en biseau des angles inférieurs d'une nervure de brique rectangulaire, comme cela se voit sur les photos de la nef des Cordeliers prises après l'incendie. Elle est plus complexe, avec deux moulures concaves creusées dans les faces biseautées (fig. 16). Parmi les clefs données par Rachou à l'église des Cordeliers, il y en a donc trois qui n'en proviennent certainement pas. C'est pourquoi j'étais resté dubitatif sur l'attribution à cette église des cinq clefs de voûte qui n'étaient pas de la chapelle du Collège de Foix, et les avais indiquées comme de provenance incertaine lors de l'inauguration en 1980 des salles de sculpture gothique au musée des Augustins, à la fois sur les cartels et sur le petit journal des collections accompagnant leur nouvelle présentation[265].

Un peu plus tard, je me convainquis qu'elles ne pouvaient être que celles de l'église des chanoinesses. Ce qui m'en persuada fut la relecture des articles de Jacques-Jean Esquié et de l'abbé Auguste Massol[266] relatant l'incendie de l'église

263. A.S.A.M.F., *Registre des délibérations* n° V, p. 187, séance du 5 mai 1874.

264. Henri Rachou, *Catalogue des collections de sculpture et d'épigraphie du Musée de Toulouse*, Toulouse, éd. Privat, 1912, p. 231-232, n° 550, a à i.

265. Daniel Cazes, *Sculptures gothiques*, musée des Augustins : journal des collections n° 2, Toulouse, 1980, p. 3, n^{os} 57, 58, 60, 62, 63.

266. Jacques-Jean Esquié, « L'église et le monastère des Cordeliers »… ; Auguste Massol, « Église des Cordeliers après l'incendie (le 26 mars 1871) »…

des Cordeliers, confrontée au bon état de conservation de ces clefs, partiellement polychromes et badigeonnées, sans trace de feu. Sous l'effet de l'intense combustion de foin attisée par le vent[267], les éléments lapidaires des voûtes hautes se désagrégèrent, entraînant la chute de celles-ci. On ne retrouva de ces pierres que des débris, dans les cendres d'un brasier dont on ne put s'approcher pendant longtemps. Notre Société ne se préoccupa de récupérer des vestiges lapidaires de l'église des Cordeliers que le 31 mars 1874, pour les mettre dans ses locaux, et non au musée, alors que les clefs de voûte des chanoinesses de Saint-Sernin avaient déjà été transportées dans ce dernier dès le printemps de 1873. Parmi ces restes des Cordeliers étaient deux clefs de voûte armoriées de petites dimensions, que notre Société donna au musée dans un second temps (Rachou les inscrivit à son catalogue, à la suite des sept autres, sous les numéros 550 h et 550 i).

Enfin, trois autres témoignages confirment la présence dans l'église des chanoinesses de clefs de voûte sculptées et même rapportent les sujets représentés sur certaines d'entre elles, qui correspondent bien à ceux de la plupart des cinq clefs mentionnées précédemment. Le plus ancien, de 1420, a été mis en évidence par Priscille Fournier[268]. Il rappelle que le cardinal Vital du Four avait, avant son décès en 1327 et selon ce qu'en disaient vers 1420 les chanoinesses, expressément demandé que la seconde clef de voûte de leur église portât l'image de saint François affecté des stigmates sacrés. Guillaume de Catel a vu au XVII[e] siècle cette sculpture : « Et se void encore aujourd'huy un sainct François taillé d'une des clefs de voûte de ladite église [des Saturnines] »[269]. Priscille Fournier a aussi cité la description faite en 1865 par Alphonse Brémond de l'église des chanoinesses peu avant sa destruction. Il avait pu la visiter et ce qu'il en écrivit est évidemment d'un grand intérêt pour notre sujet. Voici le passage qui le concerne le plus directement : « L'église, qui existe toujours, sert de chapelle aux détenus ; elle est grande, voûtée, en cinq travées dont les nervures sont reliées entre elles par une clef. Le sanctuaire, en demi-rotonde, est également voûté en nervures, entre lesquelles sont quelques ornements sculptés. À la clef du sanctuaire, on voit Jésus-Christ assis sur son trône ; sur les autres sont représentés la sainte Vierge et des évêques, saint Saturnin, saint Augustin, etc. »[270]. De tout cela retenons qu'il y eut dans l'espace principal de cette église six clefs de voûte et non seulement les cinq récupérées par le musée (qu'est devenue la sixième ? n'était-elle pas sculptée ?), que les trois plus importantes portaient des représentations du Christ trônant, de saint François marqué des stigmates, de la Vierge Marie, les autres montrant des évêques, dont deux identifiés par Brémond comme étant saint Saturnin et saint Augustin.

Description et étude des clefs de voûte conservées de l'église des Saturnines

La première clef de voûte : le Christ sur son trône

La première est la clef de voûte d'abside mentionnée plus haut (fig. 17)[271], où est figuré frontalement le Christ trônant, avec un visage d'une parfaite symétrie. Les huit amorces de nervure rayonnent autour de la clef, sauf près de la

---

267. La gigantesque et splendide église des Cordeliers avait été transformée par l'Armée en magasin à fourrage pour ses chevaux ! Il n'en reste plus aujourd'hui que le clocher, une partie du grand portail de pierre et quelques pans de mur de l'enveloppe du chevet…

268. Priscille Fournier, *Les dames chanoinesses de Saint-Sernin de Toulouse. Introduction à l'étude d'une institution religieuse à la fin du Moyen Âge : les origines*, Mémoire de maîtrise (sous la dir. de M. Fournié), Université de Toulouse-Le Mirail, 1998, p. 218 : requête des franciscains de Toulouse adressée à l'abbé de Saint-Sernin (texte latin donné en annexe). Voir dans ce même volume l'article de Michelle Fournié, p. 83-96.

269. Guillaume Catel, *Mémoires de l'histoire du Languedoc*, Toulouse, 1633, p. 267. Alexandre du Mège avait relevé ce propos de Catel et l'avait cité dans son *Histoire des institutions politiques, judiciaires et littéraires de la ville de Toulouse*, t. 4, Toulouse, 1846, p. 574.

270. Alphonse Brémond, « Les dames chanoinesses de Saint-Sernin à Toulouse », dans *La Semaine Catholique de Toulouse*, t. V, n° 34, 15 octobre 1865, p. 307-308. Cité par Priscille Fournier dans son mémoire, *Les dames chanoinesses de Saint-Sernin de Toulouse*. A. Brémond apporte d'autres informations sur l'église qui corroborent les données évoquées plus haut, avec des détails d'un intérêt particulier pour le chœur. Nous y reviendrons plus loin.

271. Le catalogue d'Henri Rachou de 1912, p. 232, au n° 150 d, en dit ceci : « Clef de voûte à huit amorces d'arcs. Diam : 0 m 70. Le Christ, assis de face, bénit de la main droite et soulève le monde de la gauche. Son nimbe est crucifère ; il est ceint de la cordelière des Frères prêcheurs. Traces de couleur rouge et bleue sur sa robe et sur son manteau ». Le même texte est repris dans le *Bulletin municipal de la Ville de Toulouse* d'août 1938, p. 558 : « Clefs de voûte, d. On remarquera l'erreur de l'auteur sur la cordelière, qui est bien sûr celle des frères mineurs ou franciscains ». Daniel Cazes, *Sculptures gothiques…*, p. 3, n° 60 ; Michèle Pradalier-Schlumberger, *Toulouse et le Languedoc : la sculpture gothique (XIII[e]-XIV[e] siècles)*, Toulouse, 1998, p. 184-185, fig. 149 ; suivant Rachou, l'auteur attribue la clef à l'église des Cordeliers et la date du début du XIV[e] siècle, une datation également proposée pour les quatre autres clefs de voûte. Ce que fait aussi Marie-Pierre Chaumet, *Musée des Augustins. Guide des collections n° 3. Sculptures gothiques,* Toulouse, musée des Augustins, 1998, p. 17-20.

L'œuvre est en pierre calcaire blanche légèrement ocrée, probablement de Belbèze, en Comminges. Hauteur : 50,5 cm ; largeur : 92,5 cm ; profondeur : 82,5 cm ; diamètre de la cuvette circulaire : 69, 5 cm.

Fig. 17. Vue de face de la clef de voûte où est sculpté le Christ en majesté. Ce dernier est assis sur un trône, bénit et présente l'image du monde divisé en trois continents. Toulouse, musée des Augustins. *Cliché D. Martin.*

tête du Christ, qui était du côté du voûtain opposé à ceux de l'abside, donc vers la nef. Ainsi la figure du Christ regardait-elle le sol et l'assemblée en prière, les pieds vers l'abside, la tête vers la nef. Une personne avançant vers le chœur liturgique et élevant les yeux la voyait dans le bon sens. Les départs de nervure taillés dans le bloc de pierre de la clef, et donc les nervures elles-mêmes, qui étaient probablement faites de claveaux de brique moulés ou taillés, ont une section haute de 37 cm pour 23 de largeur. Elle est formée d'un carré vers la voûte et s'amincit ensuite en trapèze isocèle, dont les deux côtés obliques sont évidés d'une gorge de 8 cm d'ouverture pour 3 de profondeur. Ces arcs étaient donc d'un profil assez raffiné, qui atteste le soin mis à la réalisation de l'architecture du chœur de l'abbatiale.

L'axialité du Christ est reprise par le fermail losangé du manteau et la chute de la cordelière à nœuds qui ceint une robe de bure marron-rougeâtre. Ces détails assimilent ce Christ à la famille franciscaine, en tempérant sa souveraineté d'une certaine humilité. L'ample manteau se déploie sur le siège et les genoux, en un mouvement de draperie solennisé par de superbes chutes de plis. La majesté est accentuée par le geste de bénédiction de la main droite levée et le globe terrestre divisé en trois continents que tient ostensiblement la gauche. Le Christ seigneur, maître du monde, planait donc au-dessus du sanctuaire, mais avec une singulière vêture franciscaine, voulue par le commanditaire. Notons la belle venue de la sculpture et la peinture de la tête, bien conservées malgré les disgracieuses épaufrures du nez et de la lèvre supérieure. Chevelure et barbe sont librement bouclées, avec des échappées autour des oreilles, à la manière gothique. Leur blondeur éclatante était rendue par la feuille d'or, qui s'enlevait sur le rouge de la croix du nimbe et encadrait la peau rosée du visage. Plusieurs détails sont finement rendus : les sourcils, paupières et pupilles peints en noir, l'iris plus clair, les pommettes d'un ton rose-rouge plus soutenu[272].

La deuxième clef de voûte : saint François

Cette facture se retrouve sur la deuxième clef de voûte, où l'on voit saint François d'Assise debout (fig. 18)[273]. Elle est désignée comme la seconde de l'église dans le document de 1420 évoqué plus haut, sans que l'on sache s'il s'agissait

272. Un nettoyage de l'œuvre en 1976, par l'atelier de restauration des musées de Toulouse, sous la direction de Jean-Louis Laffont, avait été rendu nécessaire, car elle avait été encrassée et noircie par la pollution urbaine, intense, au XX^{e} siècle, au carrefour des rues Alsace-Lorraine et de Metz. Ont alors revu le jour les vestiges d'une polychromie et de badigeons appliqués postérieurement sur celle-ci, certainement lorsque l'on voulut blanchir l'intérieur de l'église. Une partie de cette peinture avait cependant déjà disparu depuis longtemps, notamment sur le fond de la cuvette qui forme le médaillon de la représentation figurée. Les observations suivantes ont cependant pu alors être faites. Avant la peinture, la surface de la pierre avait été revêtue d'une préparation de couleur ocre-jaune, ce que l'on observe couramment sur de nombreuses sculptures médiévales peintes. La croix du nimbe est rouge, les cheveux du Christ dorés, les chairs du visage, des mains, des pieds, beige-rosé, les sourcils noirs, les pommettes accusées par un rose-rouge plus soutenu, la robe de bure à cordelière plutôt rouge que marron, mais les pigments ont pu s'altérer, le grand manteau bleu. Les parties latérales de la clef présentent des restes de rouge. Aucune trace de feu, comme en aurait laissé l'incendie des Cordeliers, n'est apparue. Une analyse scientifique de tout ce qui a été apporté au-dessus de l'épiderme de la pierre au cours du temps a été ensuite confiée, en avril 1979, au Laboratoire de recherche des Musées des de France. Son équipe mobile se déplaçait alors auprès des musées français qui avaient des besoins ponctuels d'étude. L'entreprise, pour des raisons de temps et de financement (alors bien limité) ne pouvait être appliquée à l'ensemble des œuvres d'un musée. Les conservateurs devaient donc faire des choix, et cette clef de voûte fut élue en raison de son importante polychromie pour cette analyse. Celle-ci a permis de mieux identifier la stratigraphie des différentes couches, les pigments et matières utilisés. Le rapport de trois pages qui en a résulté, daté du 24 avril 1979, a été intégré au dossier d'œuvre, dans la documentation des collections du musée.

273. Le catalogue de 1912, p. 232, n° 550 e, d'Henri Rachou, p. 232, n° 550 e en dit ceci : « Clef d'arcs diagonaux. Diam. 0 m 63. Saint François debout, de face et les deux mains levées. À droite et à gauche, grandes feuilles de chêne à glands adossés ». Le même texte est repris dans

dans l'esprit des chanoinesses d'un ordre hiérarchique ou topographique. Sans doute étaient-ce les deux à la fois et la clef se trouvait-elle dans la première travée de la nef la plus proche de l'abside. Elle correspond à une croisée d'ogives barlongue. De part et d'autre et au-dessous de la cuvette profilée en doucine, comme une vasque, avec un rebord biseauté qui circonscrit le médaillon, saillent les arrivées de quatre nervures de 37 cm de haut pour 23 de large. Ce sont les mêmes dimensions que celles des nervures de la clef absidale étudiée précédemment. Mais la section est ici plus simple. Si elle reprend le profil combinant un carré en haut et un trapèze isocèle en bas, les côtés obliques de celui-ci ne sont pas évidés d'une gorge comme à l'abside. Cela répond à un mode assez courant de mise en œuvre des voûtes gothiques toulousaines, du XIII[e] au XV[e] siècle, en utilisant des claveaux de brique moulés ou taillés, jointoyés au mortier sur le cintre de construction.

Fig. 18. Vue de face de la clef de voûte où est sculptée l'image de saint François d'Assise accosté de feuilles de chêne. Toulouse, musée des Augustins. *Cliché D. Martin.*

Tête et pieds sur le cercle, saint François était disposé dans l'axe de l'église, comme le Christ, face au sol. Tête tonsurée et nimbée, vêtement et plaies identifient le saint. La robe de bure à capuchon maintenue à la taille par une cordelière à nœuds, la mise en évidence des stigmates ne laissent aucun doute : il s'agit bien de François d'Assise. Ainsi est-il assimilé au Jésus du Calvaire. Précédemment c'est le Christ qui avait revêtu l'habit de saint François. Les deux images se répondaient : François a imité le Christ, s'est glissé dans sa chair souffrante, à tel point que s'est aussi reconnu en lui le Sauveur éternel et tout-puissant. Si ce dernier s'enlève sur le nu du fond comme dans le vide de l'espace céleste, le *poverello* élève ses bras, paumes des mains ouvertes, flanc offert, pieds nus sanglants, dans un environnement terrestre et agreste de feuilles de chêne. Ces rameaux rayonnent, comme pour l'honorer. Si sa tête massive et trapézoïdale se distingue de celle, plus ronde, du Christ, elle est tout aussi solidement implantée, par un cou robuste, sur un corps aux proportions courtes. La façon de traiter visage, mains, pieds, draperie, polychromie est la même[274]. Elle se réfère aux mêmes praticiens, un sculpteur et un peintre, à moins que le sculpteur ne peignît aussi son ouvrage.

La troisième clef de voûte : le cardinal Vital du Four

De qui venait la belle idée du lien iconographique entre le Christ et saint François, sinon du cardinal Vital du Four lui-même, mécène de l'édification de cette église, comme le confirme son testament de 1327 analysé par

---

le *Bulletin municipal de la Ville de Toulouse* d'août 1938, p. 558, Cordeliers, Clefs de voûte, lettre ; Daniel Cazes, *Sculptures gothiques…* , p. 3, n° 58 ; Michèle Pradalier-Schlumberger, *Toulouse et le Languedoc…*, p. 184, fig. 146 et 147 ; et Marie-Pierre Chaumet, *Sculptures gothiques…*, p. 17-21, donnent cette clef de voûte à l'église des Cordeliers, suivant toujours le catalogue de Rachou.

L'œuvre est en pierre calcaire blanche légèrement ocre, à grain très fin, sans doute originaire de la carrière de Belbèze (Haute-Garonne). Hauteur : 45,5 cm ; largeur : 94 cm ; profondeur : 64,5 cm ; diamètre du médaillon : 63 cm.

274. La clef a également été nettoyée en 1976 par l'atelier de restauration des musées de Toulouse. Un beige-rosé en tout point semblable à celui du visage et des mains du Christ de la clef précédente se révéla aux mêmes endroits, pour marquer la carnation. Les cinq plaies des pieds, des mains et du flanc apparurent avec l'épanchement de leur sang peint en rouge. La couronne de cheveux résultant de la tonsure était curieusement bleue, tout comme sa barbe était étrangement verte. C'est aussi un vert qui, plus normalement, revit le jour sur les feuilles ornant les côtés du médaillon. Le Laboratoire des Musées de France ne put procéder à l'étude de ces couches picturales comme il le fit sur la clef précédente. Mais les observations faites sur cette dernière sont en grande partie transposables ici. La chimie des liants et des pigments peut expliquer la variation des couleurs au cours du temps. Ainsi le bleu et le vert vus ici résultent peut-être d'une altération d'un brun originel, tout comme le manteau bleu du Christ n'avait probablement pas cette couleur, mais plutôt le brun de la bure franciscaine, au moment où il fut peint. Dans l'attente d'études scientifiques plus précises, il convient d'être prudent dans la détermination des couleurs appliquées sur ces sculptures.

Fig. 19. Vue de face de la clef de voûte où est sculptée l'effigie du cardinal vital du four, accostée d'écus. Avant l'enlèvement des restes de badigeon blanchâtre. Toulouse, musée des Augustins. *Cliché D. Cazes.*

Fig. 20. Détail de la figure précédente : le cardinal vital du four. Après l'enlèvement du badigeon. *Cliché D. Cazes.*

Michelle Fournié[275] ? Tout autorise à croire qu'il est le personnage figuré sur la troisième clef de voûte (fig. 19 et 20)[276]. Légèrement déhanché, le prélat bénit de la main droite levée. De la gauche, il tient le bâton de sa crosse, qui s'enroule en un motif feuillu, déprimé au centre, recroquevillé sur les bords. L'ecclésiastique est vêtu d'une robe de bure franciscaine, serrée à la taille par une cordelière à trois nœuds, faisant bouffer l'étoffe et saillir un ventre arrondi. Ses plis tombants déploient le vêtement en cloche vers le bas, où ils se cassent au contact du sol et des souliers pointus. Ce mouvement, souple, est repris par celui de la grande chape dont le haut col est maintenu par un fermail losangé. La tête est structurée selon un trapèze renversé, le petit côté formant le maxillaire, rattaché à un cou bien ancré sur le reste du corps. Malgré l'élégance de la draperie, ce dernier est assez trapu, l'individu n'ayant que cinq têtes de hauteur : un canon court. Le nez épaté, les oreilles décollées, les joues larges, un menton proéminent et des yeux aux paupières finement étirées caractérisent le visage.

Peu de cheveux s'échappent d'une coiffure enserrant le crâne en une sorte de bonnet, plus haut qu'une simple calotte. On ne sait y voir sûrement un capuchon franciscain, que l'on attendrait ici avec la robe de bure. Quoi qu'il en soit, sur elle est posé, donc assez haut, le chapeau cardinalice évasé et à dessus plat tel qu'il était au XIV^{e} siècle. En descendent

---

275. Voir dans ce même volume l'article de Michelle Fournié, p. 83-96.

276. Le catalogue d'Henri Rachou de 1912, p. 232, au n° 550 c, la désigne ainsi : « Clef d'arcs diagonaux. Diam. O m 60. Religieux imberbe de face, crossé, mitré et bénissant. Sa mitre et les deux tables d'attente placées à sa droite et à sa gauche sont surmontées d'un chapeau sans cordelière ». On lit le même texte dans le *Bulletin municipal de la Ville de Toulouse* d'août 1938, p. 558 : Cordeliers, clefs de voûte, lettre c. Daniel Cazes, *Sculptures gothiques… ,* p. 3, n° 63 ; Michèle Pradalier-Schlumberger, *Toulouse et le Languedoc…*, p. 185-186, sans reproduction photographique ; et Marie-Pierre Chaumet, *Sculptures gothiques…*, p. 17-20, sans reproduction, suivant Henri Rachou, ont aussi donné cette clef de voûte à l'église des Cordeliers de Toulouse.

Il s'agit d'une clef de voûte faite pour une croisée d'ogives barlongue. Son médaillon inférieur, creusé en un bassin aux rebords chanfreinés, a un diamètre de 60 cm. Elle est taillée dans une pierre calcaire blanche à tonalités ocres, à grain fin, probablement des carrières de Belbèze. Hauteur : 44 cm ; largeur : 68 cm ; profondeur : 59 cm. Du corps supérieur du bloc ont été dégagées les arrivées des quatre arcs de la croisée d'ogives, selon une section identique à celle observée sur la clef précédemment étudiée, avec les mêmes hauteur (37 cm) et largeur (23 cm).

Fig. 21. Église des augustins de toulouse, chapelle saint-pierre : clef de voûte où est sculptée l'image de saint Pierre portant clef et tiare pontificales. *Cliché D. Cazes.*

Fig. 22. Église des augustins de toulouse, chapelle Saint-guilhem : clef de voûte où est sculptée l'image de saint Guilhem de Gellone. *Cliché D. Cazes.*

les deux cordons habituels. Cette superposition des deux coiffures est une particularité iconographique, dont on ne comprend pas facilement le sens. Aurait-on voulu représenter une mitre épiscopale sous le chapeau[277], ce qui serait tout de même curieux ? Ainsi aurait-on marqué la double dignité du personnage, qui fut aussi évêque d'Albano. Alphonse Brémond avait reconnu plusieurs évêques sur les clefs de voûte de l'église des chanoinesses : c'est peut-être ainsi qu'il avait aussi identifié la figure étudiée ici, bien pourvue d'une crosse.

Seuls les écus sommés de chapeaux cardinalices auraient désigné l'individu sans le moindre doute, si les armoiries peintes avaient subsisté[278]. Nous ne verrons pas en son image un portrait, tout au plus une effigie, car elle est assez typée. Elle est proche de celles des saints Pierre (fig. 21) et Guilhem de Gellone (fig. 22) de deux clefs de voûte de chapelles de l'église des Augustins de Toulouse[279]. Elle l'est également de statues de la chapelle Notre-Dame de Rieux, du couvent

277. Rappelons que dans son catalogue de 1912, cité à la note précédente, Henri Rachou n'a pas su reconnaître le chapeau cardinalice et a vu une mitre surmontée « d'un chapeau sans cordelière ».

278. Aucune indication des couleurs et du dessin de ces armoiries n'a pu être décelée lors du nettoyage de cette pièce lapidaire par l'atelier de restauration des musées de Toulouse, en 1976, en raison de la crasse qui la recouvrit dans le grand cloître des Augustins, où elle resta exposée à la pollution urbaine de 1873 à 1976. Contrairement à ce qu'il en fut pour les deux clefs précédemment analysées, aucune polychromie n'apparut alors, comme si l'œuvre n'avait jamais été peinte ou bien avait été décapée, soit dans l'église, soit au sein du musée. Elle était cependant empâtée par quelques vestiges d'un badigeon plâtreux blanc restés dans les creux de la partie haute du médaillon, dans les orbites et oreilles du personnage sculpté notamment. Afin de mieux lire ce visage fort beau dans tous ses détails, décision fut prise d'enlever ce badigeon pour bien dégager les traits du cardinal. Ce nettoyage permit de faire apparaître, outre quelques épaufrures, la cassure de trois doigts de la main droite.

279. Voir Maurice Prin, « La sculpture à Toulouse à la fin du XIII^e^ et au début du XIV^e^ siècle », dans *Archéologie occitane. Moyen Âge et époque moderne. Archéologie et histoire de l'art*, Actes du 96^e^ Congrès national des sociétés savantes (Toulouse, 1971), t. II, C.T.H.S., Bibliothèque nationale, Paris, 1976, p. 186-188, fig. 15 et 16.

Fig. 23. Détail de la tête de la statue de saint Antoine de Padoue. Toulouse, musée des Augustins. *Cliché D. Cazes.*

des Cordeliers déjà évoqué, même si l'on ne peut pleinement comparer un bas-relief de soixante centimètres de haut avec une statue dressée sur près de deux mètres. Cependant l'esprit est le même. Le rapprochement avec celle d'Antoine de Padoue[280], est particulièrement suggestif, avec la même façon de faire le vêtement franciscain certes, mais surtout en raison d'une tête massive aux traits similaires (fig. 23).

La quatrième clef de voûte : la Vierge à l'Enfant

De mêmes proportions et facture est la quatrième clef de voûte qui met en valeur une Vierge à l'Enfant assise (fig. 24)[281]. Elle a été vue en place par Alphonse Brémond, rappelons-le. Voilée, couronnée, vêtue d'une tunique échancrée autour du cou et d'un manteau qui put être entièrement rouge[282], Marie est assise sur un siège. Il est dissimulé par l'ample manteau qui revient sur les genoux, à partir desquels ses plis chutent jusqu'aux pieds chaussés de poulaines. La Vierge

280. Michèle Pradalier-Schlumberger, *Toulouse et le Languedoc…*, p. 224, fig. 178.

281. Le catalogue d' Henri Rachou de 1912, p. 232, n° 550 f, la décrit ainsi : « Clef d'arcs diagonaux. Diam. 0 m 62. La Vierge, assise de face, un fruit dans la main droite, tient sur ses genoux l'Enfant qui bénit de la droite, un livre dans l'autre main. Trace de couleur rouge sur le manteau de la Vierge, bleue sur la robe de Jésus ». Le même texte figure dans le *Bulletin municipal de la Ville de Toulouse* d'août 1938, p. 558, Cordeliers, clefs de voûte, lettre f ; Daniel Cazes, *Sculptures gothiques…*, p. 3, n° 62 ; Michèle Pradalier-Schlumberger, *Toulouse et le Languedoc…*, p. 184-185, fig. 150 ; Marie-Pierre Chaumet, *Sculptures gothiques…*, p. 17-20, sans reproduction, toujours à la suite de Rachou, ont attribué cette œuvre à l'église des Cordeliers de Toulouse.

Elle a été taillée et sculptée dans une pierre calcaire blanche, aux tons ocrés, à grain fin, probablement extraite dans les carrières de Belbèze. Hauteur : 44 cm ; largeur : 79, 5 cm ; profondeur : 61 cm ; diamètre du médaillon : 61 cm. Quatre arrivées d'arcs de la croisée d'ogives barlongue qui correspondait à cette clef ont été taillées dans le même bloc de pierre que la partie de la cuvette qui forme le médaillon figuré. Elles présentent la même section rectangulaire à deux angles abattus pour créer, du côté inférieur, une tranche en trapèze isocèle qui se combine avec celle du côté supérieur, qui est parfaitement carrée. La hauteur des deux éléments est, comme sur les clefs précédentes, de 37 cm pour 23 de largeur. Ici aussi les claveaux, très probablement de brique, maçonnés entre eux, prenaient la suite de ces départs de pierre pour articuler la clef aux quatre branches d'ogives qu'elle reliait.

282. Ce qu'a fait réapparaître très ponctuellement le nettoyage de l'œuvre en 1976 par l'atelier de restauration des musées de Toulouse. La présence de cette couleur et du bleu de la tunique de Jésus, déjà vus par Rachou, a ainsi été confirmée. Les parties latérales de la clef montrèrent aussi des traces d'un rouge, dont on peut penser qu'il revêtait aussi les nervures de la voûte. Sous la crasse, le visage de Marie se révéla avec un menton cassé et apparurent certains fleurons de la couronne brisés en raison de la fragilité du rebord biseauté du médaillon sur lequel ils avaient été sculptés. La tête de Jésus montra aussi toute son érosion.

Fig. 24. Détail de la clef de voûte où est sculptée l'image de la vierge marie portant l'enfant jésus. Toulouse, musée des Augustins. *Cliché D. Cazes.*

porte de sa main droite le fruit du péché originel et de la gauche retient Jésus assis. Ce dernier bénit de la main droite et de la gauche présente un livre. Semblent s'opposer l'évocation de la faute et la promesse de la rédemption par la parole du Christ consignée dans les évangiles. La Vierge couronnée dans le ciel est aussi l'Église qui, sereine, majestueuse, montre la voie du Salut. Le visage exprime cela selon un classicisme qui imprègne nombre de sculptures gothiques. Sa symétrie, ses grandes arcades sourcilières, ses yeux étirés aux paupières supérieures incurvées donnent cet équilibre.

Là aussi la proximité existe avec certaines statues de la chapelle Notre-Dame de Rieux, notamment avec la tête de Vierge Marie qu'on lui attribue[283]. Rondeur des joues et large maxillaire inférieur orientent cet art en ce sens. C'est pour cela que j'avais exposé en 1980 ces clefs de voûte dans le même espace que celui qui reçut alors les statues de la chapelle « de Rieux », soit l'ancienne salle capitulaire du couvent des Augustins devenue ensuite chapelle Notre-Dame-de-Pitié, dont l'architecture du XIV[e] siècle s'accorde à toutes ces œuvres[284]. Nous verrons en terminant cet article que cette proximité est de nature à faciliter la compréhension de l'éclosion à Toulouse de l'art si original de la chapelle Notre-Dame de Rieux, qui laissa dans cette petite église ses œuvres les plus connues. Plus inexactement, par une simplification propre à semer la confusion, on a souvent parlé de l'art « de Rieux »[285].

La cinquième clef de voûte : un évêque

La cinquième clef de voûte (fig. 25)[286], où se dresse un évêque, paraît être à première vue d'un art différent. Cet évêque bénit de sa main droite gantée, élevée, index et majeur tendus. Le mouvement du bras provoque l'ouverture

283. Daniel Cazes, *Sculptures gothiques…*, p. 3, n° 69.

284. On verra un plan de cette salle dans le journal des collections cité à la note précédente, p. 2. Les numéros du catalogue publié dans celui-ci y sont reportés, ce qui permet de voir comment les œuvres y avaient été disposées les unes par rapport aux autres. Ce placement a été à peu près gardé jusqu'à aujourd'hui, et l'on peut donc vérifier par soi-même dans cette salle les comparaisons proposées dans cet article. D'autres œuvres procédant de l'art de la chapelle Notre-Dame de Rieux avaient été exposées en 1980 dans la sacristie voisine. La plupart sont d'origine incertaine, sauf la belle statue de Vierge à l'Enfant de Saint-Sernin, que notre collègue et successeur dans le poste de conservateur des sculptures au musée Charlotte Riou vient de faire restaurer. Ainsi s'est mieux révélée sa magnifique polychromie.

285. Ce qui serait peut-être moins inexact si l'on avait conservé les sculptures du beau portail de pierre de la cathédrale de Rieux-Volvestre, dont on peut penser qu'elles furent réalisées par le même sculpteur, ou les mêmes sculpteurs si l'on parvient à démontrer qu'il y en eut plusieurs aptes à fournir un travail d'égale qualité. Voir Michèle Pradalier-Schlumberger, *Toulouse et le Languedoc…*, p. 235-236.

286. Le catalogue d'H. Rachou de 1912, p. 232, n° 550 b, la décrit ainsi : « Clef d'arcs diagonaux. Diam. 0 m 56. Évêque de face, la tête de profil, crossé, mitré et bénissant. Les parties vides du cercle dans lequel il est inscrit sont ornées de grandes feuilles souples et découpées. Traces de peinture ». C'est le même texte que l'on lit dans le *Bulletin municipal de la Ville de Toulouse* d'août 1938, p. 558, Cordeliers, clefs de voûte, lettre b ; Daniel Cazes, *Sculptures gothiques…* , p. 3, n° 57 ; Michèle Pradalier-Schlumberger, *Toulouse et le Languedoc*…, p. 184, fig. 148 ; Marie-Pierre Chaumet, *Sculptures gothiques…*, p. 17-20, sans reproduction. Ces deux auteurs ont aussi fait provenir cette clef de voûte de l'église des Cordeliers de Toulouse, en accordant crédit au catalogue de Rachou.

Elle est réalisée dans une pierre calcaire blanche, à tons ocrés et grain fin, probablement venue des carrières de Belbèze. Hauteur : 42 cm ; largeur : 78 cm ; profondeur : 57 cm ; diamètre du médaillon : 56 cm. Dans le bloc mis en œuvre, quatre arrivées de nervures

Fig. 25. Clef de voûte où est sculptée l'image d'un évêque accosté de feuillages. Toulouse, musée des Augustins. *Cliché D. Martin.*

Fig. 26. Petit culot portant un buste d'homme. basilique saint-sernin ? Toulouse, musée des Augustins. *Cliché D. Martin.*

latérale d'une chasuble qui retombe en pointe, laissant voir dessous dalmatique, aube et chaussures. De la main gauche abaissée, le prélat retient une crosse à douille polygonale et volute feuillue. Au-dessus du collet de l'amict émergent le cou et la tête, petite par rapport à celles des autres clefs. Elle ne mesure en effet que la sixième partie de la hauteur du corps. La maigreur de cette tête, peu détaillée, menton et joues embroussaillées par une barbe désordonnée, est singulière. Des têtes semblables ont été sculptées dans les années 1320-1330 sur des bustes formant culot du chœur canonial de Saint-Sernin, dont un du même type est entré dans les collections du musée des Augustins (fig. 26)[287]. Je l'avais exposé pour cela non loin de la clef de voûte dont il est ici question. Sur cette dernière, de part et d'autre de l'évêque, naissent quatre rameaux aux feuilles lancéolées qui semblent rehausser la dignité du personnage.

Mais qui est-il ? Avec sa chasuble et sa mitre rouges[288], ornements correspondant à la fête et au sang des martyrs, et de possibles feuilles de laurier rappelant le couronnement à l'antique de ceux-ci lors de leur victoire symbolique sur la mort, saint Saturnin vient immédiatement à l'esprit, car le couvent en avait pris le nom. Et partant serait-il aussi celui qu'Alphonse Brémond avait reconnu comme tel lors de sa visite de l'église ? Cet auteur avait par ailleurs vu en l'un des deux évêques qu'il signale, sur deux clefs de voûte différentes, saint Augustin, dont les chanoinesses suivaient la règle. Aurait-il pu aussi confondre le cardinal Vital du Four de la clef de voûte précédemment analysée avec un évêque, les deux bénissant et portant crosse, comme nous l'avons soupçonné plus haut ? Enfin, pour être complet, doit-on écarter l'hypothèse d'un abbé mitré de Saint-Sernin, sachant que le monastère était sous son autorité ?

---

ont été dégagées en même temps que la vasque creusée en cuvette qui a reçu la figuration sculptée. Elles correspondent à une travée barlongue de l'édifice voûté sur croisée d'ogives. La section des nervures est identique à celle des amorces des trois clefs de voûte étudiées précédemment. Elle est donc aussi déterminée par un carré de 23 cm de côté auquel fait suite un trapèze isocèle dont le petit côté inférieur mesure 7 cm, la hauteur totale de la nervure étant de 37 cm.

287. Daniel Cazes, *Sculptures gothiques…* , p. 3, n° 65.

288. Comme les autres, cette clef de voûte a été l'objet d'un nettoyage, en 1976, par l'atelier de restauration des musées de Toulouse. Il montra que sur l'ensemble de la pièce avait été appliquée une préparation à la mise en couleur d'aspect ocre jaune. Quelques maigres traces de vert subsistaient sur les feuilles, tout comme sur celles qui accostent le saint François étudié plus haut, laissant entendre qu'elles avaient été peintes de cette couleur. Chasuble et mitre, selon les traces subsistantes, avaient été peintes en rouge, avec des taches blanches, probablement apportées par un badigeon postérieur de l'église. Comme les feuilles, la dalmatique était verte.

Sur la clef que nous étudions, aucun attribut plus précis que la crosse, ou la mitre et la chasuble rouges, ne facilite l'identification. En restant dans l'hypothèse d'un saint évêque, ne pourrait-on plutôt penser à Blaise, évêque de Sébaste, auquel l'église était dédiée[289]? Enfin, ne serait-ce point l'archevêque de Toulouse contemporain de l'érection l'église des chanoinesses de Saint-Sernin, et qui, peut-être, l'avait dédicacée ? Dans ce cas, l'absence d'auréole se justifierait mieux, mais l'argument n'est pas suffisant, beaucoup de saints ayant été représentés au Moyen Âge sans nimbe. Un prélat toulousain serait envisageable : Guillaume de Laudun, sur le siège archiépiscopal de 1327 à 1345. Mais l'archevêque avait-il sa place en cette église, dont le fondateur affirmé était le cardinal Vital du Four ?

La place de l'église des Saturnines bâtie grâce au mécénat du cardinal Vital du Four dans l'histoire de l'art médiéval à Toulouse

Après la mort du cardinal Vital du Four, le 16 août 1327, et conformément aux prescriptions de son testament, pouvaient commencer et se développer les travaux de construction de la nouvelle église des chanoinesses de Saint-Sernin à Toulouse. Aucun document ne permet cependant de savoir la date précise du début de ce chantier, ses étapes, sa durée, son respect des détails donnés dans le testament. Mais les importants moyens financiers apportés par le cardinal furent sans doute déterminants pour une entreprise immédiate et la réalisation rapide d'une église de trente mètres de longueur.

L'édifice était certes monumental, mais tout de même de dimensions moyennes si on le compare aux grandes églises élevées à Toulouse dans la deuxième moitié du XIII^e^ siècle et le premier quart du suivant par les dominicains, franciscains, carmes et augustins. L'église des clarisses (dont l'Institut catholique de Toulouse conserve quelques parties), parmi les autres églises conventuelles toulousaines de cette époque, était quant à son amplitude plus proche de celle des chanoinesses. Cette dernière avait aussi à peu près la même longueur que la grande chapelle, véritable église en fait, dédiée à Notre-Dame de Rieux, au sein du couvent des Cordeliers de Toulouse. Elle avait été élevée par la volonté de Jean Tissendier, évêque de Rieux de 1324 à 1348. Nef unique à chapelles secondaires logées entre les contreforts, comme le montrent les plans anciens et la maquette de l'édifice présentée par cet évêque sur sa statue en donateur du musée des Augustins[290], elle avait reçu au cours de son édification l'abondant ensemble de sculptures dont il a déjà été question[291]. Ceci fut fait dans les années 1330-1340, cette chronologie restant à préciser, en restreignant bien sûr la période de construction et de sculpture.

Le tombeau du cardinal Vital du Four devait prendre place dans le chœur liturgique de l'église des Saturnines, près du maître autel, selon le testament du prélat. Mais, comme l'a expliqué Michelle Fournié[292], le corps du cardinal ne fut finalement pas transporté à Toulouse et resta dans le couvent des franciscains d'Avignon, ville où il décéda. Les travaux de l'église des chanoinesses étaient cependant appelés à débuter par le chevet, afin que le tombeau prévu pût s'y insérer. Là était la modénature la plus soignée de l'architecture. Choisie pour les nervures de la voûte, certainement se prolongeait-elle sur les pilastres. Probablement ce raffinement concernait-il aussi les remplages des fenêtres, l'éventuel enfeu du tombeau cardinalice, si sa réalisation fut entreprise avant qu'il en fût décidé autrement pour la sépulture, et tout autre aménagement des murs (porte vers une sacristie, niche de piscine, armoire…)[293]. Tout cela évoque un chœur liturgique splendide, peint, peut-être doté d'un retable où l'on subodore la préséance donnée à l'image de saint Blaise, auquel l'église était dédiée, dominé par le Christ de la première clef de voûte étudiée au cours de ce propos.

---

289. Priscille Fournier, *Les dames chanoinesses de Saint-Sernin de Toulouse*, p. 218.

290. Daniel Cazes, *Sculptures gothiques…*, n° 66.

291. Les premières études détaillées consacrées à cette chapelle et à son décor ont été celles de Jacques-Jean Esquié, « L'église et le monastère des Cordeliers »…, et d'Ernest Roschach, *Statues de la chapelle de Rieux au musée de Toulouse*, avec photographies de Delon, Toulouse, 1881. Le point le plus récent sur ce sujet est dû à Michèle Pradalier-Schlumberger, *Toulouse et le Languedoc…*, p. 207-274. Voir aussi les notices des œuvres de cette chapelle prêtées à l'exposition *Les fastes du gothique : le siècle de Charles V*, dans le catalogue homonyme, Grand Palais, Paris, 1981.

292. Voir dans ce même volume l'article de Michelle Fournié, p. 83-96..

293. Alphonse Brémond a noté dans *Les dames chanoinesses…* « quelques ornements sculptés » disposés « entre les nervures de la voûte de l'abside » dont nous ne savons trop ce qu'ils étaient et à quoi ils correspondaient. Il y avait aussi, nous dit-il, des ouvertures vers ce sanctuaire : « Du côté de l'Évangile [donc à l'est], était le chœur des chanoinesses ou le chapitre ; on y communiquait par deux ouvertures ogivales fort basses ; en face [donc à l'ouest] était la sacristie ». Le testament du cardinal du Four précise que le chœur des chanoinesses devait être au XIV^e^ siècle au fond de l'église et surélevé. C'est donc à une époque plus tardive que celles-ci s'installèrent sur le côté du sanctuaire.

Les quatre autres clefs de voûte récupérées nous ont appris que les travées de la nef ne bénéficièrent pas du même soin, les sections de leurs amorces étant simplement chanfreinées. Malgré ce contraste entre la beauté du chœur, richement orné, et la simplicité de la nef unique débouchant sur celui-ci, le programme iconographique des clefs de voûte sculptées unissait bien ces deux membres de l'église. Cela les rend contemporains et plaide également en faveur d'un chantier continu. En effet, le Christ de la clef de voûte du chœur et le saint François, qui appartenait sans doute à la travée de la nef la plus proche de l'abside, étaient liés à la fois par leur signification et par leur facture.

Il faut revenir sur ce dernier point pour comprendre les sources d'une telle iconographie, d'essence clairement franciscaine et en cela attachée à la personnalité du cardinal fondateur et mécène. Si l'on y réfléchit bien, la correspondance de ces deux images suit d'assez près la geste franciscaine peinte par Giotto à l'extrême fin du XIII^e^ siècle dans la basilique d'Assise. Le saint François n'est donc pas ici prioritairement celui qui reçoit les stigmates. Il est plutôt celui qui dialogue, en extase (les regards du saint vont bien dans ce sens) et peut-être en ascension (comme semble l'indiquer la position des pieds), avec le Christ-Dieu trônant. À Toulouse, il y aurait donc eu fusion de deux des scènes représentées à Assise : le tableau n° 12 (extase, en ascension, face au Christ émergeant du globe de l'univers) et le n° 19 (la réception des stigmates du Christ). Leur réduction aux personnages essentiels était imposée par le cadre plus étroit des clefs de voûte. Mais, en même temps, le procédé leur donnait plus de force, de présence, dans l'espace de l'église. Ces remarques laissent soupçonner le transfert vers Toulouse d'une image de saint François venue d'Italie centrale, sans doute avec la diffusion dans le Midi de la France de peintures ou manuscrits enluminés originaires de ce pays[294]. Le saint François toulousain, de proportion courte, non exempt d'une certaine maladresse d'exécution, gagne en stabilité et en robustesse, loin des sinuosités et élégances maniérées de l'art gothique. Sa robe de bure tombe en plis droits et lourds, de façon statuaire et monumentale, comme dans la peinture de Giotto et de ses suiveurs. La frontalité de la tête, au large visage bien rond et aux oreilles décollées, va aussi dans ce sens. L'ensemble n'est pas sans point commun avec certaines statues de la chapelle Notre-Dame de Rieux, dans le même milieu franciscain[295]. Le Christ du sanctuaire, également assez ramassé et un peu gauche par l'inscription asymétrique du siège dans le médaillon, mais trônant comme une statue antique aux gestes impérieux, procède de même et son visage répond bien à celui du saint François. Dans les deux cas, la polychromie accentue l'impression italianisante.

La figure de la troisième clef de voûte n'a pas la même monumentalité, peut-être parce que ce cardinal, qui n'est guère identifiable dans ce contexte qu'avec Vital du Four, devait céder en importance hiérarchique au Christ et à saint François. Il n'en adopte pas moins le canon court du saint, sa robe de bure ceinte et bouffante assez haut, le visage bien plein aux oreilles décollées. Le système de draperie en est également proche, mais paraît moins hiératique. Le cardinal n'a pas le port d'une figure sainte ou divine, auréolée, mais celui d'un personnage du siècle, prince de l'Église de surcroît, qui a vécu dans l'orbite de la cour pontificale d'Avignon. Avec les insignes de sa dignité, il affichait doublement ses armoiries en un lieu où elles attestaient son rôle. Seule la cordelière met en avant sa fidélité à la famille franciscaine dont il vient. De là découle cette élégance de l'attitude et du vêtement, amplifié par la chape et le grand chapeau à cordons. Elle vient aussi d'un schéma d'implantation et de dessin qui doit plus à l'art gothique que ne le lui devait le saint François. La parenté de posture comme de style avec le saint Guilhem de Gellone et le saint Pierre pape (surtout pour la façon d'orienter et courber les plis) des clefs de voûte des chapelles de l'église des Augustins, et aussi avec les saints apôtres Simon et Jude campés sur une clef de voûte d'une chapelle méridionale du chœur de la cathédrale de Toulouse[296], est déterminante pour accorder au même sculpteur toutes ces œuvres. Toutes, car on peut encore multiplier les comparaisons convaincantes entre le saint François et le saint Guilhem pour les visages, les mains, l'habit, conventuel dans un cas, monastique dans l'autre, avec ses longues chutes de plis et ceux formés par les manches retroussées.

Sinon la main du fameux « maître de la chapelle de Rieux » ou « maître de Rieux » lui-même, si difficile à cerner tant dans son identité que dans ses œuvres[297], en l'absence de document précis sur ses travaux, c'est du moins la manière si originale que l'on a mise à son crédit qu'il faut reconnaître ici. Il n'est pas exclu qu'il s'agisse du même artiste, qui put

---

294. Michèle Pradalier-Schlumberger l'a bien pressenti : *Toulouse et le Languedoc*…, p. 230.

295. Ce que Michèle Pradalier-Schlumberger a aussi rappelé dans l'ouvrage cité à la note précédente.

296. Maurice Prin, « La sculpture à Toulouse… », p. 182-183, fig. 9.

297. Michèle Pradalier-Schlumberger a fait l'hypothèse de son identification avec l'imagier Pierre de Saint-Émilion, mentionné en 1339 dans un document. Voir *Toulouse et le Languedoc*… , p. 230-233 et 272, note n° 51.

assumer seul les commandes somme toute assez réduites de Saint-Étienne, des Augustins et des chanoinesses de Saint-Sernin[298]. Ses petites figures des clefs de voûte étaient comme les « maquettes » des grandes statues de la chapelle Notre-Dame de Rieux, comme leur préfiguration. Pour la commande, bien plus importante, de la chapelle de Jean Tissendier, il se trouva probablement à la tête d'une équipe dont le nombre et la composition sont difficiles à apprécier aujourd'hui. Mais il y avait certainement un ou plusieurs tailleurs de pierre, dont le travail s'imposait tout au long du chantier de maçonnerie. Tel simple tailleur de pierre pratiquait peut-être aussi la sculpture jusqu'à un certain point. Il pouvait épanneler, dégrossir des volumes, effectuer des tâches répétitives, sous le contrôle du meilleur sculpteur qui se réservait les parties les plus essentielles, minutieuses et expressives. En tout cas, il paraît raisonnable de penser qu'un seul et même sculpteur était porteur des particularités iconographiques et stylistiques qui se sont le plus largement déployées dans la chapelle Notre-Dame de Rieux. Il dirigeait nécessairement l'équipe et assurait le respect de la commande.

Le fait que le saint Pierre et le saint Guilhem de l'église des Augustins débordent du cadre des clefs de voûte qui les portent, comme c'est aussi le cas aussi pour une troisième clef de ce même monument ornée d'une sainte Catherine d'Alexandrie, et pour d'autres clefs de chapelles du chœur de la cathédrale de Toulouse, ne doit pas entrer en ligne de compte dans la détermination du sculpteur. En fonction de la commande et de sa propre liberté de composition, il pouvait traiter la clef différemment. Ainsi, les Simon et Jude de la clef de voûte de la cathédrale dont il a été question plus haut, sont bien contenus dans le médaillon. La typologie de la sculpture ne dépend pas de cela, mais bien de la façon de composer et de sculpter elle-même.

Dès 1976, Maurice Prin a démontré que « les caractères propres aux statues de Rieux définissent les personnages ornant les clefs de voûte des trois dernières travées - vers l'ouest - du collatéral méridional du chœur [de la cathédrale de Toulouse] », mais aussi ceux des trois clefs de voûte de l'église des Augustins[299]. Cette façon de voir a été depuis lors largement adoptée par la plupart des historiens de la sculpture médiévale méridionale. Cet art de la chapelle Notre-Dame de Rieux pour ne pas dire, de façon incertaine, de tel ou tel maître ou tel ou tel sculpteur, qu'il est difficile d'appréhender, est donc aussi celui des trois clefs de voûtes des chanoinesses dont nous parlons. Nous avons vu que c'est aussi celui qui ressort de la Vierge à l'Enfant de la quatrième clef, qui a beaucoup de points communs avec la figure du cardinal, mais aussi avec celle du Christ (obliquité des jambes et draperie qui les recouvre notamment). Il est vraisemblable que le même praticien ait réalisé ces sculptures dans une brève période suivant la date repère de 1327. Maurice Prin attribua à la même période les clefs de la cathédrale et celles de l'église des Augustins, en les plaçant avant les grandes statues de la chapelle Notre-Dame de Rieux[300]. Dans cette dernière, en raison d'une autre ampleur de la commande, ce savoir-faire original se développa à une autre échelle, avec des détails bien plus riches et expressifs, mais en conservant ce canon court des personnages qui attire tant l'attention dans l'univers européen de la sculpture du XIV^e^ siècle. Ce « style » fut peut-être alors partagé par plusieurs sculpteurs, dont le « maître », celui qui réalisa seul ou en collaboration les chefs-d'œuvre de la chapelle de Jean Tissendier, qui eurent à leur tour une postérité en d'autres lieux du Midi. Nous sommes là au cœur d'un processus de création qui n'a pas encore été éclairé par toutes les explications nécessaires, les sources restant lacunaires et les contextes architecturaux comme artistiques insuffisamment étudiés.

La cinquième clef de voûte de l'église des chanoinesses gardera, à la fin de cette étude qu'il faut bien conclure dans l'attente de nouvelles recherches, une partie du mystère de la production sculpturale toulousaine des alentours de 1330. Elle se détache en effet clairement des quatre autres par le type du personnage figuré, d'un « canon » plus haut. Non seulement son iconographie ne peut être pleinement élucidée, mais ses caractères sont moins affirmés, moins faciles à saisir. L'impression demeure d'une œuvre plus rapidement exécutée, au moins pour le visage, peu présent, insignifiant

---

298. Voire d'autres monuments toulousains : on peut reconnaître sa manière sur une clef de voûte où est sculptée la Vierge de l'Apocalypse et qui provient probablement des Grands Carmes (Catalogue de l'exposition *Musée des Augustins, 1969-1984. Nouvelles acquisitions*, musée des Augustins, Toulouse, 1984, p. 45, n° 94). Cela montre encore plus combien ce sculpteur s'était fait une place privilégiée dans la plupart des édifices religieux en construction de son temps à Toulouse. Il était donc connu et apprécié pour son art.

299. Maurice Prin, « La sculpture à Toulouse… », article cité à la note n° 27, p. 182-188.

300. Maurice Prin, « La sculpture à Toulouse… », *op. cit.* , p. 184 : « Comme l'avant-dernière de ces chapelles, celle de saint Dominique, portant les armoiries de l'archevêque Guillaume de Laudun, est certainement postérieure à 1327 (année de l'arrivée du prélat à Toulouse), les prémices du style de Rieux dans la cathédrale Saint-Étienne ne sauraient être antérieures à la troisième décennie du XIV^e^ siècle », et p. 187 pour les clefs de l'église des Augustins : « Sans doute sommes-nous ici aux origines du style de Rieux, aux environs de 1330 ».

même, par sa petitesse, ses traits et son système pileux sommaire. Ce faire rapide se retrouve sur certains bustes des culots du chœur des chanoines de Saint-Sernin. Il s'agit d'œuvres de petites dimensions, placées fort haut dans l'édifice, sans doute considérées comme secondaires. L'un des tailleurs de pierre et sculpteurs moins habiles fut-il l'auteur de ces bustes et de l'évêque de la clef de voûte ? Les feuillages qui s'épanouissent de chaque côté de ce dernier supposent un autre talent, en tout cas une singulière *maestria* décorative : d'un autre sculpteur ? Ou bien le même sculpteur, négligent et pressé lors de la taille de l'évêque, aurait-il apporté plus de soin et sa maîtrise habituelle à celle des feuilles ? Quoi qu'il en fût, celles-ci sont de la même veine que celles qui surgissent avec autant de vie derrière le saint François. Pour cette raison nous ne pouvons exclure cette clef de voûte de la série, ni la mettre en décalage chronologique avec les autres.

Mieux, les doubles feuilles latérales, qui ornent cette cinquième clef, en s'étirant et s'étalant largement de part et d'autre de leur point de naissance, en ondulant, se recroquevillant, se boursouflant, sont d'une facture qui signe un art. La même se lit sur les chapiteaux-consoles de la chapelle Notre-Dame de Rieux. La comparaison de ces feuilles avec celles du chapiteau qui porte (fig. 27), dans la présentation de 1980, la statue d'un hypothétique apôtre Philippe[301], est décisive. C'est pour cela que nous avions exposé la clef de voûte à l'évêque près de ce chapiteau-console. Cette similitude prouve que le même sculpteur a réalisé les deux œuvres dans un temps dont le nombre d'années, à partir de 1327, reste à préciser. Ainsi, l'étude de ces sculptures rescapées de l'église des Saturnines est-elle aussi apte à mieux assurer la chronologie de l'activité artistique développée lors de la construction de la chapelle Notre-Dame de Rieux à Toulouse. Elle avait déjà été perçue par Maurice Prin à partir de cette année-repère *post quem* 1327. Cette date est désormais consolidée grâce au testament du cardinal Vital du Four en faveur des chanoinesses de Saint-Sernin sur lequel Priscille Fournier et Michelle Fournié ont heureusement attiré notre attention[302].

Fig. 27. Chapiteau-console orné de grandes feuilles. Chapelle Notre-Dame de Rieux. Toulouse, musée des Augustins. *Cliché D. Cazes*

301. Inv. Du musée des Augustins : 555 f. Daniel Cazes, *Sculptures gothiques…* , n° 53 ; Michèle Pradalier-Schlumberger, *Toulouse et le Languedoc…*, p. 223-226, fig. 191.

302. Nous les en remercions bien vivement, particulièrement Michelle Fournié qui, en me demandant d'« exhumer » une nouvelle fois ce dossier des clefs de voûte de l'église des chanoinesses de Saint-Sernin, m'a permis de publier enfin une recherche entreprise il y a plus de quarante ans ! À la fin de cet article, je dois aussi manifester ma gratitude à notre consœur Geneviève Bessis. Grâce à son excellente connaissance des imprimeurs toulousains de l'Ancien Régime, elle m'a fort opportunément rappelé que Jacques Colomiès imprimait ses livres et demeurait, en 1534, « devant les Saturnines ».

Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, t. LXXVII (2017), p. 115-138

LE CHÂTEAU DES CASTELNAU-CALMONT À SAINT-CÔME D'OLT

par Diane Joy*

Fig. 1. Saint-Côme, Plan cadastral dit napoléonien, 1825, A.D. Aveyron, 2 E 216.

Dans la vallée du Lot, au pied du versant sud de l'Aubrac, Saint-Côme d'Olt est situé à quatre kilomètres à l'est d'Espalion. L'église et le château occupent le centre de l'ancien bourg, circonscrit par une enceinte dont les limites et les portes se devinent encore dans le tissu urbain : place de la Porte-Théron à l'ouest, rue des Fossés au sud, place de la Porte-Neuve à l'est et route départementale au nord (fig. 1).

À l'exception des percements importants effectués dans la façade pour établir de hautes fenêtres au XIX^e^ siècle, le gros-œuvre des élévations extérieures du château est bien conservé. À l'intérieur en revanche, des changements de niveau ont entraîné une nouvelle distribution par un vaste escalier rampe sur rampe central, et la suppression des niveaux de planchers antérieurs. Le rez-de-chaussée et le premier étage ont été réaménagés à plusieurs reprises jusqu'au début du XXI^e^ siècle, et seul le niveau de comble n'a pas subi de modification importante depuis la fin du Moyen Âge. À la fin du XIX^e^ siècle, le château fut mis à disposition de religieux par la famille de Curières de Castelnau afin d'y installer une école qui fonctionna jusqu'en 1963. Devenue propriétaire en 1970, la municipalité de Saint-Côme-d'Olt y établit la mairie.

Le château de Saint-Côme a peu retenu l'attention des chercheurs, même s'il est abordé dans les ouvrages traitant de l'architecture castrale en Rouergue dans son ensemble, par Raymond Noël dans son *Dictionnaire des châteaux de l'Aveyron*, puis par Jacques Miquel dans sa thèse sur *L'architecture militaire dans le Rouergue au Moyen Âge*[1]. Il offre pourtant une conception et

---

* Communication présentée le 7 mars 2017, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2016-2017 », p. 256.

1. Raymond Noël, *Dictionnaire des châteaux de l'Aveyron*, Rodez, 1972, t. 1, p. 451-452 ; Jacques Miquel, *L'architecture militaire dans le Rouergue au Moyen Âge et l'organisation de la défense*, Rodez, Éditions Française d'Arts Graphiques, 1981, t. I, p. 128-130.

une qualité de mise en œuvre qui dénotent une maîtrise d'ouvrage et une maîtrise d'œuvre de premier plan. Alors que la municipalité envisage sa mise en valeur, il a paru utile de proposer une première approche du programme de cet édifice à partir d'une lecture des élévations visibles, étayée par les éléments historiques connus et par une étude dendrochronologique de la charpente[2].

Données historiques

Saint-Côme relève au Moyen Âge de la châtellenie de Calmont, baronnie attestée pour la première fois vers l'an Mil[3]. La première occurrence connue de Saint-Côme dans les sources écrites remonte à 1226. Guillaume, seigneur de Calmont, rend alors hommage au roi Louis VIII, de retour de Languedoc, pour ses terres et châteaux[4]. L'agglomération trouverait son origine dans l'ancien hôpital établi le long de la *via podensis* venant de l'Aubrac, dont l'église romane Saint-Pierre de Boisse est encore conservée au nord du bourg. Mais s'il a pu exister un noyau ancien autour de l'église Saint-Pierre, l'agglomération actuelle est issue du bourg castral qui prit son essor à partir du XIII^e^ siècle : c'est la période où le *castrum* est mentionné dans les textes[5] et au cours de laquelle les habitants de Saint-Côme se voient accorder une première charte de coutumes[6].

En 1284, Bégon IV de Calmont est cité immédiatement après le comte de Rodez dans une requête présentée au roi par les principaux seigneurs du Rouergue[7]. Il meurt peu de temps après, sans héritier direct. Son frère Raymond de Calmont, évêque de Rodez et initiateur de la construction de la cathédrale gothique à partir de 1277, lui succède et exerce la tutelle de ses quatre filles. Par le mariage de la première, Alidie de Calmont, avec Matfre de Castelnau-Bretenoux, une alliance avec la puissante famille quercynoise est conclue en 1295 ; leur descendance devait connaître une brillante postérité.

En 1297, Raymond de Calmont lègue ses biens à ses deux petits neveux, fils de la première et de la deuxième fille de Bégon IV. Le château de Calmont et ses dépendances, dont Saint-Côme, échoient au fils de la deuxième, mais celui-ci décède en 1309. Saint-Côme revient alors à son père qui, dépourvu d'héritier, s'en dessaisit en 1315 au profit d'Hugues, le fils d'Alidie et de Matfre de Castelnau-Bretenoux.

Hugues III prend ainsi la tête des baronnies de Castelnau et de Calmont réunies[8]. Il est confirmé comme vassal direct du roi de France pour sa baronnie de Castelnau par Philippe V en 1318. Époux d'Aiguiline Duèze, nièce du pape Jean XXII, il est officier à la cour d'Avignon. Veuf, il contracte un second mariage qui confirme sa position en Avignon en épousant la sœur du cardinal Raymond de Canillac, archevêque de Toulouse, proche des papes Innocent VI et Urbain V. Bon administrateur, Hugues III initie un important chantier de construction dans son château de Castelnau-

---

2. En 2014, à l'occasion d'un recensement des maisons médiévales de l'Aveyron par le groupe de recherche sur la maison médiévale de la Société archéologique du Midi de la France et le service de la connaissance du patrimoine de la Région Occitanie, il a été effectué une première visite du bâtiment ainsi qu'une étude et une datation par dendrochronologie de sa charpente par Christophe Perrault, laboratoire C.E.D.R.E. à Besançon. Des ortho-photos des élévations extérieures ont été commandées en 2017 par la Région à la société Hadès. Par ailleurs, une étude préalable a été confiée par la mairie au cabinet PRONAOS, Valady (12), en 2018 en vue de travaux de restauration. La présente étude exploite les résultats de ces différentes analyses. Une étude archéologique du bâti à l'occasion des travaux projetés par la municipalité serait précieuse pour compléter cette première approche. Nous remercions Pierre Bessodes, conseiller municipal de Saint-Côme-d'Olt, pour sa disponibilité et l'intérêt qu'il a montré pour ce travail de recherche, auquel il a activement contribué.

3. Hippolyte de Barrau, *Documents historiques et généalogiques sur les familles et les hommes remarquables du Rouergue dans les temps anciens et modernes*, t. I, Édition de la Société des sciences, arts et belles-lettres du Tarn, Albi, 2009, p. 394.

4. Marc-Antoine baron de Gaujal, *Études historiques sur le Rouergue*, t. II, Paris, 1859, p. 100 et Hippolyte de Barrau, *Documents historiques…*, p. 396 ; ils renvoient tous les deux au *Registrum curiae Franciae* qui conserve les hommages rendus au roi de France après la conquête d'une partie du Languedoc et dont Henri Affre retranscrit le passage concerné : Henri Affre, *Simples récits historiques sur Espalion*, Villefranche-de-Rouergue, 1850, p. 360-361. Nous n'y trouvons pas la mention de l'« hôtel seigneurial » évoquée par les auteurs de la monographie de Saint-Côme : Marcel Carnus et Émile Cabanettes, *Saint-Côme-d'Olt. Son histoire. Le bourg, les villages, les anciennes familles, quelques faits d'un passé proche ou lointain*, Subervie, Rodez, 1966, p. 27.

5. Henri Affre, *Lettres à mes neveux sur l'histoire de l'arrondissement d'Espalion*, 1858, Villefranche-de-Rouergue, t. I, p. 159, ne cite pas la source dont il extrait cette mention : « *apud castrum seu locum sancti Cosmae* ».

6. Au début du XIV^e^ siècle, le seigneur réclamant une taille de cent livres à chaque année de départ de guerre, les habitants protestent en se référant à leurs franchises (Marcel Carnus et Émile Cabanettes, *Saint-Côme-d'Olt…*, p. 31).

7. Hippolyte de Barrau, *Documents historiques…*, p. 396.

8. Le frère d'Hugues III, Pierre de Castelnau-Bretenoux, est quant à lui évêque de Rodez à partir de 1329.

Bretenoux en Quercy, accordant des franchises à ses habitants[9] tandis qu'en Rouergue, il renouvelle en 1341 les privilèges accordés à la ville d'Espalion[10]. Il règle un différend qui l'oppose aux habitants de Saint-Côme en 1347 par une charte qui redéfinit leurs droits et devoirs[11] ; la ville compte alors 305 feux[12]. Au XIVe siècle, le bourg de Saint-Côme connaît un développement significatif, malgré la concurrence avec la ville d'Espalion (les deux paroisses comptent à peu près le même nombre d'habitants dans les années 1340). Une reconnaissance féodale de 1366 mentionne le pont[13] et, en dépit du peu de vestiges antérieurs à 1400 observés sur les élévations des maisons de Saint-Côme, il en est néanmoins qui attestent l'existence au XIVe siècle d'une agglomération avec des demeures en pierre de type urbain. Les XIVe et XVe siècles, période dans laquelle est située la construction du château par la bibliographie, est en effet celle où la puissance des seigneurs de Castelnau et Calmont gagne en importance.

Après le décès d'Hugues III à la bataille de Poitiers en 1356, son premier fils, Jean, devient baron de Castelnau et Calmont[14]. Son ascension est favorisée par celle des Armagnac, comtes de Rodez depuis 1313, dont le mariage de la fille de Jean d'Armagnac avec le frère du roi de France Jean de Berry en 1359 est la manifestation la plus éclatante. À cette période, le seigneur de Calmont devient vassal du comte de Rodez, perdant son lien de vassalité directe avec le roi. Peut-être est-ce à mettre en lien avec une réorganisation du territoire consécutive au traité de Brétigny par lequel, en 1360, le Rouergue passe sous domination anglaise. Jean Ier de Castelnau-Calmont rend en effet hommage au comte de Rodez, Jean d'Armagnac, en 1362[15], qui rend à son tour hommage au prince de Galles en 1365[16].

En 1366, le seigneur de Saint-Côme exige des habitants des corvées supplémentaires d'entretien et de garde et demande d'accroître les protections de la ville, en renforçant l'enceinte et en nettoyant les fossés[17]. L'année suivante, il favorise la reprise des fortifications d'Espalion en accordant aux habitants le bénéfice de la gabelle prélevée sur les marchandises vendues dans la ville[18]. Les grandes compagnies démobilisées pillent en effet le Rouergue. Jean II d'Armagnac refuse l'impôt que le prince de Galles prétend lever pour ses campagnes militaires et se tourne en mai 1368 vers Charles V, lequel fait en décembre acte de souveraineté sur la Guyenne. Fidèle de Charles V à partir de 1369, Jean Ier de Castelnau-Calmont devient gouverneur de Guyenne, puis est nommé capitaine général en Languedoc en 1386 par le comte d'Armagnac qui rejoint alors les troupes du roi de France[19]. Il est enfin l'exécuteur testamentaire du comte de Rodez en 1384[20]. Jean Ier meurt sans enfant en 1395 et son neveu Pons Ier de Castelnau-Caylus[21] hérite de ses terres au terme d'un procès dans lequel est évoqué le château de Saint-Côme, avec ses appartenances et revenus[22].

Pons de Castelnau-Caylus teste au château de Saint-Côme en 1415[23]. Il a pour héritier Jean II de Castelnau, mort en 1506. Chambellan de Louis XI, celui-ci est à la tête de la noblesse rouergate lors de la prise de la ville de Lectoure et de l'assassinat de Jean V, comte d'Armagnac et de Rodez, en 1473.

---

9. Yves Bruand, « Le château de Castelnau-Bretenoux », dans *Congrès archéologique de France, 147e session, 1989, Quercy*, Société française d'archéologie, Paris, 1993, p. 191-203.

10. Marc-Antoine baron de Gaujal, *Études historiques sur le Rouergue…*, t. IV, p. 59.

11. Henri Affre, *Lettres à mes neveux…,* p. 160-161 ; A.D. de l'Aveyron, 2 E 224-2, le 19 mai 1347.

12. Léopold-Albert Constans, *Le Livre de l'Épervier, cartulaire de la commune de Millau (Aveyron), suivi d'autres documents relatifs au Rouergue, publiés avec une introduction, un glossaire et une table des noms propres*, Montpellier, bureau des Publications de la Société pour l'étude des langues romanes, 1882.

13. Marcel Carnus et Émile Cabanettes, *Saint-Côme-d'Olt…*, p. 48.

14. Le troisième fils d'Hugues III, Bégon de Castelnau-Calmont, est évêque de Cahors de 1367 à 1388.

15. Marc-Antoine baron de Gaujal, *Études historiques…*, p. 100.

16. Dominique Barrois, *Jean Ier, comte d'Armagnac, (1305-1373). Son action et son monde*, Thèse d'histoire, sous la direction de Bertrand Schnerb, Université de Lille III, 2004 ; Daniel Brillet, *Un Armagnac en Rouergue. Jean Ier d'Armagnac. Un grand seigneur du Midi au XIVe siècle*, Mémoires de la Société des amis de Villefranche et du Bas- Rouergue, Villefranche, 2009, p. 111.

17. Marcel Carnus et Émile Cabanettes, *Saint-Côme-d'Olt…*, p. 40.

18. Hippolyte de Barrau, *Documents historiques…*, p. 402.

19. Joseph Vaissète, Claude Devic, Alexandre Du Mège, *Histoire générale du Languedoc*, t. VII, 1840, p. 322-323.

20. Hippolyte de Barrau, *Documents historiques…*, p. 402.

21. Le château de Caylus dominait la ville de Saint-Affrique au Moyen Âge.

22. Marcel Carnus et Émile Cabanettes, *Saint-Côme-d'Olt…*, p. 28.

23. Henri Affre, *Lettres à mes neveux…*, p. 174.

Aux XV^e^ et XVI^e^ siècles, la ville de Saint-Côme poursuit son essor et connaît une vague de reconstruction importante. C'est alors que la partie de la ville située au nord du château est lotie et bâtie. De part et d'autre de la rue Crémade et du Passage-des-Remparts, les parcelles courtes, étroites et régulières, sont caractéristiques de ces phases de reconstruction postérieures à la guerre de Cent ans. Aujourd'hui subsistent encore de nombreuses maisons de cette époque.

Fig. 2. Saint-Côme, le château. Élévation sud. *Cliché D. Joy.*

Le XVI^e^ siècle est surtout marqué à Saint-Côme par la construction d'une nouvelle église paroissiale, rendue nécessaire par l'accroissement de la population. Accédant à la demande des habitants, représentés par les consuls, le prieur Antoine d'Estaing, dom d'Aubrac, évêque d'Angoulême et frère de l'évêque de Rodez, fait appel en 1521 à l'architecte du clocher de la cathédrale de Rodez Antoine Salvanh pour mener à bien le chantier[24]. L'autorisation du seigneur, Guy de Castelnau-Calmont, est requise pour agrandir la chapelle castrale et l'emplacement nécessaire est dégagé des bâtiments qui l'occupent, le four banal et des maisons. De la chapelle castrale subsiste vraisemblablement le vaste niveau de soubassement de l'église, couvert d'une voûte en berceau et ouvert au sud par une porte dont la mise en œuvre signale une construction du XIV^e^ siècle.

Les privilèges délivrés aux habitants de Saint-Côme sont renouvelés en 1528 par Jean de Castelnau qui, à cette occasion, cède aux habitants le droit de jouir de l'emplacement des fossés, sauf en cas de nécessité.

Peu de sources se réfèrent donc au château. Dès le début du XIV^e^ siècle selon Henri Affre[25], les Castelnau paraissent délaisser le château de Calmont au profit d'un logis établi à Saint-Côme. Le phénomène d'abandon d'un ancien site castral en hauteur au profit d'une résidence nouvelle dans un emplacement plus favorable est largement répandu dans le Rouergue comme ailleurs[26]. Il favorise ici le développement de l'agglomération. Le choix de Saint-Côme au détriment d'Espalion, plus proche du château de Calmont, interroge : s'agit-il pour les Calmont de bénéficier d'un lieu de résidence dans chacune des deux localités les plus importantes de la seigneurie ? En 1347, dans l'accord entre les habitants de Saint-Côme et le seigneur il est fait mention d'une *aula*[27]. Elle est en revanche absente des prescriptions pour le renforcement des défenses de la ville en 1366[28], dans lesquelles aucune autre mention ne semble se référer à l'édifice actuel. Le tracé de l'enceinte du XIV^e^ siècle se devine sur le cadastre napoléonien : les limites des parcelles dessinent un périmètre circulaire plus restreint que le contour actuel du bourg et pouvait inclure la façade nord du château (fig. 1). Encadrée de deux tours, cette élévation destinée à remplir une fonction défensive participait ainsi aux défenses de la ville. L'absence

24. Christian-Pierre Bedel (dir.), *Espalion, Bessuéjouls, Castelnau-de-Mandailles, Le Cayrol, Lassouts, Saint-Côme- d'Olt*, Rodez, 1993, Al Canton, p. 25 ; Marcel Carnus et Émile Cabanettes, *Saint-Côme-d'Olt…*, p. 80 ; Étienne Hamon, « Architecture flamboyante et sources écrites en Rouergue : la carrière de l'architecte Antoine Salvanh (vers 1479-vers 1554) », dans *Études aveyronnaises*, 2003, p. 189-218.

25. Henri Affre, *Simples récits…*, p. 66.

26. Jacques Miquel, C*hâteaux et lieux fortifiés du Rouergue*, Rodez, 1982, t. I, p. 76 ; Emmanuel Johans, «Les résidences aristocratiques du Rouergue et des Cévennes à la fin du Moyen Âge », dans *Les lieux de pouvoir au Moyen Âge en Normandie et sur ses marges*, Anne-Marie Flambard-Hericher dir., Caen, 2006, p. 183-199.

27. A.D. Aveyron, 2 E 224-2 : le 19 mai 1347 l'acte est passé « *apud Sanctum Cosnam in aula nobilis et potentes viri Hugonis Baroniarum Castri novi et de Calomonte domini, domini dicti loci de Sancto Cosma* ».

28. Marcel Carnus et Émile Cabanettes, *Saint-Côme-d'Olt…*, p. 40.

de mention relative à cet édifice dans le texte de 1366 pourrait donc constituer un premier indice *post quem* pour en dater la construction.

Lorsque Marguerite de Villemur, épouse de Jean I[er] de Castelnau-Calmont, établit son testament le 12 janvier 1389, elle lègue des sommes importantes en faveur de l'église de Saint-Côme et précise qu'elle souhaite être inhumée dans la chapelle qu'elle a fait édifier avec son époux dans l'église de Saint-Côme[29]. La ville semble être devenue le siège de leur principale résidence. Dans les années 1420, Antoine de Castelnau-Caylus établit sa cour de justice à Saint-Côme, en contradiction avec les termes des chartes de coutumes d'Espalion[30].

En 1474, 1475 et 1478, les hommages des vassaux de la châtellenie sont reçus au château de Saint-Côme : Bertrand Lassale seigneur de Maynials, Gui de Roquelaure, dont le château domine la vallée depuis le versant opposé à Saint-Côme, Pierre d'Auriac, seigneur d'une portion du hameau de la Pradat dans la paroisse de Perse, Jean d'Albiac…[31]

En 1528, la confirmation des privilèges des habitants se fait dans « le jardin de l'hôtel et maison principale » du seigneur ; il est encore précisé plus loin dans le texte : « l'hôtel dudit seigneur, la maison principale de ladite baronnie, dans laquelle le baron fait, et a accoutumé de faire, sa résidence continuelle, toutes les fois qu'il lui arrive d'être dans ladite baronnie, pour ces raisons et pour l'entretien et conservation de ladite ville de Saint-Côme et de sa chose publique »[32].

Il apparaît donc qu'à partir de la fin du XIV[e] siècle, Saint-Côme devient le lieu de résidence principal des seigneurs de Castelnau-Calmont, mais également leur lieu d'exercice de la justice et bientôt le siège de la châtellenie. L'*aula* mentionnée antérieurement dans les textes semble avoir pris de l'importance dans la seconde moitié du XIV[e] siècle et a peut-être été déplacée et reconstruite entièrement.

Analyse de l'architecture

Le corps de bâtiment principal

Le château est construit en moyen appareil de grès jaune et rose et de calcaire. La petite agglomération est en effet implantée dans le bassin d'Espalion où affleurent, dans la vallée de l'Aveyron, le grès permien du Rougier et des dépôts calcaire correspondant à un prolongement du Causse Comtal depuis le Nord de Rodez.

L'édifice, de plan rectangulaire, mesure 27,50 mètres sur 11 m. L'élévation nord est cantonnée de deux tours rondes dissymétriques, de près de 7 m de diamètre hors-œuvre à l'est et 5,50 m à l'ouest (fig. 3). La façade est tournée vers le village, au sud. Si l'on excepte le petit sous-sol de la partie est[33], le corps principal comptait quatre niveaux dans son état initial, au lieu des cinq niveaux actuels, dont trois étages et un étage de combles qui résultent de profondes modifications opérées principalement au XIX[e] siècle, comme la porte d'entrée et les fenêtres de la façade (fig. 5).

Le rez-de-chaussée de l'édifice a subi de nombreuses modifications en façade : une fenêtre à croisée à l'encadrement mouluré, dont la traverse et le meneau ont disparu, a été percée à l'extrémité ouest à la fin du Moyen Âge ; une large porte pour la cage d'escalier a été ouverte au XIX[e] siècle, ainsi qu'une plus étroite dans la partie ouest et trois grandes fenêtres rectangulaires. Un monument aux morts plaqué sur la façade dans sa partie occidentale dissimule également une partie de son parement. Sont néanmoins visibles, partiellement conservés, les piédroits et l'arc en plein-cintre d'une porte dans la partie orientale de l'édifice, de plain-pied avec la place (fig. 5). Le piédroit d'une fenêtre se devine à gauche de la porte du XIX[e] siècle (fig. 5) et en revers de façade, l'embrasure d'une autre est visible depuis la cage d'escalier à l'est (fig. 6).

---

29. Il s'agit encore de l'ancienne église de Saint-Pierre de Boisse ; Marcel Carnus et Émile Cabanettes, *Saint-Côme- d'Olt*…, p. 328.

30. Henri Affre, *Simples récits historiques sur Espalion*, Villefranche-de-Rouergue, 1850, p. 64.

31. *Ibidem*, p. 160-161.

32. *Ibidem*, p. 320.

33. Une cave est en effet située sous la partie est du logis. Elle est couverte par une voûte en berceau surbaissé, en moellons coffrés, très basse et qui paraît postérieure à la construction ; il se peut donc que ce niveau résulte de modifications ultérieures au parti initial. L'intérêt principal de cet espace est d'offrir l'accès à un puits.

Fig. 3. Saint-Côme, le château. Élévation nord. *Cliché P. Bessodes.*

Fig. 4. Saint-Côme, le château. Élévation nord, les jours du rez-de-chaussée et la porte de l'étage. *Cliché D. Joy.*

La forme de ces fenêtres ne peut pas être précisée à partir de ces seuls vestiges : il s'agissait vraisemblablement de jours rectangulaires placés à la limite haute du rez-de-chaussée, comme ceux de l'élévation nord.

Le rez-de-chaussée de l'élévation ouest était pourvu d'une porte, vers le nord, et donc vers l'extérieur de l'enceinte de ville du XIVe siècle. À l'intérieur, cette porte couverte en arc brisé subsiste partiellement grâce à sa transformation ultérieure en placard. À proximité immédiate, une autre porte desservant la tour est parfaitement conservée. Ce système était peut-être destiné à permettre un accès à la tour depuis l'extérieur, isolé du reste du rez-de-chaussée par un mur de refend ouest-est dont subsiste un vestige de parement, conservé contre la hotte de la cheminée du XVe siècle appuyée au mur pignon ouest. Le mur pignon ouest conserve également les vestiges d'un jour rectangulaire.

Dans l'élévation nord, le rez-de-chaussée était éclairé et ventilé au moyen de quatre jours rectangulaires, aux encadrements à double ressaut largement chanfreinés vers l'extérieur (fig. 4). Ces grands jours sont tout à fait similaires à ceux du grand corps de salle de la grange des abbés de Bonneval à Galinières, qui offre, nous le verrons, d'autres points de comparaison.

Au premier étage de la façade vers la ville, les fenêtres médiévales ont toutes été remplacées par les grandes fenêtres en plein-cintre du XIXe siècle, qui en ont supprimé toute trace. En revanche, les vestiges d'une porte médiévale couverte par un arc brisé, décentrée vers l'est, sont visibles (fig. 5). Son cordon d'archivolte régnant, au profil refouillé formé d'un tore en amande avec un listel au-dessous d'un étroit bandeau sur un talon, marquait très probablement le niveau du cordon d'appui des fenêtres. Il est bûché sur toute la longueur de la façade à l'exception de l'extrémité ouest où son départ est orné d'un petit animal (fig. 7).

Fig. 5. Saint-Côme, le château. Élévation sud, état existant, *dessin D. Joy d'après ortho-photo Hadès, Valentin Rovere, mars 2017.*

Fig. 6. Saint-Côme, le château. Revers de la façade sud, embrasure de fenêtre. *Cliché D. Joy.*

Les transformations du rez-de-chaussée à l'aplomb de la porte empêchent de trouver les indices de l'emplacement d'un escalier ou perron qui lui serait lié, mais la présence en rez-de-chaussée, de part et d'autre de son axe, d'une porte vers l'est et de deux fenêtres vers l'ouest, sont en faveur du balcon.

En haut de la façade sud, un larmier et un rang de corbeaux, pourvus d'un logement quadrangulaire sommital, indiquent la présence d'une couverture. Les entraits des demi-fermes étaient encastrés dans le mur, dans des empochements réservés dans la hauteur d'une assise au sommet du premier étage ; la panne faîtière reposait sur les corbeaux. Cet auvent protégeait les ouvertures de l'étage et le perron de la porte. Par ailleurs, à l'extrémité est de la façade, juste au-dessus du cordon régnant, un trou rectangulaire correspond peut-être à l'emplacement d'un support pour des bannes tendues depuis les fenêtres.

L'auvent était d'autant plus nécessaire que, dans son état initial, la toiture rejetait les eaux pluviales par des gargouilles. En effet, deux assises au-dessus du larmier, un chéneau encastré se signale par des gargouilles cassées, disposées à intervalle régulier, et deux aux extrémités de la façade. Celle du pignon oriental a été retrouvée au pied du

Fig. 7. Saint-Côme, le château. Élévation sud, angle ouest, l'extrémité du cordon régnant. *Cliché D. Joy.*

Fig. 8. Saint-Côme, le château. Élévation sud, angle ouest, solin et corbeaux de l'auvent, gargouilles et chéneau encastrés. *Cliché D. Joy.*

mur en 2015 ; à l'extrémité ouest, la gargouille conservée en place est sculptée d'un personnage bicéphale dont le visage d'homme tourné vers le sud est d'une belle facture (fig. 8). Le dispositif se retrouve au sommet des trois autres élévations. Au nord et à l'est, la base des gargouilles est mieux conservée : elles étaient sculptées d'animaux dressés sur leurs pattes ou de personnages. La couverture initiale, fonctionnant avec ces structures d'écoulement des eaux, était donc une toiture à longs pans et croupes, nécessairement encaissée derrière le sommet des murs.

Au premier étage, l'élévation nord conserve une porte couverte en arc brisé et décentrée vers l'est (fig. 4). Sous le seuil se trouvent quatre trous d'encastrement correspondant à un balcon ou à l'accroche du palier d'un escalier en bois à rampe droite, parallèle au mur, escamotable ou fixe. Vers l'ouest, deux séries parallèles de trous d'encastrement plus petits et peu profonds paraissent postérieurs, certains ayant été retaillés dans le linteau du jour le plus à l'ouest. Ils signalent une galerie couverte desservant la porte et vraisemblablement appuyée sur des poteaux de bois vers le nord. Au revers du mur nord, à l'intérieur, seuls les sommets des arrière-voussures de la porte et d'une niche contiguë ont été conservés dans le parement. La niche abritait un évier et se signale à l'extérieur par les blocs de grès rose de champ qui forment son fond, et surtout par une pierre d'écoulement qui rejetait les eaux à côté du jour quadrangulaire situé dessous. À l'exception de la porte, le premier étage est complètement aveugle de ce côté tourné vers l'extérieur de la ville.

Fig. 9. Saint-Côme, le château. Élévation est. *Cliché D. Joy.*

Des traces de l'enceinte urbaine ?

Sur le cadastre napoléonien, les limites nord-est de plusieurs parcelles dessinent une première enceinte dont le tracé plus restreint que le tour de ville actuel inclut l'élévation nord du château (fig. 1). Cette élévation encadrée de deux tours paraît destinée à remplir une fonction défensive et aurait donc constitué une partie de l'enceinte. Cependant, les élévations des murs pignons ne présentent pas de traces permettant de confirmer définitivement l'hypothèse.

À l'ouest, si les observations sont limitées par le manque de recul, la porte en rez-de-chaussée de ce côté est bien rejetée vers le nord, ce qui la placerait hors de la ville, à l'extérieur de l'accroche de l'enceinte sur le mur pignon ouest.

À l'est, l'élévation du mur pignon est la plus hétérogène du corps de bâtiment (fig. 9). Elle a subi de nombreuses modifications et présente en outre des matériaux et modes de mise en œuvre divers. Le tiers sud du rez-de-chaussée est construit en grand appareil de grès rose, sans continuité avec les assises de la façade sud ; sur les deux tiers nord le parement est ensuite constitué d'assises régulières de moellons équarris de calcaire ; puis la chaîne d'angle nord à la jonction avec la tour nord-est est en grand appareil de grès rose. Aux premier et deuxième étages, l'extrémité sud est encore en grand appareil de grès rose et le reste de la façade en moyen appareil de calcaire, à part une plage en grès rose au centre du deuxième étage qui signale peut-être un ancien équipement dans l'épaisseur du mur.

Le dernier niveau de cette élévation est marqué au sud par des arrachements qui semblent correspondre à une tourelle en encorbellement desservie depuis l'étage de comble par une porte ; rien ne permet de dater cet élément, mais la porte est postérieure à l'époque médiévale.

En l'état des observations, il est tentant d'attribuer une partie des perturbations subies par l'élévation orientale à la démolition d'un mur d'enceinte de ville qui y aurait été accroché. On peut ainsi proposer de voir dans les blocs de grès du rez-de-chaussée disposés en carreaux et boutisses les vestiges de la chaîne d'angle avec le parement sud du mur d'enceinte. Après la destruction de ce mur, le parement de l'élévation orientale aurait alors été complété par la maçonnerie de petit appareil calcaire. Le changement de matériau ne constitue pas en lui-même un argument, puisque la façade nord présente elle aussi l'emploi de divers matériaux.

L'hypothèse mériterait donc d'être vérifiée par des sondages archéologiques en sous-sol à l'est de l'édifice.

Fig. 10. Saint-Côme, le château. Le niveau de comble et la charpente. *Cliché J.-Y. Hunot.*

Fig. 11. Saint-Côme, le château. Le niveau de combles et la charpente vers l'est. *Cliché D. Joy.*

Le niveau de comble et la charpente

Nous empruntons à Christophe Perrault l'analyse de la charpente, faite à l'occasion d'une étude et de prélèvements en vue de sa datation en 2014[34].

Sur le cordon régnant du sommet du deuxième étage repose une sablière qui porte les entraits de la charpente, lesquels forment la poutraison du plancher du niveau de comble, plafond du second étage (fig. 27). La charpente à chevrons formant fermes compte 33 fermes (fig. 10 à 12). Elles sont composées d'un entrait reposant à chaque extrémité sur deux cours de sablières, un couple de chevrons raidi par un entrait retroussé, deux jambettes et deux aisseliers. Des coyaux prolongent les pieds des chevrons pour porter un avant-toit ou égout retroussé (fig. 12). Certains des coyaux présentent des mortaises orphelines ce qui indique qu'il s'agit de bois remployés. Les jambettes et aisseliers courbes se prolongent jusqu'aux entraits retroussés taillés en V sur la face inférieure. Certaines fermes possèdent un poinçon court, qui sert essentiellement à disposer un contreventement longitudinal dans l'axe médian. Celui-ci est constitué d'un cours de faîtières, posé dans de larges mortaises ouvertes en U au sommet des poinçons et raidi par des liens obliques, sur lequel repose les têtes des chevrons des fermes secondaires. Ce faible contreventement, de surcroît rejeté très haut, peut expliquer le déversement de la structure vers l'ouest.

Des marques sont présentes à proximité des assemblages. Elles numérotent les fermes de I à XXXIII.

De nombreux bois présentent des perforations obliques, parfois partiellement détruits par un équarrissage important. Ces trous servaient vraisemblablement à lier les bois entre eux pour former des radeaux transportés ensuite par flottage. Une provenance des monts d'Aubrac pour ces bois peut donc être envisagée, avec un transport par le Lot (sur lequel les Calmont avaient des droits) et ses affluents.

---

34. Étude commandée par la Région Midi-Pyrénées ; Christophe Perrault, *Datation par dendrochronologie : Saint- Côme d'Olt (Aveyron), ancien château-mairie*, C.E.D.R.E., Besançon, 2014.

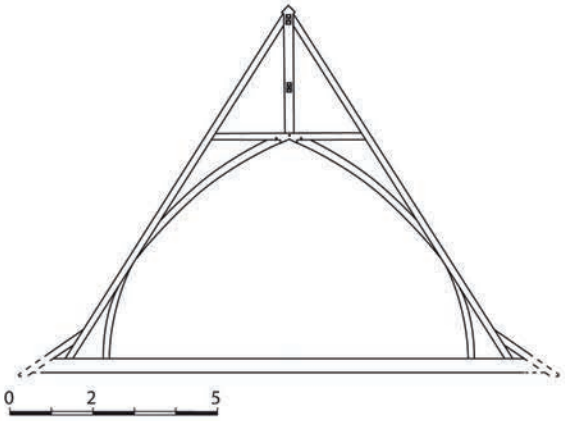

Coupe de la charpente sur la 3e ferme principale depuis l'ouest, relevé et DAO Diane Joy, juillet 2014.

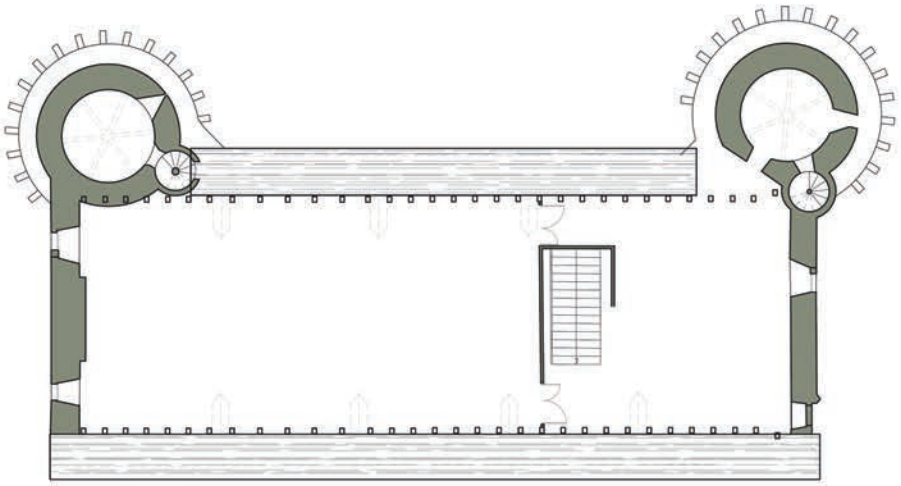

Plan du niveau de comble, état actuel, d'après Sarl d'Architecture PRONAOS, Valady, 2019.

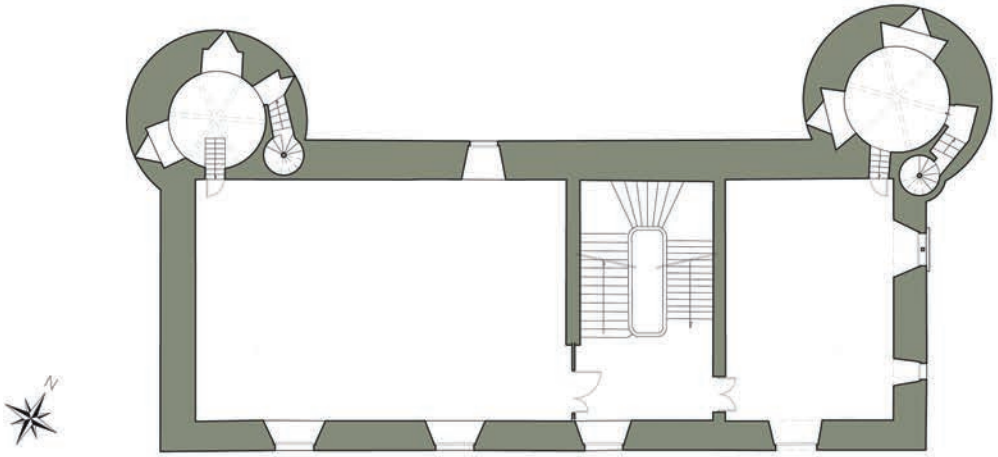

Plan du troisième étage, état actuel, d'après Sarl d'Architecture PRONAOS, Valady, 2019.

Fig. 12. Saint-Côme, le château. Coupe de la charpente et plans du rez-de-chaussée et de l'étage de comble.
Dessin D. Joy (d'après l'atelier d'architecture PRONAOS pour les plans).

L'analyse de dendrochronologie a abouti à situer l'abattage des bois utilisés dans l'automne-hiver 1487-1488. Les bois étant mis en œuvre encore verts à cette époque, la charpente a sans doute été érigée dans les mois qui ont suivi ou peu après.

La mise en place de la nouvelle couverture a entraîné la construction de pignons au-dessus des élévations ouest et est. Ces niveaux se distinguent par un parement constitué d'une maçonnerie irrégulière mêlant petits moellons, blocs équarris de grès et calcaire et éléments de terre cuite (fig. 9). Dans le mur pignon ouest, l'insertion au rez-de-chaussée et au premier étage de cheminées se lit également dans le parement. Deux petites fenêtres rectangulaires aux encadrements chanfreinés prennent place de part et d'autre du passage du conduit de la cheminée dans le niveau de comble. Une seule fenêtre à traverse éclaire le pignon est.

Le seul chevêtre ancien présent dans la charpente est celui pour laisser passer la souche de la cheminée du XIV^e^ siècle de la partie ouest du logis ; les ouvertures de toit sont postérieures et les seules fenêtres du XV^e^ siècle sont celles présentes dans les deux pignons. La forme de la charpente est adaptée à la pose d'une fausse voûte lambrissée en berceau (fig. 11). La présence de clous forgés à mi largeur de bon nombre d'aisseliers, ainsi que la trace d'un berceau dans l'enduit au revers des pignons laissent penser qu'un tel couvrement a existé, sans qu'il soit possible de préciser à quelle époque. Le dernier niveau établi au XV^e^ siècle est donc faiblement éclairé et dépourvu de cheminée ; il faut donc plutôt voir dans ces travaux le souci d'établir une nouvelle couverture, vraisemblablement pour remédier à des défauts d'étanchéité de la précédente et ce au détriment de l'appareil défensif du château, à une période où il est enclos dans la ville.

Les tours

Les tours comptent quatre niveaux médiévaux, aux programmes identiques pour chaque niveau, malgré des hauteurs différentes. Le sommet de l'escalier en vis de la tour orientale est conservé (fig. 20), ce qui indique que celle-ci est conservée dans sa hauteur initiale, ainsi que très vraisemblablement la tour ouest. La mise en œuvre de l'ensemble : les ouvertures, les nervures des voûtes, les escaliers, la sculpture, est très homogène et particulièrement soignée.

La difficile articulation entre la tour est et le pignon oriental amène à s'interroger sur la contemporanéité des tours et du logis ; en effet, les corbeaux des mâchicoulis de la tour sont poursuivis par un corbeau similaire sur l'élévation est, portant une petite dalle de pierre qui vient curieusement interférer avec l'exutoire qui le jouxte. Cependant, l'analyse des élévations de la tour et du pignon occidentaux, où les assises filent parfaitement et où de nombreux blocs sont communs aux deux éléments, l'homogénéité de la mise en œuvre des ouvertures ou encore des modules de l'appareil des parements ne laisse que peu place au doute : les deux tours et le logis paraissent bien constituer un programme cohérent. La datation des parties hautes en revanche reste posée.

Un larmier marque le sommet du rez-de-chaussée de la tour est, percé d'une porte vers le nord (celle tournée vers le sud n'est pas antérieure au XIX^e^ siècle). Si ses piédroits paraissent en place, le couvrement en arc plein-cintre et aux claveaux minces semble moderne (fig. 13). Le négatif d'un gâble bûché atteint le niveau du larmier saillant, qui disparaît après la porte. Cela conforte l'idée que la porte, peut-être remaniée, s'inscrit dans une ouverture d'origine.

À l'intérieur, elle dessert un étroit couloir en gaine dans l'épaisseur du mur, lequel était pourvu d'une porte exiguë vers la pièce centrale. L'extrémité de la gaine a été plus tardivement ouverte, peut-être lors de l'établissement de la porte du XIX^e^ siècle. Vers l'ouest, le rez-de-chaussée est ouvert par une fente de jour, élargie dans un second temps et munie d'une feuillure périphérique extérieure. Son embrasure interne et son couvrement très soigné, par un petit linteau échancré vers l'intérieur et une arrière-voussure appareillée avec de fins blocs en sifflet, attestent bien son authenticité ; il s'agissait d'une archère étroite. Elle prend place dans une niche réservée dans l'épaisseur du mur, mais située très en hauteur dans celle-ci, ce qui suppose qu'elle servait surtout à l'éclairage et à la ventilation de cet espace et que l'ajout d'un marchepied dans la niche était nécessaire pour qu'elle puisse servir de fente de tir.

Une niche bouchée dans l'épaisseur du mur vers le logis résulte certainement du bouchage d'une porte de communication avec celui-ci.

Nous l'avons vu, le rez-de-chaussée de la tour ouest est, quant à lui, accessible depuis le corps de bâtiment principal dans son angle nord-ouest par une porte couverte en arc brisé, à l'encadrement chanfreiné et pourvue d'un trou barrier dans le tableau, du côté intérieur de la tour.

Fig. 13. Saint-Côme, le château. Tour est, rez-de-chaussée, la porte surmontée d'un gâble buché. *Cliché D. Joy.*

Fig. 14. Saint-Côme, le château.Tour est, le premier étage. *Cliché D. Joy.*

Fig. 15. Saint-Côme, le château.Tour est, deuxième étage, le palier du couloir, éclairé par une archère, depuis la pièce centrale. *Cliché D. Joy.*

Fig. 16. Saint-Côme, le château.Tour est, deuxième étage, la pièce centrale et la porte vers le logis. *Cliché D. Joy.*

L'escalier en vis qui dessert la tour orientale depuis son premier étage prend place dans l'angle formé avec le mur pignon du logis (fig. 9). Il est éclairé par d'étroites fentes de jour, archères occasionnelles, disposées dans l'angle entre la cage maçonnée partiellement hors-œuvre et les murs qui l'encadrent. Un élégant encorbellement profilé à deux ressauts supporte cette saillie extérieure. L'escalier en vis de la tour ouest est logé dans l'épaisseur du mur nord du logis à son angle avec la tour. Dans l'angle, comme pour l'escalier de la tour est, se retrouvent les deux fentes de jour largement ébrasées à l'intérieur, couvertes de linteaux échancrés en arc segmentaire tendu.

Le premier étage des deux tours est éclairé par de grandes fenêtres rectangulaires du XIX^e^ siècle, époque de l'habillage de l'intérieur de ces niveaux : la voûte et les murs ont été enduits de plâtre et couverts de lambris et de placards, empêchant toute lecture des parements intérieurs (fig. 14). Il est donc en l'état impossible de vérifier si ces fenêtres ont pris la place d'ouvertures antérieures. C'est le cas semble-t-il de la grande ouverture quadrangulaire bouchée tournée vers l'ouest sur la tour est : l'encadrement en est retaillé dans le parement extérieur de la tour et sur les deux assises qui la surmontent subsiste le sommet d'une fente d'archère. On peut donc faire l'hypothèse que ces niveaux étaient pourvus chacun d'archères.

La dépose partielle des aménagements du XIX^e^ siècle dans la tour ouest permet de constater que ces niveaux étaient couverts de voûtes d'arêtes sexpartites.

Le deuxième étage de chacune des tours est ouvert par deux portes : une communiquant par un couloir avec les escaliers en vis des tours et une avec le deuxième étage du corps de bâtiment principal. Dans chacune des tours, depuis l'escalier en vis, après une porte, un étroit couloir en gaine dans le mur aboutit à un palier éclairé par une courte archère (fig. 15). Le palier ouvre lui-même sur la pièce par une porte. Depuis le logis, une seconde porte couverte en arc segmentaire ouvrant sur un escalier droit donne accès à la pièce (fig. 16).

Les deuxièmes étages des deux tours présentent une différence importante de hauteur : à l'est, la hauteur du sol à la clé de voûte est de 4 m tandis que dans la tour ouest, elle est de 2,77 m. Dans la tour ouest, la voûte paraît avoir été partiellement détruite pour établir le passage avec le corps de bâtiment central et le seuil de la porte semble au moins surélevé (il est couvert de bois). S'il y a adéquation entre le niveau de la pièce du deuxième étage de la tour est et le deuxième étage du logis, il n'en est pas de même dans la tour ouest. Il n'est donc pas exclu que dans le parti initial, le deuxième étage de la tour ouest ne comportait pas de porte de communication avec le logis. Accessible depuis l'extérieur du château en rez-de-chaussée comme vu précédemment, et également plus étroite que la tour orientale, la tour ouest était peut-être vouée, davantage que l'autre, à la défense.

FIG. 17. SAINT-CÔME, LE CHÂTEAU. Sommet de l'archère nord du deuxième étage de la tour est. *Cliché D. Joy*.

Ce niveau des tours est pourvu de très hautes archères à étrier, de 4 m de hauteur depuis la base de l'étrier jusqu'au sommet de la fente échancré dans un linteau aveugle. Les étriers, largement ébrasés sur l'extérieur, en sont très démonstratifs. Sur chacune des tours, une archère est placée en capitale vers le nord, de façon à flanquer perpendiculairement l'édifice, et vers l'ouest, ce qui assure depuis la tour est le flanquement de l'élévation nord. Elles présentaient à l'intérieur de larges ébrasements couverts d'une arrière-voussure au profil en plein-cintre dans une niche sous un court berceau en arc en mitre (fig. 17). Les niches des archères de la tour ouest ne sont pas ébrasées, tandis que celles de la tour orientale sont pourvues de retraites latérales ménagées par un ébrasement inversé : la niche est plus étroite vers la pièce centrale de la tour et s'évase avant l'embrasure de la fente de tir. L'enduit de la niche de l'archère d'axe de la tour orientale porte des

Fig. 18. Saint-Côme, le château. Tour est, deuxième étage, un des culots sculptés. *Cliché D. Joy*.

Fig. 19. Saint-Côme, le château. Tour ouest, troisième étage, la voûte et l'archère de la pièce centrale. *Cliché D. Joy*.

graffitis anciens représentant des cavaliers à cottes de mailles et des châteaux aux sommets crénelés. Toutes les archères ont été modifiées, mais elles étaient vraisemblablement pourvues de plongées derrière les étriers. Il conviendrait d'examiner comment elles s'articulent avec les niveaux intérieurs de la tour ouest, où elles dépassent vers le bas le niveau de sol du deuxième étage, plus haut que dans la tour est. C'est leur partie haute qui, en l'état actuel des observations, est la plus aisément praticable.

Les archères à étriers se systématisent à partir du milieu du XIII^e^ siècle et jusqu'au milieu du XIV^e^ siècle dans les fortifications urbaines du Midi (Carcassonne, Aigues-Mortes…) où elles paraissent constituer un des signes d'allégeance à la Couronne de France[35]. Les plus longues archères de ce type se trouvent dans le Rouergue, à Najac où elles connaissant un développement exceptionnel sur 8 m de haut, correspondant à deux niveaux intérieurs, sur la tour érigée par Alphonse de Poitiers à partir de 1253[36]. La valeur symbolique de ces archères est certaine, ce qui n'exclut pas qu'elles aient été fonctionnelles : leur examen a amené Alain Salamagne à proposer deux types d'usage. Les fentes et leurs embrasures permettraient principalement de repousser des assaillants montant sur des échelles appuyées aux murs, en particulier pour les archères frontales, les archères latérales servant davantage au flanquement des fossés et courtines. Quant à la forme des archères, l'étrier élargissant la base de la fente de tir favoriserait le tir de projectiles incendiaires[37].

---

35. Jean Mesqui, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence,* t. II, p. 286.

36. Gilles Séraphin, Christian Rémy et Élodie Cassan, « Najac, du castrum au château neuf », dans *Congrès Archéologique de France, 2009, 167^e^ session, Monuments de l'Aveyron, 2009*, Paris, Société française d'archéologie, 2011, p. 227-246.

37. Alain Salamagne, « Archères, mâchicoulis et tours dans l'architecture militaire du Moyen Âge (XIII^e^-XV^e^ siècle) : éléments fonctionnels ou symboliques ? », dans *« Aux marches du palais ». Qu'est-ce qu'un palais médiéval ? Données historiques et archéologiques*, actes du VII^e^ Congrès international d'Archéologie Médiévales, Le Mans 9-11 septembre 1999, Société d'archéologie Médiévale, Caen, 2001, p. 77-85 et du même auteur « Les fortifications royales de Carcassonne et le problème des embrasures de tir au Moyen Âge », dans *Archéologie du Midi*

FIG. 20. SAINT-CÔME, LE CHÂTEAU. Tour est, couvrement du sommet de l'escalier en vis. *Cliché Diane Joy.*

Le niveau de l'étude que nous avons menée sur le château de Saint-Côme n'est pas suffisant pour permettre d'interroger ces différents aspects. Il conviendrait en outre, dans cette perspective, de glaner des informations sur l'ensemble du système défensif, notamment le fossé et l'enceinte de ville.

L'appareil défensif de ces niveaux est complété par de petites archères dirigées dans l'autre direction, vers l'est. Dans la tour est, la base en a été élargie, peut-être pour des armes à feu.

Les pièces de ces niveaux, à la rhétorique si militaire à l'extérieur, sont les plus ornées du château : couvertes de voûtes d'ogives sexpartites sans clé, appareillée, reposant sur des culots sculptés de visages encadrés de voiles et coiffes dont les tailloirs moulurés constituent le sommet (fig. 18). Quelques rares culots sont pourvus d'une haute corbeille sobrement polygonale.

Les pièces sommitales des deux tours sont couvertes de voûtes d'ogives sexpartites dont les nervures retombent en pénétration directe dans les murs et dont la clé de voûte n'est pas marquée (fig. 19). La pièce de la tour orientale mesure 2,77 m de haut sous la clé de voûte, tandis que celle de la tour ouest mesure 4,50 m. Les différences de hauteur des deux niveaux inférieurs se retrouvent ici logiquement inversées. La pièce de la tour orientale est donc accessible de plain-pied depuis le niveau de comble, ainsi que par l'escalier en vis de la tour, tandis que celle de la tour ouest ne l'est que depuis l'escalier en vis. La pièce de la tour ouest est éclairée par une archère, dont la base a été élargie après coup. Largement ébrasée vers l'intérieur, elle est percée sous un des voûtains (vers l'est) et à une hauteur inaccessible.

Le sommet de l'escalier oriental est couvert à l'intérieur par une succession de trois ressauts en quart de rond portant une petite dalle plate (fig. 20) et était éclairé par une petite fente de jour largement ébrasée vers l'intérieur, bouchée (les deux jours quadrangulaires sont tardifs).

Les défenses sommitales

Sur les deux tours, sous la hauteur des chéneaux encastrés des élévations du corps de logis principal, est établi un niveau de consoles de mâchicoulis, à trois ressauts en quart de rond marqué d'un bandeau supérieur (fig. 21). Le rétrécissement du volume circulaire des tours à ce niveau, d'environ 80 cm de large, ménage un chemin de ronde sur l'épaisseur du mur au niveau des chéneaux du corps principal. Le volume central des tours est rétréci d'autant au-dessus, ce qui fait émerger les cages maçonnées circulaires des escaliers en vis.

Particularité qui ne se retrouve pas sur la tour est, peut-être du fait de restaurations, certaines des consoles de mâchicoulis de la tour ouest servent également de gargouilles, ce qui indique que le chemin de ronde n'était pas couvert. Les eaux de pluie ruisselant de la couverture de la superstructure sommitale de la tour sur le chemin de ronde devaient être canalisées dans un sol dallé jusqu'à l'emplacement des exutoires dans les consoles[38]. Le chemin de ronde, découvert, était donc simplement fermé par un mur de parapet. Un tel usage double des consoles de mâchicoulis reste tout à fait exceptionnel. Les gargouilles associées à des chemins de ronde sur mâchicoulis apparaissent d'abord dans les palais ou châteaux des Valois, à Paris au Louvre ou au château de Vincennes. Loin d'être anecdotiques, elles participent des motifs

---

médiéval, t. 17, 1999, p. 93-107. Jean Mesqui propose une analyse critique de ces deux articles en exprimant en particulier des doutes sur le rôle des étriers des archères pour les traits incendiaires : « À propos de l'origine et de la diffusion des archères », dans *Bulletin monumental*, tome 158, n° 2, année 2000, p. 163-165.

38. Je remercie Gilles Séraphin pour ses précieuses indications sur des dispositifs comparables. Pour Bonaguil, voir : Daniel FRUGIER, *Bonaguil, images et objets*, 1976, relevé Gilles Séraphin.

Fig. 21. Saint-Côme, le château.Le sommet de la tour ouest avec deux consoles faisant office de gargouilles. *Cliché P. Bessodes*.

Fig. 22. Saint-Côme, le château. Tour ouest vue depuis le niveau de comble avec, à droite, le piédroit de la porte desservant le chemin de ronde. *Cliché D. Joy*.

des parties sommitales de ces architectures puisqu'elles sont figurées sur leurs représentations dans les *Très riches heures* de Jean de Berry. La formule connaît un certain succès et se diffuse au XV^e^ siècle, en Bretagne dans les châteaux de Largoet et Vannes, par exemple, ou plus près du secteur géographique qui nous intéresse à Bonaguil dans le Lot-et-Garonne ou Lanquais (en Dordogne). Cependant, dans tous ces exemples, les gargouilles sont des éléments distincts des consoles de mâchicoulis, et placés plus haut. Le seul exemple que nous ayons trouvé pour le moment de consoles de mâchicoulis servant également de gargouilles est à Castelnau-Bretenoux (commune de Prudhomat dans le Lot), sur une portion de la courtine sud-ouest ainsi que sur une tour à plan en fer à cheval, pas antérieures à la fin du XV^e^ siècle[39]. Ces différents éléments de comparaison inviteraient à une datation basse des consoles de mâchicoulis de Saint-Côme. Cependant, l'analyse de l'ensemble des parties hautes du château nous amène, en l'attente d'investigations plus poussées, à formuler l'hypothèse d'un système défensif cohérent, auquel prenait part le chemin de ronde protégé derrière un mur de parapet porté par les consoles de mâchicoulis.

La défense sommitale n'était pas réservée aux seules tours. La cage de l'escalier en vis de la tour ouest conserve au niveau de l'étage de comble le piédroit et le départ de linteau d'une porte pour desservir un niveau de circulation disparu en haut du mur nord (fig. 22). Contre la tour, du côté du niveau de comble, les restes d'un larmier de toit martelé sur le parement d'origine de la cage circulaire de l'escalier en vis interrogent. Ils sont vraisemblablement à mettre en lien avec la présence d'un parapet de chemin de ronde. De même que sur les tours, le chemin de ronde devait être découvert et disposé sur l'épaisseur du mur du logis, derrière un parapet crénelé, au nu du mur du corps de bâtiment principal. Les traces sur la tour ouest invitent à penser que le chemin de ronde était établi, au moins en partie, également sur l'élévation ouest. Côté est, c'est le corps central de la tour lui-même qui est pourvu d'une porte à ce niveau. Sans élément supplémentaire, il est difficile d'affirmer que le chemin de ronde et son parapet crénelé se poursuivaient au sommet de la façade sud, ce qui est cependant probable. Se pose également la question d'un éventuel cheminement possible avec le sommet de la courtine de l'enceinte de ville, mais force est de constater qu'en l'état rien n'alimente à ce dernier niveau l'hypothèse d'un château inclus dans l'enceinte urbaine.

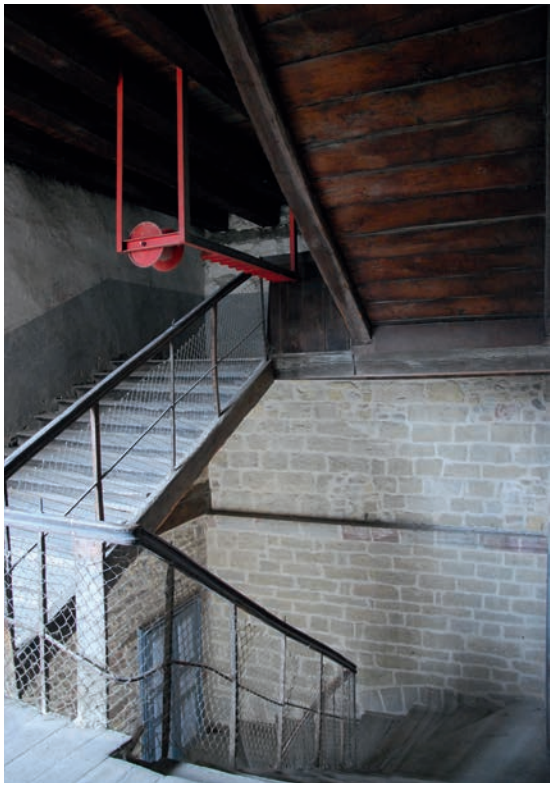

FIG. 23. SAINT-CÔME, LE CHÂTEAU. Cordons régnants marquant les niveaux de plancher des deux étages médiévaux, depuis la cage d'escalier, mur nord. *Cliché D. Joy*.

La couverture initiale disparue, à longs pans et croupes, devait être encastrée derrière le chemin de ronde, et déverser l'eau sous le niveau du chemin de ronde dans les chéneaux encastrés et les gargouilles prévues à cet effet (fig. 27). On trouve trace de dispositifs de ce type par exemple dans certains châteaux du Gers[40] mais également sur le grand corps de salle de la grange et château des abbés de Bonneval à Galinières dans son état initial[41].

Le programme d'ensemble : premières pistes et questions ouvertes

Les intérieurs des étages du corps de bâtiment principal sont bien moins diserts que les façades extérieures. Les niveaux médiévaux se distinguent à l'intérieur, depuis la cage d'escalier (fig. 23). Le sommet du rez-de-chaussée est marqué dans

39. Gilles SÉRAPHIN, « Prudhomat, Castelnau, château fort de Castelnau-Bretenoux », dans *Donjons et châteaux du Moyen Âge dans le Lot*, Portet-sur-Garonne, 2014, p. 328-331.

40. Gilles SÉRAPHIN, « Salles et châteaux gascons, un modèle de maisons fortes », dans *Demeures seigneuriales dans la France des XII^e^-XIV^e^ siècles, Bulletin Monumental*, tome 157, n°1, année 1999, p. 11-42.

41. Christian CORVISIER, « Galinières (commune de Pierrefiche-d'Olt). Grange et château des abbés de Bonneval », dans *Congrès archéologique de France, Aveyron, 2009*, Paris, 2011, p. 202-203, fig. 39 et 40.

Fig. 24. Saint-Côme, le château. Vestiges de la hotte de cheminée du XIVe siècle dans la partie ouest du logis, mur nord, au deuxième étage actuel. *Cliché D. Joy*.

l'élévation nord par deux assises de moellons de grands modules alors que l'ensemble du parement intérieur est constitué de petits moellons non assisés. Deux cordons régnants moulurés en quart de rond et bandeau marquent les sommets des deux étages. Au-dessus du cordon sommital du premier étage, le parement du mur nord montre distinctement le bouchage des logements des poutres enlevées pour installer la cage d'escalier. Ils se retrouvent au-dessus du cordon dans toute la partie ouest du logis où ils n'ont pas été bouchés. Au-dessus du cordon du deuxième étage, une sablière muralière reçoit les solives. Chacun des niveaux médiévaux était donc planchéié, mais dans des sens inversés semble-t-il : poutres dans le sens nord-sud au premier étage et grandes sablières recevant des solives au deuxième (fig. 26).

Le mur nord étant aveugle, sauf en rez-de-chaussée, il paraît difficile d'imaginer des murs de refend longitudinaux de haut en bas dans le bâtiment. En revanche, il devait en exister au moins un dans le sens de la profondeur. Des vestiges d'une hotte de cheminée pyramidale appareillée sont conservés dans la moitié ouest de l'étage, sous le cordon sommital du premier étage (fig. 24). La souche, elle aussi très soigneusement appareillée, de cette cheminée est encore visible, arasée, dans le niveau de comble (fig. 25). Dans la partie est, si les vestiges d'une hotte ne sont plus visibles, en revanche une souche, moins bien conservée que la précédente, se retrouve également dans le niveau de comble. L'emplacement de la cheminée de la partie est mériterait un examen et des sondages dans les élévations pour vérifier sa présence soit sur le mur nord, soit, peut-être, au revers de la plage de blocs de grès rose visible sur l'étage de l'élévation orientale. Il semble donc que le premier étage médiéval était divisé en deux parties, chacune pourvue d'une cheminée. Nous n'avons pas pu localiser précisément l'emplacement d'un mur de refend, par exemple par l'interruption simultanée des cordons sur chacune des élévations nord et sud, mais le rythme irrégulier des fenêtres du XIXe siècle dessine une division du volume en un tiers à l'ouest et deux tiers vers l'est qui pourrait correspondre au programme médiéval (fig. 5).

La partie orientale du corps de bâtiment principal abritait l'*aula* au premier étage, comme l'indique la présence des deux portes hautes au nord et au sud de ce côté. En l'état, les seuls éléments observés permettent de l'imaginer occupant toute la partie est du premier étage, pourvue d'une cheminée, ouvrant au nord par une porte jouxtant un lavabo et au sud par la porte principale du château, au centre de la grande salle, vers la ville. Dans l'ensemble, le mauvais état de

Fig 25. Saint-Côme, le château.. Vestiges de la souche de cheminée, dans le niveau de combles, mur nord. *Cliché D. Joy*.

Fig. 26. Saint-Côme, le château. Cordon régnant et poutre muralière portant le plafond du deuxième étage médiéval. *Cliché D. Joy*.

conservation des intérieurs nécessiterait des investigations plus poussées d'archéologie du bâti pour tenter de retrouver trace des équipements domestiques, cheminées, latrines, placards…

Le seul examen des élévations extérieures pourrait aboutir à la conclusion que le bâtiment ne possédait qu'un rez-de-chaussée, surmonté d'un étage. Il n'en est rien, nous l'avons vu : les corniches au revers des murs nord et sud indiquent bien deux étages planchéiés au-dessus du rez-de-chaussée. Ce niveau est cependant complètement aveugle, des deux côtés. Au sud, il est derrière les éléments porteurs de l'auvent et au nord, aucune interruption ou reprise du parement n'indique une quelconque ouverture ancienne disparue. Cette particularité évoque les niveaux de grenier des tours-salles gasconnes[42], mais ici cependant ce niveau est en communication directe avec les deux pièces les plus ornées du château, le deuxième étage des tours. L'usage de cet espace reste donc énigmatique.

À part l'emplacement de la grande salle, les autres éléments du programme du corps de bâtiment principal ne sont pas identifiables de façon certaine sans investigations plus poussées. Il n'est a priori pas besoin de chercher l'emplacement de la chapelle dans le château, puisque c'est semble-t-il ce bâtiment, indépendant, qui fut reconstruit dans les années 1520 pour devenir l'église Saint-Côme et Saint-Damien. En revanche, si l'hypothèse sur la position du mur de refend est exacte, il est tentant de situer dans le tiers ouest, à l'étage, la *camera*, l'espace des chambres, dans lequel pouvait prendre place une chambre de parement en communication avec l'*aula*. Les tours offraient des espaces en appendices, particulièrement au deuxième étage très soigné, qui devaient venir compléter les pièces du logis, garde-robes ou chambres complémentaires, et peut-être également en assurer une distribution verticale par les escaliers en vis.

L'*aula*, salle d'apparat et de justice, prenait donc vraisemblablement place au-dessus d'un niveau de communs en rez-de-chaussée, selon un schéma très répandu. La petite cave avec un puits à l'extrémité orientale invite à situer dans cette partie les cuisines ; le reste du rez-de-chaussée, ventilé et éclairé par des fenêtres hautes, pouvait servir de lieu de stockage ou de services. Le dédoublement de la salle, en salle de réception pour le commun en rez-de-chaussée et salle noble à l'étage est une possibilité, mais rien ne permet de l'envisager ici et une telle hiérarchisation de l'espace relève souvent de programmes architecturaux plus ambitieux (on citera pour exemple les châteaux d'Armentières et de Suscinio). Il ne faut pas non plus négliger la possibilité qu'il y ait eu des bâtiments annexes, venant compléter le programme du logis, dans la cour. La chapelle était à l'autre extrémité de la cour et des bâtiments pouvaient prendre place entre elle et le corps de logis seigneurial, parmi lesquels le four banal détruit pour la construction de l'église dans les années 1520. En l'état, il est également impossible de dire si cette cour, dominée par la porte de l'*aula*, était ouverte ou fermée.

Au XIVe siècle, la position du château sur l'enceinte amène la traduction monumentale de sa double fonction : palais urbain vers la ville et château vers l'extérieur de celle-ci. Au siècle suivant, l'enceinte de ville paraît avoir été déplacée vers le nord et la fonction défensive du château amoindrie. Le seigneur de Saint-Côme accepte donc que le château soit totalement englobé dans l'enceinte. La modification des parties hautes dans la seconde moitié du XVe siècle, la réfection de la charpente dans les années 1480 et la suppression de la défense sommitale sur le mur nord du logis, sous Jean II de Castelnau, entérinent la transformation du château en palais urbain.

Le château de Jean Ier de Castelnau-Calmont

En 1366, dans un Rouergue d'obédience encore pour peu de temps anglaise et meurtri par les ravages causés par les grandes compagnies et l'instabilité politique, Jean Ier de Castelnau-Calmont fait réparer l'enceinte de la ville et curer les fossés. Dans le laps de temps qui sépare son ralliement au roi de France, en 1369, et sa mort en 1395, il fait ériger le château de Saint-Côme, qui devient sa résidence principale en Rouergue. On est tenté de situer cette construction avant le décès de Marguerite de Villemur, son épouse, qui teste au château de Saint-Côme en 1389 et souhaite être inhumée dans la chapelle construite à cet effet dans l'église de Saint-Côme. Contrairement à Calmont ou encore à Castelnau-Bretenoux dans le Quercy, Jean Ier peut ici être à l'initiative d'un chantier complet. Soit que l'édifice antérieur soit en mauvais état, ce qui paraît difficilement justifier une reconstruction complète, soit qu'il soit sans commune mesure avec l'ascension du nouveau seigneur des lieux.

La proximité géographique et la forte similarité dans de nombreux éléments de la mise en œuvre avec le château grange des abbés de Bonneval à Galinières permet de conforter cette proposition de datation de l'édifice dans le troisième

42. Gilles Séraphin, « Salles et châteaux gascons… ».

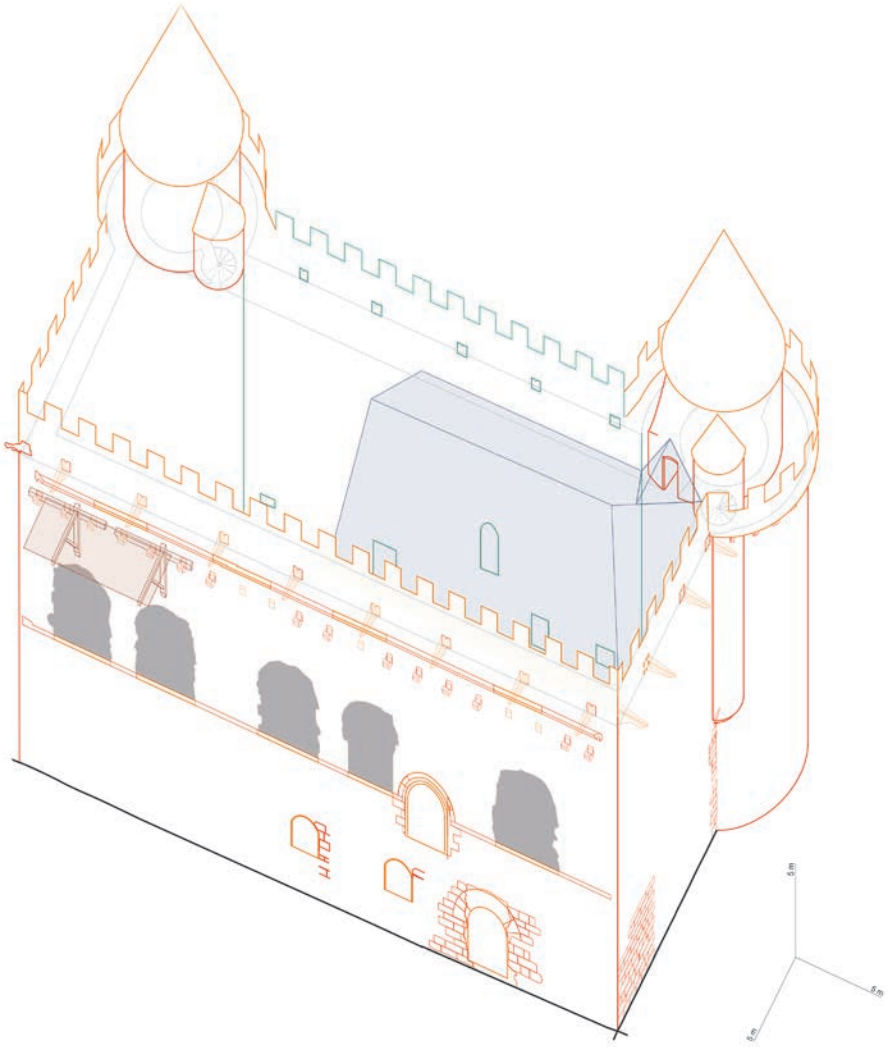

FIG. 27. Saint-Côme, le château.. Axonométrie de l'état du XIVe siècle, proposition de restitution. *Dessin M. Scellès et D. Joy*.

quart du XIVe siècle. Le grand corps de salle et la tour construits, d'après l'analyse de Christian Corvisier, pour l'abbé Rigal de Gaillac dans la décennie 1360 offre de nombreux points de comparaison : les archères en étrier, la facture des soupiraux en partie haute du rez-de-chaussée, le couvrement de l'escalier de la tour semblable à celui de la tour maîtresse de Galinière, l'articulation des escaliers en vis et des pièces des tours par des couloirs en gaine dans le mur débouchant sur des paliers devant des fenêtres ou encore les chéneaux encastrés articulés avec un chemin de ronde pourvu d'un parapet crénelé au nu des murs. La sculpture de Saint-Côme est cependant d'une meilleure facture que celle de Galinières, à la hauteur de la qualité de la mise en œuvre de l'ensemble jusque dans les détails : de l'encorbellement élégant de la saillie de l'escalier en vis oriental à l'homogénéité des formes et de la stéréotomie des archères et des fentes de jour.

Il conviendrait de mieux cerner les raisons pour lesquelles Jean Ier de Castelnau-Calmont fait le choix d'établir le nouveau siège de sa résidence, mais aussi de sa représentation, à Saint-Côme plutôt qu'à Espalion. Toujours est-il qu'il y fait édifier un château dont les grandes lignes du programme, à défaut de pouvoir pour le moment mieux le définir dans son ensemble, disent assez la double vocation (fig. 27). Vers l'extérieur, au nord, les tours avec leur appareil défensif,

leurs très hautes archères et le crénelage sommital du corps de logis affirment la présence du seigneur et participent à la défense de la ville. Une porte permet l'accès au château sans passer par la ville. Jacques Miquel souligne qu'il existe dans le Rouergue au moins un autre exemple de seigneur ayant prévu une telle porte de sortie non assujettie à la ville : l'évêque dans sa résidence de Salles-Curan[43]. Vers la ville, au sud, est mise en exergue la porte de l'*aula*, la grande salle où il est dit qu'au XV^e^ siècle la justice est rendue même pour Espalion, au détriment des coutumes établies avec cette ville.

Si Christian Corvisier trouvait la source d'inspiration principale de la tour maîtresse de Galinières en Avignon, il semble que les références du maître d'ouvrage soient ici, quelques années plus tard, les grands chantiers des Valois. Les tours de Saint-Côme n'étaient vraisemblablement pas munies du double couronnement défensif inauguré à la tour de Vincennes et adopté à Galinières avec des références à des modèles avignonais[44], mais le niveau de chemin de ronde sur des consoles de mâchicoulis avec retrait du corps central de la tour relève bien de l'esthétique des chantiers de Charles V.

Le palais du Louvre semble être la source privilégiée de cette formule du dernier niveau de la tour émergeant derrière le chemin de ronde découvert, protégé par un parapet crénelé porté par des consoles de mâchicoulis, et dont le pavement évacuait les eaux de pluie par les gargouilles. Au Louvre également, les volumes des cages circulaires des escaliers en vis émergent sous forme de tourelles. Enfin, le couronnement de mâchicoulis est également réservé aux tours, tandis que les sommets des ailes de logis sont crénelés mais au droit du mur, avec des gargouilles émergeant au-dessus de cordons régnants[45].

La référence aux chantiers de Charles V ne saurait être fortuite à Saint-Côme, dans le Rouergue récemment retourné dans le giron de la Couronne de France. Le comte de Rodez, Jean d'Armagnac et son vassal le seigneur de Calmont s'étaient engagés respectivement aux côtés de Charles V dès 1368 et 1369. Jean I^er^ de Castelnau-Calmont devient par la suite gouverneur de Guyenne et capitaine général en Languedoc. Commanditaire de la construction de ce château, il fait des choix qui proclament sa loyauté envers le roi de France.

---

43. Jacques Miquel, *L'architecture militaire dans le Rouergue au Moyen Âge…,* t. I, p. 130.

44. Christian Corvisier, « Galinières. Grange et château des abbés de Bonneval »…, p. 207. L'auteur renvoie également à sa contribution à un colloque non publié : « Le renouveau esthétique du château gothique français au temps de la guerre de Cent Ans. Genèse, fortune et diffusion d'un parti caractéristique : le double couronnement », actes du colloque *Le beau dans la forteresse*, 132^e^ congrès du CTHS, tenu à Besançon en avril 2007.

45. Alain Salamagne, « Les tours à double couronnement : aspects constructifs et symboliques », dans *Les couvertures médiévales : images et techniques*, sous la direction de Françoise Duperroy et Yves Desmet, Études et documents, coll. *Monuments et Sites*, 14, Institut du Patrimoine wallon, Namur, 2016, p. 243-255.

Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, t. LXXVII (2017), p. 139-143

LA CHAPELLE DE RIEUX À TOULOUSE : NOUVELLE HYPOTHÈSE DE LOCALISATION DE L'ENSEMBLE SCULPTÉ

par Jacques Dubois*

De l'ensemble réalisé pour orner la chapelle que Jean Tissandier, évêque de Rieux-Volvestre de 1324 à sa mort en 1348, a fait édifier au sud-est du chevet de l'église des Cordeliers de Toulouse sont conservés, au musée des Augustins de Toulouse, onze statues d'apôtre d'environ 1,85-1,90 m de haut, trois saints franciscains – François d'Assise, Antoine de Padoue et Louis d'Anjou –, un saint Jean-Baptiste, puis Jean Tissandier représenté en donateur et le gisant du prélat, seul vestige du tombeau, soit dix-sept statues. Au musée Bonnat de Bayonne, peuvent être encore admirés les représentations du Christ et de la Vierge, ce qui porte à total de 19 statues. L'édifice construit par le prélat, déjà désigné par Nicolas Bertrand en 1515 sous l'appellation de Rieux, est en partie détruit en 1804 et le décor sculpté intègre progressivement les collections du musée toulousain[1]. Les quelques auteurs de ces dernières années qui ont consacré une recherche publiée sur les sculptures de la chapelle s'étaient, jusqu'à aujourd'hui, accordés pour dire que restituer l'aspect intérieur que pouvait avoir le monument n'était guère envisageable, notamment en raison de certaines contradictions dans le nombre de statues donné par les quelques rares sources, manuscrites et littéraires de la première moitié du XIX^e^ siècle. Tout semble indiquer qu'à l'origine, il y avait bien 20 statues, dont 18 de même taille[2]. C'est ce nombre d'ailleurs que donne Alexandre Du Mège en 1835[3]. Dans un courrier de 1803 – 23 prairial de l'an XI –, le conservateur de l'époque, le sculpteur Lucas, souhaite le transfert de « seize grandes figures en pierre […] et une en marbre du fondateur »[4]. Ce chiffre peut correspondre aux statues de Jean Tissandier en donateur et de 15 grandes sculptures quand on soustrait un apôtre aujourd'hui manquant et sans doute déjà à l'époque la figure de la Vierge – qui n'apparaît dans aucun catalogue – et a priori un autre apôtre[5]. En croisant les informations des sources littéraires et manuscrites avec celles de l'observation des vestiges, il est envisageable de proposer une hypothèse de restitution.

---

* Communication présentée le 2 mai 2017, cf. infra « Bulletin de l'année académique », p. 267.

1. Sur ce point, voir le rappel fait dans Michèle Pradalier-Schlumberger, *Toulouse et le Languedoc : la sculpture gothique aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1998, p. 210-212 ; ainsi que Henri Rachou, *Les statues de la chapelle de Rieux et de la basilique Saint-Sernin*, Toulouse, Privat, 1905, p. 33-38.

2. Les auteurs de ces dernières années ont systématiquement cherché à démêler les informations données au XIX^e^ siècle. Cependant, le travail de récolement effectué par Henri Rachou à partir du croisement des différents catalogues du musée est particulièrement éclairant (Henri Rachou, *Les statues de la chapelle de Rieux…*) ; même s'il doit être parfois corrigé et complété. Quant au reste du décor sculpté figuré, visiblement important et dont il ne subsiste aucun vestige, on est très peu renseigné : « les petites chapelles placées des deux côtés étaient revêtues de bas-reliefs », Alexandre Du Mège, *Description du musée des antiques de Toulouse*, Paris, F. G. Levrault, 1835, p. 205, n° 478. Voir surtout Michèle Pradalier-Schlumberger, *Toulouse et le Languedoc…*, p. 218.

3. Alexandre Du Mège, *Description du musée des antiques…*, p. 205, n° 478.

4. Michèle Pradalier-Schlumberger, *Toulouse et le Languedoc…*, p. 210.

5. La sculpture du Christ est encore signalée dans les collections du musée dans le catalogue de 1864. Cf. Ernest Roschach, *Antiquités, musée des Augustins ; Objets d'art, musée Saint-Raymond*, Toulouse, [s. n.]1864, p. 264, n° 735.

Historique de la chapelle

Nommé bibliothécaire du pape Jean XXII en 1324, le prélat, durant la première partie de sa carrière, réside à Avignon jusqu'en 1333, année où il résigne cette charge. À partir de cette date-là, Jean Tissandier revient en Toulousain et entreprend immédiatement d'importants travaux à sa cathédrale et se fait construire un grand palais épiscopal[6]. On peut raisonnablement penser que l'idée de fonder une chapelle aux Cordeliers où il a été frère lui vient dans un second temps après avoir engagé, et bien avancé, les chantiers de sa cité épiscopale. La destination initiale du petit édifice construit était d'abriter sa sépulture, dont le tombeau aura pu être réalisé de son vivant comme le laisse penser son épitaphe[7], et celles des frères et pères du couvent[8]. L'inscription, transcrite dans la *Gallia christiana*, rapporte, entre autres faits, que le prélat consacra, en 1343, la grande église ainsi que la chapelle qu'il venait de faire construire[9]. Le don pour la chapelle du missel franciscain, conservé à la Bibliothèque municipale de Toulouse sous la cote ms 90, cette même année incite à placer la réalisation du gros œuvre vers 1340-1343, plutôt qu'entre 1333 et 1343, comme habituellement[10].

Les dispositions de la chapelle

Une restitution assurée est permise grâce à l'étude de l'architecte Jacques-Jean Esquié de 1876 sur le couvent, à la maquette présentée par Jean Tissandier, ainsi qu'aux vestiges architecturaux de la chapelle – consoles, dais, chapiteaux recevant les différentes nervures de la voûte. D'après Esquié, il s'agissait d'une grande construction de 29 m par 16 de large à vaisseau unique qui communiquait avec l'église par un grand vestibule fermé comprenant deux accès, un depuis une des chapelles du chevet de la grande église, un autre depuis la rue du collège de Foix. Au nord-est, s'élevait un clocher et au sud-est, une sacristie[11]. L'intérieur était rythmé en quatre travées voûtées d'ogives quadripartites terminées par une abside pentagonale. Entre les contreforts avaient été aménagées des chapelles basses, quatre de chaque côté.

D'après les témoignages, les murs étaient animés d'une rangée de statues ; Lucas parle de statues autour de l'église et Alexandre Du Mège, de « deux lignes de statues » le long des gouttereaux sud et nord. Les vestiges architecturaux montrent que les sculptures étaient abritées par un dais et reposaient sur un socle sculpté qui peut être placé au niveau des différentes articulations verticales correspondant aux retombées des nervures de la voûte. Elles étaient par ailleurs adossées au mur et non à un faisceau de colonnettes[12], ce que restitue bien la muséographie actuelle lors des

---

6. Jean Contrasty, *Histoire de la cité de Rieux-Volvestre et de ses évêques*, Marseille, Lafitte reprints, 1985, p. 77-79 ; Christine Jiménez, « La cathédrale de Rieux-Volvestre », dans *Congrès archéologique de France*, 154e session, *Toulouse et Comminges*, 1996, Paris, 2002, p. 71-72.

7. Jour et année de décès ne sont pas indiqués par exemple. Ne sont signalées que les qualités et les actions méritantes du prélat. Mais l'argument le plus convaincant d'une exécution vers 1340-1345, et non *post-mortem*, est l'absence de la mention de la fondation d'un collège attesté jusqu'en 1398 et dont la chapelle servait de lieu de culte à l'institution nouvelle. Nicolas Bertrand précisant que la mort de Jean Tissandier l'avait empêché d'achever la maison destinée au collège – construite à proximité de la chapelle, est-il dit –, on peut en déduire que cette fondation n'est intervenue qu'à la fin de la vie de l'évêque, quelques années après l'édification de la chapelle. Yvette Carbonell-Lamothe dans son étude de l'église des Cordeliers avance le contraire, « Recherche sur la construction du couvent des Cordeliers de Toulouse », extrait des actes du XXIe *Congrès de la Fédération des Sociétés académiques et savantes de Languedoc-Pyrénées-Gascogne*, Toulouse, 1966, p. 8.

8. À l'exemple strictement contemporain de la chapelle Saint-Antonin que l'évêque de Pamiers, Dominique Grima, mort en 1347, a fait aménager au couvent des Jacobins. La précision, dans l'épitaphe, que Jean Tissandier inhumait lui-même ses frères a fait croire à Yvette Carbonell-Lamothe à l'épisode du transfert des martyrs d'Avignonet en 1242, sauf que les corps ont été ensevelis immédiatement après leur meurtre dans l'église.

9. *Gallia christiana*, t. 13, Paris, 1785, col. 188.

10. Maria Alexandra Bilotta, « Missel franciscain pour la chapelle de Rieux de Toulouse », dans *Le parement d'autel des Cordeliers de Toulouse : anatomie d'un chef-d'œuvre du XIVe siècle*, exposition tenue au musée Paul Dupuy, 16 mars-18 juin 2012, Maria Alexandra Bilotta, Marie-Pierre Chaumet-Sarkissian (dir), Paris, Toulouse, 2012, p. 92.

11. Celle-ci est signalée dans le procès verbal d'estimation du lot de la chapelle de 1803. Jean Esquié ne la fait pas figurer dans sa restitution du plan du monument, à la différence de celle donnée par Jean-François Massol. Absente de la maquette tenue par Jean Tissandier, cette sacristie est vraisemblablement une adjonction postérieure. Sa présence sur le plan de Massol a ainsi fait dire à Yvette Carbonell-Lamothe que ce dernier proposait un travail plus scientifique, plus fiable, et que s'appuyer sur la maquette était dangereux. Cf. *Toulouse et l'art médiéval 1830-1870*, octobre 1982-janvier 1983, musée des Augustins, Toulouse, Musée des Augustins, 1982, p. 119.

12. Yvette Carbonell-Lamothe, « Recherche sur la construction… », p. 8. Comme les statues du sanctuaire de Saint-Nazaire de Carcassonne, récemment achevé vers 1325.

réaménagements menés par Daniel Cazes dans les années 1980. Le voûtement des quatre travées et de l'abside à cinq pans déterminent ainsi, comme signalé par M. Pradalier dans son étude de la sculpture languedocienne, quatorze faisceaux de colonnettes interrompus par autant de niches abritant une grande statue.

Proposition de restitution

Pour les quatorze niches intérieures assurées, il faut bien restituer un collège apostolique présidé par le Christ et la Vierge, comme l'a montré Michèle Pradalier. Et l'historiographie en est restée là, bien que la réflexion puisse être poussée plus loin. Grâce à l'un des témoignages d'Alexandre Du Mège – et à une certaine logique de distribution –, l'emplacement des figures du Christ et de la Vierge, au niveau du pan axial de l'abside, peut être donné précisément : « dans le chœur, à gauche [sous-entendu quand on entre dans la chapelle], on voyait Jean de la Tissandière à genoux […] offrant à Dieu le plan en relief du temple qu'il avait bâti ; du même côté, Jésus Christ, tenant d'une main le globe, élevait la main droite pour bénir l'évêque de Rieux »[13]. Le Christ occupait alors la niche nord, à proximité duquel était associée la représentation de Jean Tissandier, reposant vraisemblablement sur une console. La Vierge était alors placée dans la niche sud. L'inclinaison de leur tête, tout comme leur regard confirment cette disposition. Ils renseignent de même sur l'emplacement exact du maître autel dans le sanctuaire. En effet, en fonction de cette donnée, on peut en déduire que le maître autel n'était pas placé à l'aplomb de la clef de voûte de l'abside – ce qui aurait entraîné un autre port de tête –, mais bien contre le mur du pan d'axe. Le fait qu'Alphonse Brémond, en 1871, lorsqu'il décrit le retable sculpté de l'autel majeur précise que son dégagement a entraîné sa destruction[14], fait fortement croire à sa liaison avec la maçonnerie, et donc à un positionnement en fond d'abside, comme cela tend à se généraliser à partir du XIVe siècle.

Une première répartition du collège apostolique peut être donnée à l'observation d'une particularité partagée par les grandes sculptures. C'est ainsi que certaines statues proposent une inclinaison de tête à droite, les autres à gauche. À partir de ce constat, en fonction de la direction de la tête et du regard, dirigés assurément vers l'autel, il est permis de déduire, pour les douze emplacements restants, que six apôtres ayant leur chef penchant à gauche avec un regard vers la même direction étaient placés côté nord et six autres apôtres, avec la tête inclinée vers la droite, se trouvaient côté sud[15]. D'après les onze statues conservées, six d'entre elles présentent bien une inclinaison vers la gauche et cinq vers la droite. Aussi, si ce raisonnement se vérifie bien, l'apôtre manquant présentait une tête penchée vers la droite et se trouvait côté sud. Ensuite, l'observation attentive amène à un autre constat : celui d'une variation de l'inclinaison selon les figures. L'hypothèse émise serait que celle-ci soit directement liée à l'emplacement de la statue par rapport à l'autel. L'inclinaison serait plus prononcée en fonction de l'éloignement de l'apôtre vers l'ouest.

En tant que fondateurs de l'Église romaine et universelle, Pierre et Paul peuvent être positionnés au plus près de l'autel dans l'abside – emplacement classique que l'on retrouve à la Sainte-Chapelle du Palais de la Cité à Paris ou encore à Saint-Nazaire de Carcassonne. Barthélemy et Jacques le Majeur qui ont un port de tête différent et une inclinaison peu marquée pourraient alors être placés aux angles du revers de façade (fig. 1).

Pour ce qui est des statues de Jean-Baptiste et des trois saints franciscains, jusqu'à présent les hypothèses proposées ont consisté soit à les placer dans une des chapelles basses, soit à les associer au tombeau, disposées autour – proposition peu satisfaisante car elle soulève, entre autres, un problème de disproportion entre le gisant et les statues devant l'encadrer, soit à les placer au-dessus de l'entrée au niveau d'une ancienne tribune au revers de la façade ; tribunes d'orgue vraisemblablement[16]. Cependant, ces quatre statues pouvaient aussi très bien être localisées à l'entrée même de la chapelle dans les ébrasements d'un portail[17], avec, en fonction de la position de la tête qui accompagne l'individu dans

13. Alexandre Du Mège, *Description du musée des antiques…*, p. 205, n° 478.

14. « La belle apothéose de la Sainte Vierge surmontait le maître autel, attribuée à l'un des plus habiles et des plus savants ciseaux de l'époque, a été brisée dans l'opération même de l'enlèvement », Michèle Pradalier-Schlumberger, *Toulouse et le Languedoc…*, p. 213.

15. Alexandre Du Mège, *Description du musée des antiques…*, p. 205, n° 479 : « Mais presque toutes les têtes sont contournées parce que l'auteur qui les avait rangées sur la droite ou sur la gauche de l'église dans des attitudes à peu près pareilles avait voulu leur imprimer en quelque sorte une pareille pensée exprimée par un geste identique ».

16. Propositions résumées dans Michèle Pradalier-Schlumberger,, *op. cit.*, p. 212.

17. Dans le tome 3 du *Monasticum gallicanum,* Alexandre Du Mège précise que la chapelle « avait un portail décoré dans le style d'architecture en honneur pendant le XIVe siècle. On y voyait la statue de saint François dont les stigmates étaient très apparentes », cf. *Toulouse et l'art médiéval…*, p. 67. Cette phrase pourrait laisser croire en effet à la présence de statues à l'entrée, à moins qu'il y ait confusion et que l'auteur

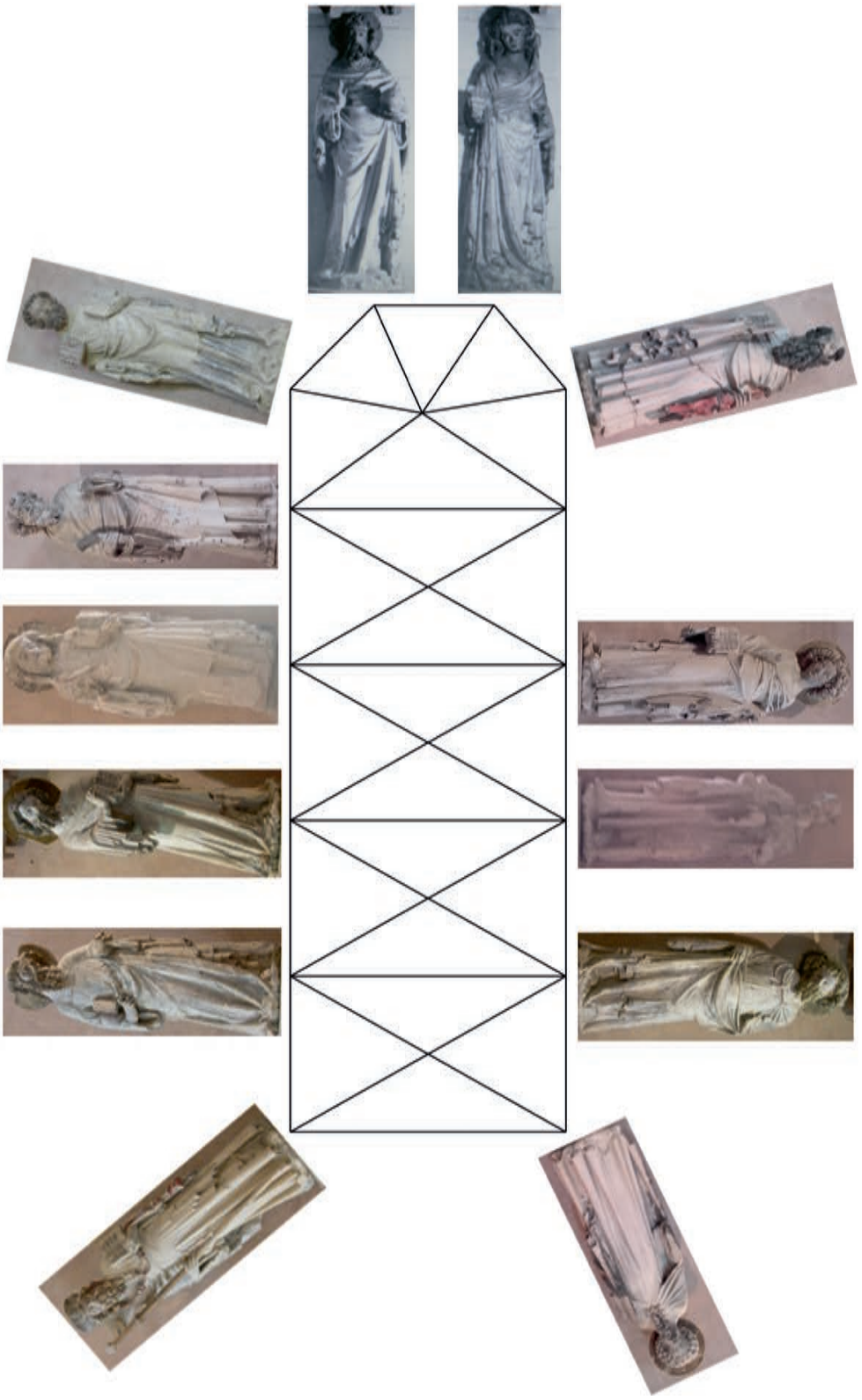

Fig. 1. Proposition de restitution de l'emplacement des sculptures. *Clichés auteur (apôtres) et Daniel Cazes (Christ et Vierge).*

son entrée dans le bâtiment, au nord et à l'extérieur, Jean-Baptiste, puis saint François, et au sud, à l'extérieur, Louis d'Anjou et à l'intérieur saint Antoine. Cependant, le port de tête d'Antoine de Padoue – presque de face – peut aussi inciter à localiser celui-ci et François d'Assise ailleurs[18].

Le tombeau enfin reste le dernier élément à placer correctement dans l'abside. Là encore, les informations issues de l'observation de la sculpture corroborent celles données par Alexandre Du Mège. Ce dernier renseigne en effet que le tombeau se trouvait à droite – donc au sud – face à la sculpture du donateur. Il ne pouvait être qu'au niveau du pan droit de l'abside[19] ; la face opposée correspondant au clocher dont le rez-de-chaussée donnait accès à un caveau dans lequel étaient inhumés frères et pères[20]. L'inclinaison de la tête vers la gauche confirme de même un emplacement du tombeau au sud. Dans ce cas-là, la sculpture était obligatoirement disposée les pieds vers l'est et la tête à l'ouest. Les écus laissés nus sur le coussin du côté de la crosse épiscopale corroborent ce positionnement – côté mur – quand les autres, armoriés, sont sculptés pour être visible[21].

Enfin, les descriptions – succinctes – d'Alexandre Du Mège renseignent sur la typologie du tombeau. Il évoque ainsi « un monument richement formé par des colonnilles qui supportait une voûte ogivale » et que « décorait dans sa partie la plus élevée une ogive élégante et découpée en légers festons »[22]. La structure est alors à rattacher au type à baldaquin dont le premier en France est exécuté pour Jean XXII de 1336 à 1351 par des sculpteurs anglais et dont le prototype est celui d'Edouard II à l'ancienne abbatiale Saint-Pierre de Gloucester, réalisé vers 1330-1335. Sans atteindre de tels développements, le monument funéraire de Jean Tissandier devait être plus modeste et se rapprocher de celui, conservé à la cathédrale de Narbonne, de Pierre de la Jugie (entre 1347 et 1375).

évoque l'une des sculptures placées à l'intérieur, comme rappelé peu après : « une console encastrée dans chaque pilier supportait une statue en pierre, peinte au naturel. On y remarquait celles de St Pierre, de St Paul, de St Jean, de St Barthélémy, de St Louis, évêque de Toulouse, de St François, de St Antoine, de Ste Catherine [confusion avec la Vierge ?] et celle de l'évêque Jean de la Tissandière offrant à la Divinité le plan en relief de l'Eglise ».

18. Comme l'a suggéré Daniel Cazes au moment des discussions qui ont suivi cette présentation, les statues de François d'Assise et d'Antoine de Padoue auraient également pu trouver place au revers de la façade selon la formule proposée à la chapelle contemporaine de Saint-Antonin aux Jacobins avec les représentations peintes de Dominique, d'Antonin et de Pierre de Vérone. Un resserrement vers l'entrée expliquerait bien alors la position de leur tête par rapport à l'autel qu'ils auraient eu presque face à eux. En revanche, Jean-Baptiste et Louis d'Anjou ne peuvent, en raison de leur inclinaison de tête, avoir été placé au revers de la façade.

19. Là où, plus tard, semble avoir été élevée une sacristie dans laquelle, visiblement, on a déplacé le monument funéraire.

20. Cette pratique est rappelée dans le texte de l'épitaphe. Ce caveau, par ailleurs, n'est pas à identifier avec celui, célèbre, aux momies, situé au niveau de la galerie orientale du cloître, et destiné aux laïcs.

21. Du coup, ce positionnement interdit d'associer le lion placé aux pieds du gisant à la sculpture, outre les problèmes de proportion et de matériau qu'il soulève.

22. Alexandre Du Mège, *Description du musée des antiques…,* p. 205, n° 478, et Alexandre Du Mège, *Histoire des institutions religieuses, politiques, judiciaires et littéraires de la ville de Toulouse*, t. 4, Toulouse, Laurent Chapelle, 1846, p. 614.

Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, t. LXXVII (2017), p. 145-164

TRAVAUX ET COMMANDES ARTISTIQUES DE LOUIS 1ER D'AMBOISE, ÉVÊQUE D'ALBI (1474-1503)

par Jacques Dubois*

Louis d'Amboise est issu d'une ancienne famille de la petite noblesse des Pays de la Loire dont plusieurs membres, durant le XVe siècle et la première moitié du XVIe siècle, vont être au service du roi en occupant, parfois, certaines des plus hautes responsabilités de l'État. Né vers fin 1432-début 1433, il est le quatrième fils de Pierre d'Amboise, chambellan de Charles VII et de Louis XI. Avec huit frères et huit sœurs, le réseau familial est particulièrement dense et couvre principalement le Midi, la Normandie, la Picardie et la Bourgogne[1].

Assez tôt dans l'historiographie, Louis d'Amboise a attiré l'attention des historiens qui lui ont reconnu un rôle important, si ce n'est majeur dans les promotions familiales à partir des années 1470[2]. Pourtant, Louis d'Amboise n'a fait l'objet que d'une unique étude monographique menée par le chanoine de Lacger au début des années 1910, puis 1930 avec plusieurs publications[3]. Si ces écrits restent un incontournable de la recherche sur ce personnage clé de la dynastie, sur bien des aspects, ils mériteraient d'être repris et analysés à la lumière de l'actualité de la recherche.

---

* Communication présentée le 16 mai 2017, cf. infra « Bulletin de l'année académique 2016-2017 », p. 268.

Cette question des travaux et commandes a déjà fait l'objet de notre part d'une conférence donnée à Albi en 2010, réactualisée à partir de la poursuite de nos recherches, notamment en les étendant aux autres prélats du Midi entre 1470 et 1520, résultats présentés à l'occasion d'un colloque tenu à Mende en 2012 : Jacques Dubois, « Travaux et commandes artistiques chez les grands prélats du Midi, 1470-1520 », dans *La cathédrale de Mende : commanditaires et bâtisseurs*, dir. Delphine Christophe, actes du colloque de Mende, 18-20 octobre 2012, Paris, Somogy, 2017, p. 89-103.

1. Pour une vue générale de la dynastie, on pourra consulter Louis Moréri, *Le grand dictionnaire historique ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*, Paris, s. n., 1718, t. 1, p. 256 et suiv., ou encore, notamment pour la descendance des sœurs, Pierre Daru, *Histoire de la République de Venise*, t. 3, 4e éd., Paris, Firmin Didot, 1853, p. 231-233. Aujourd'hui, il manque encore une étude générale sur la famille et les relations que ses différents membres entretiennent entre 1470 et 1520 environ.

2. Louis de Lacger, très tôt, reconnaît que les plus jeunes frères de Louis – Georges et Hugues – lui doivent leur carrière [Louis de Lacger, « Louis 1er d'Amboise, évêque d'Albi, 1432 (?)-1er juillet 1503 (esquisse bibliographique) », dans *Albia Christiana*, 2e série, 9e année, 15 décembre 1912, n° 20, p. 515]. Comme Louis l'avait fait avec Georges peu avant, l'évêque implante le benjamin de la famille également dans le Midi en l'unissant à Madeleine d'Armagnac, baronne de Lautrec et dame de Graulhet. Par la suite, Hugues d'Amboise se voit confier d'importants postes de gouvernement dans le Midi. Georges, né en 1460, exerce aussi ses premières charges dans le Midi. Il est ainsi abbé de Saint-Paul de Narbonne à 15 ans, puis de Grandselve deux ans plus tard, fait évêque de Montauban en décembre 1484 et archevêque de Narbonne en 1492, avant d'accepter le siège de Rouen l'année suivante. Le fait que Georges soit retenu comme l'un des exécuteurs testamentaires de Louis dans les deux testaments qu'il a rédigés, à la différence des autres cités dans le premier, montre l'affection toute particulière que l'évêque d'Albi portait à son jeune frère. Est-ce un hasard, par exemple, si le jour choisi pour la consécration de la cathédrale Sainte-Cécile, le 23 avril 1480, est la saint Georges ? Son frère Jacques bénéficie également de la protection de Louis quand, aussitôt après sa nomination à l'évêché d'Albi, Louis résigne son abbatiat de Jumièges au profit de Jacques, alors prieur de Saint-Martin-des-Champs à Paris. Quelques années plus tard, la désignation de ce dernier comme coadjuteur de l'abbé de Cluny en 1481 n'est vraisemblablement pas étranger au rôle que Louis avait joué en 1479 et 1480 dans la réorganisation des territoires bourguignons. Peut-être que Louis a aussi contribué au destin de son frère Jean, auquel échoit l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély après que le prélat s'en est démis en 1474 à son profit, ainsi que l'évêché de Langres en 1481.

3. Louis de Lacger, « Louis 1er d'Amboise, évêque d'Albi, 1432 (?)-1er juillet 1503… », p. 513-533 ; « Louis d'Amboise, évêque d'Albi, dans la lumière de son siècle, 1435 (?)-1503 », dans *Revue du Tarn*, nouvelle série, 15 septembre 1935, p. 177-189 ; 15 décembre 1935, p. 273-283 ; 15 mars 1936, p. 47-58 ; 15 juin 1936, p. 163-179 ; « Louis d'Amboise dans sa cathédrale », dans *Revue du Tarn*, nouvelle série, 15 juin 1937, p. 132-147 ; « Louis d'Amboise, protecteur des arts dans l'Albigeois », dans *Revue du* Tarn, nouvelle série, 15 mars 1938, p. 56-65 ;

Dans ces quelques lignes, il n'est pas question d'évoquer le détail de la carrière – riche et longue – du prélat, l'un des plus proches conseillers des souverains, de Louis XI à Louis XII ; Louis de Lacger l'a très bien fait. Louis I[er] d'Amboise a été un homme de confiance sur lequel les monarques ont pu s'appuyer pour l'application de leur politique. À partir du début des années 1470, dans le cadre de nombreuses charges et missions diplomatiques, il parcourt sans cesse le royaume et fait des séjours en Italie et en péninsule Ibérique. Aussi il est peu présent à Albi et il partage ses séjours entre la Bourgogne et la cour auprès de Louis XI, qui le retient même de mars 1481 à sa mort en août 1483. Bien qu'il essaie de rentrer sur ses terres albigeoises, une lettre du pape, datée du 30 avril 1482, exige de lui qu'il reste auprès du roi[4]. La régence des Beaujeu, qui écarte un temps Louis du pouvoir[5], lui permet alors de se retirer à Albi et de se consacrer à ses affaires jusqu'en mars 1487. Prévenu de son arrestation, il se réfugie à Avignon jusqu'au tout début de l'année 1489. Durant cette période, les biens de l'évêque sont alors mis sous séquestre. C'est avec la majorité de Charles VIII que l'ascension des Amboise s'accélère au cours des années 1490 et que Louis retourne aux affaires de l'État. À chacune des périodes plus ou moins longues de présence de l'évêque à Albi, des actions importantes sont menées, comme, en premier lieu, en 1476, une réforme du chapitre, le 5 juillet[6].

Dans son travail monographique, le chanoine de Lacger s'est aussi intéressé à l'activité artistique que le prélat avait pu engager durant son épiscopat, mais sous la simple forme d'un catalogue, sans véritablement pousser l'analyse et, bien évidemment, au prisme de la pensée de l'époque[7]. L'étude globale des commandes des frères d'Amboise menée par Geneviève Souchal dans les années 1970 procède de la même démarche et intention[8], mais sans faire de liens entre les différentes commandes des frères. De même, l'activité artistique menée par les sœurs et les beaux-frères a totalement été passée sous silence[9]. Il y a quelques années, une exposition tenue au musée national du Moyen Âge et au musée national de la Renaissance consacrait un travail synthétique aux chapelles des frères d'Amboise[10], et, tout récemment, celle d'Évreux proposait une nouvelle synthèse de la production artistique, et notamment livresque, de Georges d'Amboise[11]. Pour celle menée par Louis, existent plusieurs études – sous forme d'articles ou d'ouvrages – consacrées à un site ou à un ensemble en particulier, comme la Mise au tombeau de la chapelle de l'ancien château de Combefa (fig. 1), résidence des évêques d'Albi située à une dizaine de kilomètres de la cité[12], ou encore, bien sûr, la clôture de chœur de la cathédrale Sainte-Cécile (fig. 2)[13].

---

15 décembre 1938, p. 312-323. Ces articles ont été regroupés dans deux ouvrages : *Louis d'Amboise, évêque d'Albi, 1474-1503. L'homme d'État et le protecteur des Arts*, Albi, imp. Coopérative du sud-ouest, 1950 et *Louis d'Amboise, évêque d'Albi, 1474-1503. Le réformateur religieux*, Albi, imp. Coopérative du sud-ouest, 1954].

4. Louis de Lacger, « Louis d'Amboise, évêque d'Albi, dans la lumière… », décembre 1935, p. 282.

5. La charge de lieutenant général de Languedoc qu'il occupe depuis février 1474, peu après son élection au siège d'Albi, lui est retirée en décembre 1484. Il est à remarquer que cette disgrâce ne touche pas ses frères, comme le note Louis de Lacger. Ainsi, Georges est nommé évêque de Montauban au même moment, le 17 décembre, et Jacques, coadjuteur de Jean de Bourbon – auquel est justement confiée la charge de lieutenant général de Languedoc – à l'abbaye de Cluny, lui succède quatre ans après.

6. Le relâchement était certain quand les nouveaux statuts prévoient que les religieux ne viennent plus au chœur en habits fantaisistes, en sabots, jambes nues, mal rasés, avec les cheveux longs, la tonsure négligée ou encore qu'ils ne conversent pendant l'office. Le prélat souhaite qu'ils mènent au quotidien la vie qui sied à leur statut, en ne s'adonnant plus aux jeux de hasard et en ne fréquentant plus les tavernes par exemple. Louis de Lacger, « Louis d'Amboise dans sa cathédrale »…, p. 142].

7. Notamment quant à l'origine des sculpteurs de la clôture de la cathédrale d'Albi quand le rôle de la Bourgogne était encore surévalué.

8. Geneviève Souchal, « Le mécénat de la famille d'Amboise », dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'ouest et des Musées de Poitiers*, t. 3, 1976, p. 485-526 et 567-612.

9. Sur ce point, une étude reste à faire. Tout au plus sait-on que Madeleine d'Amboise, né vers 1439, abbesse de Saint-Menoux de 1461 à sa mort en 1500, et abbesse de Charenton au diocèse de Bourges, avait entrepris des travaux au cloître, à une partie de l'église et à d'autres bâtiments à Saint-Menoux comme le renseignait son épitaphe [cf. Abbé Jean Jacques Moret, *Histoire de Saint-Menoux*, Moulins, Crépin-Leblond, 1907, p. 143-146]. Qu'en a-t-il été de son action dans les autres domaines de la création artistique ? L'interrogation vaut pour sa sœur Charlotte, prieure de Poissy de 1479 à sa mort en juin 1497. Quant aux ouvrages réalisés pour les autres sœurs et les différents beaux-frères de l'évêque d'Albi, à l'exception de Jean de Hangest, époux de Marie d'Amboise. Cf Mathieu Deldicque, « Quelques jalons dans l'étude du mécénat des grands commandataires picards, de Louis XI à Louis XII », dans *La Picardie flamboyante. Art et reconstruction entre 1450 et 1550,* dir. Étienne Hamon, Dominique Paris-Poulain, Julie Aycard, actes du colloque d'Amiens, 21-23 novembre 2012, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 123 et 130.

10. Thierry Crépin-Leblond, Michel Huynh, *L'art des frères d'Amboise. Les chapelles de l'hôtel de Cluny et du château de Gaillon*, cat. exp., Paris-Écouen, musée national du Moyen Âge-Thermes et hôtel de Cluny et musée national de la Renaissance, château d'Écouen, 3 octobre 2007-14 janvier 2008, Paris, Réunion des musées nationaux, 2007.

11. Florence Calame-Levert, Maxence Hermant, Gennaro Toscano, *Une renaissance en Normandie. Le cardinal Georges d'Amboise, bibliophile et mécène*, cat. exp., Évreux, musée d'Art, Histoire et Archéologie d'Évreux, 8 juillet-22 octobre 2017, Montreuil, Gourcuff Gradenigo, 2017.

12. Antoinette et Jacques Sangouard, *La Mise au tombeau de Monestiés*, Laval, Siloë, 1992.

13. Entre autres, Jean-Louis Biget, *Sainte-Cécile d'Albi. Sculptures*, Graulhet, Odyssée, 1997, mais l'intérêt de l'auteur s'est plus porté sur la

Fig. 1. Mise au tombeau de l'ancien château de combefa, Monestiés, chapelle Saint-Jacques. *Cliché J. Dubois.*

Fig. 2. Albi, cathédrale sainte-cécile, vue du jubé. *Cliché J. Dubois.*

Aussi, quand un premier bilan des commandes de Louis d'Amboise est dressé, on constate que celles-ci ne sont pas prises dans leur globalité, que leur étude n'a pas été menée de manière fouillée et approfondie, notamment en ne tenant pas compte des liens que Louis entretenait avec certains de ses frères, sœurs et beaux-frères. C'est pourquoi, le réexamen du dossier, à partir d'une relecture des sources, leur croisement – ce qui n'a pas toujours été fait –, du renouvellement même des approches en histoire de l'art[14] et l'actualité même de la recherche sur la dernière phase du gothique tardif permet de présenter un bilan neuf de l'action de Louis 1er d'Amboise en matière de commandes et de travaux et d'en dresser une nouvelle chronologie[15].

Les résidences

La modernisation du palais de la Berbie

Comme il ressort de l'étude globale des travaux engagés par les grands prélats du Midi, les premières commandes touchent à leur résidence, urbaine et campagnarde, en vue d'une modernisation[16]. Louis d'Amboise n'échappe pas à la règle quand les premières études du Programme Collectif de Recherche consacré au palais de la Berbie, dirigé par Bernard Pousthomis, ont montré une campagne d'intervention sous son épiscopat beaucoup plus importante qu'on ne le pensait ; campagnes datées par analyse dendrochronologique à partir d'échantillons prélevés sur les charpentes de l'aile des Suffragants et sur celles de l'aile dite d'Amboise (fig. 3). Pour l'aile des Suffragants, les résultats de ces analyses ont donné un abattage des arbres à l'automne 1479 ou à l'hiver 1480, pour une mise en œuvre peu après puisqu'il a été établi que le bois avait été utilisé encore vert. Pour l'aile dite d'Amboise, la coupe a eu lieu vers l'automne 1480 ou l'hiver 1481[17]. Par rapport aux déplacements de Louis d'Amboise à cette époque, cette chronologie de premiers travaux correspond bien à une période au cours de laquelle le prélat est plus régulièrement présent.

---

statuaire que sur la clôture elle-même qui précise sa datation et l'origine de son concepteur ; Roland Chabbert, *Analyse archéologique du chœur de Sainte-Cécile d'Albi*, thèse de doctorat, dir. Michèle Pradalier-Schlumberger, université Toulouse Jean Jaurès, 2002, 5 vol.

14. Ainsi, la prise en compte de la restitution des espaces ecclésiaux du chœur liturgique de la cathédrale d'Albi modifie profondément la vision du chantier qui en a été proposée. Roland Chabbert, *Analyse archéologique…*

15. Il n'est question dans les lignes qui suivent que des ouvrages dont la commande par Louis d'Amboise est assurée. Plusieurs propositions d'attribution d'œuvres au prélat depuis le XIXe siècle soulèvent des interrogations. Il en est ainsi du monument funéraire de son prédécesseur, le cardinal Jean Jouffroy. Le procès verbal de visite de la cathédrale par l'archevêque en 1698 donne la description du tombeau placé dans la chapelle Sainte-Croix : à l'intérieur de la grande niche face à l'autel figuraient les représentations du cardinal en priant, d'un de ses frères et, dans la partie inférieure, ce qui s'apparenterait à un transi [Charles Le Goux de la Berchère, « Procéz verbal de la visite de l'église métropolitaine et du chapitre d'Alby, publié et annoté par le baron de Rivières », dans *Bulletin Monumental*, vol. 39, 1873, p. 381-400 ; vol. 40, 1874, p. 123-145 ; vol. 41, 1875, p. 135-160]. Ne subsiste aujourd'hui que la niche. Dans son testament, Louis d'Amboise ne souhaitait, pour son monument funéraire, qu'une simple dalle gravée dans la chapelle de la Vierge (chapelle d'axe). Outre l'indication du jour de son décès, sur le pourtour était prévue l'inscription suivante : *o homo, cum sis terra et ciuis, ad quid superbis ? Memorare ergo novissima et in aeternam non peccabis* ; inscription qui n'est pas sans rappeler directement celle du tombeau du cardinal Jean de la Grange (mort en 1402) à Saint-Martial d'Avignon que Louis d'Amboise avait pu voir lors de son exil dans la cité papale. Alors qu'il ne prévoyait comme élément funéraire que cette plaque tombale, le procès verbal de visite de 1698 décrit également, pour cette chapelle, à gauche, et dans une niche, un groupe sculpté comprenant l'évêque en priant présenté à la Vierge. En face, et à droite, « il y a un grand sépulcre, sur lequel sont représentés les corps d'un homme et d'une femme : on dit que c'est le frère et la sœur qui s'estoient retirés dans l'ermitage de Combefa, et qui y estant morts en odeur de sainteté, ledit seigneur d'Amboise qui avait fait faire ce sépulcre pour luy, y fit mettre les deux solitaires » [*ibidem*, vol. 40, p. 139 et 140-141]. L'ensemble est aujourd'hui recouvert par un décor du XVIIIe siècle. S'agissait-il d'une réalisation de son temps ou de son successeur et neveu Louis II ? La réalisation et le don de deux orgues sont aussi mis au compte de Louis 1er d'Amboise, l'un placé au revers de la façade occidentale, l'autre sur le jubé. Le dossier mérite des éclaircissements quand la sculpture sur bois de l'Ecce homo, conservée dans la cathédrale, de haute qualité et contemporaine de la statuaire du jubé, considérée comme un vestige du grand orgue, soulève la question de sa datation (les statues de Vertus visibles dans l'église de Salles-d'Albigeois sont également tenues comme appartenant à la menuiserie de l'instrument disparu, mais sont d'un travail inférieur). Enfin, Marcel Bécamel pense que les autels des chapelles étaient surmontaient d'un retable en pierre sculpté, comme signalé pour chaque chapelle dans le procès verbal de 1698, « de peu antérieur aux peintures italiennes et devaient être l'œuvre des artistes à qui l'on doit la sculpture du jubé et du chœur ». Cf. Marcel Bécamel, *La découverte de la cathédrale d'Albi. Les trente chapelles, les peintures de la voûte, le Jugement Dernier*, textes réunis par G. Assémat, Albi, 1976, dactylographié, p. 4]. L'hypothèse est vraisemblable, mais non vérifiée, quand l'autel de la chapelle des Innocents est consacré en 1496, Louis de Lacger, « Louis d'Amboise. Protecteur des arts… », mars 1938, p. 58.

16. Jacques Dubois, « Travaux et commandes artistiques chez les grands prélats… ».

17. Rapport de sauvetage archéologique urgent, Bernard Pousthomis, Céline Vanacker, Joël Boulfié, Jean-Michel Lassure, Céline Proye-Guimard, *Le Palais de la Berbie. Albi. Tarn*, avril 2014, DRAC Occitanie, vol. 4, p. 28-30.

Fig. 3. Albi, palais de la berbie, étage sous combles de l'aide dite d'Amboise, vue vers le sud. *Cliché J. Dubois.*

Fig. 4. Albi, palais de la berbie, vue extérieure de l'aile dite d'Amboise. *Cliché J. Dubois.*

L'examen des maçonneries de l'aile dite d'Amboise (fig. 4) révèle clairement le réaménagement d'un bâtiment préexistant plus ancien. Aussi, contrairement à ce qui a été avancé depuis Louis de Lacger, l'ancienne courtine orientale n'a pas été détruite pour être remplacée par un nouveau bâtiment. Dans un premier temps, vers 1480, Louis d'Amboise s'est contenté de remanier une construction devenue inadaptée à son usage. Pour ce chantier, le modèle retenu a été celui, évident, des demeures de la Loire avec toiture d'ardoise à forte pente[18]. Dans un second temps, le prélat fait aménager, à la fin des années 1490, dans le prolongement de cette construction, sur la courtine contiguë, une grande galerie couverte d'une charpente en carène inversée (fig. 5, 6)[19], dont le décor peint, récemment dégagé, a été exécuté au cours du XVIe siècle[20].

Louis d'Amboise intervint également à la chapelle Notre-Dame, voisine de l'aile d'Amboise avec laquelle elle communique, mais pour des travaux dont l'ampleur est difficile à évaluer, de même que la datation exacte de ce chantier. On peut raisonnablement penser que les travaux ont lieu au même moment que la transformation du bâtiment adjacent qui semble marquer un transfert de résidence en délaissant les logements de la tour Mage. Aujourd'hui, les seuls indices visibles de cette intervention montrent que l'évêque a fait apposer un écu sculpté aux armes des Amboise sous les culots des retombées de la voûte de la chapelle. Ce chantier s'est-il alors accompagné d'une modernisation du décor du lieu, mis au goût du jour ? On l'ignore[21].

---

18. Les armes sculptées des Amboise sont encore visibles au fronton de la lucarne de la tour ronde à l'extrémité nord de la construction.

19. L'analyse dendrochronologique de la charpente a révélé un abattage d'arbre durant l'année 1498. Cf. Rapport de sauvetage archéologique urgent, Bernard Pousthomis *et alii*..., vol. 1, p. 54.

20. *Albi (Tarn). Palais de la Berbie. Étude historique et archéologique*, Programme Collectif de Recherche 2015-2017, rapport 2016, vol. 1, p. 62-64.

21. Jacques Dubois, « Les travaux de Louis d'Amboise »..., p. 59.

Fig. 5. Albi, palais de la berbie, vue extérieure de la galerie dite d'Amboise. *Cliché J. Dubois.*

Fig. 6. Albi, palais de la berbie, vue intérieure de la galerie dite d'Amboise. *Cliché J. Dubois.*

Fig. 7. Plan des 3 niveaux de l'ancien château de comBéfa, Monestiés, chapelle Saint-Jacques. *Cliché J. Dubois.*

Au niveau de la tour Saint-Michel, l'escalier en vis est élargi avec la création d'un nouvel accès donnant sur la grande salle de la tour que la typologie de la baie et des moulurations permet de situer vers 1500[22].

Le château de Combefa

Faute de vestiges conservés suffisants (fig. 7), vouloir établir l'ampleur des travaux menés sous Louis d'Amboise est des plus difficiles[23]. Les différents auteurs qui ont rédigé quelques mots sur cette résidence sont divisés sur la nature des travaux engagés par l'évêque : certains avancent un réaménagement, d'autres une reconstruction complète. La datation même de l'intervention n'est pas assurée. Est-elle contemporaine des premiers travaux menés au palais de la Berbie, vers 1480 lorsque la présence du prélat au château est attestée fin octobre-début novembre 1480[24] ? Tout au plus sait-on que la chapelle est en chantier vers 1490 quand l'ensemble sculpté de la Mise au tombeau est déjà en place lorsqu'il est procédé à la consécration de l'autel en mars 1491 (n.st.)[25].

L'architecture religieuse

Achèvement et modification apportées à la cathédrale Sainte-Cécile

Après les travaux d'amélioration menés à ses résidences, Louis d'Amboise s'est attaché, comme les autres prélats de sa génération à l'achèvement et à la modernisation de sa cathédrale. Dans un premier temps, le prélat bouleverse l'harmonie initiale des volumes intérieurs de l'église en divisant les chapelles par la mise en place des tribunes actuelles (fig. 8) ; mise en place que Louis de Lacger situe, à raison, entre 1481 et 1485, à partir de la mention, dans les deux testaments de Louis, de la chapelle de la Vierge dans laquelle il souhaite être inhumé[26]. Dans le testament de 1481 elle est à l'état de projet, et dans le second, les tribunes sont réalisées[27]. Un autre argument, évoqué ultérieurement, plaide aussi en faveur d'un chantier situé dans les années 1483-1484, après la mort de Louis XI, à partir de la réalisation de la vitrerie des chapelles basses. Dans leur configuration originale, les chapelles n'étaient percées que d'une baie étroite située en hauteur. Avec la création des tribunes, les chapelles basses du chevet ne disposaient d'aucune ouverture qu'il a fallu percer, puis vitrer. Aussi il est raisonnable de penser que le vitrail représentant saint Martin, daté vers 1480-1490 par Françoise Gatouillat, appartient à cette campagne de vitrerie des nouvelles baies des chapelles récentes[28].

Dans un second temps, le grand chantier suivant, à Sainte-Cécile, aura consisté en l'édification des trois derniers niveaux du clocher (fig. 9). C'est à partir du contenu de son second testament en date du 28 janvier 1485 et d'un texte consulaire de 1493 que l'activité du chantier a été fixée entre 1485 et 1493. Dans ce testament, l'évêque prévoit la hauteur à construire – 25 cannes (soit environ 50 mètres) – et que soient affectées pour la réalisation de l'ouvrage, mais aussi du portail – plus tardif, et sans doute contemporain du jubé, entrepris avec le porche sous ses successeurs au début du XVIe siècle avec le porche –, 2000 £ chaque année jusqu'à la fin des travaux et pour le démarrage des travaux, 2000 £ et 500 écus, soit la somme colossale de 2812 £ 10 s. Comme le clocher seul a été élevé durant son épiscopat, on peut

---

22. L'escalier en vis de la tour Sainte-Catherine a de même été largement retravaillé et agrandi. Mais, en l'état actuel des recherches, attribuer cette intervention à Louis d'Amboise est encore bien délicat.

23. Aujourd'hui ne subsistent des élévations que quelques assises de murs.

24. Lettres données à Combéfa le 24 octobre et 5 novembre 1480.

25. Jacques Dubois, « Les travaux de Louis d'Amboise »..., p. 62.

26. L'intégralité du texte de 1485 est publiée par Edmond Cabié, « Le testament de Louis 1er d'Amboise, 1485 », dans *Revue du Tarn*, t. IX, 1892, p. 4-20. Le prélat avait testé une première fois, le 1er août 1481 à Tours alors qu'il était auprès du roi. Ce document n'est cité que par Clément Compayré et demeure introuvable, Clément Compayré, *Études historiques et documents inédits sur l'Albigeois*, Albi, imp. M. Papailhian, 1841, p. 88.

27. Louis de Lacger, « Louis d'Amboise protecteur des arts… », décembre 1938, p. 312. Contrairement à l'opinion admise, les tribunes n'étaient pas destinées aux fidèles pour assister aux offices puisque la galerie créée n'était ni carrelée ni nivelée. Ce n'est que sur la recommandation de l'archevêque Le Goux de la Berchère que ce travail est effectué. Charles Le Goux de la Berchère, « Procéz verbal de la visite de l'église… », vol. 41, t. 3, 1875, p. 159. Par ailleurs, le garde-corps au niveau du sanctuaire est une adjonction située vers 1500 car s'y voyaient les armes de Bretagne et de Claude de France. Celui de la nef n'est réalisé qu'en 1604, Marcel Bécamel, *La découverte de la cathédrale d'Albi…,* p. 117].

28. Françoise Gatouillat, « Les verrières », dans *Albi, joyau du Languedoc*, coll. *La grâce d'une cathédrale*, Strasbourg, La nuée bleue, 2015, p. 290.

Fig. 8. Albi, cathédrale sainte-cécile, vue intérieure de l'élévation de la nef, côté nord. *Cliché J. Dubois.*

Fig. 9. Albi, cathédrale sainte-cécile, vue du clocher. *Cliché J. Dubois.*

s'interroger sur le montant exact affecté au chantier : la totalité, la moitié, un peu plus de la moitié ? On ne saurait trancher. Quoi qu'il en soit, les sommes sont très importantes[29].

Si les travaux ont pu commencer assez vite – mais rien ne l'indique –, ils auront été interrompus lors de l'exil du prélat et ne reprirent, sinon ne débutèrent, qu'à partir du milieu de l'année 1489. Quant à la date d'achèvement de 1493, elle peut être mise en doute quand la sculpture d'accompagnement de la chapelle Saint-Michel aménagée au premier niveau construit est rapprochée de celle de la clôture, dont la datation du chantier est à revoir et à situer vers 1500, comme il sera évoqué ci-dessous. Par ailleurs, la destruction complète de l'ancienne cathédrale romane peut aussi constituer un autre indice pour un achèvement du clocher dans les premières années du XVI^e^ siècle puisque tant que le nouveau clocher n'est pas achevé, l'ancien reste en fonction jusqu'au début du XVI^e^ siècle. Aussi lorsque la suite du règlement du conflit entre l'évêque et les consuls évoque, le 28 décembre 1493, le transfert du tocsin de Saint-Salvi à Sainte-Cécile[30], il peut s'agir encore de l'ancien clocher de la cathédrale et non de celui évoqué dans son testament de 1485.

---

29. Outre les confortables revenus qu'il tire de la mense épiscopale, Louis d'Amboise bénéficie des gages de ses différentes charges. Ainsi, pour la présidence des États de Languedoc par exemple, il reçut 750 £ en 1475, 1000 £ en 1478 ou encore 650 £ en 1480, alors même qu'il était auprès du roi et s'était fait remplacé par son beau-frère Pierre de Castelnau (cf. Claude Devic, Joseph Vaissète, *Histoire générale de Languedoc, commentée et annotée*, t. 8, 1844, Toulouse, J. B. Paya, p. 159, 166-167). Pour régler le différend relatif à la succession de Jean Jouffroy survenu avec le chapitre en 1474, l'évêque propose en dédommagement la somme de 2000 £. Plus tard, à l'occasion du règlement du conflit de 1491 avec les consuls d'Albi, le Parlement de Toulouse, le 22 décembre 1492, condamne la ville, entre autres, à payer 2000 £ à l'évêque et 2000 £ au roi – dernière somme employée au palais du Parlement de Toulouse (cf. Louis de Lacger, « Louis d'Amboise, évêque d'Albi, dans la lumière… », juin 1936, p. 177).

30. Matthieu Desachy, « Le clocher, la chapelle et les reliques », dans *Albi, joyau du Languedoc…*, p. 313. Comme le souligne aussi Matthieu Desachy, il faut voir là un lien avec l'émeute de 1491 dirigée contre l'évêque. Jusqu'au règlement définitif de l'affaire, le 28 décembre 1493, le tocsin était sonné depuis la guérite de la tour de Saint-Salvi au service des consuls. À partir de cette date, il est désormais donné depuis le clocher de la cathédrale dont le transfert permet d'afficher clairement la supériorité du pouvoir de l'évêque sur celui des consuls.

Enfin, il est encore à attribuer à Louis d'Amboise l'adjonction d'une contre sacristie, à destination des chanoines, dans le prolongement de l'ancienne qui échut alors au clergé du bas-chœur. Le contexte de reprise en main du chœur par l'évêque dans les années 1490 incite fortement à placer ce chantier au même moment[31].

Les autres contributions

L'historiographie accorde à Louis d'Amboise un grand nombre de participations à des reconstructions et réaménagements de bâtiments, chantiers engagés à l'occasion du grand mouvement de réforme religieuse qu'il entreprend dans le diocèse dès les années 1480[32]. Le premier monastère, est-il dit, à connaître des travaux est celui de Sainte-Catherine à Albi, dissout par l'évêque en janvier 1480. Le site cependant est rapidement mis par Louis à la disposition de clarisses de l'Observance, officiellement installées dans leurs nouveaux bâtiments le 2 mars 1487[33]. Le chantier peut être placé entre 1481 et 1484[34]. En 1491, le prélat s'attache à réformer les conventuels de son diocèse en commençant par le couvent franciscain de Rabastens. Après l'installation de frères de l'Observance, Louis d'Amboise fait rebâtir le monastère[35]. Il est signalé aussi qu'il a contribué aux réparations et à la reconstruction de celui de Réalmont en 1483[36]. Au moment de la réforme des conventuels d'Albi la même année 1491, l'évêque contribua à l'augmentation des lieux en faisant édifier une église plus grande avec son cloître, fit réparer le dortoir et réaménager l'ancienne église en réfectoire au rez-de-chaussée et en bibliothèque à l'étage[37]. Pour les Carmes d'Albi enfin, une chronique du XVIIe siècle, signalée par Louis de Lacger, rappelait que l'église et le couvent, réformé en 1491, avaient été « parachevés » aux « dépens » du prélat[38]. Pour l'ensemble de ces entreprises, se pose la question du degré d'implication de Louis d'Amboise : la participation dépasse-t-elle la simple contribution financière en faisant passer les marchés et en retenant les maîtres d'œuvre ?

La modernisation du sanctuaire de Sainte-Cécile d'Albi

Une attention toute particulière a été accordée par Louis d'Amboise au sanctuaire de son « épouse », comme il la désigne dans son testament de 1485, et au renouvellement de son réaménagement.

Le maître autel

Au milieu des années 1480, le prélat porte d'abord une attention toute nouvelle au réaménagement du sanctuaire et au maître autel[39]. La première commande attestée par un contrat est celle, connue et publiée, du 19 août 1484, passée pour la confection d'un mobilier de cuivre destiné à l'autel majeur[40]. La réalisation de l'ouvrage est confiée au meilleur

---

31. Cf. note 61.

32. Louis de Lacger, *Louis d'Amboise, évêque d'Albi (1474-1503). Le réformateur*...

33. *Ibidem*, p. 39.

34. En effet, dans le testament de janvier 1485, le prélat lègue 200 £ au monastère qu'il vient de faire édifier [« *lego etiam et relinquo amore Dei conventui et sorroribus religiosis ordinis sanctae Clarae de observantia quem conventum nuper construi et aedificari feci in dicta civitae Albiae, ducentas libras turonenses*] ; aux autres couvents mendiants de la ville, il lègue 100 £.

35. Louis de Lacger, *Louis d'Amboise, évêque d'Albi (1474-1503). Le réformateur*..., p. 44-45.

36. *Id.*

37. *Ibidem*, p. 50.

38. *Ibidem,* p. 67.

39. Jean-François Massol rapporte – d'après quelle source ? – que Louis fit faire une nouvelle table d'autel en marbre blanc « d'une seule pièce » (Jean-François Massol, *Description du département du Tarn, suivie de l'histoire de l'ancien pays d'Albigeois et principalement de la ville d'Albi*, Albi, Baurens, A. Durand, 1818, p. 383). Les dimensions en sont données dans le procès-verbal de visite de 1698 : 16 pans par 5 (Charles Le Goux de la Berchère, « Procéz verbal de la visite de l'église… », 1874, p. 130), soit 3,2 mètres par 1 mètre si on part de l'estimation du pan à 0,2 mètre, plutôt qu'à 0, 25 qui donnerait alors une table de 4 mètres de long ! L'inventaire de 1790 indique 11 pieds par 4 (Émile Jolibois, « Sainte-Cécile d'Albi. Sa restauration », dans *Revue du Tarn*, t. 2, 1879, p. 172).

40. Publié dans Claude Devic, Joseph Vaissète, *Histoire générale de Languedoc, avec les notes et les pièces justificatives*, t. 4, Toulouse, Privat, 1876, p. 660-662, note 1, et Jean-Louis Biget, *Sainte-Cécile d'Albi*..., p. 70-71. Le contrat indique que les armes du prélat doivent figurer en bonne place et donne le texte des inscriptions devant être gravées sur les différentes pièces confectionnées : « *oblatum domini Ludovici de Amboisia episcopi Albiensis, anno milesimo quadringentesimo octuagesimo quinto* » ; ce que transcrit bien le compte-rendu de la visite de l'archevêque en 1698 par : « *oblatum dni Lud de Amboysia epi Albi 1485 ».*

des ateliers de fondeurs de Paris, les Morant[41]. Ce mobilier, fondu à la Révolution, est connu, entre autres, par le procès verbal de la visite que l'archevêque Charles Le Goux de la Berchère fait de sa cathédrale en 1698[42] et l'inventaire des biens de Sainte-Cécile en 1790. Si les artistes retenus sont parisiens, les modèles que le prélat impose le sont aussi. Le lutrin devait avoir pour modèle général celui des Cordeliers de Paris[43]. Pour l'autel, avaient été exécutés six piliers surmontés d'anges tenant les instruments de la Passion, similaires à ceux donnés par le cardinal Jean Rolin deux ans plus tôt pour Saint-Jacques-de-la-Boucherie à Paris. Ces piliers étaient disposés autour de l'autel selon une formule qui se généralise au nord du royaume au XIII^e siècle, reliés sur trois côtés par des tringles. Alors que deux témoignages de la fin du XVII^e siècle signalent que 24 chandeliers étaient placés sur ces barres métalliques, huit sur trois côtés, au temps de Louis d'Amboise, la disposition devait être différente et correspondre à celle, habituelle, dans laquelle les côtés étaient fermés par des courtines. En effet, la multiplication de ces chandeliers correspond sans doute à un aménagement postérieur car l'évêque, trouvant qu'il n'y avait déjà pas assez de luminaires sur l'autel, fit passer le nombre de cierges de sept à seize dans les années 1490[44].

Enfin, le mobilier de cuivre était complété par une « crosse », dit le texte, souvent interprétée par de nombreux auteurs comme une grande Crucifixion, mais qui, en réalité, n'est autre qu'une suspension eucharistique. Le modèle pour cet ouvrage est alors celui de la suspension de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Au jour de la signature du contrat à Paris, les fondeurs reçoivent la somme de 151 £ 12 s et 11 d. La quittance finale, en date du 4 mars 1485 – bien avant la date prévue au 15 août –, permet de savoir que ce mobilier de cuivre a coûté la très belle somme de 501 £ 12 s 11 d.

Les ouvrages d'orfèvrerie

Le document renseignant des commandes en matière d'orfèvrerie reste le second testament de Louis d'Amboise. En effet, en janvier 1485, le prélat prévoit pour le maître autel, la réalisation d'un retable orfévré, fondu lui aussi à la Révolution, connu par diverses sources et descriptions. Ce retable avait les dimensions du maître autel, soit environ 3,2 mètres de long. Il avait une hauteur d'environ 1 m et était divisé en sept compartiments par une arcature. Le thème retenu était celui de l'Enfance du Christ, depuis l'Annonciation à la Fuite en Égypte[45]. Cet ouvrage est ensuite signalé dans un document daté du 23 octobre 1493, retranscrit dans le fonds Doat de la Bibliothèque nationale par lequel l'évêque d'Albi faisait don au chapitre de ce retable avec interdiction d'aliénation. Le texte du testament n'indique que le poids d'argenterie personnelle du prélat donnée pour sa confection (environ 50 kilogrammes). À la lumière de ces documents, l'exécution de l'ensemble peut être placée entre 1485 et 1493, mais plus vraisemblablement vers 1490-1491, après l'épisode avignonnais.

Les auteurs qui ont travaillé à partir de ces documents s'en sont tenus à la description du retable du maître autel, sans évoquer sa datation[46], ni l'existence d'un second retable en vermeil, vraisemblablement consacré à la Vierge[47]. Xavier Barbier de Montault situe ce retable très justement sur un second autel dans le sanctuaire[48], autel bien attesté dans le procès verbal de visite de 1698 – et jamais signalé dans les études –, dédié à la Vierge, texte qui, par ailleurs, en précise

41. *Id.*

42. Charles Le Goux de la Berchère, « Procéz verbal de la visite de l'église… », p. 131-132.

43. Figuraient une représentation de la Vierge, de sainte Cécile, saint Valérian, saint Tiburce, saint Salvi, et regardant l'autel saint Michel. Chaque statuette, comme le précise le contrat, est identifiée par une inscription.

44. Louis de Lacger, « Louis d'Amboise protecteur des arts… », décembre 1938, p. 314, note 16.

45. Annonciation, Visitation, Nativité, Épiphanie au centre, Massacre des Innocents, Présentation au temple et Fuite en Égypte (description donnée par Claude Devic, Joseph Vaissète, *Histoire générale de Languedoc…*, t. 4, 1876, p. 662, note 1).

46. À l'exception d'Edmond Cabié, cf. « Le testament de Louis 1^er d'Amboise, 1485 »…, p. 8.

47. On peut le supposer à la précision d'au moins un des thèmes représentés, la Visitation : « *item retabularium ubi est visitatio et alia* », cf. Claude Devic, Joseph Vaissète, *Histoire générale de Languedoc…*, t. 4, 1876, p. 662, note 1.

48. Xavier Barbier de Montault, *Authentiques des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles récemment découverts à la cathédrale d'Albi*, Toulouse, imp. Chauvin, 1887, p. 44-45, note 5.

la fonction : autel des *obits*. Le sanctuaire d'Albi comprenait donc deux autels avec, à l'arrière du maître autel, un autel *de retro*[49], sur lequel prenait place, dans un premier temps, le retable consacré à l'histoire de la Vierge[50].

Dans l'acte de 1493, Louis d'Amboise faisait encore don de six statues reliquaires – une Vierge à l'Enfant, un saint François d'Assise, un Gabriel, un Michel, un saint Jacques équestre foulant les Maures et un saint Georges, équestre également. Si rien n'indique que ces ouvrages étaient récents, ni même aient été commandés par le prélat, il est envisageable de le penser, si ce n'est pour la totalité, du moins pour les deux reliquaires aux saints équestres, Jacques et Georges, dont les frères desquels Louis est le plus proche portent les prénoms.

À ces ouvrages orfévrés, il faut encore mettre au compte de Louis d'Amboise la commande des deux châsses majeures de la cathédrale. La description qu'en donne le procès verbal de visite de 1698 permet une attribution à Louis par le fait de l'omniprésence de l'écu des Amboise[51]. Ces deux coffres, exposés sur le retable du maître autel donné en 1493, comme le renseigne le procès verbal de visite de 1698, peuvent être datées précisément ; ce que ni le chanoine de Lacger, ni Jean-Louis Biget n'ont tenté lorsque chacun a abordé ces deux châsses dans leurs travaux.

Vu les dimensions données – 1,25 mètres de long sur 50 centimètres de large et 1 mètre de haut –, leur aspect, sous forme d'église précise le texte de la fin du XVIIe siècle, devait être assez proche de celui de la châsse de Sainte-Godeberthe pour la cathédrale de Noyon connue par le dessin accompagnant le marché passé en octobre 1499[52]. Les faces principales des deux coffres d'Albi comprenaient une arcature rythmée par cinq niches surmontées d'une accolade – comme sur le dessin de la châsse de Sainte-Godeberthe – à l'intérieur desquelles prenait place une figure en relief d'environ 27 centimètres[53]. Ces figures étaient identifiées par une inscription, ce qui permet de savoir que la châsse placée côté Évangile (au nord) contenait des reliques de saints et que la châsse posée côté Épître (au sud) contenait des reliques de saintes. En outre, le texte de 1698 précise bien qu'il s'agit là des saints dont les reliques étaient contenues dans les coffres. Or, jusqu'à ce jour, personne n'avait signalé que la plupart des reliques de ces saints – les plus antiques du diocèse, Amarand, Longin, Eugène, Vindémial et Carrissime – sont précisément à rapprocher de celles que Louis d'Amboise fait transférer le 29 septembre 1494 de l'abbaye de Vieux-en-Albigeois à la cathédrale d'Albi[54]. L'exécution des deux châsses peut ainsi être placée soit peu avant le transfert soit peu après. Quoi qu'il en soit, leur commande est passée dans les premières années de la décennie 1490 ou au plus tard en 1495[55].

Enfin, le dernier ouvrage d'orfèvrerie attaché au maître autel de la cathédrale et attribuable à Louis d'Amboise est une statue reliquaire de sainte Cécile. Traditionnellement, sa réalisation est attribuée aux années 1492-1493. Cependant, sa confection remonte en fait à 1497-1498 puisque d'après l'authentique du 5 novembre 1492 que fait rédiger Louis d'Amboise, les reliques de sainte Cécile sont encore conservées dans un bras reliquaire, alors que, lors de la certification de ces mêmes reliques en 1498, le document précise qu'elles ont été transférées dans une statue reliquaire de sainte Cécile « *de novo fabricatae ex argento* »[56].

---

49. Ce nouvel autel commence à apparaître au XIe siècle et se diffuse aux XIIe et XIIIe siècles, plutôt au nord du royaume. Agnès Bos, Delphine Christophe, « L'aménagement liturgique du sanctuaire dans les cathédrales médiévales : les autels « de retro » », dans *Patrimoines. Revue de l'Institut national du patrimoine*, 2006, n° 2, p. 76-81 ; Jacques Dubois, « Réaménagements de sanctuaire en midi toulousain dans la seconde moitié du XIIIe siècle : les exemples de Saint-Sernin de Toulouse et de Saint-Nazaire de Carcassonne », dans *Reliques, reliquaires et culte des saints dans la France du Sud-Ouest*, dir. Sophie Brouquet, Michelle Fournié, actes du colloque de Rocamadour, 15-16 octobre 2016, à paraître.

50. Après 1493, ce retable n'est plus signalé, même parmi les objets orfévrés conservés dans la sacristie que liste le procès verbal de visite de la fin du XVIIe siècle.

51. Les armes du chapitre étaient également visibles, mais uniquement à deux endroits dans la partie inférieure.

52. Le dessin est reproduit dans Élisabeth Taburet-Delahaye, « L'orfèvre médiéval et son commanditaire : le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage ? », dans *Materiam superabat opus. Hommage à Alain Erlande-Brandenburg*, sous la dir. Agnès Bos, Xavier Dectot, Jean-Michel Leniaud, Philippe Plagnieux, Paris, Réunion des Musées nationaux, 2006, p. 248

53. Les autres faces recevaient un décor ciselé de fleurs de lys et de roses. Les coffres reposaient sur quatre lions placés aux angles. Le procès verbal de visite précise que les armes des Amboise sont placées au-dessus de la représentation de chaque saint.

54. À ces reliques, Louis d'Amboise joignait également celles de sainte Sigolène. Sur la châsse exposée côté nord, outre les saints donnés, figurait également saint Caprais, et sur l'autre coffre, sainte Ursule, sainte Sigolène et deux autres sans inscription.

55. Lorsqu'il évoque l'événement, J.-Fr. Massol laisse entendre que le dépôt des reliques dans les châsses se fait le jour même de la translation. Il précise, en outre, qu'elles sont alors déposées « avec pompe sur le maître autel de la cathédrale », cf. Jean-François Massol, *Description du département du Tarn*, p. 386.

56. Xavier Barbier de Montault, *Authentiques des XIIIe, XIVe et XVe* siècles…, p. 40. Le texte donné dans le procès verbal de visite de 1698, indiqué comme celui de 1492, est en fait celui de 1498 (cf. Charles Le Goux de la Berchère, « Procéz verbal de la visite de l'église… », 1873, p. 395-397). La statue reliquaire décrite dans le procès verbal ne semble pas être celle donnée par Louis d'Amboise puisque le piédestal, en ébène, sur lequel la sainte repose est timbré aux armes de l'archevêque Gaspard de Gaillon du Lude (1635-1676) [*ibidem,* p. 394].

Fig. 10. Cluny, abbaye saint-pierre et saint-paul, vue intérieure de la chapelle jean de bourbon. *Cliché J. Dubois.*

Fig. 11. Argentan, église saint-germain, exemple de dais du porche nord. *Cliché J. Dubois.*

Fig. 12. Tours, cathédrale saint-gatien, exemple de dais du portail central. *Cliché J. Dubois.*

La clôture

Depuis longtemps, la clôture de chœur avec son jubé est un ouvrage admiré. Elle a fait l'objet d'incessants débats quant à sa datation depuis le XIXe siècle[57]. Aujourd'hui, c'est la chronologie proposée par Jean-Louis Biget qui est admise – 1474-1484, ou 1479/1480-1484 –, chronologie en partie reprise par Roland Chabbert dans la thèse qu'il a consacrée à la clôture en 2002, mais révisée à 1480-1484[58]. L'argument principal qui appuie, selon l'auteur, cette datation est l'absence de la mention de cet ouvrage dans le testament de 1485, ainsi que la commande de 1484 : s'il n'est pas cité, c'est qu'il est déjà fait et en place. Cette argumentation ne repose toutefois sur aucune étude stylistique de la clôture et du jubé. Seule la statuaire est prise en compte, dont la réalisation est alors située à la fin du XVe siècle. Cependant, à partir du renouvellement ces dernières années des recherches sur le gothique tardif en France, l'étude de la clôture vient remettre en question une datation remontant aux années 1470-1480, ainsi que l'organisation liturgique du sanctuaire.

Le gothique tardif, expression aujourd'hui à privilégier à celle de gothique flamboyant, est loin de correspondre à un style unique et homogène. Sur 150 ans, il connaît des évolutions formelles dans lequel deux grands courants esthétiques se distinguent nettement et dont le deuxième se développe à partir du début des années 1490. À partir de ce moment-là, on assiste alors à un changement radical d'orientation en passant d'un parti architectural sobre et dépouillé à un parti fondé sur le décoratif. Le traitement des formes est différent, caractérisé par une hyper technicité orientée vers la miniaturisation, notamment des formes architecturales avec un travail de refouillement de la pierre virtuose, travail comparable qui n'existe pas encore dans les années 1470-1480, comme on peut le voir à la chapelle de Jean de Bourbon à Cluny qui a servi de modèle à la clôture d'Albi quant au programme iconographique (fig. 10). La sculpture envahit les surfaces et s'apparente assez souvent à des travaux d'orfèvrerie et de menuiserie. Les dais s'allongent et sont travaillés à jour, reproduisant en miniature arc-boutants et remplages (fig. 11, 12, 13). À partir de la fin du XVe siècle, les éléments peuvent être torsadés, supports, dais et pinacles notamment (fig. 14, 15). Vers 1490, un nouveau répertoire d'accolades se constitue. Ces dernières peuvent être, comme à la clôture d'Albi, projetées en avant. Départ de l'arc et sommet sont alors sur des plans différents. Ainsi, le traitement donné à la maçonnerie de l'ouvrage renvoie-t-il bien aux conceptions des années 1500 fondées sur une stéréotomie poussée à l'extrême.

Un second argument vient également confirmer cette datation donnée par l'organisation du sanctuaire et son mobilier d'orfèvrerie avec un projet postérieur à 1493, époque du don des deux retables au chapitre par Louis d'Amboise destinés à orner les deux autels du sanctuaire – l'autel majeur et l'autel des obits placé derrière[59]. Avec le retable dédié à la Vierge posé sur l'autel des obits, la clôture, si elle avait précédé leur mise en place, n'aurait permis la présence du retable sur l'autel, ni même la configuration de la partie axiale de l'intérieur de la clôture, consacrée à la Vierge (fig. 16). Sachant qu'entre 1494 et 1496, Louis d'Amboise s'applique à augmenter et à mieux assurer le service du chœur par diverses mesures, le projet de renouvellement du cadre matériel du chœur pourrait alors parfaitement s'y accorder et le compléter en espérant ainsi amener les religieux à fréquenter plus souvent le chœur et à plus d'ardeur au service[60]. De même, Roland Chabbert avance un argument en faveur d'une réalisation après 1494 lorsqu'il précise que le transfert des reliques des saints antiques du diocèse a constitué sans doute un « excellent moyen de récolter une partie des fonds nécessaires à la construction du chœur »[61]. Ainsi pour ces différentes raisons, l'ouverture du chantier est à situer aujourd'hui vers 1495-1500 plutôt qu'en 1474, c'est-à-dire exactement en même temps que la réalisation du Jugement Dernier peint au revers de la façade occidentale[62]. À la mort du prélat, les travaux se poursuivent à l'évidence sous l'épiscopat de son successeur, Louis II d'Amboise, fils de son frère aîné Charles.

---

57. Pour un récapitulatif des propositions, voir Roland Chabbert, *Analyse archéologique*..., vol. 1, p. 61.

58. *Ibidem*, p. 8.

59. *Id.*

60. Le 3 juillet 1494, Louis annonce au chapitre qu'il allait augmenter le revenu des serviteurs du chœur en utilisant les revenus de la liquidation du monastère de Sainte-Catherine. Dix jours plus tard, l'évêque promulgue de nouveaux statuts aux articles conçus pour encourager l'assiduité au chœur. Deux ans après, le 23 septembre, Louis augmente le nombre d'hebdomadiers qui passe de quatre à six, ainsi que leur émolument qui passe à 50 £ par an (Louis de Lacger, « Louis d'Amboise dans sa cathédrale »..., p. 144-147).

61. Roland Chabbert, *Analyse archéologique*..., vol. 1, p. 144.

62. Marcel Durliat, « Le Jugement Dernier de la cathédrale d'Albi », dans *Congrès archéologique de France,* 140 session, 1982, *Albigeois*, Société française d'archéologie, Paris, 1985, p. 100-101.

Fig. 13. Albi, cathédrale sainte-cécile, dais de la chaire épiscopale. *Cliché J. Dubois.*

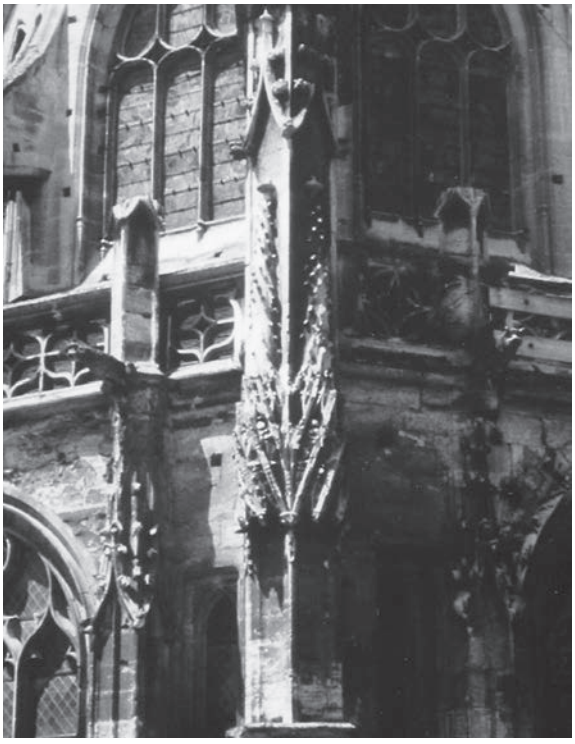

Fig. 14. Argentan, église saint-martin, dais torsadé, vue extérieure, chevet, années 1510. *Cliché J. Dubois.*

Fig. 15. Albi, cathédrale sainte-cécile, dais torsadé, pan axial extérieur de la clôture de chœur vu depuis l'extérieur. *Cliché J. Dubois.*

Fig. 16. Albi, cathédrale sainte-cécile, vue du pan axial de la clôture de chœur vu depuis l'intérieur. *Cliché J. Dubois.*

Pour ce qui est du chantier de la clôture, dans sa thèse, Roland Chabbert établit une chronologie de l'ouvrage en cinq phases rigoureusement délimitées et symétriques à partir du constat d'un changement de typologie des dais et des consoles[63] ; sauf qu'une clôture de chœur délimite un espace liturgique lui-même hiérarchisé et séquencé. Effectivement, les cinq zones dégagées par le chercheur se calquent précisément sur les différents espaces liturgiques du chœur comprenant celui de l'autel *de retro*, celui du maître autel, l'espace d'accès, celui du chœur à proprement parler avec ses stalles et celui du jubé. Ainsi, les subtils changements de forme sont à interpréter, non pas comme des indices d'un certain avancement des travaux, mais bien comme des marqueurs spatiaux qui délimitent des espaces liturgiques, ainsi visuellement matérialisés.

Louis d'Amboise et les autres sanctuaires albigeois

Louis d'Amboise ne fait pas seulement bénéficier sa cathédrale de ses largesses en matière d'orfèvrerie. D'après quelques témoignages, il en fit profiter au moins deux édifices d'Albi. Ainsi, à Saint-Salvi, après la reconnaissance des reliques du saint sous l'autel majeur en 1490, celles-ci sont-elles déposées dans une châsse portée en procession dans la ville. Or, cet événement peut raisonnablement être mis en parallèle avec la confection d'une nouvelle châsse en argent par Louis – à ses armes –, comme précisé dans un inventaire des reliques de 1725[64], pour accueillir le corps de saint Salvi. La confection de cette châsse peut être comprise entre 1490 et 1496, *terminus post quem*, année au cours de laquelle, le 1er avril, l'évêque procéda à une nouvelle élévation de ces mêmes reliques. Enfin, Louis d'Amboise ne semble pas faire autrement avec les reliques de sainte Martianne lorsqu'il en fit l'élévation le 4 novembre 1492 selon les sources et qu'il refit la châsse[65].

Le recrutement des artistes

Pour ces diverses commandes, la question du recrutement des artistes et des ateliers employés à la réalisation des différents ouvrages commandés se pose. Depuis longtemps, il est souligné l'appel à des hommes du nord de la Loire. Pour le mobilier de cuivre de 1484, l'évêque s'est adressé à des fondeurs parisiens ; les modèles indiqués dans le contrat se trouvent tous dans la capitale, mais les saints représentés sur le lutrin sont surtout des saints locaux. Pour satisfaire son goût pour ce mobilier alors très à la mode, Louis d'Amboise est passé par un atelier parisien. Paris concentrait alors les ateliers de ces artisans du métal[66], et la région toulousaine ne disposait pas d'ateliers spécialisés dans ce type d'ouvrage.

Les informations relatives aux manuscrits du prélat sont actuellement renouvelées et nos connaissances du contenu de sa bibliothèque ne cessent d'être enrichies. Grâce aux travaux de Mathieu Deldicque, treize références peuvent être comptées, dont onze, *a priori*, appartiennent à des commandes de l'évêque[67]. Leur étude a fait ressortir trois centres de production. L'un est méridional pour deux titres[68], un autre, tourangeau d'où sort, entre autres ouvrages, le missel dit de Louis d'Amboise, conservé à Naples, aux peintures exécutées vers 1500, ou vers 1485, par le peintre de cour Jean

---

63. Roland Chabbert, *Analyse archéologique*..., vol. 1, p. 145-148.

64. Les Mauristes précisent au début du XVIIIe siècle que les reliques de saint Salvi, à l'exception du chef, sont conservées « dans une fort belle châsse que fit faire l'illustre Louis d'Amboise » (cf. Edmond Martène, Ursin Durand, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, Paris, F. Delaulne, 1717, p. 67). Cette châsse a été refaite au même moment, à Paris, et l'inventaire de 1725 précise que les armes des Amboise figuraient sur la nouvelle (cf. Xavier Barbier de Montault, *Authentiques des XIIIe, XIVe et XVe* siècles…, p. 18-19).

65. Louis de Lacger, « Louis d'Amboise protecteur des arts… », décembre 1938, p. 318-319. Là encore, pour Jean-François Massol, la châsse d'argent est déjà réalisée et portée en procession par les consuls le lendemain de l'élévation (Jean-François Massol, *Description du département du Tarn*, p. 386). Si le fait était vérifié, la confection du reliquaire serait à placer vers 1491-1492.

66. Pour la confection d'un lutrin en forme d'aigle destiné à la cathédrale de Chartres, les religieux se sont adressés, le 28 janvier 1458, au fondeur parisien Alexandre de Vannes. Sur les fondeurs parisiens et la dynastie des Morant, voir Étienne Hamon, *Une capitale flamboyante. La création monumentale à Paris autour de 1500*, Paris, Picard, 2011, p. 289-290 et Étienne Hamon, *Art et architecture avant 1515. Documents du minutier central des notaires de Paris*, Paris, archives nationales, 2008, p. 399-400.

67. Mathieu Deldicque, « Les livres de Louis 1er d'Amboise », dans *Une Renaissance en Normandie*…, p. 37-43. L'auteur ne renseigne malheureusement pas la datation des ouvrages.

68. À Toulouse ? Un ouvrage commandé par Georges est enluminé à Toulouse, vers 1484-1494 (cf. Maxence Hermant, « La bibliothèque française du cardinal d'Amboise », dans *Une Renaissance en Normandie*…, p. 203 et 212).

Fig. 17. Albi, cathédrale sainte-cécile, jugement dernier, revers de la façade occidentale. *Cliché J. Dubois.*

Bourdichon[69]. Enfin, plusieurs des autres manuscrits ont été confectionnés par des ateliers d'enlumineurs parisiens dont celui de Colin d'Amiens. Pour les *Épitres de saint Paul*, Louis d'Amboise s'est ainsi adressé, après 1485, à l'un des membres de l'atelier du maître du cardinal de Bourbon, puis, pour la *Vita Christi*, exécutée vers 1470-1480 et conservée à la British Library, à l'atelier de maître François et du maître de Jacques de Besançon, peintres identifiés, par Mathieu Deldicque et Matthieu Desachy, avec François Le Barbier père et François Le Barbier fils. Dans leur travail consacré au rapprochement de la peinture du Jugement Dernier de Sainte-Cécile avec l'atelier des Le Barbier, M. Deldicque et M. Desachy démontrent que François Le Barbier fils est l'auteur des gravures du Calendrier des Bergers, dont le peintre du *Jugement Dernier* du revers de la façade occidentale de Sainte-Cécile s'est largement inspiré pour la représentation des Élus et des Damnés et que la composition générale en trois registres était directement issue de l'atelier qu'il dirige (fig. 17). D'après les auteurs encore, l'héritage de maître François et du maître de Jacques de Besançon est encore sensible dans la représentation de l'ecclésiastique identifié avec Louis d'Amboise dans les *Statuts de l'ordre de Saint-Michel* – ms 93 de la médiathèque d'Albi –, où la date du 18 octobre est donnée sur le frontispice ; ordre dont Louis était alors le chancelier. En outre, au moins quatre exemplaires aujourd'hui conservés de ces statuts sont également sortis de ce même atelier dirigé par François Le Barbier fils[70].

Comme s'accordent les auteurs qui ont travaillé sur la peinture du *Jugement Dernier* de la cathédrale, le style du travail indique clairement un peintre d'origine flamande, implanté au nord de la Loire ; les différentes inscriptions en langue d'oïl qui accompagnent les scènes en témoignent aussi. En raison de la forte communauté de peintres flamands installée à Paris à la fin du XV^e^ et au début du XVI^e^ siècle, il est encore fort vraisemblable que l'atelier auquel Louis

69. Geneviève Bresc-Bautier, Thierry Crépin-Leblond, Élisabeth Taburet-Delahaye (dir.), *France 1500, entre Moyen Age et Renaissance*, cat. exp., Paris, Galeries nationales du Grand Palais, 6 octobre 2010-10 janvier 2011, Paris, Réunion des Musées nationaux, 2010, p. 135. La datation du manuscrit a été revue au milieu des années 1480 (cf. Matthieu Deldicque, « Les livres… », p. 41).

70. Mathieu Deldicque, Matthieu Desachy, « Le nom des anges. Le maître de Jacques de Besançon et le peintre du Jugement Dernier de la cathédrale d'Albi », dans *Patrimoines. Revue de l'Institut national du patrimoine*, 2013, n° 9, p. 66-73.

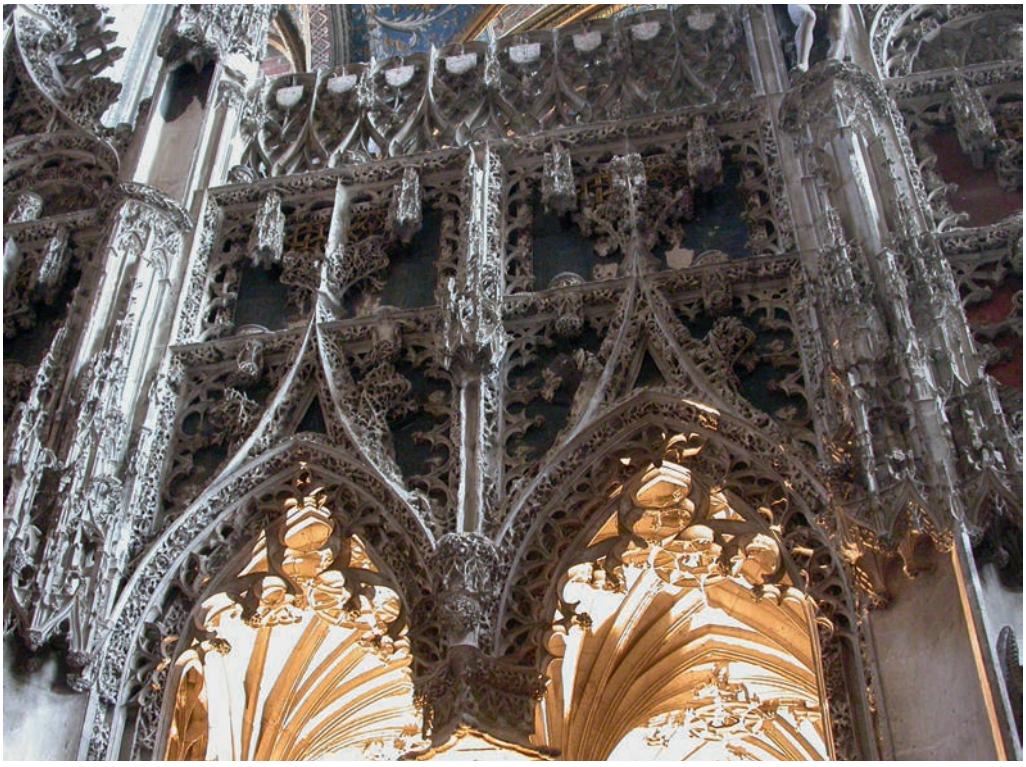

Fig. 18. Albi, cathédrale sainte-cécile, détail des arcs du jubé. *Cliché J. Dubois.*

d'Amboise s'est adressé vient de la capitale. Matthieu Desachy et Mathieu Deldicque penchent également pour une commande passée auprès d'un atelier parisien dont les modèles seraient issus des œuvres des Le Barbier[71].

Pour ce qui est du responsable du chantier de la clôture d'Albi, plusieurs des éléments architecturaux de la maçonnerie et des compositions – notamment à doubles arcs sous une accolade (fig. 18) – incitent à identifier un tailleur de pierre originaire de Picardie ou de Normandie, régions caractérisées alors par un renouvellement général de leur paysage urbain et une activité de construction particulièrement soutenue. En effet, la stylistique donne la provenance du maître d'œuvre, notamment celle des arcades et des accolades qui présentent sur leur face antérieure la sculpture d'un cordon végétal ; motif principalement rencontré en Picardie et en Normandie (fig. 18, 19). Une origine normande du tailleur de pierre responsable du chantier aurait la faveur quand les Amboise sont présents dans cette province, qu'il s'agisse de Louis, abbé de Jumièges en 1472-1474, de Jacques, successeur de son frère à cette même abbaye, de 1475 à 1505, de Georges, archevêque de Rouen à partir de 1493, ou encore de son beau-frère Jean Hangest, bailli d'Évreux et capitaine de Rouen. Plusieurs séjours de Louis sont d'ailleurs attestés en Normandie, notamment dans les années 1490[72]. Dans leur dernier article publié, Antoinette et Jacques Sangouard soulignaient aussi les différents rapprochements entre les réalisations architecturales de la cathédrale d'Albi et des ouvrages normands, notamment de Saint-Ouen et de la cathédrale, et penchaient de même pour un rôle important de la Normandie. Si certaines comparaisons se vérifient, d'autres, en revanche, sont plus discutables[73].

Dès les premières études consacrées au chœur de Sainte-Cécile, les auteurs ont tous révélé que la statuaire était l'œuvre d'artistes étrangers à la région. Dans la dernière recherche importante qu'il leur a consacré, Jean-Louis Biget propose une participation de Michel Colombe et d'Antoine Le Moiturier. Si l'hypothèse peut être discutée, elle souligne

71. *Ibidem*, p. 70-72.

72. Cf. note 79.

73. Antoinette et Jacques Sangouard, « Les sources normandes dans l'achèvement de la cathédrale Sainte-Cécile d'Albi à la fin du Moyen Âge », dans *Bulletin Monumental*, 169, n° 4, 2011, p. 319-334.

Fig. 19. Argentan, église saint-germain, détail du porche nord, vers 1490. *Cliché J. Dubois.*

Fig. 20. Albi, cathédrale sainte-cécile, jubé, nervures reposant sur la pointe d'une archivolte. *Cliché J. Dubois.*

néanmoins bien le recours à des artistes de réputation employés par les plus grands commanditaires de l'époque, ce que prouve à l'évidence la qualité de la sculpture. Qu'ils soient venus travailler sur place ou qu'ils aient transporté les sculptures une fois terminées depuis leurs ateliers, comme ce fut le cas des Morant pour le mobilier de cuivre, en tout cas, leurs œuvres apparaissent comme un *unicum* dont le style ne se retrouve plus ensuite dans les autres sculptures de la région, à quelques très rares exceptions près.

Pour autant, Louis d'Amboise ne recrute pas systématiquement des artistes exogènes. L'exemple de l'ensemble sculpté de la chapelle de Combefa en est une illustration quand bon nombre de caractéristiques de la sculpture de l'axe Rodez-Toulouse s'y retrouve. Aussi est-il fort probable que, vu l'activité de Toulouse dans le domaine de l'orfèvrerie, pour les ouvrages signalés, et même si les marchés ne sont pas conservés, le prélat ait pu s'adresser à des ateliers locaux, vraisemblablement de cette ville tant elle s'est illustrée dans ce domaine depuis le XV^e^ siècle au moins. Le constat est similaire pour la peinture sur verre. Ainsi, Guillaume Papillon était-il certainement l'auteur des vitraux des chapelles basses de la cathédrale d'Albi en 1484, dont un vestige signalait la présence de l'écu des Amboise[74], quand dans l'acte d'achat d'une maison à Toulouse que passe le peintre-verrier cette année-là le 2 novembre, apparaissent parmi les témoins des *imaginatores* albigeois, longtemps identifiés avec des sculpteurs, mais qui sont bien en réalité des peintres-verriers – Georges Olivier, Pierre Malet et Guillaume Delpont[75]. Guillaume Papillon, originaire de Pont-Saint-Esprit et installé à Toulouse depuis les années 1460, remporta en effet toutes les grandes commandes jusqu'à son décès dans les toutes premières années du XVI^e^ siècle en rayonnant jusqu'à Mende et Dax. La présence des artistes albigeois dans le contrat de 1484 permet de faire le rapprochement avec le chantier des tribunes, situé vers 1483-1484, et celui de la nouvelle vitrerie

74. Louis Birot, *Une visite à la cathédrale d'Albi*, Albi, Syndicat d'initiative du Tarn, 1928, p. 50.

75. Jacques Dubois, « Travaux et commandes artistiques… » ; « La désignation des artistes dans les sources toulousaines à la fin du Moyen Âge », dans *Le Plaisir de l'art du Moyen Âge. Commande, production et réception de l'œuvre d'art. Mélanges offerts à Xavier Barral I Altet*, Paris, Picard, 2012, p. 278.

à fournir lors du percement des baies lors de la création des chapelles inférieures comme évoqué précédemment. Comme beaucoup d'autres de ses commandes, le prélat s'adresse à des ateliers importants et de réputation, celui de Guillaume Papillon s'imposerait ainsi assez logiquement. Néanmoins, l'évêque a pu aussi passer marché avec d'autres ateliers, albigeois par exemple et notamment avec celui de Georges Olivier, installé peu après à Toulouse[76].

Un des derniers aspects à souligner des ouvrages importants de Louis d'Amboise est celui de la réunion d'artistes d'origine géographique diverse sur ces chantiers. La clôture d'Albi en est une nouvelle illustration. En effet, si des éléments de sculpture ornementale font directement référence à des habitudes picardes et normandes, en revanche, d'autres sont typiquement locales. Il en est ainsi des nervures de la voûte du jubé qui reposent sur la pointe d'une archivolte (fig. 20). Cette caractéristique, qui apparaît la première fois en 1491 à la chapelle Saint-Antoine de la cathédrale de Cahors, est reprise, vers 1500, à la chapelle Saint-Gausbert de la même cathédrale, puis au jubé d'Albi, vers 1505-1510, à la troisième chapelle sud de l'ancienne cathédrale de Lavaur, avant de se retrouver ensuite dans plusieurs constructions gasconnes, comme à l'église de Laplume ou au cloître de la cathédrale de Condom plus tard.

Au terme de cet essai de synthèse, ressort une accélération des commandes artistiques sous Louis d'Amboise. En effet, avant le dernier quart du XVe siècle, les évêques d'Albi ne se sont guère illustrés par une activité remarquée de leurs commandes, à l'exception du cardinal Jean Jouffroy quant au domaine du manuscrit. Les travaux contractés par l'évêque remontent pour l'essentiel aux années 1490. Ainsi en est-il du décor attaché au maître autel. Mais, comme le montre la commande des éléments de cuivre de 1484, l'idée d'un renouvellement complet du mobilier du sanctuaire doit remonter à ces années-là, mais les événements liés à la querelle des factions ont empêché Louis d'Amboise de réaliser dans l'immédiat ses projets. La conjoncture plus favorable, après son retour d'exil en 1489, lui a alors permis d'engager ses différents chantiers jusque vers 1495-1500. De même, les commandes passées pour sa cathédrale participent à l'effort de réforme soutenu par le prélat, mouvement qui s'accélère dans les années 1490. Le message de la grande peinture murale du revers de la façade occidentale s'inscrit bien dans cette voie, mais ici à la destination directe des fidèles.

Il ressort ensuite que les œuvres sont assez hétérogènes du fait de recrutements diversifiés ; Paris n'est qu'un centre artistique parmi d'autres où l'évêque d'Albi va chercher ses artistes. Cependant, pour ses commandes emblématiques et pour sa cathédrale en particulier, il s'adresse aux meilleurs ateliers reconnus de l'époque dans leur spécialité. Pour d'autres en revanche, comme pour la sculpture de Combefa par exemple, l'ambition est différente. Aussi l'essentiel des recrutements se fait-il en dehors d'Albi. Parler d'un foyer artistique suscité par les commandes du prélat semble ainsi peu pertinent dans ces conditions. En revanche, ces divers travaux ont créé à l'évidence une certaine émulation chez les ecclésiastiques voisins qui a alors contribué à renouveler le paysage artistique des années 1500 dans la région[77]. Les réseaux familiaux et les amitiés que Louis a su entretenir avec les autres prélats expliquent les processus de diffusion des modèles et de recrutement d'artistes.

Les liens familiaux éclairent largement les rapprochements entre les œuvres commandées par les Amboise et/ou des thèmes retenus[78]. Ainsi, la composition, inhabituelle, à onze personnages de la *Mise au tombeau* de Combéfa peut-

---

76. Jacques Dubois, « La désignation des artistes… », p. 278.

77. Entre autres exemples, peuvent être cités ceux du clocher de l'ancienne cathédrale de Lavaur, achevé en 1499, de l'ancienne cathédrale de Condom où l'organisation des chapelles avec un retable sculpté pourrait avoir été inspiré de la cathédrale d'Albi, si l'hypothèse de mêmes retables dans les chapelles attribuables à Louis étaient vérifiée (l'évêque initiateur de la reconstruction à partir de 1507, Jean Marre, n'est autre que l'ancien vicaire général du prélat et l'un des exécuteurs testamentaires signalés dans le document de 1485), de l'ancienne cathédrale de Mirepoix pour laquelle Philippe de Lévis fit exécuté un mobilier cuivre autour de l'autel vers 1510-1515, ou encore de l'ancienne cathédrale de Montauban où Jean d'Auriole fit également réaliser au début du XVIe siècle un mobilier cuivre comprenant au moins un lutrin (cf. Jacques Dubois, « Travaux et commandes artistiques… »).

78. Frères et sœurs se fréquentent et séjournent les uns chez les autres à l'occasion de leurs différents déplacements. Ainsi, Georges et Louis sont à Cordes le 10 avril 1489. Ensemble, à Rouen, ils sont chargés de la réorganisation de l'Échiquier de Normandie pour l'ériger en Parlement en avril 1499. Tous deux accompagnent le roi à Gênes en 1502. Durant la période 1498-1499, l'évêque d'Albi est en Normandie, sinon à Gisors même, puisqu'il devient membre de la confrérie de l'Assomption de l'église Saint-Gervais-et-Protais de cette même ville (cf. Étienne Hamon, *Un chantier flamboyant et son rayonnement. Gisors et les églises du Vexin français*, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2008, p. 52. Son autre frère, Aimery, en était devenu membre en 1495-1496). Jacques est à Albi, le 16 août 1503, lors de l'entrée solennelle de Louis II d'Amboise dans la cité épiscopale (cf. Clément Compayré, *Études historiques…*, p. 89). Leur sœur aînée, Catherine, mariée avec Pierre de Castelnau de Clermont-Lodève, loge au palais de la Berbie et assiste à l'élévation du corps de saint Salvi en avril 1496. Lors de cet événement, étaient également présents Hugues d'Amboise et son épouse, ainsi que leur neveu Pierre de Hangest, fils de Marie d'Amboise et de Jean de Hangest. Au début du XVIe siècle, Pierre fonda un ermitage à Valence-d'Albigeois après la réforme des Carmes d'Albi (Louis de Lacger, *Louis*

elle avoir inspiré ou avoir été inspirée par celle du Sépulcre de Saint-Jean-Baptiste de Chaumont-en-Bassigny fondée en 1471 par la belle-mère de son frère Jean, seigneur de Bussy, qui signale les armes des deux familles, et exécuté vers 1490[79]. De même, une situation semblable peut être envisagée avec la *Mise au tombeau*, disparue, qu'Aimery d'Amboise, grand maître de France des Hospitaliers, avait commandée pour la chapelle du Sépulcre à Paris, peu avant 1495[80]. Le modèle que constitue la chapelle de Jean de Bourbon à l'abbaye de Cluny, exécutée vers 1480-1485, pour le programme iconographique de la clôture d'Albi[81] peut s'expliquer par les séjours fréquents que Louis d'Amboise fait en Bourgogne à l'époque, mais plus encore par la direction de l'abbaye par son frère Jacques dès 1481, d'abord en qualité de coadjuteur de Jean de Bourbon, puis comme abbé à partir de 1485. De même, les parentés stylistiques établies entre le décor de la chapelle de l'hôtel de Cluny à Paris, entrepris par Jacques vers 1490-1495 et la clôture d'Albi peuvent trouver leur explication dans la familiarité qui liait les deux frères. L'importance des échanges familiaux est encore manifeste avec le décor des chapelles de l'hôtel de Cluny et le château de Gaillon. Dans le premier cas, le décor sculpté, exécuté dans les toutes dernières années de la décennie 1490 et avant 1500 de manière certaine, proposait à l'intérieur de niches abritées d'un dais douze des membres de la dynastie en priant placés sur des consoles[82], dans l'autre, réalisé sous Georges d'Amboise à partir de 1508 après l'achèvement du gros œuvre[83], les membres de la famille étaient peints sur les murs, ecclésiastiques au sud, laïcs au nord[84]. Ces ouvrages et les transferts artistiques qu'ils suscitent vont ainsi, de manière générale, contribuer à donner une certaine homogénéité à la production artistique des années 1500[85].

---

d'Amboise, évêque d'Albi (1474-1503). Le réformateur..., p. 69). On peut raisonnablement penser que lors de ses séjours en Bourgogne et à Paris, où Louis possédait au moins un hôtel, ce dernier visite sa parentèle, au moins ses frères Charles, l'un des plus proches conseillers de Louis XI, Aimery et Jacques, lorsque celui-ci séjournait à l'hôtel des abbés de Cluny, et peut-être sa sœur Charlotte, prieure de Poissy.

79. Michel Martin, *La statuaire de la mise au tombeau du Christ des XV^e^ et XVI^e^ siècle en Europe occidentale*, Paris, Picard, 1997, p. 239.

80. Elsa Karsallah, « *Mises au tombeau du Christ* réalisées pour les dignitaires religieux : particularités et fonctions », dans *L'Artiste et le clerc. La commande artistique des grands ecclésiastiques à la fin du Moyen Age (XIV^e^-XVI^e^ siècle)*, Paris, Presses Universitaires Paris-Sorbonne, 2006, p. 288.

81. Les deux ensembles proposent rigoureusement les mêmes associations prophète-apôtre, les mêmes textes, ainsi que les mêmes erreurs par rapport aux autres exemples connus (cf. Émile Mâle, *La cathédrale d'Albi*, coll. *Les points cardinaux*, La-Pierre-qui-Vire, Zodiaque, 1974, p. 89-90).

82. Neuf d'entre eux sont identifiés par une inscription : Louis, Madeleine d'Armagnac et un enfant (Jacques d'après Agnès Bos), Jean – seigneur de Bussy –, Pierre, Georges, Charles II, Aymeri, Jacques et Madeleine (cf. Agnès Bos, Xavier Dectot, « Architecture et décor sculpté… », p. 26-31).

83. Xavier Pagazini, « La chapelle de Gaillon : architecture », dans *L'Art des frères d'Amboise*..., p. 72-73.

84. Thierry Crépin-Leblond, « Le décor peint et sculpté de la chapelle de Gaillon », dans *L'Art des frères d'Amboise*..., p. 100-101.

85. Jacques Dubois, « L'architecture dans le Midi et le gothique tardif. État de la question », dans *Autour de « L'architecture flamboyante en France » de Roland Sanfaçon*, dir. Stéphanie Diane Daussy, *Mélanges offerts à Roland Sanfaçon*, Lille, éd. du Septentrion, à paraître en 2018.

Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, t. LXXVII (2017), p. 165-182

LES RECHERCHES EFFECTUÉES À GIROUSSENS (TARN) DE 2013 À 2017

par Jean-Michel Lassure et Ted Gragson**

Giroussens est un des plus importants centres potiers du Sud-Ouest de la France à l'époque moderne. Sa période d'activité s'étend du XVI^e^ siècle à 1828[1]. Entre 1538 et 1789, un ou plusieurs ateliers fonctionnent dans 21 hameaux dont beaucoup sont proches de la forêt qui s'étend sur une partie de la commune (fig. 1). Leurs productions ont été surtout commercialisées dans l'Albigeois mais on les trouve en petit nombre dans les gisements archéologiques toulousains. Elles figurent également parmi le mobilier datant du XVIII^e^ siècle livré par des sites nord américains[2] et antillais.

Au cours d'une première phase d'étude entreprise en l'an 2000 dans le cadre d'un Projet Collectif de Recherche, les documents d'archives concernant ce centre potier ont été dépouillés pour la période 1530-1789. Le musée Paul Dupuy de Toulouse a organisé en 2001 une exposition *Terres cuites vernissées de Giroussens (XVII^e^-XIX^e^ siècles)*.

Quelques prospections sur le terrain exceptées, les recherches ont ensuite marqué le pas. Cette situation s'est prolongée jusqu'à la mise en place en 2013 d'un second Projet Collectif de Recherche dirigé par Jean-Michel Minovez et intitulé « *Céramique en Midi-Pyrénées : Production, circulation, consommation* »[3].

De 2014 à 2017, des opérations de terrain ont été effectuées avec pour objectifs la cartographie des sites de production, la collecte des fragments de céramiques à leur emplacement ainsi que leur analyse pour la mise au point d'une typologie. À cela s'ajoutait la localisation de fours, structures sur lesquelles aucune donnée précise n'était disponible[4].

Contrairement à Cox (Haute-Garonne) où l'activité potière s'est poursuivie jusque dans la première moitié du XX^e^ siècle, aucune installation artisanale n'a survécu à Giroussens. Lorsqu'ils n'ont pas été détruits, ateliers et habitations ont continué d'être occupés. Les remaniements ont fait disparaître les installations artisanales tandis qu'à l'extérieur la création de pelouses, jardins potagers et aires de stationnement ont rendu toute investigation impossible.

---

* Communication présentée le 7 février 2017, cf. infra « Bulletin de l'année académique 2016-2017 », p. 267.

** prospections électromagnétiques.

1. Sur ce centre potier, voir Jean-Michel Lassure, *Potiers et poteries de Giroussens XVI^e^-XIX^e^ siècles*, Castres, Comité départemental d'archéologie du Tarn, 2016.

2. En Nouvelle-France, Acadie et dans la Baie d'Hudson notamment.

3. Les recherches conduites dans le cadre de ce PCR ont donné lieu à la publication sous la direction de Jean-Michel Minovez et de Stéphane Piques de l'ouvrage *Vaisselle peinte et imprimée en Midi toulousain (XVI^e^-XIX^e^ siècles*), Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018. Le second chapitre, rédigé par Jean-Michel Lassure et Stéphane Piques, concerne la vaisselle peinte de Giroussens (p. 53-85).

4. Michel Bruyère, Francis Funk et Gérard Villeval ont participé aux prospections pédestres. Florent Hautefeuille, Hocine Djermoune et Anna Luiza Rezende ont collaboré avec Ted Gragson pour la réalisation des prospections archéomagnétiques. En même temps que tous ceux ayant apporté leur aide sur le terrain, ils voudront bien trouver ici nos remerciements.

Fig. 1. Giroussens. Emplacements de hameaux-potiers. *D'après S. Jarlan. Fond de carte IGN.*

Fig. 2. Giroussens. Hameau de Ravan. Ted Gragson procédant au montage du radar de pénétration de sol. *Cliché J.-M. Lassure.*

Fig. 3. Giroussens. Les Isards. Ted Gragson effectuant une prospection avec un magnétomètre. *Cliché J.-M. Lassure.*

Les sites majeurs de La Veyrière et de La Pelforte ayant été prospectés sans résultats probants en 2014, une collaboration a été instaurée avec M. Théodore Gragson, professeur à l'Université de Géorgie (USA)[5], pour la réalisation d'une prospection géophysique au moyen d'un magnétomètre[6] et d'un radar à pénétration de sol[7] associé à un GPS (fig. 2-3). Un projet de recherche (*Identification of persistent pottery production places on the territory of Giroussens)* joint au rapport de prospection-inventaire pour l'année 2015 a reçu en mars de l'année suivante un avis favorable de la Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique du Sud-Ouest (CIRA). Le bilan suivant concerne les opérations menées de 2013 à 2017.

5. Ted Gragson (Department of Anthropology, Franklin College of Arts and Sciences, University of Georgia, Athens) est alors titulaire d'une chaire d'attractivité IDEX à l'Université de Toulouse II Jean-Jaurès (UMR 5608 -TRACES).

6. Le magnétomètre sert notamment à mesurer la direction et l'intensité d'un champ magnétique. Il permet de détecter les anomalies du champ magnétique terrestre local dues aux modifications introduites par l'activité humaine ou à la présence d'objets ferromagnétiques dans le sol.

7. Le radar à pénétration envoie des ondes électromagnétiques dans le sol par une antenne d'émission que l'on déplace sur le terrain. Lorsque ces ondes rencontrent des modifications du milieu, une partie d'entre elles est renvoyée vers la surface et enregistrée par une antenne réceptrice. Le temps de trajet des ondes radar est mesuré en nanosecondes pouvant être converties en mesures de profondeur. Cette technique de prospection est ralentie par la nécessité de partager la surface prospectée en bandes larges de 50 centimètres qui, délimitées par des cordeaux, permettent de cartographier les données recueillies.

Fig. 4. Giroussens. Hameau du Puech.
Extrait de la section E2 du plan cadastral de 1827.

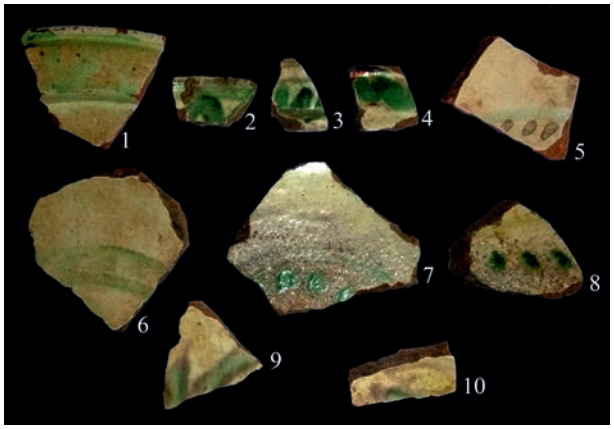

Fig. 5. Giroussens. Hameau du Puech. Fragments de céramiques à décor peint, XVIIIe siècle. *Cliché J.-M. Lassure.*

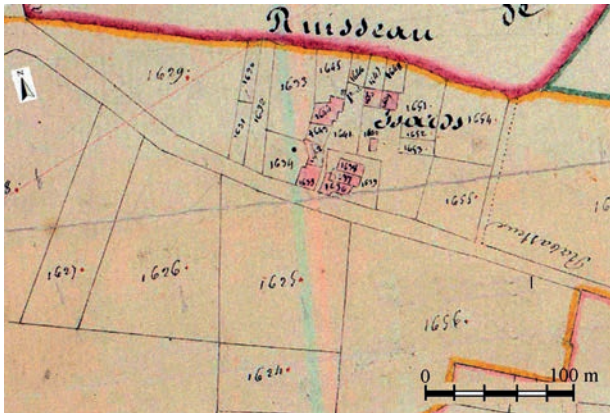

Fig. 6. Giroussens. Hameau des Isards.
Extrait de la section E4 du plan cadastral de 1827.

Hameau du Puech (parfois orthographié Pech)

Les documents font mention de l'existence au hameau du Puech des ateliers Rossilhiri/ Rossinhol, Rabary, Valats, Fabre, Cadaux, Roques, Blatgé, Monfraix, Ruffel, Adhémar et Devezis entre 1538 et 1840. Ils permettent de préciser que celui-ci connaît son apogée entre 1630 et 1650 et compte alors une douzaine de potiers en activité. L'effectif diminue au milieu de la décennie 1650-1660 et s'établit à huit artisans pendant les cinquante années suivantes. Leur nombre n'est plus que de cinq entre 1720 et 1770[8]. Le plan cadastral de 1827 indique deux ensembles d'habitations et un four un peu à l'écart du moins important (fig. 4).

La vaste parcelle (ZH 30 du plan cadastral actuel) au lieu-dit Plaine du Puech où se trouvaient ces constructions a fait l'objet en 2001 puis en 2014 d'une prospection pédestre qui a livré un matériel céramique abondant mais fragmenté (fig. 5)[9]. Un secteur où la densité des matériaux de construction et des morceaux de céramiques est importante a été localisé dans l'angle formé par le chemin rural de la Veyrière au Puech et celui conduisant à la ferme des Prades.

La présence parmi les tessons récoltés d'exemplaires engobés et en première cuisson confirme l'existence d'ateliers à partir du XVIIe siècle. Des fragments indiquent la fabrication de plats et assiettes à décor peint à côté de céramiques d'usage culinaire (fig. 5).

Hameau de Veyrière-Basse ou des Isards

Le cadastre de 1847, section E4, révèle le plan de ce hameau aujourd'hui entièrement disparu. Il était établi dans la partie médiane d'une zone triangulaire prise entre le ruisseau et la route et comportait quatre ensembles de constructions desservis par un chemin. Les familles Viallar, Cadaux, Malfette, Massié, Galhard, Cadaux et Gaudert y sont signalées entre 1580 et 1783 (fig. 6)[10].

8. Alain Costes, « Le groupe potier de Giroussens », dans *Le Tarn en céramiques*, tome 2, *Des sites et des hommes*, p. 131. Les données utilisées proviennent pour l'essentiel de Séverine Jarlan, *L'artisanat potier à Giroussens d'après les sources écrites. 1650-1789*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire sous la direction de Serge Brunet, Université de Toulouse II Le Mirail, 2 tomes, 2001.

9. En 2001, des étudiants de l'Université de Toulouse II – Jean-Jaurès ont participé à cette opération ainsi que Nelly Pousthomis.

10. Alain Costes, « Le groupe potier de Giroussens… », p. 134-136.

Fig. 7. Giroussens. Hameaux des Isards et de La Veyrière.
1. Zone de prospection électromagnétique;
2. Emplacement d'un dépotoir ; 3. Zone d'épandage ;
4. Ferme Reilhac ; 5. Zone de prospection électromagnétique 2 et emplacement probable d'un four ;
6. Zone d'épandage. *Cliché satellitaire Google-earth*.

Des recherches géophysiques ont été effectuées en 2016. Le secteur concerné se trouve dans la parcelle ZH 01 22 parsemée de matériaux de construction (briques et tuiles) et de débris de poteries.

Dans le compte-rendu de cette opération[11], Ted Gragson indique qu'« *un four existe presque certainement à l'emplacement de cette zone de prospection. Le foyer débute à x=0 en décalage de la chambre de chauffe qui semble débuter à x=2. Le contour suggère un four circulaire à tirage vertical. Il possède un profil bien défini dont le diamètre est d'environ 6 m et la profondeur maximale d'environ 0,75 m. Le foyer mesure environ 2,50 m de large et 2 m de long bien qu'il puisse se prolonger au-delà de la zone de prospection du côté gauche* » . Il ajoute qu'une série d'éléments discrets permettent d'envisager l'existence, à une profondeur moyenne de 0,70 m, d'un « *mur effondré* » large de 2 à 3 mètres. Il signale également qu'« *Une structure circulaire ayant pour centre x = 6, Y =18 et un diamètre d'environ 2 m (fig. 8) débute à la limite de la zone labourée et s'étend sur 1,20 m environ. Son fond est en forme de bol et ses parois sont bien nettes. Il semble y avoir également une stratification interne. Il peut s'agir d'une fosse à ordures ou à rejet (ce qu'une simple vérification au moyen d'une tarière à godet permettrait de vérifier). Sa nature discrète et ses dimensions réduites suggèrent une cavité creusée à la main qui, étant donné qu'elle se trouve au même niveau que le four, pourrait être contemporaine de ce dernier »*

Une zone d'épandage de tessons de céramiques s'étendant sur une partie du jardin attenant à la ferme de M. et Mme Reilhac (parcelle ZH01 70) a fait l'objet d'une prospection dont le résultat est en cours d'inventaire. Trouvée à cet endroit par les propriétaires, une assiette de petit diamètre datable du XVIII^{e} siècle porte un décor de taches brunes de manganèse posé sur un engobe blanc et couvert par une glaçure plombifère transparente (fig. 10)[12].

M. et Mme Reilhac ont également en leur possession :

- une chaufferette à braises dotée d'anses obliques développées facilitant la manipulation (XIX^{e} siècle) (fig. 11),

- un pot à large ouverture dont la partie supérieure est revêtue à l'extérieur d'une glaçure verte appliquée directement sur la pâte (XVIII^{e}-début XIX^{e} siècle) (fig. 12),

---

11. Théodore Gragson, « Geophysical Survey of Persistent Pottery Production Places, Bourgade de Giroussens ». Demande PT 2016, Novembre 2016, dans *Ateliers de potiers de Giroussens, Rapport de prospection-inventaire*, 2016, p. 7-19 (texte en Anglais) et 20-36 (texte en Français), p. 26-28.

12. Dans le Lyonnais, ce type de décor apparaît vers la fin du XVII^{e} siècle et connaît sa diffusion maximale au siècle suivant (Alban Horry, *Poteries du quotidien en Rhône-Alpes, XVI^{e}, XVII^{e}, XVIII^{e} siècles. Un panorama des techniques, des formes et des décors*, ALPAEA/Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon, 2015, p. 51-53).

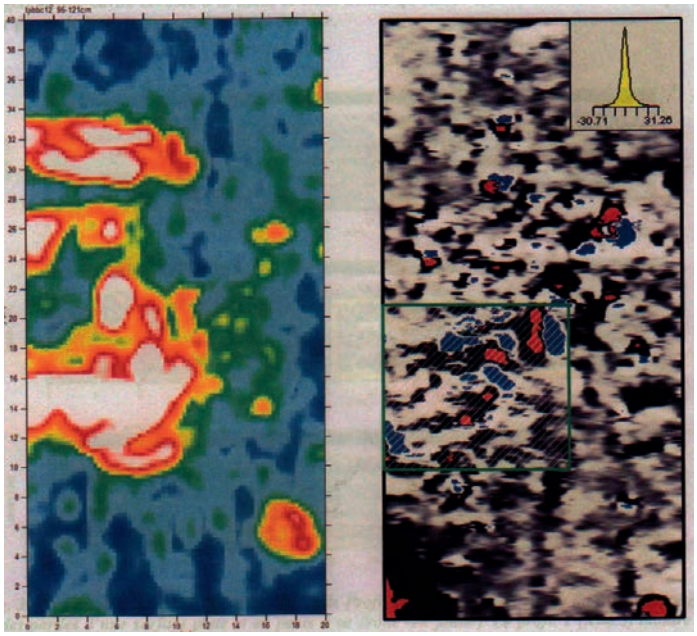

Fig. 8. Giroussens. Les Isards. *Documents Ted Gragson*. À gauche, carte avec superposition des résultats RPS entre 0,54 et 1,20 m de profondeur. La fosse est attestée dans l'angle inférieur droit de l'image, le four dans la partie centre gauche et le sol (?) dans la partie supérieure gauche. À droite, carte planimétrique des résultats magnétométriques indiquant le four (cadre vert) ainsi que plusieurs zones de concentration de céramiques autour du four.

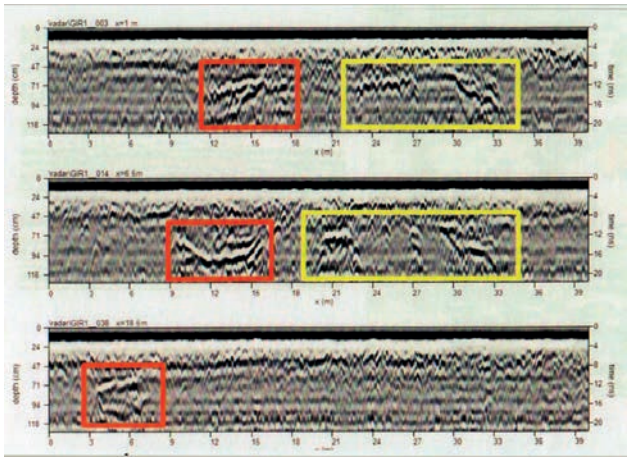

Fig. 9. Giroussens. Les Isards. *Documents Ted Gragson.* Profils représentatifs du site du four I. Le profil 1 (x=1) montre l'entrée du four (en rouge) et des parties d'une surface plane en pente (en jaune). Le profil 2 (x =6,5) montre le foyer (en rouge) et des parties supplémentaires d'une surface plane et en pente (en jaune) ? Le profil 3 (x=18,5) montre la « fosse » (en rouge).

Fig. 10. Giroussens. Ferme Reilhac. Assiette à décor de taches brunes de manganèse. *Cliché J.-M. Lassure.*

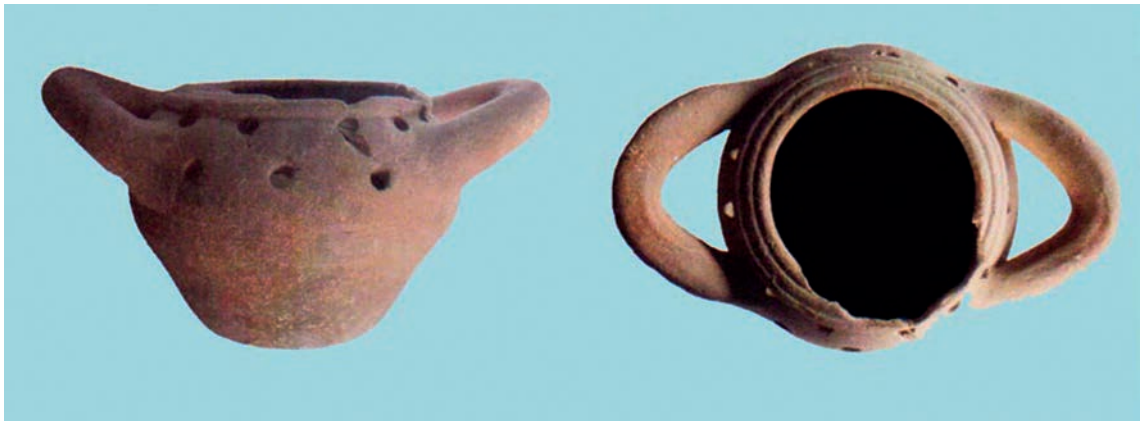

Fig. 11. Giroussens. Ferme Reilhac. Chaufferette à braises. *Clichés J.-M. Lassure.*

Fig. 12. Giroussens. Ferme Reilhac. Pot. *Cliché et dessin J.-M. Lassure.*

Fig. 13. Giroussens, Ferme Reilhac. Meule mobile. *Cliché J.-M. Lassure.*

- une meule tournante en silex (diam. 45 cm). Sa face travaillante comporte un logement pour une anille de centrage en double queue d'aronde (fig. 13). Elle était utilisée par le potier pour le broyage du plomb servant à la fabrication de la glaçure.

Hameau de la Veyrière

Par rapport aux Isards, la seconde zone prospectée en 2016 par Ted Gragson et son équipe se trouve de l'autre côté de la route départementale 12, au lieu dit La Veyrière, sur la parcelle ZH01 80 (fig. 7). Le hameau de La Veyrière est le plus étendu de Giroussens. Les ateliers Rabary, Benasech, Mestre/Verdié, Delmas/Boyer, Pausier/Massié, Castanier/Camboulives et Galinier y ont fonctionné. Le hameau connaît sa période d'activité maximale entre 1700 et 1720 mais une chute intervient après cette date. La diminution du nombre de potiers, d'abord rapide, devient ensuite progressive et se poursuit jusqu'à la Révolution[13]. Le plan cadastral de 1827, section E4, indique l'existence de cinq ensembles de constructions d'importances inégales (fig. 14).

Les conditions pour l'utilisation d'un radar ne sont pas aussi favorables qu'aux Isards dans ce champ où les vestiges culturels « *se trouvent immédiatement sous la zone labourée* »[14]. Des fragments d'un foyer ou d'un sol ont été détectés

13. Alain Costes, « Le groupe potier de Giroussens… », p. 134-136.
14. Théodore Gragson, *Geophysical survey*… p. 28.

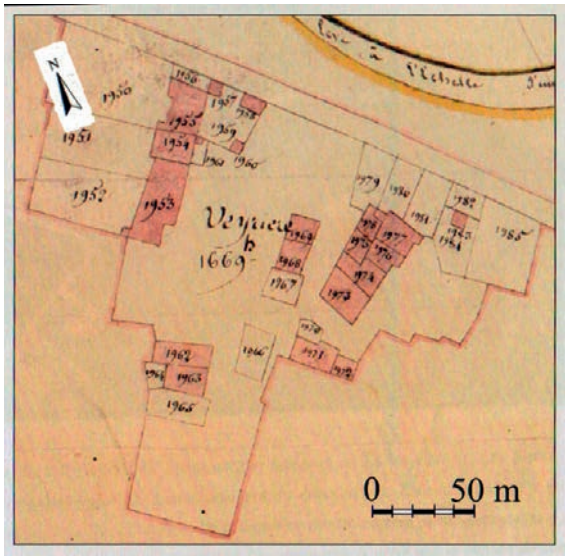

Fig. 14. Giroussens. Hameau de La Veyrière. Extrait de la section E4 du plan cadastral de 1827.

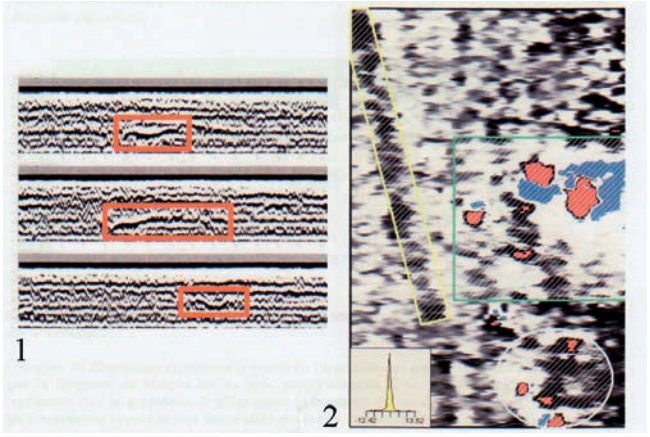

Fig.15. À gauche. Profils montrant une surface ondulée de 5 à 11 m de long (en rouge) ayant une largeur d'au moins 1 m. La forme en « bassin » pourrait être simplement un « artefact » provoqué par les labours puisque la structure pénètre dans la zone labourée. À droite. Vue de dessus des résultats magnétométriques. Secteur susceptible de contenir un four (en vert) correspondant à la surface identifiée par RPS. Le secteur situé au-dessous pourrait être un dépotoir. L'élément linéaire (en jaune) est un sentier ou un fossé comblé. *Document T. Gragson.*

à environ 0,65 cm du sol actuel mais « *leur état de conservation est mauvais et le bruit dans l'image rend difficile l'interprétation des résultats* »[15].

Les résultats magnétométriques sont plus significatifs : « *Ils révèlent le contour de la chambre de chauffe et, peut-être, des éléments du foyer à l'opposé. Le four semble avoir 6 m de diamètre et un foyer se prolongeant d'environ 2 m au-delà du périmètre de la chambre de cuisson. Il y a des indications d'une probable concentration de matériaux ayant subi une cuisson –tas de céramiques mises au rebut – dans le coin inférieur droit du bloc de prospection. Il y a également indication de ce qui peut être un fossé comblé ou un cheminement large de 1 m au moins se dirigeant en biais du coin supérieur gauche vers le bas de la zone de prospection* »[16].

La prospection du champ en grande partie effectuée par Francis Funk a révélé l'existence d'un atelier de verrier à cet endroit. Elle est attestée par des fragments de briques provenant d'un four et par des scories auxquels adhère du verre (fig. 16). Une quinzaine de fragments proviennent de creusets en argile réfractaire (fig. 17). Les restes d'un creuset plus petit adhèrent au fond de l'un d'eux (LV 37) (fig. 17, n° 1).

Deux fragments de tiges pleines de verre à boire réalisés en verre translucide ont été trouvés. La partie inférieure du premier (LV1, h. conservée 3,7 cm ; diam. de la tige 1,2 cm) présente un élargissement permettant une meilleure soudure avec le pied. La trace du pontil est visible (fig. 18, n° 1). La tige du second fragment est de plus faible diamètre (LV2, h. conservée 3,6 cm ; diam. tige 0,7 cm). Sa surface est oxydée (fig. 18, n° 2). Des éléments décoratifs proviennent peut-être de verres : fragment de tigelle en verre translucide (LV3, h. conservée 2,3 cm ; diam. 8,5 cm) (fig. 18, n° 4), fragment cylindrique de filet en verre mauve clair (LV4, l. 2,8 cm ; diam. 0,5 cm), fragment de résille en verre mauve clair (LV5, fig. 18, n° 5). Il faut peut-être identifier un fragment de col avec filet en relief réalisé en verre de couleur vert clair (LV14, h. 2 cm ; l. max. 2,7 cm) comme provenant d'une mesure (fig. 18, n° 14). La nature d'un fragment en verre translucide fortement oxydé et avec trace de pontil (LV 12) est difficile à établir. Il peut s'agir d'un fond de bouteille ou de gobelet (fig. 18, n° 13). Il en va de même pour un fond en verre translucide (LV13) (fig. 18, n° 15).

15. *Ibid*., p. 28.
16. *Ibid.,* p. 28.

Fig. 16. Giroussens. La Veyrière. Scories. *Cliché J.-M. Lassure.*

Fig. 17. Giroussens. La Veyrière. Fragments de creusets. *Cliché J.-M. Lassure.*

Fig. 18. Giroussens. Hameau de La Veyrière. Fragments de verre. *Cliché J.-M. Lassure.*

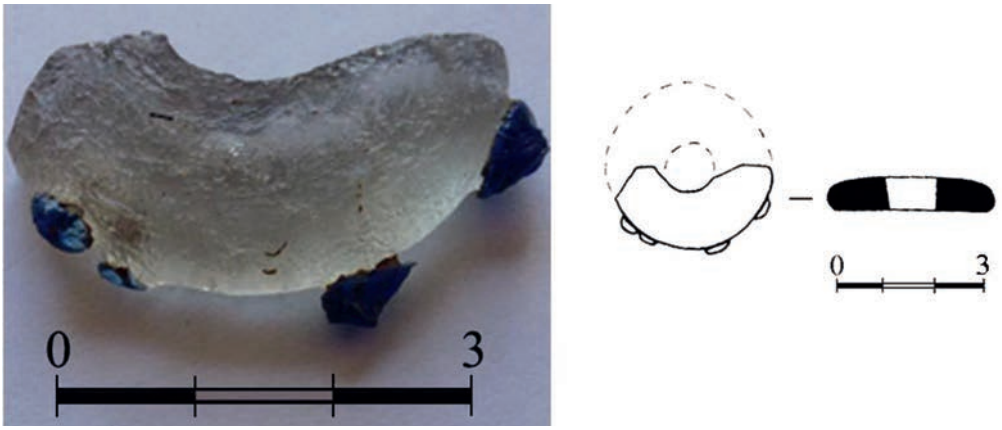

Fig. 19. Giroussens. La Veyrière. Fragment de fusaïole en verre. *Cliché et dessins J.-M. Lassure.*

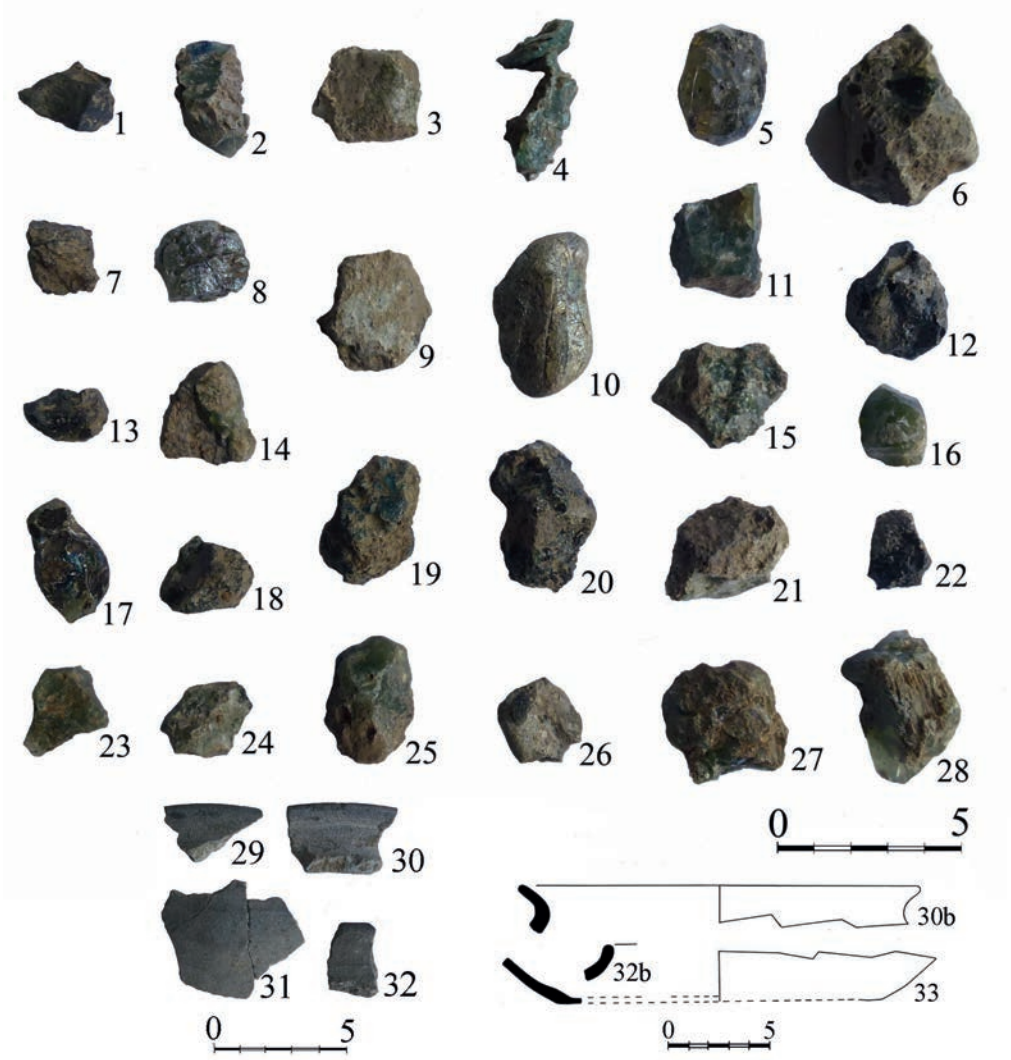

Fig. 20. Giroussens. La Veyrière. Déchets de fabrication (nos 1-28) et fragments de pots (nos 19-33). *Clichés et dessins J.-M. Lassure.*

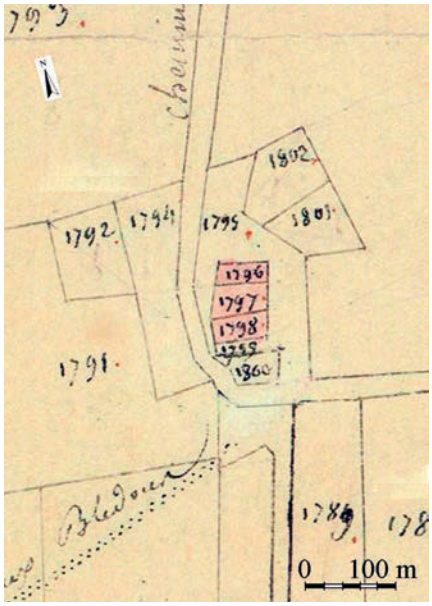

Fig. 21. Giroussens. Hameau des Blédous. Extrait de la section E4 du plan cadastral de 1827.

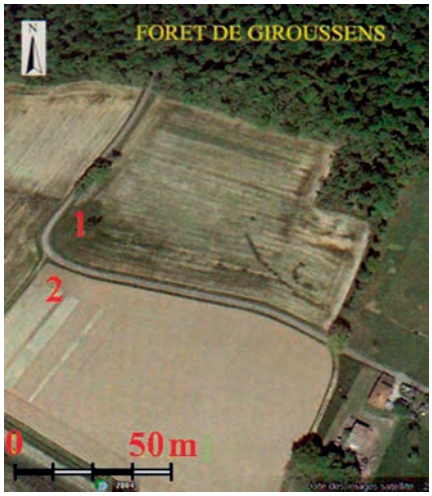

Fig. 22. Giroussens. Les Blédous. Emplacement du hameau (nº 1) et zone d'épandage de tessons (nº 2). *Cliché satellitaire Google-earth.*

Quelques fragments présentent un filet bleu (fig. 18, nos 16-19). Il s'agit notamment d'un fond de coupe ou de verre (LV15, fig. 18, nº 16), d'un morceau de bec pincé de flacon ou de petite cruchette et d'un fragment indéterminé ayant subi une re-cuisson (LV 16) (fig. 18, nº 17). La tranche d'une fusaïole également en verre translucide (LV7, l. 3,3 cm) est décorée d'applications de verre bleu (fig. 18, nº 7 et fig. 19).

Des objets sont représentés par des fragments trop petits pour que leur provenance soit identifiable. Parmi eux figurent deux anses de petite taille en verre translucide dont l'une (LV6, h. conservée 3 cm ; l. max. de la partie rectiligne 0,8 cm) porte la trace de l'outil ayant permis de la tenir au moment de son collage sur un récipient (fig. 18, nº 6). L'autre fragment (LV8, L. 3,3 cm ; ép. max. 0,8 cm) provient d'une anse plus robuste (fig. 18, nº 8).

Des fragments de verre portant pour certains la trace du pontil ont été trouvés (fig. 18, nº 23) ainsi qu'un fragment d'objet cylindrique (LV 22) (fig. 18, n°24) et des chutes de verre (fig. 18, nos 23 et 25-26).

Parmi des tessons souvent en première cuisson et engobés de blanc datant du XVIIIe siècle éparpillés à la surface du site figurent ceux de céramiques en pâte grise présentant des traces d'utilisation. Deux d'entre eux proviennent de la lèvre, les trois autres de la panse (fig. 20, n° 29-33). Leur pâte rêche au toucher en raison de la présence d'un dégraissant sableux rappelle celle de la céramique improprement appelée « *commingeoise* » dont la fabrication qui concerne une partie du Sud-Ouest s'est poursuivie du XIIIe au XVIIe siècle[17].

Les données manquent pour situer chronologiquement cet atelier. S'il s'agit d'une installation d'époque moderne, des recherches en archives permettront peut-être d'identifier le verrier attiré dans ce secteur par la vaste forêt de Giroussens.

Hameau de Pelforte-Basse - Les Blédous

L'existence d'un potier est attestée pour la première fois aux Blédous en 1692. Il s'agit de Jean-Bled dont le nom de famille est sans doute à l'origine de celui de ce hameau aujourd'hui disparu mais qui comptait quatre habitations avant 1827[18]. À l'une d'elles, abandonnée avant cette date, était accolé un petit bâtiment abritant peut-être un four (E4 1799) (fig. 21).

Une prospection réalisée sur les parcelles ZH01 42 et 43 du plan cadastral actuel (fig. 22, nº 1) et au sud du Chemin rural de la Forêt à Pelforte (fig. 22, nº 2) a permis de récolter du matériel céramique du XVIIIe siècle. Une prospection électromagnétique a été effectuée en 2017 à l'emplacement de l'ensemble de ces constructions. Les résultats sont en cours d'exploitation.

17. Cette céramique a été signalée dans un vaste territoire comprenant l'ouest du département de l'Ariège, le sud du département de la Haute-Garonne et du département du Gers. Une thèse sur cette céramique est en cours de préparation (Manon Géraud, *La céramique médiévale dite « Commingeoise », pour une redéfinition d'un ensemble chrono-culturel du sud de la France* » Université de Toulouse II Jean-Jaurès).

18. Alain Costes, « Le groupe potier de Giroussens… », p. 133-134.

Fig. 23. Giroussens. Atelier des Roques (XVI[e] siècle).
Extrait de L. Raffin Les terres vernissées de Giroussens, 1985, p. 40.

Fig. 24. Giroussens. Hameau de Roques.
Extrait de la section D1 du plan cadastral de 1827.

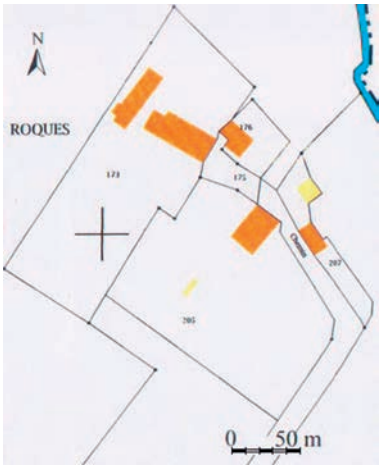

Fig. 25. Giroussens. Hameau des Roques.
Extrait de la section ZK01 du plan cadastral actuel.

Fig. 26. Giroussens. Hameau des Roques. Au premier plan et à droite : emplacement de l'atelier des potiers Roques. *Cliché J.-M. Lassure.*

Fig. 27. Giroussens. Hameau des Roques.
Trous creusés dans un mur pour des supports d'étagères permettant le séchage des céramiques.
Cliché J.-M. Lassure.

Fig. 28. Giroussens. Hameau des Roques. Étagères. Céramique encastrée dans le mur en terre crue. *Cliché J.-M. Lassure.*

Hameau de Freynié ou des Roques

Une activité potière est attestée au hameau de Freynié dès 1565 avec Raymond Frenier ou Freynié qui lui a donné son nom[19]. Le « masage » est constitué par six feux, tous à des Roques. Quatre d'entre eux sont potiers.

Le plan cadastral de 1827 indique que le hameau comporte trois ensembles de constructions et des habitations placées un peu à l'écart. Quatre fours (parcelles D 256 et 258, 273 et 274) en font également partie dont les deux premiers sont encore la propriété de Roques qui ont abandonné cette activité (fig. 24). Au moins huit ateliers Roques ont été dénombrés par S. Jarlan jusqu'en 1789[20].

Une visite de l'habitation (parcelle D1 265 du plan cadastral de 1827) aujourd'hui transformée en débarras à laquelle était accolée celle des Roques détruite vers 1950 (parcelle D1 266) a montré que la face ouest du mur commun aux deux constructions a été aménagée pour installer des étagères permettant le séchage des poteries. Des poteries - il s'agit probablement de cruchettes - ont été disposées horizontalement dans la maçonnerie en terre crue, ouverture vers l'extérieur, pour accueillir les morceaux de bois supportant les planches des étagères (fig. 27). Leur ouverture, dirigée vers l'extérieur, se trouve au ras du mur (fig. 28).

Hameau de Pelforte-Haute

La première mention d'un atelier de potier à cet endroit date des environs de 1565. En 1827, le hameau est composé de 15 habitations pour la plupart disposées de part et d'autres du chemin du Blédous à La Pelforte et d'un puits (fig. 29). En plus d'une briqueterie (parcelle E4 2001), il comporte six petits bâtiments rectangulaires dont quatre sont des fours encore actifs (parcelles E 1833,1837, 1841 et 1842). Deux autres parcelles (E4 1823 et 1846) pourraient correspondre à des fours ayant cessé de fonctionner[21].

---

19. *Ibid*., p. 127-128.

20. Séverine Jarlan, *L'artisanat potier à Giroussens d'aoprès les sources écrites. 1650-1789,* Mémoire de maîtrise d'Histoire sous la direction de Serge Brunet, Université de Toulouse II Le Mirail, 2001, p. 175-181.

21. Alain Costes, « Le groupe potier de Giroussens… », p. 132-133.

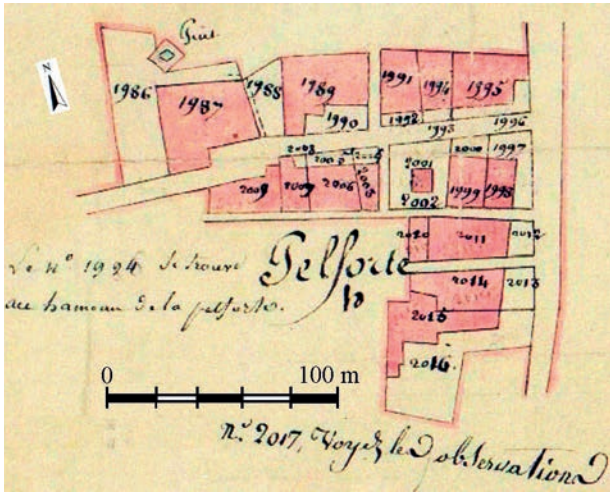

Fig. 29. Giroussens. Hameau de La Pelforte-Haute. Extrait de la section E4 du plan cadastral de 1817.

Fig. 30. Giroussens. Hameau de La Pelforte-Haute. Prospections électromagnétiques (1 et 2), tessons remployés dans un mur (3), zones d'épandage (4 et 5). *Document Google-earth*.

Fig. 31. Giroussens. La Pelforte-Haute. Fragments d'assiettes dans un mur. *Cliché J.-M. Lassure*.

Près de 40 familles de potiers ont résidé à La Pelforte-Haute entre 1538 et 1789. Leur effectif connaît une croissance assez régulière du milieu du XVI^e^ siècle à 1750 mais deux fléchissements s'observent vers 1630 puis 1690. L'activité diminue rapidement après 1750[22].

La présence de fragments d'assiettes sur-cuites datant du XVIII^e^ siècle a été observée dans le mur oriental en briques crues et matériaux divers d'une habitation transformée en garage (parcelle ZH01 73). Ils ont été utilisés pour rattraper des niveaux (fig. 31).

Deux endroits du hameau ont fait l'objet d'une prospection magnétique en 2017. Le premier (fig. 30, n^o^ 1) est un petit terrain (section ZH 01, parcelle 93) aujourd'hui non bâti entre deux maisons inhabitées mais le cadastre de 1825 indique la présence à cet emplacement d'une petite construction rectangulaire ayant pu abriter un four. La seconde zone (fig. 30, n^o^ 2) est une bande de terrain entre deux groupes de constructions (parcelle 71). Les résultats sont en cours d'exploitation.

22. Séverine Jarlan, *L'artisanat potier à Giroussens…*, p. 190-204.

À La Pelforte également, une prospection dans un jardin (parcelle 93 a) a fourni du matériel céramique (plats et assiettes essentiellement) datable du XVIII[e] ou du début du siècle suivant (fig. 30, n[o] 5). D'autres tessons ont été ramassés en bordure de l'habitation occupant la parcelle 73 (fig. 30, n[o] 4).

Hameau de Ravan (ou Raban)

La plus ancienne mention d'un potier exerçant dans ce hameau remonte à 1619. Le plan cadastral de 1827 y indique deux ensembles de constructions et deux petites maisons au voisinage desquelles se trouvent plusieurs bâtiments encore moins importants. Le même document signale plusieurs constructions de petite taille ayant pu abriter des fours (parcelles D 38, 41, 63 et 75). Les ateliers Daydé, Rigaud/Rech, Gatialens, Escrive-Massié et Amalric sont signalés à Ravan[23].

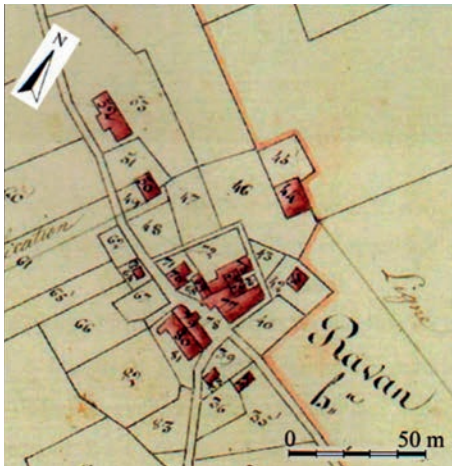

FIG. 32. GIROUSSENS. Hameau de Ravan. Extrait de la section E4 du plan cadastral de 1827.

FIG. 33. GIROUSSENS. Hameau de Ravan. Emplacements des prospections géophysiques. *Cliché Google-earth.*

Myriam Pourraz a réalisé pendant l'hiver de 1990 la prospection de la parcelle ZT 52 du plan cadastral actuel qui lui a fourni de nombreux tessons de poteries et des matériaux de construction[24]. Semblable opération avait été effectuée quelques années auparavant par Gérard Villeval et Jean-Pierre Suzzoni. Il est aujourd'hui impossible de suivre leur exemple car le site a été en partie recouvert d'une couche de terre graveleuse provenant du creusement d'une piscine. Le reste a été laissé en pré[25].

Deux zones placées de part et d'autre du chemin conduisant à l'unique bâtiment conservé et profondément transformé ont fait l'objet d'une prospection au moyen d'un radar de pénétration de sol et d'un magnétomètre en 2017. La première zone est située immédiatement à l'Est du chemin la reliant à l'habitation actuelle, sur la parcelle ZI 01 ; la seconde à l'Ouest sur la parcelle 54 Z1 01. Les données obtenues sont en cours d'analyse mais elles font apparaître que le chemin reliant cette habitation à la route a été déplacé et passe à un endroit autrefois occupé par une partie des installations potières.

Hameau de Durand (ou des héritiers)

Ce hameau est situé un peu à l'écart du chemin de Lavaur à Rabastens auquel il est directement relié. Sur le plan cadastral de 1825 (section A 5 dite de La Forêt ou de Saint-Lieucet), les constructions qui le composent dessinent un

---

23. Alain Costes, « Le groupe potier de Giroussens… », p. 126-127.

24. *L'activité potière à Giroussens aux XVI[e] et XVII[e] siècles d'après les sources écrites et archéologiques*, Mémoire de maîtrise d'Histoire sous la direction de Serge Brunet, Université de Toulouse II Le Mirail, juin 1999, p. 37.

25. Des travaux de terrssement effectués en 2016 pour la construction d'un abri à l'arrière de l'habitation de M. Turlan à La Clavelle, hameau voisin de Ravan, ont amené la découverte de fragments de céramiques dont certains en première cuisson.

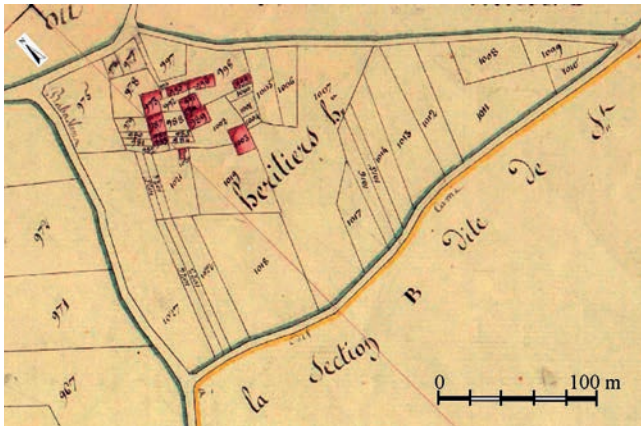

Fig. 34. Giroussens. Les Héritiers. Extrait de la section A5 dite de la Forêt ou Saint Lieucet du plan cadastral de 1827.

Fig. 36. Rabastens. Musée. Bugadier provenant d'une habitation de Giroussens. *Cliché J.-M. Lassure.*

Fig. 35. Giroussens. Hameau des Héritiers. Puits à eau et matériaux provenant de la démolition des habitations jonchant la surface du sol. *Cliché J.-M. Lassure.*

trapèze dont la partie centrale, libre de constructions, est partagée en quatre parcelles. Deux habitations sont un peu à l'écart, au sud-est (fig. 34). Un seul four est indiqué. Deux potiers sont successivement signalés à Durand entre 1575 et 1700. Originaire de Pouybégon, un troisième appartenant à la famille Pignol leur succède vers 1747[26]

Des fragments de « *bugadiers* » voisinent avec une abondance de matériaux de construction à l'emplacement du hameau (section A5 du plan cadastral de 1827) dont les ruines ont été rasées au moyen d'un bulldozer voici quelques années (fig. 35). Ils proviennent vraisemblablement de céramiques défectueuses réutilisées dans des constructions.

Les « *bugadiers* » sont des cuviers en terre cuite autrefois utilisés pour la lessive (fig. 36)[27]. Le linge sale ainsi que de la cendre étaient placés dans ces récipients généralement inclus dans une structure maçonnée et de l'eau bouillante était versée qui supprimait la saleté. On obtenait un linge parfaitement nettoyé sans qu'il soit nécessaire de le battre. L'érudit Edmond Cabié indique en 1888 que ces céramiques ont cessé d'être utilisées au profit de « *lessiviers en bois* »[28]

Une enquête auprès des habitants a permis d'établir que des potiers spécialisés dans la fabrication de « *bugadiers* » étaient également installés à Puybégon, dans les hameaux de La Parayrié et de Pibres.

Équipement technique

Les visites d'emplacements susceptibles de recéler des installations potières et les rencontres avec des propriétaires de terrain ont permis d'examiner diverses techniques utilisées sur place ou en tout cas sur le territoire de Giroussens.

---

26. Alain Costes, « Le groupe potier de Giroussens… », p. 125.

27. Jean Chapelot, « Une production céramique exceptionnelle : le cuvier à lessive du Moyen Age à la fin du XIX[e] s. », Résumés des communications des journées d'études du réseau d'information sur la céramique médiévale et moderne (ICERAMM-2015), Bordeaux, 2015, p. 20-30.

28. Archives départementales du Tarn, 36 J, Fonds et collection Edmond Cabié.

Fig. 37.Giroussens. Payssel. Mortier en fonte de fer.
Cliché J.-M. Lassure.

Fig. 38. Giroussens. Église paroissiale. Mortier en fonte de fer.
Cliché J.-M. Lassure.

Fig. 39. Giroussens. Ferme de Salles. Pigeonnier.
Cliché J.-M. Lassure.

Deux mortiers en fonte de fer datables du XVII^e siècle ayant peut-être été employés – mais ce n'est pas une certitude – pour le broyage des oxydes métalliques utilisés pour la réalisation des décors peints sur céramique figurent aussi au bilan. Le premier (h. 24 cm ; diam. à l'ouverture 32,8 cm) a été trouvé vers 1970 au lieu-dit Payssel, encastré dans les racines d'un arbre. Il est équipé de deux poignées inclinées vers le bas. Sa panse possède un décor en relief composé de quatre contreforts en forme de colonnette ou quille séparant autant de faces dont chacune est ornée d'une tête féminine (fig. 37)[29].

Le second mortier est aujourd'hui utilisé comme vase à fleurs dans l'église paroissiale. Sa forme est plus simple et il est dépourvu de décor. Ses poignées sont également inclinées vers le bas (fig. 39).

Éléments mobiliers

La prospection a également permis de photographier et, lorsque c'était possible, de dessiner plusieurs céramiques dont la fabrication à Giroussens paraît probable.

À la ferme de Salles[30] (feuille ZL 01, parcelle 74a du plan cadastral actuel), deux épis de faîtage surmontent le fronton d'un pigeonnier rectangulaire à toiture à deux pans. L'épi oriental, terminé par un pigeon, est complet mais sa partie supérieure penche dangereusement. La partie terminale de l'épi opposé a quant à elle disparu (fig. 39-40). La date de construction de ce pigeonnier qui ne figure pas sur le plan cadastral de 1825 reste à préciser, il ne fait cependant pas de doute qu'elle se place dans le courant du XIX^e siècle.

La commune de Giroussens a reçu d'une habitante de Saint-Lieux-les-Lavaur (Tarn) deux assiettes dont une (h. conservée 4,5 cm ; diam. base 8 cm) avec décor peint produite à Giroussens dans la seconde moitié du XVII^e siècle.

29. Sa forme et l'organisation de son décor reproduisent ceux des mortiers en bronze. Cf. B. Bergbauer, *La France des fondeurs. Art et usage du bronze aux XVI^e et XVII^e siècles*, 2010, p. 79.

30. Autrefois orthographié Sales.

Fig. 40. Giroussens. Ferme de Salles. Pigeonnier. Épis de faîtage. *Cliché J.-M. Lassure.*

Fig. 41. Rabastens. Musée. Plat de Giroussens (XVII[e] siècle). *Cliché J.-M. Lassure.*

Des feuilles alternativement vertes et jaunes se succèdent sur l'aile en partie conservée. Le bassin a pour décor un bouquet composé d'une tulipe entre deux boutons de fleur jaunes et quatre feuilles vertes (fig. 41).

Conclusions

Les recherches géophysiques effectuées à Giroussens se sont heurtées à la difficulté de faire coïncider les possibilités d'intervention sur le terrain et les périodes de disponibilité – liées à la présence de Ted Gragson à Toulouse - du matériel de détection. L'arrivé tardive de l'autorisation de recherches (réunion de la CIRA du 20 au 24 mars et avis communiqué le 3 avril) constitue une gêne considérable, les cultures étant alors souvent trop hautes pour qu'une prospection soit envisageable.

Le repérage d'un atelier de verrier confirmant une indication de la toponymie est venu compléter les données déjà disponibles sur les activités autrefois exercées par les habitants de la commune, activités liées à l'existence d'une vaste forêt.

Une autre orientation des recherches est l'établissement d'une typo-chronologie des céramiques produites. Il faut reconnaître qu'elles sont jusqu'ici un peu décevantes en ce qui concerne les productions à usage quotidien. Dans le procès-verbal de la Commission Inter-régionale de la Recherche Archéologique (mars 2016), la Conservatrice régionale de l'archéologie, Nathalie Fourment, indique que « *la réalisation de sondages* » est à envisager pour avoir accès à des lots de céramiques plus importants et mieux datés que ceux révélés par la prospection pédestre. La question des moyens permettant d'atteindre cet objectif se pose désormais et ce d'autant plus que les données apportées par la prospection géophysique restent à vérifier pour établir, comme souhaité dans le rapport de la CIRA pour 2016, « *le bilan de l'intérêt et l'opportunité des différentes méthodes non invasives utilisées* ».

Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, t. LXXVII (2017), p. 183-205

JEAN FRANÇOIS (LE PUY-EN-VELAY 1580 - PARIS 1650). LE PEINTRE OUBLIÉ

par Jean PENENT*

Le problème posé par Jean François n'est pas exceptionnel dans son mystère car nombreux sont les artistes dont le nom seul émerge d'une production demeurée inconnue. Nous pouvons même dire que le sort l'a favorisé en posant deux cailloux blancs sur le cours de sa vie : une gravure réalisée à Rome par Claude Mellan reproduisant l'un de ses tableaux (lequel a été longtemps attribué à Simon Vouet car le nom désignant l'auteur ne disait rien à personne) et un autre tableau peint à Toulouse, signé et daté à la veille de sa mort (lequel lui a été retiré par des spécialistes, sans doute parce qu'il est son seul tableau signé). L'intérêt porté à son frère aîné, peintre mieux connu, a encore permis d'établir son origine au Puy-en-Velay, ainsi que ses dates de naissance et de décès. Il restait à tirer les fils.

Ce que l'on sait

Jean François naît au Puy-en-Velay le 20 novembre 1580. Il est le fils cadet d'Armand François, chaudronnier, et de Madeleine de Licques. Le père ne semble pas être un simple artisan, mais plutôt un bourgeois dont le tombeau familial se trouve dans l'église des Carmes[1].

Son frère aîné, Guy François, était né peu d'années auparavant (les actes de baptêmes ont disparu pour cette période). L'un et l'autre fréquentent sans doute dans les années 1590 l'atelier du principal peintre local, Josué Parier, le futur beau-père de Jean Chalette.

En 1608, Guy François, alias « Guido Franciscus » ou « Guido Francisco », est à Rome et verse son écot à l'Académie de Saint-Luc, 20 baiocchi, alors que Guido Reni n'en donne que 10[2]. Il est probable qu'il verse également la part de son frère, même si celui-ci n'est pas mentionné. Notons aussi ce premier contact avec Guido Reni. À cette date, Guy a pour le moins 30 ans et Jean a 28 ans et ils ne peuvent être considérés comme des élèves. L'un et l'autre, si l'on en croit leurs productions, assurée pour Guy, plus hypothétique pour Jean, fréquentent l'atelier de Carlo Saraceni.

Dès 1612 sans doute, Guy retourne au Puy où Josué Parier est mort le 1er janvier[3]. Durant ce séjour, il réalise quelques tableaux techniquement influencés par Carlo Saraceni mais de style traditionnel, encore maniériste. C'est à cette époque que Jean semble être en contact avec le jeune Ribera signalé à Rome la même année et qui y demeurera jusqu'en 1616.

En 1615 (4 octobre), Guy François se marie au Puy[4]. Peu après, selon toute apparence, il part pour Rome où son frère est demeuré. Il rejoint l'atelier de Saraceni.

---

* Communication présentée le 21 février 2017, cf. infra « Bulletin de l'année académique 2016-2017 », p. 267.
Les illustrations manquantes, sauf exceptions signalées, peuvent être consultées sur internet ou dans J. Penent 2001.

1. Pérez 1974, p. 35-39.
2. *Ibid,*. p. 35 ; Bousquet 1980, p. 70.
3. Gautheron 1927, p. 40.
4 Pérez 1974, p. 35.

En 1619, Saraceni est malade et il retourne l'année suivante à Venise, en compagnie de son élève Jean Leclerc. À la même époque, Guy François retourne au Puy. Il y est signalé le 11 janvier 1620[5].

Le 5 janvier 1620, Jean François est signalé pour la première fois à Rome où il demeure théoriquement depuis 1608, et c'est à l'occasion de sa réception comme académicien de Saint-Luc[6]. Simon Vouet avait été reçu l'année précédente. Carlo Saraceni meurt le 16 juin à Venise.

Le 24 janvier 1621, Jean François, toujours à Rome, est présent à l'assemblée de l'Académie de Saint-Luc [7].

Le 15 janvier 1622, Jean François est au Puy[8]. C'est l'année du grand jubilé - le Vendredi Saint coïncide avec la fête de l'Annonciation, un événement qui n'a pas été célébré depuis 98 ans - et il peut en la circonstance n'avoir quitté la ville qu'après les cérémonies, soit au plus tôt en avril.

Le 20 octobre 1624, Jean François assiste à l'élection de Simon Vouet comme « prince » de l'Académie de Saint-Luc. Il fait partie du groupe d'artistes réunis autour du jeune maître. Quelques jours plus tard ceux-ci, au nombre de 25, soucieux d'officialiser leur rassemblement, se réunissent pour la nomination d'un procureur. Les témoins de l'acte notarié sont Pompeo Vezzi, le futur beau-père de Vouet, et Jean François [9].

En 1625, Charles Mellin, Claude Mellan et Jean François sont signalés chez Simon Vouet[10]. Félibien confirme les liens entre ces artistes en signalant (par erreur) que « Charles Meslin dit le Lorrain, François Dupuis d'Auvergne, & Jacques L'Homme (…) avoient étudié à Rome sous Simon Vouët »[11]. Nous rencontrons ici le nom sous lequel Jean François est parfois désigné pour être distingué de son frère, « François Dupuy ». Claude Mellan, arrivé à Rome en 1624, gravera la première œuvre attestée (mais non retrouvée) de Jean François, *Saint François de Paule en prière*.

Le 29 juin 1627, Jean François participe - aux côtés du Narbonnais Antoine Rodière et de l'Auvergnat Guillaume Rome que nous retrouverons dans l'entourage de Guy François - à l'assemblée de l'Académie de Saint-Luc au cours de laquelle Vouet, démissionnant de son titre de « prince », annonce son prochain retour à Paris[12].

Le 14 janvier 1628, Guy François engage un apprenti pour une durée de quatre ans[13].

En 1628 (Pâques), Jean François partage son logement avec Claude Mellan [14].

En 1629, Jean François est au Puy, à la suite du décès de son père, afin de régler des problèmes de succession[15].

Le 4 novembre 1630, Guy François rembourse à son apprenti de 1628, la moitié de la somme qu'il a versée, correspondant à deux années où l'apprentissage n'a pas été assuré[16]. Il semble donc que le peintre avait quitté la ville pendant que la peste y sévissait.

---

5. Le Blanc 1904, p. 469.
6. Michel 1992, p. 125.
7. *Id*.
8. Le Blanc 1904, p. 480
9. Michel 1992, p. 125-127
10. *Id*.
11. Félibien 1679, p. 86.
12. La Blanchardière 1972, p. 86-93.
13. Gautheron 1927, p. 21, 51.
14. Bousquet 1980, p. 214.
15. Le Blanc 1904, p. 480.
16. Gautheron 1927, p. 51.

En 1634, Jean François est à nouveau à Rome, signalé à Santa Maria del Popolo : « Giovanni pittore francese / Claudio / Nino / Francesco pittori francesi » [17]. Il est peut-être accompagné de son fils Claude qui serait également peintre, mais on ignore son rôle dans l'œuvre de Jean François.

En 1649, il signe sous le nom de « Jean François du Puy » *Le Souper d'Emmaüs* (musée des Augustins) destiné aux Chartreux de Toulouse. C'est sa seule signature connue.

En 1650, il meurt à Paris avant le 5 octobre. Guy meurt à son tour, au Puy, entre le 5 octobre et le 12 décembre de la même année. Jean a un héritier, son fils Claude[18].

En 1658, dans son ouvrage le *Songe énigmatique sur la peinture universelle*, le peintre Hilaire Pader cite parmi les artistes qu'il a connus, à Rome ou à Toulouse, « François du Puy ».

D'après ces éléments, nous pouvons établir que Jean François, oublié de l'histoire de l'art, était peintre, qu'il a vécu et exercé son art en grande partie en Italie, qu'il y a fréquenté les plus grands artistes et qu'il bénéficiait d'une certaine réputation. Nous ajouterons l'hypothèse qu'à moins d'oisiveté coupable, il a aussi travaillé dans l'atelier de son frère lors de ses séjours au Puy-en-Velay. Sa production supposée en ce lieu n'avait guère de raison d'être personnalisée et ne pouvait donc que se confondre avec celle de son frère aîné.

I - Ce qui est de Guy et ce qui est de Jean

L'exercice consiste à déterminer ce qui appartient à l'un ou à l'autre des deux peintres dans les périodes où ils se trouvaient ensemble. Certains tableaux que nous attribuons à Jean portent en lettres capitales la marque de Guy François, laquelle a été considérée par erreur comme une signature.

1 – Les deux Sainte Famille

Les deux tableaux, non signés, apparemment très proches et que l'on peut dater de 1610 environ, ont été attribués à Guy François par Pierre Rosenberg et Jean-Pierre Cuzin en 1971 et 1978. Ils sont aujourd'hui « rendus » à Carlo Saraceni par la majorité de la critique.

Ici attribuée à Guy François c. 1610 (attribution majoritaire : Saraceni c. 1615)

Sainte Famille avec saint Jean-Baptiste

Huile sur toile. H. 1, 260 m ; L. 0, 880 m
Brest, musée des Beaux-Arts

Bibl. Rosenberg 1971, p. 107 ; Id. 1982, Paris, n° 29.

Ici attribuée à Jean François c. 1610 (attribution majoritaire : Saraceni, c. 1615)

La Sainte Famille dans l'atelier de Joseph

Huile sur toile. H. 1, 133 m ; L. 0, 843 m
Hartford, Wadsworth Atheneum Museum of Art

Bibl. Ottani Cavina 1968, p. 48-49, 103, n° 20 (Saraceni) ; Cuzin et Rosenberg 1978, n° 3, p. 193 (Guy François) ; Penent 2001, p. 49-51 (Jean François) ; Cuzin 2010, p. 13, 151, 173 (Guy François) ; Zafran 2012, p. 132, n° 21 (Saraceni) ; Zuccari 2014, n° 19 (Id).

17. Bousquet 1960, t. II p. 5.
18. Gautheron 1927, p. 68 ; Pérez 1974, p. 38.

Nous retiendrons du tableau de Brest le visage très particulier de la Vierge, inscrit dans un ovale, idéalisé jusqu'à l'abstraction. Il présente pour la première fois - en l'état actuel des connaissances - le type des visages féminins que Guy François déclinera tout au long de son œuvre. Nous retiendrons dans le même esprit la calme sérénité, le recueillement silencieux, de l'ensemble des personnages. Marie et Joseph sont en adoration devant l'Enfant Jésus. Le petit saint Jean-Baptiste lui présente des pommes rappelant le péché d'Adam que devra racheter le sacrifice du Rédempteur.

Le tableau de Hartford provient d'une collection privée de l'Ardèche (à proximité du Puy-en-Velay) où il était traditionnellement donné à Guy François. Nous retiendrons ici - en dépit de la présence des anges et de nombreux signifiants symboliques - une sensibilité particulière à l'humanité des personnages (Marie est une mère attentive, Joseph un artisan concentré sur son ouvrage) et aux éléments concrets de la vie quotidienne (les objets, les matières…).

Si le visage de Joseph dans les deux tableaux induit un même modèle et un même lieu de réalisation qui ne saurait être que Rome, et s'il en est ainsi des types enfantins, le visage de la Vierge n'offre rien dans le second du goût de stylisation décelé dans le premier. Si le fond est pratiquement vide dans le tableau de Brest, les natures mortes et les matières tactiles occupent une grande place dans celui de Hartford : outils de charpentiers, minutieusement décrits, copeaux de bois, planches, paille du panier, étoffes lourdes et légères.

Il apparaît que les deux tableaux révèlent chez leurs auteurs une influence commune, indéniablement venue de Carlo Saraceni à Rome, mais des personnalités différentes : le premier exprime un certain idéalisme classicisant, une émotion contenue, le second une empathie pour les personnages populaires, fussent-ils sacrés, une sensibilité ouverte à la vie familière, à la réalité concrète. Ces ouvrages présentent par ailleurs une facture linéaire et des tonalités vives qui les éloignent des tracés fluides et des harmonies délicates de Carlo Saraceni. Nous proposons de voir dans le premier une œuvre de Guy François et dans le second une œuvre de Jean François. La divergence stylistique entre les deux artistes ne fera que se confirmer dans la suite de leurs productions. Il est par ailleurs intéressant de noter, en ces années précédant la « réhabilitation » de saint Joseph, que ce dernier, dans les deux tableaux, se trouve séparé de Marie et de Jésus par une barrière. Sa présence est accessoire.

2 – De Saraceni à Ribera

Ici attribuée à Guy et Jean François c. 1612-1614 (attribution majoritaire : Guy François)

La Sainte Famille avec saint Jean-Baptiste et sainte Elisabeth

Huile sur toile. H. 1, 780 m ; L. 1, 760 m
Bordeaux, musée des Beaux-Arts.

Bibl. Laclotte 1964, n° 4-5, p. 158 ; Martin-Mery 1967, p. 46 ; Pérez 1974, p.122 ; Ficacci 1980, p. 82 ; Penent 2001, p. 51.

Ce tableau, attribué à Guy François par le musée des Beaux-Arts de Bordeaux, a donné lieu à des interrogations. Marie-Félicie Pérez, commissaire de l'exposition monographique du Puy-en-Velay en 1974, a tenté une comparaison avec *La Sainte Famille avec saint Bruno et sainte Hélène* (Bourg-en-Bresse, musée des Beaux-Arts) de cet artiste : « … [ce tableau] en diffère beaucoup par le type gracieux et même joli de la Vierge et de l'Enfant […]. Nous avons là une œuvre gaie et gracieuse […] alors que du tableau de Bourg se dégage une impression de gravité qui se retrouve d'ailleurs dans les autres œuvres de Guy François. Il ne semble pas que cette gaieté soit dans l'esprit [de ce] peintre »[19]. Pour Luigi Ficacci son attribution à Guy François par le musée de Bordeaux est « incomprensibile »[20]. En fait, si sa partie droite renvoie indéniablement à des œuvres de Guy François et permet même sa datation (*Saint Polycarpe de Smyrne et saint Ignace d'Antioche* du musée Crozatier, portant le millésime de 1614), il n'en est pas de même de sa partie gauche, dans laquelle nous retrouvons le type de visage de la Vierge du tableau de Hartford, ainsi que sa coiffure (le voile transparent flottant sur son épaule), et découvrons en outre - ce qui constitue un élément de première importance - une figure

19. Pérez 1974, p.122.
20. Ficacci 1980, p. 82.

de saint Joseph tout droit empruntée au *Saint Jérôme* de Londres (Trafalgar Galleries), récemment attribué à Ribera par Gianni Papi et daté d'avant 1612[21]. La clé de l'énigme : le tableau très probablement commencé à Rome par Jean François a pu être achevé par Guy après son retour au Puy en 1612. Plus clairement que dans les tableaux précédents, se précisent ici les caractères particuliers aux deux peintres, que nous pouvons désormais résumer en deux tendances principales : idéalisme classicisant pour Guy, goût du concret et réalisme pour Jean, accentué dès lors par un contact précoce avec le jeune Ribera. Tout cela sur un toujours commun et encore ineffaçable fond saracénien.

3 – Les deux sainte Madeleine

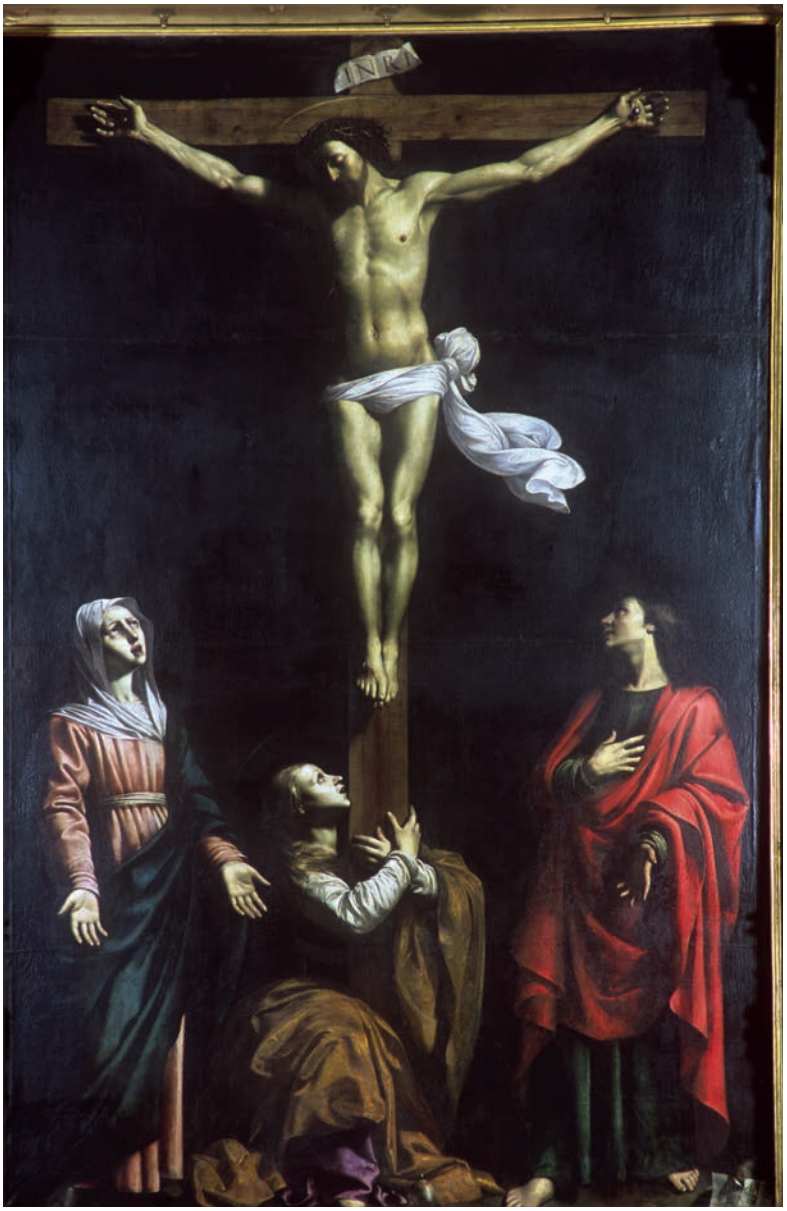

Fig. 1

21. Papi 2003, p. 68.

Guy François, avec une figure ici attribuée à Jean François, daté 1619 (attribution majoritaire Guy François)

Le Christ en croix avec la Vierge, saint Jean et sainte Madeleine

Huile sur toile. H. 4 m ; L. 2, 650 m.
Le Puy-en-Velay, église du Collège.

Bibl. Gautheron 1927, p. 42 ; Longhi 1928, p. 271 ; Gautheron 1931, p. 51 ; Auzas 1959, p. 361 ; Pérez 1974, p. 52, n° 4 ; Id. 1976, p. 387 ; Penent 2001, p. 83-87.

Fig. 2

Le Christ en croix avec la Vierge, saint Jean et sainte Madeleine.

Le Puy-en-Velay, église du Collège. Détail : sainte Madeleine.

Guy François (ici daté c. 1619).

Sainte Madeleine repentante

Huile sur toile. H. 1, 05 ; L. 0, 83 m
Paris, musée du Louvre. Inv. RF 1985-20.

Bibl. Cuzin et Rosenberg 1978, p. 196, note 23 ; Rosenberg 1982, p. 215 ; Foucart 1987, p. 116-117 ; Penent 2001, p. 71 ; Cuzin 2010, p. 150-151.

À la suite de son second séjour en Italie, Guy François est à nouveau signalé au Puy en janvier 1620. Il a ramené avec lui un tableau d'autel commandé par les Jésuites**,** *Le Christ en croix avec la Vierge, saint Jean et sainte Madeleine* (Le Puy-en-Velay, église du Collège), daté de 1619 (fig. 1). Celui-ci doit beaucoup à la célèbre *Crucifixion* réalisée peu auparavant par Guido Reni pour l'église des Capucins du Monte Calvario, à Bologne et manifeste, sous l'influence du maître émilien, une évolution stylistique qui sera déterminante chez son auteur. Un détail nous surprend cependant au cœur de la composition : alors que les visages féminins des tableaux de Guy - tel celui de la Vierge - ne présentent que des variations à partir de traits idéalisés, généralement inscrits dans un ovale, nous découvrons ici, une sainte Madeleine au visage réaliste, émacié, la bouche ouverte avec des dents apparentes, les yeux embués, criant sa douleur (fig. 2). Nous sommes bien loin de la *Sainte Madeleine pénitente* du Louvre, indéniablement de Guy François et exactement contemporaine, laquelle répond parfaitement aux critères habituels.

Si Guy François a sollicité l'intervention d'un collaborateur, comme cela semble avoir été le cas, celui-ci ne pouvait être que son frère qui se trouvait auprès de lui en Italie. Jean François, dont nous voyons se préciser la manière, a maintenant 39 ans et sa carrière est forcément bien entamée. C'est précisément en cette année 1620 qu'il est reçu à l'Académie de Saint-Luc, un an après Simon Vouet qu'il fréquente déjà.

4 – Le tableau des Franciscains et le tableau des Jésuites

Guy François, daté 1620.

La Vierge apparaissant à saint François d'Assise

Huile sur toile. H. 2, 50 m ; L. 1, 65 m.
Le Puy-en-Velay, église des Carmes.

Bibl. Pérez 1974, p. 68 ; Ficacci p. 72.

Fig. 3
Ici attribuée à Jean François, daté 1621 (attribution majoritaire : Guy François).

L'Adoration des bergers

Huile sur toile. H. 2, 50 m ; L. 1, 62 m.
Le Puy-en-Velay, église du Collège.

Bibl. Gautheron 1927, p. 55 (Guy François ?) ; Id. 1931, p. 56 (id.) ; Pérez 1974, p. 54-55 (id.) ; Id. 1976, p. 387-388 (id.) ; Ficacci 1980, p. 72-73 (id.) ; Hilaire 1991/1993, n° 15 (id.) ; Penent 2001, p. 91 (Jean François) ; Cuzin 2003, p. 148 (Guy François).

La Vierge apparaissant à saint François d'Assise, destinée aux Capucins du Puy, est datée de 1620 - date et inscription aujourd'hui effacées - et *L'Adoration des bergers* (fig. 3), complétant le décor de l'église du collège des Jésuites de cette même ville, est datée de 1621. L'un et l'autre tableau portait en lettres capitales le nom de Guy François, longtemps considéré comme une signature. Le premier illustre une scène de vision comme le baroque naissant les multipliera au cours du siècle : saint François tient dans ses bras l'Enfant Jésus que vient de lui confier la Vierge, à la stupéfaction de frère Léon, témoin nécessaire du miracle. Des angelots finissent de peupler la composition. Le second tableau présente des personnages de la vie réelle, quatre bergers et une bergère, un mouton, un chevreau, des poules et même un chien. Tout est réel, jusqu'à Marie répondant aux questions d'un berger et Joseph posant familièrement sa main sur l'épaule d'une bergère. Aucun élément symbolique n'apparaît, bien que le chevreau, faisant pendant à un chapeau informe posé au premier plan, ait pu être interprété comme une figuration de l'agneau mystique[22].

22. Hilaire 1993, n° 15.

Fig. 3

Si le tableau des Capucins peut être reconnu sans difficultés comme une œuvre de Guy François, du type convenu du visage de la Vierge à l'inspiration « bolonaise » du sujet, il n'en est pas de même de celui des Jésuites. Dès 1927, Émile Gautheron, le premier biographe de l'artiste, a émis un doute sur l'attribution à Guy François de *L'Adoration des bergers* : « ce tableau, s'il est de notre auteur, formerait (sic) un type à part dans ses manières successives »[23].

Effectivement, on imagine mal Guy François peindre à la même époque un tableau classicisant - ainsi que dans le même esprit *La Vierge du Rosaire avec saint Dominique et saint Louis roi de France* (Le Puy, église Saint-Laurent) et *La Vierge apparaissant à saint Ignace* (Le Puy, église du Collège) - et parallèlement un autre tableau aux accents nettement caravagesques. *L'Adoration des bergers*, dans l'esprit de la sainte Madeleine de la *Crucifixion* (fig. 2) qui l'avoisine dans l'église du Collège, ne saurait être que de Jean François dont la présence est attestée au Puy-en-Velay au moment de sa réalisation.

5 - Saint Charles Borromée et saint Bonaventure

Guy François (ici daté c. 1618-1619).

23. Gautheron 1927, p. 55.

Saint Charles Borromée

Huile sur toile. H. 1, 10 m ; L. 0, 79 m.
Aix-en-Provence, musée Granet.

Bibl. Ottani Cavina 1968, p. 137 ; Cuzin 1987, p. 117 ; Penent 2001, p. 66-68.

Ici attribué à Jean François, ici daté c. 1618-1619 (attribution majoritaire : Guy François).

Saint Bonaventure dans son cabinet

Huile sur toile. H. 1, 97 m ; L. 1, 24 m
Nyons, église Saint-Vincent.
Bibl. Pérez 1975, p. 220-224 (Guy François) ; Pettex-Sabarot 1979, p. 424 (id.) ; Penent 2001, p. 92-94 (Jean François) ; Cuzin 2003, p. 148 (Guy François).

Les deux tableaux sont aujourd'hui généralement attribués à Guy François, en dépit de quelques velléités de « rendre » le *Saint Charles Borromée* à Carlo Saraceni. Celui-ci a été réalisé dans le contexte de la canonisation en 1610 de l'illustre personnage et, plus précisément, du tableau de Saraceni, *Saint Charles Borromée donnant la communion à un pestiféré* (Cesena, chiesa dei Servi), daté de 1618. Il offre des caractéristiques typiques de l'art de Guy François, une figure quasiment abstraite, au dessin sculptural, sur un fond uni et un goût de la géométrie - souvent partagé avec son frère - exprimé ici par un saisissant trompe-l'œil.

Le *Saint Bonaventure dans son cabinet* semble contemporain du précédent et, comme lui, avoir été réalisé à Rome vers 1618-1619. Pour un sujet semblable, son traitement est très différent : le docteur de l'Église « parle » - il s'adresse à saint Thomas d'Aquin en désignant le crucifix comme étant la source de toute sa science - représenté devant sa table de travail, sur laquelle le symbolique sablier et la discipline côtoient les livres et les plumes minutieusement décrits. Le fond est occupé par un chapeau de cardinal, une nature morte de livres posés pêle-mêle sur une étagère, une fenêtre dont le vitrage - précision du détail - est remplacé par des papiers huilés…

Il est, une fois encore, difficile d'imaginer le même artiste peindre à la même époque, pour illustrer deux sujets voisins, deux tableaux d'esprit si différent, dans lesquels se manifestent d'une part un véritable « ascétisme » pictural, soucieux d'exprimer la spiritualité du modèle, et de l'autre une débauche d'éléments concrets plaçant celui-ci dans sa réalité temporelle et humaine. Une conclusion s'impose donc : le *Saint Charles Borromée* est incontestablement une œuvre de Guy François et le *Saint Bonaventure* une œuvre de Jean François. On rapprochera particulièrement ce dernier tableau du *Saint Jérôme pénitent dans son cabinet* (Ottawa, musée des Beaux-Arts du Canada), donné au « Pensionnaire de Saraceni » et que nous restituons également à Jean François.

6 - Les tableaux de l'église Saint-Bruno à Bordeaux

Guy François (ici daté c. 1626).

Saint Bruno à Squillace

Huile sur toile cintrée. H. 2, 35 m ; L. 1, 80 m.
Bordeaux, église Saint-Bruno.

Bibl. Bonnefon 1909, p. 202 ; Mesuret 1956, p. 14 ; Pérez 1974, n° 8 ; Ternois p. 143 ; Ficacci 1980, p. 73 ; Penent 1995, p. 38 ; Id. 2001, p. 132.

Ici attribué à Jean François, ici daté c. 1626 (attribution majoritaire : Lorenzo Gennari).

Saint Jérôme et l'ange du Jugement

Fig. 4

Huile sur toile cintrée. 2, 35 m ; 1, 80 m.
Bordeaux, église Saint-Bruno.

Bibl. Lavalle 1988, p. 14 (entourage du Guerchin : Lorenzo Gennari) ; Penent 1995, p. 39-40 (Jean François) ; Id. 2001, p. 132 (Id.).

L'ancienne église des Chartreux de Bordeaux conserve deux importants tableaux qui à l'origine se faisaient face au milieu de la nef, un *Saint Bruno à Squillace*, reconnu depuis longtemps comme l'un des chefs-d'œuvre de Guy François (fig. 4), et un *Saint Jérôme et l'ange du Jugement* qui constitue son pendant et que nous avons attribué à Jean François (fig. 5). Constatons pour la première fois que la paternité de l'œuvre du cadet n'a pas été donnée à l'aîné, les

Fig. 5

divergences stylistiques entre les deux peintres s'étant définitivement imposées. Les deux tableaux ont été peints sans doute peu avant la mort en 1628 du cardinal François de Sourdis qui en était le commanditaire. Le premier évoque Guido Reni à travers son *Extase de saint François* peint en 1622 pour l'église des Hiéronymites de Naples et le second (sans oublier ses fameuses gravures) présente des rapports étroits avec le *Saint Jérôme* de Ribera du musée de l'Ermitage, daté de 1626. Nous sommes surpris de cette double référence napolitaine, et plus encore quand nous découvrons une étrange parenté (le visage, la géométrisation des gestes…) entre le *Saint Jérôme* de Jean François et un *Saint André* de la Quadreria di Gerolamini. En 1626, à la veille de son retour à Paris, Simon Vouet avait peint sa fameuse *Apparition de la Vierge à Saint Bruno* pour la chartreuse de San Martino. Cette année-là, Jean François n'est pas signalé aux séances de l'Académie de Saint-Luc. Supposition toute gratuite : s'était-il chargé d'accompagner le tableau à Naples ?

II - Jean François et le Pensionnaire de Saraceni

Le *Reniement de saint Pierre* conservé à Rome et le *Marchand de fruits* de Detroit sont les principaux ouvrages à l'origine de la découverte par Roberto Longhi d'un peintre non identifié auquel il donna en 1943 le nom provisoire de « Pensionante de Saraceni » en raison de sa proximité avec cet artiste. Cette proximité était partagée par Guy et Jean François. D'autres tableaux ont été associés depuis à ce peintre anonyme.

Fig. 6

1 – La peinture parlante

Ici attribué à Jean François, c. 1615-1619 (attribution majoritaire : « Pensionante del Saraceni », c. 1615-1625).

Le Reniement de saint Pierre

Huile sur toile. H. 1 m ; L. 1, 29 m
Cité du Vatican, Pinacoteca Vaticana. Inv. 40385.

Bibl. Longhi 1943, p. 1-63 (« *Pensionante del Saraceni* ») ; Ottani Cavina 1968, p. 50 (id.) ; Nicolson 1970, p. 312-315 (id.) ; Brejon de Lavergnée et Cuzin 1974, p. 77 (id.) ; Rosenberg 1985, Paris, n° 53 (id.) ; Penent 2001, p. 75-77 (id.) ; Zuccari 2014, p. 306-309 (Saraceni ?).
Ici attribué à Jean François.

L'Adoration des bergers
(Le Puy-en-Velay, église du Collège). Détail.

En 1943, Roberto Longhi créait le « Pensionante del Saraceni »[24], un peintre anonyme autour duquel il regroupait le *Reniement de saint Pierre* du musée du Vatican, le *Marchand de fruits* de l'Institute of Arts de Detroit, le *Marchand de poulets* du musée du Prado et un *Saint Jérôme* d'une collection privée. Ces tableaux manifestent une proximité réelle avec la manière de Carlo Saraceni mais s'en éloignent par leur réalisme, plus franchement caravagesque. Ils nous paraissent très proches en revanche de la manière de Jean François telle que nous venons de la découvrir. Le visage de la servante du *Reniement*, tant par ses traits que son expression, rappelle celui de sainte Madeleine de la *Crucifixion* du Puy (fig. 2) : même ligne du front et du nez, même bouche ouverte en train de parler, même concentration dans un instantané pathétique. Le dialogue entre saint Pierre et la servante trouve un parallèle dans l'*Adoration des bergers* de la même église des Jésuites (fig. 6) avec le dialogue entre la Vierge et le berger, les gestes accompagnant éloquemment les paroles : d'une part « Toi aussi tu étais avec Jésus le Galiléen ! » (Mathieu 26, 69-70), accusation suivie par la négation de Pierre, d'autre part « Cet enfant est-il le Messie ? », question suivie par l'affirmation de Marie.

Nous pouvons en conclure que l'*Adoration des bergers* du Puy, la figure de sainte Madeleine dans la *Crucifixion* de Guy et le *Reniement de saint Pierre* du Vatican sont d'un même artiste et qu'une certaine logique suggère qu'il s'agisse de Jean François.

Parmi les répliques dudit *Reniement de saint Pierre*, la mieux connue est celle du musée de Douai, dans laquelle on a remarqué le jeu des ombres sur le fond. Le même procédé se retrouve dans le *Saint Jérôme pénitent* d'Ottawa, le *Saint François en méditation* de Padoue[25] et le *Saint Pierre délivré de prison* d'Aurillac[26].

III - Jean François et le *Maître du Jugement de Salomon*

Le « Maestro del Giudizio di Salomone » est un peintre anonyme « créé » par Roberto Longhi deux ans avant le « Pensionante del Saraceni », à partir d'un tableau sur ce thème conservé à la Galleria Borghese à Rome et de figures d'apôtres de sa propre collection, *Saint Thomas, Saint Barthélemy* et *Saint Mathieu* (Florence, Fondation Longhi). De nouveaux tableaux leur ont depuis été associés.

1 – La justice de Salomon

Ici attribué à Jean François, c. 1625-1626 (attribution majoritaire : Ribera, c. 1610).

Le Jugement de Salomon

Huile sur toile. H. 1, 58 m ; L. 2 m
Rome, Galleria Borghese

Bibl. Longhi 1943, I, p. 58 (Maître du Jugement de Salomon) ; Brejon de Lavergnée et Cuzin 1974, p. 52-56 (id.) ; Penent 2001, p. 122-124 (id.) ; Papi 2002, p. 29 (Ribera).

Ici attribué à Jean François, 1630 (attribution majoritaire : Guy François).

L'Adoration des bergers

Huile sur toile. H. 3 m ; L. 2, 18 m.
Gannat, église Sainte-Croix

24. Longhi 1943, p. 23-24.
25. Penent 2001, p. 75.
26. *Id*., p. 125.

Fig. 7

Bibl. Gautheron 1927, p. 53 (Guy François) ; Pérez 1974, n° 12 (id.) ; Ficacci 1980, n° 14 (id.) ; Penent 2001, p. 164-165 (Jean François) ; Cuzin 2003, p. 148 (Guy François).

Au cours de son périple en France, au nord de Clermont-Ferrand, sur le chemin du Puy-en-Velay, Roberto Longhi eut à n'en pas douter l'occasion de voir l'*Adoration des bergers* de l'église de Gannat, avec sa marque d'atelier « Guido Franciscus […] 1630 […] ». Et cela est sans doute la raison pour laquelle, au vu de certains éléments significatifs, il attribua en 1928, à Guy François l'anonyme *Jugement de Salomon* de la Galleria Borghese. Il abandonna cette thèse quand on lui eut montré que dans les années 1620, Guy François ne se trouvait pas en Italie. Non seulement il ignorait que celui-ci avait un frère résidant à Rome, mais encore que ses productions occasionnelles dans l'atelier du Puy portaient en guise de signature le nom du maître des lieux.

Ces éléments significatifs dans le tableau de Gannat sont en particulier les figures des deux bergers à gauche, celui appuyé sur un bâton et, près de lui, celui tenant un chevreau, lesquels nous paraissent reprendre les modèles des deux

personnages de droite du tableau de la Galleria Borghese, l'un de profil couvert d'un important drapé, l'autre de face s'adressant à lui. On ajoutera le curieux visage rond de la Vierge, très évocateur de celui de la vraie mère.

L'auteur du *Jugement de Salomon* s'est particulièrement inspiré de la célèbre fresque sur ce thème des Loges du Vatican considérée alors de Raphaël. On y retrouve en effet l'essentiel de sa composition, le jeu des bras tendus - de Salomon vers le bourreau, de la vraie mère désignant à la fois le bourreau et la fausse mère -, l'attitude hiératique du premier témoin enveloppé dans un ample drapé et accompagné des deux autres, placés au second plan. Le tableau anonyme est à mettre en parallèle avec ceux sur le même thème, également inspirés de la peinture des Loges du Vatican, de Valentin de Boulogne (Paris, musée du Louvre) et de Nicolas Tournier (Pommersfelden, Kunstsammlungen des Grafs Schönborn). On retrouve à la même place, la fausse mère à mi-corps, penchée à droite, le visage de profil vers la gauche. Ces deux derniers tableaux peuvent être datés vers 1625-1626. Est-il possible que trois artistes aient peint des tableaux si proches, inspirés d'une même source, sans en être informés, sans s'être concertés d'une manière ou d'une autre ? Et que ceux-ci ne soient pas contemporains ? Le modèle commun du berger tenant un chevreau dans l'*Adoration des bergers* et du témoin de face dans le *Jugement de Salomon* semble également présent dans deux tableaux de Valentin, *L'Innocence de Suzanne* (Paris, musée du Louvre) et *Les Quatre Âges de l'homme* (Londres, The National Gallery), respectivement datés de 1621-1622 et 1627-1629. On le retrouve encore dans le *Souper d'Emmaüs* de Nantes[27] attribué ici à Jean François. La position en raccourci de la main de la vraie mère, l'extrémité de ses doigts reflétant la lumière, paraît bien proche de celle de saint Pierre du *Saint Pierre délivré de prison* du musée d'Aurillac[28].

Si nous considérons avec Gianni Papi que le *Jugement de Salomon* de la Galleria Borghese est une œuvre de Ribera et doit être daté vers 1610, Jean François, Valentin et Tournier ont pu s'en inspirer (d'un commun accord une quinzaine d'années après !) ; si nous pensons avec Longhi qu'il leur est contemporain et doit donc être daté de 1625-1626, il n'est pas de Ribera. Il serait alors l'œuvre d'un autre peintre, peut-être de Jean François.

2 – Avant que le coq ne chante…

Ici attribué à Jean François, c. 1623-1625 (attribution majoritaire : Ribera, c. 1614- 1615).

Le Reniement de saint Pierre

Huile sur toile. H. 1, 63 m ; L. 1, 33 m
Rome, Galleria Corsini

Bibl. Longhi 1943, p. 58, note 80 (« *Maestro del Giudizio di Salomone* ») ; Brejon de Lavergnée et Cuzin 1973, p. 56-58 (id.) ; Penent 2001, p. 129-131 (id.) ; Papi 2002, p. 22, 35, 37 (Ribera) ; Id.2017, p. 41-51.

Ici attribué à Jean François.

L'Adoration des bergers

(Le Puy-en-Velay, église du Collège). Détail. cf. fig. 6

Carlo Saraceni. ***Le Sommeil de l'Enfant Jésus***, Honolulu, Museum of Art
c. 1608-1610.

27. Penent 2001, p. 170.
28. *Id*., 2001, p. 124.

Le *Reniement de saint Pierre* de la Galleria Corsini, attribué par R. Longhi en 1943 au « Maître du Jugement de Salomon » par analogie avec le tableau de la Galleria Borghese, a beaucoup intrigué le monde de l'histoire de l'art. On a relevé que la position des bras de saint Pierre, les mains repliées sur la poitrine, dans un geste d'étonnement feint plus que de dénégation, reproduisait celle du même personnage du tableau de Caravage peint vers 1610 (New York, Metropolitan Museum of Art), et encore une certaine influence de la *Vocation de saint Matthieu* (Rome, église Saint-Louis des Français). Nous pouvons ajouter à ces références les têtes superposées de *L'Incrédulité de saint Thomas* (Potsdam, palais de Sanssouci) et la figure de sainte Anne de *La Vierge à l'Enfant avec sainte Anne et un ange* (ou *Le Sommeil de l'Enfant Jésus*) de Carlo Saraceni (Honolulu, Academy of Arts), également daté vers 1610. À ce dernier tableau semblent encore redevables les attitudes affrontées des deux témoins ainsi que des éléments de composition.

Plusieurs ouvrages de Jean François présentent par ailleurs des liens avec le *Reniement* Corsini. Le plus proche est *L'Adoration des bergers* (fig. 3) du Puy, datée de 1621, avec une même disposition en frise des personnages dans la partie supérieure, le berger de profil à mi-corps du premier plan, très évocateur du soldat en cuirasse, et le jeune berger lui faisant pendant, dont le visage offre la même position inclinée de trois-quarts que le « témoin » regardant le spectateur. Ce tableau semble en effet faire le lien entre ceux attribués au Pensionante del Saraceni et ceux attribués au Maestro del Giudizio di Salomone. Le goût des drapés, exprimé ici dans les linges blancs sur lesquels repose l'Enfant Jésus, l'est plus encore dans *L'Adoration des bergers* de Gannat (fig. 7) qui de surcroît présente un saint Joseph dont les traits sont identiques à ceux de saint Pierre. On retrouve la disposition des visages en triangle (ou losange), du soldat en cuirasse, du joueur endormi et du second accusateur dans le *Souper d'Emmaüs* de Toulouse[29], avec le convive de droite, le jeune garçon et le serviteur tenant un plat. Dans le même tableau, le soldat en cuirasse et saint Pierre prêtent leurs traits à l'aubergiste, à gauche et au convive de droite. On retrouve encore dans le soldat en cuirasse la même « géométrisation des gestes », rythmant la composition, que dans le *Saint Jérôme* de Bordeaux (fig. 12). Deux dessins provenant de l'atelier du Puy semblent assez voisins du visage de saint Pierre et de celui du second accusateur. Des similitudes ont aussi été observées entre ce tableau anonyme et les deux *Reniement de saint Pierre* de Valentin de Boulogne (Florence, Fondation Longhi et Moscou, musée Pouchkine), respectivement datés vers 1615-1617 et vers 1623-1625, l'un et l'autre manifestant aussi l'influence de la *Vocation de saint Matthieu* de Caravage. On citera encore les deux *Reniement* de Nicolas Tournier (Atlanta, High Museum of Art et Madrid, musée du Prado) peints à Rome vers 1624-1625.

Gianni Papi qui attribue le *Reniement* à Ribera et le date de 1614-1615, croit avoir décelé en lui des caractères exceptionnels. De son point de vue, il serait du nombre des « œuvres décisives [qui] révolutionnent complètement les approches du naturalisme ». Il offrirait « un prototype de base qui […] ouvrant une voie nouvelle, a probablement influencé toutes les revisitations du thème par Manfredi, Honthorst, Tournier, Valentin et le maître anonyme de l'Incrédulité de saint Thomas » ou encore Jean Ducamps. Il présenterait par ailleurs un type de composition, « admirablement équilibré dans la répartition des figures » et proposerait « aux artistes un modèle de scènes horizontales… »[30].

Si avec Gianni Papi nous considérons que le *Reniement* Corsini est l'œuvre de Ribera et doit être daté vers 1615, nous devons en conclure que Jean François et d'autres avec lui, ont pu s'en inspirer. Si nous supposons avec R. Longhi qu'il a été réalisé dans la décennie suivante, dans le contexte des œuvres de Valentin et de Tournier, il n'est pas de Ribera. Il serait alors l'œuvre d'un autre peintre, peut-être de Jean François.

3 – La peinture « agitée »

Ici attribué à Jean François, c. 1629-1630 (attribution majoritaire : Ribera, c. 1612-1613).

Jésus au milieu des docteurs

Huile sur toile. H. 1, 88 m ; L. 2, 70 m.
Langres, musée d'Art et d'Histoire

Bibli. Laclotte 1957, p. 43 (Maître du Jugement de Salomon) ; Longhi 1958, p. 65 (id.) ; Thuillier 1960, p. 78 (id.) ; Brejon de Lavergnée et Cuzin 1974, p. 64-65 (id.) ; Penent 2001, p. 188-191 (id.) ; Papi 2002, p. 29 (Ribera).

Guy François (attribution incontestée).

---

29. Penent 2001, p. 210.
30. Papi 2017, p. 46.

La Cène

Huile sur toile. H. 1, 81 m ; L. 1, 46 m.
Saint-Bonnet le Château, ancienne collégiale.

Bibl. Ducouret et Monnet 1998, p. 86-87 ; Penent 2001, p. 154-155.

Découvert en 1957 par Michel Laclotte dans l'église Saint-Martin de Langres, *Jésus au milieu des docteurs* a été associé aux tableaux réunis par Roberto Longhi sous le nom du « Maestro del Giudizio di Salomone ». On y trouve en effet des ressemblances avec le *Reniement de saint Pierre* de la Galleria Corsini - le croisement des jambes d'un docteur à l'intersection des diagonales… - et le *Jugement de Salomon* de la Galleria Borghese. Très rapidement, les historiens ont fait le rapprochement avec un tableau sur le même thème qui était inventorié en 1638 sous le nom de Ribera dans la collection Giustiniani à Rome. En 2002, quoi qu'il en soit de cette identification, *Jésus au milieu des docteurs* était attribué au Valencien par Gianni Papi[31].

On est néanmoins surpris par le tumulte qui règne dans cette scène, exaspéré par le jeu des draperies au premier plan. Cette agitation nous renvoie au tableau sur le même thème de Claude Vignon (Grenoble, musée des Beaux-Arts), daté de 1623, et à ceux de Valentin des années 1624-1629, *L'Innocence de Suzanne* (Paris, musée du Louvre) et *Le Christ chassant les marchands du temple* (Saint-Petersbourg, musée de l'Ermitage). Le point de départ de ce courant très particulier, où les peintres semblent vouloir rivaliser d'audace et d'habileté, pourrait être le *Lavement des pieds* de Dirck van Baburen (Berlin, Gemäldegalerie), peint avant 1621 pour le marquis Giustiniani déjà cité. Il est curieux de constater que Guy François y participa (de façon fortuite ou non) avec *La Cène* de l'église de Saint-Bonnet-le-Château (fig. 24), datée de 1630 et aux accents très espagnols (Pablo de Céspedes, Francisco Varela, Juan de Juanes…). Il est vrai que le drame de la Cène - l'un de vous me trahira ! - semblait plus propre à suggérer de l'agitation parmi les personnages présents que les propos échangés entre Jésus et les docteurs, ceux-ci ne manifestant que de l'étonnement (Luc, 2, 41-52). Mais le tableau de Langres n'évoque-t-il pas précisément le sujet de la Cène à travers sa composition et la disposition de ses personnages ? Au premier plan, le docteur de droite semble se substituer à l'apôtre Simon, stupéfait par la révélation, le docteur de gauche à Judas se détournant, et l'un et l'autre pourraient clore le cercle des apôtres autour de Jésus qui, en l'occurrence, face au spectateur, ne présente pas le geste de l'enseignement mais celui de la bénédiction. En fait le tableau de Saint-Bonnet et celui de Langres semblent avoir en partie un modèle commun : la *Cène* de Pablo de Céspedes (Cordoue 1538 – id. 1608) dans la cathédrale de Cordoue. L'auteur du tableau de Langres lui serait particulièrement redevable du jeu des draperies au premier plan, accentué par le geste violent du docteur de droite tirant à lui son manteau. Le peintre andalou avait séjourné à Rome à la fin du XVI^{e} siècle et réalisé divers décors dans l'église de la Trinité des Monts (conservés) et l'église de Santa Maria de Araceli (perdus). Nous avons par ailleurs émis l'hypothèse d'un séjour en Espagne de Guy François durant la peste du Puy qui durera de juin 1629 à septembre 1630[32]. C'est de cette dernière année qu'est daté son tableau de *La Cène*, comme par ailleurs *L'Adoration des bergers* de Gannat de Jean (fig. 7), dans laquelle les anges présentent des visages assez évocateurs de celui de Jésus du tableau de Langres.

Si nous considérons avec Gianni Papi que le *Jésus au milieu des docteurs* de Langres est de Ribera et peut être daté de 1612-1613, nous admettrons que Baburen, Vignon et Valentin ont pu s'en inspirer ; si nous suivons les auteurs du catalogue de l'exposition de 1974 - qui depuis semblent avoir changé d'avis - nous considèrerons qu'il est beaucoup plus tardif, qu'il a été réalisé dans le contexte des œuvres des artistes précités, et qu'il n'est pas de Ribera. Il serait alors l'œuvre d'un peintre en relation avec les artistes français de Rome, peut-être de Jean François.

IV – Jean François et Josep Ribera

Les tableaux conservés à la « Quadreria dei Girolamini » de Naples, longtemps attribués à l'entourage de Ribera, ont été récemment « rendus » à ce dernier.

31. Papi 2002, p. 29.
32. Penent 2001, p. 154-161.

1 – Les deux Saint Pierre[33]

Josep Ribera (ici daté c. 1620 ; datation majoritaire : c. 1615-1616).

Saint Pierre

Huile sur toile. H. 0, 645 m ; L. 0, 485 m.
Barcelone, collection particulière.

Bibl. Spinosa 2003, p. 254 ; Id. 2005, cat. 10.

Ici attribué à Jean François, c. 1622-1624 (attribution majoritaire : Ribera, c. 1616-1617).

Saint Pierre (Ill. 27).

Huile sur toile. H. 0, 78 m ; L. 0, 65 m.
Naples, Quadreria dei Girolamini.
Bibl. Felton 1982, p. 52 ; Leone de Castris et Middione 1986, p. 88-93 ; Spinosa 1992, n° 3 (Ribera) ; Penent 1995, p. 28 (MJS) ; Id. 2001, p. 128 (MJS) ; Spinosa 2005, p. 82 (Ribera) ; Spinosa 2011-2012, n° 31 (Ribera) ; Zeder 2015, n° 13 (Id.).

Nous nous trouvons exceptionnellement ici devant deux tableaux traitant du même sujet, à partir d'un même modèle, présentant un visage exactement dans la même position de trois-quarts à droite, vêtu d'un même habit noir recouvert d'un même manteau brun. La seule différence est que le premier tient les clés symboliques de la main gauche seule visible et le second de la main droite tandis que la gauche tire son manteau. Le *Saint Pierre* de Barcelone est indéniablement une œuvre de Ribera, dans le droit fil des empâtements et du réalisme brutal des personnages de la série des *Cinq sens*, mais ce n'est pas le cas de celui de Naples. Ce dernier présente en effet une facture lisse, des contours découpés - « una solución pictórica igualmente seca y vigorosa »[34] - qui firent avancer il n'y a guère le nom d'un auteur flamand et qui évoquent surtout les productions du « Maître du Jugement de Salomon »… Mais il se trouve que les nombreux tableaux attribués depuis plusieurs décennies à ce peintre anonyme sont aujourd'hui massivement annexés au corpus de Ribera, avec l'assentiment - une grande énigme de l'histoire - de l'immense majorité des spécialistes. Ainsi, Ribera, à la suite des *Cinq sens* et de leurs généreuses matières, aurait peint tout un ensemble de tableaux de facture lisse, puis aurait repris par la suite sa manière antérieure.

L'auteur du tableau de Naples, qui n'admet pas la crasse et les ongles noirs dans la représentation du prince des apôtres, a peut-être peint son tableau en même temps que Ribera le sien, et dans son atelier. Peut-être a-t-il voulu le reproduire à sa manière, dans sa volonté de s'adapter au courant nouveau. Il semble bien qu'on puisse l'identifier avec le peintre qui, à Rome vers 1612, avait placé dans sa *Sainte Famille* inachevée une figure entière empruntée au jeune prodige, c'est-à-dire avec Jean François. Le Vellave serait donc aussi l'auteur des autres tableaux des « Girolamini » qui appartenaient au même « apostolado », *Saint Paul* et *Saint Jacques le Majeur*, ainsi que de deux autres conservés dans le même lieu et présentant les mêmes caractères, *Saint André* et *Le Christ outragé*. Et encore le *Saint Pierre et saint Paul* du musée des Beaux-Arts de Strasbourg.

2 – Le* Saint André *de Naples et le* Saint Jérôme *de Bordeaux

Ici attribué à Jean François, c. 1622-1624 (attribution majoritaire : Ribera, c. 1615-1618).

Saint André

Huile sur toile. H. 1, 36 m ; L. 1, 12 m.
Naples, Quadreria dei Girolamini.

---

33. Les images correspondantes n'ont pas pu être présentées, mais on peut les découvrir dans le catalogue de l'exposition José de Ribera. Bajo el signe de Caravaggio (1613-1633), présentée au museo de Bellas Artes de Valencia en 2005, p. 83.

34. Spinosa 2005, cat 10.

Bibl. Perez Sánchez 1992, n° 15 (Ribera) ; Penent 1995, p. 28 (MJS) ; Id. 2001, p. 127-128 (MJS) ; Spinosa 2005, p. 82 (Ribera) ; Id. 2011-2012, Naples, n° 35 (id.) ; Zeder 2015, n° 15 (id.).

Ici attribué à Jean François.

Saint Jérôme et l'ange du Jugement

Huile sur toile cintrée. H. 2, 35 m ; L. 1, 80 m.
Bordeaux, église Saint-Bruno. Cf. Fig. 5

Le *Saint André* offre, dans son modèle et sa facture, d'évidentes ressemblances avec le *Saint Jérôme et l'ange* de Bordeaux peint vers 1626 par Jean François (fig. 5), dans le souvenir du même sujet (Saint-Pétersbourg, musée de l'Ermitage) peint en 1626 par Ribera… et parfaitement authentique. De ce tableau, Perez Sánchez a vanté « la técnica lisa y esmaltada, rigurosa y analítica, muy próxima a la de los caravaggistas nórdicos »[35]. La même que celle du *Saint Jérôme et l'ange*. Pour Olivier Zeder, « La lumière est plus délimitée que dans les tableaux d'Osuna [de Ribera], en particulier dans le fond coupé entre clarté et ombre, à l'instar de ce que font les caravagesques romains des années 1610-1620… ». Que dire de plus ?

3 – Le Christ outragé *de Naples et le* Marchand de fruits *de Detroit*

Ici attribué à Jean François, c. 1622-1624 (attribution majoritaire : Ribera, c. 1615-1618).

Le Christ outragé

Huile sur toile. H. 1, 40 m ; L. 1, 18 m.
Naples, Quadreria dei Girolamini.

Bibl. Perez Sánchez 1992, n° 14 (Ribera) ; Penent 1995, p. 28 (MJS) ; Id. 2001, p. 127-128 (MJS) ; Spinosa 2003, p. 261 (Ribera) ; Buondonno 2005, p. 82 (id.) ; Spinosa 2011-2012, n° 34 (id.) ; Zeder 2015, p. 113 (id.).

Ici attribué à Jean François, c. 1615-1619 (attribution majoritaire : « Pensionante del Saraceni », c. 1615-1625).

Le Marchand de Fruits

Huile sur toile. H. 1, 30 ; L. 0, 98.
Detroit, Institute of Arts.

Dans *Le Christ outragé* (le Christ après son arrestation au Jardin des Oliviers), la scène à deux personnages est curieusement inscrite dans un cercle - dessiné par le corps incliné du Christ et le bras allongé du garde du Temple -, une composition rappelant très précisément celle du *Marchand de fruits*. Au centre du cercle sont ici mises en évidence les mains liées du Christ, symbolisant son sacrifice, là celles de la servante exprimant son attente du résultat de sa négociation. On retrouve ce procédé dans les *Adoration des bergers* de Jean François, l'Enfant Jésus occupant la place centrale et captivant ainsi le regard du spectateur. Le modèle du garde du Temple se retrouve dans trois tableaux de Jean François (*L'Adoration des bergers* de Gannat (fig. 7), *Le Souper d'Emmaüs* de Nantes[36] et *Le Souper d'Emmaüs* de Toulouse[37]. A. E. Perez Sánchez a reconnu dans la facture du *Christ outragé* qu'il attribue à Ribera et intitule « Cristo flagelado », une « diferencia de su técnica respecto a la mejor conocida […] en su madurez »[38].

35. Perez Sánchez 1992, p. 190.
36. Penent 2001, p. 170.
37. *Id.*
38. Perez Sánchez 1992, p. 188.

C'est au cours de ces travaux napolitains, que nous situons vers 1622, que nous voyons Jean François se défaire de son héritage saracénien. Le tableau de Bordeaux confirme cette étonnante mutation tout en manifestant une adaptation au lieu auquel il était destiné, plus « provincial » et conservateur : la nudité du personnage est couverte par un abondant drapé.

Conclusion

L'œuvre de Jean François - comme en partie celui de Guy - reste à reconstituer. Ses tableaux réalisés dans l'atelier familial du Puy semblent aisés à identifier et nous permettent de réunir des indices susceptibles de nous conduire plus loin dans notre démarche, c'est-à-dire au sein du contexte artistique romain et napolitain. L'identification de notre peintre avec le « Pensionante del Saraceni » et le « Maestro del Giudizio di Salomone », qui découle de cette première approche, ne saurait concerner la totalité des œuvres qui ont pu être réunies sous ces deux désignations, mais un grand nombre d'entre elles. Les tableaux attribués au « pensionante », bien qu'influencés par Bartolomeo Manfredi et déjà Josep Ribera, sont encore représentatifs d'un premier caravagisme qui n'était plus de mise dès le début des années 1620 ; ceux attribués au « Maestro del Giudizio » expriment un nécessaire renouvellement, puisé maintenant aux sources napolitaines. Quoi qu'on puisse penser de cette évolution, la trouver bien abrupte - mais le *Marchand de poulets* du Prado assurait la transition -, le changement de style de Simon Vouet pour s'adapter au milieu parisien sera autrement plus étonnant. Après, entre autres, le départ de Vouet et de Tournier en 1626, et la mort de Valentin en 1630, Jean François finira par quitter Rome à son tour et, de retour en Languedoc, tentera encore d'adapter son style au contexte social et à l'évolution artistique. Ce sera le *Souper d'Emmaüs* du musée des Beaux-Arts de Nantes, autrefois attribué à Tournier.

Quelques critères :

Dialogues sous tension (dans l'attente d'une réponse ou d'une action décisive) suggérées par les mains : *Sainte Famille* d'Hartford (l'Enfant risque de se blesser) ; *Reniement* du Vatican (accusation et dénégation) ; *Marchand de fruits* de Detroit (attente du résultat de la transaction) ; *Adoration des bergers* du Puy (l'Enfant est-il le Messie ?) ; *La Délivrance de saint Pierre* d'Aurillac (ordre et stupéfaction) ; *Jugement de Salomon* Borghèse (attente de la décision fatale) ; *Souper d'Emmaüs* de Nantes (le geste qui révèle l'identité du convive) …

Scènes à deux personnages inscrites dans un cercle, avec au centre les mains explicites : *Reniement* du Vatican ; *Marchand de fruits* de Detroit ; *Le Christ outragé* de Naples ; *Saint Pierre et saint Paul* de Strasbourg…

Cercles redondants : *Le marchand de fruits* de Detroit ; *Le marchand de poulets* de Madrid ; *Saint Jérôme* d'Ottawa ; *Saint Bonaventure* de Nyons ; *Souper d'Emmaüs* de Nantes…

Dispositions en frise des scènes à plusieurs personnages : *Adoration des bergers* du Puy ; *Reniement* Corsini ; *Jugement* Borghese ; *Adoration des bergers* de Gannat ; *Jésus et les docteurs* de Langres ; *Souper d'Emmaüs* de Toulouse…

Compositions sommaires sur deux diagonales et deux médianes : *Sainte Famille* d'Hartford ; *Adoration des bergers* du Puy ; *Jugement de Salomon* Borghese ; *Souper d'Emmaüs* de Nantes ; *Adoration des bergers* de Salers ; *Souper d'Emmaüs* de Toulouse …

Compositions sur deux diagonales « matérialisées » explicitement à leur intersection : *Adoration des bergers* de Gannat (mains croisées de la Vierge) ; *Reniement* Borghese (les bras du soldat) ; *Jésus et les docteurs* de Langres (les jambes d'un docteur) …

Médiane « matérialisée » : *Saint Pierre et saint Paul* de Strasbourg (les deux attributs : l'épée et la clé) ; *Reniement* Corsini (têtes superposées) …

Goût de la géométrisation des figures (le même chez Guy) : *Reniement* Corsini ; *Saint André* de Naples ; *Saint Jérôme* de Bordeaux ; *Saint Pierre et saint Paul* de Strasbourg…

Visages de profil : *Sainte Famille* d'Hartford ; *Reniement* du Vatican ; *Saint François en méditation* de Padoue ; *Marchand de fruits* de Detroit ; *Adoration des bergers* de Gannat ; *Reniement* Corsini ; *Jugement de Salomon* Borghese ; *Délivrance de saint Pierre* d'Aurillac ; *Le Christ outragé* de Naples ; *Adoration des bergers* de Gannat ; *Souper d'Emmaüs* de Nantes ; *Adoration des bergers* de Salers …

Trois têtes formant un triangle : *Reniement* Corsini à Rome, *Souper d'Emmaüs* de Toulouse.

Goût immodéré des drapés (« pour eux-mêmes ») : *Saint Jérôme* de Bordeaux ; *Adoration des bergers* de Gannat ; *Jugement de Salomon* Borghese ; *Saint Jacques, Saint Barthélemy, Saint Matthieu, Saint Philippe* et *Saint Paul* de la Fondation Longhi ; *Jésus et les docteurs* de Langres ; *Souper d'Emmaüs* de Toulouse …

Goût des objets, des textures et des natures-mortes : *Sainte Famille* d'Hartford ; *Marchand de fruits* de Detroit ; *Adoration des bergers* du Puy ; *Saint Bonaventure* de Nyons ; *Saint Jérôme* d'Ottawa ; *Adoration des bergers* de Gannat ; *Adoration des bergers* de Salers …

Bibliographie

Auzas 1959 : Pierre-Marie Auzas, « L'influence du Guide sur la peinture française du XVII[e] siècle », dans *Actes de XVII[e] Congrès international d'histoire de l'art*, Paris 1959.

Bonnefon 1909 : Paul Bonnefon, *Mémoires de ma vie par Charles Perrault. Voyage à Bordeaux (1669) par Claude Perrault*, Paris, 1909.

Bousquet 1960 : Jacques Bousquet, « Chronologie du séjour romain de Poussin et de sa famille d'après les archives romaines » dans *Nicolas Poussin*, Paris, CNRS, 1960.

Bousquet 1980 : Jacques Bousquet, *Recherches sur le séjour des peintres français à Rome au XVII[e] siècle*, Montpellier, 1980.

Brejon de Lavergnée et Cuzin 1974 : Arnault Brejon de Lavergnée et Jean-Pierre Cuzin, « A propos de caravagesques français », dans *Revue du Louvre*, 1974, n° 1.

Brejon de Lavergnée et Cuzin 1974 : Arnault Brejon de Lavergnée et Jean-Pierre Cuzin, dans catalogue d'exposition : 1974, Paris, Grand Palais, *Valentin et les caravagesques français*.

Buondonno 2005 : Alessandra Buondonno, dans catalogue d'exposition : 2005, Valencia, museo de Bellas Artes, *José de Ribera. Bajo el signo de Caravaggio (1613-1633)*, p. 92.

Cuzin et Rosenberg 1978 : Jean-Pierre Cuzin et Pierre Rosenberg, « Saraceni et la France » dans *La Revue du Louvre et des musées de France*, 3, 1978.

Cuzin 1987 : Jean-Pierre Cuzin, dans catalogue d'exposition : 1987, Paris, musée du Louvre, *Nouvelles acquisitions du Département des peintures, 1983-1986*.

Cuzin 2003 : Jean-Pierre Cuzin, « Remarques sur Tournier et sur Guy François, à propos de deux expositions toulousaines », dans *Studi sul settecento*, III, 63/66, 2003.

Cuzin 2010 : Jean-Pierre Cuzin, *Figures de la réalité. Caravagesques français*, Paris, 2010.

Ducouret et Monnet 1998 : Bernard Ducouret et Thierry Monnet, *Canton de Saint-Bonnet-le-Château. Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France,* 1998.

Félibien 1679 : André Félibien, *Entretiens sur les vies et sur les ouvrages des plus excellents peintres anciens et modernes*, troisième partie, Paris, 1679.

Ficacci 1980 : Luigi Ficacci, *Guy François (1578-1650),* Rome,1980.

Foucart 1987 : Jacques Foucart (dir.) *Nouvelles acquisitions du Département des peintures, musée du Louvre. 1983-1986*, Paris, 1987.

Gash 2003 : John Gash, « The age of Caravaggism : Art in Toulouse and Languedoc from 1590 to 1650 », dans *Apollo*, february, 2003.

Gautheron 1927 : Émile Gautheron, *Peintres et sculpteurs du Velay*, Le Puy-en-Velay, 1927.

Gautheron 1927 : Émile Gautheron, *La paroisse et l'église du Collège du Puy*, Le Puy-en-Velay, 1931.

Gregori, Bandera, Sainte Fare Garnot 2015 : Mina Gregori, Maria Cristina Bandera, Nicolas Sainte Fare Garnot, dans catalogue d'exposition : 2015, Paris, musée Jacquemart-André, *De Giotto à Caravage : les passions de Roberto Longhi*.

Hilaire 1993 : Michel Hilaire, dans catalogue d'exposition. : 1993, Montréal, Rennes, Montpellier, *Grand siècle. Peintures françaises du XVII^e siècle dans les collections publiques françaises*.

La Blanchardière 1972 : Noëlle de La Blanchardière, « Simon Vouet, prince de l'Académie de Saint-Luc » dans *Bulletin de la Société d'Histoire de l'Art français*, Paris, 1972.

Laclotte 1957 : Michel Laclotte, « La peinture du grand siècle » dans *L'Œil*, n° 36, 1957.

Laclotte 1964 : Michel Laclotte, «Nouvelles acquisitions des musées de province depuis 1960 : peintures et dessins des primitifs au XVIII° siècle», dans *La Revue du Louvre*, Paris, 1964, n° 4-5.

Lavalle 1988 : Denis Lavalle, « Sur quelques peintures italiennes du XVIIe siècle conservées dans les églises de province », dans catalogue d'exposition : 1988, Paris, Grand Palais, *Seicento, le siècle de Caravage dans les collections françaises*.

Le Blanc 1905 : Paul Le Blanc, « Les François, peintres du Puy », dans *Congrès archéologique de France*, 1904, t. XXI, 1905.

Longhi 1928 : Roberto Longhi, *Precisioni nelle Galleri italiane,* t. I, *Galleria Borghese*, Rome, 1928 (réed. 1967).

Longhi 1943 : Roberto Longhi, « Ultimi studi sul Caravaggio e la sua cerchia », dans *Proporzioni,* I, 1943, I.

Longhi 1958 : Roberto Longhi, « A propos de Valentin » dans *La revue des arts*, 8, mars-avril 1958.

Marandel 2012 : Jean-Patrice Marandel, dans catalogue d'exposition : 2012-2013, Toulouse, musée des Augustins, Montpellier, musée Fabre, *Corps et ombres. Caravage et le caravagisme européen*, p. 126, n° 18.

Martin-Mery 1967 : Gilberte Martin-Mery, «Les enrichissements du Musée des Beaux-Arts de Bordeaux (1960-1966)», dans *La Revue des Musées de Bordeaux*, Bordeaux, 1967, p. 46.

Mesuret 1956 : Robert Mesuret, « De Bordeaux à Toulouse, commandes et rencontres dans les ateliers de peinture », dans *Revue historique de Bordeaux*, 1956, n° 2.

Michel 1992 : Olivier Michel, « Virginia Vezzi et l'entourage de Simon Vouet à Rome » dans *Rencontres de l'Ecole du Louvre. Simon Vouet*, 1992.

Nicolson 1970 : Benedict Nicolson, « The Literature of Art. The Art of Carlo Saraceni », dans *The Burlington Magazine*, n° 806, 1970.

Ottani Cavina 1968 : Anna Ottani Cavina, *Carlo Saraceni*, Milan, 1968.

Ottani Cavina 1983 : Anna Ottani Cavina, « Per il Pensionante del Saraceni » dans *Scritti di storia dell'arte in onore di Federico Zeri*, Milan 1983.

Papi 2002 : Gianni Papi, « Jusepe de Ribera a Roma e il Maestro del Giudizio di Salomone », dans *Paragone*, 42, 2002.

Papi 2003 : Gianni Papi, « Ancora su Ribera a Roma », dans *Cahiers d'histoire de l'art*, 1, 2003.

Papi 2005 : Gianni Papi, dans catalogue d'exposition : 2005-2006, Milan, Vienne, *Ribera a Roma : dopo Caravaggio, una seconda rivoluzione*.

Papi 2007 : Gianni Papi, *Ribera a Roma*, Soncino, 2007.

Papi 2011 : Gianni Papi, « Ribera en Roma. La revelación del genio », dans catalogue d'exposition : 2011, Madrid, museo del Prado*, El joven Ribera*.

Papi 20 : Gianni Papi, dans catalogue d'exposition : 2017, Paris, musée du Louvre, *Valentin de Boulogne. Réinventer Caravage*, p. 41-51.

Penent 2001 : Jean Penent, *Le temps du caravagisme : La peinture de Toulouse et du Languedoc de 1590 à 1650, Toulouse*, Paris, 2001.

Pérez 1974 : Marie-Félicie Pérez dans catalogue d'exposition : 1974, Le Puy-en-Velay, musée Crozatier, *Guy François (Le Puy ; 1578 ? – 1650).*

Pérez 1975 : Marie-Félicie Pérez, « Deux nouvelles attributions à Guy François » dans *L'Information d'histoire de l'art,* n° 5, 1975.

Perez Sánchez 1992 : Alfonso E. Perez Sánchez, dans catalogue d'exposition : 1992, Madrid, museo del Prado, *Ribera 1591-1652*, Madrid, p. 188-191.

Pettex-Sabarot 1979 : Maurice Pettex-Sabarot, « Guy François : attributions et propositions à propos d'un ensemble de toiles franciscaines » dans *Revue du Louvre*, n° 576, 1979.

Rosenberg 1971 : Pierre Rosenberg, « Anna Ottani Cavina, Carlo Saraceni », dans *Revue de l'Art,* n° 11, 1971.

Rosenberg 1982 : Pierre Rosenberg, dans catalogue d'exposition : 1982, Paris, Grand Palais - New York, The Metropolitan Museum of Art - Chicago, The Art Institute, *La peinture française du XVII^e siècle dans les collections américaines.*

Rosenberg 1985 : Pierre Rosenberg, dans catalogue d'exposition : 1985, Paris, Grand Palais, *Anciens et nouveaux. Choix d'œuvres acquises pour l'Etat ou avec sa participation de 1981 à 1985,* n° 53.

Spear 1972 : Richard Spear, "Unknown Pictures by the Caravaggisti,", *Storia dell'arte*, no. 14, 1972.

Spear 1971 : Richard Spear, *Caravaggio and his Followers*, Cleveland, 1971.

Spinosa 1992 : Nicola Spinosa, dans catalogue d'exposition : 1992, Madrid, museo del Prado, *Ribera 1591-1652.*

Spinosa 2003 : Nicola Spinosa, *Ribera. L'opera completa*, Naples, 2003.

Spinosa 2005 : Nicola Spinosa, dans catalogue d'exposition : 2005, Valencia, museo de Bellas Artes, *José de Ribera. Bajo el signo de Caravaggio (1613-1633).*

Spinosa 2005 : Nicola Spinosa, dans catalogue d'exposition : 2011-2012, Naples, Museo di Capodimonte, *Il giovane Ribera tra Roma*, *Parma e Napoli*, 1608-1624.

Ternois 1975 : Daniel Ternois, « Guy François (Le Puy, Saint-Etienne), 1974 » dans *L'Information d'histoire de l'art*, 1975.

Thuillier 1960 : Jacques Thuillier, « Poussin et ses premiers compagnons français à Rome » dans *Nicolas Poussin,* ouvrage publié sous la direction d'André Chastel, Actes du colloque de Paris, 1958, Paris, 1960, tome I.

Zafran 2012 : Eric Zafran, dans catalogue d'exposition : 2012-2013, Toulouse, musée des Augustins, Montpellier, musée Fabre, *Corps et ombres. Caravage et le caravagisme européen.*

Zeder 2015 : Olivier Zeder, dans catalogue d'exposition : 2015, Montpellier, musée Fabre, *L'Âge d'or de la peinture à Naples, de Ribera à Giordano*, p. 112-113.

Zuccari 2014 : Federico Zucarri, dans catalogue d'exposition : 2014, Rome, Palazzo Venezia, *Carlo Saraceni (1579 – 1620). Un veneziano tra Roma e l'Europa.*

Crédit photographique.

Bordeaux, APPA Agence (fig. 4, 5)
Toulouse, Mosé Biagio Moliterni (fig. 7)
Le Puy-en-Velay, Luc Olivier (fig. 1, 2, 3, 6)

Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, t. LXXVII (2017), p. 207-211

UN DESSIN RETROUVÉ D'ANTOINE RIVALZ : *LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES*

Par Jean Penent*

Le souvenir de ce premier ouvrage (fig. 1) signalé du jeune Antoine Rivalz est partout présent dans l'historiographie toulousaine mais, hormis le fils de l'artiste qui en a donné une courte description, aucun des auteurs qui l'évoquent, souvent avec emphase, n'a pu le connaître. Entré au XVIII[e] siècle dans la collection d'un amateur parisien exceptionnellement informé de la vie artistique languedocienne, saisi avec l'ensemble de cette collection au moment de la Révolution française, il est conservé aujourd'hui au Département des arts graphiques du musée du Louvre[1].

Une légende toulousaine

On trouve une première mention de ce dessin dans la notice nécrologique d'Antoine Rivalz publiée en juin 1736, un an après sa mort, dans le *Mercure de France* : « Il avait une connaissance exacte de la Fable, et la plupart des Sujets qu'il traitait étaient allégoriques ; il traita celui de la Conversion des Huguenots, qui mérita les loüanges de tous les Connoisseurs. Son Père retira ce Dessein, pour ne pas laisser entre les mains de son fils la preuve d'un mérite dont il craignoit qu'il ne fût trop flaté. On l'a trouvé après sa mort, et on auroit de la peine à croire, si le fait étoit moins avéré, que cet Ouvrage ait été exécuté par un jeune homme »[2].

Il est décrit dans le catalogue de Pierre Rivalz, fils de l'artiste, avant 1762, avec mention de son titre : « N° IX. *La révocation de l'Edit de Nantes*, Sujet très vaste, traité avec toute l'allégorie possible, dessiné à la plume, lavé au bistre sur papier blanc. H. 2 pieds, l. 2 pieds 5 pouces. / Il a représenté Louis XIV une Épée à la main, & un Christ de l'autre ; d'un côté, des Soldats font adorer le Christ ; de l'autre, on démolit le Temple, & on élève la Croix. Il a placé sur le haut la Religion & quantité d'Anges qui distribuent des palmes »[3].

Ces éléments seront repris et extrapolés par Antoine Joseph Dezallier d'Argenville en 1762, dans son *Abrégé de la vie des plus fameux peintres* : « il représenta, à l'âge de quinze ans, un trait historique du Calvinisme avec tant de vérité, que ce dessein, conservé dans sa famille, fait encore l'étonnement de tous ceux qui le voient » ; « la révocation de l'Édit de Nantes, où Louis XIV est représenté tenant une croix d'une main & de l'autre une épée »[4]. À l'évidence, l'auteur n'a pas vu le dessin et reprend les termes du catalogue de Pierre Rivalz. Il commet une erreur, en 1685, Rivalz n'avait pas 15 ans mais 18 ans.

---

* Communication présentée le 17 janvier 2017, cf. « Bulletin de l'année académique 2016-2017 », p. 238.

1. Musée du Louvre, département des arts graphiques, Inv. 27331, recto.

2. *Mercure de France*, juin 1736, p. 1420-1426 ; Jean Penent (dir.), *Antoine Rivalz. Le Romain de Toulouse*, cat. exp. présentée au musée Paul-Dupuy de Toulouse, du 20 octobre 2004 au 19 janvier 2005, Toulouse et Paris, musée Paul-Dupuy / Somogy éditions d'Art, 2004, p. 128, n° 2.

3. [Pierre Rivalz, catalogue de sa collection], s. d. (av. 1762), p. 3. La date de 1762 est induite de la parution de l'ouvrage de Dezallier d'Argenville qui fait écho à ce livret. Antoine-Joseph Dezallier d'Argenville, *Abrégé de la vie des plus fameux peintres*, 1762, t. IV, p. 353 et p. 358.

4. *Id*.

Fig. 1. Antoine rivalz, la Révocation de l'Édit de Nantes, 1685. *Cl. musée du Louvre, département des arts graphiques.*

Nous avons encore le « témoignage » de Joseph Malliot, auteur vers 1800 des *Recherches historiques sur les établissements & les monuments de la ville de Toulouse* : « Il fit à l'âge de quinze ans un dessin représentant la révocation de l'édit de Nantes. À la vue de ce morceau plein de poésie, on ne douta point du rang distingué qu'il tiendrait un jour parmi les peintres de son temps »[5]. Bien que toulousain, Malliot n'a pas vu le dessin - déjà entré dans la collection du comte de Saint-Morys, sans doute vers 1785, année de la mort de Pierre Rivalz - et il reprend l'erreur de Dezallier d'Argenville sur l'âge du jeune artiste, tout en ajoutant des développements personnels. En 1823, la *Biographie toulousaine* évoque par erreur un tableau mais, à l'évidence, d'après les mêmes sources, en ajoutant seulement des commentaires littéraires et moraux bien de ce temps : « des hommes armés forçant une foule tremblante de fléchir les genoux devant le signe de la rédemption »[6].

Le dessin de la *Révocation de l'Édit de Nantes* est entré désormais dans le légendaire toulousain. On en parle comme d'un élément incontournable des biographies du peintre, mais personne ne l'a vu.

5. Toulouse, Bibliothèque du patrimoine : ms. 998, p. 493-494.

6. *Biographie toulousaine*, Paris, 1823, t. II, p. 309.

Fig. 2. Raymond lafage, les Huguenots chassés de Toulouse, 1683. *Cl. musée Paul-Dupuy, Toulouse.*

Les événements

En 1685, année de la Révocation de l'Édit de Nantes (Édit de Fontainebleau du 18 octobre), Antoine Rivalz avait donc dix-huit ans, et non quinze comme l'affirment A. J. Dezallier d'Argenville et J. Malliot. Pour Robert Mesuret[7] le sujet pourrait avoir un lien avec la démolition, dès le mois de juillet, du temple de Portet, près de Toulouse. Le 9 octobre, les protestants avaient dû quitter la ville. Ceux qui demeurèrent durent abjurer. Il paraît peu vraisemblable que Jean-Pierre Rivalz, comme le prétend le *Mercure de France*, ait retiré ce dessin des « mains de son fils »[8] afin de lui donner une leçon de modestie. Vers la même époque, en effet, Antoine avait peint pour le monastère des Feuillants une *Ascension* (conservée dans l'église voisine de Labastide-Clermont) où son âge accompagnant sa signature, bien qu'effacé aujourd'hui, était inscrit en toutes lettres. Il paraît plus logique d'imaginer que Jean-Pierre Rivalz voulait protéger son fils, peut-être un peu exalté, de l'enthousiasme intéressé des catholiques fanatiques, ce genre de démonstration partisane n'étant pas en effet dans l'esprit des artistes toulousains. Deux ans auparavant, en 1683, alors que la répression antiprotestante atteignait son apogée, les capitouls avaient commandé à Raymond Lafage sa fameuse série de *l'Histoire des Toulousains* en associant aux sujets antiques et médiévaux celui des *Huguenots chassés de Toulouse* (fig. 2), scène se rapportant à la fameuse « délivrance » de la ville en 1562. Mais ils ne purent contraindre la liberté de l'artiste. Dans sa grande composition à la plume et au lavis conservée au musée Paul-Dupuy de Toulouse, les protestants, poursuivis par un groupe compact de soldats sans visages, n'ont pas le mauvais rôle : on y voit - comme ce sera plus tard dans le même

7. Robert Mesuret, *Le dessin toulousain de 1600 à 1730, Toulouse*, musée Paul-Dupuy, 1953, p. 46.

8. *Mercure de France*, juin 1736, p. 1420.

sujet traité par Antoine Rivalz -, des mères protégeant leurs enfants, des vieillards écroulés sur le sol, un personnage ramassant le livre tombé à terre.

Le dessin

Nous avons retrouvé le dessin du jeune Antoine Rivalz au musée du Louvre où il est attribué à Raymond Lafage. Il est catalogué sous la cote INV 27331 et le titre *Allégorie du christiannisme* (sic). Il s'agit d'une grande feuille de H. 0,648m ; L. 0,784m, dessinée à la plume et au lavis de brun et de gris[9]. Il appartenait à la collection du comte de Saint-Morys[10] saisie à la Révolution. On peut imaginer que cet amateur le tenait directement de Pierre Rivalz, décédé sans enfants en 1785, peut-être à une date antérieure (après 1762) car la collection du chevalier - dont une large partie est au musée Paul-Dupuy de Toulouse - devait passer à l'un de ses élèves, Jean Suau[11].

Au centre de la composition, Louis XIV, en costume - théâtral - de guerrier antique, une épée dans la main droite, une croix dans la main gauche, reçoit la soumission d'un personnage agenouillé, de dos, que soutient un soldat. À gauche, les protestants vaincus, à terre, sont chassés tels les anges déchus par un saint Michel à l'épée flamboyante, assisté d'autres anges brandissant des épées - et non des palmes comme le croyait Pierre Rivalz. Derrière eux, à droite, est représentée la démolition d'un temple. Devant celui-ci la foule des nouveaux convertis est conduite par un soldat qui leur désigne le roi auquel ils doivent obéissance. Dans le ciel, au centre, apparaît la Religion flanquée d'un angelot tenant l'ostensoir de l'Eucharistie, avec au-dessus, la Vierge et des anges. Du côté gauche, sont le Père Éternel et le Christ tenant la croix, entourés d'anges.

Il y a dans le dessin une certaine raideur, des maladresses que l'on retrouve dans d'autres feuilles de cette époque conservées au musée Paul-Dupuy. La composition sur deux diagonales est mieux équilibrée dans la partie basse (les combattants vaincus à gauche, les nouveaux convertis à droite) que dans la partie haute où Dieu le Père et le Christ sont regroupés à gauche tandis qu'à droite, hormis la figure de la Vierge qui double celle de la Religion, les anges assurent le remplissage. On aurait attendu Dieu le Père, davantage visible, à gauche et le Christ et la Vierge à droite, isolés de la figure de la Religion. Finalement, les personnages principaux sont le roi - dont on remarquera l'attitude guindée - et la Religion en position centrale : les personnages religieux sont au second plan. Le sujet est éminemment politique.

Antoine Rivalz, qui avait été l'élève de Raymond Lafage au moment même où ce dernier œuvrait pour le Capitole, nous a laissé plusieurs copies de dessins de son jeune maître prématurément disparu en 1684, dont une de *Bertrand, comte de Toulouse, recevant la reddition de Tripoli*, l'un des sujets de la série du Capitole[12]. C'est sans doute en 1686 qu'il se rendit à Paris, profitant d'un voyage de Marc Arcis pour l'accompagner, mais son séjour fut de courte durée : le *Mercure de France* nous apprend en effet qu'il faisait « des Desseins d'invention qu'un Brocanteur répendoit dans le Public comme Originaux de Lafage »[13]. La même source avance par ailleurs qu'il avait été rappelé par son père qui ne pouvait « remplir ses engagements »[14], ce qui est fort possible car Jean-Pierre Rivalz avait beaucoup de mal à achever sa *Fondation d'Ancyre* commandée en 1682 pour l'hôtel de ville[15]. Mais Jean Raynal, en 1759, se fera l'écho d'une

---

9. Musée du Louvre, département des arts graphiques, en ligne.

10. Un mot sur Charles Paul Jean-Baptiste de Bourgevin Vialard, comte de Saint-Morys (1743-1795). Il avait constitué une collection de 12 600 dessins, l'une des plus importantes de son temps, laquelle sera saisie à la Révolution française dans son château d'Hondainville, près de Beauvais. Elle est aujourd'hui conservée au musée du Louvre qui en a réalisé le catalogue : Françoise Arquié-Bruley, Jacqueline Labbé, Lise Bicart-Sée, *La collection Saint-Morys au cabinet des dessins du musée du Louvre*, Paris, Éd. de la réunion des musées nationaux, 1987, 2 vol. Elle comportait un certain nombre de dessins toulousains : 50 de Raymond Lafage, parmi les plus beaux, 1 de Jean de Troy (attribué par le musée à R. Lafage : en fait une étude pour le tableau de *Saint Pierre guérissant le paralytique* à la cathédrale de Montpellier) et 5 d'Antoine Rivalz, dont celui que nous présentons.

11. Elle est parvenue au musée Paul-Dupuy en 1980. La collection du chevalier Pierre Rivalz était associée au fonds d'atelier de Jean et de Pierre Théodore Suau.

12. Toulouse, musée Paul-Dupuy, Inv. 81-3-13 ; Jean Penent, *Dessins toulousains et Languedociens (1600-1735)*, Toulouse, musée Paul-Dupuy, 2013, p. 28, n° 86 (tapuscrit).

13. *Mercure de France*, juin 1736, p. 1420-1426.

14. *Id.*

15. Robert Mesuret, *Les miniaturistes du Capitole de 1610 à 1790*, Toulouse, musée Paul-Dupuy, 1956, p. 128-129. Cette peinture murale ne sera achevée qu'en 1694.

Fig. 3. Antoine rivalz, les Huguenots chassés de Toulouse, 1723. *Cl. musée des Augustins, Toulouse.*

« mauvaise affaire »[16] qui l'aurait incité à retourner à Toulouse. Et peu de temps après, il était à Rome[17]. Lorsque en 1723, à l'occasion de l'avènement de Louis XV, les capitouls voulurent marquer leur fidélité à la royauté et à la religion, ils demandèrent cette fois à Antoine Rivalz, devenu leur peintre officiel, de peindre *La Défaite d'Henri Plantagenêt sous les murs de Toulouse* (perdu) - mettant en scène le comte de Toulouse Raymond V et le roi de France Louis VII alliés victorieux contre le roi d'Angleterre et le roi d'Écosse - et *Les Huguenots chassés de Toulouse en 1562* (fig. 3). Celui-ci, une fois oubliées ses hasardeuses compromissions de jeunesse, ne manifesta pas plus de complaisance que Raymond Lafage vis-à-vis des intentions officielles. En 1762, année du bicentenaire de « la délivrance de Toulouse », alors que s'achevait la guerre de Sept Ans (1756-1763) et que l'on craignait un débarquement des troupes ennemies, qui eussent pu faire alliance avec les protestants insurgés des Cévennes, avait lieu - à un bien mauvais moment - l'affaire Calas. En 1766, un an après la réhabilitation de Jean Calas, Pierre Rivalz exposait au salon de l'Académie Royale de Toulouse les dessins de son père correspondant aux deux tableaux cités[18]. Une longue histoire…

16. Jean Raynal, *Histoire de la ville de Toulouse*, Toulouse, 1759, p. 388.

17. Jean Penent, *Antoine Rivalz (1667-1735)…*, p. 36. Parti de Toulouse vers 1687-1688, Antoine Rivalz demeura quelque temps à Marseille en raison des hostilités anti-françaises qui se manifestaient à Rome, lesquelles ne s'achevèrent qu'en 1689 à l'avènement d'Alexandre VIII. C'est donc vers 1689-1690 que l'on peut fixer l'arrivée du jeune artiste dans la cité papale.

18. Le dessin *La Défaite d'Henri Plantagenêt sous les murs de Toulouse* est conservé à Toulouse, au musée Paul-Dupuy (Inv. 99-3-1) ; celui des *Huguenots chassés de Toulouse en 1562* se trouve dans la collection Jeffrey E. Horvitz, Cambridge, Massachusetts (D-F.-472 / I. 1997. II).

Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, t. LXXVII (2017), p. 213-224

VARIA

Nouvelles données archéologiques pour la connaissance du château de Saint-Simon-le-Vieux, dit de Candie (Toulouse)

par Julien Foltran*

Le château de Saint-Simon-le-Vieux, dit de Candie, est situé dans le quartier de Saint-Simon au sud de la commune de Toulouse, au centre d'un secteur densément occupé par la zone industrielle de Thibaut et les quartiers pavillonnaires (fig. 1). Propriété de la Mairie de Toulouse depuis les années 1970, il est utilisé comme chai rattaché aux 35 ha de vignes municipales qui couvrent une petite partie de son ancien domaine[1]. L'édifice se trouve au pied d'une terrasse alluviale de la Garonne, dans un parc de plus de 5 ha qui comprend une petite chapelle, une maison de maître construite vers 1860 et plusieurs dépendances agricoles contemporaines. Peu d'études ont été menées sur ce château conservant pourtant de nombreux vestiges datables de la fin du XIII[e] siècle et l'ouvrage majeur le concernant reste celui d'André Selves, trop versé dans l'érudition pour fournir une base solide à sa connaissance[2]. Peu avant son inscription sur la liste des Monuments Historiques en 2001, le service général de l'Inventaire du patrimoine a produit une notice succincte et une série de plans et de croquis de façades. En 2002, Pierre Carcy et Maurice Scellès ont évoqué dans un article le système d'évacuation des eaux de pluie du château[3]. Il manquait une véritable étude archéologique approfondie de la globalité de l'édifice, pour bien comprendre son évolution et ses phases de construction, ce qu'avait entrepris une étudiante en maîtrise d'Histoire de l'Art dans les années 2000, travaux qui n'ont malheureusement pas abouti.

Fig. 1. Vue générale du château de Candie depuis le sud-est : façade sud et élévation est bordées de douves. *Cl. Julien Foltran.*

C'est donc sur un terrain presque vierge que j'ai entrepris une première étude archéologique de l'édifice avec des étudiants de Licence 3 en Histoire de l'Art et Archéologie de l'Université Toulouse-Jean Jaurès. Ceux-ci ont pu découvrir les méthodes de l'archéologie du bâti pendant trois années consécutives, de 2013 à 2015, et ont produit une série de rapports contenant les documents

* Visite faite le 7 mars 2017, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2016-2017 », p. 269.

1. Je tiens à remercier Addy Amary, directeur de la Régie agricole de la Ville de Toulouse et Pierrette Bernhardt, régisseuse du domaine de Candie, pour leur autorisation d'étudier le château et son domaine, pour leur aide ainsi que pour l'intérêt qu'ils ont toujours eu pour cette étude. Laure Krispin, du service de l'Inventaire du patrimoine de Toulouse Métropole, a activement participé à ces recherches, notamment sur la partie contemporaine du domaine et du château. Elle a créé une page dédiée sur le site des Archives municipales de Toulouse (site consulté le 08/11/2017) : http://www.archives.toulouse.fr/histoire-de-toulouse/lieux/candie

2. André Selves, *Le village de Saint-Simon : un regard dans le passé*, Toulouse, Édition à compte d'auteur, 1995, 251 p.

3. Pierre Carcy, Maurice Scellès, « Couvertures et charpentes dans le Midi de la France », dans *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France,* numéro hors-série, 2002, p. 203-228.

d'exercice qu'ils ont exécutés et leurs interprétations, notamment sur les différentes phases chronologiques[4]. Partant de rien et ayant adopté une méthode rigoureuse, leurs travaux ont déjà beaucoup apporté à la connaissance du château et de son domaine, bien qu'ils doivent encore être complétés par des recherches supplémentaires. Le présent article propose une synthèse des données présentées dans ces rapports.

Le château est composé de trois ailes, au sud, à l'est et à l'ouest, articulées autour d'une cour intérieure close au nord par un mur au centre duquel se trouve désormais le portail principal (fig. 2). Les élévations extérieures ont une longueur de 30 m à 32 m et leurs angles sont flanqués d'une tour au nord-est et d'échauguettes au nord-ouest et au sud-est. L'angle sud-ouest porte encore les traces d'une échauguette détruite. Jusqu'au XIX[e] siècle, la façade était au sud, avec un portail couvert d'un arc brisé à double rouleau dont la clé portait des armes, aujourd'hui trop érodées pour être identifiées, et qui permettait d'accéder à la cour intérieure par un porche voûté d'ogives. Des douves alimentées par la source du Roussimort, qui sourd de la terrasse alluviale à quelques mètres de là, bordent toujours les façades sud et est. Jusqu'à la construction de la maison de maître vers 1860 et sa transformation en chai, le château avait une fonction résidentielle, au moins dans les pièces du premier étage. Quatre phases principales de construction et de remaniements ont été dégagées : la phase 1 correspond à la période de construction du château, à la fin du XIII[e] siècle ou au début du suivant ; la phase 2 à la construction d'un nouveau bâtiment dans l'angle nord-est du château, peut-être au XIV[e] siècle ; la phase 3, à la construction de l'aile occidentale au XVII[e] siècle par la destruction partielle d'anciens bâtiments, à la reprise des baies et des circulations, et peut-être aussi au remaniement de l'aile orientale ; la phase 4 au percement du portail principal dans l'élévation nord au XIX[e] siècle.

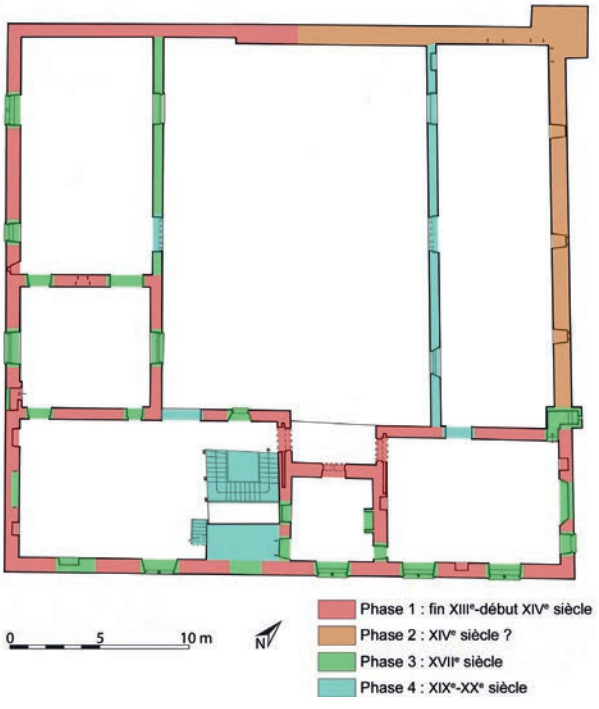

Fig. 2. Plan actuel du château avec les phases principales de construction. *DAO Julien Foltran, d'après Patrick Roques.*

Phase 1 : deux bâtiments à la fin du XIII[e] siècle-début du XIV[e] siècle

Forme générale : deux bâtiments distincts

Dans son état d'origine, pouvant être daté de la fin du XIII[e]-début du XIV[e] siècle, le château était composé d'au moins deux bâtiments séparés par un espace vide dont la fonction nous échappe encore (fig. 3) : un bâtiment en L avec sa façade au sud et un retour occidental vers le nord (bâtiment A) ; un bâtiment barlong dans l'angle nord-ouest de l'actuel château (bâtiment B). Le bâtiment A était composé de quatre corps. Trois se développaient le long de la façade sud : une tour carrée de trois niveaux au centre (A1)[5] et deux corps oblongs de deux niveaux de part et d'autre de cette tour (A2 et A3). Ces deux derniers corps ayant des dimensions différentes[6], la tour ne se trouvait pas au centre de l'aile sud, mais décalée vers l'est. Le quatrième corps (A4) était constitué par le retour occidental, vers le nord, sur deux niveaux, de forme carrée[7]. Le bâtiment B était quant-à-lui de plain-pied[8].

La partie nord-est est une création postérieure, au moins du XIV[e] siècle dans son premier état (phase 2), très remaniée au XVII[e] siècle (phase 3). Le système d'exutoires repéré sur le mur nord du corps A2 déversait les eaux du toit dans cet espace, ce qui peut laisser supposer qu'il n'y avait pas de bâtiment à cet emplacement avant la phase de construction du XIV[e] siècle (phase 2). Cependant,

4. Julien Foltran (dir.), *Documents d'exercice. Contribution à l'étude et à la valorisation du patrimoine médiéval de Toulouse. Le château de Saint-Simon-le-Vieux, dit de Candie,* Université Toulouse-Jean Jaurès, 2013, 2014, 2015.

5. Dimension moyennes dans œuvre : 4,60 m.

6. Dimensions moyennes dans œuvre. A1 : 9,80 × 7 m ; A2 : 14,30 × 8 m.

7. Dimensions moyennes dans œuvre : 7,40 m.

8. Dimensions moyennes dans œuvre : 7,60 m × 15,40 m.

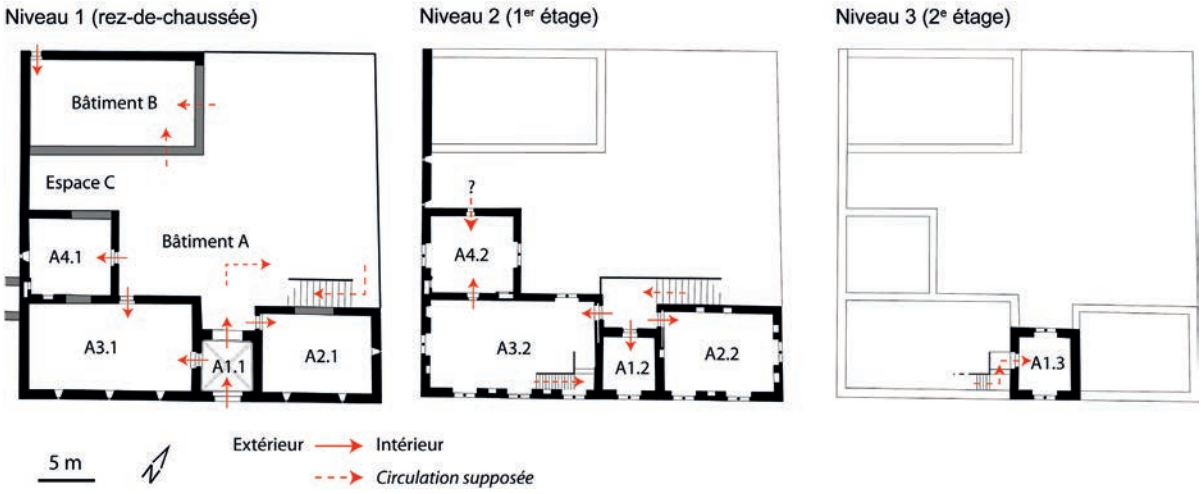

Fig. 3. Proposition de restitution du plan d'origine et des ciruculations. *DAO Julien Foltran.*

cette partie était probablement close, au moins d'une palissade en matériaux périssables, pour former une cour intérieure : il est difficile d'imaginer qu'on arrivait dans un espace ouvert après avoir passé la tour porche et son entrée monumentale (A1).

Les circulations : la tour et la cour intérieure, espaces de distribution

La destruction partielle du bâtiment B et le percement de larges baies à l'époque contemporaine pour relier les différentes ailes du bâtiment nuisent fortement à la restitution des circulations horizontale et verticale originelles. Les portes conservées pour cette phase sont systématiquement chanfreinées, couvertes d'un arc brisé à double rouleau à l'image du portail principal, et dotées d'une arrière-voussure en arc segmentaire, à l'exception du portail faisant communication entre le porche de la tour et la cour intérieure qui n'était pas destiné à recevoir un système de fermeture.

L'entrée principale du château était le portail monumental de la façade sud, débouchant sur une pièce voûtée d'ogives au rez-de-chaussée de la tour (A1). Depuis cette pièce, on pouvait accéder soit au corps occidental A3 par une porte piétonne à l'ouest, soit à la cour intérieure par le grand portail au nord. Depuis la cour intérieure, une porte piétonne menait au corps de bâtiment A2 dans son angle nord-ouest et une autre porte piétonne au corps A3, située dans l'angle formé avec le corps A4. L'accès à ce dernier n'a pas pu être clairement identifié mais la trace d'une éventuelle arrière-voussure au centre de son mur oriental pourrait correspondre à une porte que l'enduit côté extérieur ne permet pas de voir.

Une porte piétonne dans l'angle est du mur nord du bâtiment B permettait d'accéder directement à ce bâtiment depuis l'extérieur du château. Les murs sud et est du bâtiment B étant détruits, impossible de savoir s'il y avait un autre accès à partir de la cour intérieure.

L'accès au premier étage n'a pas pu être identifié. Le balcon logé au nord de la tour (A1) servait visiblement d'espace de distribution à l'ensemble des pièces de l'aile sud (fig. 4). Un escalier droit longeait peut-être l'élévation nord du corps oriental (A2) pour déboucher sur le balcon, mais rien ne permet de l'attester. Les portes des corps A2 et A3 ont conservé leur système de fermeture d'origine, un trou barillet dans lequel la poutre, encore en place,

Fig. 4. Élévation nord de l'aile sud, donnant sur la cour intérieure. *Cl. Julien Foltran.*

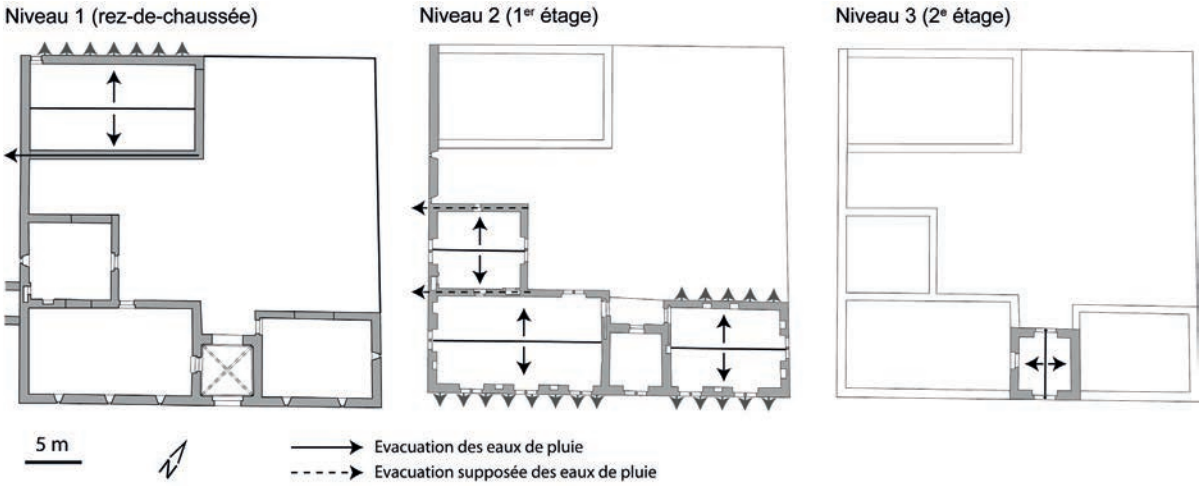

Fig. 5. Proposition de restitution de l'évacuation des eaux de pluie. *DAO Julien Foltran.*

coulissait sur une pièce de bois. La pièce nord-ouest (A4) était accessible depuis la pièce sud-ouest (A3) par une porte au centre du mur. Au centre du mur opposé, mur nord de la pièce, une autre porte relativement étroite s'ouvrait sur l'espace C. Elle a été bouchée et transformée en cheminée par la suite, mais les gonds sont encore visible à l'intérieur du bouchage.

L'accès à la pièce située au deuxième étage de la tour (A1) se trouvait au centre du mur ouest, directement sous le toit du corps A3 : un escalier desservant cette porte devait donc se trouver dans son angle sud-est.

Un système élaboré d'évacuation des eaux de pluie

Plusieurs systèmes d'évacuation des eaux de pluie vers l'extérieur du château ont été repérés pour la phase 1 (fig. 5). Leur élaboration semble correspondre à une réflexion globale et maîtrisée de la mise hors d'eau des bâtiments et des espaces intérieurs du château : il apparaît qu'en la matière, rien n'a été laissé au hasard[9].

L'ensemble des toits du château a été modifié à une époque récente, mais les traces des pignons et des gouttereaux originels subsistent dans tous les corps de bâtiment. Les toits du bâtiment B et des corps du bâtiment A étaient tous à double pente et leur faîte systématiquement orienté selon un axe est/ouest, à l'exception du toit de la tour (A1) orienté nord/sud. Les eaux de ce dernier toit s'évacuaient donc sur ceux des corps A2 et A3. Le long de la façade sud, les toits des corps A2 et A3 étaient dissimulés derrière des parapets. Une série d'exutoires maçonnés dans le mur de façade permettait de rejeter les eaux de pluie vers l'extérieur (fig. 6), dispositif similaire à la tour d'Arles de Caussade (Tarn-et-Garonne) et à une maison de la tour de l'Esquile à Toulouse[10].

Les eaux de la pente sud du toit du bâtiment B étaient collectées par un chéneau relié à une gargouille qui rejetait les eaux vers l'extérieur, par l'élévation ouest. Les traces du mur pignon ouest connecté à la gargouille sont encore visibles à l'intérieur de l'aile occidentale. L'enduit qui

Fig. 6. Système d'évacuation des eaux pluviales dans la pièce A3.2. *Cl. Julien Foltran.*

9. C'est pourquoi j'ai cru important de prendre en considération ces évacuations pour la réflexion sur la présence d'un éventuel escalier dans l'espace C ou d'un ancien bâtiment antérieur à la phase 2 au nord-est du château.

10. Pierre Carcy, Maurice Scellès, « Couvertures et charpentes… », p. 222.

recouvre l'élévation nord du bâtiment laisse apparaître, au-dessus de la corniche moulurée, une série d'exutoires identique à ceux de la façade sud, montrant là aussi le souci de dissimuler le toit du bâtiment B.

Le système d'évacuation des eaux des pentes nord du corps A3 et sud du corps A4, qui se rejoignaient entre les deux bâtiments, n'a pas été identifié : existait-il un chéneau rejetant les eaux vers l'extérieur par l'élévation ouest comme pour le bâtiment B ? Aucune trace n'est visible sur l'élévation ouest ou à l'intérieur du château – la partie au-dessus de la corniche ayant été très reprise, aucune structure n'a été conservée.

Éclairement et aération : des fentes de jour et fenêtres géminées

Les pièces en rez-de-chaussée du bâtiment A sont ajourées de fentes de jour, qui ne sont pas des fentes de tir, bien que leur alignement puisse donner cette impression depuis l'extérieur du château[11]. Côté intérieur, leur appui est à une hauteur de 1,70 m au-dessus du niveau du sol, rendant difficile leur accès pour le tir. Au premier étage, la fenêtre géminée du pignon est du corps de bâtiment A2, couverte d'arcs outrepassés et transformée en cheminée au XVII^e siècle, est la mieux conservée de tout l'édifice (fig. 7). Toutes les croisées et demi-croisées du bâtiment A, que ce soit celles qui donnent sur l'extérieur ou sur la cour intérieure, ont remplacé d'anciennes fenêtres de ce type[12]. Les cordons d'appui et d'imposte régnants encore conservés sur l'élévation est du bâtiment A se prolongeaient tout le long de la façade sud et au moins partiellement sur l'élévation ouest. Ils ont sans doute été cassés au XVII^e siècle lors du remplacement des fenêtres géminées par les croisées ; l'arrachement est visible dans l'angle sud-est et des traces d'enduit sur l'élévation ouest correspondent à la hauteur des cordons. La fenêtre géminée de l'élévation septentrionale du corps A3 avait quant à elle un appui et des impostes régnants, dont les traces de bûchement sont visibles, mais qui ne se prolongeaient pas en cordon. La pièce du deuxième étage de la tour était ajourée

Fig. 7. Fenêtre géminée bouchée et latrines sur l'élévation orientale. *Cl. Julien Foltran.*

par deux fenêtres géminées : l'une au nord donnant sur la cour intérieure, remplacée par une porte au XIX^e siècle, était surmontée d'un jour barlong ; l'autre au sud donnant vers l'extérieur du château, à la place de laquelle se trouve désormais un jour oblong contemporain. Aucun système d'éclairement et d'aération d'origine n'est visible sur les deux murs encore en élévation du bâtiment B.

Peu d'équipements de confort

Au rez-de-chaussée et au premier étage du corps de bâtiment A4, sur le mur pignon ouest, dans l'angle sud, deux structures partiellement ménagées dans la profondeur du mur de façade et partiellement en saillie à l'intérieur des pièces, d'une vingtaine de centimètres, ont d'abord été interprétées comme des placards (fig. 8). Le relevé de l'élévation ouest en 2015 pourrait remettre en cause cette interprétation. Leur ouverture de 2 m de haut et 0,70 m de large, est couverte d'un arc brisé et présente une feuillure. Deux gonds fixés sur des pierres sur le piédroit de droite et un anneau sur une pierre du piédroit de gauche révèlent un système de fermeture à un seul battant s'ouvrant vers la pièce. À l'extérieur, ces structures sont en relation avec deux baies géminées sur l'élévation occidentale. En fait de placards, il s'agissait sans doute de quatre latrines superposées, deux au rez-de-chaussée et deux au premier étage accessibles depuis les pièces A3 et A4. Il serait intéressant de sonder à l'extérieur l'emplacement supposé de ces latrines, car celles du rez-de-chaussée ne pouvaient que s'évacuer dans une cuve souterraine.

Parmi les autres équipements de confort, on peut noter un placard au rez-de-chaussée du corps A4, sur le mur sud, couvert d'un arc segmentaire, présentant une

11. Deux fentes de jour sont conservées en totalité dans le corps de bâtiment A2, deux autres partiellement sur les bâtiments A2 et A3. Ces quatre baies sont toujours situées sous les fenêtres du premier étage, ce qui nous conduit à proposer un alignement de fentes de jour disposées sous toutes les fenêtres du château.

12. Les arcs de décharge visibles au-dessus des croisées sont en fait les vestiges des arcs de couvrement des anciennes fenêtres géminées et on remarque que la largeur de l'arrière-voussure des croisées (1,75 m) est une réduction d'une arrière-voussure plus large (1,95 m) qui correspond à la largeur de l'arrière-voussure de la fenêtre géminée conservée sur le pignon est du corps de bâtiment A2.

Fig. 8. Accès bouché de probable latrines dans la pièce A4.1.
Cl. Julien Foltran.

feuillure et deux gonds sur chaque piédroit fixés sur des pierres montrant un système de fermeture à double-battant, ainsi que de nombreuses niches réparties dans toutes les pièces du premier étage du bâtiment A, de part et d'autre des fenêtres. Aucune cheminée ni aucun évier ne peuvent être rattachés à cette phase 1.

Aspect défensif : les apparats d'un riche propriétaire

Le château de Saint-Simon-le-Vieux a longtemps été présenté comme l'unique château fort médiéval conservé à Toulouse. À vrai dire, si l'on peut noter plusieurs éléments relevant du registre de l'architecture guerrière, le bâtiment ne peut guère être rattaché à la catégorie des édifices militaires. Certes, tous ces éléments confèrent au château un aspect défensif, mais aucun ne serait efficace en cas d'attaque, simples apparats destinés à souligner le rang du propriétaire comme on peut le voir dans les demeures urbaines de cette même période. L'épaisseur des murs infirme immédiatement cette vocation militaire : les murs intérieurs ont une épaisseur moyenne de 0,60 m et, surtout, aucun mur extérieur n'excède 0,85 m.

Les douves devant les élévations sud et est, alimentées par la source du Roussimort, constituent un des éléments les plus marquants de l'édifice, mais on ne peut certifier qu'elles datent de la première phase. Un pont face au portail principal de la façade sud enjambait le plan d'eau. Elles ne bordent pas directement les élévations extérieures, mais se trouvent à une distance moyenne de 6 m et sont absentes devant les élévations ouest et nord. Pourtant, cette dernière élévation se trouve immédiatement au pied d'une terrasse alluviale de la Garonne qui la surplombe, ce qui rend ce côté du château vulnérable en cas d'attaque.

La tour porche (A1) comporte un niveau de plus que le reste du bâtiment A, rappelant le donjon d'un château ou la tour d'une riche demeure urbaine. Les façades sud des corps A2 et A3 ont été surélevées d'environ 1,20 m et couronnées d'une corniche moulurée au XVII^{e} siècle, réduisant l'effet de hauteur de la tour. L'alignement des fentes de jour en rez-de-chaussée donne l'impression d'un alignement de fentes de tir depuis l'extérieur le long de la façade principale sud, mais on a vu qu'elles ne pouvaient pas avoir eu cette fonction. Par ailleurs, la dissimulation des toits derrière un mur écran ne correspond à aucun chemin de ronde ou parapet permettant de défendre le bâtiment depuis son sommet.

S'il ne s'agissait pas d'un château fort, on ne peut toutefois pas nier que le bâtiment ait eu une certaine défense passive, notamment par la clôture de son espace et l'absence de grandes baies au rez-de-chaussée, à l'exception du portail monumental au sud et de la petite porte piétonne au nord.

Phase 2 : un nouveau bâtiment à l'est au XIV^{e} siècle

Un autre bâtiment a été ajouté dans la partie nord-est du château, sans doute au XIV^{e} siècle, dont on ne connait pas la forme à cause de sa destruction partielle au XVII^{e} siècle, peut-être plus tard.

Le seul élément, fragile, qui en permet la datation est une fenêtre bouchée à peine visible sur l'élévation nord du château, recouverte d'enduit, mais qui semble être une fenêtre géminée couverte d'arcs brisés, avec des impostes régnants. Cette fenêtre donne aujourd'hui dans la cour intérieure, révélant que le bâtiment qu'elle ajourait a été détruit lors de la construction de l'aile orientale. Le mur dans lequel elle est pratiquée est lié à la tour d'angle sud-est, elle-même liée à l'élévation est qui se raccorde vers le sud au bâtiment A, montrant que l'ensemble fait partie d'une même phase de construction.

Fig. 9 : Croisée au premier étage de la façade sud et arc de couvrement d'une ancienne fenêtre géminée. *Cl. Julien Foltran.*

Phase 3 : construction de l'aile occidentale au XVII^e siècle

Au XVII^e siècle, le bâtiment B et l'espace C ont été détruits pour laisser place à l'aile occidentale. Des croisées ont été percées dans l'élévation ouest, jusqu'alors aveugle, pour ajourer cette nouvelle aile. Les circulations au premier étage de l'aile occidentale ont ainsi été modifiées par le percement de portes en enfilade dans les angles des pièces.

Toutes les autres fenêtres géminées du premier étage du bâtiment A ont été remplacées par des croisées, les arcs de couvrement des premières servant d'arcs de décharge pour les secondes (fig. 9). Les croisées présentent des décors floraux aux intersections des meneaux et des croisillons identiques à ceux des meneaux de la maison 10 rue des Changes à Toulouse avant leur récente restauration. Trois gonds sur chaque piédroit montrent qu'elles étaient équipées de volets. Le gond central est toujours retourné : la penture ne pouvait donc être fixée qu'après la pose des volets et ce système empêchait de dégonder le volet. Les fenêtres géminées des pignons est du corps A2 et ouest du corps A4 ont été bouchées pour laisser place à des cheminées. Une autre cheminée a été établie dans la pièce de la tour au premier étage, encore en élévation, construite exclusivement en brique et sans décor particulier. C'est sans doute lors de cette phase de modernisation que les latrines en saillie sur l'élévation orientale ont été construites.

La question de l'aile orientale reste entière. En effet, le mur ouest de cette aile est percé de baies typiques du XIX^e siècle, mais dont certaines semblent avoir remplacé de plus anciennes. Un portail bouché sur l'élévation nord à l'est du grand portail et sous la fenêtre géminée en arc brisé, pourrait avoir été percé au XVII^e siècle, à l'occasion de ces remaniements. D'ailleurs, à l'est de ce portail, un jour a aussi été ouvert durant cette phase. On ne peut être assuré que le bâtiment construit lors de la phase 2 ait été détruit lors de la phase 3 – il faudrait mener une étude plus poussée sur cette aile – mais la construction de l'aile orientale pourrait, dans un souci de symétrie, répondre à la construction de l'aile occidentale.

Phase 4 : l'abandon de la fonction résidentielle au XIX^e siècle

Enfin, au XIX^e siècle, le château a perdu sa fonction résidentielle au profit de la maison de maître nouvellement construite plus au nord. La porte principale a été percée au centre de la façade nord, tournée vers le domaine et plus pratique d'accès, débouchant au centre de la cour intérieure (fig. 10). Cette recherche de symétrie s'est aussi traduite par la construction d'une échauguette dans l'angle ouest de cette façade, répondant à la tour de l'angle est.

Fig. 10 : Façade actuelle du château, du côté nord. *Cl. Julien Foltran*

Par ailleurs, c'est peut-être à cette époque que la pièce haute de la tour fut transformée en pigeonnier et qu'un nouvel accès fut réalisé : un escalier qui partait du premier étage de la tour (A1) et arrivait dans la pièce du pigeonnier dans l'angle nord-ouest. C'est aussi durant ce siècle que l'ancienne église paroissiale près du château a été remaniée, transformée en chapelle privée : seul le chœur a été conservé et une façade néogothique plaquée à l'ouest.

Conclusion

Ce bilan archéologique, qui a permis de repérer les quatre phases principales de construction du château depuis son origine à la fin du XIII^e^-début du XIV^e^ siècle jusqu'à l'époque contemporaine, doit encore gagner en finesse. La question des circulations verticales n'est pas tout à fait résolue et l'organisation originelle de la partie nord-est reste difficile à saisir. Une nouvelle opération d'archéologie du bâti doit encore être menée sur l'édifice, sans doute dans le courant de l'année 2019, qui sera particulièrement attentive à ces problématiques. Ces données archéologiques mériteraient aussi d'être complétées par les données historiques, le travail sur les sources écrites n'ayant pas pu être mené jusqu'à présent. Il s'agira alors de mieux connaître les propriétaires successifs du château et de mieux cerner les fonctions de ses différents bâtiments et corps au fil des siècles.

À propos du lieu de naissance de l'imprimeur Guyon Boudeville d'après un acte notarié

par Geneviève Bessis*

Un acte[1] conservé aux Archives départementales de la Haute-Garonne dans le registre du notaire toulousain Jean de Ponte sous la cote 3 E 6333, CCLIII v° et CCLIIII r°, en date du 11 juillet 1543, apporte de nouvelles informations dans la connaissance de Guyon Boudeville, un des plus importants imprimeurs de Toulouse, actif de 1541 à 1562[2]. Le 11 juillet 1543, il donne procuration à Jean Yvernage, marchand libraire toulousain pour régler avec son frère Philippe de Boudeville, maître chirurgien de Jouy-de-Telle, la succession de son père Pierre de Boudeville. Dès le titre de l'acte, le lieu de naissance de Boudeville est révélé clairement (fig. 1) :

> « Procure de Maistre Guyon Boudeville,
> imprimeur, natif du lieu de Jouy-de-Telle
> au dioucèse de Rouan et de présent de Tholose »[3].

Jusqu'à présent, aucun document manuscrit ou imprimé ne permettait de connaître l'origine de l'imprimeur. On devait se contenter d'hypothèses. Était-il originaire de Normandie où les patronymes et les toponymes en *–ville* sont très fréquents comme le souligne Jacques Mégret dans son étude sur Boudeville[4] ? Autre hypothèse avancée par Mégret : Toulouse et sa région où cette terminaison en *–ville* est également assez courante. Nous savons désormais qu'il est natif de Jouy-sous-Telle, autrement dit d'une commune du département de l'Oise, qui au XVI^e^ siècle faisait partie du diocèse de Rouen.

Cette procuration nous renseigne également bien que partiellement sur le milieu social dont est issu l'imprimeur ainsi que sur ses réseaux. Son frère, Philippe

---

* Communication présentée le 2 novembre 2017, cf. « Bulletin de l'année académique 2016-2017) », p. 232.

1. Je tiens à remercier Pascal Julien, professeur d'histoire de l'art moderne à l'université Toulouse II-Jean Jaurès de m'avoir signalé cet acte, ainsi que Daniel Depuntis et Daniel Rigaud des Amis des Archives de la Haute-Garonne de l'avoir transcrit.

2. Geneviève Bessis, *Guyon Boudeville : heurs et malheurs d'un imprimeur toulousain au temps de la Renaissance*, Toulouse, Les amis des archives de la Haute-Garonne, 2014, (Petites bibliothèques, 189), 55 p.

3. A.D. Haute-Garonne, 3 E 6333, CCLIII v°.

4. Jacques Mégret, « Guyon Boudeville, imprimeur toulousain (1541-1562) », dans *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1945, p. 211-212.

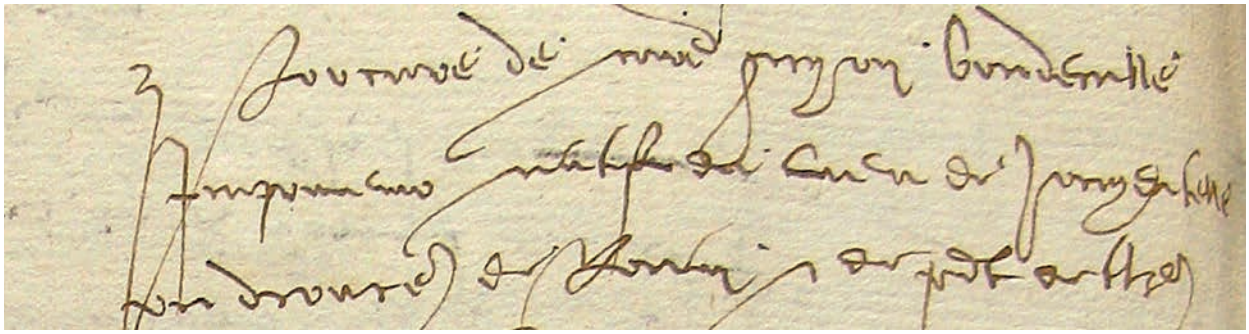

Fig. 1. En-tête de la procuration de Guyon Boudeville à Jean Yvernage, 11 juillet 1543. *Cl. Daniel Rigaud.*

de Boudeville (ainsi nommé avec la particule dans l'acte) est maître chirurgien, profession qui procure une certaine aisance confirmée par la somme de 20 livres qu'il reçoit en héritage. Cependant, le métier du père reste inconnu. Les recherches menées dans les Archives départementales de l'Oise et dans celles de Seine-Maritime, ainsi qu'auprès d'une personne dont la généalogie sur Geneanet compte parmi ses ancêtres des Boudeville implantés à Jouy-sous-Telle, n'ont rien révélé de plus sur Pierre et Philippe de Boudeville. Malheureusement, il n'est pas possible de remonter au-delà de 1587 car il ne subsiste pas d'actes antérieurs à cette date pour cette commune.

Guyon Boudeville entretient des liens étroits avec le monde du livre toulousain, comme en témoigne la procuration donnée à Jean Yvernage. Ce dernier est mentionné une seule fois dans l'étude d'Anatole Claudin[5] : il apparaît pour l'année 1545 au capitoulat de Saint-Pierre-des-Cuisines. Son frère Louis Yvernage[6] est recensé régulièrement à partir de l'année 1540 pour le même capitoulat. Il est « facteur » – c'est à dire gérant – du grand libraire lyonnais Antoine Vincent[7] : « *Lo cabal*[8] *de Sire Anthoine Vincens, de Lion, que tient Loys Yvertnage, libraire en lad. maison (des heret. de Guill. Perri) ; deux livres dix soulz* »[9]. En 1541, il épouse la veuve du libraire Guillaume Perrin[10] et quelques années plus tard, en 1548, il tient boutique pour son propre compte toujours au capitoulat de Saint-Pierre-des-Cuisines : « *Sire Loys Yvernaige, libraire en sa maison et cabal, une livre t. et dix-neuf soulz* »[11]. Citons deux impressions toulousaines qui se vendaient dans la librairie de Louis Yvernage, la première quand il est représentant d'Antoine Vincent et la seconde quand il tient sa propre librairie indépendante : le commentaire des coutumes de Toulouse, *Consuetudines Tolosae* par Jean de Casevielle, sorti des presses d'Antoine de La Gorce en 1544 dont l'adresse est significative : *Veneunt TOLOSAE, in officina Anthonii / Vicentii, Apud Ludovicum Yvernaige* [en vente à Toulouse, dans la boutique d'Antoine Vincent, chez Louis Yvernage] (fig. 2) ; un autre traité de droit, celui de Fernand Bérenger, *Libri quinque antehac in lucem editi…*, imprimé par Jacques Colomiès en 1552 présente à la page de titre la

5. Anatole Claudin, *Les libraires, les relieurs et les imprimeurs de Toulouse au XVI*e *siècle (1531-1550) d'après les registres d'imposition conservés aux Archives municipales*, Paris, A. Claudin, 1895, 70 p.

6. Originaires de la région lyonnaise comme beaucoup de libraires installés à Toulouse, les frères Jean et Louis Yvernage travaillent pour le compte d'Antoine Vincent : leur lien de parenté est attesté dans un acte en date du 15 décembre 1547 dans le registre du notaire toulousain Jean Giraudat conservé aux A.D. Haute-Garonne sous la cote 3 E 4322, fol. 352 v° à 353 v°. À cette date, Jean Yvernage est décédé : « […] lesquels livres et meubles ledict Yvernage dict estre de feu Jehan Yvernage son frère […] ». Je remercie vivement Daniel Rigaud de m'avoir communiqué cet acte.

7. Antoine Vincent (1500 ? - Genève 1568), fils aîné de Simon Vincent qui créa le comptoir de Toulouse est à la tête d'un commerce international de grande ampleur (Italie, Espagne, Allemagne et même Pologne). Il s'est converti au protestantisme et sera le diffuseur du Psautier huguenot, c'est-à-dire des psaumes traduits en rimes françaises par Marot et Théodore de Bèze.

8. Voir la définition de « cabal » dans Paul Cayla, *Dictionnaire des institutions, des coutumes et de la langue en usage dans quelques pays de Languedoc de 1535 à 1648*, Montpellier, imprimerie Paul Déhan, 1964, XVI-727, p. 108 : « On désignait sous ce nom l'ensemble des outils professionnels d'un artisan et aussi toutes les marchandises d'une boutique ou d'un magasin de commerce ».

9. Anatole Claudin, *Les libraires, les relieurs et les imprimeurs…*, p. 21.

10. Raymond Corraze, *Notes pour servir à l'histoire de la librairie à Toulouse : (1500-1540)*, Paris, Imprimerie nationale, 1937, p. 72.

11. Anatole Claudin, *Les libraires, les relieurs et les imprimeurs…*, p. 35.

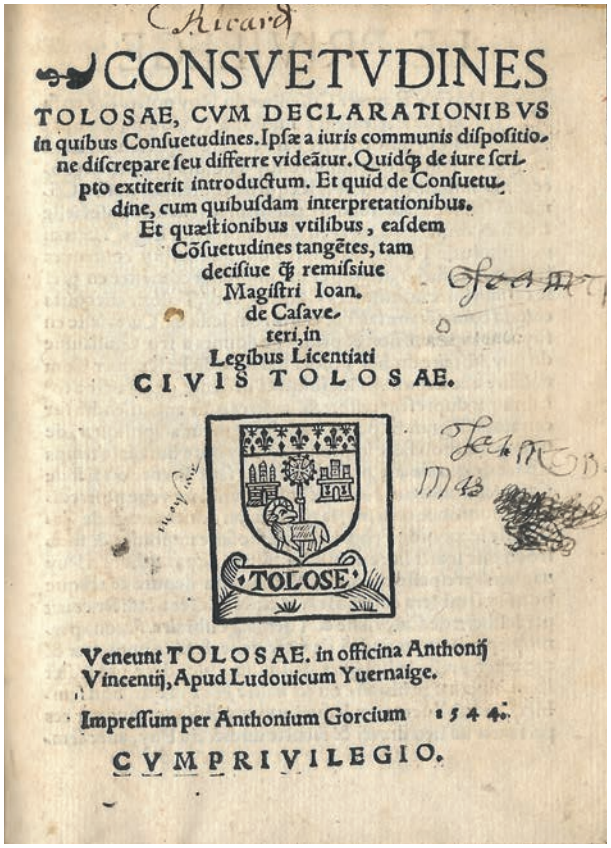
CONSVETVDINES
TOLOSAE, CVM DECLARATIONIBVS
in quibus Conſuetudines. Ipſæ a iuris communis diſpoſitione diſcrepare ſeu differre videātur. Quidq; de iure ſcripto extiterit introductum. Et quid de Conſuetudine, cum quibuſdam interpretationibus.
Et quæſtionibus vtilibus, eaſdem
Cōſuetudines tangētes, tam
deciſiue & remiſsiue
Magiſtri Ioan.
de Caſave-
teri, in
Legibus Licentiati
CIVIS TOLOSAE.
TOLOSE
Veneunt TOLOSAE. in officina Anthonij Vincentij, Apud Ludouicum Yuernaige.
Impreſſum per Anthonium Gorcium 1544.
CVM PRIVILEGIO.

Fig. 2. Page de titre du livre de jean de casevielle, *consuetudines tolosae*, Toulouse, imprimé chez Antoine de la Gorce, 1544, *Collection particulière.*

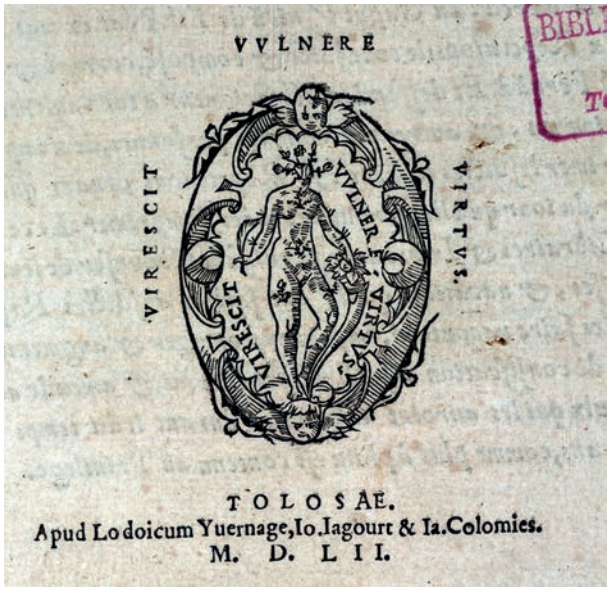
VVLNERE
VIRESCIT
VVLNERE
VIRESCIT
VIRTVS.
TOLOSAE.
Apud Lodoicum Yuernage, Io. Iagourt & Ia. Colomies.
M. D. L I I.

Fig. 3. Marque de louis yvernage, dans Fernand Berenger, *Libri quinque ante hac in lucem*, Toulouse, 1552 (B.M. Toulouse, Res. B XVI 104). *Cl. Geneviève Bessis.*

marque de Louis Yvernage, une femme sans tête tenant dans la main droite une plume et dans la gauche une corne d'abondance, de son corps nu sortent de jeunes pousses, l'ensemble s'inscrit dans un cartouche et est accompagné deux fois de la devise *Virescit vulnere virtus* (fig. 3)[12].

Cependant cet acte qui permet de résoudre la question du lieu de naissance de Boudeville soulève en particulier une interrogation. Par quel réseau ce jeune normand âgé d'une quinzaine d'années devient-il apprenti de Nicolas Vieillard, un des meilleurs imprimeurs de Toulouse, actif de 1534 à 1541 ? Sur le plan technique, rappelons que Vieillard introduit les caractères italiques à Toulouse en 1540 avec *l'Historia fuxensium comitum* de Bertrand Hélie. C'est également l'imprimeur à qui Mathieu Pac, célèbre professeur de droit canon, confie son ouvrage sur le Concordat. Ce dernier opta pour la Réforme et sera président du conseil souverain de Navarre. La venue à Toulouse d'artistes et d'artisans venant du nord de la France était fréquente. L'architecte et sculpteur Nicolas Bachelier, originaire d'Arras en est une illustration. Cependant, dans son ouvrage inédit *Quatre siècles d'imprimerie à Toulouse ou "les armes de la lumière"*[13] Marie-Thérèse Blanc-Rouquette, qui connaissait cet acte (sans toutefois en donner la référence, ses notes ayant été perdues), émet une hypothèse plus précise en lien avec la Réforme :

> « On sait combien la région rouennaise fut, dès les débuts, sensible à la doctrine de Calvin. Il suffit de rappeler le souvenir de l'évêque de Beauvais, Odet de Châtillon, cardinal de Coligny, futur archevêque de Toulouse et frère de Gaspard, qui prit aux guerres de Religion la part que l'on sait, en particulier dans la région toulousaine. Élevé à la pourpre dès 16 ans, pourvu très tôt d'un diocèse touchant celui de Rouen à la limite duquel se trouve précisément Jouy-sous-Thelle, réputé pour son goût des lettres et des arts, protecteur du très catholique Ronsard qui ne renia jamais «un si digne prélat», Odet de Chatillon occupa en même temps que celui du diocèse de Beauvais, le siège archiépiscopal de Toulouse une première fois entre 1534 et 1550, puis entre 1559 et 1562. Ainsi «revêtu de plus d'une prélature», il fut alors sommé par le pape de choisir. Depuis longtemps soupçonné de sympathie pour la Réforme, il va abjurer le

12. Le courage reverdit par une blessure.

13. Marie-Thérèse Blanc-Rouquette, *Quatre siècles d'imprimerie à Toulouse ou "les armes de la lumière"*. Cette étude inédite a été déposée sous forme de tapuscrit à la bibliothèque de la S.A.M.F. et conservée sous la cote ms 238.

Fig. 4. Portrait d'odet de coligny, cardinal de châtillon, Conservatoire numérique des Arts et métiers, *Recueil des arts et métiers, 128 dessins au crayon légendés*, III, 15 (16) (pl. 109), CNAM-BIB Pt Fol Me 3 Res. *Cl. C.N.U.M.*

> catholicisme au moment exact où Boudeville est condamné à Toulouse […] »[14].

Pour étayer cette hypothèse, les traces d'Odet de Châtillon à Toulouse sont malheureusement assez ténues (fig. 4)[15]. Léon Marlet, éditeur de la correspondance du cardinal l'avait déjà constaté en se rapprochant d'Ernest Rochasch, archiviste de la ville[16]. Odet de Châtillon s'était-il seulement rendu dans la capitale du Languedoc pour sa prise de fonction le 21 avril 1534 ? Cependant, la nomination à l'archevêché de Toulouse de ce prélat réputé pour être ami des lettres et des arts a dû réjouir les cercles humanistes. Jean de Boyssoné[17], professeur de droit civil, figure centrale de l'humanisme toulousain, accusé d'hérésie en 1532 et ami de Dolet et de Rabelais, s'empresse d'adresser deux lettres à Nicolas Bérauld[18], précepteur et ami du cardinal de Châtillon. Ces protestations d'amitié assez convenues où Boyssoné ne manque pas de faire allusion au « cardinal » datent probablement du 7 mai 1534 pour la première et du 5 août 1534 pour la seconde. Après ces deux missives restées sans réponse, Boyssoné dédie deux poèmes latins à Odet de Châtillon : « *Ad Cardinalem Castilionensem* (*Hendecasyllaborum, liber unus*) et *Alloquitur musa Oddonem, cardinalem castillionensem* (*Iambicorum liber*) »[19].

Le dominicain François Ponisson[20], frère du couvent des Jacobins de Toulouse, docteur régent en théologie à l'université de la ville et auteur de plusieurs ouvrages, passa à la Réforme comme Odet de Châtillon. En 1554, contraint à l'exil, il fuit Toulouse et se réfugie à Genève. Ses ouvrages publiés à Toulouse, soit chez Guyon Boudeville, partisan de le Réforme, soit chez Jacques Colomiès de stricte obédience catholique, ne sont pas tous parvenus jusqu'à nous mais sont répertoriés dans la bibliothèque de Du Verdier[21]. Seul le commentaire du psaume 22, *Le Seigneur est mon berger, De officio pastorum et ovium, ad exemplar Iesu Christi, boni Pastoris, super psalmum vgesimum secundum : qui incipit, Dominus regit me, nihil mihi deerit* imprimé chez Jacques Colomiès en 1550, est conservé dans de nombreuses bibliothèques[22]. Dans les pièces liminaires se trouve une longue dédicace de François Ponisson à Odet de Châtillon datée du 24 novembre 1550 (*octavo calendas decembris)* (fig. 5).

---

14. *Ibidem*, p. 40. Le 20 mai 1562, après la victoire des catholiques à la suite des « troubles de mai », Guyon Boudeville est pendu pour cause de protestantisme.

15. Le portrait d'Odet de Châtillon fait partie d'un recueil de portraits de cour à la manière des Clouet et conservé à Paris, au C.N.A.M. Intitulé « Recueil des Arts et Métiers », il comprend 128 dessins au crayon.

16. *Correspondance d'Odet de Coligny, cardinal de Châtillon (1537-1568)*, recueillie et publiée par Léon Marlet, Paris, Picard, Orléans, H. Herluison, 1885, XI-94 p., p. X.

17. Henri Jacoubet, *Jean de Boyssoné et son temps*, Toulouse, Paris, Privat-Didier, 1930, 111 p.

18. La correspondance de Jean de Boyssoné et ses poésies latines (*Livre des endécasyllabes* et *Livre des Iambes*) sont reliées en un volume conservé à la B.M. de Toulouse sous la cote ms 835.

19. *Ibidem*, f. 10 r°-v° et fol. 105 v°.

20. Voir l'étude de Bernard Montagnes, o. p. « François Ponisson, transfuge du couvent des Jacobins de Toulouse », dans *Mémoire dominicaine*, 1998, 1, p. 85-95.

21. Voir la notice sur François Ponisson dans *La Bibliothèque d'Antoine Du Verdier*, Lyon, Barthélémy Honorat, 1585, p.407-408.

22. Il est également consultable en ligne en ligne sur le site de la bibliothèque numérique patrimoniale des universités toulousaines, Tolosana, http://tolosana.univ-toulouse.fr/fr/recherche/solr/ponisson et celui de la bibliothèque nationale d'Autriche, http://digital.onb.ac.at/OnbViewer/viewer.faces?doc=ABO_%2BZ16471380X.

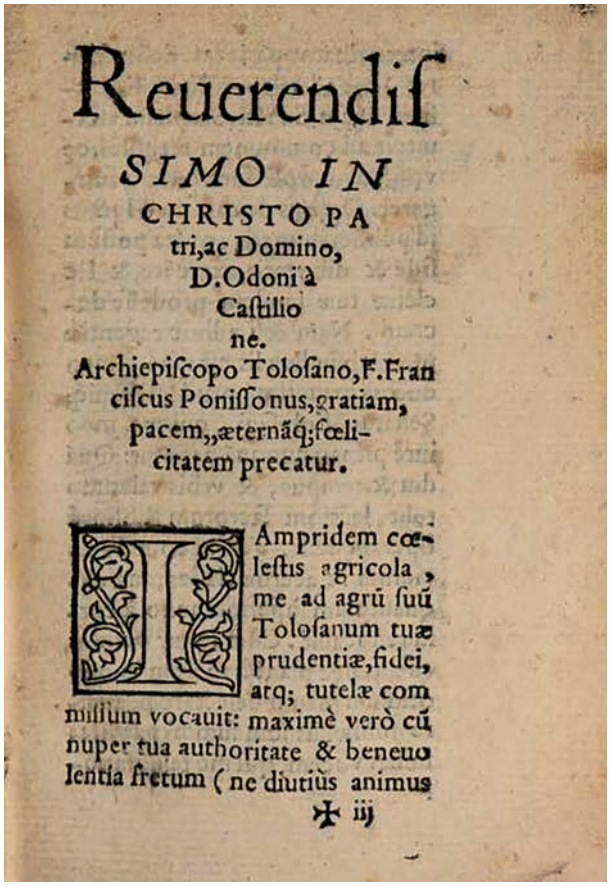
Reuerendiſ
SIMO IN
CHRISTO PA
tri,ac Domino,
D.Odoni à
Caſtilio
ne.
Archiepiſcopo Toloſano,F.Fran
ciſcus Poniſſonus,gratiam,
pacem,,æternãq;fœli-
citatem precatur.
IAmpridem cœ-
leſtis agricola,
me ad agrũ ſuũ
Toloſanum tuæ
prudentiæ,fidei,
atq; tutelæ com
miſſum vocauit: maximè verò cũ
nuper tua authoritate & beneuo
lentia fretum (ne diutiùs animus
✠ iij

Fig. 5. Dédicace de françois ponisson au cardinal de châtillon, dans *Officio pastorum et ovium, ad exemplar Iesu Christi*, Toulouse, Jacques Colomiès & Jean Chazot, 1550 (B.M. Toulouse, Res. DXVI 1199 (1). *Cl. Geneviève Bessis.*

Revenons à la biographie de Guyon Boudeville. Si l'on sait maintenant grâce à cet acte notarié, son lieu de naissance, on en ignore encore la date exacte. Par ailleurs, il apparaît pour la première fois en 1539-1540 comme compagnon imprimeur dans le registre de taille pour le capitoulat de Saint-Sernin[23]. Il faut donc probablement dater sa venue à Toulouse aux alentours de 1534 et sa naissance dans les années 1519 ou 1520. À l'époque moderne, les apprentis débutaient leur formation vers l'âge de quinze ans et devenaient compagnons imprimeurs au bout de cinq ans.

23. Anatole Claudin, *Les libraires, les relieurs et les imprimeurs…*, p. 22.

Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, t. LXXVII (2017).

BULLETIN DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2016-2017

établi par
Patrice Cabau, Émilie Nadal, Anne-Laure Napoléone et Maurice Scellès

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2016

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint, Péligry, Bibliothécaire-archiviste ; Mmes Bessis, Cassagnes-Brouquet, Haruna-Czaplicki, Jaoul, Merlet-Bagnéris, Nadal, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, Vallée-Roche, MM. Garland, Garrigou Grandchamp, Julien, Lassure, le Père Montagnes, Peyrusse, Surmonne, Tollon, membres titulaires ; Mmes Balty, Benquet, Czerniak, Munoz, MM. Debuiche, Gardes, Molet, Pousthomis, Sournia, membres correspondants.
Excusés : M. Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Andrieu, Cazes, Fournié, Heng, Lamazou-Duplan, MM. Boudartchouk, Landes, Mattalia.

Le Président ouvre l'année académique en se félicitant du programme bien rempli des communications à venir. Il rappelle que notre Société garde un rôle extrêmement important dans le cadre de la défense du patrimoine. Dans un contexte international alarmant (on pense notamment aux destructions en Syrie), il ne faut pas perdre de vue qu'en France aussi les destructions et l'habitude consistant à remplacer les originaux par des copies menacent notre patrimoine. Sans parler de l'« affaire Saint-Sernin » sur laquelle nous reviendrons en fin de séance.

Notre Compagnie a appris au cours de l'été la triste nouvelle du décès de notre confrère **Claude Péaud-Lenoël**, directeur de recherche honoraire au CNRS, survenu le 11 août 2016 à Albi, dans sa 98e année. Diplômé de l'École nationale supérieure d'agronomie, docteur ès sciences, Claude Péaud-Lenoël était un spécialiste reconnu de la biochimie fonctionnelle des plantes, mais c'est son intérêt pour l'histoire et l'archéologie qui l'avait conduit à rejoindre notre Compagnie. Élu membre correspondant en 1988, il avait notamment joué un rôle dans les débuts informatiques de la Société archéologique, et mis en place le circuit des commandes pour les abonnements aux *Mémoires*. En habitué des publications scientifiques internationales et parfaitement bilingue, il a été l'initiateur des résumés en anglais de nos *Mémoires*, et leur traducteur pendant près de dix ans. Aussi efficace que discret, il était assidu à nos séances jusqu'à ce qu'il soit contraint de quitter Toulouse pour Rabastens d'où il continuait néanmoins à suivre les activités de notre Société.

Claude Péaud-Lenoël (Paris, 1918 – Albi, 2016)

Claude Péaud-Lenoël est né le 15 octobre 1918 à Paris. Sa mère Claudine Péaud, originaire de l'Ain, née Bernard de la famille de l'illustre physiologiste Claude Bernard, est créatrice de mode chez Worth, célèbre maison de couture. Son père adoptif Louis Adolphe Lenoël, originaire de Normandie, est chirurgien à Nice. C'est dans cette ville que Claude Péaud-Lenoël fait ses études et passe son baccalauréat de Mathématiques élémentaires au lycée Masséna. Il fait ses classes préparatoires à Paris, au lycée Henri IV, mais mobilisé pendant la guerre de novembre 1939 à octobre 1941, il ne peut intégrer l'Institut National Agronomique de Paris qu'en 1942. Il obtient son diplôme d'Ingénieur Agronome en 1944. Il se marie la même année et sera père de trois enfants.

Après une nouvelle mobilisation sous les drapeaux de mars à septembre 1945, Claude Péaud-Lenoël entre à l'Institut Pasteur de Paris où il entreprend des recherches en Biochimie microbienne. Il passe sa thèse d'Ingénieur Docteur en 1947, est nommé attaché de recherche au CNRS l'année suivante, obtient sa licence ès Sciences à la

Sorbonne en 1949, enfin soutient sa thèse de Doctorat d'État ès sciences en 1957. Durant cette période très riche en activités, il fait deux séjours à l'étranger, l'un en 1949-1950, à Louisville dans le Kentucky, chez Seagram, distillerie renommée des États-Unis et l'autre d'un an (1952-1953), à Cuba, en tant que Professeur de Microbiologie industrielle et de Biochimie à l'Université de Santiago.

En 1958, il transfère ses activités de recherches dans un laboratoire du « Groupe des laboratoires du CNRS » à Gif-sur-Yvette où il crée une unité de Biochimie et d'Hormonologie des Plantes. Il introduit et développe en France des méthodes innovantes de cultures cellulaires végétales. Il est nommé Directeur de recherche de 2e classe au CNRS en 1960 et il est chargé d'un cours de Microbiologie à la Sorbonne de 1959 à 1961.

En 1972, le CNRS lui confie la création et la direction d'un nouveau laboratoire sur le campus de la Faculté des Sciences de Marseille-Luminy. Promu Directeur de recherche de 1ère classe, il fonde le « Laboratoire de Biochimie Fonctionnelle des Plantes » et spécialise ses travaux scientifiques par des approches de Biologie moléculaire. Il anime son équipe jusqu'en 1987, date de sa retraite.

Claude Péaud-Lenoël est l'auteur d'une centaine de publications dans des revues internationales à comité de lecture et il est co-auteur de plusieurs articles ou revues dans des ouvrages scientifiques publiés en France et à l'étranger, notamment en Allemagne et aux USA. Sur invitation, il a donné des conférences à de multiples congrès européens ou américains et présenté un grand nombre de communications au cours de rencontres internationales. Il a été co-organisateur de deux colloques internationaux du CNRS qui se sont tenus à Gif-sur-Yvette, en 1960 sur la chimie des glucides, et en 1980 sur l'hormonologie végétale, donnant lieu à la publication d'ouvrages spécialisés. Il a fait partie de nombreuses sociétés scientifiques françaises et étrangères et a été rédacteur de la revue « Journal of Plant Growth Regulation ». Il a été membre du Comité National du CNRS et du Conseil Supérieur des Universités. Il était un scientifique « semeur d'idées », ayant le souhait de transmettre son savoir et de communiquer à ses élèves, comme il l'écrivait, « l'enthousiasme pour la connaissance et le goût de la nouveauté ».

Durant son activité professionnelle, il n'a pas pour autant délaissé ses activités culturelles. Il a été un membre actif du Club archéologique du CAES du CNRS à Marseille. Bien que déjà en retraite à Toulouse, il organisera pour les membres du Club, en octobre 1987, des visites consacrées à la découverte des pays d'Armagnac, de Comminges et du Lauragais. Il a été membre des associations « Guillaume Budé », « Vieilles Maisons Françaises », sans oublier les associations locales, « Les Veillées rabastinoises » et « Les Amis du Musée du Pays Rabastinois ».

De plus, il est devenu au fil des ans un expert avisé de la faïence des XVIIe et XVIIIe siècles, notamment des faïences du Midi méditerranéen (Marseille, Moustiers, La Tour d'Aigues, Apt…) et du Sud-Ouest (Toulouse, Montauban, Martres-Tolosane, Auvillar, Auch, Samadet, Bordeaux…). La description qu'il a faite d'un plat d'apparat de la production toulousaine a été l'objet d'une publication[1]. Il était membre de l'association de céramologie, le GRECAM.

Lors de vacances familiales dans le Comminges en juillet 1981, Claude Péaud-Lenoël fait la connaissance d'un libraire de Saint-Gaudens à qui il fait part de son intérêt pour le patrimoine archéologique de la région. Le libraire, qui lui recommande la lecture de la « Revue de Comminges », le met en relation avec Georges Fouet, alors directeur de cette revue et président de la Société des Études du Comminges. Une amitié réciproque va se nouer entre ces deux chercheurs du CNRS, l'archéologue et le biologiste. À l'été 1986, Claude Péaud-Lenoël qui doit prendre sa retraite dans un proche avenir installe sa famille à Toulouse où sa compagne Michèle Axelos continue sa carrière de chercheur à l'Université de Rangueil et où son petit-fils Daniel, dont il a la charge, poursuit sa scolarité au Collège Bellevue. Il rejoint les siens en janvier 1987 avec l'intention de se consacrer à l'Histoire et l'Archéologie qui ont été de tout temps l'objet de ses centres d'intérêt, à part la Biologie. Georges Fouet, membre de la Société Archéologique du Midi de la France, le recommande auprès de la Société pour une candidature en tant que membre correspondant. Il est alors accueilli à l'Hôtel d'Assézat en 1988 et deviendra membre titulaire de 1991 à 1999. Au cours de cette période il assure la diffusion des publications de la Société et effectue la traduction en anglais des résumés des communications.

Dès 1988, il engage un travail d'études sur l'Histoire de l'Antiquité tardive, des Invasions barbares et du Haut Moyen Âge. Il s'attache notamment à l'histoire de Galla Placidia, femme au destin extraordinaire, dernière impératrice d'Occident. Il se souvient avoir visité en 1966, le mausolée qu'elle s'était fait ériger à Ravenne, édifice orné de mosaïques byzantines exceptionnelles. Une partie de ses recherches est exposée lors de communications, à la S.A.M.F.[2] portant sur les migrations des peuples germaniques et l'arrivée des Wisigoths en Aquitaine au début du Ve siècle, à l'INRA d'Auzeville[3] traitant de l'histoire rurale en Midi-Pyrénées depuis l'Antiquité jusqu'au Haut Moyen Âge, et à Rabastens[4] discutant des origines possibles du toponyme de cette cité.

Claude Péaud-Lenoël quitte Toulouse à la fin des années 1990 pour s'installer définitivement dans le Tarn à Couffouleux, au hameau de Sainte Quitterie, avec sa compagne Michèle qu'il a épousée en 1995 et avec son petit-fils Daniel.

Lecteur infatigable, utilisateur compétent d'Internet, téléspectateur assidu, passionné d'histoire et d'archéologie, d'art et de littérature, d'économie et de politique, il a gardé jusqu'à la fin de sa vie toute sa vivacité intellectuelle malgré les difficultés de santé dues à son grand âge contre lesquelles il a lutté avec un courage inouï.

Il s'en est allé paisiblement, le 11 août 2016, entouré des siens.

Michèle Péaud-Lenoël
Chargée de recherche honoraire au CNRS

1. « Un plat de montre représentatif de la faïence de prestige de la production toulousaine du XVIII^e siècle », dans *La Grésale, la Revue de la céramique méridionale*, GRECAM, n° 10, novembre 2009, p. 97-99.

2. « Barbares et Romains de Narbonne à Toulouse et Bordeaux (406-418) », dans *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, t. LII, 1992, p. 176-178.

3. « De l'Antiquité au VIII^e siècle ». Histoires rurales de Midi-Pyrénées des Origines à l'An 2000. Cycle de Conférences organisé par les Groupes Régionaux INA-PG et AIGREF. Centre INRA, Auzeville (Haute-Garonne), 2 novembre 1992.

4. « Naissance du nom et de la Cité de Rabastens ». Colloque du cinquantenaire de l'Écho de Rabastens, 26 avril 1998, dans *L'Écho de Rabastens*, Bulletin trimestriel des Veillées rabastinoises, n° 201, 2^e trimestre 1998, p. 16-34.

Il faut également mentionner la disparition de **Marianne Miguet** le 31 juillet à Toulouse. Ancienne conservatrice de la Bibliothèque d'étude et du patrimoine, elle y organisa plusieurs expositions remarquables. D'un enthousiasme communicatif, elle fut également une personnalité active des Toulousains de Toulouse.

Deux ouvrages sont offerts : Sophie Brouquet, *Crimes et châtiments en Ariège. La justice à Pamiers à la fin du XV^e siècle*, Cairn édition, 2016, et Rémi Papillault (dir.), *Guide d'architecture du XX^e siècle en Midi toulousain*, PUM, 2016.

Au titre du courrier, nous avons reçu une lettre de candidature comme membre correspondant de M. Guillaume Renoux, actuellement professeur de lettres et histoire dans le secondaire, qui travaille sur l'histoire ancienne et l'archéologie méridionale.

Plusieurs échanges ont eu lieu avec Soline Morinière, qui est partie sur les traces du défunt **Musée des moulages de l'Université de Toulouse**, collection exceptionnelle en partie perdue dans le déménagement de l'université vers le Mirail. Henri Pradalier et Virginie Czerniak précisent qu'il subsiste quelques pièces de ce musée dans les caves du bâtiment d'histoire du Mirail, Pascal Julien avance le chiffre d'une trentaine d'œuvres conservées. Il y en a également dans les bâtiments de la Préfecture ou de la Cinémathèque, quand d'autres se sont retrouvées dans des maisons privées. Soline Morinière indique que ce cas est unique en France, toutes les autres universités ayant conservé leurs collections de moulages.

Nous avons également reçu une lettre de l'adjoint au maire de Saint-Gaudens qui sollicite notre soutien financier pour l'**achat du chapiteau du cloître de Saint-Gaudens**, vendu 90 000 euros par la Galerie Chenel à Paris (et qui rappelons-le, fut d'abord cédé 40 000 euros dans une vente à Toulouse). L'État, la Région et le Département vont participer à l'acquisition à hauteur de 60-70%, mais la Ville a également ouvert une souscription. Guy Ahlsell de Toulza, notre trésorier, insiste sur le fait que la Ville de Saint-Gaudens devra aussi participer à l'achat, elle qui pourtant envisageait encore il y a peu la fermeture de son Musée. Du point de vue de la contribution de la Société, le trésorier rappelle que nous avons cette année payé la publication de deux *Mémoires,* ce qui nous empêche d'offrir une somme supérieure à 500 euros. Au vu des réactions de certains membres, le Trésorier invite tout un chacun à répondre de manière personnelle aux souscriptions de l'achat du chapiteau. La question sera évoquée à nouveau pour la prochaine séance.

Pendant l'été, les *Mémoires* de l'année 2013 ont été publiés grâce à l'activité d'Anne-Laure Napoléone.

Le Président s'est rendu sur le **site de Chiragan** dont nous sommes propriétaires à Martres-Tolosane. Il a pu constater que tout est parfaitement entretenu, le chemin, comme les arbres fruitiers qui ont produit en abondance, figues et noix, cette année. On peut juste déplorer l'état des petits panneaux explicatifs présents sur le chemin. Loïc Gojard, adjoint au maire de Martres Tolosane a justement pris contact avec le Président au sujet d'un **projet de chemin pédestre, *Via Garona***, qui doit permettre d'aller à pied de Toulouse à Saint-Bertrand de Comminges en suivant la Garonne, et qui ferait une boucle par Chiragan pour évoquer le site antique. Les membres du Bureau sont favorables à ce projet, à condition qu'il y ait une

convention signée en bonne et due forme, avec un droit de regard, et la participation de la Société à la rédaction des textes mis en place sur le terrain.

Le Président annonce les soutenances prochaines de deux de nos membres le 12 décembre prochain : Sarah Munoz, *Célébrer et paraître* : *évolution du portrait en médaillon sculpté à la Renaissance en France et en Espagne* et Colin Debuiche, *Architecture et culture savante à Toulouse à la Renaissance*.

Enfin il présente l'ouvrage *Le Triomphe des Arts, Toulouse au siècle des Lumières,* auquel plusieurs membres de la Société ont collaboré, et dont la parution a été accompagnée d'un concert à Saint-Pierre-des-Cuisines.

La parole est donnée à Philippe Gardes pour sa communication sur ***15 ans d'archéologie protohistorique en Midi-Pyrénées***.

Depuis 15 ans l'archéologie protohistorique a connu des avancées significatives en Midi-Pyrénées. Cette évolution s'explique surtout par le développement spectaculaire de l'archéologie préventive. En une dizaine d'années, plus de 200 opérations de terrain, d'intérêt très variable, ont révélé de nouveaux sites ou contribué à l'étude de sites déjà connus. La reprise de fouilles sur des établissements emblématiques de la Protohistoire régionale, comme Le Puy d'Issolud (Vayrac, Lot), Vieille-Toulouse, Toulouse-Saint-Roch ou Roquelaure, doit tout particulièrement être soulignée, de même que des découvertes exceptionnelles comme le sanctuaire des Touriès à Saint-Jean-et-Saint-Paul (Aveyron).

Parallèlement la Protohistoire a obtenu une reconnaissance académique à travers des recrutements et la constitution d'une équipe de recherche à l'Université de Toulouse-Jean-Jaurès.

Ces conditions ont facilité l'émergence de nouveaux champs de recherche et le renouvellement de problématiques majeures, comme celles liées au processus d'urbanisation, à l'économie agricole ou à la transition avec l'époque romaine. Une abondante bibliographie rend compte de cette période d'intense activité.

ROQUELAURE (GERS), LA SIOUTAT. Vue aérienne du site protohistorique. *Cliché D. Vignaud.*

Le Président remercie Philippe Gardes pour cette synthèse sur quinze années d'archéologie protohistorique. Il se pose la question de la terminologie – que doit-on appeler « romain » et « gallo-romain » ? – quand on voit que sur les quinze ans de recherche, on trouve aussi des maisons typiquement romaines, n'étant plus du tout protohistoriques. Philippe Gardes explique qu'il a présenté les bâtiments romains car ils sont dans la continuité de l'occupation plus ancienne. Pendant longtemps on a considéré qu'il y avait un hiatus important dans l'apparition de ces maisons romaines, mais pour les sites de Vieille-Toulouse et de Roquelaure, on se rend compte que ce n'est pas le cas. La majorité des bâtiments romains a peut-être aussi été construite par des indigènes (et non des Romains). À Roquelaure, on trouve peu d'importation romaine et l'essentiel de la vaisselle associée aux bâtiments est indigène, de sorte que ces maisons devaient être habitées par l'élite locale. D'autre part, les termes de la chronologie actuelle de l'Antiquité, allant du VIII^e^ siècle av. n. ère au VIII^e^ siècle ap. n. ère, ne fonctionnent plus très bien. La conquête romaine ne provoque en tout cas pas de bouleversement dans l'évolution de l'habitat. Les villes deviennent romaines avec le temps, et avec l'implication des élites indigènes (ce ne sont pas les Romains qui imposent le transfert des villes en plaine).

Le Président signale l'ouverture cet été du Musée de Lleida qui présente la part prise par la recherche protohistorique dans la région, montrant des vestiges de murs encore préservés, des maquettes, et un matériel extraordinaire. Est-ce qu'on a moins de choses dans notre région, parce qu'on a moins cherché ? Et ne peut-on déplorer un retard muséographique de notre côté, la recherche sur ces périodes étant encore trop spécialisée et portée à la connaissance du public avec beaucoup de retard ? Philippe Gardes répond que les sites méridionaux sont en effet moins spectaculaires que ceux du sud des Pyrénées, construits en pierre et donc plus fréquemment visibles. Bernard Pousthomis demande ce qu'il en est des apports des fouilles de la Caserne Niel. Philippe Gardes répond que les apports sont plus quantitatifs que qualitatifs (2 ha de surface, beaucoup de mobilier, mais surtout des amphores). Ce site a permis de caractériser le commerce du vin en particulier, mais il n'a pas bouleversé ce qu'on savait sur le fait que cette zone était un des sites à vocation commerciale majeurs du réseau méditerranéen.

Au titre des questions diverses, le Président reprend la parole pour présenter l'état actuel de l'**« Affaire Saint-Sernin ».** Un « Atelier du grand Saint-Sernin » a été ouvert à l'angle de la rue du Taur et de la place Saint-Sernin. Ce lieu n'a pratiquement pas fonctionné de tout l'été, on y a rien exposé, expliqué ou organisé. La première réunion de l'atelier Saint Sernin aura lieu demain, le 9 novembre, mais on a le sentiment que les décisions ont déjà été prises. Le 13 septembre, le Maire de Toulouse a présenté le projet du Grand Saint-Sernin. Une conférence de presse qui a eu lieu en même temps que la grande consultation des riverains, ce qui dit assez la prise en compte de cette dernière ! Le Service de l'urbanisme de Toulouse Métropole a aussi lancé une vaste enquête sur Internet, qui au 15 octobre comptait une centaine d'interventions, majoritairement opposées au projet actuel.

Le Président a pu expliquer à nouveau la position de la Société archéologique au Maire, il a également adressé un nouvel article à *la Voix du Midi*. La fontaine que nous avions proposée sur la place de Saint-Raymond est le seul petit détail qui a été retenu, mais les fouilles sont obstinément refusées au motif que cela retarde les travaux et que l'on sait tout ce qu'il y a à savoir sur le sujet.

C'est entre le printemps et l'été 2016 que ce projet a reçu sa bénédiction de la DRAC, sans qu'on sache quelle a été la teneur des débats. Bien que le projet actuel soit loin d'être convaincant, le chantier est supposé commencer en janvier. Aucun plan écrit n'a cependant été transmis pour l'instant en dehors des deux images virtuelles proposées. On ne sait pas comment on va restituer l'emplacement du cloître par exemple, ou ce qu'il y aura au sud de la basilique. En dépit de l'opposition des Toulousains à la minéralisation constante de leur ville (voir les travaux de la Daurade, Saint-Pierre, la place du Salin...), et qui aurait comme motivation première la mécanisation du nettoyage du centre ville, c'est un projet semblable qui est prévu à Saint-Sernin. Or la minéralisation ne tient pas compte des problèmes d'humidité de Saint-Sernin. En 1860 les pavés, posés sur du sable ou de la terre, permettaient à l'eau de s'infiltrer naturellement et de ne pas se reporter contre les fondations du monument. Mais les pavés ont été remplacés par de l'enrobé, les trottoirs ont été cimentés, marquant le début des problèmes d'humidité à Saint-Sernin. Pour sauvegarder le monument, il faudrait créer un drain très profond au pied de l'église. Or on va ajouter du béton, notamment au pied du massif occidental, où déjà, si l'on regarde la base du mur, on constate la présence de maladies de la pierre liées à l'humidité.

Le Collectif Saint-Sernin s'est activé, avec deux articles d'Alexandre Gady (dans *L'Estampille - L'Objet d'art* d'août 2016 et dans *Sites et monuments*), et l'organisation de visites à Saint-Sernin le 29 novembre prochain (jour de la Saint-Saturnin) pour présenter le monument mais aussi les enjeux des travaux projetés. La commission Saint-Sernin de la Société archéologique est partie prenante de ce projet, et Maurice Scellès a contribué à composer la plaquette qui sera diffusée. Maurice Scellès ajoute qu'il est important de laisser une trace de notre bataille, même si nous perdons, pour donner à la future municipalité qui reprendra le projet, dans 10 ans ou dans 20 ans, les éléments de réflexion. C'est une plaquette de combat, documentée, claire et accessible. Il faut convaincre la mairie qu'elle n'a pas le droit de faire ce projet en mettant en œuvre une dalle de béton, car cela condamnerait tout projet futur pendant au bas mot 50 ans.

On demande si le Service Archéologique de la Ville de Toulouse a été contacté. Le Président répond que ce service n'a pas été créé pour faire des fouilles et des aménagements archéologiques mais pour éviter de faire des fouilles. Il insiste : il

faut un plan d'ensemble, un schéma directeur, une pensée globale. Sous l'enrobé se trouve directement la couche médiévale, et on ne connaît pas les niveaux historiques autour de la basilique. Un membre confirme que l'on a empêché le service archéologique de faire des fouilles jusqu'au substrat, au mépris des règles en vigueur à l'INRAP. Il y a donc eu dérogation pour le service archéologique de Toulouse. Dès qu'on trouvait quoique ce soit, on arrêtait les fouilles, pour « conserver les vestiges », l'archéologie étant « destructrice » ! Louis Peyrusse ne peut que constater notre défaite, face à l'enfumage, aux apparences de concertation et aux contournements qui ont été déployés pour ne pas faire de fouilles. Patrice Cabau s'interroge aussi sur le projet de restauration du massif occidental, qui n'est pour l'instant pas du tout intégré au chantier général de Saint-Sernin.

Marie Vallée-Roche revient sur les ***Journées scientifiques en Minervois***. *Sur les traces des Wisigoths* organisées les 17-18 et 24-25 septembre 2016. Les interventions, qui mêlaient communications des chercheurs et visites sur le terrain, ont connu un grand succès (plus de 600 participants). Le but était aussi de mobiliser les élus locaux et la population quant à l'intérêt d'un petit patrimoine rural peu connu, souvent sujet aux destructions et pour prévenir la suppression des musées de la région (musée de Minerve, musée d'Olonzac).

SÉANCE du 22 NOVEMBRE 2016

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint, Péligry, Bibliothécaire-archiviste ; Mmes Bessis, Cassagnes-Brouquet, Cazes, Fournié, Haruna-Czaplicki, Jaoul, Nadal, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, MM. Catalo, Garrigou Grandchamp, Lassure, le Père Montagnes, Peyrusse, Surmonne, Tollon, membres titulaires ; Mme Czerniak, MM. Darles, Landes, membres correspondants.
Excusés : M. Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Balty, Lamazou-Duplan, MM. Balty, Garland, Julien, Mattalia, Sournia.
Invités : Mme et M. Juliette et Daniel Depuntis, membres de l'association des Amis des Archives de la Haute-Garonne, M. Delpoux, botaniste de Montmaurin.

Le Président annonce un ordre du jour très chargé et demande aux intervenants de respecter les temps impartis.

Il indique que le rapport sur la candidature de M. Guillaume Renoux au titre de membre de notre Société a été confié à Philippe Gardes, puis il signale à l'attention de la Compagnie la conférence que Michelle Fournié consacrera le 29 novembre prochain à saint Vincent Ferrier d'après les enquêtes de canonisation de Toulouse, à l'occasion de l'exposition *Manuscrits médiévaux des dominicains de Toulouse* : mémoire d*'une bibliothèque*.

Pierre Garrigou Grandchamp offre pour notre bibliothèque :

- *Storia di Piacenza, dal Vescovo Conte alla signoria* ; 2e vol. (996-1313), Piacenza, 1984, 781 p.
- la collection des *Documents d'*évaluation du patrimoine archéologique des villes de France, édités par le Centre national d'archéologie urbaine de Tours, qu'il a pu se procurer avant que les stocks soient envoyés au pilon. Pierre Garrigou Grandchamp rappelle que nous avons à déplorer la dissolution du C.N.A.U. de Tours, sa bibliothèque étant en outre transférée au Centre des Monuments nationaux. Pour le Président, c'est en effet une triste nouvelle.

C'est également Roland Chabbert qui nous fait parvenir la dernière publication du service de la connaissance du patrimoine de la Région : *Jardins de Tarbes et des Hautes-Pyrénées* : *Placide Massey, créateur et inspirateur*, Région Occitanie, 2016, 159 p.

Le Président rend compte de la correspondance, qui comprend diverses invitations, et signale à l'attention de la Compagnie l'article « Et si Toulouse se racontait dans un musée à La Grave », paru dans *La Dépêche du Midi* du 10 novembre. Il s'agit de la énième tentative de création d'un musée à La Grave ou à l'Hôtel-Dieu, dans des bâtiments inadaptés et inondables. On peut aussi s'interroger sur l'urgence d'un musée d'histoire alors que presque tous les autres musées de Toulouse nécessitent une extension et une réadaptation de leurs locaux.

Le journal du Conseil départemental de la Haute-Garonne annonce par ailleurs une « Découverte historique à Saint-Bertrand-de-Comminges », où a été mis au jour un grand mausolée de 13 m sur 11, situé dans une très vaste enceinte. Les fouilles ont en effet repris cet été sous la direction de William van Andringa, professeur en archéologie romaine à l'Université de Lille.

Il faut encore signaler le colloque « Retour au pays de Cocagne. Nouvelles perspectives sur l'histoire du pastel languedocien », qui se tiendra à l'Hôtel d'Assézat, que notre confrère Bruno Tollon présentera aux participants.

L'ordre du jour appelle l'élection proposée par le Bureau de Georges Cugullière au titre de membre honoraire. Après un rappel du travail que celui-ci a accompli bénévolement pour notre Société depuis des années, Georges Cugullière est élu membre honoraire de la Société Archéologique du Midi de la France.

Émilie Nadal donne lecture du procès-verbal de la séance du 8 novembre dernier, qui est adopté.

La parole est à Sophie Cassagnes-Brouquet pour une communication sur des ***Fantaisies de notaires toulousains***, publiée dans ce volume (t. LXXVII, 2017) de nos *Mémoires* :

> C'est à l'occasion d'une recherche au long cours dans les registres des notaires toulousains en quête d'artistes et de représentants des métiers du livre, parcheminiers, scribes et libraires, que sont apparus des dessins à la plume dignes d'intérêt. Certes, il ne s'agit pas ici d'œuvres susceptibles de passionner l'historien de l'art, mais elles peuvent être prises en considération par l'historien des mentalités et de la vie toulousaine au Moyen Âge, dans une perspective appelée par certains chercheurs d'« histoire modeste ».

Le Président remercie Sophie Cassagnes-Brouquet pour cette communication brève mais tout à fait inédite. Peu nombreux parmi nous étaient ceux qui connaissaient ces dessins des marges des registres notariaux, et il faut à n'en pas douter être un assidu des archives pour les rencontrer et être en mesure de les montrer. En les regardant, on hésite : dessins de fantaisie ? Caricatures ? Portraits ? Ils s'inscrivent en tout cas assez bien dans cette période de la fin du XV^e^ siècle et le début du XVI^e^, où l'on voit le retour du portrait. Dans cette optique, les profils sont très intéressants.

En réponse à une question de Maurice Scellès, Sophie Cassagnes-Brouquet précise que dans les registres où ils sont les plus nombreux, ces dessins n'accompagnent que 10 à 15 % des actes. Celui-ci voudrait encore savoir s'ils ont pu avoir une valeur mnémotechnique pour repérer plus facilement certains actes. Sophie Cassagnes-Brouquet dit qu'ils sont sans rapport avec le texte et qu'il faut surtout y voir des fantaisies de scribes.

Ayant bien connu le dessinateur Reiser, Christian Darles se souvient d'un dessin de 4 cm qui avait demandé une ramette de papier de dessins préparatoires, et il a l'impression que ces dessins de notaires sont en effet rapidement exécutés mais maîtrisés.

Comme Michelle Fournié ne se souvient pas avoir rencontré ce genre de dessins dans les registres de la fin du XIV^e^ siècle et du début du XV^e^, Sophie Cassagnes-Brouquet confirme qu'on les trouve plutôt dans ceux de la seconde moitié du XV^e^ siècle. Pierre Garrigou Grandchamp rappelle que des portraits figurent déjà en enluminure dans des chartes de Charles V.

Ces dessins de notaires rappellent à Martine Jaoul ceux que l'on trouve sur les céramiques, ce dont convient Sophie Cassagnes-Brouquet en remarquant cependant que peu sont conservés.

Après avoir signalé que de nombreux compoix du XVI^e^ siècle comportent aussi des dessins de visages ou de scènes, Guy Ahlsell de Toulza se demande à quel moment ils sont réalisés : avant d'écrire le texte ou après ? Pour le portrait de trois-quarts, qui est un *unicum*, il est clair qu'il est ajouté en marge de l'acte, comme le pense Sophie Cassagnes-Brouquet. Pour les autres dessins, celle-ci s'interroge encore sur le moment de leur réalisation, d'autant que la disposition du texte laisse parfois penser que le dessin est au moins prévu.

Louis Peyrusse voit dans ces dessins une grande liberté formelle, qui s'accorderait bien à des enlumineurs habitués des grandes initiales et devenus notaires, dont le dessin pourrait s'intercaler dans le déroulé de l'acte.

La parole est à Christian Darles pour une communication sur ***Le pressoir à Grand-Point de Parisot (Tarn)*** : ***un patrimoine viticole peu connu***, publiée dans les *Varia* de ce volume (t. LXXVII, 2017) de nos *Mémoires* :

> Le pressoir de Nicouleau, dans le Gaillacois, se rattache au type des pressoirs à levier que l'on peut subdiviser en trois grandes familles : les pressoirs à levier proprement dits, les pressoirs à vis centrale et enfin les pressoirs à grand point. Le pressoir fait partie de cette dernière mais dans des dimensions qui pourraient faire penser à un pressoir communautaire : 6,70 m de long pour une hauteur hors-tout de 6,40 m. Cependant la création du chai et son installation, au XIX^e^ siècle, témoignent de sa destination domestique.
>
> Le pressoir de Nicouleau manque d'inscriptions et de décors qui pourraient en permettre la datation. Les seules marques sont fonctionnelles et correspondent à l'ordre de pose des madriers destinés à s'intercaler entre les planches disposées au-dessus du marc, le manteau, et le levier. Il semblerait que sur les rives du Tarn, ces machines perdurent jusque dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle.
>
> Ce type a-t-il été importé ? La seule étude d'envergure, menée par le Service de l'Inventaire de Bourgogne, fournit quelques informations : aucune date relevée ne serait antérieure au XVIII^e^ siècle et les études dendrochronologiques montrent que certaines pièces de bois correspondent à des arbres coupés en 1449.

Le Président remercie Christian Darles de nous avoir fait connaître ce pressoir dont la datation par dendrochronologie serait en effet intéressante, avec peut-être des résultats différents pour chacune des pièces. Christian Darles précise que toutes les pièces sont numérotées, ce qui devait faciliter leur démontage et leur remontage, et donc leur remplacement, et il rappelle que ce type de pressoir « à Grand Point » est connu depuis l'Antiquité.

Après avoir demandé quel était le diamètre de la vis (18 cm, indique Christian Darles), Henri Pradalier demande si l'on peut imaginer que l'on ait utilisé des vis en pierre. Christian Darles ne le pense pas, en raison de l'incompatibilité des deux matériaux, la pierre ayant un effet abrasif sur le bois. Comme Henri Pradalier demande si le pressoir a pu être acheté en Bourgogne, Christian Darles répond qu'il croit plutôt à un transfert de technologie, ajoutant qu'il a été surpris de constater que ce type de pressoir avait disparu de la mémoire collective. Sophie Cassagnes-Brouquet évoque les pressoirs des ducs de Bourgogne que l'on fait encore fonctionner pour des vignes appartenant à l'Université.

Au titre des questions diverses, Christian Landes veut attirer l'attention de la Compagnie sur la menace que ferait à nouveau peser la possible ouverture d'une carrière sur le **site archéologique de Montmaurin et toute la zone alentour**.

Après avoir remercié Christian Landes et M. Delpoux pour leur exposé très détaillé, le Président propose que notre Société adresse à ce sujet un courrier au préfet. Le Secrétaire général demande aux intervenants de bien vouloir lui communiquer un texte et des illustrations qui pourraient être mis en ligne sur le site Internet de la Société Archéologique du Midi de la France.

Puis Geneviève Bessis présente une **Note sur le lieu de naissance de l'imprimeur Guyon Boudeville (1520 ? - 1562) d'après un acte notarié**, publiée dans les *Varia* de ce volume (t. LXXVII, 2017) de nos *Mémoires* :

> Un acte notarié conservé aux Archives départementales de la Haute-Garonne révèle le lieu de naissance de l'imprimeur Guyon Boudeville (1520 ? - 1562) jusqu'ici inconnu. Par quel réseau ce jeune Normand, né à Jouy-sous-Thelle, vient en apprentissage à Toulouse chez Nicolas Vieillard probablement vers 1535 ? Marie-Thérèse Blanc-Rouquette dans sa synthèse inédite de l'imprimerie toulousaine lance une hypothèse intéressante : Odet de Coligny, cardinal de Châtillon, évêque de Beauvais tout en restant administrateur de l'archevêché de Toulouse, amateur des lettres et des arts et passé à la Réforme, est peut-être de près ou de loin le protecteur du futur imprimeur. Pour étayer cette hypothèse, les témoignages des liens du jeune prélat avec les cercles humanistes toulousains sont rares : deux poèmes de Jean de Boyssoné au cardinal de Châtillon, deux lettres du même Boyssoné à Nicolas Bérault, précepteur des trois frères Coligny et la dédicace adressée au cardinal par François Ponisson en tête de son commentaire du psaume 22 publié à Toulouse chez Colomiès en 1550.

Le Président félicite Geneviève Bessis pour ses recherches et cette belle découverte, que Patrice Cabau trouve à son tour très intéressante, en précisant qu'il n'y a pas de preuve qu'Odet de Châtillon soit venu à Toulouse. On le voit à Paris et à Rome, mais il est représenté par son procureur pour la pose de la première pierre du pont Neuf. Geneviève Bessis fait état d'une liste de manuscrits de la Bibliothèque municipale mentionnant un document aujourd'hui perdu où il est dit qu'Odet de Châtillon doit venir prendre ses fonctions. Après avoir remarqué que la prise de fonction elle-même pouvait être faite par son procureur, Patrice Cabau encourage notre consœur à poursuivre son enquête.

SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2016

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Cabau, Secrétaire-adjoint, Péligry, Bibliothécaire-archiviste ; Mmes Haruna-Czaplicki, Jaoul, Pradalier-Schlumberger, MM. Catalo, Garland, Lassure, Surmonne, membres titulaires ; Mmes Andrieu, Bagnéris, Czerniak, Queixalós, M. Pousthomis, membres correspondants ; M. Cugullière, membre honoraire.
Excusés : M. Scellès, Secrétaire général, Mmes Balty, Benquet, Bessies, Cazes, Lamazou-Duplan, Napoléone, MM. Balty, Garrigou Grandchamp, Penent.
Invités : MM. Didier Rigal, archéologue cadurcien, et Skander Souïssi, archéologue tunisien.

Le Président ouvre la séance et commence par accueillir M. Georges Cugullière, nouvellement élu membre honoraire, puis il rend compte de la correspondance « manuscrite ».

C'est d'abord une lettre de Mme Sophie Fradier, auteur d'une thèse de doctorat consacrée aux frères Souffron, à soutenir le 13 décembre prochain, qui nous adresse sa candidature pour le concours 2017. C'est ensuite un courrier de M. Marcel Delpoux, que nous avons récemment invité à l'une de nos séances et qui nous fait parvenir une étude réalisée par ses soins : « Plaidoyer pour la Sauvegarde d'un sanctuaire géologique, géomorphologique, floristique, faunistique, phytogéographique et archéologique : l'interfluve Save-Seygouade et ses abords immédiats à hauteur des gorges de la Save (Montmaurin, Haute-Garonne). Propositions de solutions alternatives », Association Entre Save et Seygouade, janvier et juin 2010, fascicule multigraphié, 68 p.

Passant à la correspondance « imprimée », Daniel Cazes fait circuler deux ouvrages envoyés par :

- la Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne, fondée en 1866, qui fête son 150e anniversaire (éditions *In extenso*, 2016, 94 p.) ;

- M. Jean-Jacques Barbieri, Président de l'Académie de Législation de Toulouse, laquelle vient de publier le compte-rendu de ses séances pour l'année 2015-2016 : « Justice et territoires » (DVD, 2016).

Notre Société a en outre reçu divers imprimés :

- programme de la journée d'étude de l'Atelier réflexif « Les arts et la couleur. Préhistoire, Protohistoire, Antiquité, Moyen Âge » organisée le 9 décembre à l'Université Jean-Jaurès et consacrée aux : « Lectures techniques et caractérisation des matériaux pour l'étude de la peinture » ;

- invitation au vernissage de l'exposition présentée au musée des Augustins et qui sera inaugurée le 13 décembre : « Fenêtres sur cour. Peintures du 16e au 20e siècle » ;

- annonce du colloque qui se tiendra les 15 et 16 décembre 2016 en l'Hôtel d'Assézat : « Retour au pays de Cocagne. Nouvelles perspectives sur l'histoire du pastel languedocien (XIVe-XVIIIe siècle) » ;

- dépliant édité par le collectif pour la Sauvegarde de la place Saint-Sernin de Toulouse : « Une urbanisation banale mais coûteuse impactera durablement ce site historique ».

À propos du réaménagement projeté pour la place Saint-Sernin, Daniel Cazes rappelle que des travaux devraient démarrer dès le mois de janvier 2017, mais que l'on ne sait toujours pas exactement quel parti a été retenu ; il semblerait qu'il soit exclu désormais de bétonner et de paver la zone se trouvant au chevet de la basilique. Maurice Scellès, empêché, ne pourra pas nous présenter ce soir la plaquette sur le « Grand Saint-Sernin » réalisée par notre Société ; conçue comme un projet alternatif à celui voulu par la municipalité, cette plaquette a commencé d'être diffusée sous forme électronique et son impression est en cours.

Le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance du 22 novembre 2016, rédigé par le Secrétaire général ; ce compte rendu est adopté.

La parole est à Jean-Luc Boudartchouk et à Didier Rigal pour la communication du jour, intitulée ***Un* castellum *du Bas-Empire au sommet du Mont Saint-Cyr à Cahors***, publiée dans les *Varia* de ce volume (t. LXXVII, 2017) de nos *Mémoires* :

Le site du Pech Saint-Cyr, qui domine Cahors au sud-est, fut pour l'essentiel exploré par A. Viré en 1915 ; il y dégagea des substructions imposantes dont « un grand mur de 100 m de long », qu'il data des IVe-Ve siècles.

Cahors, Mont Saint-Cyr. Maçonnerie d'une courtine. *Cliché D. Rigal.*

Il y remarqua en outre des éléments d'architecture monumentale ainsi qu'une « énorme quantité de tuiles à rebords ». Cette découverte, malgré ses implications, tomba dans l'oubli.

Nous avons mené une prospection pédestre accompagnée d'un relevé d'ensemble sur le site ; il y existe effectivement une puissante courtine antique maçonnée, en partie dépouillée de son parement, qui épouse une courbe de niveau près du sommet et détermine une enceinte étroite et allongée. La situation des substructions au sommet du mont, dominant directement la ville antique, leur organisation générale, la datation globale des vestiges amènent à penser que le mont Saint-Cyr était couronné, dès la fin du IV^e^ siècle, d'un *castellum*, dont le souvenir existait encore au haut Moyen Âge comme en témoigne la *Vita* de saint Ambroise de Cahors. Cette place-forte servait à verrouiller l'accès sud à la ville, tout en occupant une place éminemment stratégique en contrôlant le franchissement du Lot.

Le Président remercie les deux intervenants pour leur évocation du Cahors antique, dont des monuments importants ont été récemment mis au jour : temple, amphithéâtre... ; ce panorama a permis de mieux comprendre le contexte géographique du *castellum* dont ils nous ont révélé l'existence. Daniel Cazes leur pose ensuite la question : « Pourquoi Saint-Cyr ? ». Jean-Luc Boudartchouk indique sur ce massif une tradition érémitique ancienne (il s'y trouve une grotte, et un oratoire y est mentionné à la date de 1308), cohérente avec le fait que saint Cyr était présenté comme un anachorète. Emmanuel Garland note que l'association grotte et oratoire est fréquente, et Virginie Czerniak de citer l'exemple de Rocamadour.

Jean Catalo fait remarquer que le *castellum* occupait une position très dominante et trouve surprenant que le site n'ait pas été par la suite réutilisé militairement. M. Boudartchouk fait observer que, pour être dominante, la position n'en est pas moins assez éloignée de la ville. Aucune occupation du site n'est attestée au Moyen Âge. Cet abandon est confirmé par Didier Rigal : « Les vestiges sont du Haut-Empire et du Bas-Empire ; il n'y plus rien après ».

Emmanuel Garland se demande si les éléments architectoniques trouvés sur place n'auraient pas appartenu à un sanctuaire. M. Rigal note qu'au Bas-Empire l'occupation était de type militaire, alors qu'elle ne l'était pas au Haut-Empire.

Guy Ahlsell de Toulza voudrait savoir à quelle époque appartiennent les *tegulae* dont les débris ont été retrouvés en masse sur le site. « Du Bas-Empire » répond M. Boudartchouk, qui ajoute que l'on peut s'attendre à ce que, dans le *castellum*, la stratigraphie ait été bien conservée.

La Compagnie entend le rapport, rédigé par Philippe Gardes et lu par Jean-Luc Boudartchouk, sur la candidature de M. Guillaume Renoux. Il est procédé au vote : M. Renoux est élu membre correspondant de notre Société.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président rappelle que notre prochaine rencontre aura lieu le mardi 13 décembre à la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine, pour la visite de l'exposition présentant les « Manuscrits médiévaux des Dominicains ».

VISITE DU 13 DÉCEMBRE 2016

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint, Péligry, Bibliothécaire-archiviste ; M. Cugullière, membre honoraire ; Mmes Andrieu, Cazes, Fournié, Haruna-Czaplicki, Labrousse, Merlet-Bagnéris, Nadal, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, le Père Montagnes, MM. Peyrusse, Surmonne, Tollon, membres titulaires ; Mmes Czerniak, Félix, Jiménez, Queixalós, Vène, M. Sournia, membres correspondants.
Excusés : M. Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Balty, Lamazou-Duplan, MM. Balty, Garrigou Grandchamp, Garland, Julien, Mattalia.

La Compagnie se retrouve à la Bibliothèque du patrimoine, rue du Périgord, pour la visite de l'exposition ***Manuscrits médiévaux des dominicains de Toulouse*** : mémoire d***'une bibliothèque*** :

Depuis le 15 novembre 2016, trente manuscrits provenant de la bibliothèque médiévale des dominicains de Toulouse ont été exceptionnellement sortis des réserves pour être présentés au public.

Cet événement marque non seulement le 8^e^ centenaire de la fondation de l'ordre des dominicains à Toulouse, mais aussi le travail de re-catalogage en cours des manuscrits médiévaux du fonds. Feuillets richement enluminés, œuvres de Bernard Gui, registres d'inquisition, dons de Bernard de Castanet... les livres présentés à la Bibliothèque d'étude et du patrimoine ont été sélectionnés parmi les pièces les plus précieuses autrefois possédées par le couvent des Jacobins de Toulouse. Ils seront exposés jusqu'au 28 janvier 2017.

La Compagnie est accueillie par Magali Vène, conservatrice en charge du fonds ancien et récemment élue membre de notre Société, que le Président a le plaisir de présenter à ceux qui ne la connaîtraient pas encore, et par notre consœur

Émilie Nadal, commissaire scientifique de l'exposition.

Magali Vène rappelle que c'est dans le cadre du projet « **Biblissima** » (***Bibliotheca bibliothecarum novissima***) que s'inscrit le programme de travail sur les manuscrits médiévaux ayant appartenu à la bibliothèque des dominicains de Toulouse. Le re-catalogage des 150 manuscrits conservés dans le fonds de la Bibliothèque du patrimoine, et de quelques manuscrits extérieurs, sera accompagné de leur mise en ligne dans *Rosalis*, la bibliothèque numérique patrimoniale de Toulouse.

Émilie Nadal débute sa présentation avec le catalogue dressé en 1683 par le bibliothécaire du couvent, sur lequel se fonde l'identification des manuscrits ayant appartenu aux dominicains. Parvenant aux *Sermons* de Vincent Ferrier, elle donne la parole à Michelle Fournié qui reprend à cette occasion quelques points de sa conférence donnée ici même le 29 novembre dernier. Émilie Nadal commente chacun des manuscrits, répondant avec plaisir aux questions.

Le Président remercie très chaleureusement Magali Vène et Émilie Nadal de nous avoir présenté cette belle exposition, qui nous rappelle tant de personnages de l'histoire méridionale, et de faire vivre ainsi cet extraordinaire fonds de manuscrits. Le travail entrepris est indispensable et nous nous réjouissons d'apprendre qu'il sera poursuivi, avec pour prochaine étape les journées d'étude du 14 janvier 2017.

SÉANCE DU 3 JANVIER 2017

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Andrieu, Haruna-Czaplicki, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, MM. Catalo, Garrigou Grandchamp, Julien, Lassure, le Père Montagnes, Peyrusse, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Czerniak, Munoz, MM. Darles, Debuiche, Laurière, Pousthomis, Renoux, Sournia membres correspondants.
Excusés : MM. Péligry, Bibliothécaire-archiviste, Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Balty, Bessis, Cazes, Lamazou-Duplan, Nadal, Queixalós, MM. Balty, Boudartchouk, Garland, Mattalia.

Le Président a le grand plaisir de présenter pour cette nouvelle année les meilleurs vœux du Bureau à l'ensemble de la Compagnie, souhaitant en particulier à chacun pleine réussite dans les travaux de recherche qui font la qualité de notre Société et de nos publications.

Nous avons aussi le plaisir d'accueillir Guillaume Renoux, récemment élu membre correspondant de notre Société et qui prend séance ce soir.

Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la visite, le 13 décembre dernier, de l'exposition *Manuscrits médiévaux des dominicains de Toulouse : mémoire d'une bibliothèque*, qui est adopté.

Le Président constate que l'appel à candidature qui a été lancé pour l'Assemblée générale du 17 janvier n'a eu que peu de réponses. Guy Ahlsell de Toulza et Christian Péligry se présentent de nouveau aux postes de Bibliothécaire-archiviste et de Trésorier, mais Henri Pradalier maintient sa décision de céder la place. Le Président et le Secrétaire général ayant annoncé qu'ils ne solliciteraient pas un nouveau mandat en 2018, la question du renouvellement du Bureau sera plus aiguë encore l'année prochaine. Daniel Cazes insiste sur la nécessaire implication de membres plus jeunes dans la vie de notre Société, tant au Bureau que dans les multiples tâches qui contribuent à son bon fonctionnement.

Le Président rend compte de la correspondance.

C'est tout d'abord M. Nils Brunet, directeur de l'A.C.I.R. Compostelle, qui sollicite la mise à disposition de notre salle des séances pour un séminaire consacré aux 78 biens inscrits par UNESCO sur les chemins de Saint-Jacques, séminaire auquel participera Guy Ahlsell de Toulza. La demande est acceptée par la Compagnie.

Le Président s'inquiète par ailleurs d'un courriel émanant de l'une des sociétés avec lesquelles nous entretenons des échanges de publication, qui nous informe « qu'il ne semble pas que le bureau actuel souhaite poursuivre cet ancien échange ». Décision d'autant plus regrettable alors que se met en place la nouvelle grande région, et on aimerait connaître les causes réelles : *désintérêt pour les travaux des autres sociétés savantes, même voisines ?* Coût des publications et des échanges ? Conséquence de la mise en ligne sur Internet de publications de plus en plus nombreuses ? Le Président constate aussi que nous n'entretenons plus beaucoup de relations personnelles avec les membres des autres sociétés savantes, et que nous n'avons plus guère d'occasions de rencontre. Chacun d'entre nous devrait-il sans doute être un *missus dominicus* de notre Société. Pour le Directeur, il faudrait peut-être envisager d'inviter les sociétés savantes de la Région Occitanie à une rencontre qui pourrait se tenir à Narbonne.

En réponse à une question, le Secrétaire général rappelle que la convention passée avec la Bibliothèque Nationale de France pour la numérisation de nos *Mémoires*, et leur mise en ligne sur *Gallica*, ne s'appliquait qu'aux volumes parus au moment de la signature, c'est-à-dire jusqu'au tome LXIX (2009). Il regrette d'ailleurs que la numérisation n'ait pas été réalisée dans les conditions prévues : nous avons en effet envoyé à la B.N.F. tous les volumes qui devaient être coupés afin d'avoir des images parfaitement planes. Or les numérisations mises en ligne ont été faites par la Bibliothèque municipale de Toulouse, sur des exemplaires reliés, avec des images courbes rendant en particulier inutilisables les reproductions des illustrations. Maurice Scellès précise qu'il nous faut donc doubler les numérisations de la B.N.F. autant que possible, travail qui reste à achever, et que les nouveaux volumes de nos Mémoires sont mis en ligne en version pdf sur notre site Internet au fur et à mesure de leur parution, avec un délai d'un an environ, dont il faudrait d'ailleurs discuter.

Le Président fait ensuite état d'un très long courrier qui nous a été adressé par M. André Cochet, spécialiste des **cuves baptismales en plomb**, qui voudrait transmettre à des étudiants ses connaissances afin que soit poursuivi son travail. Nicole Andrieu, qui l'a rencontré à plusieurs reprises lors de ses venues à Toulouse, confirme qu'il a réalisé un travail formidable et Guy Renoux que c'est un chercheur passionné, de formation scientifique, dont les études associent analyse technique et iconographique.

Sont restés sans réponse les courriers adressés à la Fondation Bemberg pour l'ouverture du grand escalier de l'Hôtel d'Assézat, et à la D.R.A.C. au sujet de la reprise de l'exploitation de la carrière à Montmaurin.

Le Président doit encore transmettre à la Compagnie les remerciements très chaleureux de Judicaël Petrowiste pour l'accueil du colloque sur l'histoire du pastel languedocien dans la salle Clémence-Isaure de l'Hôtel d'Assézat.

Le Président présente ensuite les dix mémoires reçus pour le concours. Quatre sont des mémoires de master et six des thèses, qu'il fait circuler dans l'assemblée. Afin de faciliter leur examen, il lui paraît nécessaire d'ajouter une séance au calendrier, le 28 février, que Louis Peyrusse propose de réserver aux interventions des rapporteurs et aux discussions pour l'attribution des prix. La proposition est adoptée.

La parole est à Anne-Laure Napoléone pour une communication sur ***Deux maisons en pans de bois aveyronnaises datées du XV^e^ siècle***.

> Dans le cadre d'une étude générale sur les constructions en pans de bois au Moyen Âge dans ce département, les deux édifices présentés ont été choisis pour leur état de conservation, les caractéristiques de leur construction et les possibilités d'étude qu'ils offraient. Le premier, dans le petit village de Prévinquières, a été daté par dendrochronologie de 1451 ; il s'agit d'une construction dont le pan de bois est non porteur, technique de construction largement utilisée dans la région.
>
> Le second édifice, situé dans le village de Muret-le-Château, a été daté de 1493. C'est une demeure qui présente la particularité d'avoir les poteaux recouverts de plaques de tuf. Cette technique de construction, largement utilisée à Rodez et dans ses environs, a pu à cette occasion être observée dans le détail.

Le Président remercie Anne-Laure Napoléone d'avoir accepté ce tout début d'année pour sa communication, une date toujours difficile, et de nous avoir présenté ces analyses très précises de ces constructions en pan de bois. Elles amènent tout naturellement à s'interroger sur leurs relations avec des constructions de ce type bien antérieures, puisque l'on sait que les villes romaines comptaient de nombreuses maisons à pan de bois.

Pierre Garrigou Grandchamp dit le grand plaisir qu'il a eu à comprendre le système structurel de ces pans de bois « habillés », que l'on ne soupçonne pas à l'Hôtel d'Armagnac à Rodez, par exemple. Reste la question des contreventements de ces pans de bois.

Louis Peyrusse imagine que Le Corbusier aurait dansé de joie à l'idée de cette « peau » que l'on peut changer, mettant pour la première fois en œuvre un système constructif ouvert au changement. Maurice Scellès se demande si l'on a des cas effectifs de rhabillage de façade, comme on l'a cru un temps pour l'Hôtel d'Armagnac avant que cela ne soit remis en cause. Anne-Laure Napoléone dit que c'est une hypothèse possible pour Marcillac-Vallon. Louis Peyrusse observe que la minceur des dalles devait rendre l'habitation bien inconfortable au cœur des hivers aveyronnais. Pour Olivier Testard, le recours à cette technique est un choix économique, les dalles de pierre ayant en outre l'avantage de protéger le pan de bois.

Comme Jean Catalo s'étonne que les murs latéraux de la maison de Muret-le-Château ne soient pas parallèles, et se demande si la façade ne résulte pas d'un réaménagement, Anne-Laure Napoléone précise que celle-ci semble bien appartenir au premier état. Pierre Garrigou Grandchamp est frappé de la quantité d'équipements domestiques dont bénéficient ces maisons pourtant très exiguës. Maurice Scellès se dit peu convaincu par la restitution proposée pour le rez-de-chaussée de la maison de Muret-le-Château, l'attache sur la sablière lui paraissant plutôt en faveur d'un poteau de bois, point de vue partagé par Olivier Testard. Anne-Laure Napoléone se propose de réexaminer son hypothèse en fonction de la baie de boutique voisine et de l'étal.

Le Secrétaire-adjoint nous ayant rejoint la parole lui est donnée pour la lecture du procès-verbal de la séance du 6 décembre, qui est adopté.

Au titre des questions diverses, le Secrétaire général présente la **plaquette réalisée par la commission Saint-Sernin**, qui nous a enfin été livrée après des péripéties et avec un retard de près d'un mois. Intitulée ***Le Grand Saint-Sernin : Un vrai projet pour Toulouse et la Région Occitanie***, cette plaquette distribuée gratuitement est destinée à faire connaître du public le projet d'ensemble élaboré au sein de notre Société depuis plus d'un an. Elle reprend de façon synthétique les textes mis en ligne sur notre site Internet, une large place étant dévolue à des illustrations démonstratives dont les plans et coupes d'Olivier Testard, et la vue à vol d'oiseau de Bernard Sournia (rendue à temps malgré une demande tardive et un délai bien court).

Le Président se félicite que nous puissions enfin en disposer et propose à chacun de se saisir du projet et de le faire connaître. Le moment est important, alors que la Mairie de Toulouse vient de publier une réponse en ligne à la pétition lancée sur Internet, dont il donne lecture. Il s'agit d'une réponse coordonnée de la Mairie et de la DRAC, tout à fait extraordinaire en France et que le Président juge très grave. On voit ainsi la Préfecture de la Région Occitanie soutenir l'absence de projet de la municipalité et son refus de toute fouille archéologique du site au nom de la protection des vestiges pour les générations futures.

Bernard Pousthomis juge regrettable que la DRAC n'ait pas demandé que soit mesurée l'épaisseur des couches archéologiques du site lors des sondages d'évaluation de l'été 2015. Mais pour autant, la fouille qui serait faite le serait dans le cadre de l'archéologie préventive qui n'aurait, comme toujours, ni les moyens humains ni le temps nécessaire qu'exige une fouille véritablement scientifique. La DRAC a donc raison de faire du site de Saint-Sernin une réserve archéologique, seule façon d'éviter sa destruction et d'assurer la conservation de son potentiel archéologique pour les générations futures.

Maurice Scellès s'insurge contre cette conclusion. On ne peut assimiler la fouille du site de Saint-Sernin, telle qu'elle est proposée par notre Société, à une fouille de sauvetage dans l'urgence. Si la Ville décidait de le fouiller dans le cadre d'un grand projet muséal incluant une crypte archéologique, elle serait évidemment la première à souhaiter une fouille exemplaire et à s'assurer des compétences nécessaires, et le rôle de la DRAC serait alors de l'accompagner. Il est tout aussi évident que le communiqué de presse de la préfecture de la Région Occitanie va à l'encontre de l'esprit de la directive européenne à laquelle il se réfère ; l'interprétation qu'il en donne signifierait en outre l'arrêt de toute fouille programmée… alors que la presse a annoncé à la fin de l'été la reprise des fouilles à Saint-Bertrand-de-Comminges, en Haute-Garonne… Et faut-il rappeler que l'on a laissé détruire tout récemment les vestiges du mausolée wisigothique mis au jour sur l'emplacement de l'École d'Économie, que les travaux de la rue Alsace-Lorraine n'ont fait l'objet d'aucune fouille archéologique, qu'aucune fouille véritable n'a été faite lors du réaménagement du quai Saint-Pierre où sont pourtant apparues des maçonneries de l'enceinte romaine, ou du port de la Daurade… On insiste sur le fait que les réseaux souterrains et les racines des arbres qui seront plantés risquent de détruire les vestiges.

Nicole Andrieu évoque à grands traits l'évolution de la prise en compte du patrimoine par les DRAC, telle qu'elle l'a vécue en tant que Conservateur des Antiquités et Objets d'art de la Haute-Garonne. Alors qu'en 1992, la COREPHAE était invitée à développer les protections au titre des Monuments historiques jugées insuffisantes en Midi-Pyrénées, le ministère a abandonné cette politique quelques années plus tard au profit de protections thématiques qui ont laissé de côté bien des édifices qui méritaient d'être protégés au titre des Monuments historiques. C'est aujourd'hui la disparition des Commissions départementales des Objets Mobiliers, accusées de trop protéger, qui est programmée, sans tenir compte du travail qui était accompli avec les élus des départements et des communes.

Maurice Scellès montre deux photographies récentes de la **cour du 56 rue du Taur**. La galerie du XIV^e^ siècle a un bien triste aspect depuis le traitement qu'elle a subi en 2003 à l'occasion de l'installation de l'ESAV dans les bâtiments de l'ancien collège de Périgord, dont la tour Mauran (cf. « L'ancien collège de Périgord victime du vandalisme officiel », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXIII, 2003, p. 299-333). On peut douter qu'entre Saint-Sernin et la place du Capitole, un guide ait envie d'entraîner un groupe de visiteurs dans la cour le plus souvent encombrée de voitures pour la lui faire découvrir. La galerie opposée sert de lieu de stockage à un bric-à-brac de matériaux divers utilisés par les élèves de l'ESAV, qui font la démonstration de l'inadaptation des lieux à un usage que l'on a voulu y faire entrer en force. L'argument était la proximité de la Cinémathèque installée dans l'ancien collège de l'Esquile, dont on apprend aujourd'hui qu'elle pourrait déménager : les deux édifices ont donc été massacrés inutilement.

TOULOUSE, ANCIEN COLLÈGE DE PÉRIGORD. La galerie en bois du XIVe siècle et la galerie du XIXe siècle servant de dépôt.
Clichés Maurice Scellès.

SÉANCE du 17 JANVIER 2017

Présents : MM. Cazes, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint, Péligry, Bibliothécaire-archiviste ; Mmes Andrieu, Bessis, Haruna-Czaplicki, Nadal, Napoléone, MM. Catalo, Garland, Garrigou Grandchamp, Peyrusse, Surmonne, membres titulaires; Mmes Jiménez, Queixalós, MM. Burroni, Darles, Geneviève, Macé, Sournia, Suzzoni.
Excusés : M. Pradalier, directeur ; Mmes Balty, Lamazou-Duplan, Pradalier-Schlumberger, Vène, MM. Boudartchouk, Balty.

Émilie Nadal donne lecture du procès-verbal de la séance du 3 janvier 2017, qui est adopté après quelques modifications.

Au titre du courrier, le Président annonce la réception d'une nouvelle candidature de membre correspondant de la part d'Adriana Sénard, docteur en histoire de l'art. Suit une lettre du Musée Fenaille de Rodez. Le musée souhaiterait emprunter les deux statues-menhirs conservées à la Société Archéologique du Midi, le temps d'une exposition à Rome où deux autres statues-menhirs de leur collection permanente vont être prêtées. Le musée suggère que ce prêt pourrait éventuellement être prolongé sous forme d'un dépôt. La proposition sera étudiée par les membres du Bureau.

Le maire de Montmaurin, qui participe activement à la valorisation du site patrimonial de sa commune et à l'opposition au projet de carrière prévue sur le site, remercie vivement la Société archéologique de son intérêt. Le Président rappelle qu'il a saisi le préfet sur ce point, et que nous n'avons reçu aucune réponse sur ce dossier.

Pour finir, signalons le courrier de Jacques Surmonne, qui partage avec nous le contenu plus qu'étonnant d'un panneau explicatif disposé sur l'emplacement du chantier prévu sur la place Saint-Sernin. Sur le panneau on peut lire qu'il n'y aura pas de fouilles archéologiques place Saint-Sernin car « pour les archéologues effectuer des fouilles équivaut à détruire une grande partie des découvertes » !

Le Président donne ensuite la parole à Jean Penent pour une communication sur ***La révocation de l'Édit de Nantes. Un dessin retrouvé d'Antoine Rivalz***, publiée dans ce volume (t. LXXVII, 2017) de nos *Mémoires* :

> Le dessin de la Révocation de l'Édit de Nantes du jeune Antoine Rivalz appartient à un certain légendaire toulousain. Il est abondamment documenté, cité par des auteurs qui ne l'ont jamais vu (certains le prennent pour une peinture) et considéré comme perdu. Il a été retrouvé au Département des dessins du musée du Louvre.

Le Président remercie Jean Penent pour cette présentation et pour nous avoir fait connaître ce dessin retrouvé. Emmanuel Garland demande depuis quand le dessin porte le titre de « Révocation de l'Édit de Nantes », car il parle plus du « Triomphe de la Foi », que d'une révocation à proprement parler. Jean Penent précise que dans le *Mercure de France*, le dessin est intitulé la « Conversion des Huguenots ». C'est Pierre Rivalz, son fils, qui dans le catalogue des œuvres de son père, intitule l'œuvre « Révocation de l'Édit de Nantes ». Le dessin représente la soumission des protestants après la Révocation, mais aussi les vaincus comme on peut le voir dans d'autres œuvres du début du siècle où le roi pourfend l'hérésie et la discorde. Le thème de saint Michel et des anges rebelles sera repris plus tard par Antoine Rivalz dans son grand dessin de l'Académie de Saint-Luc.

Louis Peyrusse remercie Jean Penent d'ajouter cette œuvre au catalogue d'Antoine Rivalz. Il considère qu'il s'agit d'un très beau dessin de concours, réalisé par un jeune artiste qui ne maîtrise pas tout à fait le langage allégorique et qui est assez maladroit dans le fond. C'est bien le roi triomphant de l'hérésie, mais on ne sait pas trop laquelle. Le résultat final est codé et lointain. À la même époque Lebrun représente l'histoire du roi d'une manière beaucoup plus claire. Jean Penent précise que ce type de sujet n'est pas dans l'habitude des artistes toulousains. Bernard Sournia ajoute qu'il ne s'agit pas d'un dessin d'histoire, mais bien d'un dessin d'allégorie, les deux titres sont donc exacts d'une certaine façon. Dans l'architecture allégorique, Louis XIV est souvent représenté ainsi, associé à la Religion tenant la Croix, ou piétinant un calviniste. Louis Peyrusse ajoute que finalement le défaut de Rivalz est d'en « faire trop ». Jean Penent précise qu'il y a en effet beaucoup de personnages, dont plusieurs en plein combat, comme les anges avec leurs épées. En cela l'image renvoie aussi à une réalité violente réelle, comme le rappelle Bernard Sournia. À Montpellier par exemple il y eut parfois jusqu'à 500 « abjurations » forcées de protestants par jour.

Guy Ahlsell de Toulza rappelle que parmi les dessins de Lafage identifiés, près d'un quart ne seraient pas des originaux. C'était un artiste extrêmement copié en première année d'école de dessin.

La Compagnie se constitue en Assemblée générale. Le Bibliothécaire-archiviste donne la lecture de son rapport. Puis le Trésorier présente le rapport financier. À la suite de celui-ci, il ajoute avoir été contacté par le Président de l'Association des Amis de la collégiale de Saint-Gaudens, concernant une requête de la Mairie qui souhaitait nettoyer le chapiteau. Il lui a bien confirmé qu'il ne fallait absolument pas faire nettoyer ce chapiteau par la mairie mais le confier à des spécialistes. Le Président de l'Association lui a également précisé que les dons envoyés à la Fondation du patrimoine avaient permis de recevoir 3 500 euros, auxquels la Société archéologique va donc ajouter 1000 euros, grâce aux dons des membres.

Rapport moral présenté par le Président :

Votre président vous doit cette démarche rétrospective sur les activités de notre Société pendant l'année civile écoulée. L'exercice, répétitif mais non sans intérêt, permet à l'ensemble des membres, assidus ou non à nos séances, de s'interroger sur notre utilité publique, nos missions et de tenter quelque prospective. C'est pourquoi nous demandons aux membres présents et à ceux qui liront ce texte sur notre site Internet de bien vouloir exercer leur regard critique et nous faire part de leurs suggestions.

Comment fonctionnons-nous ? Grâce à tous les membres ! Cependant, notre Société requiert aussi la veille permanente d'un certain nombre de personnes, au Bureau et autour de celui-ci, qui assurent le quotidien, avec des périodes parfois prenantes.

C'est le cas, en premier lieu, de tous ceux qui, autour d'Anne-Laure Napoléone, se chargent de l'édition de nos *Mémoires*. 2016 fut une année faste, après d'autres difficiles, puisqu'elle a vu la parution de deux de nos *Mémoires*, ceux des années 2013 et 2014. La ténacité d'Anne-Laure et de ceux qui l'ont accompagnée dans cette tâche parfois ingrate, a fait que notre retard d'édition est presque comblé, la perfection ne pouvant être atteinte que si nous réussissons à publier en 2017 les volumes de 2015 et 2016, dont la préparation est activement en cours. Nous sommes sur la bonne voie et en remercions bien vivement Anne-Laure et ceux qui l'ont aidée, à commencer par les auteurs qui rendent leurs manuscrits à temps, dans les normes, avec la qualité formelle et la correction qui permettent d'aller vite et mieux.

Nous devons ensuite notre reconnaissance à l'« équipe des mardis », qui prend consistance autour de notre Bibliothécaire-archiviste, Christian Péligry, dont vous venez d'entendre le rapport annuel. Quelle chance de pouvoir compter sur lui, après sa belle carrière de conservateur général des bibliothèques, mais aussi sur Jacques Surmonne, conservateur en chef honoraire à la Bibliothèque municipale de Toulouse avec sa spécialisation combien utile pour nous dans le domaine de l'informatisation des fonds, et encore sur une ancienne bibliothécaire de cette même institution, fort appréciée, à tel point qu'elle vient d'être chargée de la bibliothèque des Toulousains de

Toulouse. Méditons sur cette situation exceptionnellement favorable. Nous bénéficions aussi de l'aide infaillible, notamment pour l'accueil des lecteurs et chercheurs, de Georges Cugullière, que notre Société a l'an passé porté au rang de ses membres honoraires. Dans cette équipe, notre ancienne présidente, Michèle Pradalier-Schlumberger, se charge des échanges de publications et de divers envois. Le travail est considérable, et aussi en matière d'archives, ce qui est normal dans une vieille société comme la nôtre. Vous aurez compris qu'il y a de la place pour d'autres collaborateurs… En plus des échanges qui l'enrichissent, de quelques acquisitions, cette bibliothèque profite aussi de dons de membres ou personnes extérieures, parmi lesquelles il faut remercier Bernard Sournia, Henri Pradalier, Michelle Fournié, Maurice Scellès, Pierre Garrigou Grandchamp, Sophie Cassagnes-Brouquet, Rémi Papillault, Roland Chabbert et le service de la connaissance du patrimoine de la Région Occitanie, Lourdes San José Llongueras, Marcel Delpoux, l'association des Amigos del Románico.

Du trésorier, Guy Ahlsell de Toulza, auquel vous devez verser annuellement votre écot, vous venez d'entendre également le rapport. Nos finances sont, grâce à lui, fort saines. On pourrait souhaiter plus de crédits pour enrichir ou restaurer nos collections, agir sur notre site archéologique de Chiragan (où deux projets pourraient naître en collaboration avec le Département et la Région), améliorer notre mobilier, parfaire nos publications, multiplier nos prix, disposer d'un secrétariat. Mais, les temps sont durs, tout devient cher, particulièrement les œuvres d'art, comme l'a montré l'acquisition manquée d'un chapiteau roman du cloître de la collégiale de Saint-Gaudens, récupéré dans un deuxième temps par la municipalité de Saint-Gaudens, mais au double du prix des enchères de la première vente ! Cependant notre trésorier a acheté une peinture de Paul Pujol, de 1890, représentant le martyre de Saturnin, et un dessin aquarellé qui fait état d'un projet pour la restauration de la cathédrale de Toulouse. De tout cela remercions de nouveau notre cher trésorier, qui passe pas mal de temps dans ses comptes et papiers, sans que cela ne l'empêche de nous apporter son savoir et son expérience d'historien de l'art. Le profil idéal du bon membre de la Société : un exemple à suivre.

Du secrétaire général, Maurice Scellès, que vous dire d'autre sinon ce que vous en connaissez tous. Il est un secrétaire général très attentif, aux multiples fonctions : les procès-verbaux des séances, dont il partage la rédaction avec notre secrétaire-adjoint Patrice Cabau et l'un de nos membres dévoués, Émilie Nadal (qui de son côté agit pour nous sur Facebook), le site internet de la compagnie qu'il a créé, alimente, fait vivre, améliore sans cesse : ce n'est pas rien, la gestion de notre photothèque, le courrier ordinaire et extraordinaire, notamment lorsqu'il faut inviter pour notre séance annuelle, la participation à l'édition des *Mémoires* qu'il a longtemps assumée seul avant qu'Anne-Laure Napoléone ne prenne le relais, l'édition cette année de la plaquette expliquant notre projet pour les abords de Saint-Sernin, et tant d'autres choses. Un grand merci à Maurice Scellès, et aussi à ceux qui l'aident ! Parmi ces derniers, gardons-nous d'oublier Louis Latour, notre ancien bibliothécaire, qui diffuse les convocations.

Enfin, que dire de notre directeur, Henri Pradalier, dont les avis pertinents, forgés à l'aune de son expérience d'ancien président, directeur, secrétaire général, tous postes qu'il a occupés successivement, vont faire défaut au prochain Bureau ? En effet, Henri Pradalier laisse son actuel poste de directeur, non parce qu'il se désintéresse de notre Société mais parce qu'il croit qu'à un certain âge il faut céder sa place à des personnes plus jeunes, l'expérience et les savoirs se transmettant ainsi. Il ne peut être parmi nous aujourd'hui, vous prie de l'en excuser et vous dit son attachement à cette société, qu'il a contribué à faire vivre pendant plus de trente ans. Maintenant, il souhaite en redevenir simple membre titulaire, non moins actif. Ainsi continuera-t-il à travailler, notamment à la relecture et la correction des publications, et apportera-il sa part de recherche et de débat. Aujourd'hui est un jour où nous devons lui manifester, plus fortement que jamais, notre gratitude et notre sympathie pour ce qu'il a accompli, en lui disant combien nous serons heureux de le revoir aussi souvent que possible parmi nous.

Si ce rapport commence en rappelant l'action du Bureau et de ses associés, c'est parce que votre président est un peu inquiet pour la suite. Cette année encore, notre appel à candidatures aux postes du Bureau n'a pas reçu grand écho et il est capital pour l'avenir de notre Société que les choses bougent un peu dans les deux années qui viennent. Je lance donc concrètement un appel aux générations plus jeunes de notre compagnie, présentes et grandissantes, pour qu'elles s'engagent progressivement dans les tâches indispensables qui la perpétuent. Le vivier des futurs Bureaux et le futur de la compagnie sont bien là. On ne trouve pas toujours la solution-miracle qui permet, au moment de notre assemblée générale annuelle, de pourvoir tel ou tel poste vacant et de façon adéquate. Donc, commencez par vous associer, un tant soit peu, à la mesure de votre temps et de votre goût, aux membres du Bureau que nous élirons tout à l'heure, en pensant qu'un jour viendra votre tour d'entrer dans ces postes.

Heureusement, nos rangs se sont renforcés grâce à l'élection en 2016 de six nouveaux membres correspondants : mesdames Magali Vène, Sarah Munoz, Laurence Benquet, Ingrid Leduc, et messieurs

Colin Debuiche et Guillaume Renoux. Geneviève Bessis et Émilie Nadal ont été promues membres titulaires. Malheureusement, la vie de notre Société, c'est aussi la mort de certains de ses membres. Cette année, trois d'entre eux sont partis. Le 16 janvier nous avons rendu hommage au premier disparu, le professeur émérite de l'Université de Toulouse I - Capitole Germain Sicard, qui a attaché son nom à une extraordinaire étude du fonctionnement médiéval des moulins du Bazacle à Toulouse. Le 7 juin, une nouvelle minute de silence nous a rassemblés autour de la mémoire de Denis Milhau, décédé à Balaruc le 1er juin, ancien conservateur en chef du musée des Augustins, dont il avait obtenu la rénovation entre 1976 et 1981, propagateur inlassable de la connaissance de l'art contemporain à Toulouse. Lors de notre séance de rentrée, le 8 novembre, nous avons dû encore nous recueillir en souvenir de Claude Péaud-Lenoël, directeur de recherche honoraire au CNRS, décédé le 11 août à Albi, qui avait beaucoup aidé la Société de son travail bénévole. La Société archéologique du Midi de la France a enfin rendu hommage au professeur Georges Mailhos, ancien président de l'Université Jean-Jaurès et secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux, dont Louis Peyrusse a rappelé l'impressionnant parcours.

Revenons vers l'essentiel, la sève qui irrigue notre corps savant, ces communications inédites, ces questions diverses, ces sorties, ces rencontres et colloques qui ne seraient possibles sans l'implication de tous les membres, auteurs comme auditeurs.

Dix-sept communications d'abord. Comme cela est de règle depuis plusieurs années le Moyen Âge est arrivé en tête, avec neuf communications : Anne-Laure Napoléone et Pierre Garrigou Grandchamp ont mené deux études de maisons médiévales à Castelsagrat, Emmanuel Garland s'est penché sur deux sculptures romanes de l'ancien cloître de la collégiale de Saint-Gaudens, puis sur les églises romanes du Pays Toy, Nicole Andrieu et Jean-Marc Stouffs sur l'armoire peinte de Poubeau, Patrice Cabau a étudié l'épitaphe, découverte en 2015 près de Saint-Sernin, de maître Jean Dominique († 1283), notaire de Toulouse, juriste au service des princes, Michèle Pradalier-Schlumberger a analysé plusieurs peintures murales gothiques du Couserans, Hiromi Haruna-Czaplicki un livre d'heures enluminé à Toulouse dans la seconde moitié du XIVe siècle, Sophie Cassagnes-Brouquet les fantaisies calligraphiques et artistiques de notaires toulousains à la fin du Moyen Âge. Les temps modernes ont été évoqués par cinq communications : Guy Ahlsell de Toulza nous a fait connaître l'hôtel toulousain d'Andrieu de Montcalvel, où résida le premier président et fondateur de notre Société, le marquis de Castellane, Geneviève Bessis et Christian Péligry ont évoqué quatre siècles d'imprimerie à Toulouse ou « les armes de la Lumière » à travers les travaux d'un de nos membres disparus : Marie-Thérèse Blanc-Rouquette, Pascal Julien s'est intéressé à l'architecture et au décor du XVIe siècle de l'Hôtel Molinier à Toulouse, Jean-Michel Lassure aux céramiques du sud-est de la France et de la Ligurie trouvées au Port Saint-Sauveur toulousain, Christian Darles au pressoir à grand-point de Parisot. L'Antiquité et la protohistoire, plus lointaines, ont bien résisté : Christian Darles, avec la collaboration de Michel Vidal, nous a parlé de la restitution de la porte nord de l'enceinte antique de Toulouse, Philippe Gardes a fait le point sur quinze ans d'archéologie protohistorique en Midi-Pyrénées, Jean-Luc Boudartchouk et Didier Rigal nous ont fait découvrir Saint-Cyr, un *castellum* du Bas-Empire dominant Cahors.

Les questions diverses, plus ou moins développées, avec parfois une récurrence liée à l'actualité du patrimoine dans nos régions, ne furent pas moins intéressantes. Nicole Andrieu nous a informés des dispositions prises pour la conservation du contenu actuel du chapier de Saint-Sernin, Inocencia Queixalós des mesures récentes agrégeant la profession de restaurateur d'œuvres d'art et d'objets archéologiques aux métiers d'art. Jean-Luc Boudartchouk a rendu compte du livre *Toulouse. Naissance d'une ville*, publié sous la direction du professeur Jean-Marie Pailler, et évoqué un morceau de l'épitaphe de Sidoine Apollinaire conservé au musée Bargoin, à Clermont-Ferrand. Geneviève Bessis a apporté du nouveau sur le lieu de naissance de l'imprimeur du XVIe siècle Guyon Boudeville. Christian Landes a exposé, avec la collaboration de monsieur Marcel Delpoux, la situation provoquée par le projet d'installation d'une carrière à Montmaurin, ce qui a conduit la Société à saisir le préfet de Région. L'aménagement des abords de la basilique Saint-Sernin à Toulouse, qui nous préoccupe depuis plus de deux ans, a été l'objet de nombreuses interventions. Ce point a fortement animé la commission mise en place l'an dernier au sein de notre Société pour suivre ce projet très contestable de la Ville de Toulouse et de la communauté de communes de Toulouse-Métropole. Remercions cette commission pour le travail accompli, particulièrement Olivier Testard et Bernard Sournia pour leurs plans et dessins.

Notre devoir est également de mieux nous faire connaître. La séance publique joue ce rôle. En 2016 elle a bénéficié de la belle conférence d'Émilie Nadal « Images et fantaisies colorées : l'enluminure aux XIIIe et XIVe siècles dans le Midi de la France » et a permis de distribuer leurs prix aux lauréats d'un concours exceptionnel, avec quatorze travaux de recherche présentés. Les visites, comme celle de l'exposition « Manuscrits médiévaux

des dominicains de Toulouse », avec Magali Vène et Émilie Nadal, favorisent le contact avec les réalités des établissements patrimoniaux, monuments, sites archéologiques. Les colloques, journées d'étude auxquels nous participons, ou que nous aidons, contribuent aussi à cette présence auprès de nos concitoyens. Ce fut le cas, en 2016, des journées du Minervois sur les traces des Wisigoths, organisées par Marie Vallée-Roche, du colloque « Retour au pays de Cocagne. Nouvelles perspectives sur l'histoire du pastel » que nous avons accueilli dans la salle Clémence-Isaure et pour lequel notre confrère Bruno Tollon a présenté l'Hôtel d'Assézat, de la journée commémorative, à Montauban, du cent-cinquantième anniversaire de la fondation de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, ou encore des journées d'étude du groupe franco-espagnol « Ars picta », réunions et cours qui ont trouvé un lieu propice dans notre salle des séances.

Merci à tous pour cette Société archéologique du Midi de la France si vivante et encore bonne année 2017 !

Daniel Cazes

Les rapports sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné au Trésorier pour sa bonne gestion.

L'ordre du jour appelle l'élection des nouveaux membres du Bureau. Sont élus ou réélus : Guy Ahlsell de Toulza, Trésorier, Christian Péligry, Bibliothécaire-archiviste et Maurice Scellès, Directeur, Patrice Cabau, Secrétaire général et Anne-Laure Napoléone, Secrétaire-adjointe.

SÉANCE DU 7 FÉVRIER 2017

Présents : MM. Cazes, Président, Scellès, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone, Secrétaire-adjointe ; Mmes Andrieu, Bessis, Haruna-Czaplicki, Nadal, Pradalier-Schlumberger, MM. Balty, Garrigou Grandchamp, le Père Montagnes, Peyrusse, Pradalier, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Balty, Czerniak, Munoz, MM. Debuiche, Laurière, Macé, Mattalia, Sournia, Suzzoni, membres correspondants.
Excusés : MM. Péligry, Bibliothécaire-archiviste, Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Benquet, Cazes, Fournié, Lamazou-Duplan, Queixalós, MM. Boudartchouk, Darles, Garland, Julien, Penent.
Invitée Valérie Dumoulin.

Afin de libérer de l'espace pour la bibliothèque, le Bureau propose de distribuer les *Mémoires* en stock des 15 dernières années aux membres qui en feront la demande.

Lors de la séance publique à venir, c'est Guy Ahlsell de Toulza qui donnera une conférence sur « Le Château de Reynerie ».

Le Président encourage tous les membres à participer à la diffusion des plaquettes du projet pour le Grand Saint-Sernin. Maurice Scellès propose que des plaquettes soient adressées aux conseillers du département ou de la région, pour sensibiliser les élus sur l'intérêt de ce projet. La Mairie s'est engagée à ce que le revêtement choisi (des dalles de béton) pour couvrir la place Saint-Sernin soit réversible. On peut considérer cela comme un des petits succès de notre mobilisation. Malheureusement cet aménagement rend difficile tout projet de fouilles de la place pour les années à venir. Les travaux ont commencé. Les tranchées sont soi-disant ouvertes uniquement sur l'emplacement des anciennes canalisations ; mais il n'y a pas d'archéologues présents sur le chantier. Le collectif Saint-Sernin s'insurge notamment contre l'usage d'un camion-aspirateur de gravats, qui aspire tout au fur et à mesure que l'on creuse. Comment identifier un tesson, une monnaie ou une inscription dans ces conditions ? Si jamais un membre de la Société Archéologique observe des vestiges en train d'être vandalisés, un constat d'huissier sera demandé. Le Président fait appel à la vigilance de tous ceux qui ont la possibilité de passer près du chantier.

Louis Peyrusse transmet par mail la présentation d'un projet de valorisation des infrastructures anciennes concernant la **production de plâtre dans le Tarasconnais et le Fuxéen**, un matériau utilisé ensuite sur les façades en plâtre de la région toulousaine. Maurice Scellès salue le travail de sensibilisation qui est mené par ce projet, pour un matériau qui est peu connu et peu valorisé. Louis Peyrusse signale que les façades en plâtre ont été détruites suite à la mode d'un « retour » aux façades en pans de bois. Nicole Andrieu rappelle qu'il y a également eu une étude de la cellule du Patrimoine Industriel du Ministère de la culture des retables en plâtre des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles (« Les plâtriers de La Loubière », par Francine Simonin, Nicole Andrieu et Philippe Abraham - Cellule du Patrimoine industriel du Ministère de la Culture, rendue en 1992 et consultable.).

Concernant le site de Chiragan, le Président nous informe que la **convention pour le passage de la *Via Garona***, reliant Saint-Sernin à Saint-Bertrand de Comminges a été signée avec l'adjoint au maire de Martres-Tolosane, Loïc Gojard.

Nous avons reçu la réponse du préfet au sujet de Montmaurin. Louis Peyrusse note qu'il y a dans ce courrier la promesse d'un diagnostic archéologique. Maurice Scellès explique que le projet de valorisation touristique de ce territoire va s'effondrer si l'exploitation de la carrière se poursuit.

M. Frank Gérard, propriétaire d'une maison à Saint-Sulpice-sur-Lèze a contacté la Société archéologique au sujet de cartons remplis d'objets archéologiques (préhistoriques, antiques, médiévaux) qu'il a trouvés et qu'il souhaite éventuellement donner à la Société si ils présentent quelque intérêt. L'affaire est suivie par le bureau.

Bernard Sournia nous présente une communication intitulée « ***Le projet inabouti d'un châtelet royal à la tête occidentale du pont d'Avignon ?*** », communication publiée dans ce volume (t. LXXVII, 2017) de nos *Mémoires*.

> Avec leur pont monumental, long d'un kilomètre ou presque, pourquoi les Avignonnais ont-ils créé un ouvrage d'art aussi imposant alors qu'aucune voie de trafic transrégional ne passe par là ? Pourquoi Philippe le Bel a-t-il décidé, en 1302, de commander militairement la tête occidentale de ce pont en y commençant l'édification d'un châtelet ? Et pourquoi le roi de Sicile et comte de Provence, Charles II d'Anjou, s'est-il élevé contre l'entreprise du souverain français ? Enfin, pourquoi ce dernier a-t-il renoncé à son projet, laissant son châtelet inachevé ? Au terme d'investigations archéologiques et archivistiques approfondies sur le pont proprement dit et sur les ouvrages subsistants du châtelet royal, on essaie de donner une explication plausible à ce faisceau de questions.

Le Président remercie Bernard Sournia pour cette communication à la fois juste et très évocatrice, d'une tour qui reste la vigie sur le Rhône de notre nouvelle Région Occitanie ! Pierre Garrigou Grandchamp signale qu'on peut trouver en ligne le rapport concernant la restitution du pont d'Avignon, accompagné de plusieurs pages de documentation et des restitutions siècle par siècle. Michèle Pradalier-Schlumberger remarque la grande proximité entre les éléments sculptés de la tour et les sculptures de Saint-Nazaire de Carcassonne. Il s'agit bien dans les deux cas de sculpteurs liés au roi de France et non de méridionaux. Pierre Garrigou Grandchamp demande si on ne peut voir deux pratiques constructives à l'œuvre entre le pont d'Avignon et la tour Philippe le Bel. Les maîtres d'œuvre qui travaillent pour les Avignonnais étant représentants d'un style encore « roman », et réticents au vocabulaire gothique utilisé pour la tour du roi de France. Bernard Sournia trouve l'hypothèse tout à fait intéressante. Valérie Dumoulin s'interroge sur la fenêtre surmontée des trois écus bûchés. À partir de la modénature du larmier, Bernard Sournia propose de dater cette fenêtre des années 1360. En effet, même si c'est une formule assez répétitive, on trouve le même type de fenêtre au Fort-Saint-André lorsqu'en 1367, les hommes du roi sont rappelés à l'ordre par l'abbé, car ils « oublient » de mettre les armes parties de l'abbaye et du roi. Valérie Dumoulin note que si la date de 1367 était avérée, alors on devrait avoir des armes royales à trois fleurs de lis, et non un semé comme le supposait Bernard Sournia. Laurent Macé propose de voir sur l'écu en haut à droite les traces d'un lambel, ce qui pourrait correspondre à la maison d'Anjou. Il remarque que le premier pont, construit en 1180, avait d'abord une fonction religieuse de sauvegarde des Avignonnais, pour protéger la population, et non une fonction d'affirmation politique. Le sceau portant l'image du pont d'Avignon (représentation symbolique de la cathédrale, de l'enceinte et tout en bas du pont avec la rivière), n'apparaît quant à lui qu'après 1226 et vient remplacer l'image des consuls. Le pont devient emblématique d'Avignon à partir de ce moment-là.

En guise de conclusion, le Président rappelle que la danse « sur le pont d'Avignon » est en fait une danse « sous le pont », sur l'île de la Barthelasse, où se trouvaient des guinguettes et où l'on dansait.

SÉANCE DU 21 FÉVRIER 2017

Présents : MM. Cazes, Président, Scellès, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone, Secrétaire-adjointe ; Mmes Andrieu, Cazes, Merlet-Bagnéris, MM. Balty, Julien, Peyrusse, Pradalier, membres titulaires ; Mme Balty, MM. Penent, Sournia, membres correspondants.
Excusés : M. Péligry, Bibliothécaire-archiviste ; Mmes Bessis, Queixalós, Pradalier, Vallée-Roche, MM. Debuiche, Garland, Garrigou Grandchamp, Latour.
Invitée : Mme Sophie Duprat.

Anne-Laure Napoléone donne lecture du procès-verbal de la séance du 7 février 2017 qui est adopté après quelques modifications.

Le Président annonce à l'assemblée le décès de notre consœur **Yvette Carbonell-Lamothe** :

> « Ce soir, je dois avant tout vous faire part d'une bien triste nouvelle : le décès, au début de la semaine dernière, d'un de nos membres, Yvette Carbonell-Lamothe, maître de conférence honoraire d'histoire de l'art médiéval des Universités de Toulouse et Perpignan, conservateur honoraire des antiquités et objets d'art du

département des Pyrénées-Orientales. Ses obsèques ont eu lieu vendredi dernier 17 février à Canet-en-Roussillon.

Yvette Carbonell-Lamothe avait été élue membre correspondant de notre Société en 1975, avant d'en devenir membre titulaire en 1977, en y jouant un rôle important jusqu'en 1992, année où elle rejoignit les rangs des membres libres. Ce furent donc quarante-deux ans de présence au sein de notre compagnie. Son éloignement géographique de Toulouse, lorsqu'elle s'installa à Céret, ne l'empêcha jamais de s'intéresser à nos travaux, qu'elle suivait de près, donnant souvent son avis sur tel ou tel aspect des communications et des recherches qui s'y succédaient.

Beaucoup d'entre nous l'ont connue dès les années soixante et soixante-dix du XX^{e} siècle, lorsqu'elle était maître-assistant du professeur Marcel Durliat, au sein de l'Institut d'art et d'archéologie de Toulouse, 56 rue du Taur, qui dépendait de la Faculté des Lettres. Un institut qui allait ensuite se fondre dans l'Unité d'enseignement de recherche d'histoire, géographie et histoire de l'art de la future Université du Mirail. Avec Marcel Durliat, elle y contribua à l'enseignement de l'histoire de l'art médiéval. Les deux enseignants étaient parfaitement complémentaires et partageaient, avec des personnalités cependant différentes, le même enthousiasme pour cette discipline. Elle joua auprès des étudiants, dont plusieurs d'entre nous étaient alors, un rôle fondamental, leur imposant d'emblée l'idée, qui lui était très chère, que l'on ne pouvait étudier l'art du Moyen Âge occidental sans connaître également les arts médiévaux byzantin et de l'Islam. Il ne s'agissait pas que de paroles : Yvette Carbonell-Lamothe déploya alors une activité intellectuelle et une curiosité considérables pour alimenter ses cours et travaux pratiques sur ces trois domaines de l'histoire de l'art médiéval. Cela doit être souligné, car cela n'existait pas alors dans toutes les universités.

Ses séances de travaux pratiques, en salle ou dans les musées et monuments, étaient passionnantes et interactives avant l'heure, mêlant ses cours, ses explications sur les techniques, les dessins et exposés des étudiants, les questions et débats, les contrôles pas à pas des connaissances. Il y avait là un engagement envers les étudiants peu commun, avec le désir bien ancré de les faire réellement progresser. Yvette Carbonell-Lamothe suivait de près ses étudiants, même bien après l'obtention de leurs diplômes, en les épaulant dans leurs travaux d'histoire de l'art et d'archéologie, jusque dans la recherche d'un emploi. Avec elle, et tant son énergie et sa volonté étaient grandes, le découragement était impossible : elle poussait à aller toujours de l'avant, dans la défense d'une histoire de l'art qu'elle voulait sans cesse promouvoir.

D'autres parmi nous en témoigneront ce soir et compléteront cette première et rapide évocation d'une personnalité qui fut évidemment encore plus riche. Michèle Pradalier-Schlumberger, qui fut la plus proche d'elle professionnellement, absente ce soir, pourra plus tard apporter quantité d'autres informations pour que notre Société puisse garder d'Yvette Carbonell-Lamothe et par écrit un portrait plus complet, plus fidèle. Henri Pradalier aussi, qui va nous en parler dès maintenant, et tous ceux qui le désireront, même au milieu de l'émotion qui est la nôtre ce soir dans la pénible actualité de cette nouvelle. »

Henri Pradalier rappelle que c'est Yvette Carbonell-Lamothe qui l'avait fait entrer à la Société, ainsi que Guy Ahlsell de Toulza et Nicole Andrieu. Il précise qu'elle avait effectué avec lui un échange de poste permettant à chacun de se rapprocher de sa famille. Il se souvient d'une enseignante qui se préoccupait beaucoup de la carrière de ses étudiants, elle avait à cœur de les aiguiller et de les soutenir.

Guy Ahlsell de Toulza ajoute qu'elle a fabriqué les carrières de ses étudiants tout en étant toujours consciente d'être la seconde de Marcel Durliat. Henri Pradalier évoque « l'éminence grise » quand elle fournissait à autrui la matière pour rédiger un article qu'elle aurait pu faire. Quitterie Cazes confirme ce trait de sa personnalité en rappelant un épisode qu'elle avait vécu alors qu'elle travaillait sur le site de Saint-Pierre-des-Cuisines.

Le Président fait lecture d'un courrier du Conseil Départemental de la Haute-Garonne accusant réception de la plaquette du projet pour le Grand Saint-Sernin et évoquant l'entreprise de mise en place de « *Via Garona* ». Il avise également les membres d'un courrier émanant de Gérard Pradalié demandant à la Société l'autorisation de publier les articles de Maurice Berthe parus dans les numéros spéciaux des *Mémoires* sur la maison médiévale dans le but d'éditer un volume d'hommage à celui-ci dans la collection *Méridienne*. Il rappelle que les stocks des anciens numéros des *Mémoires* sont disponibles pour les membres qui désirent compléter leur collection ; il suffit d'en faire la demande au Bureau.

Les cartons d'invitation à la séance publique ont été imprimés, il reste à les distribuer. Le Président invite les membres présents à en prendre pour les répartir. Le Trésorier a fait imprimer de nouveaux diplômes pour les candidats qui seront primés ; ils sont plus simples et de format plus réduit que les précédents. Louis Peyrusse a fait don à la bibliothèque de la Société d'un ouvrage intitulé *Regards sur les objets de la Mémoire* (Actes sud/ACAOAF, 2016). Le Président rappelle que la prochaine séance du 28 février a été ajoutée pour permettre aux membres d'examiner et de sélectionner, parmi les travaux que nous avons reçus, ceux qui méritent d'être primés par la Société. Il invite enfin chacun de nous à lui envoyer d'ores et déjà des propositions de communications pour l'année académique 2017-2018.

L'ordre du jour appelle l'examen de la candidature de Madame Adriana Sénard. Le rapport de Pascal Julien entendu, on procède à l'élection : Madame Adriana Sénard est élue membre correspondant de notre Société.

Le Président donne ensuite la parole à Jean Penent pour une communication sur ***Un peintre mystérieux : Jean François (Le Puy-en-Velay 1580 – Paris, 1650)***, publiée dans ce volume (t. LXXVII, 2017) de nos *Mémoires* :

> Le Languedocien Jean François (Le-Puy-en Velay 1580 - Paris 1650) est le frère cadet de Guy François qui dirige seul l'atelier de leur ville natale. Sa carrière se déroule en grande partie à Rome où il est reçu à l'Académie de Saint-Luc en 1620 (un an après Simon Vouet avec qui il est en contact) mais il collabore aussi avec son frère lors de ses séjours au Puy. En l'absence de signatures, c'est précisément cette circonstance qui pourra nous permettre de l'identifier. L'accumulation des éléments stylistiques recueillis nous conduira à tenter de découvrir son œuvre italien.

Le Président remercie Jean Penent de nous rendre compte de la difficile entreprise de distinction des tableaux des deux frères François dans laquelle il s'est engagé, notant en outre que ses arguments stylistiques sont convaincants. Également passionnants sont les détails trahissant les influences des rencontres faites à Rome comme dans le tableau du *Reniement de Pierre*. Bernard Sournia demande au conférencier s'il a bien attribué ce tableau à Jean François. Pour Jean Penent, les anonymes « Pensionanti del Saraceni » et « Maestro del Giudizio di Salomone » sont les meilleurs candidats pour représenter l'œuvre romain de Jean François. En ce qui concerne le *Reniement* de la Galerie Corsini et *Le Jugement de Salomon* de la galerie Borghèse, la similitude entre les étranges têtes rondes féminines de ces tableaux et celle de la Vierge dans *L'Adoration des bergers* de Gannat est très surprenante. Mais il y a d'autres éléments… Louis Peyrusse avoue qu'il n'est pas très convaincu. Il demande si ces rapprochements ne peuvent pas être de simples copies de visages. Jean Penent répond que même si les deux frères travaillent ensemble, ils ont chacun leur personnalité et qu'il est assez facile de les distinguer dans leurs productions en France. Il ajoute qu'il est plus difficile de repérer le style de Jean François parmi les tableaux « romains ». Pascal Julien fait remarquer l'importance de la présence artistique française à Rome à cette époque. Le conférencier confirme en ajoutant que beaucoup reste à découvrir pour ces travaux « romains » où plusieurs artistes traitent les mêmes sujets en même temps. Pascal Julien évoque la fameuse anamorphose de la Trinité des Monts due au père Emmanuel Maignan, minime toulousain, en relation avec le *Saint François de Paule* de Jean François, gravé par Claude Mellan.

Le Président remercie le conférencier pour les précisions données et poursuit sur l'**affaire Saint-Sernin**. Il informe les membres que le *Journal de Toulouse* en ligne répercute les commentaires de personnes, dont certaines importantes (*Actu côté Toulouse* Histoire/Patrimoine à Toulouse, *Un archéologue qui fouille est un archéologue qui « détruit les découvertes »*). Ces commentaires de plus en plus nombreux sont lus et pèsent sur la Mairie. La Mairie et la DRAC font mine de se préoccuper de l'histoire de la ville en programmant la remise des ossements de Guillaume de Taillefer dans son tombeau. Il faut donc continuer à poster des commentaires et à faire des décryptages.

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 2017

Présents : MM. Cazes, Président, Scellès, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligry Bibliothécaire-archiviste, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone, Secrétaire-adjointe ; Mmes Fournié, Pradalier-Schlumberger, MM. Garrigou Grandchamp, Julien, Peyrusse, Pradalier, Tollon, membres titulaires ; M. Sournia, membre correspondant.
Excusés : Mmes Balty, Benquet, Cazes, Jaoul, Queixalós, MM. Balty, Catalo, Chabbert, Garland, Penent.

Le Président souhaite la bienvenue à Adriana Sénard, nouvellement élue membre correspondant et qui prend séance aujourd'hui. Puis il annonce la réception de la candidature de Mme Sophie Duprat, invitée à assister à la communication de Jean Penent lors de la dernière séance.

La parole est donnée aux rapporteurs des dix ouvrages proposés au concours annuel organisé par la Société.

Rapport de Michèle Pradalier-Schlumberger sur le mémoire de master 2 d'**Oriane Pilloix**, ***Les parties romanes de l'ancienne cathédrale de Saint-Bertrand-de-Comminges***, Toulouse 2 - Jean Jaurès, 2016, vol. 1, Texte, 145 p., vol. 2, illustrations.

> L'auteure se propose, dans son mémoire de master II, d'étudier de manière complète les parties les plus anciennes de la cathédrale de Saint-Bertrand-de-Comminges, presqu'entièrement reconstruite au XIV^e^ siècle. Située à l'ouest de l'édifice actuel, l'église romane est constituée d'une tour-clocher et de trois travées dont les

murs gouttereaux sont plus ou moins conservés ; l'auteure s'est efforcée de retrouver et de reconstituer cette église romane en partie disparue.

Le volume de texte comprend un historique du site de Saint-Bertrand et de la cathédrale. Un chapitre sur l'historiographie du monument, rappelle les publications antérieures de l'abbé Jean Rocacher, le mémoire de maîtrise de Dagmar Kroebel de 1985 portant sur les parties romanes de la cathédrale et le cloître et la thèse inédite de l'architecte Robert Vassas, « rapport sur l'ancienne cathédrale de Saint-Bertrand de Comminges », de 1948.

Oriane Pilloix a procédé à l'élaboration au théodolite d'un nouveau plan des trois premières travées de la nef et des piliers à ressauts du clocher. L'analyse archéologique des élévations a consisté, non pas à des relevés pierre à pierre mais à des croquis d'observation, ou minutes, détaillant les éléments architecturaux, les ruptures dans la construction, les modifications des différentes maçonneries. Cette méthodologie débouche sur des relevés des murs gouttereaux, de la façade, sur des déroulés des élévations intérieures de la nef et de la salle haute du clocher, complétés par des photomontages redressés de certains murs.

Les études antérieures avaient conclu à l'existence de deux cathédrales romanes successives. Contrairement à ce qui a été avancé, les murs pignons et leurs contreforts, font corps avec le clocher, c'est un ensemble cohérent sans trace de rhabillage postérieur. Cette unité démontre que le clocher était prévu dès les débuts de la construction. À l'intérieur, l'arcature qui couvre les murs gouttereaux a longtemps été considérée comme un ajout plaqué contre le mur de la première cathédrale, à cause des différences de parement entre bas et haut des murs. Or, le chaînage entre pilastres, arcatures et nu du mur, montre qu'il s'agit d'un ensemble cohérent. Les différences de parement s'expliquent par la réutilisation de matériaux disponibles, des blocs antiques pour les premières assises, avant une commande spécifique de moyen appareil pour le chantier. À l'intérieur, on retrouve la même juxtaposition de matériaux de remplois pour le bas des murs.

L'auteure propose de restituer la cathédrale romane de la manière suivante : la nef, à trois vaisseaux dès sa conception, comptait au moins quatre travées, car Oriane Pilloix a suivi l'appareil roman jusqu'à la chapelle de Castillon au nord et la chapelle de Cosnac au sud. Les voûtes des bas côtés, en demi-berceau, étaient destinées à assurer le contrebutement du vaisseau central, couvert d'un berceau brisé. Les contreforts extérieurs, contemporains des murs gouttereaux et bien chaînés avec eux, servent de repères pour la restitution des travées romanes, qui ne coïncident pas complètement avec les travées de la cathédrale gothique. Il y avait de grandes arcades à deux rouleaux d'arcs, dont la trace se devine sur les ressauts de la partie est des piliers du clocher. L'auteure pense que la nef romane comptait une cinquième travée et un chevet tripartite, à l'image du chevet de l'église Saint-Just de Valcabrère ou de la collégiale de Saint-Gaudens. La cathédrale romane aurait eu en longueur presque les dimensions de la cathédrale gothique. Oriane Pilloix avance l'hypothèse, tout à fait séduisante, que le tombeau primitif de saint Bertrand, situé aujourd'hui à l'extrémité orientale du chœur, n'a pas changé de place jusqu'à sa reconstruction au XV^{e} siècle.

Une fois la cathédrale romane restituée, l'auteure, dans la dernière partie, très neuve, de son mémoire, entreprend des comparaisons avec des édifices romans qui pourraient être contemporains. Construite à partir de 1060 environ, la collégiale Saint-Pierre de Saint-Gaudens, avec sa nef à trois vaisseaux, précédée par un clocher-porche et terminée par trois absides, possède les mêmes dimensions, en longueur, que Saint-Bertrand ; les deux édifices présentent des similitudes troublantes, en particulier l'arcature qui double les murs gouttereaux, et l'auteur pense à juste titre que la collégiale de Saint-Gaudens a pu servir de modèle. Oriane Pilloix s'interroge également sur la fonction de la première travée de la cathédrale de Saint-Bertrand et son clocher, bien intégrés dans l'église romane. Elle établit des rapports avec les tours-porches du Limousin, par exemple la collégiale de Saint-Junien ou la collégiale Saint-Pierre du Dorat. Il s'agit de tours dont le rez-de-chaussée est intégré à la nef à trois vaisseaux, et dont la salle haute est voûtée, comme à Saint-Bertrand.

En conclusion, l'auteure donne à l'évêque Bertrand de l'Isle Jourdain (1083-1123) un rôle important dans le projet de reconstruction de la cathédrale, ce qui est conforme aux sources hagiographiques. L'auteure conclut à un projet de cathédrale établi dès le départ, même si plusieurs phases, deux au moins, sont intervenues dans sa mise en place, jusqu'à l'achèvement de la construction dans le deuxième quart du XII^{e} siècle.

L'intérêt de ce mémoire de master II est de redonner vie à une cathédrale en partie disparue, et de la replacer dans les grands courants de l'architecture romane méridionale de la fin du XI^{e} siècle et de la première moitié du XII^{e} siècle. On regrette cependant l'absence, revendiquée par Oriane Pilloix, d'étude de la sculpture des parties romanes de la cathédrale, chapiteaux et surtout portail de la façade. Comme elle le reconnaît, la datation de la sculpture du portail serait essentielle pour comprendre la jonction entre les deux étapes du chantier. Le mémoire, par ses qualités, mérite cependant d'être primé par la Société archéologique.

Rapport de Pierre Garrigou Grandchamp sur la thèse de **Julien Foltran**, ***Les monastères et l'espace urbain et périurbain médiéval en pays d'Aude*** : ***Lagrasse, Alet et Caunes-Minervois***, sous la direction de Nelly Pousthomis-Dalle et de Jean-Loup Abbé, Université de Toulouse – Le Mirail, 2016, vol. 1, Synthèse, 438 p., vol. 2, Illustrations, 222 p., vol. 3, Annexes, 752 p.

La thèse soutenue par monsieur Julien Foltran compte au total 1412 p., en trois volumes. Le volume de synthèse compte 438 p., dont 33 p. de bibliographie (pour environ 525 références) et 13 p. de sources.

Il est accompagné d'un deuxième volume de 222 p., qui regroupe 336 fig., un très grand nombre de cartes, tableaux, graphiques, plans, coupes, élévations qui prouvent la maîtrise et le bon usage de ces techniques. Cette documentation vient en appui de l'argumentation et participe vraiment à la progression du raisonnement.

Enfin, un troisième et énorme volume de 752 p. est consacré à l'inventaire des maisons des trois agglomérations retenues. Il est introduit par une présentation de l'opération d'inventaire qui dresse un état des lieux, informe de manière très claire sur le degré d'investigation, forcément inégal, même pour les 149 maisons visitées. Il constitue une considérable base de données.

Organisé en huit chapitres, le volume de synthèse offre un parcours chronologique et thématique bien corrélé. Le discours est servi par une langue fluide, claire, directe et précise, sans fioritures inutiles et qui ne jargonne pas. Elle témoigne d'une agréable maîtrise de la syntaxe comme de l'orthographe. La construction des démonstrations est claire et bien articulée avec, pour chaque partie, un rappel de l'état des connaissances et de la bibliographie afférente, puis un exposé méthodologique explicitant les processus spécifiques à chaque aspect de la recherche. Des conclusions intermédiaires fort utiles rassemblent synthétiquement, mais avec finesse, mesure et sens des formules, la gerbe des acquis de chaque partie.

Au total, c'est à une démonstration progressive et toujours prudente que se livre le candidat, bien conscient des écueils d'une méthode combinatoire que le croisement de sources distinctes pouvait entraîner.

Objectif de la thèse

L'objectif principal de la thèse est clairement exprimé : « Mettre en lumière les mécanismes et le rôle des acteurs dans la formation et le développement de trois bourgs d'origine monastique en pays d'Aude entre le VIII^e^ et le XVI^e^ siècle. Les relations entre les deux communautés, monastique et villageoise, la construction de l'espace urbain de villes moyennes et les dynamiques de cette structuration, ainsi que ses relations avec un espace périurbain, espace proche, partagé, révélateur des relations au travers de conflits et de négociations ».

Il s'agissait donc de déterminer les mécanismes de formation et de développement des bourgs qui se sont progressivement agrégés au contact des enclos monastiques, dans une chronologie de longue durée, fixée entre les périodes supposées de fondation des sites (deuxième moitié du VIII^e^ siècle) et le milieu du XVI^e^ siècle.

Cette thèse s'inscrit par son objet dans un courant actuel de la recherche, la genèse, les formes, les modes et les étapes de structuration des espaces urbains médiévaux : il s'agit cependant ici des petites villes, trop longtemps délaissées par la recherche et peu touchées par les aménagements et donc par l'archéologie préventive, et cependant très atteintes par des transformations quotidiennes, sensibles mais peu contrôlées. Le thème retenu s'inscrit plus particulièrement dans le droit fil du développement des recherches sur les villes nées autour d'un établissement religieux, qui connaît un fort développement en Languedoc depuis plusieurs décennies, avec quelque retard par rapport aux investigations nombreuses dont ont bénéficié depuis longtemps les agglomérations d'origine castrale et la création des villes neuves, ceci entendu dans un grand Sud-Ouest. Qui plus est, au sein des agglomérations « d'origine religieuse », la catégorie des bourgs monastiques a été longtemps négligée dans cette province, contrairement à ce qu'il en est dans d'autres régions, telle la Bourgogne ; depuis une décennie seulement une attention spécifique leur est accordée. Le choix est donc particulièrement pertinent, tant la lacune sur cette catégorie d'agglomérations était dommageable pour disposer d'un panorama complet du réseau des villes petites et moyennes en Languedoc.

Parmi les seize sites d'abbayes bénédictines des anciens diocèses de Narbonne et de Carcassonne, qui pouvaient être retenus pour tenter de préciser l'éventuelle spécificité monastique dans ce processus de fabrique urbaine, le choix du corpus a été resserré aux trois cas de Lagrasse, Alet et Caunes. Les critères de sélection des trois agglomérations sont bien explicités. Lagrasse y tient une place de choix, à la fois parce que la propre recherche de Julien Foltran y était plus ancienne et ancrée dans le cadre de son master et du Programme collectif de recherche (PCR) sur ce bourg, mais aussi parce que cette petite ville présentait un potentiel plus grand en termes de sources et de bâti médiéval conservé. Pour autant, les deux autres bourgs ont été l'objet d'une réflexion approfondie et de visites répétées qui ont autorisé une mise en perspective. Celle-ci s'étend d'ailleurs à d'autres agglomérations d'origine monastique, y compris hors des pays d'Aude.

Cette recherche pluridisciplinaire s'appuie sur des sources variées par nature : sources écrites médiévales et modernes, cartographiques (plans anciens) et archéologiques (maisons, halle, église paroissiale, pont). Ainsi, l'objet de la thèse n'est ni l'abbaye, ni la maison, même si, dans le cas de ces agglomérations d'origine monastique, on ne pouvait faire l'économie de s'intéresser au monastère et, pas plus, se limiter au plan pour appréhender l'agglomération et qu'il était indispensable d'étudier les composantes urbaines, maisons et équipements collectifs tels que, église, halle et couverts, voirie et ponts. L'étude est donc vraiment globale.

Analyse du discours

Une première partie traite de la structuration des deux communautés, religieuse et laïque. Elle aborde la délicate question de l'état du peuplement avant et au moment de la fondation des abbayes, en soumettant à une étude critique les données historiques et archéologiques disponibles, en examinant le potentiel des sites d'implantation et les conditions favorables au développement d'un habitat groupé, sans se limiter à celles directement liées aux monastères comme l'immunité, les besoins en main d'œuvre ou plus largement le fonctionnement d'un grand domaine agricole, mais en tentant aussi d'évaluer les capacités des terroirs à nourrir une communauté urbaine plus ou moins importante, dans une démarche stimulante. Comme souvent, la phase de formation de ces agglomérations reste difficile à saisir, les textes parvenus les décrivant presque achevées, en tout cas structurées physiquement et socialement au XII^{e} siècle et, en l'absence de fouilles, l'archéologie du bâti ne permet pas non plus de remonter plus haut. La place de ces agglomérations dans le réseau urbain est ensuite appréhendée selon plusieurs angles d'attaque, démographie, critères de centralité, etc. Les pouvoirs sont examinés au travers de leurs institutions, de leurs représentants et de leur représentation dans l'espace urbain, et bien sûr de leurs relations.

Dans la deuxième partie, la formation et les transformations de l'espace urbain sont saisies au travers des maisons d'abord, comme cadre de vie domestique et professionnel, comme possible reflet social discernable dans la localisation, les dimensions (largeur de façade, profondeur de la parcelle), les équipements et décors, enfin dans l'articulation de la maison avec la parcelle et la rue : ce dernier aspect met en valeur, de façon très pertinente, l'importance des espaces non bâtis (voirie, arrière-cours en cœur d'îlots, ceinture verte). La maison est regardée ici comme une source archéologique dans une recherche sur la ville, ce qui nécessitait non pas une étude de type stratigraphique, mais une investigation qui permette un traitement sériel. Cet ensemble immobilier, plus ou moins bien conservé et parfois difficile à dater, autorise toutefois, grâce aux recoupements avec les textes, avec les analyses fines de plans, soumis à la loupe et aux calculs du Système d'information géographique (SIG), des propositions convaincantes d'unités de plans et de phases de croissance ou de restructuration.

La troisième partie traite de l'espace périurbain au travers de deux thèmes choisis : les matériaux d'approvisionnement, pierre, bois et terre, et le partage de l'eau. Cette dernière ressource, essentielle aux deux communautés, révèle l'investissement peu étudié des bénédictins dans l'hydraulique et met bien en lumière comment un équipement d'abord utile au monastère devint essentiel au développement de l'économie de la ville, en particulier au service d'une activité artisanale.

L'auteur part donc du monastère, embrasse ensuite un terroir, puis appréhende la consistance physique, économique, sociale, de ces petites villes : il fait pénétrer le lecteur dans les maisons et leurs arrière-cours, pour reprendre enfin de la hauteur, chronologique et spatiale, à l'échelle de l'agglomération et de sa périphérie. Pour chacun de ces horizons les textes et les vestiges matériels sont tous critiqués, interrogés, confrontés, pour tenter de restituer le tissu social et relationnel entre les deux communautés.

Évaluation de la méthode

Il est nécessaire sans doute d'insister à ce stade de notre compte rendu sur l'importance du défi qu'a dû relever le candidat. Œuvrer sur des petites villes actuelles, de fondation réputée médiévale et ne bénéficiant pas de traditions archéologiques anciennes dans une province, la Narbonnaise, où la primauté de l'archéologie classique l'a souvent emporté sur les études médiévales, n'était pas une sinécure, d'autant que l'apport des sources écrites ne compense pas toujours la discrétion des données archéologiques. De fait, Julien Foltran a dû et a su développer une méthodologie particulière pour contourner ces difficultés. À cet égard, l'étude des maisons de chaque bourg d'une part, la finesse et la rigueur des analyses morphologiques conduites d'autre part, sont bienvenues et éloquentes.

La multiplicité des compétences acquises et mises en œuvre dans les champs de l'archéologie et de l'histoire de l'art, mais aussi de la maîtrise de l'outil informatique permet à l'auteur de présenter un travail dans lequel cohabitent des chartes de franchises, des registres de notaire, des plans parcellaires géo référencés sous SIG, des relevés de façades et des plafonds de maisons, des canaux et des chemins qui dessinent des connexions locales et régionales, etc.

Il faut insister sur un aspect de sa méthode, tant il a demandé d'efforts et dont les résultats forcent l'admiration. Bien plus que des illustrations, les plans des terroirs et surtout ceux des espaces urbains étudiés sont des documents qui, à bien des égards, peuvent être considérés comme des méta-sources, tant l'agrégation de données pertinentes utilement représentées éclaire la perception des lieux et des dynamiques.

Les acquis

Ils sont multiples et se déclinent sur plusieurs plans.

La connaissance des bourgs

La première partie de la thèse relève le défi posé par les sources écrites. Les archives de la période médiévale sont réduites, en particulier pour Caunes et Alet, mais un peu plus abondantes pour Lagrasse. Cependant elles proviennent du monastère, alors que les archives de la communauté d'habitants (comptes, délibérations, estimes, etc.) font cruellement défaut. C'est donc à travers un prisme bénédictin qu'ont été examinées les agglomérations. Qui plus est la documentation des XIII^e^-XIV^e^ siècles est difficile à traiter pour qui examine les phénomènes d'urbanisation et d'urbanisme, car ce n'est pas le sujet des chartes.

L'auteur avait conscience de ces contraintes, ce qui ne l'a pas empêché de mettre en avant des points forts. C'est le cas de la valse-hésitation entre les termes de *burgus* et de *villa* au XIII^e^ siècle à Lagrasse (vol. 1, p. 83), traduisant l'interrogation sur la relation avec le monastère, entre dépendance directe et plus grande autonomie, l'abandon de *burgus* à partir du XIV^e^ siècle signifiant, semble-t-il, que l'affirmation de l'identité urbaine se renforce alors, allant de pair avec les franchises, le consulat et la muraille. Dans le même ordre d'idées, les conflits entre moines et citadins, symptômes des enjeux de pouvoir et objets du chapitre 3, participent de ce renforcement de la communauté d'habitants au XIV^e^ siècle. Le déplacement de la halle de Lagrasse est emblématique de ce renversement de situation, quand les consuls imposent un retour du marché *intra-muros* en 1315. Les dossiers relatifs au transfert de l'église paroissiale et à l'édification de l'enceinte jettent d'autres éclairages sur la recherche conflictuelle d'un équilibre des pouvoirs sur un espace urbain arrivé à maturité.

Quant à un domaine difficile à atteindre avec de telles sources, le panorama socio-économique, et donc la nature des interlocuteurs des moines, l'auteur s'y est cependant attaché, avec quelque succès pour Lagrasse. Ainsi a-t-il réussi à faire une étude fouillée des consuls au XIV^e^ siècle (vol. 1, p. 133 *et sq*), en mettant en valeur des personnalités, comme celle d'un viguier de l'abbaye au XIII^e^ siècle, Bérenger Mage, par ailleurs notaire et propriétaire d'une des plus belles maisons, dotée d'un somptueux plafond peint et armorié.

La rapidité de la construction des espaces urbains suggère à l'auteur l'impression que « cette émergence soudaine, presque violente pour le cas de Lagrasse, est celle de véritables villes champignons » (vol. 1, p. 67). Il pose ainsi la question du *tempo* de la mise en place et du développement des bourgs. Or, si les textes, les plans, les édifices conservés sont éloquents, il est difficile de répondre en termes d'intentionnalité (la planification) et de dynamique (le rythme de réalisation). Pour autant, l'analyse des formes de l'espace urbain (chap. 6) fait avancer la réflexion grâce, en particulier, au traitement dans un SIG des plans parcellaires anciens des trois bourgs. L'orientation des limites, le réseau viaire, les unités de plan caractérisent finement les agglomérations. Le plan de Lagrasse, avec ses îlots rectangulaires, rappelle ceux des villes voisines de Quillan et de Limoux et ceux des bourgs « mercadiers », avec leur place de marché et leur parcellaire régulier. À Alet aussi la place du marché devint centrale et organisa l'urbanisation. En outre, la prise en compte de la topographie et de l'hydrographie dans l'analyse morphologique permet à l'auteur de mettre l'accent sur leur impact dans la voirie et le parcellaire et donc sur leur caractère hybridé. Enfin, Julien Foltran révèle que ces villes furent sans faubourgs (Alet), ou avec des faubourgs peu durables (Lagrasse), ce qui va à l'encontre de l'image de la ville qui manque de place et s'étend au-delà de ses murs, comme c'est souvent le cas ailleurs. À Caunes seulement, des faubourgs sont mentionnés au XIII^e^ siècle, mais n'ont pu être encore localisés.

Particulièrement éclairants sont les développements consacrés à l'interaction entre les trois monastères et le réseau des voies de communication : si les trois établissements ont eu une influence sur leurs tracés, il n'en est pas moins remarquable de constater que le choix des emplacements doit peu à la recherche du désert. Ils n'étaient en rien isolés et la quête de solitude paraîtrait uniquement rhétorique, n'était l'isolement – relatif – que leur assurait l'enceinte claustrale. De fait, et ce sera un des fils directeurs de l'exposé, il apparaît que les moines bénédictins, et cela est très manifeste au moins à partir du XII^e^ siècle, ont délibérément cherché à regrouper les populations : elles leur apportaient toute la gamme des services nécessaires à la vie quotidienne du monastère et de son domaine. Ils ont ensuite veillé avec un soin jaloux à l'organisation des organismes agglomérés, sous l'angle de l'urbanisme comme de l'équipement économique, afin de donner des bases solides à une prospérité qui leur assurait une participation considérable au flux de création de richesse. L'auteur décrit avec justesse comment les bénédictins, au travers de

l'organisation des voies de circulation, des adductions d'eau, de la réglementation des marchés, etc. ont façonné les terroirs sur lesquels ils s'étaient implantés, engendrant des organismes urbains et un encadrement des hommes auxquels les cisterciens renonceront d'abord – avant de participer au mouvement de création des bastides, mais à distance de leurs moûtiers. Ainsi est bien mis en lumière le rôle spécifique des monastères bénédictins dans la mise en place du réseau urbain dans les Pays de l'Aude.

La conclusion déclinée autour des notions de « désert », « monde », « ville » et « terroir » souligne que les établissements monastiques des pays d'Aude ont donc été installés dans des situations d'« isolement mesuré » et des paysages déjà parcourus par des voies anciennes dès les temps de fondation. La formation des bourgs de pierre qui ont enveloppé ou dédoublé les enclos primitifs suggère ensuite que les bénédictins des diocèses de Carcassonne et de Narbonne étaient déjà d'une certaine manière pleinement dans le monde entre le début du XII^{e} siècle et celui du XIII^{e} siècle. Le cas de Lagrasse surtout illustre le développement médiéval progressif d'une nouvelle ville qui a pu se hisser au seuil du XIV^{e} siècle jusqu'à un haut niveau de population et contribuer de fait au remaillage du système de villes du diocèse, dans un processus historique général déjà bien identifié, mais dans lequel la place des bourgs monastiques n'avait jusqu'ici pas été aussi clairement démontrée.

La connaissance de l'habitat

Au-delà de cette pertinente et convaincante analyse des bourgs, on soulignera un apport fondamental de cette thèse, qui est l'élévation des constructions civiles au rang de sources à parts entières. Ce sont même des sources primordiales pour étudier le processus de croissance des villes et ses modalités.

Afin de pouvoir en utiliser toutes les potentialités, Julien Foltran s'est attaché à constituer un corpus exhaustif de toutes les constructions conservées, datant du XII^{e} au XV^{e} siècle, y compris de celles dont ne subsistent que des vestiges. La collection rassemblée est impressionnante par le nombre d'individus concernés (276), comme par l'importance des renseignements collectés. Chaque édifice bénéficie d'un dossier avec une note de synthèse et un appareil documentaire, photographique et fréquemment graphique, qui constitue en lui-même une source de premier ordre ; plusieurs d'entre eux ont fait l'objet de relevés en plans et élévation permettant de proposer de véritables monographies archéologiques. Leur consultation fait progresser à grands pas la perception de ce que fut l'habitat de ces siècles dans les bourgs languedociens.

En outre, l'étude de l'habitat est conduite avec le souci d'en bien élucider les ressorts, d'où la place insigne accordée à la mise en lumière de l'impact des activités économiques sur la morphologie des constructions, puis du tissu urbain. Le repérage d'un texte établissant la liberté pour les habitants de Lagrasse de commercer dans leurs propres maisons, et non pas seulement dans le marché collectif, est un apport qui a une valeur au plan national, tant les attestations d'une telle liberté, supposée partout où se manifeste dans l'habitat le programme de la maison polyvalente, sont rares dans les sources écrites.

Enfin, conçus d'emblée de façon à être utilisés au sein d'une base documentaire ouverte, ces dossiers ont été versés dans la base de données du service de l'Inventaire régional. L'entreprise témoigne de la capacité de l'auteur à coopérer avec divers services, dans une perspective qui a donc donné à un des versants d'une recherche multidisciplinaire, historique et archéologique, un caractère indéniablement opératoire.

La nouveauté de la démarche doit être pleinement appréciée, au regard d'entreprises historiques qui se voudraient encore uniquement fondées sur des sources écrites ou graphiques, quand leur objet est un corps de ville doublement incarné, à la fois chair et pierre. La méthode ici mise en œuvre est convaincante. Elle aboutit à des résultats très fournis et opérants, dont la combinaison avec l'analyse des formes urbaines et des réseaux viaires fournit une trame solide et une grille d'interprétation efficiente pour la compréhension de la morphogenèse des trois bourgs abbatiaux.

Rapport de Philippe Gardes (lu par Jean-Luc Boudartchouk) sur le mémoire de Master 2 de **Pierre Péfau**, ***Bâtir dans le bassin Garonnais à l'***âge du fer : ***la question des constructions sur sablières basses et en pans de bois***, sous la direction de Pierre-Yves Milcent, Université de Toulouse – Jean Jaurès, 2016, t. 1, Texte, 74 p., t. 2, Annexes, 197 p.

Ce mémoire de Master porte sur un sujet apparemment rebattu, l'architecture protohistorique. Mais, paradoxalement, bien peu de chercheurs travaillent aujourd'hui sur cette thématique en France. Ce Master arrive donc à point nommé, en particulier dans un domaine géographique, le Sud-Ouest, où les données se sont accumulées ces dernières années.

Avant d'aborder le corps du mémoire, on doit souligner l'ampleur du travail réalisé. Le sujet traité est, en effet, pratiquement neuf et l'auteur a dû rassembler un corpus disparate avec des données de qualité très inégale. Il a donc dû construire les outils de sa recherche en la réalisant, ce qui démontre une remarquable capacité d'adaptation et de réflexion.

L'orthographe est impeccable, pratiquement sans fautes à l'exception de très rares coquilles. Le style est agréable, quelquefois enlevé, ce qui facilite la lecture des parties techniques, même pour les non spécialistes.

Les illustrations, la plupart de l'auteur, sont d'excellente qualité et ont été sélectionnées avec soin ; elles s'articulent parfaitement par rapport au discours.

Sur le fond, les parties sont bien équilibrées. Le discours est très bien construit, méthodique et articulé. L'argumentation apparaît très convaincante même si par moments elle pourrait gagner en percussion. C'est en plus un travail scrupuleux avec un soin tout particulier apporté à l'analyse des données et à leur insertion dans un schéma d'interprétation rigoureux.

L'introduction présente clairement la problématique et permet d'exposer les enjeux et la complexité des études architecturales en archéologie protohistorique.

Première partie : « Les bâtiments en pans de bois et sur sablières : définition, méthodes d'identification et enjeu des recherches »

Dans cette partie l'auteur définit le cadre de son étude en revisitant de manière critique la question du pan de bois et de la sablière basse en archéologie, à l'échelle de l'Europe. Les enjeux et les difficultés de cette recherche sont clairement exposés. Rappelons ici que l'existence même du pan de bois protohistorique est contestée. Mais l'auteur réussit le tour de force non seulement de prouver son utilisation dès la Protohistoire, grâce à une analyse rigoureuse et novatrice de données issues de tout le continent, mais aussi à définir une méthode d'identification efficace de cette technique. Pour moi, ce chapitre suffirait à consacrer ce Master 2. Mais l'auteur ne s'arrête pas en chemin et nous invite à éprouver sa méthode de travail en prenant l'exemple du Bassin garonnais.

Deuxième partie : « Les bâtiments en pans de bois du bassin de la Garonne »

L'intérêt du Sud-Ouest est d'avoir révélé ces quinze dernières années de nombreuses données, en grande partie inédites. Le travail de Pierre Péfau a consisté à réunir une documentation disparate et d'inégale qualité et de la soumettre à sa méthode d'étude. Les données collectées et analysées scrupuleusement dans le corpus sont ici réinvesties sous forme synthétique. L'auteur distingue, dans ce chapitre, différents modèles architecturaux, dont la connaissance varie fortement en fonction de l'état de conservation et de la nature des vestiges. Il donne à montrer la très grande variété des techniques utilisées, celles-ci se combinant même sur un même bâtiment. La méthode de travail de l'auteur montre ici toute son efficacité en permettant de mettre de l'ordre dans une documentation foisonnante et complexe. La typologie proposée est parfaitement opérante et pourrait naturellement s'appliquer bien au-delà de la zone d'étude.

Troisième partie : « Architecture, économie et société : la construction dans le bassin de la Garonne »

L'auteur ne se contente pas de traiter son sujet du point de vue des techniques de construction. Il propose une troisième partie qui ouvre sur une interprétation plus anthropologique de l'architecture en terre et bois. Les pistes de recherche abordées montrent le remarquable potentiel du sujet pour mieux comprendre les sociétés protohistoriques. Sont ainsi examinés de manière exploratoire la durée de vie des bâtiments, les rythmes architecturaux, la question des matériaux et de leur adaptation au milieu, le poids du contexte d'habitat dans les choix architecturaux avec mise en évidence du caractère plutôt urbain du pan de bois, l'examen du statut des bâtisseurs avec l'apparition très probable de charpentier-architectes professionnels et, pour finir, une réflexion sur le devenir de ces techniques à l'époque romaine.

Ces pistes de recherche évoquées à titre exploratoire sont riches d'enseignement et montrent l'énorme potentiel du sujet au-delà de la zone de recherche mais aussi et surtout la qualité et la profondeur de la réflexion de l'auteur.

L'objectif du Master 2 est pleinement rempli. Le sujet est traité sous forme d'une synthèse dense mais très efficace qui se nourrit d'un corpus dont les données ont été entièrement revues pour l'occasion. Sur le fond, c'est un excellent travail de recherche qui, à partir d'une analyse méthodique de données à la fois ingrates et disparates, aboutit à des conclusions très novatrices et peu contestables sur le pan de bois, technique de construction jusque-là considérée comme trop élaborée pour être antérieure à l'époque romaine. Il ouvre un vaste champ de perspectives qu'il appartient désormais à l'auteur d'exploiter. Il n'aura aucun mal à relever le défi étant donné ses qualités d'analyse et de réflexion.

Rapport de Jean-Luc Boudartchouk sur la thèse de M. **Fernand Peloux**, ***Les premiers évêques en Languedoc. Construction et déconstruction d'une mémoire hagiographique au Moyen Âge***, sous la direction d'Hélène Débax et de Monique Goullet, Université de Toulouse – Jean Jaurès, 2016, 4 vol., 2193 p.

Les membres du jury, lors de la soutenance à laquelle nous avons assisté, ont unanimement souligné la qualité du travail de M. Peloux, tant du point de vue quantitatif que qualitatif. Un travail hors norme, faisant la démonstration d'une rare érudition couplée à une approche critique. Nous reprenons à notre compte ces appréciations.

Vol. 1, première partie – « Amarrer l'histoire locale à l'histoire chrétienne (V^e^-IX^e^ siècles) ». L'auteur aborde dans ce volume les origines chrétiennes d'un Languedoc étendu au Toulousain et à une partie du Massif central, à travers les documents évoquant, pour chaque cité, les premiers évêques. Chaque document fait l'objet d'une approche critique et d'une mise en perspective historique, le tout avec une érudition hors norme. Par exemple, Saturnin de Toulouse et Amans de Rodez sont abordés avec des questionnements intéressants et novateurs : l'*opusculum* qui narre la vie de Saturnin, son martyre et la translation de son corps date-t-il comme on le pense habituellement du V^e^ siècle, ou serait-ce, comme le pense l'auteur, une production d'époque mérovingienne ? Les miracles d'Amans furent-ils effectués aux dépens de Marcomans ou plutôt de Francs, et ce récit ne narre-t-il pas alors la prise du Rouergue par ces derniers ? Plus globalement, l'auteur renouvelle sensiblement la question de la mémoire des premiers évêques en montrant que plusieurs *vitae* datent bien de l'époque mérovingienne, ce qui était souvent contesté. L'argumentaire en faveur de récits d'époque mérovingienne fera date.

Vol. 1, deuxième partie – « Ancrer l'histoire chrétienne dans l'espace local (IX^e^-XIV^e^ siècles) ». L'auteur y poursuit, avec la même méthode et la même érudition son propos et montre comment le souvenir des évêques évolue en continu.

Vol. 2 - « Dossiers hagiographiques ». L'auteur a amassé dans ce volume la plus grande documentation jamais mobilisée concernant le sujet ; il a en outre, grâce à un véritable tour d'Europe des bibliothèques, mis en lumière et transcrit plusieurs documents quasiment inédits. Ici aussi, cette somme fera date.

Vol. 3 - « Annexes et bibliographie » On y trouve notamment 217 p. de références bibliographiques utilisées, parfaitement ciblées au regard du sujet. Monumental !

Rapport de Maurice Scellès sur le mémoire de master 2 de **Lionel Germain**, ***La place de l'écrit statutaire dans la formation et l'affirmation de deux petites communautés urbaines du Midi de la France, Najac et Villeneuve-d'Aveyron entre le milieu du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle***, sous la direction de Judicaël Petrowiste, Université Paris-Diderot, 2016.

Rapport de Jean Catalo (lu par Daniel Cazes) sur la thèse de **Camille Lacroix**, ***La défense collective en Toulousain à la fin du Moyen Âge (vers 1350-vers 1550)***, sous la direction de Nelly Pousthomis-Dalle et de Jean-Loup Abbé, Université de Toulouse – Jean Jaurès, 2016, 2 vol., 504 p. et 139 p. (14 fig. et tableaux).

Rapport d'Henri Pradalier sur la thèse **d'Agathe Roby-Sapin**, ***La prostitution en Midi toulousain à la fin du Moyen Âge (XIII^e^-XIV^e^ siècles)***, sous la direction de Sophie Brouquet, Université de Toulouse – Le Mirail, 2016, vol. 1, 408 p. vol. 2, Annexes, 210 p.

L'auteure se propose d'étudier la prostitution dans le Midi toulousain à une période qui est souvent négligée dans l'histoire de la vénalité : le second Moyen Âge, contrairement aux nombreuses études consacrées à la prostitution dans l'Antiquité, d'une part, au XIX^e^ siècle d'autre part.

C'est au cours des années 1970 que, dans le cadre des études sur l'histoire des femmes, est abordé le problème de la prostitution. Cependant les travaux les plus spécialisés ne remontent qu'aux années 1980-90. S'appuyant sur une large exploitation des archives parlementaires toulousaines, Mme Roby-Sapin a entrepris un travail original sur le plan régional, même s'il l'est moins sur un plan général à en juger par la relative abondance de la bibliographie française et surtout anglo-saxonne sur le sujet.

Dans son introduction, Mme Roby-Sapin souligne la difficulté tenant à la définition même de la prostituée et de la prostitution. Dans les archives médiévales, les termes destinés à désigner le commerce charnel demeurent flous. Ainsi le mot *prostitutio*, jusqu'en 1530, signifie « débauche ». Le verbe se prostituer, au sens actuel, n'apparaît aussi qu'en 1530. Quant au terme de prostituée il n'existe pas au Moyen Âge et ne survient dans les textes qu'en 1596. De ce fait, les archives ne permettent pas toujours de faire la différence quand on parle d'une *bagassa*, d'une pute ou d'une garce entre la prostituée, la femme adultère, la concubine, ou la femme de peu de renommée, désignation qui peut être calomnieuse et qui met en cause sa *fama*. Seul le terme de *meretrix publica*, surtout utilisé

par les théologiens, mais peu fréquent dans les archives, sert à désigner les prostituées publiques (on entend par là les prostituées logées dans un bordel géré par les communes).

Toutefois, en s'appuyant sur les sources royales, municipales, ecclésiastiques et parlementaires dans le cas du Midi toulousain, l'auteure a pu envisager l'étude de la prostitution entendue dans le sens d'un rapport charnel contre rétribution. C'est surtout après le milieu du XIV^e^ siècle que les renseignements se font plus nombreux, s'amplifiant à partir de 1443 quand s'installe le parlement à Toulouse, pour culminer dans le premier quart du XVI^e^ siècle à travers les archives consulaires.

La thèse de Mme Roby-Sapin va plus loin que l'anecdotique description des amours vénales dans le Midi toulousain.

Son travail l'amène à développer les aspects induits de la prostitution. Le premier tient à l'apparition de la régulation de la prostitution qui est le fait de la monarchie, des autorités municipales et des autorités ecclésiastiques.

Le deuxième est l'inscription spatiale de la prostitution dans les villes. De l'intérieur de la ville, elle est reléguée dans un premier temps à l'extérieur des enceintes à la suite de l'ordonnance royale de 1256. Puis avec l'institutionnalisation de la prostitution par les autorités laïques et à la suite des dangers encourus au cours du XIV^e^ siècle du fait des troubles, sont créés des bordels publics qui réinstallent la prostitution à l'intérieur de la ville. C'est le cas à Toulouse avec la Grande Abbaye située hors de la porte des Crozes, puis transférée place Montardy, comme à Pamiers où est construit, *intra muros*, le Castel Joyos.

Reste cependant une prostitution qui se pratique soit « à ciel ouvert », soit chez certains particuliers, soit occasionnellement, soit dans les étuves, prostitution qui relève d'une clientèle plus huppée et semble être le fait de femmes plus jeunes que dans les bordels publics.

Ces considérations amènent l'auteure à se pencher dans une troisième partie sur le monde de la prostitution médiévale à travers l'étude des textes qui révèlent le sort des prostituées, mariées ou célibataires, itinérantes ou sédentaires, accompagnant les armées ou intégrées dans la société urbaine dans le cadre de la prostitution publique. Mais aussi sur l'architecture et le fonctionnement des bordels publics de la fin de la période étudiée, bordels clos d'une enceinte où les pensionnaires sont logées et nourries sans avoir le droit de fréquenter les tavernes de la ville. Elle se penche enfin sur l'enfermement des prostituées, à partir de la fin du XV^e^ siècle, dans des bordels clos, ainsi que la sortie de la prostitution, qui est souvent la conséquence des sermons de prédicateurs qui aboutissent à un enfermement d'un autre type dans des monastères ou des maisons pour filles repenties.

L'auteure analyse aussi le profil des proxénètes qui « tiennent des femmes », qui les séquestrent, les enlèvent, les frappent, allant parfois jusqu'au meurtre de femmes non consentantes. Elle étudie aussi le profil des clients, pour lesquels l'attitude des autorités est différente selon qu'ils sont jeunes, célibataires ou mariés et le profil des gestionnaires privés, appelés abbés ou abbesses des bordels publics, auxquels sont affermés ces derniers par les communes, abbés ou abbesses qui peuvent être poursuivis en justice par leurs pensionnaires ou par les autorités municipales.

Il ressort également en filigrane du travail de Mme Roby-Sapin que les autorités ecclésiastiques, plus attentives au péché de l'esprit qu'au péché de la chair, se montrent indulgentes vis-à-vis de la prostitution et des prostituées considérées certes comme condamnables mais nécessaires, et épargnent aux clercs des sanctions plus lourdes que s'ils étaient jugés par les autorités publiques. De même la thèse fait apparaître le souci premier des communes qui est de veiller, à travers la surveillance de la prostitution, au maintien de l'ordre public, la présence de prostituées étant à l'origine de rixes voire de meurtres, autour des tavernes et maisons de plaisir. L'enquête de l'auteure révèle également l'intrusion de plus en plus fréquente de la justice royale dans la gestion de la prostitution, justice royale qui se substitue fréquemment aux autorités locales ou leur reproche un trop grand laxisme.

Dernier point : la disparition autour de 1550 des bordels publics, conséquence de la contre-réforme catholique, qui, répondant aux critiques de la réforme protestante sur le comportement des clercs et l'indulgence de l'Église à l'égard de la prostitution, aboutit à l'interdiction totale de celle-ci.

Enfin est évoqué le rapport entre homme et femme aux yeux des autorités, la femme étant, à travers la prostituée, plus sévèrement sanctionnée que le client ou parfois même le ruffian, ce qui révèle par contrecoup les exigences que l'on a pour la femme dans la société médiévale, qu'elle soit prostituée, épouse, mère ou religieuse.

Le travail de Mme Roby-Sapin, parfaitement rédigé, se lit avec une grande facilité. La maîtrise du sujet est parfaite, et l'auteure domine celui-ci avec aisance. Il en va de même pour la méthodologie et la largeur de vue de l'auteure sur les effets induits de la prostitution sur toute la société dont je n'ai pu dans le cadre de ce rapport détailler tous les aspects. Enfin, si le sujet a été abordé depuis une trentaine d'années par différents auteurs, jamais il n'a été étudié dans un espace géographique aussi précis que celui traité dans la thèse de Mme Roby-Sapin.

Rapport de Patrice Cabau sur le mémoire de master 1 d'**Antoine Ader**, ***Dans les tourments des de Voisins, étude d'une famille de la noblesse languedocienne de la fin du Moyen Âge d'après les archives du Parlement de Toulouse***, sous la direction de Sophie Brouquet, Université de Toulouse – Jean Jaurès, 2016, 201 p.

Rapport de Bernard Sournia sur la thèse de **Sophie Fradier**, ***Les frères Souffron (vers 1554-1649)*** : ***deux architectes ingénieurs entre Guyenne et Languedoc, au temps de l'annexion de la Navarre***, sous la direction de Pascal Julien et de Javier Ibáñez Fernández, Université de Toulouse – Jean Jaurès - Université de Saragosse, 2016, 5 vol.

D'autres que moi, mieux familiarisés avec ces terres et ces choses de l'ouest languedocien et du sud aquitain, comme aussi avec la littérature afférente, auraient été mieux qualifiés pour évaluer les mérites du beau travail dont je vais maintenant vous parler. Mais ce dossier m'est échu.

Il s'agit du mémoire pour le doctorat de Sophie Fradier intitulé « Les frères Souffron, deux architectes ingénieurs entre Guyenne et Languedoc au temps de l'annexion de la Navarre ». Mon impression, en effectuant un premier parcours de l'ensemble, a été d'éblouissement admiratif devant l'abondance, la richesse, des éléments collectés par l'enquête, l'ampleur de la culture architecturale, la puissance de travail, la capacité de la mémoire (capable de mettre en connexion des milliers de noms de comparses, de dates, d'œuvres, de références bibliographiques). Irréprochables aussi la minutie et la rigueur dans le renvoi aux références. Oui, il faut saluer, en même temps que la puissance de travail, l'endurance qu'il aura fallu pour visiter, comprendre, assimiler tous les ouvrages étudiés répartis sur une considérable aire géographique, sans parler du temps passé dans tant de fonds d'archives, Auch, Pau, Montauban, Toulouse, Bordeaux… Oui ce travail a quelque chose d'imposant qui impressionne et oblige au respect.

Quel est l'objet de ce travail ? L'on avait repéré depuis assez longtemps que deux Souffron également prénommés Pierre avaient œuvré comme architectes/ingénieurs dans les mêmes périodes et grosso modo dans la même aire géographique. Frères, évidemment, mais dont on avait quelque mal à distinguer les parcours. Avec ce travail, on peut dire que c'est chose faite : en recueillant et synthétisant les acquis des recherches anciennes ou récentes, en les enrichissant de ses propres découvertes d'archives, Sophie Fradier a réussi à situer à peu près le contexte de leur formation, à reconstituer leurs carrières parallèles, à repérer les croisements de ces carrières, à reconstituer leur histoire familiale, leur milieu, fixer leurs lieux de résidence. Deux frères ayant leurs spécialités distinctes, des styles sensiblement différents, mais puisant à une même culture et échangeant leurs savoirs. L'un, le Souffron d'Auch, Pierre II, le maître de la cathédrale Sainte-Marie, plutôt sollicité pour des projets d'églises et d'hôtels particuliers, notamment toulousains (dont le spectaculaire Clary), sans parler du Pont Neuf. L'autre, Pierre I^{er}, plutôt spécialisé dans les châteaux, en tête desquels le splendide Cadillac.

Elle établit un catalogue exhaustif des ouvrages, en commençant par les ouvrages assurés, sur lesquels leur intervention est attestée (sinon toujours leur conception) puis en incorporant, avec les précautions de rigueur, les ouvrages résultant de collaboration avec d'autres maîtres d'œuvre, avant de dresser la liste de tous ceux, douteux ou sujets à discussion que l'on peut leur attribuer sur la foi de divers critères.

L'un des apports passionnants de ce travail est l'inscription de nos deux architectes dans leur milieu d'exercice : à commencer par le milieu politique, le royaume de Navarre dont Sophie Fradier fait apparaître l'originalité historique, puisque ce fut là une entité politique moderne et complète avec son administration, ses finances, ses grands dignitaires (et clients de nos deux architectes), sa cour et sa culture n'ayant pas grand chose à envier à la cour française quant à l'ouverture d'esprit, aussi bien dans le champ de l'esthétique que dans celui des idées et cela à ce moment particulier qui est celui de la réunion à la France.

Elle décrit ensuite avec pertinence les caractéristiques matérielles et artistiques des deux œuvres en regard du contexte contemporain en s'attachant successivement aux données techniques, puis aux données plus proprement stylistiques. Elle étudie notamment l'exceptionnelle science stéréotomique des deux Souffron. Puis leur manière propre de manipuler les formes, les plans, les espaces, les distributions, analyse grâce à laquelle Sophie Fradier établit les liens des deux hommes avec la culture architecturale contemporaine, régnicole en particulier, insistant sur les deux sources principales de leur travail qui témoignent d'une fréquentation assidue des ouvrages de Philibert de L'Orme et des du Cerceau, envisageant même la possibilité de contacts personnels avec ces grands patrons. Peut-être manque-t-elle de caractériser de façon plus fouillée le génie très particulier de Pierre II, « libertin » dit-elle, terme peut-être insuffisant pour caractériser cet esprit outrancier dans sa recherche d'exubérance, dans son orientation « asianique », pour reprendre une catégorie esthétique familière aux manuels de rhétorique de cette époque dans la ligne de Cicéron ou de Quintilien.

Mon impression principale a été de me trouver devant une somme fondamentale pour la connaissance de la culture architecturale des pays méridionaux et plus largement française, remettant au premier rang deux

créateurs que les habitudes de la culture jacobine ont tendance à considérer avec cette pointe de condescendance que l'on accorde, en haut lieu, aux choses provinciales.

Sophie Fradier écrit avec clarté, dans une syntaxe irréprochable. La composition d'ensemble, par contre, manque parfois de clarté, mettant à l'épreuve l'attention du lecteur. De ce défaut sont sans doute responsables l'étendue et la complexité du sujet lui-même. Je ne doute pas cependant que Sophie Fradier possède toutes les qualités requises, avec le temps, ayant pris ses distances avec les contraintes du devoir académique, ayant découvert les vertus de la concentration, pour réordonner cette masse colossale d'informations précieuses, nouvelles, passionnantes, en un tout hiérarchisé, ordonnancé, en lequel le principal apparaisse avant le secondaire. Il me semble que nous tenons là un travail de premier intérêt et une personne d'avenir.

Rapport de Louis Peyrusse sur le mémoire de master 2 de **Claudine Philouze Chatty**, ***Jules Bourdais (1835-1915), un ingénieur chez les architectes***, sous la direction de Jean Nayrolles, Université de Toulouse – Le Mirail, 2016, 212 p.

Mme Claudine Chatty présente à notre concours une monographie d'architecte, mal connu. Or cet architecte est un ingénieur, centralien, dont on ignore la formation artistique. Il a appris et pratiqué l'architecture sur le tas, dans des bureaux d'étude en province, à Brest notamment. Remarqué par le sous-préfet, il rebondit en Tarn-et-Garonne, à Montauban où cet administrateur a été promu. En fait sa carrière est parisienne alors qu'il fait office d'architecte départemental, déléguant ses activités de surveillance des chantiers.

À Paris, il est célèbre grâce à son manuel sur la résistance des matériaux. Associé à Gabriel Davioud, il construit pour l'exposition universelle de 1878 le palais du Trocadéro et, seul, la mairie du 19e arrondissement et des immeubles de rapport. Il faut ajouter à cette production « nationale » le palais de justice du Havre et un théâtre pour Cannes, resté architecture de papier. Le catalogue breton de ses débuts est moyennement fourni : une église, une chapelle, un institut agricole (mal réalisé) et des écoles. Des chantiers ordinaires où Bourdais ne brille pas par son originalité mais par son sens de l'économie. En Tarn-et-Garonne, on retrouve ces édifices mineurs : églises à Verdun-sur-Garonne et à Monclar-de-Quercy, halle à Valence d'Agen, bâtiment annexe et réaménagement de la préfecture, mairie de Verdun et surtout église et temple protestant de Nègrepelisse. Dans l'église, Bourdais introduit, rareté insigne, des colonnes de fonte ; dans le temple, il utilise des colonnes en béquille contrebutées par les angles rentrants du bâtiment, car il n'a pas la place pour des contreforts extérieurs. C'est le seul exemple subsistant de ce système de voûtement rendu célèbre par un dessin de Viollet-le-Duc pour un auditorium ; une autre réalisation couvrant la salle de travail d'une bibliothèque par J.-L. Pascal a été démolie. L'œuvre de Bourdais, un *unicum*, a été célébrée en son temps par la presse et a gardé sa mémoire. Or il s'agissait d'un très modeste chantier de 50 000 francs !

L'étude de Mme Philouze Chatty est passionnante, car elle ne se focalise pas sur ce titre de gloire mais embrasse toute la carrière de l'architecte ; elle a pu même retrouver la mémoire familiale (mais, hélas, les archives sont perdues). La monographie pose les bonnes questions et cerne les problèmes : ingénieur/architecte, architecte de fonction à Montauban résidant à Paris, compétences techniques unanimement reconnues, inclusion de Bourdais dans la famille de l'éclectisme raisonné illustrée par Viollet-le-Duc. Elle analyse le moindre monument avec attention, mais sait faire la part belle au célèbre palais du Trocadéro. La parfaite acoustique de son auditorium devrait beaucoup aux savants calculs de Bourdais. Une parfaite analyse d'une carrière atypique d'architecte, dans son contexte bien maîtrisé. Avec une forme impeccable, un mémoire de master quasi parfait.

Après que l'assemblée a débattu, le Président propose de séparer thèses et masters et de répartir les prix de la façon suivante :

Prix de Clausade, doté de 1000 euros et accompagné d'une médaille d'argent : M. Fernand Peloux ;

Grand Prix spécial de la S.A.M.F., doté de 1000 euros et accompagné d'une médaille d'argent : M. Julien Foltran ;

Prix spécial de la S.A.M.F., doté de 500 euros et accompagné d'une médaille d'argent : Mme Sophie Fradier ;

Prix spécial de la S.A.M.F., doté de 500 euros et accompagné d'une médaille d'argent : Mme Agathe Roby-Sapin.

Une médaille d'argent d'encouragement est attribuée à Mme Claudine Philouze Chatty, à Mme Oriane Pilloix et à M. Pierre Péfau.

SÉANCE DU 7 MARS 2017

Présents : MM. Cazes, Président, Scellès, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligry Bibliothécaire-archiviste, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone, Secrétaire-adjointe ; Mmes, Haruna-Czaplicki, Jaoul, Fournié, Pradalier-Schlumberger,

MM. Garland, Julien, Peyrusse, Stouffs, Surmonne, membres titulaires ; Mmes Bessis, Czerniak, Joy, Nadal, Sénard, M. Chabbert, membres correspondants.
Excusés : Mmes Balty, Cazes, Lamazou-Duplan, Queixalós, MM. Balty, Penent, Pradalier, Tollon.
Invité : M. Pierre Bessodes, adjoint au maire de Saint-Côme-d'Olt.

Le Président rappelle que la séance publique aura lieu le 26 mars, et qu'il est important que nous soyons nombreux à être présents. Il compte également sur les membres de la Compagnie pour diffuser le plus largement possible les invitations. Il lit ensuite la lettre de candidature de Sophie Duprat qui sera examinée en bureau.

La parole est alors à Diane Joy pour sa communication sur ***le château de Saint-Côme d'Olt (Aveyron)***, publiée dans ce volume (t. LXXVII, 2017) de nos *Mémoires* **:**

> À l'occasion d'un recensement réalisé dans l'Aveyron par le groupe de recherche sur la maison médiévale de la Société archéologique du Midi de la France et le service de la connaissance du patrimoine de la Région, il a été effectué une rapide analyse du château de Saint-Côme d'Olt et une datation par dendrochronologie de sa charpente.
>
> La belle charpente à arbalétriers courbes a été datée de 1488, cependant, l'édifice, abritant aujourd'hui la mairie mais dont le parti initial reste bien lisible, daterait plutôt du troisième quart du XIVe siècle. Sa construction pourrait être attribuée à Jean Ier de Castelnau-Calmont, gouverneur de Guyenne et capitaine général en Languedoc, fidèle de Charles V.
>
> L'édifice, de plan rectangulaire de près de 30 m sur 11, est cantonné de deux tours rondes au nord. De ce côté, il participait à la défense du bourg de Saint-Côme en formant un front de l'enceinte. Vers la ville, le programme était plus résidentiel.

Le Président remercie la conférencière pour cette communication très complète sur ce beau bâtiment doté d'une charpente extraordinaire. Les différentes phases de construction du bâtiment sont bien lisibles.

Virginie Czerniak demande si des traces de couleurs ont été repérées sur les murs. Diane Joy répond que si aucune trace de couleur n'a été trouvée ni sur les murs ni sur la charpente, elle a cependant repéré des enduits anciens comportant des graffitis (plusieurs cavaliers en cotte de maille). La commune actuelle réfléchit à engager des travaux.

Louis Peyrusse demande quels sont les délais habituels entre la coupe des bois et leur mise en œuvre. Diane Joy indique que les bois sont mis en œuvre verts, la preuve en est la trace qu'ils laissent sur les mortiers avant de se rétracter. Maurice Scellès ajoute que la même constatation a été faite à l'archidiaconé de Cahors et pour bien d'autres édifices. Enfin, cela s'est également vérifié à l'Hôpital général de Rodez en confrontant les datations par dendrochronologie, qui ont pu préciser la saison d'abattage de certains bois et les sources écrites, notamment les pièces comptables, documentant le chantier.

Concernant les travaux du XIXe siècle, Louis Peyrusse voudrait savoir si une mention d'architecte a été trouvée. Diane Joy avoue qu'elle n'a pas mené de recherche en archive sur cette période, et M. Bessodes signale que la mairie n'en conserve pas.

Guy Ahlsell de Toulza s'étonne de ne pas voir de cheminée dans les combles habitables qui correspondent à la partie surélevée au XVe siècle. Diane Joy répond que ce niveau n'est pourvu que de petites fenêtres. Il pourrait alors être habité en été ajoute Guy Ahlsell de Toulza. Il demande encore quel est l'usage d'un auvent placé si haut. Diane Joy évoque deux possibilités : la première est de rejeter les eaux ruisselant des exutoires le plus loin possible des façades. La seconde serait de protéger une galerie de circulation accrochée à la façade. Maurice Scellès ajoute que les traces indiquent la présence d'un auvent de taille importante, et que l'on peut de ce fait imaginer une structure prenant appui au sol, comme on en voit dans les châteaux du Gers, constituant un système de distribution de l'édifice par l'extérieur. Par ailleurs, à l'arrière, la cuisine pourrait s'y trouver. La piste reste ouverte.

Pascal Julien demande si l'église est de datation proche. Diane Joy répond qu'il y a un noyau du XIVe siècle et la mention d'une chapelle castrale. Sinon, l'église actuelle est un bel édifice du XVIe siècle, commandée par Antoine d'Estaing, avec de très beaux médaillons sculptés dans les vantaux du portail, datés de 1532 et inscrits au titre des Monuments historiques. Monsieur Bessodes en profite pour faire circuler des photographies de ces médaillons et demande aux membres s'ils connaissent d'autres médaillons de ce type. Pascal Julien répond que Sarah Munoz a mentionné ces médaillons dans sa thèse. Diane Joy conclut en disant que l'église est documentée mais que l'étude reste à faire.

Le Président donne la parole à Hiromi Haruna-Czaplicki pour la seconde communication portant sur ***Un livre d'Heures-Missel de Toulouse conservé au Vatican*** **(BAV, chig. DV. 71)** : **contexte et composition**, publiée dans ce volume (t. LXXVII, 2017) de nos *Mémoires* **:**

> Cette communication s'inscrit à la suite de celle de l'année dernière, dans laquelle nous avons montré que le manuscrit Chig. D. V. 71 de la Bibliothèque Vaticane constitue certainement le plus ancien témoin conservé de la

production de livres d'Heures à Toulouse dans la seconde moitié du XIVe siècle. Nous avons esquissé que l'argument interne de cette datation est l'inclusion d'une prière de saint Thomas d'Aquin, « *Oratio quam fecit sanctus Thomas de Aquino* », s'ouvrant par « *Concede michi misericors Deus* », qui est bien connue pour avoir été transmise par Guillaume de Tocco dans son *Ystoria sancti Thome de Aquino*. Les reliques de ce grand saint dominicain reposent depuis 1369 dans l'église des Jacobins de Toulouse.

Ce livre de prières toulousain d'importance historique et artistique a été judicieusement repéré par François Avril dans un de ses travaux publiés en 1990. Son contenu textuel et pictural, riche et complexe, vaut un examen attentif et nous tenterons de proposer une hypothèse sur son origine et son destinataire.

Le Président remercie notre consœur pour cette analyse très précise qui lui a permis de proposer une hypothèse de datation et d'origine. Virginie Czerniak remarque que le fond de l'enluminure du f. 1 est tapissé de masques léonins rappelant des motifs héraldiques employés dans les décors peints des édifices civils. Hiromi Haruna-Czaplicki répond que ce manuscrit du *Pèlerinage de la Vie humaine* de Guillaume de Digulleville (Heidelberg, Bibliothèque Universitaire, ms. Pal. lat. 1969), porte les armes de Louis Ier d'Anjou et de Marie de Blois, et que le fond à décor de masques léonins de la miniature est purement ornemental, sans signification héraldique. Le fond à décor de masques léonins est aussi employé dans les manuscrits de production parisienne des années 1320-1330 et a été diffusé dans le deuxième quart du XIVe siècle : par exemple, dans les Heures de Jeanne d'Évreux, enluminées par Jean Pucelle (New York, MET, The Cloisters, Acc.54.1.2), dans le Roman d'Alexandre, Tournai, 1338-1344 (Oxford, Bodleian Library, Bodl. 264, f. 108). Les enlumineurs toulousains du troisième quart du XIVe siècle ont assimilé ce motif et l'utilisent fréquemment.

Le Président nous fait part d'un **communiqué de la DRAC qui considère que Saint-Sernin est une réserve archéologique**. L'analyse du discours montre que c'est l'inverse de la réalité si on se réfère aux derniers travaux effectués (rue Alsace Lorraine et Quai Saint-Pierre). Ce communiqué évoque la convention européenne du Patrimoine et, si on s'y reporte, on constate que la DRAC et la Mairie font l'inverse de ce qui est recommandé dans cette convention. Le Président ajoute qu'une réponse du Maire au Comité de soutien a été publiée dans le journal *Voix du Midi*, où il affirme que cette affaire est une querelle de spécialistes.

Par ailleurs, on a pu constater la présence d'immenses excavations pour des travaux de canalisations rue Viguerie. Les vestiges trouvés côté Saint-Cyprien ont été l'occasion d'un sondage effectué par le Service archéologique de Toulouse Métropole. Les vestiges d'un quai antérieur à celui du XVIIIe siècle ont été trouvés, qui ne seront pas mis en valeur. Par ailleurs, toujours au même endroit, on est en train de démolir un bâtiment, contre le mur circulaire, pour construire deux escaliers qui masquent le mur du XVIIIe siècle, alors qu'on aurait pu le mettre en valeur.

Martine Jaoul signale le projet de vente des bâtiments de la Grave qui sont laissés à la ruine. Daniel Cazes ajoute que cheminées, grilles, ferronneries, huisseries et pavements ont été pillés, et il déplore l'abandon de cet ensemble de bâtiments au centre même de Toulouse.

Roland Chabbert annonce que les travaux en vue de transformer la prison Saint-Michel en auditorium devraient commencer.

SÉANCE DU 21 MARS 2017

Présents : MM. Cazes, Président, Scellès, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Cabau, Secrétaire général, Péligry, Bibliothécaire-archiviste ; Mmes Bessis, Pradalier-Schlumberger, MM. Balty, Garrigou Grandchamp, Julien, Lassure, Peyrusse, Surmonne, Tollon, membres titulaires ; Mmes Balty, Munoz, Queixalós, Viers, MM. Balty, Burroni, Sournia, membres correspondants.
Excusés : Mme Napoléone, Secrétaire-adjointe, M. Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Andrieu, Cazes, Czerniak, Fournié, Haruna-Czaplicki, Jaoul, Lamazou-Duplan, Nadal, Sénard, MM. Debuiche, Garland, Penent, Pradalier.
Invités : M. et Mme Guilhem de Certaines, propriétaires du château du Garrané, et leur fils.

Le Président dit le plaisir que nous avons à accueillir M. et Mme de Certaines, propriétaires du château du Garrané, et il les engage à intervenir dans la discussion qui suivra la communication de ce soir.

Nous avons appris la triste nouvelle du décès de notre confrère **Robert Manuel**, ancien conservateur du musée de Cordes dont il avait été en grande partie le fondateur. Il avait fouillé des bâtiments du Ier siècle à Vindrac ainsi qu'une nécropole du Haut Moyen Âge, fouilles dont rend compte le musée de Cordes.

Robert Manuel était un homme extrêmement agréable, paisible, très généreux, passionné de Cordes et de la défense du patrimoine. Il était aussi très attaché à notre Société et à la vie toulousaine.

La Compagnie observe une minute de silence en hommage à notre confrère disparu.

La correspondance comprend un courrier de la mairie de Saint-Gaudens, qui remercie notre Société et ses membres pour les 1 000 € destinés au rachat d'un chapiteau roman provenant du cloître, qui sera présenté dès son retour dans le musée municipal.

Le Musée des Augustins nous adresse une demande de prêt pour une tête de lion ayant appartenu à la corniche de l'Hôtel d'Assézat, souhaitant pouvoir également présenter dans l'exposition en préparation le heurtoir et la serrure du portail de l'Hôtel. Louis Peyrusse y ajoute la plaque de porte récupérée par Bruno Tollon. Guy Ahlsell de Toulza suppose que c'est l'atelier de restauration de la Ville de Toulouse qui se chargera de la dépose de la serrure et du heurtoir *;* se posera nécessairement la question du remplacement du heurtoir par une copie, et celle du devenir de l'original.

Nous avons également reçu de nombreux courriers d'excuses pour la séance publique, et des confirmations de la présence de personnalités invitées ou de leur représentant.

Le Président signale à l'attention de la Compagnie le **rachat par la commune de La Salvetat-Saint-Gilles du château des comtes de Toulouse** (*Côté Toulouse*, édition du 16 mars 2017). Il s'agit d'un véritable évènement dans l'histoire de notre patrimoine, qu'il convient de saluer. L'édifice, classé Monument historique en 2007, pourrait faire l'objet de recherches archéologiques. Après une rapide discussion, la Compagnie décide à l'unanimité de décerner une médaille d'argent à la commune de La Salvetat-Saint-Gilles.

La parole est à Catherine Viers pour deux communications courtes.

Le premier exposé dresse le bilan des ***Nouvelles données sur le château du Garrané (Gers)***, communication publiée dans ce volume (t. LXXVII, 2017) de nos *Mémoires* :

> Le château du Garrané, répertorié comme château Gascon au cœur du comté d'Astarac, est connu pour son implantation sur une ancienne chapelle romane. Maintes fois mentionné et décrit, l'opportunité d'un diagnostic d'archéologie préventive a été l'occasion de préciser, à travers des sondages et une étude du bâti, les différentes phases d'édification de cet édifice et de s'interroger sur une proposition de restitution de l'édifice médiéval.

Le Président remercie notre consœur pour son travail sur un bâtiment dont les phases de construction se révèlent bien complexes. Il se dit impressionné par une chronologie qui remonte jusqu'à l'époque carolingienne. Puis il fait appel aux réactions des membres de la Compagnie.

Pierre Garrigou Grandchamp déclare rester assez perplexe devant le plan de la « chapelle ». Pour lui, l'articulation du chœur et de la nef pose problème. Le premier paraît correspondre à une église, en raison de la présence de jours romans à transennes, mais la seconde pourrait faire penser plutôt à une « demeure ».

Catherine Viers maintient l'idée d'une chapelle, qu'elle compare à des églises voisines, situées à Idrac et à Vidailhan.

Jean-Michel Lassure fait un rapprochement avec l'église de Saramon, où la partie inférieure de la tour-clocher est très ancienne ; il se réfère à une étude de Christophe Balagna.

Pierre Garrigou Grandchamp signale quant à lui une étude sur Sainte-Radegonde d'Agen, qui est un exemple de transformation d'une église en demeure.

Guy Ahlsell de Toulza, après avoir noté que la chapelle était convenablement orientée, appelle l'attention sur les réfections de la tour surmontant le chœur : des reprises évidentes amènent à s'interroger sur la contemporanéité des murs est et ouest.

La seconde communication présente ***Les résultats du diagnostic archéologique mené place du Fil à Caussade (Tarn-et-Garonne)***, publiée dans ce volume (t. LXXVII, 2017) de nos *Mémoires* :

> La place du Fil de Caussade est réputée correspondre à l'emplacement du château médiéval, succédant à un noyau primitif ecclésial à l'origine de la ville. L'îlot a été rasé de ses constructions en 1997, à l'exception de deux murs aux parements en moyen appareil de calcaire, soupçonnés d'appartenir au château.
>
> Le futur projet d'aménagement de la mairie risquant d'impacter sur le sous-sol, un diagnostic d'archéologie préventive a été prescrit pour déterminer l'éventuelle présence de vestiges. Quatre sondages ont été ouverts, couvrant 16 % de la surface. Ceux-ci ont révélé une occupation médiévale et moderne dense représentée par des constructions en relation avec les murs préservés, mais également en matériaux légers implantés au sommet du comblement d'un puissant fossé. L'interprétation de ces vestiges semble confirmer les hypothèses de formation de la ville de Caussade et devrait prochainement donner lieu à une fouille.

Le Président félicite notre consœur pour avoir mené le chantier dans des conditions vraiment très difficiles. Le résultat de l'opération a été tout à fait positif pour la connaissance de l'histoire de la ville, et il a permis d'identifier deux forts murs du XII^{e} siècle, encore visibles en élévation, comme ayant appartenu au château des vicomtes de Saint-Antonin.

Catherine Viers relate les péripéties du combat qu'elle a dû livrer contre les adversités matérielles et les contrariétés institutionnelles. Maurice Scellès précise que le diagnostic a porté seulement sur l'aire correspondant à l'emprise de la halle ronde qui doit être construite place du Fil.

Guy Ahlsell de Toulza pose alors la question du devenir des deux murs du château vicomtal. Il lui est répondu que le projet initial prévoyait leur intégration. Louis Peyrusse fait remarquer l'implantation assez surprenante de la future halle, à proximité de l'église.

Au titre des questions diverses, Pascal Julien expose les ***Données nouvelles sur la sculpture de Nicolas Bachelier au retable de l'église Saint-Nicolas de Toulouse***.

Le Président remercie notre confrère de cette présentation préparatoire à la visite de l'église Saint-Nicolas que notre Compagnie doit faire le mardi 25 avril prochain sous la direction d'Henri Pradalier. Les photographies des sculptures de Nicolas Bachelier qui viennent d'être présentées sont une véritable révélation.

Pascal Julien et Guy Ahlsell de Toulza font observer que toutes ces œuvres, très encrassées, ont au moins besoin d'un fort dépoussiérage. Daniel Cazes signale que le nettoyage des reliefs taillés par Nicolas Bachelier pour le retable de la Dalbade avait permis naguère d'observer d'infimes traces de polychromie, à quoi Pascal Julien ajoute que l'on a retrouvé les contrats de peinture.

Bruno Tollon souligne le caractère composite des éléments sculptés du retable du milieu du XVI^{e} siècle.

Le Président termine en rappelant la date, très importante pour tous les membres de notre Société, de la séance publique annuelle qui se tiendra dimanche prochain.

SÉANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2017

Elle se tient à l'Hôtel d'Assézat, dans la salle Clémence-Isaure.

Allocution du Président :

Mesdames, Messieurs,

Les membres de la Société archéologique du Midi de la France sont heureux de vous accueillir dans cette salle Clémence-Isaure du bel Hôtel d'Assézat et de vous faire part des activités qu'ils ont développées, depuis un an, conformément à une orientation donnée en 1831 par les fondateurs. Reconnue d'utilité publique en 1850, la Société n'a cessé d'œuvrer pour la connaissance et la sauvegarde du patrimoine méridional, souvent face à l'absence de culture artistique, archéologique et historique, à l'indifférence, la destruction, le vandalisme même, un mot terrible qui reste collé à l'épiderme de Toulouse depuis la célèbre invective lancée en 1833 par Charles de Montalembert dans la *Revue des Deux-Mondes*. « Toulouse m'a paru être la métropole et comme la capitale du vandalisme » écrivait-il alors. Certes, on ne peut tout conserver des temps passés, mais la clairvoyance nourrie par l'étude devrait guider autorités publiques et personnes privées à l'heure de décider de l'intérêt, la conservation et la transmission aux générations futures d'un bien patrimonial commun.

Aujourd'hui, un nouvel obstacle brouille la perception de ce dernier : les outrances de ce que l'on appelle la « patrimonialisation » de tout, indistinctement, dans l'erreur et la confusion, avec parfois des buts inavouables, non dénués de profits sonnants et trébuchants ou électoraux. Ainsi déclare-t-on dans diverses instances certains biens « patrimoine » sans la moindre étude préalable, alors que des édifices ou objets essentiels, classés ou inscrits parmi les Monuments Historiques de la France, des œuvres figurant à l'inventaire d'un musée de France, ne bénéficient pas des soins minimaux de conservation préconisés par l'ICOMOS (Conseil international des monuments et sites) et l'ICOM (Conseil international des musées), organisations non gouvernementales associées à l'UNESCO (Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture). Cela se traduit, par exemple, dans le paysage méridional actuel, par la confection d'une multitude de ridicules et dispendieux ronds-points routiers, de nouvelles « fabriques » comme l'on disait au XVIII^{e} siècle. Ainsi met-on en scène, au milieu d'un jardin où l'on a transplanté un vénérable olivier venu de la Couronne d'Aragon, un vieux puits, un pressoir, un portail, une façade, quelque fontaine ou colonne, arrachés à leur site d'origine, quand on ne les recrée pas avec une totale fantaisie. Souvent, dans le même temps, les vrais sites archéologiques de la commune sont méconnus, abandonnés, voire détruits, les châteaux, chapelles, églises, maisons d'une authentique valeur sont négligés. Et que dire de ces monuments dénaturés par leur nouvelle utilisation, dont on préserve la façade pour se donner bonne conscience patrimoniale, mais dont on stérilise et modifie l'intérieur à grand renfort de matériaux et d'aménagements irrespectueux des états originaux, vidant l'édifice de sa substance ancienne (planchers, plafonds, cheminées, lambris, peintures et stucs etc.),sans la moindre fouille archéologique, qui eût pourtant apporté quantité d'informations sur l'histoire du lieu.

À longueur d'année, notre Société fait ce constat. Elle appelle donc au discernement, à ne pas engloutir des fortunes d'argent public dans des réalisations dites « patrimoniales » qui soient insuffisamment préparées et justifiées. Elle demande surtout que soient mises en place des structures publiques d'étude et de conservation, dirigées par des personnes compétentes et efficaces, attentives avec équité et constance à l'ensemble du patrimoine digne d'intérêt public, non pour sa seule surface séduisante, mais en profondeur. C'est indispensable pour répondre aux besoins en matière de connaissance, de culture, d'éducation, de sensibilité et de délectation esthétiques. Voilà pourquoi les membres de notre Société, soucieux de l'identification du vrai patrimoine, se rassemblent tous les quinze jours en cet Hôtel d'Assézat, font part de leurs recherches, les publient dans des *Mémoires* abondamment illustrés, s'informent, débattent, vont sur le terrain, rencontrent tous ceux qui ont un lien avec l'objet de leurs études. À ce jour, nous sommes cent huit. Titulaires, correspondants, libres, honoraires, aux compétences patrimoniales diverses, ces membres sont la force de notre Société. Beaucoup sont à vos côtés dans cette salle, prêts à dialoguer avec vous.

Nos rangs se sont renforcés cette dernière année grâce à l'élection de six nouveaux membres correspondants : mesdames Sarah Munoz, Laurence Benquet, Ingrid Leduc, Adriana Sénard, messieurs Colin Debuiche et Philippe Renoux. Geneviève Bessis et Émilie Nadal ont été promues membres titulaires. Monsieur Georges Cugullière est entré dans le collège de nos membres honoraires. Au cours de cette année, moins heureusement, quatre membres ont cessé de vivre. Le 7 juin, une minute de silence nous a rassemblés autour de la mémoire de Denis Milhau, décédé à Balaruc-les-Bains le 1er juin 2016. Ancien conservateur en chef du musée des Augustins, il en avait obtenu la rénovation complète, réalisée entre 1976 et 1980, après y avoir organisé des expositions temporaires mémorables, comme *Picasso et le théâtre*, *Chagall et le théâtre*, *Les grandes étapes de la sculpture romane toulousaine*. Il fut aussi un propagateur inlassable, passionné et enthousiaste de la connaissance de l'art contemporain à Toulouse, lançant le premier l'idée que cette ville devait créer un musée spécifique. Lors de notre séance de rentrée, le 8 novembre, nous avons dû nous recueillir en souvenir de Claude Péaud-Lenoël, directeur de recherche honoraire au CNRS, décédé le 11 août 2016 à Albi. Attiré par les questions wisigothiques, il avait également aidé la Société de son travail bénévole. Le 21 février dernier, nous avons déploré le décès d'Yvette Carbonell-Lamothe, survenu quelques jours auparavant à Céret. Maître de conférences honoraire des universités de Toulouse et Perpignan, ancien conservateur des antiquités et objets d'art des Pyrénées-Orientales, elle avait déployé une recherche et un enseignement exceptionnels, persuadant ses étudiants, suivis de près, que l'on ne peut étudier l'art du Moyen Âge occidental sans connaître également ceux de Byzance et de l'Islam. Elle parvint à enseigner les trois, ce qui était remarquable à cette époque. Le 21 mars dernier enfin, nous rendions hommage à Robert Manuel, décédé le 11 mars : un homme paisible, généreux intellectuellement, attaché à Cordes, où il s'occupait du musée Charles-Portal. Non loin de cette célèbre ville médiévale tarnaise, il avait participé, aux côtés de l'abbé Marius Bessou, aux fouilles de la nécropole haut-médiévale de Vindrac.

Revenons vers l'essentiel, la sève qui irrigue notre corps savant, ces communications, ces questions diverses, ces débats, ces sorties, ces colloques qui ne seraient possibles sans l'implication de tous les membres, auteurs comme auditeurs. Dix-sept communications d'abord, dont dix furent consacrées au Moyen Âge : Emmanuel Garland s'est intéressé aux églises romanes du Pays Toy, Catherine Viers a mené une remarquable étude archéologique du château gersois du Garrané, puis donné les résultats de ses sondages de diagnostic opérés place du Fil, à Caussade, à l'emplacement du château des vicomtes de Saint-Antonin, vassaux des comtes de Toulouse. Bernard Sournia nous a savamment guidés, débusquant ses subtils arrière-plans historiques, dans le projet avorté d'un châtelet royal bien méconnu à la tête occidentale du pont d'Avignon, dont nos membres se sont même demandé si l'on dansait dessus ou dessous ! Parfois, nous nous amusons… Hiromi Haruna-Czaplicki a présenté deux livres d'heures enluminés à Toulouse dans la seconde moitié du XIVe siècle, Diane Joy le château de Saint-Côme d'Olt en Aveyron, Anne-Laure Napoléone deux maisons à pans de bois du XVe siècle en Rouergue, Sophie Cassagnes-Brouquet des fantaisies calligraphiques de notaires toulousains à la fin du Moyen Âge, Michèle Pradalier-Schlumberger plusieurs peintures murales gothiques du Couserans. Les temps modernes ont fait l'objet de quatre communications : Jean Penent a expliqué un dessin retrouvé d'Antoine Rivalz qui représente la Révocation de l'Édit de Nantes, puis évoqué un peintre mystérieux originaire du Puy-en-Velay et mort à Paris en 1650, Jean François ; Jean-Michel Lassure a étudié des céramiques du sud-est de la France et de la Ligurie trouvées au Port Saint-Sauveur toulousain, Christian Darles un rare pressoir à grand-point de Parisot, dans le Tarn. Antiquité et protohistoire, plus lointaines, ont cependant suscité trois communications : Christian Darles, avec la collaboration de Michel Vidal, a envisagé la restitution de la porte nord de l'enceinte antique de Toulouse, Philippe Gardes a fait le point sur quinze ans d'archéologie protohistorique en Midi-Pyrénées, Jean-Luc Boudartchouk et Didier Rigal nous ont permis d'entrevoir le *castellum* du Bas-Empire de Saint-Cyr dominant Cahors.

Les questions diverses ne furent pas moins intéressantes. Inocencia Queixalòs nous a informés des mesures récentes agrégeant la profession de restaurateur d'œuvres d'art et d'objets archéologiques aux métiers d'art.

Jean-Luc Boudartchouk a rendu compte du livre *Toulouse. Naissance d'une ville* et évoqué un morceau de l'épitaphe de Sidoine Apollinaire conservé à Clermont-Ferrand. Geneviève Bessis a apporté du nouveau sur l'imprimeur du XVI^e^ siècle Guyon Boudeville. Pascal Julien a fait des observations sur les sculptures de Nicolas Bachelier réutilisées dans le retable du XVIII^e^ siècle du chœur de l'église Saint-Nicolas. Christian Landes et le biogéographe Marcel Delpoux ont exposé la situation, préjudiciable à l'avenir du patrimoine et du tourisme, provoquée par le projet d'installation d'une carrière à Montmaurin, ce qui a conduit la Société à saisir le préfet de Région, qui nous a assuré des multiples précautions prises. Cependant, le maire de Montmaurin, madame Silvia Belair, la population, les admirateurs de l'extraordinaire *villa* romaine fouillée par Georges Fouet, l'un de nos anciens membres, sont inquiets.

L'aménagement des abords de la basilique Saint-Sernin à Toulouse nous préoccupe fortement depuis plus de deux ans. Une commission, au sein de notre Société, suit ce projet pour le moins discutable. Remercions-la, particulièrement Olivier Testard et Bernard Sournia pour leurs plans et dessins. Ils ont été insérés dans le fascicule édité par notre compagnie, qui vous a été distribué augmenté d'un dernier « décryptage », pour informer le public de ce que pourrait être ce projet avec un schéma directeur et une vision à long terme. Certes, la basilique n'est pas en danger et son environnement sera probablement plus flatteur après l'intervention de l'urbaniste Joan Busquets. Ce que notre Société dit, c'est qu'il faut aller plus loin car c'est du plus haut intérêt pour l'avenir. Saint-Sernin n'est pas un monument figé, le culte qui s'y célèbre le montre déjà. Mais ce monument majeur d'Europe peut dans l'opération acquérir une importante valeur historique et artistique ajoutée, le contraire même de la « patrimonialisation » sans visées éducatives et culturelles évoquée précédemment. Il suffit de s'intéresser à cela, par la fouille archéologique, qui augmente nos connaissances, la mise en valeur des vestiges, l'extension du musée Saint-Raymond, la création d'un musée de l'œuvre, l'intégration de l'Hôtel Dubarry et d'un auditorium au projet. Un monument rayonne d'autant plus que le travail de recherche et de mise en perspective se développe autour de lui. La Société a appris récemment avec satisfaction comment la petite commune de La-Salvetat-Saint-Gilles venait de prendre en charge le célèbre château des comtes de Toulouse. Souhaitons qu'elle y mène une action exemplaire. Nous avons enfin signé un accord avec le Département et la commune de Martres-Tolosane, qui rendra accessible, dans le cadre de l'ouverture l'été prochain du chemin de randonnée « Via Garona », le site de la villa romaine de Chiragan, dont la Société est en grande partie propriétaire.

Notre mission est également de mieux nous faire connaître. La séance publique à laquelle vous assistez aujourd'hui joue ce rôle. Les visites, comme celle de l'exposition « Manuscrits médiévaux des dominicains de Toulouse », qui nous a été présentée par nos consœurs Magali Vène et Émilie Nadal, favorisent le contact avec les établissements patrimoniaux. Les colloques et rencontres auxquels nous participons, que nous aidons aussi, contribuent aussi à cette présence. Ce fut le cas, en 2016, des journées du Minervois sur les traces des Wisigoths, organisées par Marie Vallée-Roche, du colloque « Retour au pays de Cocagne. Nouvelles perspectives sur l'histoire du pastel », pour lequel notre confrère Bruno Tollon a présenté l'Hôtel d'Assézat, de la journée commémorative, à Montauban, du cent-cinquantième anniversaire de la fondation de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, qui a réuni les sociétés archéologiques du Midi de la France, ou encore des journées d'étude du groupe franco-espagnol *Ars picta*, des réunions et cours qui ont trouvé un lieu propice dans notre salle des séances.

Tout cela ne s'est fait qu'avec le travail de tous. C'est le sens d'une action collective, même s'il y faut aussi quelques membres un peu plus actifs que les autres, au sein d'un Bureau renouvelé, par élection, chaque année, lors de notre assemblée générale de janvier. Cette année, notre ancien directeur et président, Henri Pradalier, auquel nous devons une particulière gratitude, a cédé sa place à Maurice Scellès, lequel a laissé la sienne de secrétaire général à Patrice Cabau, qui enfin a été remplacé comme secrétaire-adjoint par Anne-Laure Napoléone. Christian Péligry, le bibliothécaire-archiviste, que vous allez entendre dans quelques instants, Guy Ahlsell de Toulza, le trésorier que j'ose dire « perpétuel » car personne ne se risquerait à le remplacer tant il est efficace, et qui prononcera en plus la conférence de ce jour, et le président restent en place pour une nouvelle année. À leurs côtés, plusieurs membres assument aussi une partie des tâches indispensables à notre fonctionnement : notre ancienne présidente Michèle Pradalier-Schlumberger, notre ancien bibliothécaire Louis Latour, Émilie Nadal, Geneviève Bessis, Jacques Surmonne et Georges Cugullière. Que tous soient remerciés.

Pour terminer et faire le lien avec ce qui va suivre, ajoutons quelques mots sur le Concours de cette année. Dix travaux ont été présentés à notre appréciation. Nous avons consacré une séance spéciale aux rapports établis, après lecture et critique des manuscrits, par plusieurs de nos membres, que nous devons remercier bien vivement. Le résultat, Christian Péligry va maintenant vous le révéler, et nous nous réjouissons d'accueillir les lauréats dans cette salle.

Il ne me reste plus maintenant qu'à vous redire, comme le faisaient nos prédécesseurs, la devise de notre Société : *Gloriae majorum !* À la gloire des ancêtres ! J'ajouterai : aux *Hombres buenos*, à ces « hommes de bien »,

pour reprendre le titre d'un roman récent d'Arturo Pérez-Reverte tout à l'honneur des académiciens du Siècle des Lumières qui ont su ouvrir la voie dans laquelle nous cheminons encore. Merci de votre attention.

Daniel Cazes

Remise des prix du concours :

Le prix de Clausade est attribué à M. **Fernand Peloux** pour sa thèse intitulée *Les premiers évêques du Languedoc. Construction et déconstruction d'une mémoire hagiographique au Moyen Âge*, Toulouse 2 - Jean Jaurès, 2016.

Le Grand prix spécial de la S.A.M.F. est attribué à M. **Julien Foltran** pour sa thèse intitulée *Les monastères et l'espace urbain et périurbain médiéval en Pays d'Aude : Lagrasse, Alet et Caunes*, Toulouse 2 - Jean Jaurès, 2016.

Le prix spécial de la S.A.M.F. est attribué à
Mme **Sophie Fradier** pour sa thèse intitulée *Les frères Souffron (vers 1554 - 1649). Deux architectes ingénieurs entre Guyenne et Languedoc, au temps de l'annexion de la Navarre*, Toulouse 2 - Jean Jaurès, 2016,
et à
Mme **Agathe Roby-Sapin** pour sa thèse intitulée *La prostitution en Midi toulousain à la fin du Moyen Âge (XIII^e^-XVI^e^ siècles)*, Toulouse 2 - Jean Jaurès, 2016.

Une médaille d'argent d'encouragement est attribuée à
Mme **Claudine Chatty** pour son mémoire de Master 2 intitulé *Jules Bourdais (1835-1915), un ingénieur chez les architectes*, Toulouse 2 - Jean Jaurès, 2016,
à
Mme **Oriane Pilloix** pour son mémoire de Master 2 intitulé *Les parties romanes de l'ancienne cathédrale Sainte-Marie de Saint-Bertrand-de-Comminges*, Toulouse 2 - Jean Jaurès, 2016,
et à
M. **Pierre Péfau** pour son mémoire de Master 2 intitulé *Bâtir dans le Bassin Garonnais à l'âge du Fer. La question des constructions sur sablières et en pan de bois*, Toulouse 2 - Jean Jaurès, 2016.

Conférence de Guy Ahlsell de Toulza :

Le château de Reynerie et les demeures toulousaines des Dubarry.

Toulouse. Château de Reynerie, le salon. *Cliché Guy Ahlsell de Toulza.*

SÉANCE DU 18 AVRIL 2017

Présents : MM. Cazes, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligry Bibliothécaire-archiviste, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone, Secrétaire-adjointe; Mmes Merlet-Bagnéris, Bessis, Cazes, Haruna-Czaplicki, Fournié, Nadal, MM. Balty, Catalo, Garrigou Grandchamp, Peyrusse, Pradalier, Stouffs, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Balty, Bossoutrot-Rebière, Czerniak, Joy, Queixalós, MM. Penent, Rebière, Suzzoni, membres correspondants.
Excusés : M. Scellès, Directeur, Mmes Andrieu, Heng, Pradalier-Schlumberger, Sénard, MM. Garland, Julien, Sournia, Tollon.
Invitée : Mme Danielle Martinez.

Le procès-verbal de la séance du 7 mars 2017 est adopté.

Nous avons reçu un courrier de Mme Molinié, au sujet de Marie-Thérèse Blanc-Rouquette. Elle nous transmet trois photographies de cette dernière, et deux disquettes dont on ignore le contenu.

Le Président nous lit un courrier anonyme dénonçant les activités de spéléologues qui seraient tombés sur des pièces de monnaie sur un terrain de Puech de Vidal (Aveyron). Il est décidé d'alerter le Service régional de l'archéologie.

La parole est à Michelle Fournié, Patrice Cabau et Daniel Cazes, qui nous présentent **Le cardinal Vital du Four et le couvent des chanoinesses de Saint-Sernin de Toulouse** : **histoire, archéologie et histoire de l'art**, communication publiée dans ce volume (t. LXXVII, 2017) de nos *Mémoires* :

> Vital du Four, originaire de Bazas, commença sa carrière dans l'Ordre des Frères mineurs et devint en 1307 « ministre provincial » pour la Province franciscaine d'Aquitaine. Promu cardinal prêtre en 1312, puis cardinal évêque en 1321, il mourut en Avignon le 16 août 1327. Comme il devait la dignité cardinalice à son quasi compatriote Bertrand de Got, pape sous le nom de Clément V (1305-1314), il reprit les armes du pontife dans son propre écu, que l'on peut encore voir à Toulouse.
>
> La deuxième partie de la communication portera sur le testament du cardinal franciscain Vital du Four. Ce document inédit et fort long concerne Toulouse à plusieurs titres : Vital du Four fait élection de sépulture dans le couvent des chanoinesses de Saint-Sernin, dont il revendique la fondation effective et la dotation. Il énumère les legs pour la construction de leur nouvelle église et l'érection d'une chapellenie. Il détaille longuement les dons en orfèvrerie, mobilier et vêtements liturgiques. Par ailleurs, il fonde une chapellenie dans le couvent des Cordeliers de Toulouse.
>
> La troisième partie évoquera rapidement les bâtiments disparus du couvent des chanoinesses et surtout son église : une petite nef unique gothique, de plan irrégulier. En proviennent plusieurs clefs de voûte sculptées entrées dans les collections du musée des Augustins au moment de la démolition de l'édifice. L'une d'elles porte la représentation d'un cardinal, probablement Vital du Four.

Henri Pradalier demande si la clef de voûte représentant saint François a les mêmes dimensions que celles du Christ et de la Vierge. Daniel Cazes lui répond que la clef représentant le Christ est plus grande que les autres, mais garde le même système de proportions. Les nervures avaient la même taille partout, cependant il a remarqué une différence entre les clefs de voûte des quatre travées de la nef où la nervure était simplement prismatique, et la clé de voûte du chœur, dotée d'une mouluration plus raffinée, pour traiter plus magnifiquement le sanctuaire des chanoinesses.

Henri Pradalier se demande si certaines clefs de voûte ne venaient pas de chapelles latérales, étant donné leurs différences stylistiques. Les deux clefs du cardinal et de la Vierge, se détachant sur un fond lisse et ne débordant pas de leur cadre, lui paraissent plus tardives et lui rappellent les clefs de voûte du XV^e^ siècle qui ornent la nef de la cathédrale de Gérone. Daniel Cazes ne pense pas que les clefs puissent être datées du XV^e^ siècle et maintient sa comparaison avec certaines clefs de voûte attribuées au Maître de Rieux, mais il reconnaît que les différences stylistiques sont bien liées à la mise en place progressive de clefs qui ne sont pas toutes contemporaines. Il y aurait d'abord eu celles du Christ et de saint François, puis celles du cardinal et la Vierge, et enfin une cinquième clef de voûte isolée, avec l'image de l'évêque; leur production s'échelonnant probablement en fonction du voûtement progressif de l'édifice, du sanctuaire vers la nef. Il lui semble que des clefs de voûte issues de chapelles latérales, comme le suggère Henri Pradalier, devraient être plus petites, comme le montrent celles qui ont été récupérées en 1874 et qui proviennent probablement des chapelles de l'église des Cordeliers.

Patrice Cabau précise qu'il y a eu deux églises construites pour les chanoinesses. Il est possible que les clefs proviennent de ces deux campagnes successives de construction. Pierre Garrigou Grandchamp demande si certains des magnifiques objets énoncés dans le testament ont été identifiés, ce à quoi les intervenants répondent pour l'instant par la négative.

Henri Pradalier s'interroge sur l'objet tenu par le Christ sur la clef de voûte : s'agit-il bien du globe terrestre ou d'une hostie ? L'hostie pouvait également être représentée avec cette triple division, et l'insistance des franciscains sur l'eucharistie inscrirait ce détail dans le programme d'ensemble. Daniel Cazes n'est pas convaincu par cette hypothèse : pour lui il s'agit bel et bien d'un globe terrestre, comme on en trouve de très nombreux exemples dans les représentations du Christ en majesté.

Michelle Fournié ajoute que l'évêque non identifié de la clef de voûte pourrait aussi être saint Augustin, car c'est sa règle que suivent les chanoinesses. Daniel Cazes pense qu'il s'agit plutôt de Saturnin. Depuis le nettoyage de 1975 et l'analyse des peintures qui se trouvaient sur les clefs de voûte, on sait que l'évêque sans attribut portait non seulement une chasuble rouge mais aussi une mitre rouge sang, d'où l'hypothèse qu'il s'agisse d'un évêque martyr. D'autant plus que saint Saturnin est souvent représenté ainsi, en évêque, identifiable seulement si on trouve trace d'une inscription. Il pourrait également s'agir de saint Blaise, à qui l'église était dédiée et dont Vital du Four avait obtenu les reliques. Cependant le saint patron est plus généralement représenté dans la statue du retable que sur une clef de voûte.

SÉANCE DU 25 AVRIL 2017

Présents : MM. Cazes, Président, Scellès, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligry Bibliothécaire-archiviste, Mme Napoléone, Secrétaire-adjointe ; Mmes, Andrieu, Cazes, Haruna-Czaplicki, Fournié, Pradalier-Schlumberger, Vallée-Roche ; MM. Balty, Julien, Peyrusse, Pradalier, Surmonne, membres titulaires ; Mmes Balty, Bessis, Friquart, Krispin, Munoz, Nadal, MM. Debuiche, Penent, membres correspondants.
Excusés : Mmes Heng, Lamazou-Duplan, Sénard, MM. Dubois, Sournia.
Invités : Mme Aline Tomasin et son époux, M. Jérôme Kerambluch.

La Compagnie se retrouve devant l'église Saint-Nicolas pour visiter l'édifice récemment restauré. Elle y est accueillie par monsieur l'abbé Bernard Berthuis, curé de Saint-Nicolas, et madame Lacointa qui nous a accompagnés et a mis tout en œuvre pour faciliter la visite.

Le Président ouvre la séance et présente les invités. Il remercie l'abbé Bernard Berthuis et rappelle que l'édifice est affecté au culte catholique et que des personnes de la paroisse ici présentes allaient permettre cette visite en rendant visibles toutes les œuvres qui allaient être présentées.

Henri Pradalier, qui s'est chargé d'organiser la visite, présente l'histoire et l'architecture de l'église gothique et ses différentes phases de construction jusqu'aux restaurations du XIX^{e} siècle. Michèle Pradalier-Schlumberger prend la suite en présentant le grand portail sud et son décor sculpté, s'attardant sur le groupe de l'adoration des mages, constitué de moulages, qui orne le tympan. Le Président rappelle qu'en 1981, Bernard Calley, alors architecte des Bâtiments de France chargé de veiller à l'entretien du monument, voulait protéger ces sculptures très abîmées. Daniel Cazes, alors conservateur au Musée des Augustins, avait organisé la dépose de ces éléments par l'Atelier de restauration des musées de la Ville de Toulouse, alors dirigée par Jean-Louis Laffont, dans une chapelle de l'église. Cependant, en raison d'infiltrations d'eau, les œuvres ont plus tard été déménagées dans les réserves du Musée des Augustins. Notre Président se préoccupe de savoir où elles sont précisément dans les réserves, et aimerait être sûr que toutes les sculptures et morceaux de sculptures (y compris ceux, peut-être antiques, qui étaient encastrés dans le tympan du portail ouest) ont bien été récupérés au cours des divers travaux développés à l'église Saint-Nicolas ces dernières années. Guy Ahlsell de Toulza demande si l'on a des éléments sur l'état d'origine des voussures, Michèle Pradalier-Schlumberger répond n'avoir aucune source pour répondre à cette question. Pascal Julien nous présente ensuite la décoration du chœur et en particulier les vestiges du retable exécuté par Nicolas Bachelier intégrés à celui réalisé par E. Rossat et J.-B. Despax. Il passe ensuite à la chapelle nord où se trouvent des peintures murales du XVI^{e} siècle encore inédites. Puis il présente les décors renaissance de la chapelle sud en collaboration avec Colin Debuiche. Louis Peyrusse achève la visite en détaillant les panneaux peints sur les murs de la nef par Bernard Bénézet entre 1892 et 1894. Ces panneaux représentent différents épisodes de la vie de saint Nicolas. En sortant, il nous signale les orgues installées sur une belle tribune néo-gothique aménagée en 1845.

TOULOUSE, ÉGLISE SAINT-NICOLAS. Portail sud.
Cliché Henri Pradalier.

TOULOUSE, ÉGLISE SAINT-NICOLAS. Ensemble sculpté du portail sud, en 1980.
Cliché Christian Soula, Inventaire général Région Occitanie.

TOULOUSE, ÉGLISE SAINT-NICOLAS. Cycle de la vie de saint Nicolas peint par Bernard Bénézet.
Cliché Jean-François Peiré, Inventaire général Région Occitanie.

TOULOUSE, ÉGLISE SAINT-NICOLAS. Retable du maître-autel. *Cliché Jean-François Peiré, Inventaire général Région Occitanie.*

SÉANCE DU 2 MAI 2017

Présents : MM. Cazes, Président, Scellès, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligry Bibliothécaire-archiviste, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone, Secrétaire-adjointe ; Mmes Cazes, Haruna-Czaplicki, Jaoul, Pradalier-Schlumberger, Watin-Grandchamp ; MM. Garland, Garrigou Grandchamp, Julien, Lassure, Peyrusse, Pradalier, membres titulaires ; Mmes Czerniak, Sénard, MM. Dubois, Penent, Sournia, Suzzoni, membres correspondants.
Excusés : Mmes Bessis et Heng, MM. Latour et Tollon.

Les procès-verbaux des séances du 21 mars et des 18 et 25 avril sont lus et adoptés.

Le Président renouvelle ses remerciements aux membres de notre société qui ont assuré la visite de l'église de Saint-Nicolas lors de la dernière séance. Il projette de renouveler tous les ans la visite d'un monument toulousain. Maurice Scellès rappelle par ailleurs que le château de Candie sera également présenté le mardi 30 mai.

Le Président donne ensuite la parole à Jacques Dubois pour une communication courte, ***La chapelle de Rieux à Toulouse*** : ***nouvelle hypothèse de localisation de l'ensemble sculpté***, publiée dans ce volume (t. LXXVII, 2017) de nos *Mémoires* :

> Si les travaux récents consacrés à l'atelier du maître de Rieux portent principalement sur la caractérisation du style ou encore sur la formation et l'origine du maître, la question de l'emplacement des différentes statues qui ornaient autrefois les murs de la chapelle est délaissée ; l'idée même d'une restitution ayant souvent été jugée vouée à l'échec. Pourtant, la révision du dossier à partir des dispositions de la chapelle, des informations fournies avant la destruction du bâtiment, mais surtout des statues elles-mêmes permet d'avancer sur la répartition et l'agencement précis de l'ensemble sculpté.

Le Président remercie notre confrère pour cette communication qui reprend un épineux problème. Les œuvres sont en effet difficiles à suivre sur les inventaires et catalogues malheureusement très imprécis. De plus, seize figures sont inventoriées en 1823 et nous en retrouvons dix-huit aujourd'hui. Comment se sont passées les entrées et les sorties au Musée des Augustins, y-a-t-il eu des pertes ? Lors de la restauration du musée, de nombreux fragments ont été trouvés. L'histoire de ces œuvres est une affaire compliquée. Le Président ajoute que lorsqu'il était conservateur au musée, il s'était posé la question de la position initiale des statues pour des raisons muséographiques et avait tenu compte de la direction des regards. Il avait imaginé que les saints franciscains occupaient le revers de la façade. Concernant le lion disposé au pied du gisant, il est clairement inscrit sur l'étiquette que sa provenance est inconnue, les deux œuvres ont d'ailleurs été taillées dans un marbre différent.

Jacques Dubois répond que la disposition des saints franciscains au revers de la façade ne semble pas fonctionner. Le Président pense au contraire que la direction des regards pourrait confirmer cette hypothèse. Louis Peyrusse demande si l'on connaît d'autres exemples d'ensembles sculptés pour lesquels on constate de la même façon une inclinaison de la tête et une convergence des regards vers le chœur ? N'y a-t-il pas plutôt un ordre habitué des saints personnages ? Jacques Dubois répond que dans les exemples qu'il connaît, il n'y a pas d'ordre habitué (Carcassonne, Cologne), mais il n'y a pas non plus d'inclinaison de la tête. Henri Pradalier se dit séduit par cette idée de replacer les personnages sculptés à partir de la direction de leur regard. Dominique Watin-Grandchamp ajoute que le fait d'avoir à chaque fois deux personnages qui inclinent la tête de la même façon pourrait effectivement confirmer l'hypothèse avancée.

Michelle Pradalier-Schlumberger fait remarquer que la chapelle de Rieux, de petites dimensions, devait être très encombrée car en plus de ce groupe de personnages sculptés, il y avait un autel, un retable… Elle est d'accord par ailleurs avec la proposition qui a été faite pour positionner le tombeau, mais elle fait remarquer que Dumège restitue un tombeau bien plus simple que celui évoqué par notre confrère, ce dont ce dernier convient.

Le Président donne ensuite la parole à Jean-Michel Lassure pour nous présenter un ***Bilan des recherches effectuées à Giroussens (Tarn)***, communication publiée dans ce volume (t. LXXVII, 2017) de nos *Mémoires* :

> Giroussens est un des centres potiers les plus importants de notre région à l'époque moderne. Son activité se place entre le début du XVI^e^ siècle et 1828. Les plats et assiettes à décor peint qui ont fait sa renommée ont été décrits dans une série d'articles publiés dans les *Mémoires* de la Société voici quelques années et, plus récemment, dans un ouvrage faisant la synthèse des données disponibles sur ses artisans et leurs créations.
>
> Deux orientations ont été données aux investigations entreprises en 2015 :
>
> - une prospection pédestre dont l'objectif était, comme prescrit par la Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique, le repérage des emplacements susceptibles de recéler des ateliers de potiers et surtout des installations de cuisson dans les hameaux de la Veyrière, de la Pelforte, des Blédous et des Roques.

- une prospection géophysique venant en complément et réalisée avec la collaboration de Théodore Gragson, professeur à l'Université de Géorgie (USA) et titulaire d'une chaire d'attractivité IDEX à l'Université de Toulouse – Jean Jaurès. Un radar de pénétration de sol associé à un GPS et un magnétomètre ont été utilisés.

Les recherches ont été étendues en 2016 à Couffouleux et Puybégon, communes voisines ayant également eu une activité potière.

Le Président remercie notre confrère pour la constance de son étude qui nous permet à chaque fois de voir des poteries de toute beauté. Guy Ahlsell de Toulza exprime son agacement car aucun sondage archéologique n'a pu être fait à Giroussens, contrairement à Cox. Il dénonce une situation absurde car depuis 20 ans des prospections sont faites après les labours, trois projets de recherche ont été mis en place depuis 2000, les fours sont localisés et rien n'est fait alors qu'une étude archéologique permettrait de mieux dater les pièces et de connaître les contextes de fabrication. Jean-Michel Lassure répond que pour la première fois, grâce au rapport technique, le Service régional de l'archéologie évoque la possibilité d'une fouille, mais qu'il ne sait pas qui la fera.

Le Président attire l'attention sur les mortiers de bronze présentés. Après avoir précisé que des analyses de pâte sont en cours au Canada, Jean-Michel Lassure confirme qu'en l'absence de fouilles il y a peu d'informations sur les outillages du potier dont les textes parlent.

Dans le cadre des questions diverses, Pierre Garrigou Grandchamp nous montre les **vestiges de peintures sur enduit d'époque romane découverts entre les modillons de l'église de Gluges** (Lot). Notre confrère Nicolas Bru se propose de nous les présenter prochainement.

Pierre Garrigou Grandchamp nous annonce également qu'en déplaçant les stalles de l'église de Montpezat-de-Quercy, de superbes peintures du XIV^e^ siècle (de style primitif avignonnais) ont été découvertes. Elles recouvraient l'arrière des panneaux du XVIII^e^ siècle situés au-dessus des stalles qui remployaient donc ces bois plus anciens. Or, malgré les protestations d'Emmanuel Moureau, la DRAC ne veut pas les déposer : elle est décidée à replacer les stalles devant.

Maurice Scellès signale la découverte à Foix de deux fenêtres géminées construites en brique, avec peut-être leurs volets de bois articulés.

SÉANCE DU 16 MAI 2017

Présents : MM. Cazes, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone, Secrétaire-adjointe ; Mmes Fournié, Haruna-Czaplicki, Merlet-Bagnéris, Pradalier-Schlumberger, Vallée-Roche, MM. Balty, Le Pottier, Peyrusse, Pradalier, Testard, membres titulaires ; Mmes Balty, Munoz, Nadal, Sénard, Vène, MM. Debuiche, Dubois, Penent, Pousthomis, Sournia, Suzzoni, membres correspondants.
Excusés : MM. Scellès, Directeur, Péligry, Bibliothécaire-archiviste ; Mmes Andrieu, Cazes, Heng, Lamazou-Duplan, Queixalós, MM. Garland, Garrigou Grandchamp, Surmonne.

Le Président débute la séance en nous donnant des nouvelles de notre confrère Louis Latour. Il nous apprend qu'il a pu enfin rentrer chez lui. Son état ne lui permet plus cependant d'assurer les envois de courriers aux membres de notre société. Le Président nous propose de célébrer son jubilé à la rentrée prochaine, puisqu'il est membre depuis 50 ans, et de le promouvoir membre honoraire de notre Société.

Puis il donne la parole à Jacques Dubois pour une communication sur ***Les commandes artistiques de Louis I^er^ d'Amboise évêque d'Albi***, publiée dans ce volume (t. LXXVII, 2017) de nos *Mémoires* :

Pour la fin du Moyen Âge, les prélats qui se sont succédé à Albi ne se sont guère illustrés par une activité artistique remarquée, à l'exception du cardinal Jean Jouffroy en matière de bibliophilie. Mais la nomination au trône épiscopal d'un autre familier du roi, Louis d'Amboise, modifie cette situation lorsque ses commandes artistiques particulièrement importantes touchant tous les domaines de la création participent au renouvellement général du paysage artistique d'Albi et de sa région à la suite des différents réaménagements et chantiers engagés, principalement dans sa cathédrale et ses résidences (la Berbie et Combefa).

Ces réalisations marquent alors l'implantation dans le midi albigeois des modes contemporaines du nord du royaume au moyen de transferts artistiques, qu'il s'agisse d'œuvres ou de personnels hautement qualifiés. En tenant compte de recherches récentes et en croisant les sources, la chronologie retenue pour cette activité doit être

reconsidérée et située, pour l'essentiel, vers 1490-1500, à l'exemple des grandes commandes de ses frères, Jacques, abbé de Cluny, Pierre, évêque de Poitiers, et Georges, archevêque de Normandie. Pour autant, peut-on parler de la constitution d'un véritable foyer artistique à Albi entre 1480 et 1520 environ ?

Le Président remercie notre confrère pour ses explications qui ont permis de suivre le cours des travaux effectués par l'évêque. Il le remercie également d'avoir proposé une nouvelle chronologie. Jacques Dubois précise que la clôture a été restaurée, son analyse a permis de revoir la datation et de retourner à celle qu'avait proposée Émile Mâle.

Louis Peyrusse demande quelle est la durée du chantier si on le déplace d'un peu plus d'une décennie. Le conférencier répond que l'on peut évaluer le temps des travaux à 10 ans environ mais que cela dépend en fait de la taille de l'atelier. Il est alors question de la clôture de Condom qui aurait été moulée sur celle d'Albi.

Guy Ahlsell de Toulza évoque la clôture de l'église de Lavaur construite par Monseigneur de Beausoleil : étant donné les goûts italianisants de l'évêque, il est peu probable qu'elle ait ressemblé à celle d'Albi.

Henri Pradalier signale que dans la chapelle Saint-Michel, dans le clocher de la cathédrale d'Albi, il y a un dépôt lapidaire avec des éléments qui peuvent provenir de la clôture. Patrice Cabau demande à Jacques Dubois s'il a pu recueillir des indices sur la mise en place d'orgues. Celui-ci répond que l'on attribue à Louis d'Amboise le don de deux orgues mais le style de l'orgue aujourd'hui en place accuse le début du XVI^{e} siècle : il a donc sans doute été donné par Louis II. Louis Peyrusse demande pourquoi Jean-Louis Biget est allé à l'encontre de la datation d'Émile Mâle. Jacques Dubois répond que ce dernier s'est fondé sur les indications données par le testament, le maître-autel et la clôture.

Notre Président nous fait part d'une heureuse décision : l'**ouverture régulière de la chapelle des Carmélites de Toulouse.** En la visitant, il a pu noter que l'édifice était bien entretenu et qu'on l'a transformé en lieu d'exposition. Il se réjouit de l'action municipale sur cet édifice qui fait partie d'un ensemble de bâtiments cédés par l'État à la Ville. Il note qu'il est particulièrement vivant ; en effet, une personne accueille le visiteur et un café a été installé entre la cour d'entrée et le jardin au grand cèdre. Notre Président a découvert par ailleurs une nouvelle publication sur la chapelle rédigée en trois langues : Ovidio Carrillo, *Toulouse : The Carmelite Church* / *L'église des Carmélites* / *La iglesia de las carmelitas*, s.l. 2016. Il pense que la bibliothèque de la Société devrait acquérir cette publication.

Enfin, il rappelle l'objet des deux dernières séances :

- le 30 mai, la visite du château de Candie
- le 6 juin, une communication longue de Bruno Tollon sur le château de Bournazel

SÉANCE DU 30 MAI 2017

Présents : MM. Scellès, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligry Bibliothécaire-archiviste, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone, Secrétaire-adjointe ; Mmes Cassagnes-Brouquet, Fournié, Haruna-Czaplicki, MM. Lassure, Peyrusse, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Béa, Krispin, MM. Surmonne, Suzzoni, membres correspondants.
Excusés : M. Cazes, Président ; Mmes Andrieu, Cazes, Heng, Lamazou-Duplan, MM. Latour, Penent, Prin, Sournia.
Invités : Mmes Julie Mathieu et Lassure, MM. Addy Amary, Julien Foltran et M. Czaplicki.

La séance a lieu au château de Candie situé au sud-ouest de la ville de Toulouse, dans le quartier de Saint-Simon et non loin de Portet-sur-Garonne. Julien Foltran a été invité par la Société à faire visiter l'édifice.

Notre consœur Laure Krispin commence par une brève introduction présentant la collaboration entre la Mission patrimoine de Toulouse Métropole et la Régie Agricole de la ville. Les bâtiments du château de Candie ont été inscrits à l'Inventaire supplémentaire en 2001.

C'est ensuite au tour d'Addy Amary, directeur de la Régie Agricole de la ville de Toulouse de nous présenter l'historique de l'acquisition du domaine par la Ville de Toulouse en 1976 à la famille Barri. Une partie de ce grand domaine a été mis en promotion par la SETOMIP pour l'aménagement de la zone industrielle de Thibault. Les vignes qui étaient à l'origine sur le site de Thalès ont été déménagées de l'autre côté du chemin de Saudrune sur le territoire dit de Villenouvelle.

Puis, Julien Foltran nous guide vers la chapelle et le château pour nous présenter les vestiges du Moyen Âge.

Des discussions s'engagent pour interpréter les arcs visibles au rez-de-chaussée de la façade sud-ouest du château autour desquels apparaissent des traces d'arrachement. Maurice Scellès propose d'y voir les portes de latrines dont la maçonnerie a été arrachée.

TOULOUSE, CHÂTEAU DE CANDIE. Vue depuis le sud-est. *Cliché Julien Foltran.*

TOULOUSE, CHÂTEAU DE CANDIE. La voûte du passage d'entrée. *Cliché Julien Foltran.*

La visite intérieure fait apparaître différents blocs bâtis perceptibles par les traces que leurs pignons ont laissées sur les murs. Julien Foltran propose de voir au sud-ouest l'emplacement de l'escalier entre deux bâtiments. Cette hypothèse est critiquée par Olivier Testard et Maurice Scellès qui ne voient pas dans cette proposition les caractères monumentaux de l'escalier tels qu'on a l'habitude de les voir au Moyen Âge dans la cour d'un grand édifice comme celui-ci. De la même façon, si la présence d'exutoires est assurée par les vestiges sur les murs périphériques de l'édifice, la restitution de ce système d'écoulement des eaux, telle qu'elle a été proposée sur les croquis de l'auteur dans la cour paraît moins certaine.

SÉANCE DU 6 JUIN 2017

Présents **:** MM. Cazes, Président, Scellès, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligry Bibliothécaire-archiviste, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone, Secrétaire-adjointe ; Mmes Cazes, Haruna-Czaplicki, Jaoul, Nadal, Pradalier-Schlumberger, MM. Balty, Boudartchouk, Garrigou Grandchamp, Julien, Pradalier, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Balty, Béa, Czerniak, Friquart, Galés, Munoz, Sénard, Vène, MM. Debuiche, Macé, Sournia, membres correspondants.
Excusés **:** Mme Heng et MM. Bru, Latour, Peyrusse et Prin.

Le Président annonce la parution prochaine des *Mémoires* de l'année 2015. Pour l'an prochain, l'année académique comptera seize séances, parmi lesquelles la visite de l'exposition sur les Arts de la Renaissance à Toulouse. Le 7 novembre, jour de notre rentrée académique, nous célébrerons les 50 ans de Société archéologique de notre confrère Louis Latour, enseignant, archéologue et membre actif de la Société.

Les procès-verbaux des séances des 8, 16 et 30 mai 2017, sont lus et adoptés après quelques modifications.

La parole est ensuite donnée à Bruno Tollon pour sa communication intitulée ***Question sur le château de Bournazel (ca 1545-1565)*** **:**

> Les chantiers interminables sont riches d'enseignement, celui du château de Bournazel en fournit un exemple. L'entreprise de restauration en cours a permis des découvertes essentielles pour sa compréhension. L'administration des Monuments historiques a dû admettre, tour à tour, la restitution du corps de logis principal, puis de la tour sud et même du pavillon d'escalier, dont le dégagement a provoqué des surprises. Autant d'étapes qui ont été accompagnées de recherches donnant du château une image plus complexe que prévue. Ces observations vont dans le sens d'une chronologie renouvelée pour nombre de châteaux du Midi de la France et de la prise en compte d'une culture nouvelle, tant du côté des architectes (culture visuelle) que des commanditaires (culture intellectuelle).

Le Président remercie Bruno Tollon de nous avoir présenté cette spectaculaire restauration, tout en approfondissant l'étude de l'architecture et du décor du château de Bournazel. Il ne peut que souhaiter l'achèvement et l'épanouissement de ce chantier, et notamment le réaménagement du jardin. Concernant ce jardin, il rappelle qu'au château Renaissance de Martres-Tolosane, le propriétaire avait découvert des dessins attestant de la présence de jardins contemporains du château. Bernard Pousthomis précise qu'une de ses collègues, archéologue à Hadès, est intervenue pour faire un sondage à l'endroit où étaient prévus les jardins de Bournazel. On n'y a pas trouvé trace d'allée, mais quelques vestiges d'un grand bassin de 60 m de long, et deux éléments d'un bassin circulaire. L'emplacement du jardin du XVI^{e} siècle est depuis longtemps exploité et labouré, la restitution (ou plutôt la création ?) ne peut donc pas s'appuyer sur ces rares vestiges. Bruno Tollon remarque que la brièveté des opérations de fouilles est tout de même révélatrice du peu de cas qui est fait de l'archéologie. Bernard Pousthomis croit se souvenir qu'il y a eu environ une semaine de fouilles, surtout sur l'emplacement du jardin et sur la porte dégagée en 2014. On ajoute que le service archéologique a eu du mal à se faire entendre du propriétaire et du jardinier, et qu'il y a eu des difficultés de relations générales entre le Service régional de l'archéologie et le maître d'ouvrage.

Bernard Pousthomis demande si la porte monumentale récemment mise au jour, en contrebas de la cour, doit être considérée comme étant l'accès principal du château. Bruno Tollon rappelle qu'en France on rentre dans le bâtiment par la tour d'escalier; mais qu'on doit toujours traverser une cour et si possible une avant-cour avant d'accéder au bâtiment proprement dit. Le parcours est rallongé le plus possible pour vérifier l'identité des arrivants, selon une logique que l'on retrouve aussi dans l'édifice (de l'espace public vers l'espace privé). Le positionnement de la porte, au pied de l'escalier, c'est-à-dire au niveau des jardins, lui donne à penser qu'il ne s'agissait pas d'une porte principale. Il faut imaginer un château avec plusieurs accès et plusieurs enceintes. Le fait que cette porte ne soit pas fortifiée peut suggérer l'existence d'autres aménagements défensifs encore inconnus. Le château de Villefranche-de-Rouergue présente sur le cadastre du XIX^{e} des traces de ce type de défense. Malheureusement nous n'avons pas de sources du même type pour Bournazel.

Château de Bournazel. Façades sur la cour, vues depuis l'ouest. *Cliché Guy Ahlsell de Toulza.*

Guy Ahlsell de Toulza présente des photos du château de Bournazel qu'il a prises en août 2015. Il invite tout un chacun à consulter les trois vidéos expliquant la mise en œuvre des travaux de restauration, sur le site internet du château.

Jean Balty s'interroge sur le rôle du concepteur du décor architectural de ce château. Est-ce que les sculpteurs travaillent d'après des documents iconographiques, des relevés ? Ou bien ont-ils vu des œuvres antiques bien réelles ? Ainsi, il lui semble qu'entre la source antique et l'interprétation Renaissance, les deux ordres imbriqués le sont désormais sur un même plan ; comme si l'architecte avait mal lu un relevé. Il doute de l'identification de la figure sculptée avec Jupiter Ammon, car ce dernier a normalement des cornes de bélier enroulées. Avec ses cornes petites et droites, et sa longue barbe, il identifierait plutôt cette figure à un dieu Fleuve, comme Achéloüs.

Bruno Tollon le remercie pour ce point de vue de spécialiste de l'Antiquité. Il tient à souligner la liberté de l'artiste. Les sculpteurs prolongent le modèle des masques, au gré des différentes campagnes de construction, ils conservent le *kalathos*, le remplacent parfois par une corbeille de fruits, adoptent des cornes très différentes ; ils ne se soucient pas d'une fidélité absolue à leurs modèles. C'est ce qu'on constate aussi avec les bustes de la cour du château d'Assier, qui ne sont pas des copies fidèles, mais des versions adaptées et remaniées de modèles antiques. Il récuse la conception selon laquelle les architectes de la Renaissance auraient mal compris Vitruve, ou les modèles antiques. Le Président revient sur le décor sculpté. Il y a vu une observation de l'Antique étonnante, et un mélange assez inventif. Il reconnaît que les barbes sont plus fluviales que celles des grands dieux de l'Olympe, mais il y a aussi des bucranes et des éléments sacrificiels, comme si on mélangeait tout sans rechercher un sens d'ensemble. Il ajoute que ce programme sculpté mériterait à lui seul une étude de grande ampleur, sur l'origine des modèles.

Maurice Scellès demande si on peut imaginer l'existence d'une aile sud, dans le prolongement de la tour d'escalier, au-dessus de la salle souterraine récemment mise au jour. Bernard Sournia note que la présence d'un sous-sol laisse supposer au moins un projet d'élévation au-dessus. Bernard Pousthomis signale qu'une des gravures connues du château montre un mur opaque en bel appareil, sans traces d'arrachement, et qu'il n'y avait donc a priori pas d'aile sud en élévation. Pascal Julien confirme que l'inventaire après décès du XVIII^e^ siècle, ne mentionne aucune aile sud. En revanche, il signale un arrachement contre l'aile nord, qu'il faudrait examiner.

Au titre des questions diverses, Maurice Scellès annonce l'envoi des plaquettes sur le **projet de Grand Saint-Sernin** à destination des élus des collectivités territoriales. Le Président s'étonne de l'état des travaux sur la place Saint-Sernin, qui n'avancent que très sporadiquement. Le projet d'aménagement de la place Saint-Sernin ne paraît pas encore fixé alors que l'inauguration est toujours prévue pour la fin du mandat. Il remarque qu'Anne Bossoutrot et Jean-Louis Rebière avaient été pressés de rendre leur projet concernant le massif occidental de Saint-Sernin à la fin de l'année 2016, mais qu'ils ne savent toujours rien de l'éventuel démarrage du chantier. On reste sur une impression de lenteur et d'indécision surprenante pour un monument d'une telle importance.

Guy Ahlsell de Toulza signale que la *Gazette Drouot* a fait paraître une **tapisserie commanditée pour la cathédrale de Toulouse**, *Saint Antoine quittant la ville*. Attribué à l'atelier de Willem Pannemaker, vers 1552, ce second tissage d'un original commandé par François I^er^, fait aux armes du cardinal Georges d'Armagnac, aurait été destiné à orner les murs de la cathédrale de Toulouse. Selon Pascal Julien, le lien avec Toulouse ne repose pour l'instant sur rien.

Concernant la dernière sortie au **château de Candie**, Guy Ahlsell de Toulza montre la photo d'un écu arraché, avec un cimier au-dessus. Il n'y a pas ce genre de heaume sur les écus avant le XV^e^ siècle. Maurice Scellès pense donc que la pièce a sans doute été remplacée dans le mur d'origine. Quitterie Cazes souligne, à l'appui de cette hypothèse, les briques visiblement cassées au-dessus de l'arc. Laurent Macé y voit également un écu plus Renaissance que médiéval. Enfin Bernard Sournia reconnaît une tête d'éléphant dans la pièce qui surmonte l'écu.

L'ordre du jour épuisé, le Président prononce la clôture de l'année académique 2016-2017 et invite la Compagnie à partager le verre de l'amitié.

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ
2016-2017

BUREAU

Présidente	M. Daniel Cazes
Directeur	M. Maurice SCELLÈS
Secrétaire général	M. Patrice CABAU
Secrétaire-adjointe	Mme Anne-Laure NAPOLÉONE
Bibliothécaire-Archiviste	M. Christian PÉLIGRY
Trésorier	M. Guy AHLSELL de TOULZA

MEMBRES TITULAIRES (Nombre limité à quarante par les statuts)

M. Michel ROQUEBERT, Écrivain, Président d'honneur du Groupe de Recherches Archéologiques de Montségur et ses Environs (G.R.A.M.E.), Résidence Guillaume-de-Grimoard, 27 rue de la Providence, 34280 LA GRANDE MOTTE (cor. 1968, tit. 1971).

Mme Jacqueline LABROUSSE, Ingénieur au C.N.R.S. E.R., 30 avenue Angla, 31500 TOULOUSE (cor. 1973, tit. 1974).

M. Bruno TOLLON, Professeur émérite d'Histoire de l'Art moderne à l'Université de Toulouse II - Jean Jaurès, 11 rue du Pic d'Aneto, 31240 L'UNION (cor. 1975, tit. 1977).

Mme Michèle PRADALIER-SCHLUMBERGER, Professeur émérite d'Histoire de l'Art médiéval à l'Université de Toulouse II - Jean Jaurès, Les Rivals, 11140 SAINT-MICHEL-DE-LANÈS (cor. 1975, tit. 1983).

M. Guy AHLSELL de TOULZA, Professeur honoraire de l'École des Beaux-Arts de Toulouse, Conservateur du Musée de Rabastens (Tarn), 50 rue des Filatiers, 31000 TOULOUSE (cor. 1974, tit. 1983).

M. Daniel CAZES, Conservateur en chef honoraire du Musée Saint-Raymond, 13 rue Bellegarde, 31000 TOULOUSE (cor. 1979, tit. 1983).

M. Henri PRADALIER, Maître de conférences d'Histoire de l'Art honoraire de l'Université, Les Rivals, 11140 SAINT-MICHEL-DE-LANÈS (cor. 1984, tit. 1984).

M. Louis LATOUR, Professeur honoraire de collège, Bibliothécaire-adjoint, 106 rue Étienne-Billières, 31190 AUTERIVE (cor. 1968, tit. 1987).

Mme Françoise MERLET-BAGNÉRIS, Docteur en Histoire de l'Art, Professeur d'Histoire de l'Art honoraire de l'École des Beaux-Arts et à l'Institut catholique de Toulouse, chemin du Rouquet, 31450 BAZIÈGE (cor. 1984, tit. 1988).

M. Jean-Michel LASSURE, Docteur en Histoire, U.M.R. 5608 UTAH-CNRS, 334 chemin de Tucaut, 31100 TOULOUSE (cor. 1985, tit. 1988).

M. Maurice SCELLÈS, Docteur en Histoire de l'Art, Conservateur en chef du Patrimoine, Service de la connaissance du patrimoine, Région Midi-Pyrénées, 22 rue de la Balance, 31000 TOULOUSE (cor. 1987, tit. 1989).

M. Louis PEYRUSSE, Maître de conférences d'Histoire de l'Art honoraire de l'Université, 19 place de la Bourse, 31000 TOULOUSE (cor. 1983, tit. 1990).

Mme Quitterie CAZES, Maître de conférences d'Histoire de l'Art à l'Université de Toulouse II - Jean Jaurès, 13 rue Bellegarde, 31000 TOULOUSE (cor. 1987, tit. 1991).

M. Patrice CABAU, Professeur d'Histoire, 15 place Saint-Sernin, 31000 TOULOUSE (cor. 1987, tit. 1991).

M. Jean CATALO, Archéologue I.N.R.A.P., 58 rue des Pavillons, 81000 ALBI (cor. 1989, tit. 1994).

M. Pascal JULIEN, Professeur d'Histoire de l'Art moderne à l'Université de Toulouse II - Jean Jaurès, Domaine de Péres, 31470 CAMPBERNARD (cor. 1989, tit. 1994).

Père Bernard MONTAGNES, O.P., Docteur en Histoire de l'Art, impasse Lacordaire, 31078 TOULOUSE (cor. 1990, tit. 1996).

Mme Anne-Laure NAPOLÉONE, Docteur en Histoire de l'Art, 2, chemin de Liffard, 31300 TOULOUSE (cor. 1994, tit. 1999).

Mme Nelly POUSTHOMIS-DALLE, Professeur d'Histoire de l'Art médiéval à l'Université de Toulouse II - Jean Jaurès, 3 impasse des Genêts, 31130 FLOURENS (cor. 1993, tit. 1999).

M. Jean-Luc BOUDARTCHOUK, Docteur en Histoire, Ingénieur de recherche à I.N.R.A.P., 35 rue du Lion d'Or, 09700 SAVERDUN (cor. 1992, tit. 2001).

Mme Dominique WATIN-GRANDCHAMP, Documentaliste à la Conservation régionale des Monuments historiques, 25 rue Devic, 31400 TOULOUSE (cor. 1992, tit. 2003).

M. Olivier TESTARD, Architecte du Patrimoine, 132 avenue de Castres, 31500 TOULOUSE (cor. 1998, tit. 2003).

M. Emmanuel GARLAND, Ingénieur, Docteur en Histoire de l'Art, 19 rue du Marboré, 64000 PAU (1997, tit. 2007).

Mme Nicole ANDRIEU-HAUTREUX, Conservateur honoraire des Antiquités et Objets d'Art de la Haute-Garonne, 6 chemin du Rat, 31000 TOULOUSE (2000, tit. 2007).

M. Vincent GENEVIÈVE, Archéologue numismate, 5, rue des Anges, Bât. E, 31000 TOULOUSE (cor. 1999, tit. 2009).

M. Jean LE POTTIER, Directeur des Archives départementales du Tarn, 1 rue de la Verrerie, 81000 ALBI (cor. 2006, tit. 2009).

M. Jacques SURMONNE, Conservateur en chef honoraire à la médiathèque José-Cabanis de Toulouse, 3 rue Lejeune, 31000 TOULOUSE (cor. 2006, tit. 2009).

Général Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, Docteur en Histoire de l'Art, 18 place de la Halle, 82340 AUVILLAR (cor. 2000, tit. 2012).

Mme Michelle FOURNIÉ, Professeur d'Histoire médiévale à l'Université de Toulouse II - Jean Jaurès, 14 rue du Sergent Nicoleau, 31500 TOULOUSE (cor. 2001, tit. 2012).

Mme Martine JAOUL, Conservateur en chef honoraire du patrimoine, ancienne Directrice-adjointe chargée du patrimoine, Région Midi-Pyrénées, 46 rue Jean de Pins, Bât. B, 31000 TOULOUSE (cor. 2006, tit. 2012).

Mme Hiromi HARUNA-CZAPLICKI, Docteur en Histoire de l'Art, 34 résidence du Château d'Auzeville, 31320 AUZEVILLE-TOLOSANE (cor. 2007, tit. 2012).

Mme Véronique LAMAZOU-DUPLAN, Maître de conférences d'histoire à l'Université de Pau, 15 rue Désirée Clary, 64000 PAU (cor. 2009, tit. 2012).

M. Jean-Marc STOUFFS, Restaurateur de peinture, 31540 MOURVILLES-HAUTES (cor. 2003, tit. 2013).

M. Jean-Charles BALTY, Professeur émérite à l'Université de Paris IV-Sorbonne, 82600 AUCAMVILLE (cor. 2006, tit. 2013).

Mme Sophie CASSAGNES-BROUQUET, Maître de conférences d'histoire à l'Université de Toulouse II - Jean Jaurès, 31240 SAINT-JEAN (cor. 2009, tit. 2013).

Mme Marie VALLÉE-ROCHE, Docteur en Histoire médiévale, 1 place du Monument, 34210 MINERVE (cor. 2011, tit. 2014).

M. Christian PÉLIGRY, Conservateur honoraire de la bibliothèque Mazarine, Institut de France, 24 rue de la Pomme, 31000 TOULOUSE (cor. 1989-1999, 2011, tit. 2014).

Mme Geneviève BESSIS, Bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque municipale de Toulouse, 34 rue Bernard-Ortet, 31500 TOULOUSE (cor. 2013, tit. 2016).

Mme Émilie NADAL, Docteur en Histoire de l'art médiéval, Université de Toulouse II - Jean Jaurès, 16 rue Bellegarde, 31000 TOULOUSE (cor. 2013, tit. 2016).

MEMBRES HONORAIRES (Nombre limité à dix par les statuts)

Mme Éliane VERGNOLLE, Professeur d'art médiéval à l'Université de Besançon, 1 rue Claude-Goudimel, 25000 BESANÇON (hon. 2002).

M. Jean GUYON, Directeur de recherche au centre Camille-Jullian, 29 avenue Robert-Schuman, 13621 AIX-EN-PROVENCE (hon. 2002).

M. Patrick PÉRIN, Conservateur en chef du Musée des antiquités nationales, B.P. 3038, 78103 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (hon. 2002).

M. Bruno FOUCART, Professeur d'histoire de l'art contemporain à l'Université de Paris IV-Sorbonne, 247 rue Saint-Jacques, 75005 PARIS (hon. 2002).

M. Maurice PRIN, Conservateur honoraire de l'Ensemble conventuel des Jacobins, 32 rue de la Gravette 31400 TOULOUSE (cor. 1956, tit. 1964, hon. 2012).

M. Georges CUGULLIÈRE, 31000 TOULOUSE (hon. 2016).

MEMBRES LIBRES (Nombre limité à vingt par les statuts)

M. Jacques BOUSQUET, Professeur émérite de l'Université Paul-Valéry, 15 rue Boyer, 34000 MONTPELLIER (cor. 1957, lib. 1989).

† Mme Yvette CARBONELL-LAMOTHE, Conservateur des Antiquités et objets d'art des Pyrénées-Orientales, 66400 CÉRET (cor. 1975, lib. 1992).

M. Michel POLGE, Architecte des Bâtiments de France, 2 rue Bonnabaud, 63000 CLERMONT-FERRAND (cor. 1985, lib. 1992).

Mme Jeanne GUILLEVIC, Diplômée de l'école du Louvre, ancien Conservateur des Musées Paul-Dupuy et Georges-Labit, 31500 TOULOUSE (cor. 1971, lib. 1993).

M. Jean CLOTTES, Conservateur général honoraire du patrimoine, ancien Directeur des Antiquités préhistoriques de Midi-Pyrénées, 11 rue du Fourcat, 09000 FOIX (cor. 1971, lib. 1994).

Mme Marie-Geneviève COLIN, Conservateur du Patrimoine, Le Claux, rue des Écoles, 12320 CONQUES (cor. 1990, lib. 1997).

M. Jean-Claude FAU, Docteur en Histoire de l'Art, Professeur honoraire de lycée, 3 faubourg du Moustier, 82000 MONTAUBAN (1956).

Mme Lisa BARBER-JEFFERSON, D. Phil. de l'Université d'Oxford, 8 Hawkswell Gardens, OXFORD OX2 7EX, Grande-Bretagne (cor. 2004, tit. 2009, lib. 2014).

MEMBRES CORRESPONDANTS (Nombre illimité)

M. Bernard PAJOT, Docteur en Préhistoire, Chargé de recherche de 1ère classe au C.N.R.S., 35 avenue Jean-Jaurès, 82300 CAUSSADE (1971).

Mme Marie-Bernadette BRUGUIÈRE, Agrégée des Facultés de Droit, Professeur d'Histoire des institutions à l'Université de Toulouse-I, 2 boulevard Lazare-Carnot, 31000 TOULOUSE (cor. 1977, tit. 1983-2007).

Mme Michèle ÉCLACHE, Ingénieur honoraire du C.N.R.S., 17 rue Amélie, 31000 TOULOUSE (cor. 1977, tit. 1991-2007).

M. Bernard POUSTHOMIS, Archéologue, gérant de la Société d'investigations archéologiques HADÈS, 3 impasse des Genêts, 31130 FLOURENS (1987).

Mme Évelyne UGAGLIA, Conservateur du Musée Saint-Raymond, 25 rue des Couteliers, 31000 TOULOUSE (1989).

M. Jean-Louis BIGET, Professeur à l'École normale supérieure de Saint-Cloud E.R., 21 rue Émile-Jolibois, 81000 ALBI (1990).

M. Bertrand de VIVIÉS, Conservateur des Musées de Gaillac, 1 place Saint-Martin, 81290 VIVIERS-LES-MONTAGNES (1991).

M. Jean-Luc LAFFONT, Maître de conférences à l'Université de Perpignan, 6 rue de Strasbourg, 31120 PORTET-SUR-GARONNE (1991).

Mme Valérie ROUSSET, Historienne de l'Art, 2 place Arnaud-Bernard, 31000 TOULOUSE (1991).

M. Frédéric VEYSSIÈRE, Géologue-Archéologue, 280 rue du Combat, 82000 MONTAUBAN (1991).

M. Henri GINESTY, « La Ginestière », Pin-Balma, 31130 BALMA (1991).

M. Gilles SÉRAPHIN, Architecte du Patrimoine, Professeur à l'École de Chaillot, 159 rue Saint-Géry, 46000 CAHORS (1992).

M. Jean-Claude BOYER, Chargé de recherches au C.N.R.S., 18 avenue Pierre-Allaire, 94340 JOINVILLE-LE-PONT (1993).

Mme Michèle HENG, Maître de conférences d'Histoire de l'Art honoraire de l'Université, 9 rue de Montbula, 64800 NAY (cor. 1994-2001, 2009).

† M. Robert MANUEL, Ancien Président de la Société des Amis du Vieux Cordes et ancien conservateur du Musée Charles-Portal, 31000 TOULOUSE (1995).

Mme Chantal FRAÏSSE, Assistante de conservation chargée du patrimoine et des bibliothèques de Moissac, Côte Saint-Laurent, 82200 MOISSAC (1995).

Mme Christine ARIBAUD, Maître de conférences d'Histoire de l'Art à l'Université de Toulouse II - Jean Jaurès, Domaine de Faudouas, 31700 CORNEBARRIEU (1996).

M. Gabriel BURRONI, Staffeur-ornemaniste, Grand-prix des Métiers d'Art S.E.M.A., 5040 route du Fau, 82000 MONTAUBAN (1996).

Mme Marie-Luce PUJALTE, Maître de conférences d'Histoire de l'Art à l'Université de Poitiers, 2 rue René-Fonquerne, 31200 TOULOUSE (1996).

Mme Christine JIMÉNEZ, Docteur en Histoire de l'Art, 82 allées Jean-Jaurès, 31000 TOULOUSE (1996).

Mme Marie-Laure FRONTON-WESSEL, Docteur en Histoire de l'Art, 14 rue de la Vaucluse, 31500 TOULOUSE (1998).

M. François BORDES, Inspecteur des Patrimoines - collège Archives, 5 rue Cazals, 31500 TOULOUSE (cor. 1999, tit. 2001-2016).

M. Henri MOLET, Archéologue, 3 allées d'Anjou, 31000 TOULOUSE (1999).

M. Christophe BALAGNA, Docteur en Histoire de l'Art, Chargé de cours à l'Institut catholique, 14 rue de la Porte de Rieux, 31200 TOULOUSE (2000).

M. Laurent MACÉ, Maître de conférences en Histoire médiévale à l'Université de Toulouse II - Jean Jaurès, 12 rue Paul-Campadieu, 31000 TOULOUSE (2000).

Mme France FÉLIX-KERBRAT, Curvalle Vieux-Bourg, 12550 PLAISANCE (2001).

Mme Virginie CZERNIAK, Maître de conférences en Histoire de l'Art médiéval, Université de Toulouse II - Jean Jaurès, 18 avenue Henri Barbusse, 31100 TOULOUSE (2001).

Mme Anne BOSSOUTROT, Architecte du patrimoine, 4 rue Pierre-Fons, 31600 MURET (2002).

M. Jean-Louis REBIÈRE, Architecte en chef des Monuments historiques, 4 rue Pierre-Fons, 31600 MURET (2002).

Mme Françoise GALÉS, Docteur en Histoire de l'Art, Directrice du patrimoine de la Ville de Millau, 34, rue du Vieux Crès, 12100 MILLAU (2002).

Mme Adeline BÉA, Docteur en Histoire de l'Art, 70 rue Fieux, 31500 TOULOUSE (2002).

M. Raymond LAURIÈRE, Docteur en Histoire de l'Art, 27 Combe de la Najagne, 12000 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE (2002).

M. Christian DARLES, Architecte, Professeur honoraire de l'École d'architecture de Toulouse, 5 rue Rodolosse, 31000 TOULOUSE (2005).

M. Philippe GARDES, Docteur en archéologie et histoire ancienne, Chargé d'études et d'opérations à l'I.N.R.A.P., 191 avenue Raymond-Naves, bât. B2, 31500 TOULOUSE (2005).

Mme Jeanine BALTY, Chercheur au Centre Henri-Stern E.R., 1 avenue de la Résistance, 82600 AUCAMVILLE (2006).

Mme Louise-Emmanuelle FRIQUART, Chargée de mission pour l'inventaire de la ville de Toulouse, 16 rue de Savoie, 31500 TOULOUSE (2006).

Mme Laure KRISPIN, Chargée de mission pour l'inventaire de la ville de Toulouse, 12 rue Alessandro-Volta, 31000 TOULOUSE (2006).

M. Yoan MATTALIA, Docteur en Histoire de l'Art, Université de Toulouse II - Jean Jaurès, Appt 2122, 10 rue des Gallois, 31400 TOULOUSE (2006).

M. Frédéric LOPPE, Archéologue, 66300 THUIR (2006).

M. Jacques DUBOIS, Maître de conférences d'Histoire de l'art à l'Université de Toulouse II - Jean Jaurès, 294 avenue de Grande-Bretagne, 31300 TOULOUSE (2007).

Mme Caroline de BARRAU, Maître de conférences d'Histoire de l'art médiéval à l'Université de Perpignan, 18 rue du Colonel J.-Stanislas Rémy, 31200 TOULOUSE (2007).

M. Pascal CAPUS, Assistant de conservation au Musée Saint-Raymond, musée des antiques de Toulouse, 7 rue de Malaret, app. 122, 31000 TOULOUSE (2008).

M. Patrice GEORGES, Archéologue, I.N.R.A.P., 82600 VERDUN-SUR-GARONNE (2008).

Mme Catherine VIERS, Architecte-archéologue, I.N.R.A.P., 2 rue Marrast, 31200 TOULOUSE (2008).

M. Alexis CORROCHANO, Docteur en archéologie médiévale, archéologue, EVEHA, 9 rue Ritay, 31000 TOULOUSE (2008).

M. Roland CHABBERT, Conservateur en chef du patrimoine, Chef du service de la connaissance du patrimoine, Région Occitanie, 5012 avenue des Lavandes, 81600 MONTANS (2009).

M. Emmanuel MOUREAU, Conservateur des Antiquités et Objets d'Art du Tarn-et-Garonne, 40 rue Moissagaise, 82300 CAUSSADE (2010).

Mme Anaïs CHARRIER, Archéologue-historienne de l'Art, chargée de mission pour l'Inventaire au service du patrimoine de la Ville de Cahors, 51 boulevard Gambetta, 46000 CAHORS (2010).

Mme Myriam ESCARD-BUGAT, Doctorante en Histoire de l'Art à l'Université de Toulouse II - Jean Jaurès, 31000 TOULOUSE (2011).

Mme Monique BOURIN, Professeur émérite d'Histoire à l'Université de Paris I - Panthéon-Sorbonne, 98 rue Joseph-Blanchart, 44100 NANTES (2012).

Mme Diane JOY, Directrice du patrimoine à la Communauté d'agglomération du Grand Rodez, 9 rue Sainte-Catherine, 12000 RODEZ (2012).

Mme Inocencia QUEIXALÓS, Restauratrice d'objets archéologiques, 33 rue de Stalingrad, 31000 TOULOUSE (2012).

Mme Monique GILLES, Ingénieur de recherches honoraire du C.N.R.S., 24 rue de la Dalbade, 31000 TOULOUSE (2012).

M. Nicolas BRU, Attaché de conservation du patrimoine, responsable du service du patrimoine historique du Conseil général du Lot, 8 rue Lami, 46000 CAHORS (2012).

M. Nicolas BUCHANIEC, Docteur en Histoire de l'Art, 37 rue Charles-Bacqué, 32600 L'ISLE-JOURDAIN (2012).

M. Luis GONZÁLEZ-FERNÁNDEZ, Maître de conférences à l'Université de Toulouse II - Jean Jaurès, La Savarite, 31310 BALMA (2013).

Mme Estelle GALBOIS, Maître de conférences d'Histoire de l'art antique, Université de Toulouse II - Jean Jaurès, 12 rue Saint-Pantaléon, 31000 TOULOUSE (2013).

M. Jean PENENT, Conservateur en chef honoraire des Musées Paul-Dupuy et Georges-Labit, 2 cheminement du Clair-Bois, 31500 TOULOUSE (2013).

Mme Maria-Alessandra BILOTTA, Docteur en Histoire de l'Art, Chargée de recherches à l'I.N.H.A. Via Giacinto Carini, 32 – Pal. C/9, 00182 ROME (2013).

M. Jean-Louis AUGÉ, Conservateur en chef des musées de Castres, 52 rue de Venise, 81100 CASTRES (2014).

M. Jean-Pierre SUZZONI, Professeur honoraire de l'Université de Toulouse III, 31450 BAZIÈGE (2014).

M. Stéphane PIQUES, Docteur en Histoire, 90 rue Étienne-Billières 31190 AUTERIVE (2014)

M. Bernard SOURNIA, Conservateur en chef honoraire du patrimoine, 30 rue du Taur, 31000 TOULOUSE (2015).

M. Pierre PISANI, Chef du service archéologique de Toulouse-Métropole, 1480 route de Léojac, 82410 SAINT-ÉTIENNE-DE-TULMONT (2015).

Mme Magali VÈNE, Conservatrice des collections patrimoniales à la Bibliothèque municipale de Toulouse, 1 rue de Périgord, 31000 TOULOUSE (2016).

Mme Sarah MUNOZ, Docteur en Histoire de l'art moderne, Université de Toulouse II - Jean Jaurès, 11 rue de la Caravelle, Appt 522, 31500 TOULOUSE (2016).

M. Colin DEBUICHE, Maître de conférences en Histoire de l'architecture moderne, Université de Rennes 2, 11 rue François-Broussais, 35000 RENNES (2016).

Mme Laurence BENQUET, Chargée de recherches à l'INRAP, 34 rue Bernard-Ortet, 31500 TOULOUSE (2016).

Mme Ingrid LEDUC, Conservatrice des musées de l'Ariège, 9 jardin de Tourelles, 09270 MAZÈRES (2016).

M. Guillaume RENOUX, Docteur en Sciences de l'Antiquité, Professeur de Lettres-Histoire, 101 rue Saint-Roch, app. 31, 31400 TOULOUSE (2016).

Mme Adriana SÉNARD-KIERNAN, Maître de conférences d'Histoire de l'art moderne, Université de Toulouse II - Jean Jaurès, 82 avenue de Fronton, 31200 TOULOUSE (2017).

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE

HÔTEL D'ASSÉZAT - PLACE D'ASSÉZAT - 31000 TOULOUSE

Tél. 05 61 23 67 98

Fondée en 1831, la Société Archéologique du Midi de la France réunit des historiens de l'art ou archéologues qui étudient et font connaître les « monuments » du Midi de la France. Ses travaux, communications et discussions, sont publiés chaque année dans un volume de *Mémoires*.

Sa bibliothèque, qui s'enrichit annuellement et depuis un siècle et demi de plus d'une centaine d'échanges avec des institutions françaises et étrangères est ouverte tous les mardis de 14 heures à 18 heures (sauf pendant les vacances scolaires).

Sur internet :
http://societearcheologiquedumidi.fr/
Une présentation de la Société, un compte rendu régulier de ses séances, des articles en ligne, un groupe de travail sur la *maison au Moyen Âge*...

Abonnez-vous aux Mémoires !
Des tarifs préférentiels sont accordés aux abonnés sur tous les volumes anciens disponibles.

BULLETIN D'ABONNEMENT
ou de commande, à retourner à la
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE
Service des abonnements
Hôtel d'Assézat, place d'Assézat, 31000 TOULOUSE

M., Mme, Mlle ..... Prénom .....

Adresse.....

Code postal ..... Ville.....

Je m'abonne au **Tome LXXVII (2017)** des *Mémoires*
que je recevrai dès parution à l'automne 2019

Abonnement franco de port : **35** €.
(prix public : 40 €)
Etudiant de moins de 30 ans : **25** €
(joindre une photocopie de la carte)

Je commande le(s) tomes(s) : .....
au prix de ..... x .....€.
Frais de port (pour les non-abonnés) : ..... €.
Je joins un chèque de : ..... €.
Je vous prie de joindre une facture à votre envoi : OUI NON

Date Signature

Mise en page

art'air-éd.
atelier de mise en forme des livres
Pascale et Marc Balty - www.artair-edition.fr

Achevé d'imprimer sur les presses de
l'imprimerie Escourbiac
81304 Graulhet
avril 2021
Dépôt légal : juin 2021

Catherine VIERS et Olivier DAYRENS

Les résultats du diagnostic mené place du Fil à Caussade (Tarn-et-Garonne)

- 15 -

Catherine VIERS

Nouvelles données sur le château de Garrané (Gers)

- 23 -

Bernard SOURNIA

La tour Philippe le Bel à Villeneuve-lès-Avignon : projet inabouti d'un châtelet royal à la tête occidentale du point d'Avignon ?

- 41 -

Patrice CABAU, Michelle FOURNIÉ et Daniel CAZES

Le cardinal Vital du Four et le couvent des chanoinesses de Saint-Sernin de Toulouse

- 59 -

Diane JOY

Le château de Saint-Côme d'Olt

- 115 -

Jacques DUBOIS

La chapelle de Rieux à Toulouse : nouvelle hypothèse de localisation de son ensemble sculpté

- 139 -

Jacques DUBOIS

Les commandes artistiques de Louis Ier d'Amboise, évêque d'Albi (1474-1503)

- 145 -

Jean-Michel LASSURE et Ted GRAGSON

Bilan des recherches effectuées à Giroussens (Tarn) de 2013 à 2017

- 165 -

Jean PENENT

Jean François (le Puy-en-velay 1580-Paris 1650). Le peintre oublié

- 183 -

Jean PENENT

Un dessin retrouvé d'Antoine Rivalz : la révocation de l'Édit de Nantes 207

- 207 -

Varia

Julien FOLTRAN, *Nouvelles données archéologiques pour la connaissance du château de Saint-Simon-le-Vieux, dit de Candie (Toulouse) ;* **Geneviève BESSIS,** *À propos du lieu de naissance de l'imprimeur Guyon Boudeville d'après un acte notarié*

- 220 -

Bulletin de l'année académique 2016-2017

- 225 -

I.S.S.N. - 0373-1901

Prix : 40 €